heix de ses personnages dont chacun représente l'une des époques saillantes de notre histoire insulaire.

Sambuccio rappelle la victoire du peuple sur les seigneurs et l'établissement de la liberté sur la « Terre des Communes. » Sampiero personnifie la lutte séculaire contre la domination génoise. Paoli a été l'âme de la Corse à l'époque critique où la question de l'indépendance nationale a été définitivement tranchée. Enfin, Napoléon a indissolublement soudé l'union de la Corse et de la France.

La lithographie représentant la « Corse au XVIIIe siècle » est la reproduction d'un tableau de H. Novellini qui a eu un vif succès au Salon de 1870. Le peintre nous montre la Corse fièrement assise sur un rocher qui domine la mer. On est frappé par la gravité sereine du visage, la disposition artistique et l'éclat discret des vêtements qui drapent le corps, et par la noblesse gracieuse de l'attitude. On admire la précision vigoureuse du dessin et la fusion harmonieuse des teintes du premier plan qui ressortent admirablement sur l'azur du ciel et sur le bleu intense de la mer formant le fond du tableau. Cette œuvre originale et forte nous offre une expression saisissante des sentiments et des idées qui s'éveillent en nous quand nous songeons à l'état de la Corse pendant la dernière période de son histoire nationale.

M. Novellini a produit d'autres œuvres où nous retrouvons les mêmes qualités, un dessin ferme et vigoureux, un sentiment délicat des nuances, la sobriété et la précision dans l'exécution. Je dois citer notamment une « Santa Paoletta, jeune fille corse » (salon de 1877), et une Sainte Dévote, Patronne de la Corse» (salon de 1879).

Notre peintre est resté fidèle aux traditions de la vieille école classique qui, évitant les exagérations et les tonalités criardes, sait nous donner une représentation exacte et sincère des formes de la vie où transparaît cependant l'âme invisible des êtres.

« Si vous avez rencontré un homme, a dit Sénèque, vous avez vu une grande chose. » M. Novellini a su donner de l'unité à sa vie et à sa carrière artistique en puisant exclusivement son inspiration dans son amour pour le pays qui l'a vu naître. Il y a dans les œuvres des artistes, poètes, historiens ou littérateurs qui, attachés à un coin de terre, en ont fait l'objet de leur observation journalière et de leurs méditations constantes, une saveur particulière, un charme original qu'on ne rencontre pas ailleurs. Il semble que ces hommes, par un contact plus intime, plus prolongé avec leur sujet, en ont fondu l'âme plus profondément. Nous trouvons dans les œuvres de M. Novellini cette vision plus nette, plus lumineuse de l'artiste qui a vécu longtemps par l'imagination ou en réalité avec les personnages ou dans le milieu qu'il a peints.

Les lignes qui précèdent ne seraient peut être pas sans utilité pour les lecteurs de ce journal, si elles réussissaient à leur inspirer le désir de connaître les œuvres d'un peintre corse qui a consacré à la Corse le meilleur de son talent.

X...

(L'Echo de l'Algérie).

Les Elections Départementales
du 24 juillet 1910

Muro

M. le docteur Giocanti, conseiller général sortant, demande aux électeurs du canton de Muro le renouvellement de son mandat.

M. le docteur Giocanti n'a pas de concurrent.

Corte

Un groupe important d'électeurs a offert la candidature à M. Pierre-Louis Arrighi, avocat général à la cour d'Aix, qui a accepté.

M. Antoine Lorenzi, conseiller général sortant, reste aussi candidat.

Vico

M. le docteur Serafini, conseiller d'arrondissement sortant, dans le canton de Vico, renonce à solliciter les suffrages de ses électeurs.

Trois candidats se trouvent en présence pour le scrutin prochain : MM. Arrighi Paul, négociant, ancien maire de Letia ; Michel Lecs, adjoint au maire de Renno et Arrighi, huissier à Vico.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 juin 1910.

En sympathie avec Londres qui nous envoie ses cours en baisse sur les Mines d'Or et le Rio, notre marché est hésitant offrir-régulier. A signaler une nouvelle baisse du compartiment espagnol. Toutefois la Rente Française à 98 frs, les Fonds Etrangers et les Sociétés de Crédit font bonne contenance. La Banque de l'Union à Moscouse négocie à 773.

Rappelons que la souscription aux 60.000 obligations 4 1/2 0/0 de 500 frs de la Cie Suisse du Chemin de Fer de la Furka aura lieu les 28 et 29 courant, au Crédit Mobilier Français, à la Banque Lhoste et Cie et au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie. Ces obligations jouissent d'une tre hypothèque sur la ligne, et leur revenu, au prix de 482.50, ressort à 4 1/2 0/0 absolument net. Elles sont en outre remboursables à 525 frs, soit avec une prime de 42.50.

En Banque, au comptant, la Castara Enfutes s'inscrit à 90 frs.

Les Pétroles de Salt Créek sont activement traités à 292.

L'action Grandes Galeries est toujours l'objet d'échanges suivis.

On annonce la prochaine introduction de 16.000 obligations 5 0/0 or, 310 frs tre hypothèque, de la Cie Générale de Rio de Janeiro, dont l'objet est la construction et l'exploitation de chemins de fer agricoles, usines à sucre, distilleries, etc. Ces obligations, d'un intérêt annuel de 25 francs nets, sont offertes à 447.50 à la Société Marseillaise de Crédit, soit un placement de 5.60 0/0 en comptant la portion du coupon courue sans compter la prime au remboursement à 500 frs.

Meilleure allure de nos Grands Chemins Français calmes.

DISTRIBUTION DES CARTES ELECTORALES

Les cartes électorales devant servir à l'élection d'un conseiller d'arrondissement dans le canton de Terravecchia seront distribuées vendredi et samedi, aux heures de bureau, dans la salle du Conseil municipal.

Elles seront également distribuées le dimanche 3 juillet 1910, jour des élections, pendant toute la durée du scrutin.

Les électeurs du Canton de Bastia (Terravecchia) sont convoqués le dimanche 3 juillet 1910 à l'effet de procéder à la nomination d'un conseiller d'arrondissement.

Le scrutin aura lieu à la Mairie.

Il sera ouvert à 7 heures du matin et sera clos à 6 heures du soir.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ERBALUNGA. — C'est avec un réel plaisir que nous avons appris le mariage de M. François Alessandrini, commis à la Banque de Tunisie, avec la charmante Mlle Alice Santelli, de La Vasina.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux en l'église paroissiale d'Erbalunga.

Le marié a été conduite à l'autel par son oncle, M. Righetti, retraité ; le marié donnait le bras à sa tante, Mlle Valentine Roy.

A la fin de la cérémonie, M. le Curé, dans une allocution toute paternelle et bien sentie, a rappelé aux deux heureux leurs nouveaux devoirs.

Après le dîjeuner, servi à l'hôtel Romani, une sauterie fut organisée par les soins de M. Prunaire, organiste.

A 7 heures du soir les jeunes époux quittaient Erbalunga pour aller goûter dans un petit voyage les prémices de leur lune de miel.

A M. et Mme Alessandrini nous offrons nos vœux de bonheur et de prospérité les plus affectueux.

SAN NICOLAO. — Le Ministre des Postes a exonéré, à partir du 1er juillet 1910, des frais de la gérance du service électrique la commune de San Nicolao, où ce service est assuré par un facteur-receveur des postes.

SISCO. — La population de Sisco a été douloureusement impressionnée vendredi dernier, en apprenant la mort de M. Georges Giorgi, instituteur honoraire, officier d'Académie.

Généralement aimé et estimé pour l'affabilité de son caractère, l'urbanité de ses manières, cet homme de bien, en disparaissant, ne laisse pas seulement un vide au sein de sa famille ; sa perte sera vivement ressentie par tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier.

Ses obsèques, qui ont eu lieu à Sisco, samedi, 25 juin, ont revêtu un caractère imposant, tant par la magnificence des funérailles que par l'affluence des amis accourus des environs.

Le deuil était conduit par ses deux fils, Michel et Louis Giorgi, et de nombreux parents.

Un discours a été prononcé sur sa tombe ; nous sommes heureux de pouvoir le reproduire in-extenso.

Nous nous associons au deuil qui frappe les familles Giorgi, Damiani et Giuseppi de Sisco, Cervoni, Mariani de Lari, et leur adressons l'expression de nos vives sympathies. — X.

Mesdames, Messieurs,

Vous ne m'en voudrez pas si je donne plus d'acuité à vos regrets en vous retenant quelques moments encore autour de ce cercueil, pour vous remémorer le passé de Georges Giorgi.

Un devoir impérieux m'y oblige. Il me semble que j'aurais quelque chose à me reprocher si je laissais disparaître à jamais cette belle figure de notre commune, sans essayer de mettre en relief ses qualités maîtresses, sans vous dire ce que fut l'honnête homme que nous pleurons en ce jour. Georges Giorgi était des nôtres : c'est dans cette riante vallée de Sisco qu'il reçut le jour, c'est dans ce beau cadre de verdure aux tons merveilleusement variés qu'il vécut ses premières années.

Furent-elles heureuses ?

Vous savez tous, mieux que moi, que l'aile du malheur frôla bien tôt sa jeune tête d'adolescent.

Orphelin de mère, il fut presque en même temps privé de la sage et affectueuse direction paternelle. Les coups répétés du sort hâtèrent la maturité de son esprit, naturellement sérieux ; sa vive intelligence lui donnant une réelle compréhension de ses devoirs, son caractère acquit cette aménité, cette affabilité, cette douceur que l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer.

On a raison de dire qu'aucune école ne vaut l'école du malheur.

Obéissant aux bons conseils d'un oncle qui lui tint lieu de père, il embrassa la carrière de l'enseignement à laquelle il a consacré toute son existence. Et toute entière, il s'inspira toujours de la meilleure, de la plus sûre des méthodes : prêcher par l'exemple.

Sa vie publique, sa vie privée furent toujours à l'abri du moindre reproche, et, dans les diverses communes où il fut appelé à exercer au cours d'une carrière de 35 ans, il ne laisse que le parfum de ses belles qualités, le souvenir agréable d'un homme aux relations faciles et très courtoises.

Ses mérites professionnels attirèrent la bienveillante attention de ses chefs et lui valurent de nombreuses distinctions honorifiques : mention honorable, médaille de bronze, palmes académiques et finalement l'honoriat.

Cette dernière récompense, à mon avis, la plus appréciable de toutes, le rattachait à perpétuité à la grande famille universitaire ; il est vrai que nous tenions Giorgi par d'autres liens ; avant de faire valoir ses droits à la retraite, il nous avait donné une maîtresse distinguée sa fille, inconsolable aujourd'hui, dont les débuts font présager une carrière aussi brillante que celle de son père bien-aimé.

Il se disposait à jouir paisiblement d'un repos bien mérité, lorsqu'un mal dont les progrès effrayants ont déconcerté la science médicale, a fondu brutalement sur lui et l'a emporté malgré de tendres dévouements, malgré les soins éclairés d'habiles praticiens.

Mon cher collègue, vous vous en allez à un âge où il vous était permis d'espérer vivre encore de longs jours au sein d'une famille qui vous adorait ; vous la quittez après avoir fait pour elle la plus grande somme de sacrifices, lui abandonnant généreusement votre part des douces satisfactions à venir. C'est malheureux ! car, ce n'est qu'à vos côtés que votre compagne dévouée, que vos enfants chéris auraient pu goûter la joie du succès. Votre absence jettera toujours un voile de deuil sur leurs moindres réjouissances et mêlera un sentiment d'amertume aux rares douceurs de la vie.

Votre souvenir cependant, qu'ils garderont pieusement au fond de leurs cœurs sera pour eux l'étendar sacré auquel ils se rallieront dans les luttes de la vie ; s'ils sont les dignes enfants de leur père, s'ils n'oublient pas les sages enseignements qu'il leur a légués, ils seront sûrs d'être toujours sur le chemin de l'honneur et du devoir.

Adieu, cher collègue ! Dormez en paix votre dernier sommeil, car c'est le sommeil du juste, adieu !

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE MONSERRATO. — Samedi, 2 juillet, fête de la Visitation. Le matin : Messes à 5, 6, 7 et 8 heures ; le soir : Vêpres à 5 heures, baisement de la Relique.

Dimanche, 3 juillet, messe à 7 heures, la sur à 5 heures et demie. Salut.

LE CRIME DE PIETRA A L'ARATA
Mort de la Victime

Lorsque Deodati Jean-Jérôme, la victime du crime de Pietra à l'Arata, fut conduite à l'hôpital, M. le docteur Ramaroni, le distingué praticien qui dirige notre établissement hospitalier, conserva peu d'espoir de le sauver.

Les projectiles qui avaient frappé Deodati, après avoir lésé les poumons — ce qui peut quelquefois n'être pas mortel — avaient intéressé la colonne vertébrale et cela rendait le cas presque désespéré.

Le diagnostic du docteur Ramaroni ne devait pas être trompeur. Deodati Jean-Jérôme expirait dans la nuit de mercredi à jeudi des suites de ses blessures.

Hier, à 4 heures du soir, le cercueil fut déposé sur un tramway, et les parents de la victime, parmi lesquels se trouvait Deodati Jean-Toussaint, suivaient dans une voiture.

Le lugubre cortège s'est dirigé sur Farinole où auront lieu les obsèques.

J. P.

Gazette de la Balagne
De passage à Calvi

M. Rousseau, rédacteur-administrateur du « Rappel », est de passage dans notre ville.

Notre excellent confrère, qui est l'hôte de M. Fibiani, conseiller général, s'embarquera dimanche pour Nice à destination de Paris.

Nous lui souhaitons cordialement la bienvenue.

Nécrologie
M. Xavier Tourné

La semaine dernière s'éteignait presque subitement, à Carcassonne, M. Xavier Tourné, percepteur des contributions directes dans cette ville ; il était âgé de cinquante-huit ans.

M. Tourné s'était destiné à la carrière militaire, il était tout jeune capitaine, lorsque son état de santé l'obligea à renoncer à l'avenir brillant qui s'ouvrait devant lui et à donner la démission de son grade. Mais il ne songeait nullement au repos et il demanda à entrer dans l'administration.

Il débuta comme sous-préfet de Calvi, et pendant le temps qu'il resta à la tête de cet arrondissement, il le fit profiter d'une administration large, impartiale, égale pour tous ; aussi garde-t-on précieusement dans toute la Balagne le meilleur souvenir de cet excellent sous-préfet qui n'est resté là que trop peu de temps pour la prospérité de cette partie de la Corse.

La vie administrative était encore trop active pour M. Tourné, et il se décida à entrer dans les finances. Après avoir occupé quelques recettes particulières il fut nommé percepteur à Agde, puis à Carcassonne. Il était très satisfait de sa situation dans cette ville où il n'avait pas tardé à s'attacher l'estime et la considération de tous.

La presse andoise a été unanime à rendre un hommage mérité à la mémoire de cet excellent fonctionnaire ravi en peu de jours à l'affection de sa chère famille et de ses amis, de cet homme de cœur qui s'est est allé regretté de tous ceux qui l'avaient connu et qui n'avaient pu s'empêcher de s'attacher à lui sincèrement et affectueusement.

Nous prenons une très vive part au deuil cruel qui frappe Mme Tourné et ses enfants, Mme Lottero et M. Octave Bonucci et leur offrons l'expression de nos condoléances les plus attristées.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21°, à midi 26°4 + 4 6 heures du soir + 22°. Maxima + 29°. Minima + 19 5.
Baromètre. — 7 heures du matin 53 mm., à midi, 763 mm., 6 heures du soir 62 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, N.
Etat du ciel : le matin, q.q. nuages, l'après-midi, id.

Nouvelles militaires

M. le chef de bataillon Brançon, chef du génie à Bastia, est nommé commandant de l'école du génie à Versailles.

Banque de France

Le conseil général de la Banque de France a fixé le dividende du 1er semestre de 1910 des actions de la Banque à 70 francs nets par action.

Beaux-Arts

Notre concitoyen, M. Istriarche, a obtenu une médaille de 3e classe au Salon des Artistes français.

Toutes nos félicitations.

Ouvriers d'artillerie

Il est créé à la direction d'artillerie de Bastia une section d'ouvriers du type 3, qui comprendra : 1 maréchal des logis-chef, 2 maréchaux de logis, 2 brigadiers, 4 maîtres-ouvriers, 15 ouvriers du service armé et 20 du service auxiliaire.

Obsèques

C'est le convoi d'une charmante jeune fille de quinze ans qui accompagnaient, dans l'après-midi, de nombreux parents et amis. Mlle Pasquine Castagnini a été enlevée bien prématurément à l'affection de ses plus chers qui la pleurent si amèrement dans leur douleur inconsolable.

Cette jeune fille laisse toute leur joie ; elle a emporté, s'envolant, tout ce qui pouvait rejaillir sur eux et ne leur a laissé que des larmes.

Le cercueil, recouvert du drap virginal, était porté par des marins ; les cordons étaient tenus par quatre amies de l'infortunée jeune fille et deux autres portaient deux belles couronnes.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons à M. et Mme Ange Castagnini et à leur famille toutes nos condoléances.

Avis

Un exercice avec cartouches à blanc aura lieu dans la matinée du 1er juillet, dans les environs du col de Teghime, entre les villages de Sorbo et Suerta.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, enrouement, fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vitel. — Une boîte de tablettes du Dr Vitel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 24, à Paris.

Mort à l'Hôpital

M. Canori, inspecteur de police, était prévenu hier qu'un malade agonisait dans un appartement du n° 16 de la rue Napoléon.

S'étant rendu à l'endroit indiqué, il y trouva en effet le nommé Icard Amédée-François, âgé de 75 ans, étendu sur une chaise longue, paraissant à l'agonie.

On prévint l'Assistance Publique, qui se rendit immédiatement au domicile indiqué et conduisit le malheureux vieillard à l'hôpital où il ne tardait pas à expirer.

LE DOCTEUR PAUL GUERRIERI donnera, *mardi, 5 juillet prochain* des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, du cuir chevelu, maladies vénériennes et maladies générales, *4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengi), au 1er étage.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00361

Au Port

Entrées :

— Vap. « Iberia, » cap. Lelièvre, venant de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carrias, venant de Marseille.

— Vap. ital. « Palestrina », venant de Livourne.

Sorties :

— Vap. « Iberia » cap. Lelièvre, parti pour Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carrias, parti pour Livourne.

— Brick ital. « Concezione Immacolata », cap. Risposi, parti pour Felonica.

— Vap. français « St-Barthélamy, » cap. Charpentier, parti pour Bône.

— Vap. italien « Palestrina » parti pour Porto-Torrès.

— Brick-goélette franç. « Carolina, » cap. Ghirardi, parti pour St-Raphael.

Marine

Le paiement des pensions invalides du 3e trimestre 1910 aura lieu à Bastia, au bureau de l'Inscription Maritime, le 1er juillet.

Paroisse Saint Jean

La clôture des exercices du mois du Sacré-Cœur de Jésus aura lieu vendredi, 1er juillet.

Le matin à 7 heures, messe et communion générales.

Le soir à 8 heures : Procession, Sermon et Salut.

Les habitants de la place de l'Hôtel de Ville sont priés d'illuminer.

Service vapeurs A. C. Southwell

ARRIVÉE. — Vapeur norvégien « Carmélina », capitaine Fyelstad, venant de Manchester, parti pour Manchester via Naples.

A louer

Un appartement au 1er étage, avenue Carnot, 4.

A vendre

Pour cause de départ, divers meubles. S'adresser, rue de l'Opéra, n° 33.

A louer

A louer, à Venaco, du 20 juillet à fin-septembre, 3 ou 4 pièces meublées. S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

Mariage.

Multedo Joseph-Antoine, clerc de notaire, de Bastia, et Lepidi Marie-Françoise, de Linguizzetta.

Fabretti Gaëtan-Joseph, infirmier, de Brousse (Asie Mineure), et Tastavin Anne-Léa, de Bastia.

Naissances.

Sanguinetti Joseph-Guillaume-Damien. — Damiani Anna. — Doddoli Paulette.

Décès.

Deodati Jean-Jérôme, marin, 28 ans, de Farinole.

Guillaume Antoinette, 4 mois, de Bastia.

Pulino Marie, 4 mois, de Bastia.

Castagnini Pasquine, 18 ans, de Bastia.

PATES ALIMENTAIRES

Raffinées — Supérieures — Extra

Usine à Vapeur

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui **2.000 kilogrammes.**

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

NB. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

Dépôt pour tout le Département

MAISON GHILINI

Nominations dans les Finances

Paris, 30 juin.

M. Bernardini, commis de trésorerie en Indo-Chine, est nommé percepteur à l'île Rousse.

Nouvelles Militaires
Artillerie

Paris, 29 juin.

M. le capitaine Saltet de Sablet d'Estières, détaché au 7e régiment d'artillerie, à Ajaccio, est désigné pour suivre le Cours supérieur technique d'artillerie.

TIRAGE
de la Grande Loterie *des Millions*

Paris, 30 juin.

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu au Crédit Foncier de France, le 4e tirage de la grande loterie de liquidation, dont le produit sera affecté à plusieurs œuvres de bienfaisance.

Le numéro 14.932
de la série 42
gagne
UN MILLION

Le numéro 10.211
de la série 71
gagne
deux cent mille francs

Le numéro 9.836
de la série 18
gagne
cent mille francs

Cent autres numéros gagnent chacun

mille francs

Trente mille numéros sont remboursables chacun à

quarante-cinq francs

Conseil des Ministres

Paris, 30 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les opérations au Maroc

Le général Brun, ministre de la Guerre, communique au Conseil les derniers télégrammes relatifs aux derniers événements qui se sont déroulés dans la Chaouia.

Le Conseil décide de prescrire au général Moinier, commandant du corps d'occupation, de ramener les troupes, qui évoluent actuellement dans la Chaouia, dans leurs positions respectives.

Secours aux Inondés

Le Conseil décide de demander immédiatement le vote d'un crédit de 1.500 000 francs pour venir en aide aux sinistrés, victimes des inondations.

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 ancien	29 juin — 30 juin
de 3 0/0 amortis.	98.00 — 97.95
	98.40 — 98.40 ex-coupon

Le Voyage présidentiel

Le Conseil arrête ensuite les dernières dispositions pour le voyage du Président de la République en Auvergne. Il est décidé que le général Brun, ministre de la Guerre et M. Jean Dupuy, ministre du Commerce, accompagneront M. Fallières à Clermont-Ferrand.

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris

Le ministre des Affaires étrangères rend compte de la nomination de M. de Schoen à l'ambassade d'Allemagne à Paris.

Affaires courantes

Les ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

Exécution de Liabeuf

Paris, 30 juin.

Dans la matinée le bruit avait couru avec une certaine persistance que, grâce à l'intervention de MM. Leubet, ancien président de la République, et Anatole France, M. Fallières n'avait pas rejeté le recours en grâce de Liabeuf.

Ces informations paraissent controuvées puisque les journaux du soir annoncent que Liabeuf sera exécuté demain matin.

NOS CHEMINOTS
Menace de grève

Paris, 30 juin.

Dans une réunion fort mouvementée, tenue à la Bourse du Travail, le Syndicat national des chemins de fer de France et des Colonies a voté le principe de la grève générale, si l'exécution de leurs principales revendications était encore une fois reculée.

L'Evêque de Laval
contre
Les Amicales des Instituteurs

Laval, 30 juin.

Le tribunal correctionnel a rendu aujourd'hui son jugement dans le procès en diffamation intenté par l'Amicale des Instituteurs à l'Evêque de Laval.

Le tribunal considérant que les statuts des Amicales ne les autorisent pas à ester en justice, a acquitté l'Evêque de Laval, et condamné les Amicales des Instituteurs aux frais du procès.

ROME
Mort subite D'UN DÉPUTÉ ITALIEN

Rome, 30 juin.

La séance d'aujourd'hui, à la Chambre, fut marquée par un incident pénible.

Le député Nazzi prononçait un discours à la tribune, lorsqu'il s'affaissa tout d'un coup.

Plusieurs députés se précipitèrent, mais quand ils voulurent relever leur collègue, ils s'aperçurent qu'il ne vivait plus.

Le député Nazzi a été emporté par une embolie au cœur.

LE MONUMENT FLOQUET

Paris, 30 juin.

Le 10 juillet prochain, à Saint-Jean Pied-de-Port, aura lieu l'inauguration du monument élevé par souscription publique, à M. Charles Floquet.

M. Georges Cochery, ministre des Finances, et M. René Besnoit, sous-secrétaire d'Etat, assisteront à la cérémonie.

Le ministre des Finances prendra la parole au nom du Gouvernement.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

La Réforme Electorale

Au nom du Gouvernement, le Président du Conseil dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi sur la réforme électorale.

Ce projet comporte, sera le scrutin de liste avec représentation proportionnelle des minorités.

La Chambre sera élue pour six ans et renouvelable par tiers tous les deux ans.

Dans le tableau des circonscriptions, la Corse fait partie de la première série avec quatre députés au lieu de cinq.

Vérification des Pouvoirs

La Chambre adopte sans discussion les conclusions des rapports tendant à la validation de MM. Legendre, Andrieux et de Montier qui sont admis.

La Catastrophe du « Pluviôse »

M. Millevoye

député de Paris, monte à la tribune et pose au ministre de la Marine une question sur la catastrophe du *Pluviose* notamment sur les mesures de sauvetage qu'il compte prendre pour éviter les pénibles incidents qui se sont déroulés à Calais, au cours des opérations de renflouement de ce submersible.

Le ministre de la Marine

répond au député de la 16e circonscription de Paris.

Il fait le plus grand éloge des marins et sauveteurs qui, avec un inappréciable dévouement, ont collaboré au renflouement du *Pluviose*.

L'amiral Boué de Lapeyrère fait ensuite l'historique de la navigation sous-marine. La Chambre peut avoir confiance, car depuis la création des submersibles, 30.000 plongées ont été effectuées et nous n'avons éprouvé au cours de cette période que trois accidents seulement.

Le ministre de la Marine prend l'engagement formel d'installer un outillage complet de sauvetage partout où il y aura une station de sous-marins.

M. Delcluse

demande à ce que la question soit transformée en interpellation.

La Chambre décide le renvoi de l'interpellation à une date ultérieure.

La séance est renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Catastrophe de Villepreux

Interpellation
Gaudin de Villaine

Le Sénat consacre toute sa séance à la discussion de l'interpellation de M. Gaudin de Villaine, sénateur de la Manche, et de M. Albert Gérard sur la catastrophe de Villepreux.

De nombreux orateurs interviennent aux débats.

M. Barthou

ministre de la Justice, monte à la tribune pour répondre aux interpellateurs.

Il donne de longs détails sur la catastrophe et demande que l'on attende la remise du rapport de l'enquête qui se poursuit très activement.

Toutes les responsabilités seront établies et le gouvernement fera son devoir.

M. Gaudin de Villaine s'étant déclaré satisfait des explication fournies par le ministre de la Justice, la discussion est close.

Ordre du Jour

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour pur et simple, accepté par le Gouvernement.

Cet ordre du jour est adopté par mains jevées.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

OREZZA-LES-EAUX
Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

A VENDRE
des marques de fabrique

déposées par Ficaja, pharmacien
Duvet Cyrnos, Vin Cyrnos, Lait Cyrnos, Orezzine, Sel d'Orezza, Grains d'Orezza, Pastilles d'Orezza, Pilules d'Orezza, Comprimés d'Orezza.

Prix très réduit par suite de décès et faillite

S'adresser à François MAESTRACCI, agréé, 12, rue Napoléon, Bastia.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Le prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,35 par colis à main transportés.

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina MATTEI

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 180 — SAMEDI 2 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an : 25 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00362

LE CALENDRIER

Soleil (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Dernier quart, le 29 — Nouv. Lune, le 6.
Fête d'Aujourd'hui : N. D. de la Visitation.
Fête de Demain : Précieux Sang.

1er JUILLET

LES CHEMINOTS

Depuis quelque temps, des menaces de grève se font entendre, avec une insistance inquiétante, parmi le personnel des chemins de fer.

D'autre part, de récentes catastrophes, où des chauffeurs et des mécaniciens ont trouvé la mort, où d'autres, comme Leduc à Villepreux, ont été accusés de négligence, ont attiré sur eux l'attention publique, et l'on ne cache pas, dans les milieux syndicalistes, que le moment est propice à une action par la force. Sommes-nous menacés d'une grève générale des chemins de fer ?

La question est angoissante. On a vu, en raccourci, au moment de la grève des postiers, quel tort énorme pouvait causer à la nation l'arrêt subit d'un service public aussi indispensable que celui des transports.

« L'heure de l'action approche, disent les Cheminots ; il y a assez longtemps que nous sommes surmenés, victimes des pires injustices, et que nous crevons de faim. »

Que demandent-ils ? Le relèvement des salaires, la journée de travail moins longue, l'effet rétroactif de la loi sur les retraites pour les mécaniciens et chauffeurs, l'extension du bénéfice de cette loi aux agents des réseaux secondaires.

Jusqu'ici, les agents des chemins de fer avaient présenté isolément leurs revendications ; mais, pour faire triompher ce programme, tous se trouvent maintenant étroitement unis : mécaniciens, chauffeurs, hommes d'équipe, conducteurs, agents des gares, employés de bureaux, ouvriers de la voie...

Il faut encore espérer que les Cheminots, qui ont fait preuve jusqu'ici d'un sentiment élevé de leurs devoirs et des responsabilités qui leur incombent, sauront écouter les conseils de patience et de sagesse. D'ailleurs, et sans contester qu'il y ait encore beaucoup à faire pour améliorer leur situation, comme celle de beaucoup d'autres fonctionnaires, il ne faut pas dissimuler les efforts accomplis dans ce but, tant par l'État que par les Compagnies.

Les institutions de mutualité, de philanthropie sont multipliées sur tous les réseaux, et les Compagnies ne leur ménagent guère encouragements et subsides. Nous relevons, notamment, dans le *Moniteur des Syndicats ouvriers*, sous la signature de G. Laureus, la liste des institutions de ce genre, sur le seul réseau P. L. M.

Au cours de l'année 1909, 238 orphelins d'agents ont été hospitalisés par les soins de la Compagnie ; des subventions ont été allouées aux orphelinats où sont assistés 577 enfants.

24 agents et 44 femmes ou enfants d'agents ont été hospitalisés, aux frais de la Compagnie, dans des sanatoria.

Des écoles, des ouvroirs, des réfectoires, spécialement à la disposition des agents ou de leurs familles, ont été installés à Villeneuve-Saint-Georges, à Laroche, à Paris. Des cours y sont organisés, où les jeunes filles des agents peuvent apprendre la couture, les travaux du ménage.

Vingt bourses d'externat sont entretenues par la Compagnie dans les écoles commerciales fondées par la Chambre de Commerce de Paris.

On a construit 47 maisons ouvrières à Laroche, formant 188 logements ; 9 au Fayet-Saint-Gervais, formant 36 logements ; 4 à Veynes, formant 36 logements ; 3 à la station du tunnel d'Aibespeyre, formant 6 logements ; 9 maisons entre Agay et la frontière, formant 53 logements ; 2 maisons à Modane, formant 38 logements ; 4 à Miramas, formant 22 logements, etc. ; il faut y ajouter 1.005 maisons d'habitation destinées aux agents, surtout les poseurs de la voie, dans les régions dépourvues de ressources et où les loyers sont trop élevés.

Tels sont les résultats déjà obtenus, dans le domaine de la solidarité et de la prévoyance, par la collaboration de la Compagnie P. L. M. et de ses agents. Cette Compagnie, il est vrai, a la réputation méritée, de marcher en tête du mouvement ; mais les autres Compagnies ont toutes suivi cet exemple. S'il reste beaucoup de bien à faire ; beaucoup d'injustices à réparer, les travailleurs des chemins de fer n'oublieront pas les efforts du passé, qui sont pour eux des gages de l'avenir.

C'est en restant fidèles au devoir professionnel qu'ils amélioreront peu à peu leur situation, bien plus qu'en tentant le coup de force d'une grève qui serait un véritable désastre national et dont ils seraient infailliblement les premiers à souffrir.

J. SOLEIL.

Lettre ouverte

A MM. LES CANDIDATS

au Conseil général de la Corse

Le Syndicat d'Initiative de la Corse va adresser à tous les candidats au Conseil général de la Corse la circulaire ci-après :

Ajaccio, le 25 juin 1910.

Monsieur et cher compatriote,

L'honneur m'impose que le Manifeste de la Fédération des Syndicats d'Initiative a reçu de tous les candidats aux élections législatives nous engage, au moment d'une nouvelle consultation du suffrage universel, à faire appel à votre patriotisme en sollicitant votre adhésion à notre programme de revendications Corses.

Notre pays traverse une crise économique qui, si on n'y porte remède, le conduit à la ruine. Cette situation est due, en grande partie, aux funestes effets de la politique de clan qui a étouffé toutes les initiatives, tari les forces vives de notre race.

Depuis quelque temps, heureusement, notre pays s'est ressaisi ; une opinion publique s'est formée, qui place, avant tout, la défense des intérêts généraux du pays.

Entraînés par ce sentiment national irrésistible, nos représentants au Parlement ont accepté la haute mission d'obtenir du Gouvernement qu'il réalise enfin, dans le plus bref délai possible, les grandes choses qui nous ont été si souvent et si vainement dites.

Monsieur et cher compatriote, vous êtes en contact permanent avec nos populations rurales ; vous connaissez leurs légitimes aspirations vers un état social meilleur qui leur permettrait de mettre en valeur, dans des conditions économiques normales, les richesses de leur sol afin d'y vivre dignement de leur travail.

Fidèles interprètes des desiderata de nos compatriotes nous vous demandons de vous associer aux efforts que vont entreprendre nos députés et sénateurs pour amener le relèvement économique de la Corse, de les soutenir de vos votes au Conseil général, de les suivre, au besoin, dans leur retraite, s'il, par impossible, le Gouvernement, faisant faillite, une fois de plus, à ses promesses, la démission des corps élus devenait une nécessité inéluctable.

La Corse ne peut conquérir son émancipation économique que par l'union étroite de tous ses enfants, et c'est à cette œuvre patriotique que nous avons l'honneur de vous convier.

Nous vous serions reconnaissants de nous autoriser à faire connaître à nos compatriotes que vous adhérez entièrement à ce programme.

Veuillez agréer, Monsieur et cher compatriote, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président de la Fédération des Syndicats d'Initiative,
Sylvestre FRANCESCHI.

LA CORSE *et* M. GASTON GUIGNARD

M. Gaston Guignard a rapporté d'un long séjour en Corse des paysages et marines qu'il expose dans la galerie J. Allard, 20, rue des Capucines. L'admirable pays, et que M. Guignard y a bien choisi les aspects caractéristiques ! Il n'y a rien de plus beau sans doute après les plus belles côtes de notre Bretagne ; et nulle part le prestige de la lumière ne doit être à la fois plus éclatant et plus délicat. On souhaiterait ne pas mourir avant d'avoir vu les Calanques de Piana et le golfe de Porto. M. Gaston Guignard nous en suggère une idée merveilleuse, et cela par la seule vertu d'une traduction dont la fidélité est évidente. Ces grands rochers qui dressent leurs sommets découpés, dentelés, roses ou rouges au couchant, l'eau si bleue, les lointains si subtils, le ciel vivant et nuancé, M. Gaston Guignard nous en a rendu, d'un accent tout franc, et diversement, la poésie et l'émotion. Jamais sa palette ne fut en même temps plus vigoureuse et plus fine. La pâte, largement étalée au couteau, fait de larges résumés où s'exprime une vision simplificatrice : on peut simplifier sans sacrifier les nuances significatives ; c'est ce à quoi M. Gaston Guignard, avec son habileté et sa sensibilité, a parfaitement réussi, et sa traduction est vraie sans être étroite. On se plairait à décrire ses toiles les plus frappantes ; on se donnerait ainsi l'illusion d'une description directe. M. Gaston Guignard peut épargner le voyage à un littérateur parnassien ou pauvre. Mais tout visiteur sera plus riche après avoir regardé ces cinquante tableaux. — Ed. S.

(Journal des Débats)

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

PIERRE LOTI A BERLIN

Loti s'est promené à travers les brasseries berlinoises. Nous lisons, dans les *Annales*, les curieuses impressions qu'il en a rapportées :

La nuit, quand des souffles plus froids s'engouffraient aux carrefours, la lourde gaieté de la bière s'répandait sur la ville. Que de brasseries partout, que de brasseries à musiquettes et à tambourinages de foire ? Et tant de sortes de bières : la pâle, la blonde, la brune ou la noirâtre, servies chacune dans des chopes de forme spéciale, même dans des pots en sapin pour donner un

47 — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XV

FAILLITE

Pendant l'échange de ces quelques mots, Suzanne et René avaient mis pied à terre, et jeté la bride de leurs chevaux au domestique qui jouait auprès de la jeune fille le rôle de chaperon. Ils ouvrirent la petite porte, et Marthe courut au devant d'eux.

— Bonjour, mademoiselle Marthe, lui dit affectueusement Suzanne. Permettez-moi de vous présenter mon meilleur ami, M. René Lavardac.

— Je connais déjà monsieur de réputation, mademoiselle, répondit gracieusement Marthe, et sais que je lui dois la vie de ma chère Geneviève. Jamais, monsieur, votre nom ne sortira de nos cœurs.

Lavardac salua, surpris de l'aisance avec laquelle s'exprimait cette fille de matelot.

— Nous avons appris, poursuivit Suzanne, le nouveau malheur dont vous êtes frappée, et nous venons vous demander des nouvelles de monsieur votre père.

— Il est toujours dans le même état ; plutôt mieux depuis quelques heures. Mais entrez donc je vous prie, mademoiselle et monsieur. Et veuillez excuser la modestie de notre logis.

Les deux jeunes gens pénétrèrent dans la salle basse, et y trouvèrent assis à la cheminée, et souriant, André de Maurois.

— Tiens ! que fais-tu ici, toi ? demanda Suzanne avec son sans-gêne habituel.

André ne se hâta pas de répondre. Marthe l'éloignait.

— Suzanne, dit-il enfin, tu connais mademoiselle ?

— Mais oui ; depuis longtemps.

— Et vous, René ?

— J'ai cet honneur depuis quelques minutes.

— Permettez moi de vous présenter quand même les uns aux autres, Mademoiselle Marthe, voici ma cousine Suzanne de Noirétable et mon ami, René Lavardac. Ma chère Suzanne, mon cher René, voici mademoiselle Marthe Richelieu, qui m'a fait le grand honneur de m'accorder sa main, et que j'épouserai aussitôt que son père sera rétabli.

— Oh ! que c'est gentil ! s'écria Suzanne.

Et sans attendre le quart d'une seconde, elle mit ses bras au cou de Marthe, et l'embrassa tendrement.

— Voilà ! dit André de Maurois. On ne me reprochera pas d'être mauvais prophète.

Le journaliste fut un peu plus cérémonieux. Il s'approcha de Marthe, et l'ayant saluée profondément :

— Mademoiselle, dit-il, permettez-moi de vous féliciter devant mon ami, M. André de Maurois, à qui l'existence sourit décidément de toutes les façons. Il ne paraissait manquer de rien sur la terre, et vous qui lui échoit le plus grand des bonheurs : l'union avec une noble jeune fille. Je suis certain qu'il sera beaucoup envié, mademoiselle, et plus certain encore que peu d'hommes seront plus parfaitement heureux que lui sur la terre.

— Voilà ! répéta André de Maurois, radieux.

— Mais c'est maman qui ne sera pas contente ! s'écria Suzanne en éclatant de rire.

La conversation revint au point qui préoccupait le plus tous les esprits : le crime de la veille et l'état de santé du scaphandrier. René Lavardac interrogea beaucoup Marthe ; il se fit faire un récit des événements de la veille beaucoup plus détaillé que celui qu'il avait reçu de la bouche du brigadier Ségonnot. Il se fit préciser certains points de détail relatifs surtout aux heures de la sortie du scaphandrier en compagnie de Marius Pipeyroux, et de la découverte de son corps ensanglanté. La journaliste n'avait ni crayon ni carnet rouge, mais il écoutait avec une grande intensité d'attention, et sa mémoire entraînée devait enregistrer, un par un, et pour longtemps, les renseignements qu'on lui donnait.

— Mademoiselle, dit-il lorsque Marthe eut terminé, vous n'avez aucun soupçon, jusqu'à présent, de l'identité de l'assassin ?

— Non, répondit la jeune fille avec la même hésitation qu'on a pu remarquer une fois déjà, lorsque son fiancé lui posait la même question.

— Eh ! bien, j'en ai un, moi, que je ne puis pas vous dire encore. Il est vrai que j'ai cet avantage sur vous de m'être occupé longtemps d'affaires criminelles, avant d'être correspondant de guerre. Et je serais fort étonné si je ne mettais pas bientôt entre les mains des gendarmes l'odieux individu qui a frappé votre père.

— Que Dieu vous entende, monsieur !

— Dieu m'entendra, mademoiselle. Il m'entendra aussi quand je lui demanderai de m'aider à découvrir l'assassin de votre tante.

— Vous croyez donc, monsieur, que le même criminel a commis les deux meurtres ?

— Non, mademoiselle, je ne le crois pas, bien que ce soit la théorie de la police. En tout cas, il est une chose que je puis vous promettre, c'est que le mystère ne durera pas longtemps.

A ce moment Geneviève parut venant du premier étage.

— Marthe, ton père t'a demandée, dit-elle.

— J'y vais, répondit vivement la jeune fille.

Et elle serra les mains qui se tendaient autour d'elle. Suzanne l'embrassa cordialement. Le cœur de la pauvre enfant était bien douloureux encore, mais parmi les ombres de deuil qui l'enveloppaient, une lumière était née, qui lui laissait envisager l'avenir avec moins de désespérance. Suzanne, cœur sincère, l'avait accueillie avec joie, et Lavardac lui avait dit qu'elle était une noble jeune fille. Quand elle fut sortie, Geneviève dit :

— J'ai cru reconnaître votre voix, M. Lavardac. Me suis-je trompée ?

— Non, mademoiselle. Je suis ici avec Mlle de Noirétable, et avec M. André de Maurois, pour vous demander si vous ne vous êtes pas trop ressentie de votre émotion d'hier ?

— En aucune façon, monsieur. Un peu de fatigue seulement.

— C'est très heureux. M. Richelieu peut donc parler maintenant, qu'il a demandé sa fille ?

— Oh ! un faible murmure ! Et on le lui défend.

— Alors, il n'a pas dit s'il se souvenait d'aucune des circonstances du crime ?

— Il n'a rien dit ; et je ne crois pas qu'il ait rien vu

(A Suivre).

goût de réalisé ! Tous les sous-sols du « Métropolitain » berlinois, aménagés en intéressantes séries de lieux à boire, s'éclaireront pour la circonstance : sous le vaudeville des locomotives, cabarets bas, à plafond de tôle et de boue, à décoration similo-orientale où pendent japonaises, chanteurs genre tyrolien, orchestres s'efforçant de paraître tziganes. Et, de minute en minute, éternuera tout, couvrant d'un roulement de tonnerre les violons et les cuivres, des trains en marche au-dessus de la tête des buveurs...

Pauvres gens, dont le seul plaisir des soirs est de s'entasser là, quand il vente ou qu'il neige ! Petits bourgeois, ouvriers trop endimanchés, dépensant dans ces dessous irrespirables du chemin de fer toute leur paye, et n'*épargnant point*, entraînés par la nouveauté du faux confort qui leur est venu et du faux luxe... De la bière et de la bière !... De grosses filles rougeaudes, naïvement costumées en bergères des Alpes, vendent des tranches de saucisson qui excitent à boire. Et, dans les recoins discrets, de petits *cosinterium* adossés au mur, avec une inscription, de peur des méprises sur l'usage à en faire...

Pauvres buveurs entassés ! Leur cas paraît lamentable. Mais ils n'étaient point antipathiques ; ils avaient plutôt la bonhomie au visage et témoignaient même d'une certaine politesse inconnue chez nous : les hommes restaient découverts, après avoir, en arrivant, distribué à la ronde des petits saluts qu'on leur rendait soigneusement. - Nos ennemis, ces gens-là ! Mais pourquoi donc ? Que de malentendus intéressés au fond des haines nationales, et quelle absurdité que les frontières, pour qui les regarde de loin et de haut !...

Et, cependant, je me souviens de mon émotion soudaine et de ma révolte, en apercevant, un matin, sur une place de cette ville, un canon français exhibé comme un trophée. Je m'étais arrêté court, devant cette silhouette amitié reconnue. Un canon de marine, hélas ! amené du mont Valérien pour parader là, entre des obusiers de chez nous, sur cette place prussienne ! ... Un canon pareil à ceux de certaine corvette, dont j'eus l'honneur, autrefois, de commander la batterie pendant un bombardement... Ce mécanisme de combat, jadis si familier, vieilli aujourd'hui, semi-barbare à côté des perfectionnements nouveaux et devenu objet de curiosité chez des Allemands, attestait pour moi le recul de mes jeunes années, — ce qui était déjà nostalgique, par ce matin brumeux de novembre. Mais, surtout, un sentiment d'un ordre moins personnel m'avait pris au cœur, — et mes yeux s'étaient voilés tout à coup.

Oui, je crois bien que, tout à l'heure, je me trompais ; il y a des frontières encore, et, malgré mon détachement de voyageur qui s'en va vers les dédaigneuses sérénités bouddhiques, comme je reviendrais vite, à l'appel de guerre ! Quel effondrement en ce cas-là, n'est-ce pas, de toutes nos fraternelles théories ! De longtemps encore, on aura beau faire, le vieux mot de patrie ne sera pas remplaçable, et un drapeau de certaines couleurs gardera le mystérieux pouvoir, rien qu'en apparaissant, d'entraîner nos âmes et de les grandir. C'est suranné, si l'on veut ; c'est absurde tant qu'on voudra ; mais c'est irrésistible et peut-être sublime.

PIERRE LOTI,
de l'Académie française.

Commission des Prisons

Séance du 2 juillet 1910

Ordre du jour :

I. — Compte-rendu de la visite mensuelle des délégués.

II. — Avis à donner sur l'envoi dans une maison de correction d'un jeune détenu.

III. — Avis à donner sur une demande de libération conditionnelle.

IV. — Visite de la prison.

V. — Affaires diverses.

N. B. — Confirmément à la décision prise au cours d'une des séances de la Commission, le présent avis tiendra lieu de convocation.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 juin 1910.

Le marché subit le contre-coup de la très mauvaise séance d'hier à New-York et au lieu de se relever enregistre encore de sensibles moins-values. Notre Rente semble immunisée à 98 frs. Fonds Etrangers irréguliers : Extérieure et Turc en léger recul. Emprunts Russes en avance. Nos Grandes Institutions de Crédit résistent aisément à la mauvaise influence ambiante : Crédit Foncier 816, Crédit Lyonnais 1.408, Comptoir National d'Escompte 843. La Société Générale est très ferme à 732. Son bilan au 31 mai fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement d'environ 30 millions. Les bénéfices nets du mois se sont élevés à 274.477 fr. 62.

La Banque de l'Union Parisienne reçoit en ce moment les demandes d'actions nouvelles de la Banque Française du Rio de la Plata, au prix de 800 frs, dont 200 frs en souscrivant. Cet établissement, un des plus importants de Buenos-Ayres, a été créé en 1886 et possède onze succursales dans la République argentine et une à Montevideo.

La Caisse Hypothécaire Canadienne offre au prix de 475 frs 40 000 obligations à 500 du 500 frs. La Caisse prête généralement entre 50 et 60 0/0 de la valeur actuelle des propriétés ; ses obligations jouissent donc de garanties sérieuses.

Le Suez revient à 5.430. Lourdeur des valeurs de transports. Charbonnages russes hésitants. A 1.646, le Rio abandonne une nouvelle et sensible fraction.

En Banque, la Jagersfontein est demandée à 221.

Au comptant, l'action des Mines d'Or d'Auvergne consolide son avance à 201.

On recherche à 445.50 l'obligation 5 0/0 or de l'Etat de Rio Grande du Nord.

Nos Chemins de Fer reperdent le terrain conquis hier.

LA DESTRUCTION DU BANDIT SANGUINETTI

L'affaire de la destruction du bandit Sanguinetti entre dans une phase nouvelle.

Emu par les bruits persistants, dont nous nous sommes fait l'écho et qui prennent de plus en plus corps dans le public, M. le Procureur général, a prescrit, pour aujourd'hui, une nouvelle enquête sur les lieux.

Ce matin, le Parquet de Bastia, se rendra à Olmo, escorté par quarante gendarmes. Il sera procédé au cimetière de cette localité, à l'exhumation du cadavre du bandit Sanguinetti et cela, en présence des membres des deux familles ennemies Sanguinetti et Paoli, légalement convoqués.

La mensuration anthropométrique du cadavre sera faite par un gardien de la prison, expert en ce service.

M. le Procureur général de la Cour d'appel de Bastia assistera, aux opérations.

Une sérieuse confrontation aura lieu et toutes les personnes d'Olmo et de Venzolasca, connaissant le bandit Sanguinetti, seront appelées à se prononcer sur l'identité du mort.

Espérons, que ce supplément d'enquête, que le *Petit Bastiais* a provoqué, jettera enfin la lumière toute entière sur cette mystérieuse affaire qui fait, depuis huit jours, l'objet de tous les commentaires.

JÉRÔME POGGI.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — Par jugement en date du 26 janvier 1910, le tribunal de première instance de Sartene a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Sanini Dominique, ayant eu son dernier domicile à Sartene, disparu depuis plus de trente ans.

ERBALUNGA. — M. Landou, gendarme à Erbalunga, vient d'être nommé brigadier à Peri.

Actif, intelligent et sympathique, tel est M. Landou.

Il laisse parmi nous les meilleurs souvenirs. La brigade de Peri fait une excellente acquisition.

Dimanche dernier, M. Landou a offert, en guise d'adieu, un dîner exquis à ses amis de Brando et de Bastia. Chacun a fait preuve de la plus franche gaieté, et le nouveau promis a été vivement félicité.

Tout en remerciant M. Landou de sa grande amabilité, nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa charmante famille, le plus de bonheur possible dans sa nouvelle résidence ; nous désirons également que sa carrière devienne de plus en plus brillante.

Nous sommes heureux de rendre ces hommages mérités à l'excellent agent de la force publique qui va nous quitter dans quelques jours.

VÉTONE-ORNETO. — Mme veuve Chiaramonti née Paoli vient de s'éteindre à Vétone-Orneto, après une assez longue maladie, entourée de ses enfants et de ses sœurs, qui ont dépensé leurs soins affectueux afin de prolonger le plus possible l'existence de leur chère mère et sœur.

Mme Chiaramonti sera profondément regrettée de tous ceux qui la connaissaient, car elle possédait de réelles qualités.

Les obsèques avaient attiré à Vétone-Orneto la foule des parents et des amis de tous les villages du canton de Pero. Le deuil était conduit par le gendre, M. Danesi, chef de gare à Corte, et de nombreux parents.

Nous offrons à M. et Mme Danesi, à Mmes Alfonsi et Paoli, aux familles Paoli, Borghetti, Bérard, Fani et Chiaramonti toutes nos condoléances.

Gazette de la Balagne

(De notre Correspondant particulier)

Du passage à Calvi

M. Robert Rousseau, rédacteur politique au *Rappel*, est parmi nous depuis quelques jours. Il est l'hôte de M. Antoine Fabiani, conseiller général du canton de Calenzana, son ami.

M. Rousseau a déjà visité la Balagne et passera la journée de samedi à Calenzana où un grand dîner lui est offert par la famille Fabiani. Il sera de retour à Calvi dimanche matin et s'embarquera le soir pour Nice.

Nous lui adressons nos souhaits de bienvenue.

Brevet de Capacité

Nous apprenons avec un réel plaisir que Mlle Eugénie Michaud et notre jeune ami Lucchetti César ont été reçus avec succès au brevet de capacité.

Toutes nos félicitations.

Fête nationale

Le comité des fêtes de Calvi a l'honneur de porter à la connaissance de la population Calvaise qu'une liste de souscription est ouverte au vue d'organiser des réjouissances publiques le 14 juillet prochain.

Assistance aux vieillards

La commission cantonale de Belgodere se réunira dans la salle de la Justice de Paix, samedi prochain, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Celle d'Olmi-Cappella est convoquée pour le lendemain à 2 heures du soir.

Ces deux commissions seront présidées M. Louis Vernin, sous-préfet de Calvi.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Brevet élémentaire

Sur 160 aspirantes qui ont pris part aux examens du brevet élémentaire de jeunes filles, 14 ont été définitivent reçues.

Ce sont : Mlles Antonnelli, Antonetti, Bartoli, Belgodere, Boscamerie, Calzaroni, Cipriani, Denanti, Marchetti, Olmeta, de Peretti, Rossi, Taviani, Tenneroni.

Prytanée Militaire

Hier, ont eu lieu, dans une des salles de la Préfecture, les examens au Prytanée militaire, réservés aux enfants d'anciens officiers.

Les membres du jury étaient : M. Rand, professeur au Collège, et un Officier, désigné par le Général gouverneur.

Examens du Baccalauréat

Lundi, à 6 heures 45, commenceront, salle de la Bibliothèque communale, les épreuves du baccalauréat.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 3 juillet, à 8 heures 1/2

La Viennoise, pas redoublé,	Kral.
Le lac des Fées, ouv.,	Aube.
Ballet de Faust,	Gounod.
Ballet in Maschera, fant.,	Verdi.
Montagnes et Vallées, valse,	Chic.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE MONSERRATO. — Samedi, 2 juillet, fête de la Visitation. Le matin (Messes à 5, 6, 7 et 8 heures) le soir : Vêpres à 5 heures, baisement de la Relique.

Dimanche, 3 juillet, messe à 7 heures, le soir à 5 heures et demie. Salut.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 26 3 + à 6 heures du soir + 21°. Maxima + 29°. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O. léger.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, q.q. nuages.

l'après-midi, id.

Nos Députés

M. Henri Pierangeli a été nommé par le 8e bureau membre de la Commission des pétitions.

Doctorat en droit

M. Malaspina a été admis au premier examen du doctorat juridique devant la faculté d'Aix.

Trésorerie de la Corse

Les cautionnements des trésoriers-payeurs généraux doivent être revisés mais celui du trésorier-payeur général de la Corse reste fixé à 75.000 francs.

Nouvelles militaires

Ont été promus :

au grade de chef de bataillon : M. le capitaine Girolami, du 52e d'infanterie, affecté au 97e.

au grade de capitaine : MM. les lieutenants Cecchi, du 4e tirailleurs, affecté au 2e bat. d'inf. légère d'Afrique ; Franceschi, du 55e, affecté au 3e zouaves.

au grade de lieutenant, M. le sous-lieutenant Ettori, du 6e dragons.

M. Poli, lieutenant au 159e, est nommé à un emploi de son grade dans la gendarmerie, et désigné pour Albertville.

M. l'interprète stagiaire Carlotti, précédemment mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, a été placé à la disposition du général commandant les troupes débarquées à Casablanca, pour le service des renseignements.

M. le chef de bataillon Battesti, du 3e zouaves, passe au 40e d'infanterie.

M. Dobenedetti, capitaine au 27e, passe au 16e.

M. Emmanuelli, lieutenant au 148e, passe au 3e tirailleurs algériens.

M. de Baciocchi, capitaine au 2e hussards, passe au 5e chasseurs, détaché à l'état-major de la brigade de cavalerie du 7e corps d'armée.

M. le lieutenant-colonel breveté Lopidi, du 14e d'artillerie, stagiaire au 102e d'infanterie, passe au 18e d'artillerie.

M. le capitaine Chevrel, de l'état-major particulier de l'artillerie, détaché au 10e rég. à pied, est classé à la commission d'études pratiques d'artillerie de côte, et continue son stage à l'école d'application de tir à la mer.

Décès

On nous écrit de Bône que les obsèques de M. Joseph Battistini, inspecteur divisionnaire des douanes est eu lieu en présence de la plupart de nos compatriotes habitant cette ville, du personnel des douanes, et des nombreux amis personnels de la famille.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Chiarisoli, inspecteur principal à Alger ; Cardot, receveur principal, et Armani, brigadier.

M. Battistini avait débuté en Algérie, puis avait servi à Bandaye, à Madagascar, à Marseille, à Delle ; depuis six ans, il était à la tête du service de Bône. Partout il a laissé le souvenir d'un fonctionnaire très instruit, conciliant paternel. Il sera regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en bronze a été décernée à M. Serra Pierre-Vincent, gardien de la paix à Paris : 3 juin 1905 à 1910, s'est particulièrement signalé dans plusieurs circonstances périlleuses par un courage et un dévouement exceptionnels.

Pochards en herbe

Il y a quinze ans à peine et tous trois s'attestent déjà comme devant être de rudes lécheurs.

La mésaventure qui leur est arrivée en fait foi.

V. A., L. H. et P. J. B., les trois jeunes héros de cette histoire, avaient entrepris hier de boire à même les fûts, — mince de gobelet — certain petit vin clair appartenant à M. Giampietri, domicilié à Nice, rue de Forests.

Ils perçèrent donc un fut entreposé sur les quais du Nouveau-Port et l'un d'eux, V. A., se mit à boire. Quand il eut fini, son camarade L. H. l'imita, mais ce dernier fut interrompu dans sa copieuse « beuverie » par l'arrivée subite du propriétaire du vin qu'un douanier vigilant avait envoyé quérir.

Les deux buveurs furent déférés au parquet, de même que le jeune P. J. B. qui lui s'était contenté de regarder et était resté sur sa soif.

Douanes

Ont été nommés commis des douanes et régies de 4e classe en Indo-Chine, MM. Paoletti, ex-sergent au 1er étranger, et Manfredi, adjudant au 4e tirailleurs tonkinois.

LE DOCTEUR PAUL GUERRIERI donnera, *mardi, 5 juillet prochain*, des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, du cuir chevelu, maladies vénériennes et maladies générales, *4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page)

A louer

Un appartement au 1er étage, avenue Carnot, 4.

A vendre

Pour cause de départ, divers meubles. S'adresser, rue de l'Opéra, n° 33.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE — Les membres participants sont avisés que les 3 et 10 courant, aura lieu la perception au siège social, de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 12, au 2e.

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Adhésions de nouveaux membres. — Questions diverses.

Le Secrétaire, Astarita.

ETAT CIVIL

Décès.

Thô Antoine, 7 mois, de Bastia.
Luciani Marie, 55 ans, de Bastia.
Ferretti Dominique, 4 mois, de Bastia.

VIZZAVONA

Cne HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00363

BOURSE DE PARIS

30 juin — 1er juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97,95 — 97,95
de 3 0/0 amortis. . 98,40 — 98 65
ex-coupon

Postes et Télégraphes

Ajaccio, 1er juillet.

MM.

Graziani Ange, facteur rural à Zicavo, est nommé facteur rural N. 2 à Borgo, par permutation avec M. Muracciole.

Muracciole Jules Antoine, facteur rural à Borgo est nommé facteur rural N.2 à Zicavo ;

Pinzuti Paul François, ancien militaire, est nommé, au titre de la loi du 21 mars 1905, facteur rural N 1 à Zicavo, en remplacement de M. Paldacci, retraité.

Torre Jacques, facteur rural à Ghisonaccia, est nommé facteur rural N. 3 à Sarrola-Carcopino, en remplacement de M. Guerrini.

Arrighi Jacques-Philippe, ancien militaire, est nommé au titre de la loi du 21 mars 1905, facteur rural N. 4 à Ghisonaccia, en remplacement de M. Torre.

Exequatur

Paris, 1er juillet.

L'exequatur est accordé à Monsieur W. F. Routley, vice-consul d'Angleterre, à Bastia.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Justices de paix

Paris, 1er juillet.

M. Filidori, ancien maire, est nommé suppléant de la justice de paix du canton de Lama.

AU MAROC

L'ENGAGEMENT dans la Chaouia

Paris, 1er juillet.

Nous avons relaté dans nos télégrammes, que, au cours de l'engagement du 13 juin, entre la colonne Aubert et la harka marocaine, 17 de nos combattants avaient été tués, dont 3 européens.

Parmi les morts se trouve le maréchal des logis Giuntini, du 1er Spahis, originaire de la Corse.

Drame Passionnel

ASSASSIN DE SES ENFANTS

Nancy, 1er juillet.

Le nommé Chauvin, chef d'une compagnie de haleur, rendu fou par l'abandon de sa femme, a massacré à coups de hache ses cinq enfants en bas âge.

Sa surexcitation passée, Chauvin, devenu conscient de l'horrible forfait qu'il venait de commettre, s'est suicidé d'un coup de rasoir.

Nouvelles Maritimes

Promotions

Paris, 1er juillet.

MM. les capitaines de frégate Paillet et Jourdon sont promus au grade de capitaine de vaisseau.

MM. les lieutenants de vaisseau Logoic, Rocque et Savidant sont promus au grade de capitaine de frégate.

MM. les enseignes de vaisseau Perrier, Rossel, Rivet, Charmettant et Roynaud sont promus au grade de lieutenant de vaisseau.

ENFIN !! JUSTICE EST FAITE

Le bandit Liabeuf A ÉTÉ EXÉCUTÉ CE MATIN

Paris, 1er juillet.

Ce matin à trois heures 47, l'ouverture de la justice a suivi son cours, sur l'aparche Liabeuf.

Dès l'aube, M. Deibler et ses aides s'occupent à monter la lugubre machine qui s'dère à quelques mètres de la prison de la Santé.

Un très important service d'ordre, que M. Lépine dirige en personne, est établi autour de la guillotine.

Puis se rendent sur les lieux, cent gardes républicains et deux compagnies d'infanterie qui forment face au public, le carré autour de la sinistre machine.

Malgré l'heure matinale et la pluie persistante, une foule énorme compacte et grossissant de minute en minute, devient de plus en plus houleuse et s'affirme menaçante.

Des exclamations malsonnantes à l'égard de la police se font entendre, et pendant que les magistrats pénètrant dans la prison pour réveiller le prisonnier, la foule autour de l'échafaud manifeste bruyamment et conspue la police.

VIOLENTES BAGARRES

Les manifestations autour de la guillotine prennent une allure inquiétante.

Des cris de : « Vive Liabeuf ! A bas la Police ! Mort aux v... ! Assassins ! » sont poussés.

Des projectiles de toutes sortes sont jetés sur les agents et les gardes municipaux qui essayent de maintenir la foule qui les déborde.

Soudain, l'ordre « chargez » retentit. Sabre au clair, agents de police et gardes républicains chargent.

De violentes bagarres se produisent, les spectateurs de plus en plus surexcités font pleuvoir sur les agents de la force publique, une grêle de pierres.

Trois coups de revolver sont tirés, l'inspecteur Orostani, reçoit une balle dans la gorge, qui le blesse grièvement ; on le transporte à l'hôpital, un autre inspecteur, M. Meulir, est également blessé à la main, un certain nombre d'autres agents reçoivent des blessures plus ou moins graves.

Enfin, les manifestants sont vigoureusement refoulés dans les rues avoisinantes et les abords de la guillotine complètement déb'ayés.

Liabeuf peut venir.

L'arrivée du condamné

Un roulement de tonnerre qu'accompagne tout cinquante gendarmes se fait entendre.

Les troupes mettent l'arme sur l'épaule, et les cavaliers sabre au clair.

A quelques mètres de la guillotine le fourgon s'arrête et Liabeuf en descend, d'apparence très calme.

Le condamné se tourne vers la foule et, devant la guillotine, déclare une dernière fois, que jamais il n'a été un souteneur.

Justice est faite

Les aides de M. Deibler poussent Liabeuf sur la bascule fatale.

Liabeuf a vécu.

Il est exactement 3 heures 47.

Lentement la foule s'écoule paisible, commentant l'exécution.

Visite aux blessés

M. Lépine, préfet de police, s'est rendu à l'hôpital Lariboisière où avaient été transportés les inspecteurs Orostani et Moulis, blessés au cours de l'exécution de Liabeuf.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérification des Pouvoirs

Au début de sa séance, la Chambre valide, sur simple lecture, un certain nombre d'élections.

La mutinerie du 240e de réserve

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation sur les incidents du 240e de réserve.

M. Hubert

député de Vouziers, monte à la tribune et développe son interpellation.

Il fait l'historique de la mutinerie des réservistes du 240e à Nîmes, mutinerie qui, dit il, aurait été évitée si le Ministre de la Guerre avait su prendre les précautions nécessaires.

L'orateur rappelle la demande, adressée au Ministre par le Maire de Nîmes, d'autoriser la municipalité à loger les réservistes dans les établissements communaux, aucune réponse n'est parvenue.

Il montre ensuite les malheureux troupiers faisant six kilomètres sous la pluie battante et, arrivés au camp, où ils croyaient pouvoir se reposer, ne trouvant au contraire, que de misérables paillasses toutes détrempées et garnies de poils pourris.

On comprend fort bien dans de semblables circonstances que la surexcitation se soit produite sur les réservistes et la manifestation, fort anodine du reste, qui en est résultée, n'est que la conséquence de la coupable incurie de l'administration militaire et le mauvais vouloir des bureaux.

L'orateur termine son discours en demandant au Ministre de la Guerre quelles dispositions il compte prendre pour éviter le retour de semblables errements.

M. Rougier

député des Deux Sèvres, monte, à son tour, à la tribune, et s'associe aux paroles du précédent orateur.

La sanction qui a frappé les auteurs de la mutinerie lui paraît disproportionnée à la manifestation, d'autant plus que cette mutinerie ne se serait pas produite, si l'on avait concilié les rigueurs du métier pour des gens ayant depuis plusieurs années quitté le régiment, avec les règles les plus élémentaires de l'hygiène.

Le Ministre de la Guerre

monte à la tribune pour répondre aux interpellateurs.

Le général Brun rappelle, à son tour, les faits qui ont produit, en leur temps, une si pénible impression.

L'administration militaire a peut-être fait preuve d'inertie, mais les réservistes ont manqué de discipline d'abord, de patriotisme ensuite.

Il félicite les officiers et sous-officiers qui ont arrêté les manifestants et les ont fait rentrer dans le devoir.

Les sanctions ont été en rapport avec la faute commise, le général Gallieni a jugé en chef sévère et juste.

Le Ministre de la guerre, ajoute, néanmoins, que toutes les dispositions seront prises à l'avenir, pour que de semblables incidents ne se reproduisent plus.

MM. Hubert et Rougier se déclarent satisfaits des explications que vient de fournir le Ministre de la guerre et prennent acte de ses déclarations.

Les Grandes Commissions

La Chambre doit sa séance ce renvoyant, au 12 juillet courant la nomination des Commissions.

La séance est renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation Crépin

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Crépin, sénateur de la Réunion, sur les troubles qui ont marqué les dernières élections dans les colonies et notamment dans l'île de la Réunion.

L'orateur demande au Ministre de vouloir bien ordonner une enquête et que des mesures énergiques soient prises pour éviter le retour de semblables procédés politiques.

Le Ministre des Colonies

promet qu'une enquête sera faite et que les faits dénoncés seront sanctionnés.

L'amélioration du port de Bordeaux

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à l'amélioration du port de Bordeaux.

Une longue discussion, à laquelle prennent part MM. Decrais, Thounens et Millerand, ministre des Travaux publics, a lieu à ce sujet, puis le Sénat ajourne la discussion à mardi.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés

par la Cie de Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris ses entreprises de travaux.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à les consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

Ch. CLÉMENT et Cie

Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.

Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.

Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Bernex, en tous dessins.

Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS !

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés *à des prix défiant toute concurrence*.

N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

Dépôt spécial

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, estomac, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés la Carte Vichy Lardy et Lardenoit.

Manufacture de Toile et Linge de table

Fabrique de lingerie fine à la main

Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

Les envois sont faits franco

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS

A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE sous répétrons qu'il n'y a ni cune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes. Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les affections considérées comme incurables ; nous ne pouvons en donner de meilleures preuves que de citer les propres mêmes de ceux qui, l'ayant employée, attestent bien haut son mérite.

... Monsieur, — Depuis six ans j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras si les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, dépuratifs de toutes sortes « sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois et sans quitter mon travail, j'ai obtenu entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection

Victor LECHEIN, 32, rue de Morphy, Reims, (France)

Le traitement est simple facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe en relief dans le verre ».

Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 10, à Ajaccio Pharmacie Guidicelli.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poterie en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie.

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

DEMANDEZ AU

GRAND BAR SOAVI

CAFÉ EXPRESS

BASTIA

Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch

Une *Oxygénée Cusenier*

Verte ou Blanche

La première marque du Monde

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.

QUI INDIQUE TOUT POUR

Edition périodique soigneusement tenue à Jour.

France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.

A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi Maria, Raffalli à Corte, Pedoval à Ille-Calvi, Negroni, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire

LA VIE A LA CAMPAGNE

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX Des PRODUITS Des PLAISIRS de la Campagne

En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS

Essai d'un Spécimen : 0 fr. 25

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

BON pour un abonnement d'essai de 3 mois à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de : fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Le Directeur gérant

J. F. BELLACCI

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 181 — DIMANCHE 3 JUILLET 1910

00364

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. CYLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	20 fr.	10 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, se reporter au tarif en vigueur.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 12 m.

Dernier quart., le 29 — Nouv. Lune, le 6.

Fête d'Aujourd'hui : Précieux Sang.

Fête de Demain : Saint Oslo

2 JUILLET

PATOCHE

CONTE DU DIMANCHE

— Hue ! Pouliche !

Le fiacre courait sur le pavé raboteux de la rue d'Estrées, dans un tremblement de vitres, et le fouet du cocher claquait joyeusement dans l'air sonore du matin.

Assis sur le devant de la voiture, je regardais l'automédon à la dérobée.

Comme il représentait bien le type accompli du cocher de fiacre ! Ventre respectable et largement étalé sous la capote verte à boutons métalliques ; favoris grisonnants sur des joues couperosées, en plein bourgeonnement, chapeau de toile cirée posé sur la tête comme une tour de Pise ; courte pipe à demeure dans la bouche : rien n'y manquait. Et à son air blasé de vieux brûle-pavés, on devinait qu'il devait en avoir vu de toutes les couleurs.

Je ne pus m'empêcher de lui en faire la remarque.

— Si l'on pouvait feuilleter votre vie comme un almanach, on y trouverait de drôles d'histoires, pas vrai ?

Le bonhomme rigna malgrement de l'œil en regardant de haut l'horizon, comme pour y suivre encore une longue suite de souvenirs qui s'en vont ; un large sourire s'épanouit sur sa face rubiconde ; il répondit en mâchonnant le tuyau de sa pipe :

— Tête de bourrique ! vous l'avez dit, elle est bourrée jusqu'aux oreilles, la cervelle du père Trotillard.

Si j'avais le talent d'écrivailler comme il y en a, j'en raconterais des vertes et des pas mûres.

— Bah, à défaut de plume, n'avez-vous pas une langue ?

— Oui, et je la prétends même bien pendue.

— Comme celle de tout bon cocher de fiacre.

— Juste.

— Alors, racontez-moi quelque aventure savoureuse dans votre sapin. Ça distraira un peu des longueurs de la route.

— Tête de bourrique ! vous me la fichez à l'oseille. Savez-vous que je n'ai pas pour habitude de rouler les gens et de les distraire en même temps ?... Dessèche le gosier que de raconter ses aventures.

— Qu'à cela ne tienne, quand il sera trop sec on l'arrosera un brin. Les marchands de vins ne sont pas là pour être regardés la langue pendante.

Dans ces conditions, on peut être aimable avec les clients.

Après un coup de fouet sur le dos de la bête :

— Tiens, mon neveu, je vais vous en raconter une plaisante, c'est à faire rire un cheval.

Je stationnais sur la place St-Michel, quand un vieux monsieur en habe se précipita vers ma voiture. Il tirait par la main une sexagénaire qui soufflait comme trente-six mules, sous une charge de bagages.

— Gare St-Lazare, et un coup de fouet, s'écria-t-il, nous sommes en retard !

— Faites monter Patoche sur le siège, ajouta la dame soufflante, et veillez à ce qu'il ne lui arrive aucun mal ; vous serez payé largement.

Vieux et vieille tombent sur les banquettes en « cent kilos » ; la portière se referme ; Pouliche part à fond de train.

Devant le Théâtre Français, j'aperçois Patoche, mon ami d'enfance.

Il flane, un paquet de prospectus à la main, pas trop tiércot avec sa jaquette râpée jusqu'à la corde et tellement affamée que la dernière à l'air d'une queue de cheval.

Faut vous dire que Patoche n'a pas eu de chance dans la vie de ce monde, la faute à ce qu'il a épousé une de ces pimbêches comme il y en a tant au jour d'aujourd'hui, qu'on n'a pas un radis à se mettre sous la dent et qu'est attifé la même chose que des marquises. Celle à Patoche ne savait même pas coudre un bouton ni tremper une soupe, mon bon monsieur. Et dame, la maison qu'il tenait de ses parents, le coin de terre, les économies, elle s'est tout fichu sur le dos, qu'c'en était un scandale dans le pays.

Tant et si bien que mon pauvre ami en est réduit à distribuer des prospectus pour un marchand de moutarde.

Donc, pour en revenir à mon histoire, ayant rencontré Patoche, j'arrête ma voiture et l'invite à monter.

Et comme il fait l'étonné :

— Dépêchons-nous ! que je lui crie, le train va partir !

Le voilà sur le siège, à côté de moi, je le fusille de questions.

— Tu es donc entré chez ces vieux *rossignols* en qualité de valet de chambre ? Est-ce qu'ils vont loin ? Au bord de la mer, probablement ? C'est égal, tu en as de la veine, la vieille t'a dans l'œil ; elle m'a recommandé de bien faire attention à ce qu'il ne t'arrive pas malheur. Ça vaut mieux que d'aller coucher sous le Pont-Neuf, hein ?

Mais Patoche s'étonne de plus en plus ; il dit ne pas connaître mes clients et se demande où je veux en venir.

Je lui réponds que je n'y comprends rien moi-même, puisqu'il n'est pas le domestique de mes clients. Qu'en tous cas, ces derniers l'ont en estime, et qu'il a intérêt à faire avec eux une ample connaissance.

Patoche en arrive à penser que le vent a tourné enfin en sa faveur, et il bénit le hasard qui va lui permettre de refaire sa petite vie. Il achètera une autre maison avec un coin de jardinet. Et il aura des poules, des lapins, un faisan doré. Il en tient surtout pour le faisan doré : sa marotte, quoi. Mais jamais il ne reprendra sa gredine de femme, qui l'a planté là quand il n'a plus eu le sou. Ah ! mais non !

Tout en causant, nous arrivons à la gare St-Lazare.

Je fais l'anguille entre les nombreuses voitures qui s'entre-croisent dans la cour, et me voilà arrêté sous la grande horloge.

Déjà le monsieur en gibus a ouvert la portière.

Il saute à terre, déménage ses colis, et facilite la descente de sa grosse dame qui s'écrie, en dévisonlant autour d'elle ses yeux en boules de loto, nichés dans des poches de graisse :

— Patoche !... Viens, mon mignon, viens, mon chéri...

— Voilà ! madame, répond mon ami en sautant du siège.

Et s'empressant, le chapeau à la main, la bouche en cœur :

— Je n'ai pas l'honneur de connaître madame, mais madame me permettra de la remercier...

— Monsieur, interrompt aigrement la cliente, vous vous trompez, je ne sais qui vous êtes...

Puis à moi, les regards en coups de pistolet :

— Allons, cocher, où est mon chien ?

Je reste figé sur mon siège. Pais, la voix cassante :

— Mais je ne l'ai pas vu votre chien. Vous m'avez dit seulement de faire monter Patoche ; je l'ai rencontré devant le Théâtre Français, il est monté, et le voilà !

— Elle est raide, répliquent en chœur les vieux *rossignols*. Mais, Patoche, c'est notre chien !

— Alors, fallait le dire. Je n'ai pas précisément l'habitude de rouler les chiens !

Et me montant :

« C'est un *sapin* que je conduis, ce n'est pas une niche ! »

Du coup, mon bonhomme, ça été de l'huile sur du feu.

La vieille s'est mise à m'en dire en veux-tu en voilà, avec des larmes, avec des cris, mais des cris tellement aigus, qu'en aurait dit que c'était d'un goret qui a la queue prise dans une porte.

Et tout d'un coup, v'lan, la voilà sur le dos en proie à une crise de nerfs.

Il y avait déjà pas mal de monde autour de nous. Ce fut bien le reste. Il en arrivait de tous côtés, une vraie fourmilière.

« Faut pas la laisser là, cria un portefaix en prenant sa cliente par un bras. »

D'autres personnes de bonne volonté la saisirent par l'autre bras, par les jambes, par la tête, et on la transporta cahin-caha, rue d'Amsterdam, chez un pharmacien.

Mais le comble, c'est que son conjoint était resté là à m'accabler de sottises.

Et ne le voilà-t il pas qui me demande m'il a francs du dommages-intérêts !

« Paye-moi d'abord ma course ! que je lui réponds en brandissant le manche de mon fouet. »

Intimidé il me jette deux francs et s'élance vers un agent qui arrivait lentement, en bon dernier, sur le théâtre du drame.

Pensez si je rentai là !

Un coup de fouet cingla Pouliche, et je descendis la rue du Havre à fonds de train, toujours en compagnie de Patoche qui me traitait d'imbécile, d'idiot, de ramolli.

Sur ces parolles, le père Trotillard arrêta sa voiture devant un marchand de vin.

Et me frappant sur l'épaule, avec un coup d'œil significatif :

— Tête de bourrique ! accentua-t-il, j'ai rudement soif !

Sylvain DÉGLANTINE.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Propos d'actualité

En Espagne

Ce n'est pas une réforme, c'est une véritable révolution qui s'apprête de l'autre côté des Pyrénées, et la France républicaine, la plus proche voisine de l'Espagne, est, plus que toute autre nation, intéressée à son succès.

Le ministère libéral Canalejas, d'accord avec le jeune roi Alphonse, est enfin décidé à secouer le joug des moines et de Rome, et, selon son expression pittoresque, « à ouvrir à l'Espagne une fenêtre sur l'Europe. »

Pays de vie enclose et mystique, l'Espagne très catholique, qui fut autrefois maîtresse de la moitié du monde, est tombée au dernier rang des puissances européennes : elle est la seule dont le commerce n'augmente point, dont l'industrie demeure stagnante. Or, le roi Alphonse voudrait faire participer son pays à la vie et au progrès modernes, et il s'est rendu compte que, pour cela, il fallait commencer par alléger le poids mort des cloîtres et des couvents.

Ceci paraît, en Espagne, une chose énorme, inouïe, irréalisable. Pensez donc, le président du Conseil ose parler d'égalité et de liberté pour les cultes, de paiement des impôts par les congrégations comme par tout le monde. C'est l'abomination de la désolation, et déjà le Vatican menace la fille cadette de l'Eglise d'une rupture diplomatique, comme cela a déjà eu lieu avec la fille aînée, la France, qui, du reste, ne s'en porte pas plus mal pour cela.

Les congrégations ont jusqu'ici pullulé, en Espagne, en toute liberté ; elles y sont venues de Cuba, des Philippines, de France, de partout, comme en un pays de cocagne, taillable à merci.

Quant à la religion catholique, elle est religion d'Etat ; la rue, la police, toutes les écoles lui appartiennent ; ses ministres siègent de droit au Sénat. Les autres cultes ont tout juste le droit de se taire et de se cacher ; toute manifestation extérieure leur est interdite par la Constitution de 1876, et ce texte est interprété de si libérale façon que les temples protestants n'ont pas le droit d'ouvrir une porte sur la rue : une porte est une manifestation extérieure du culte.

48. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit

par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XV

PALLIATIF

— Pensez-vous, mademoiselle, qu'en interrogeant votre frère j'obtiendrais quelques renseignements utiles sur cette affaire, qui m'intéresse beaucoup ?

Le visage de Geneviève durcit ; elle hésita un instant, puis répondit lentement :

— Je ne le crois pas, monsieur. Marius avait quitté M. Richelieu avant le crime. Et s'il ne l'avait pas quitté, ce serait la même chose : il se serait sauvé devant un couteau comme il se sauve devant une locomotive. Et il ne l'envoierait pas. Tout le monde n'est pas brave comme vous, monsieur.

Sur le quai, deux matelots se disputaient.

L'un accusait l'autre d'avoir détaché sa barque, amarrée au brise lames, et de l'avoir ramenée à quai. Le second protestait énergiquement. Des pêcheurs faisaient cercle. Lavardac s'approcha de groupe,

— Je te dis que je n'ai pas touché à ton canot, (il prononçait canott), gesticulait l'accusé.

— Je te dis que je ne veux pas qu'on y touche, criait l'autre.

Et la discussion aurait pu durer longtemps si l'un des témoins n'eût tranché la question en disant tout à coup :

— C'est pas un d'ici, qui a touché à ce canott. Regardez-moi ce nœud. Y a pas un de nous pour en faire un comme ça. C'est un demi-matelot ; c'est un terrien, qui a fricoté ça.

René Lavardac ajouta une note à celles qu'il avait déjà dans la mémoire.

CHAPITRE XVI

CONFIDENCE « EN EXTRÊMIS »

Marthe, cependant, était montée à la chambre du scaphandrier, où elle entra sans bruit. Le vieillard était étendu, les yeux clos, et son visage n'était pas beaucoup moins blanc que l'oreiller sur lequel il reposait. Il y avait auprès de son lit une sorte de secrétaire, de modèle très ancien, et derrière ce meuble un paravent destiné à abriter le blessé contre l'air marin, entrant librement par la fenêtre ouverte. La pièce était petite et un peu trop encombrée ; le père Jérôme y avait accumulé les souvenirs de toute son existence ; on y sentait la sollicitude de l'homme qui s'est installé quelque part pour n'en jamais bouger, pour y vivre, et pour y mourir. Une jeune femme, très fraîche de teint, souriante et assez jolie, se tenait près de la baie donnant sur la mer. C'était une des infirmières envoyées par le chirurgien pour soigner le père Jérôme.

Elle était de service pendant le jour, et l'autre pendant la nuit. Elle occupait cette chambre de mourant avec la sérénité que fait par donner l'habitude d'observer la souffrance, et qui est un bienfait, d'ailleurs, les sens chargés de malades graves ayant besoin de tout leur sang-froid. Elle vit la première entrer Marthe, et lui fit signe de s'approcher.

— Votre père, lui dit-elle à voix basse, a manifesté le désir de causer avec vous de choses confidentielles. Je n'ose pas l'en empêcher, parce qu'une contrariété, en ce moment, pourrait lui faire du mal. Et il est, en ce moment, beaucoup mieux, depuis tout à l'heure, et presque sans fièvre. Mais arrangez-vous pour qu'il parle le moins possible puisque le médecin l'a défendu.

— Soyez tranquille, répondit Marthe.

Et elle s'en fut doucement s'asseoir auprès du lit, dans l'embrasure du paravent, tandis que l'infirmière sortait de la chambre. Jérôme R. choisit resta quelque temps encore les yeux clos, complètement immobile, et respirant vite, d'un souffle pénible. Puis son regard se porta vaguement sur Marthe, et une expression de lointaine détresse pendant quelques instants sur son visage ravagé par la souffrance.

— Ah ! c'est toi ? murmura-t-il.

— Oui, père ; c'est moi. Ne parle pas trop. Tu te sens mieux, n'est-ce pas ?

— Oui... beaucoup mieux. Je crois que je m'en tirerai... Mais je souffre...

— Ne te fatigue pas. Réponds-moi par oui et par non, si tu le peux. Tu as désiré me parler ?

— Oui.

— Confidentiellement ?

— Oui.

— Pour des affaires importantes ?

— Oui.

— N'est-il pas possible de remettre cette conversation à un peu plus tard, quand tu seras guéri ?

— Non, Marthe, répondit le vieillard dans un effort, car j'espère guérir, mais je n'en suis pas certain et tout est dans les mains de Dieu

— Oh ! tu guériras, père !

— Je le désire, mon enfant, car j'ai besoin de vivre encore, pour toi. Mais la précaution que je veux prendre ici ne me tuera pas, et il est bon que tu apprennes aujourd'hui un secret qui t'aiderait à te défendre, si après moi tu étais persécutée.

— Persécutée !.. Un secret !.. dit Marthe, qui s'alarmait déjà.

Mais le blessé dut se reposer avant de lui répondre, et sa tête livide retomba sur l'oreiller. La jeune fille attendit, en proie à des alarmes que l'on peut aisément imaginer,

— A boire ! dit enfin le scaphandrier.

Marthe lui versa d'une limonade qui se trouvait sur le secrétaire, et il poursuivit, après avoir avidement bu :

— Ne t'effraye pas... Prends les clefs qui sont sous mon oreiller. Ouvre le dernier tiroir de gauche du secrétaire, devant toi.

Richelieu dut s'arrêter encore. L'effort qu'il faisait pour parler le fatiguait visiblement. Marthe le supplia encore de remettre à un autre jour la confidence qu'il lui voulait faire. Il refusa d'un regard obstiné.

— Prends ce que contient ce tiroir.

La jeune fille en tira un petit paquet triangulaire, enveloppé de papier blanc.

— Développe.

Elle obéit et mit à jour le fragment de plaque funéraire que Richelieu trouvait au fond de l'eau, quelque temps auparavant, et qu'il conservait avec soin. Quant au papier qui l'entourait, il était couvert d'un dessin grossier, tracé par la main inexpérimentée du scaphandrier, et représentant tant bien que mal une coupe de la falaise, de barre aux huîtres, du brise lames, et montrant l'emplacement exact où l' « Isis » avait coulé, au début du mois précédent. Le tout était imparfait, mais clair.

— Regarde, dit encore le scaphandrier.

(A Suivre).

GRAND BAR SOAVI

Café Express

Chocolat Express

Le mal, comme on le voit, a pris des proportions redoutables. En essayant de l'enrayer, Alphonse XIII entreprend une rude tâche. Il faut souhaiter qu'il la mènera à bien.

A. Capello.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la 1re partie de l'ordre du jour de M. Hesse, dans l'interpellation relative à la politique générale du Gouvernement, et ainsi conçue :

« La Chambre, fidèle à la politique traditionnelle du parti républicain, approuvant les déclarations du Gouvernement et confiante en lui..... »

Nombre de votants	325
Majorité absolue	263
Pour l'adoption	404
Contre	121

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Scrutin sur la 2e partie, ainsi conçue :

« ... pour continuer l'œuvre de réformes des trois précédentes législatures, pour pratiquer une politique d'action laïque, pour faire voter rapidement l'impôt sur le revenu, pour poursuivre, avec une majorité composée exclusivement de républicains décidés à faire aboutir ces réformes, l'œuvre de progrès démocratique et social, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants	451
Majorité absolue	226
Pour l'adoption	371
Contre	80

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Adriani, Balesi, Landry, Pierangeli.

A voté contre, M. Pugliesi-Conti.

Scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour.

Nombre de votants	513
Majorité absolue	257
Pour l'adoption	463
Contre	110

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 juillet, à 8 h. 1/2

Marche des Tireurs français,	Mouvat.
La Fête au Village Voisin,	Boieldieu.
Soirs las clas,	Rosas.
Le Jongleur de Notre Dame,	Massenet.
Sifflet Pierrettes,	Papy.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

UN SUCCÈS CORSE
AU BARREAU DE PARIS

Nous apprenons avec un très vif plaisir, la nomination à la place de secrétaire de la Conférence des Avocats de Paris, de notre ami Campinchi, dont on n'a pas oublié les intéressantes études sur le Barreau Contemporain parues dans le *Petit Bastiais* en janvier dernier.

C'est là, on le sait, un titre fort envié, qu'on obtient au concours. Les avocats qui s'inscrivent pour être admis à prononcer les discours d'usage sont fort nombreux. Ils étaient, cette année, plusieurs centaines. Notre compatriote se voit attribuer, par la place qu'il a obtenue, le prix Bethmont, de cinq cents francs, et une médaille d'argent.

On se rappelle, sans doute, que M. Campinchi fut, à peine âgé de vingt-trois ans, élu président de l'Association générale des Etudiants de Paris, et que pendant les deux années qu'il passa à la tête de ce puissant groupement, il fut assez heureux pour mener à bien l'édification de la « Maison des Etudiants, » dont la réalisation si difficile avait été, avant lui, vainement poursuivie pendant vingt-cinq ans.

Tous nos compatriotes ne pourront que se réjouir de la flatteuse distinction dont est l'objet un des nôtres.

BASTIA
ÉLECTIONS
au Conseil d'Arrondissement

Canton de Terravecchia

Les élections au Conseil d'Arrondissement pour le canton de Terravecchia, ont lieu aujourd'hui, 3 juillet.

M. le docteur Emile Sari est seul candidat.

DÉCRET

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Président du Conseil, Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur et des Cultes,

Vu la loi du 22 juin 1883 ;

Vu les articles 5 et 12 de la loi du 10 août 1871 ;

Vu l'article 3 de la loi du 30 juillet 1874 ;

Vu la loi du 4 février 1909 ;

Attendu le décès de M. Valery Pierre, membre du Conseil d'arrondissement de Bastia (Corse) pour le canton de Bastia-Terravecchia.

Décrète :

Art. 1er. — Les électeurs du canton de Bastia-Terravecchia (Corse) sont convoqués pour le dimanche 3 juillet 1910 à l'effet d'élire leur représentant au Conseil d'arrondissement.

Art. 2. — Les Maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aurait lieu d'apporter des modifications à la liste électorale arrêtée le 31 mars 1910, publieront cinq jours avant l'ouverture du scrutin, un tableau contenant les dites modifications.

Art. 3 — Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 13 juin 1910.

AU PALAIS

Election du Bâtonnier

Le Conseil de l'Ordre des Avocats réuni, hier matin, en assemblée générale, pour procéder à la nomination du Bâtonnier, a élu à l'unanimité Me Joseph Ajaccio.

Nos félicitations à notre distingué collaborateur et excellent ami.

Le Conseil de l'Ordre

Ont été nommés membres du Conseil de l'Ordre :

MM. Alexandre Ubertin, Philippe Mattei, Sébastien de Caraffa et Sébastien Moretti.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Nous avons été heureux d'apprendre que M. Albert Fondacci, maître répétiteur au collège de Villefranche, a brillamment passé son examen de licence ès-lettres devant la Faculté de Lyon.

M. Albert Fondacci est le fils de notre excellent ami, M. J.-B. Fondacci, instituteur en retraite à Ile-Rousse.

Nous adressons au jeune lauréat nos plus sincères félicitations.

ZALANA. — Par jugement en date du 5 avril 1910, le tribunal de première instance de Corte a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Leoni Paul-François, époux de Lucie Pandolfi, né à Zalana, où il était domicilié en dernier lieu, disparu le 5 décembre 1881.

SAN LORENZO. — La famille Luciani, si honorablement connue dans tout l'arrondissement, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de M. Marius-André Luciani, commis à la direction des chemins de fer à Alger, qui s'est éteint dans son village natal, à l'âge de trente-huit ans.

M. Luciani a contracté dans le service la maladie qui l'a emporté dans toute la force de l'âge et malgré tous les soins dont il a été l'objet. Très apprécié des hauts fonctionnaires de l'Etat-Algérien il comptait autant de camarades que d'amis.

La population de San Lorenzo et des villages environnants a rendu hommage aux qualités du défunt en assistant à ses obsèques et en manifestant ses plus vives sympathies à ses frères et sœurs qui conduisaient le deuil.

Nous adressons toutes nos condoléances à MM. Antoine-Jules Luciani, ancien membres du conseil d'arrondissement, Pascal, Antoine-Jules et Stanislas Luciani, Quilicus, Christophe et Parquin Luciani.

CATTERI. — Par décret du 15 mai, sont attribués à la commune de Catteri, à défaut du bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Catteri et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la double condition, pour la commune, 1° d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance, 2° d'exécuter les charges maintenues par la liste publiée au Journal officiel du 5 mai 1909.

UNE CHARMANTE ARTISTE

Nous exposons dans les vitrines du *Petit Bastiais* quelques toiles des plus intéressantes dues au pinceau habile de notre exquise *conservella*, Mlle Marie Canquoin.

Ces études prises sur nature font découvrir chez leur gracieux auteur une âme vibrante, une conception très juste du Beau, jointes à un véritable amour de l'art. Les tons sont chauds, les impressions senties, les scènes vraies.

Nous sommes très heureux de féliciter chaleureusement Mlle Marie Canquoin que nous avons la bonne fortune de compter parmi nos dévouées et si aimables collaboratrices.

PICCOLISSA du *Petit Bastiais* montre qu'elle sait manier aussi bien la plume que le pinceau. Ses tableaux et ses « Impressions vécues » sont un vrai régal pour les délicats.

J.

Commission Sanitaire
de l'arrondissement de Bastia

Séance du 5 juillet 1910

I. Réclamation contre le mauvais état dans lequel se trouverait l'emplacement réservé à l'entreprise des travaux du port.

II. Nouvelle réclamation Guidoni contre le mauvais état dans lequel se trouverait toujours la rue de la Manutention.

III. Réclamation contre les odeurs nauséabondes qui se dégageraient des amas de pâtes existant dans la fabrique Sanguinetti, brûlée récemment, sise rue de l'Opéra, et constituant un danger pour la santé des habitants des maisons avoisinantes

IV. Réclamation contre l'état de malpropreté dans lequel se trouveraient les mansardes des immeubles 13 et 14 de la rue Colonella.

V. Affaires diverses.

LA DESTRUCTION
DU BANDIT SANGUINETTI

Nous avions annoncé dans notre numéro d'hier le départ pour Olmo du Parquet de Bastia, afin de procéder à un supplément d'enquête sur la destruction du bandit Sanguinetti.

Par suite de l'indisposition d'un magistrat, le transport sur les lieux a été renvoyé à une date prochaine.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 juin 1910.

Suivant l'exemple de Londres, notre marché manifeste aujourd'hui de meilleures tendances et les cours s'inscrivent, pour la plupart, en reprise sur la veille. Reste Française varie peu à 98 02. Fonds Etrangers en hausse, principalement les Russes et l'Extérieure à 95 85. Excellentes dispositions des Sociétés de Crédit : le Crédit Foncier s'inscrit à 880, le Crédit Lyonnais passe à 1.412. La Société Générale est recherchée à 731. Le Comptoir National d'Escompte est à 841. Son bilan au 31 mai fait ressortir un total des opérations sociales en accroissement d'environ 58 millions.

La Banque de Rome (Banco di Roma) reçoit actuellement les demandes de souscriptions aux 9 750 obligations 6 0/0 or 1re hypothèque de 500 frs de la Mexican Union Railway Cy au prix de 465 frs, les régions traversées par le rail sont riches tant au point de vue minier qu'au point de vue agricoles et constituent des éléments de trafic considérables et, par conséquent, des éléments de bénéfices pour la Société.

Le Sucre est calme à 5.435. Les valeurs de traction se raffermissent. Valeurs industrielles et de charbonnages russes en plus value. Légère reprise des titres cuprifères : Rio 1.648.

En Banque au comptant, la Batopilas Mining est en nouveau progrès à 52.50.

La Caisse des Rédevances se maintient ferme à 276.

On négocie à 90 frs l'action Castara Estates. Cette Cie possédera bientôt 200.000 arbres à caoutchouc qui commenceront à produire avant deux ans.

L'obligation 5 c/o Cherryvale Oklahoma est soutenue à 147. Un coupon semestriel de 6 frs 437 pour les coupures de 500 frs et 1.287 pour les coupures de 100 frs sera payé le 1er juillet.

Chemins Français en reprise.

Gazette Ajaccienne

Vétérinaire

M. Lesage Jules a été nommé vétérinaire départemental de la Corse, à la suite du concours qui a eu lieu le 6 juin à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

Avancement

M. Fratani, commis de l'hydraulique agricole à Casabianda, a été nommé commis principal de 4e classe à partir du 1er juillet 1910.

Postes

Mme Bassone, dame employée à Ajaccio, mensuale de la Caisse Nationale d'épargne, a été nommée receveuse des postes à Venaco, en remplacement de Mme Carli, appelée à Lenie.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 3 juillet, à 8 heures 1/2

La Viennoise, pas redoublé,	Kral.
Le lac des Fées, ouv.,	Aube.
Ballet de Faust,	Gounod.
Ballet in Maschera, fant.,	Verdi.
Montagnes et Vallées, valse,	Chic.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° à midi 26°5 + à 6 heures du soir + 22°. Maxima + 29°. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, q.q. nuages.

l'après-midi, id.

Promotion

M. le chef de bataillon Breton, breveté d'Etat-major, professeur adjoint à l'Ecole supérieure de guerre, vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel.

Notre distingué compatriote, qui est à peine âgé de 46 ans, est un des officiers les plus distingués.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Pharmacies

Ont été nommés pour l'année 1910, inspecteurs des pharmacies : M. Gentil, pour l'arrondissement de Bastia ; M. Pellizza, pour celui de Corte ; M. Chironi, pour celui de Sartene ; — et inspecteurs adjoints : M. Heunequin, commissaire central, pour l'arrondissement de Bastia ; M. Redoutey, commissaire de police, pour celui de Corte ; M. Lenglet, commissaire spécial, pour le département.

Nouvelles maritimes

M. le commissaire de 1re classe Rogeni, du port de Cherbourg, est désigné pour le *Pothuau*, division des écoles de canonnage.

Troupes coloniales

M. le lieutenant Franchi, du 2e tirailleurs tonkinois, passe au 4e rég. colonial.

M. le lieutenant Santelli, du bat. du Moyen-Congo, passe au 22e colonial.

M. le capitaine Fabiani, du 22e colonial, passe au 24e.

M. le lieutenant Grimaldi, du 3e tirailleurs sénégalais, est placé en activité hors cadre à la brigade indigène de la côte française des Somalis, Djibouti.

M. le médecin aide-major de 1re classe Franceschetti, attendu de Madagascar, est affecté au 4e colonial à Toulon.

Carnet mondain

Mercredi matin, à la première heure, a été célébré, en l'église Sainte-Marie, le mariage religieux de Mlle Marie Gallignani, appartenant à une honorable famille du faubourg Saint-Joseph avec M. Ernest Orange, ancien militaire du 163e régiment d'infanterie, originaire du Vaucluse où ses parents sont des commerçants très estimés. La fête a été très intime. Après un copieux repas et une promenade à l'étang de Biguglia, chacun s'est retiré content de cette modeste mais agréable journée.

Nos compliments aux deux époux ainsi qu'à leurs familles.

Dans les finances

M. Faberguettes, percepteur à Fayence, est nommé à Tavernes, 3e classe.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, place d'Armes.

LE DOCTEUR PAUL GUERRIERI donnera, *mardi, 5 juillet prochain* des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, du cuir chevelu, maladies vénériennes et maladies générales, 4, *boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

A louer

Un appartement au 1er étage, avenue Carnot, 4.

A louer

A louer, à Venaco, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 3 et 10 courant, aura lieu la perception au siège social, de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 12, au 2e.

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Adhésions de nouveaux membres. — Questions diverses.

Le Secrétaire, Astarita.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — A cause de l'élection au Conseil d'arrondissement, la recette de la 69e section des Prévoyants est renvoyée à une date ultérieure.

ETAT CIVIL

Naissances.

Lanata Pierre-Paul. — Valery Marie-Elisabeth.

Décès.

Icard Amédée-François, propriétaire, 70 ans, de Grasses (Alpes-Maritimes).

Thô Etienne, 7 mois, de Bastia.

A VENDRE

des marques de fabrique

déposées par Ficaja, pharmacien

Duvat Cyrnos, Vin Cyrnos, Lait Cyrnos, Orezzine, Sel d'Orezza, Grains d'Orezza, Pastilles d'Orezza, Pilules d'Orezza, Comprimés d'Orezza.

Prix très réduits

par suite de décès et faillite

S'adresser à François MAESTRACCI, agréé, 12, rue Napoléon, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00365

SOURCE DE PARIS

1er juillet — 2 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.93 — 97.85

de 3 0/0 amortis. . 98.63 — 98.30

ex-coupon

AJACCIO
TERRIBLE DRAME de Famille

Six personnes blessées

Deux arrestations

Ajaccio, 2 juillet.

Ce soir, à 6 heures, un drame terrible, qui a mis en émoi la ville tout entière, s'est déroulé au numéro 5*bis*, de la rue Fesch

La genèse de ce drame est une querelle entre femmes, qui avait éclaté ce matin entre Mme Andreani et sa fille. Mme Frigara, dans la rue du collège, à propos d'intérêts.

Cet après-midi la dispute recommença ; divers horions furent échangés et les spectateurs, après s'être un instant divertis à ce pugilat entre mère et fille, séparèrent les belligérantes.

On était loin de se douter que cette altercation plutôt drôle devait finir dans le sang.

Ce soir, à 6 heures, lorsque le cantonnier Andreani revint de son travail, sa femme le mit au courant de la dispute qu'elle avait eue le matin et l'après-midi avec sa fille.

Fou de colère, Andreani s'arma d'un long couteau de boucher et d'une hachette, fit irruption dans l'appartement habité par Frigara, et frappa à tort et à travers, blessant plus ou moins grièvement toutes les personnes qui se trouvaient dans la maison.

Voici les noms des blessés :

Baptiste Frigara, 5 mois, coups de couteau aux bras et à la poitrine ;

Ignace Pieri, blessures au visage et à la poitrine,

Louise Frigara, 14 ans, diverses blessures, son état est très grave ;

Marie-Dominique Frigara, coup de hache à la figure ;

Marguerite Frigara, 40 ans, coup de hache à la tête, blessure heureusement peu grave.

Tous ces blessés ont été soignés dans les pharmacies Guiderdoni, Lanfranchi et Benedetti.

Dès que la nouvelle fut connue, M. de Roccaserra, substitut du procureur de la République, et le commissaire spécial se sont rendus sur les lieux. MM. les docteurs Giovanti, Viacava et Guérin accompagnaient les magistrats.

Andreani fut mis immédiatement en état d'arrestation. Il se laissa amener sans résistance.

Sembolo, pendant que l'on conduisait Andreani au poste de police, Baptiste Frigara, père des blessés, bousculant les agents qui encadraient Andreani, porta à ce dernier un coup de couteau qui ne le blessa que légèrement.

Baptiste Frigara fut, lui aussi, immédiatement arrêté.

La police a procédé également à l'arrestation d'Andreani Paul, fils du précédent, et d'Andreani Angèle, sa fille.

Le parquet s'est rendu, aitôt après le constat, au commissariat de police et y a procédé à l'interrogatoire sommaire des prévenus.

La jeune Louise Frigara a été transportée à l'hôpital ; son état est désespéré.

Ce drame sanglant cause dans toute la ville une intense émotion.

Le Gagnant du Million

L'heureux gagnant du gros lot d'un million de la Loterie pour un groupement d'œuvres de bienfaisance s'est présenté aujourd'hui au Crédit foncier de France.

Le titulaire du numéro gagnant est le nommé Buissonjeaun, employé à la Compagnie des chemins de fer d'Orléans.

Il est marié et âgé de trente ans.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE EN AUVERGNE

Le départ de Paris

Paris, 2 juillet.

Le Président de la République a quitté Paris ce matin pour effectuer son voyage en Auvergne, différé jusqu'à ce jour, par suite des événements de Calais.

A neuf heures 45, le daumont présidentiel vient se ranger devant le perron de l'Elysée.

Le service d'honneur est fait par une compagnie d'infanterie ; deux escadrons de dragons, armés de la lance, sont massés devant la grande grille du palais présidentiel, attendant le départ du chef de l'Etat qu'ils doivent escorter jusqu'à la gare.

A dix heures, le Président de la République prend place dans un daumont, ayant à ses côtés M. Briand, président du Conseil, et en face M. de Ramoudou, secrétaire général de la Présidence.

Le général Brun, ministre de la Guerre, et M. Cachery, ministre des Finances, qui accompagnent M. Fallières dans son voyage, suivent dans une seconde voiture ; d'autres voitures suivent.

Le cortège, escorté de dragons, se rend à la gare de Lyon.

Sur tout le parcours, des cris de : « Vive Fallières » se font entendre, et l'on arrive rapidement à la gare à dix heures 15 minutes.

Sur les quais, le Président de la République est reçu par MM. Mollard, directeur du Protocole, Clémental, Chamberlat, Chambige et Guyot Dessaigne, députés du Puy-de-Dôme, qui suivent le Président en Auvergne ; enfin par tout le haut personnel de la Compagnie P. L. M.

Le train présidentiel est amené juste devant le salon d'honneur, artistement décoré de plantes vertes.

M. Fallières, après avoir serré la main aux personnes présentes, monte dans son wagon salon. A 10 heures 30 minutes, le train s'ébranle.

Le voyage présidentiel a commencé.

Arrêt à Gannat

A 4 heures 28 du soir, le train présidentiel entre en gare de Gannat, où pendant un arrêt de quelques minutes, M. Fallières reçoit le Conseil municipal.

A Clermont-Ferrand

A 5 heures 20 le train présidentiel arrive à Clermont-Ferrand, au milieu des plus chaleureuses ovations.

M. Fallières reçoit dans une salle, transformée en salon de réception, les autorités civiles et militaires.

Le Président de la République remet ensuite, sur la place de la Gare, les décorations de la Légion d'honneur et la Médaille militaire à l'armée.

Le cortège présidentiel se forme ainsi dès après et se dirige vers la préfecture où le Président de la République est descendu.

SŒUR CANDIDE
en liberté sous caution

Paris, 2 juillet.

M. Hubert du Puy, juge d'instruction, a entendu les derniers témoins cités dans l'affaire de l'Œuvre des Tuberculeux d'Ormesson.

Faisant droit à la requête de son défenseur, M. Hubert du Puy a signé aujourd'hui la mise en liberté provisoire de Sœur Candide, moyennant une caution de 50.000 francs.

SAUMUR
Epouvantable accident

Mort d'un Elève-Officier

Saumur, 2 juillet.

Un horrible accident dans lequel M. Raymond Renault, élève-officier, appartenant au 9e hussards, a trouvé la mort, s'est produit au manège de l'école de cavalerie, où l'on effectuait des exercices de sauts d'obstacles.

M. Raymond Renault faisait sauter la barre à son cheval, lorsque, soudainement, la bête se cabra et se renversa sur son cavalier.

L'infortuné hussard eut la poitrine écrasée et la colonne vertébrale brisée.

La mort a été instantanée.

AVIS DE DÉCÈS

(CORTE)

Mme veuve Françoise Monlaü, née Chardon ; Mlle Marie Monlaü ; M. Pierre-Louis Monlaü, docteur en médecine ; Mme et M. Pierre Monlaü et leurs enfants ; Mme veuve Vincentelli, née Chardon ; Mme Vve Sabien Chardon et ses enfants ; Mme veuve François Chardon ; Mme et M. Benedetti, sous-préfet de Mirande, et leurs enfants ; M. A. Pellizza, pharmacien, et ses enfants ; Mme veuve Grassi ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Louise Monlaü

leur fille, sœur, nièce et cousine, décédée à Corte, le 1er juillet 1910.

L'enterrement aura lieu le 3 juillet 1910, à 10 heures du matin.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tollier, à Granajola (Orezza).

CAFÉ DES GOURMETS

Boulevard Paoli, 23

UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

à partir de 4 heures

GLACES

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie du Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

Saison Printemps-Eté 1910

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

VISITEZ LES MAGASINS

P. ROGIALLI, Tailleur

BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA

GRAND CHOIX D'ÉTOFFES

Françaises et Anglaises

Dernière nouveauté

Draps pure laine garantis

VESTONS DEVANTS INCASSABLES

Coupe impeccable — Façon très soignée

GRAND ASSORTIMENT

DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE

Prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes d'Alcool de Mentha de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique,

il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.

HORS CONCOURS PARIS 1900

GRANDS PRIX | Bruxelles 1904 | Milan 1906 | Liège 1905 | Londres 1906

EXIGER du RICQLÈS

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR

favori des

CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur

COULEUR NATURELLE

Il durcit et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou se tomber.

Il entre les préliminaires et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

Dépôt : Ets Cadillon, 26 Paris. Dépôt : 26, rue d'Enfer-Barrel, Paris.

MAISON GHILINI

BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA

PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR

NOUILLETTES AUX ŒUFS (garanties)

VERMICELLES — MACARONI

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en cours, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, *40, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez vivement compte de la rapidité de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

Savon Le CHAT

Extra Garanti Pur *Production* 100.000 Kilogr. par Jour

La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

CHEVEUX GRIS, BLANCS SAUVÉS Par la Henné Rabo

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.

Marseille, le 30 Novembre 1906.

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée. Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen. Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 16, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidendoni.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

DEMANDEZ AU

GRAND BAR SOAVI

CAFÉ EXPRESS

BASTIA

Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch

Une *Oxygénée Cusenier*

Verte ou Blanche

La première marque du Monde

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie.

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

N'ALLEZ PAS EN CORSE

SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cent.

Adresse générale régulièrement tenue à jour. Prix : 50 cent. — Abonnement d'un An : 5 fr. 50.

A. CLAVEL, Editeur, 45, rue St-Lazare, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

Dr A. POURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Rellecilli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scapelli, Cours Napoléon, à Ajaccio.

CONSULTATIONS AVOCATS

Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Cessions, Arrangements, Recouvrements litigieux.

Etude MAESTRACCI Agréé

12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)

contre Trois Francs

LA KABILINE

Véritable Teinture des Marques

LA KABILINE

Pour rendre neufs les Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Existe dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

La Paquet : 40 Centimes

FAITES PONDRE LES POULES

Notice interessante adressée par lettre aux personnes qui en font la demande

2.500 OEUFS par an pour 12 poules

NOTICE gratis et franco Nom, Prénoms, Profession, Adresse à PIEDMONT (Alpes-Maritimes)

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Cedratine

LA PLUS EXQUISE LA PLUS DÉLICIEUSE LIQUEUR DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

Le Directeur-gérant J. B. MATTEI

Imp. Olagnier.

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT

Pour BASTIA et CORTE

M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 182 — LUNDI 4 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00366

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)

Lever, à h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.

Dernier quart., le 29 — Nouv. Lune, le 6.

Fête d'Aujourd'hui : Saint Oulo.

Fête de Demain : Sainte Dominique.

3 JUILLET

CONFIANCE AU GOUVERNEMENT

C'est par une belle péroraison de M. Briand que s'est terminé le débat *de trois semaines sur la politique générale* ; et c'est aussi, comme il fallait s'y attendre, par une quasi-unanime manifestation de confiance des Républicains de la Chambre au Gouvernement.

404 voix contre 121 ont consacré la victoire du président du Conseil, en des termes ne laissant prise à aucune équivoque. La Chambre a déclaré, dans son ordre du jour, vouloir « demeurer fidèle à la politique traditionnelle du parti républicain, » et elle a confié à M. Briand le soin de la conduire dans cette voie.

Pour conquérir la majorité, dont quelques fractions, guidées par MM. Berteaux et Cruppi, étaient demeurées jusqu'au dernier moment hostiles, le président du Conseil a prononcé un discours franc et courageux, qui est appelé à un grand retentissement.

Avec une réelle indépendance d'esprit, il a exposé des vues tout à fait personnelles *sur la façon dont il entend gouverner*, et cette méthode, qui a d'abord surpris par sa nouveauté, a ensuite rallié tous les suffrages.

Quelques-uns, *en effet*, dont M. Berteaux fut l'éloquent porte-parole, estiment que la bataille pour la République est loin d'être terminée, se refusaient à déposer les armes ; ils refusaient surtout d'accepter pour collaborateurs, dans l'œuvre républicaine, les membres de l'aile droite du parti républicain : *les progressistes*.

M. Briand, au contraire, pense que la victoire de la République est complète et définitive ; il sait bien que les mots de liberté et de justice ont été diversement interprétés au cours des batailles passées, il sait *même que ces mots ont été exploités* contre les républicains ; mais il croit que désormais ces mots ne peuvent avoir qu'une seule acception, et que, par conséquent, l'union *peut se faire entre tous les républicains* pour mener à bien la grande œuvre sociale et économique qui doit être profitable à tous.

Comme on le voit, les deux méthodes étaient nettement tranchées ; elles avaient l'une et l'autre, pour les défendre, des orateurs d'une rare habileté, jouissant d'une égale autorité ; aussi, la Chambre a-t-elle assisté à un magnifique tournoi oratoire, et jusqu'au dernier jour on put se demander de quel côté serait *la victoire*.

C'est M. Briand qui l'a emportée. En faveur de son idéal de gouvernement « pour tous et par tous, » il a su trouver des arguments irrésistibles :

« Vous n'êtes plus, messieurs les républicains, a-t-il dit, un parti d'opposition, vous êtes le parti de la République ; et parce que vous êtes les plus forts, parce qu'entre vos mains sont placés tous les ressorts du pouvoir, vous devez exclure de votre politique *la passion*.

» Il arrive un moment où, la bataille terminée, c'est le devoir du parti qui triomphe de regarder le champ de bataille et de faire tous *ses efforts pour que la victoire ne* soit souillée par aucun excès.

» C'est là minute difficile, où commence pour le commandant d'armée un rôle pénible, ingrat : les troupes ont donné l'assaut, mais elles ne sont pas arrêtées ; la victoire est acquise, mais l'élan se prolonge ; ce sont alors, chez les combattants, des pensées de rancune, de représailles ; ils rêvent d'une victoire plus complète, d'un anéantissement plus absolu de l'ennemi... C'est le moment où le chef qui respecte son armée et veut d'elle une victoire sans tâche, doit se jeter entre les combattants et crier aux vainqueurs : « Assez, n'allez pas plus loin. »

L'avenir montrera jusqu'à quel point cette mansuétude pourra se prolonger : d'ailleurs, M. Briand *s'empresse d'ajouter que si la lutte* doit recommencer, il sera le premier sur la brèche, prêt à la défensive.

Après cette déclaration de principe, M. Briand *a précisé le sens* des réformes annoncées dans la déclaration ministérielle. Le Gouvernement veut d'abord la réforme électorale, et il demande qu'on l'aborde sans tarder. Mais ce qu'il souhaite, « c'est qu'on n'aille pas à la discussion avec le parti-pris de tel ou tel système et qu'on aboutisse à une réforme conforme à l'intérêt du pays tout entier. »

La réforme administrative viendra ensuite, mais le projet du gouvernement *ne sera déposé qu'après les* vacances, à raison de certains renseignements dont il veut d'abord s'entourer.

En ce qui concerne le statut des *fonctionnaires*, M. Briand *se sépare* nettement des socialistes qui voudraient voir octroyer le droit syndical et le droit de grève aux fonctionnaires. « S'ils veulent seulement, dit-il, sauvegarder leurs intérêts par l'association, on leur doit tout ; mais si ces associations doivent devenir *des entreprises contre l'Etat* et aboutir à la cessation des services publics, à la suspension de fonctions dont la continuation est d'un intérêt vital pour la nation, non, » — Voilà *les fonctionnaire avertis*.

Le président du Conseil attache un prix tout particulier au programme scolaire. L'école laïque doit demeurer intangible ; il faudra, de plus, la rendre effectivement obligatoire. L'école libre sera contrôlée, mais avec libéralisme, car « tout ce que l'on peut demander, précise M. Briand, c'est que l'enseignement ne soit pas un enseignement de polémique passionnée, dirigé systématiquement contre les personnes ou contre certaines idées qui tiennent à la conscience. »

Enfin, la réforme fiscale sera réalisée, tout en rassurant les citoyens contre toutes craintes injustifiées d'inquisition ou de vexations.

Dans toutes les parties de son programme, M. Briand a apporté le *même souci d'équité* et de libéralisme, et, pour le réaliser, il a fait appel, avec une belle crânerie, à l'adhésion complète, sans réserves, de tous les républicains unis : « Il *me faut, s'écrie-t-il, en terminant*, votre confiance entière et loyale ou pas de confiance du tout... Gardez-moi ou rejetez-moi ; mais si vous me gardez, gardez-moi tout entier, avec ma dignité, tel que je suis, avec les principes que j'ai exposés. C'es le seul moyen de me donner la force et l'efficacité dans l'action. »

La Chambre ne pouvait pas refuser son approbation à une telle attitude de chef de gouvernement. Elle l'a donnée pleine et entière. Maintenant *toutes les paroles nécessaires* ont été prononcées ; le terrain est déblayé et la situation nette. Nous attendons les actes.

C. des CORDELIERS.

Causerie Agricole

La Situation Agricole

En vain nous espérions le beau temps. Nous avons eu, la semaine dernière, sur toute la France, une forte dépression de température. On a relevé, dans les derniers jours de juin, les températures extraordinairement basses pour la saison, de 7 degrés au Puy-de-Dôme, 6 degrés au Ventoux, 2 degrés au Pic du Midi.

Ajoutez à cela la menace de crue de nombreux cours d'eau, grossis par des pluies continuelles : aussi la situation apparaît-elle bien peu favorable pour l'Agriculture.

Les foins sont abondants, mais la fenaison s'effectue presque partout dans de mauvaises conditions.

Dans le Midi, on moissonne. Dans toutes les autres parties de la France, sauf dans le Nord et en Normandie, la floraison des blés a été défectueuse, et l'on signale la désastreuse verse en Beauce, en Champagne, en Brie, dans l'Ouest, les environs de Paris, etc. Il faudra décidément compter sur une forte proportion de coulure, s'ajoutant aux dégâts de la rouille et du piétin favorisés par la persistance de l'humidité.

Les prix du blé se maintiennent élevés : à 25 fr., 25. Malgré que la récolte de 1910 paraisse devoir être encore franchement déficitaire dans son ensemble, on n'escompte pas généralement que ses prix soient dépassés au cours de la campagne qui va commencer.

S'il est vrai que le malheur des uns fait le bonheur des autres, la température peu élevée, qui est de mauvais augure pour la récolte des céréales, a été plus favorable à la vente des animaux de boucherie. A La Villette, le bœuf se vend couramment de 67 à 85 centimes, le veau de 62 centimes à 1 fr., le mouton de 0 fr., 78 à 1 fr., 10.

La hausse des alcools et des sucres continue. Rappelons que le bruit avait couru, il y a quelques mois, que la spéculation pousserait les cours de l'alcool jusqu'à 60 francs. Ce chiffre a été presque atteint la semaine dernière, avec 59 fr., 75.

Enfin, on signale, dans le vignoble, un retour offensif du mildew et de l'oïdium. Les viticulteurs feront sagement de profiter des éclaircies de soleil, pour donner au plus tôt, s'ils ne l'ont déjà fait, une seconde ou troisième tournée de sulfatage et de soufrage.

GEORGES BONNEFOY.

Ce que disent les Journaux

L'Action :

Sur la Situation Politique :

« En quoi le Gouvernement actuel, où figurent à côté de M. Briand d'anciens présidents de notre parti ou de nos congrès, comme Doumergue, Barthou, Troullot, Pichon, Ruau, Sarrault, en quoi ce Gouvernement d'action laïque et de démocratie a-t-il démérité ou pouvait-il effaroucher les radicaux socialistes de la Chambre ? On en serait *encore à se le demander si les* jeunes députés de notre parti, *représentés* par notre vice président et ami Paul Bonnelay *n'avaient fait eux mêmes* la réponse en proposant et imposant l'ordre du jour clair et loyal qui a déterminé la majorité d'action laïque et réformatrice de M. Briand. »

Paris-Journal :

« Les progressistes unis à la droite déter-

---

49 — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille DU SCAPHANDRIER

Roman inédit

par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XVI

CONFIDENCE « IN EXTREMIS »

Marthe regardait de toute la puissance de son attention, mais il lui fallait bien s'avouer qu'elle ne comprenait pas pourquoi ces objets étranges avaient été si soigneusement conservés, pourquoi son père les lui montrait dans une heure grave, et surtout en quoi ils pouvaient l'intéresser. Elle constatait cependant que la plaque de plomb portait son nom : « MARTHE », au-dessus des mots « Née » et « Morte ». Mais quoi, ce n'est pas d'elle-même qu'il pouvait être question, puisqu'elle était vivante encore.

— Ma petite fille, dit le scaphandrier de sa voix blanche et sans timbre, si je dois m'en aller bientôt, le bon Dieu saura que j'ai vécu en honnête homme, et que je n'ai jamais fait tort à personne.

— Père !..

— Laisse-moi continuer, pendant que j'en ai la force... A personne, sauf à toi, mon enfant, devant qui j'ai soutenu depuis vingt ans un mensonge, pour lequel tu me pardonneras, n'est-ce pas, puisque c'était par amour pour toi que je l'ai fait.

La tête de Jérôme Richelieu, qu'il avait soulevée pour prononcer ces dernières paroles, s'enfonça de nouveau dans l'oreiller ; le visage devint plus pâle encore, et deux grosses larmes jaillirent des yeux du vieillard, en proie à une dangereuse émotion. Marthe se leva, lui mit un baiser sur le front et s'écria, l'âme emplie d'angoisse :

— Père ! Arrête-toi, je t'en supplie. Je ne veux pas savoir encore ce que tu as à me dire et qui te fait tant de mal. Père !

— Il le faut, murmura le vieillard à l'oreille de la jeune fille. Ecoute-moi bien, Marthe. Quand tu étais toute petite, un homme et une femme t'ont apportée ici...

Marthe frissonna.

— Oui, pauvre enfant, poursuivit le blessé dont les forces diminuaient rapidement, c'est là le secret que je voulais te dire et qui me brûle le cœur, depuis quelques jours surtout. Je ne suis pas ton père, ou, si tu le veux, je le suis par l'amour et par la dévotion que j'ai librement accepté vouer à toi, mais je ne le suis pas par le sang. Pourras-tu me pardonner ? Pourras-tu m'aimer encore ?

— Oh ! père, s'écria Marthe dans un élan de tendresse où elle mit toute son âme, Et qu'aurais-je donc à te pardonner ? Do m'avoir élevée ? De m'avoir adorée ? De t'être chargé pour moi de soucis quotidiens et dont la vie t'avait dispensé ? De n'avoir jamais eu une pensée qui ne fût pour moi, un mot de tendresse qui ne fût pour moi, une attention, une prévenance qui ne fussent pour moi ? De t'être usé au travail pour que ton enfant adoptive ne manquât jamais de rien ? Oh ! père, il faudrait donc que je sois entièrement sans cœur et sans gratitude. Et puisque tu t'es demandé si je pourrais t'aimer encore après cette confidence, dis-toi bien que pour moi le père et la mère ne sont pas ceux qui m'ont mise au monde et qui m'ont abandonnée ensuite, mais celui qui a pris charge de moi, qui n'a considéré ni responsabilités, ni embarras, ni dépenses et dont ensuite le dévouement ne s'est jamais démenti une heure. Le père, le père adoré et vénéré, n'est toi. Quant aux autres, je n'ai même pas envie de savoir leur nom. Tu me le diras, si tu le juges à propos, mais je te jure de ne jamais te le demander. Ces gens-là me sont totalement indifférents ; ils n'existent pas pour moi ; jamais je ne surtirai le moindre désir de les connaître. Tu es ma famille, toute ma famille, et ta fille l'aimera toujours.

Jérôme Richelieu, les yeux mi clos, avait écouté avec un sourire de bonheur les paroles de Marthe. Mais ces paroles lui avaient en même temps procuré une émotion profonde, si qui se traduisait par une vive accélération des mouvements du cœur, infiniment dangereuse dans l'état de faiblesse où il se trouvait et en raison de la grande quantité de sang qu'il avait perdue. La jeune fille s'en aperçut et voulut une fois de plus lui imposer silence.

Merci... disait le scaphandrier, d'une voix à peine plus haute à présent qu'un souffle.

— Tais-toi, je t'en supplie, interrompit Marthe, tais-toi, je t'en supplie. Tu te fais du mal. Le médecin t'a défendu de parler. Tu me diras le reste demain... un autre jour. Repose-toi ; reprends ton calme. Rien ne presse.

Mais Richelieu, qui était un homme énergique et qui peut-être sentait le temps manquer devant lui, ne voulut pas attendre. Il fit signe à Marthe d'approcher encore et lui dit, si bas qu'elle entendait à peine :

— Il faut que tu saches... On t'a apportée ici... un homme et une femme, qui se disaient ton père et ta mère... Je les ai crus... j'ai probablement eu tort. Tu ne peux pas être, toi, la fille de ce misérable. Il te réclamera, cependant, si je meurs. Résiste-lui... ne le suis pas... Que ton fiancé lui entame un procès... et l'oblige à prouver son droit... Tu m'entends bien ?

— Oui, père ; oui, père, répondit Marthe, désespérée. Mais arrête-toi, au nom du Ciel ! Tu es à bout de forces !

— Attends... Marie-toi le plus tôt possible... Andrè te protégera...

Il eut une crise de toux ; Marthe s'élança pour appeler le garde-malade.

— Attends ! dit encore le scaphandrier. Conserve bien ce morceau de plomb... Je l'ai trouvé dans un creux de rocher... sous la quille de l' « Elle ». Il y a quelques jours... attends, j'ai fini... la femme qui se disait ta mère m'a avoué... attends.. qu'il y avait un mystère autour de ta naissance...

— Père, je t'en supplie !..

— J'ai fini... c'était femme, c'était...

Mais il ne le dit pas. Une sorte de spasme lui étrangla la gorge et il retomba d'un bloc sur son oreiller. Marthe poussa un cri déchirant. Geneviève et les deux garde-malades se précipitèrent dans la chambre. L'une d'elles se pencha et écouta le cœur. Elle se releva et dit :

— Le docteur, vite ! Il n'a peut-être plus cinq minutes à vivre.

XVII

MARTHE RICHELIEU, SCAPHANDRIER

— Non, mon ami, dit René Lavardin, nous rentrons. Voici qu'il est plus de six heures ; je n'ai que le temps d'arriver au château, et de m'habiller pour le dîner. D'ailleurs, la nuit va tomber. La mer est haute, à présent ?

— A peu près, monsieur, ou du moins elle le sera dans dix minutes, répondit une sorte de patriarche, pêcheur à La Roche-de-Mérine, et dont le journaliste avait loué la barque à voiles pour l'après-midi.

ront jadis le pouvoir dont ils usèrent contre les radicaux ; ceux-ci redeviennent les maîtres entendent ne point partager avec leurs adversaires et c'est pourquoi ils s'enquièrent des concours acceptés par le président du Conseil. Celui-ci répond : « Je gouvernerai pour le pays et pour la démocratie avec tous les républicains de bonne volonté. » Propos d'un homme fort, d'un homme courageux ; c'est grand pitié vraiment que nous en soyons à lui en faire compliment. »

Le Radical :

« C'est un programme d'action réformatrice qui a été très catégoriquement approuvé grâce à la demande de division formulée par le joviallsme batailleur de M. Aynard. Et certains progressistes, abandonnant leur porte-parole respecté, ont apporté leur concours à ce programme dont ils ont senti, malgré eux peut-être, la force attractive et la réalisation nécessaire. »

La République Française :

« La majorité formidable qui, avant-hier, en approuvant les déclarations du Gouvernement, a sanctionné la promesse du prochain dépôt du projet gouvernemental, a donné elle-même une impression nouvelle au mouvement pour la réforme électorale. Le Gouvernement a annoncé qu'il ne serait pas intransigeant sur le système qu'il va soumettre aux délibérations du Parlement ; le groupe proportionnaliste, par la voix de son Président, a fait, mardi, une déclaration analogue. Il y a donc maintenant une certitude d'aboutir au vote d'un projet de réforme électorale puisque le groupe proportionnaliste compte un contingent de députés supérieur à la majorité absolue des membres de la nouvelle Chambre. »

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Les Corses à Madagascar

La colonie corse de Madagascar vient de perdre un de ses membres les plus dévoués, M. Suzzarini, faisant fonctions de receveur des postes et télégraphes à Bétroka. Notre regretté compatriote était entouré d'une considération telle que le gouverneur général a chargé M. Marcoz, administrateur-chef de la province, de le représenter aux obsèques et d'exprimer tous ses regrets pour la perte de ce loyal serviteur, de ce pionnier de la première heure.

Nous reproduisons ci-après le discours de M. Marcoz, qui retrace la vie militaire et administrative de notre compatriote, et nous nous unissons à lui pour exprimer à sa veuve toute la part que nous prenons à son immense malheur.

ALLOCUTION

prononcée le 25 avril 1910 à Betroka, sur la tombe de M. Suzzarini, commis des postes et télégraphes, par M. l'Administrateur-Chef de la province.

Messieurs,

La poignante émotion que j'éprouve au bord de cette tombe ne me permettra pas de rendre comme je le voudrais, comme vous l'avez tous ressenti, le sentiment de douloureuse pitié et d'immense tristesse qui s'est emparé de nous, lorsque, hier matin, après dix longs jours où nous fîmes partagés entre l'inquiétude et l'espoir, la maladie implacable, l'emportant contre nos efforts, a enlevé M. Suzzarini à la vie et nous a laissés en présence de sa dépouille.

Si fait et préparé que l'on soit, par l'expérience de l'existence coloniale, à ces coups inopinés, que, sans ménagement, le destin porte dans nos rangs, il en est cependant devant lesquels le plus fermé aux agitations du cœur, l'âme la plus résolument passive, ne se défendent pas d'un cri de révolte contre la brutalité aveugle et mauvaise du destin.

La fosse qu'il vient d'ouvrir devant nos yeux en est un désespérant exemple.

Suzzarini meurt à 35 ans, laissant une veuve avec trois enfants, jeunes êtres que leur âge rend encore inconscients de l'irréparable malheur qui les frappe. — Et comme pour que rien ne soit épargné à cette mère, un autre être, orphelin avant de naître, viendra bientôt réclamer une place de plus à ce foyer mutilé. Puisse Mme Suzzarini trouver un jour en ses enfants des consolations à la terrible épreuve qu'elle traverse aujourd'hui ! Puissent-ils lourd héritage, qui sera, hélas ! le seul, lui être un titre à la sollicitude du gouvernement de la colonie que Suzzarini a bien et glorieusement servi. Glorieusement, car cet humble auquel nous rendons les devoirs suprêmes fut l'un des ouvriers de la première heure, un des rares qui restent encore dans la colonie de l'héroïque phalange qui en fit la conquête.

Né sur cette rude terre de Corse qui a fourni tant de ses enfants à la cause coloniale, Suzzarini, à 20 ans, s'enrôlait dans le corps expéditionnaire de Madagascar.

Avec la colonne volante, il assista à la prise de Tananarive en 1895.

Combien en vit-il, alors, sur cette route tragique de Majunga, terrassés à ses côtés par le même mal auquel il devait lui aussi succomber un jour ! — un jour ! — N'est-ce point là que le mal le marqua ? et n'est-ce point à sa robuste constitution qu'il dût le délai dont l'inipitoyable échéance vient de sonner quinze ans après.

Mais Tananarive n'avait pas marqué le terme de l'effort pour la vaillante poignée de braves qui venait d'y planter le drapeau. A peine s'y était-elle établie, confiante en la paix conclue, aspirant à un repos bien gagné, que l'insurrection éclate et enflamme l'Emyrne.

Elle naît tout d'abord dans l'Imamo. Une première colonne est envoyée contre elle. Suzzarini en est, comme il fut sans doute de beaucoup d'autres par la suite.

Je n'ai pas eu sous les yeux la liste des faits auxquels il figura durant cette période où, chez les mêtres, une bravoure et une endurance à toute épreuve durent suppléer au nombre en face de foules insurgées.

Ce qu'il m'a été donné de connaître de la vie de Suzzarini à cette époque, je l'ai appris au cours d'entretiens sur des souvenirs communs laissés par les mêmes pays vus à quelques années de distance.

Sa modestie naturelle l'empêchait de parler de ces choses dont tant d'autres se fussent glorifiés, justement d'ailleurs.

Mais ce que je viens de dire aura suffi, Messieurs, à vous montrer tout ce qu'il y avait de pur et d'admirable en sa simplicité dans le passé de Suzzarini ; et me tournant vers vous, Capitaine, qui avez voulu, à la tête de votre compagnie, toute au complet, l'accompagner jusqu'ici, il m'est permis d'ajouter que c'est à un des vôtres, vous le voyez, que vous rendez ce suprême hommage.

Suzzarini était digne de cet honneur et du sentiment de solidarité qui nous groupe autour de sa tombe.

Enfin, l'heure de la libération venue, Suzzarini prend la décision qui va fixer sa vie. En quittant l'armée c'est un autre terrain de lutte qui l'attire, lutte pour l'œuvre pacifique, cette fois, mais par une sorte de paradoxe d'essence coloniale, non moins pénible, non moins meurtrière, où l'abnégation et le courage ne sont pas moins nécessaires.

Il entre dans les cadres du personnel des Postes et Télégraphes, comme surveillant des lignes télégraphiques, qu'il s'agit, en réalité, non de surveiller mais de construire de toutes pièces, et citer seulement quelques noms. Ankazobe, Andribe, Maevatanana, Ibitsiboka, plus tard Befotoka, Anderoranto, points les plus notoirement insalubres de l'île, qui furent alors les noms de ses postes de rayonnement, c'est-à-dire ce que fut cette première phase de ses services dans l'administration civile.

Puis il est reçu comme commis des Postes et Télégraphes. C'est dans cette fonction que je le connus, à Vatomandry, où j'arrivai en même temps que lui, vers le milieu de 1904. — C'est là aussi que je le vis, deux fois déjà, aux prises avec le mal dont il meurt.

Il ne s'était pas impunément exposé à ses assauts répétés : chacun fois, son organisme s'affaiblissait. Depuis longtemps, il lui est fallu définitivement l'air et le pays natal pour rétablir sa santé ébranlée. Des exigences plus fortes que les conseils de la prudence ne lui permettaient pas de réaliser ce rêve, cette nécessité.

Il quitta Vatomandry pour Diego-Suarez où il revient de nouveau après un trop court congé.

C'est de là qu'il fut enfin affecté à Betroka où il arriva le 3 mars dernier, il y a au moins deux mois.

Vous l'avez donc peu connu, Messieurs ; mais l'unanime intérêt que vous lui avez porté, dès le premier jour de sa maladie, votre affliction devant sa disparition si brusque, sont la preuve qu'il avait su gagner déjà vos sympathies. Votre intuition ne vous avait pas trompé sur les qualités de l'homme.

Suzzarini, sous les dehors réservés qui sont un signe de son origine, cachait un cœur excellent, un caractère parfaitement droit, simple, incapable de détours et de fausseté. — Il ne prodiguait pas son amitié, mais quand il la donnait, que ce fut à un camarade ou à un chef, elle était sûre et immuablement fidèle. — Pour moi, je m'honorais de l'avoir conquise et j'en garderai le profond souvenir.

Du fonctionnaire, je n'en dirai qu'un mot, c'est qu'il en possédait au plus haut point les deux vertus primordiales, la discrétion et le sentiment de la discipline.

S'il rêvait d'avancement, c'était pour ses enfants, me disait-il, pour qu'il put les mieux armer qu'il ne l'avait été lui-même en vue des batailles de la vie. C'est maintenant au pays dont il fut le serviteur utile et dévoué jusqu'à l'extrême sacrifice, au pays pour qui, en somme, il meurt, qu'appartient ce devoir sacré.

Soyez sûr, Suzzarini, qu'il le remplira.

Que cette assurance soit un adoucissement à la douleur de votre veuve et que celle-ci veuille bien trouver dans ces quelques paroles de sincérité et d'ardente sympathie une certitude que nous entretiendrons pieusement la tombe qu'elle va nous confier.

Au nom de M. le Gouverneur Général que je représente ici ; au nom de M. le Chef du service des Postes, qui m'a chargé d'être son interprète et celui de tout son personnel ; au nom de tous ses compatriotes, dont je suis un peu ; au nom de nos amis communs, présents ou éloignés ; au nom du personnel de la Province, je vous adresse, mon cher Suzzarini, le dernier adieu.

Reposez en paix dans cette terre que vous avez contribué à faire française et qui vous fait sien aujourd'hui pour toujours.

BACCALAURÉAT

Les examens écrits des divers baccalauréats dépendant de la Faculté des Sciences de Marseille et de la Faculté des Lettres d'Aix auront lieu les 4 et 5 juillet à 6 heures et demie du matin et à 1 heure trois quarts du soir :

à Aix, à la Faculté des Lettres ;
à Avignon, au château des Papes ;
à Digne, dans une salle du Lycée ;
à Toulon, au foyer du Théâtre ;
à Nice, dans le local du Cercle de la Méditerranée (rue Halévy) ;
à Ajaccio, à la Bibliothèque de la Ville ;
à Bastia, dans l'ancien local des Frères (boulevard de Cardo) ;
à Marseille, aux mêmes jours et heures, les candidats aux divers baccalauréats dépendant de la Faculté des Sciences composeront dans le local de la rue Reynard n° 72 — et les candidats aux divers baccalauréats dépendant de la Faculté des Lettres, au lycée Saint Charles, (boulevard Saint-Charles, n° 45).

Pour l'ordre des compositions les candidats devront consulter leur feuille de convocation.

Avis aux Contribuables

Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes se tiendra le 7 juillet 1910 à 8 heures du matin, à la mairie (salle du Conseil municipal) afin de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1911.

Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia

Séance du 5 juillet 1910

I. Réclamation contre le mauvais état dans lequel se trouverait l'emplacement réservé à l'entreprise des travaux du port.

II. Nouvelle réclamation Guidoni contre le mauvais état dans lequel se trouverait toujours la rue de la Manutention.

III. Réclamation contre les odeurs nauséabondes qui se dégageraient des eaux de pâtes existent dans la fabrique Sanguinetti, brûlée récemment, sise rue de l'Opéra, et constituant un danger pour la santé des habitants des maisons avoisinantes.

IV. Réclamation contre l'état de malpropreté dans lequel se trouveraient les mansardes des immeubles 13 et 14 de la rue Colonella.

V. Affaires diverses.

BASTIA
ELECTIONS
au Conseil d'Arrondissement

Canton de Terravecchia

Scrutin du 3 juillet

Electeurs inscrits .	3.537
Votants	1.338
Majorité absolue . .	879

M. le docteur Emile Sari

est élu par 1 324 voix sans concurrent.

Petite Gazette

Brevet Supérieur

Ce matin commenceront les épreuves du brevet supérieur de jeunes filles.

Les aspirantes trouveront à la librairie du *Petit Bastiais* les fournitures qui leur sont nécessaires.

Les examens auront lieu au lycée ; entrée par la rue Saint-Charles.

Carnet mondain

Lundi dernier a eu lieu dans la plus stricte intimité le mariage de Mme J. Degiovanni avec le capitaine Léonard Goutard du Veneur.

Les témoins étaient : pour la mariée, Mlle C. Degiovanni et le capitaine Raoult ; pour le marié : le capitaine Muselli et le commandant Le Coste, de l'état-major, chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons aux nouveaux mariés nos meilleurs vœux de bonheur.

Nouvelles militaires

MM. les lieutenants d'artillerie Giacobbi, du 16e, et Costa, du 6e, sont désignés pour suivre en 1910-1911, le cours de l'école d'application de cavalerie en qualité d'officiers d'instruction.

M. Marchetti, médecin aide-major de 1re classe au 173e, est nommé médecin-major de 2e classe au corps.

Beaux-Arts

M. Gaston Guignard vient d'exposer à la galerie Allard, à Paris, une cinquantaine de paysages corses qui marquent le passage de cet artiste à travers la Corse. L'attention des visiteurs se porte avec intérêt sur ces paysages.

Troupes coloniales

Sont promus : au grade de colonel, M. le lieutenant-colonel Bonaccorsi Antoine-Félix, de la direction d'artillerie de Cochinchine, nommé directeur d'artillerie au Tonkin ;

au grade de lieutenant-colonel, M. le chef de bataillon Anzalidi Joseph-Marie, du 4e colonial ;

au grade d'officier d'administration de 2e classe, section des comptables, M. l'officier d'administration de 3e classe Colombani Eugène, de la direction d'artillerie navale de Toulon.

au grade de médecin-major de 1re classe, M. le médecin-major de 2e classe Abbatucci Jacques-Pierre, secrétaire du conseil supérieur de santé des colonies, maintenu.

au grade de médecin-major de 2e classe, M. le médecin-aide-major de 1re classe Franceschetti Léopold-Sylvestre, du 4e colonial.

Décès

Nous recevons de Levanto, près Gênes, la triste nouvelle de la mort du T. R. P. Thomas Lomellini, de Lumio, décédé au couvent de l'Annunziata, où se sont retirés les Pères Franciscains de la Corse après la fermeture des établissements qu'ils possédaient dans l'île.

Le R. P. Thomas était âgé de soixante-deux ans et comptait quarante-quatre années de profession religieuse. Il avait réalisé dans tous les couvents de la Corse et dans la plupart comme supérieur. Ce saint homme était inconsolable d'avoir été obligé de quitter sa chère patrie, qu'il avait évangélisée d'un bout à l'autre, semant partout la bonne parole et le bon exemple.

Que la terre étrangère lui soit légère !

Dans les Ministères

M. Peraldi Oscar-Dominique, adjudant au 4e régt de zouaves, est nommé expéditionnaire de 5e classe à l'administration centrale des travaux publics, et affecté à la direction des routes et de la navigation.

Les Annales

Gabriel d'Annunzio a les honneurs des *Annales*, cette semaine : des fragments de son dernier livre, des études critiques de Jean Dornis, Gaston Ragnot, de très curieux portraits de l'illustre écrivain forment un ensemble des plus intéressants. A lire, dans le même numéro, des souvenirs de Jules Ciarsie et Raymond Poincaré sur Waldeck-Rousseau, la chronique d'actualité d'Yvonne Sarcey, le Bonhomme Chrysale ; la sculpture au Salon, de Léon Pâse, etc.

En vente partout : 25 centimes.

LE DOCTEUR PAUL GUERRIERI donnera, mardi, 5 juillet prochain des consultations pour les MALADIES DE LA PEAU, du cuir chevelu, maladies vénériennes et maladies générales, 4, boulevard du Palais, (au dessus des magasins Orenga), au 1er étage.

Avis

M. Louis Marini, qui a habité Paris pendant 35 ans, en qualité de négociant en vins, et qui connaît tout le Commerce de Bercy et des Magasins Généraux, se met à la disposition de Messieurs les Propriétaires de vignobles désireux d'écouler leurs vins à Paris.

Prière de lui adresser des échantillons à Cervione, en ayant soin d'indiquer prix, degrés et quantités disponibles.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Crociani, sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

A louer

Un appartement au 1er étage, avenue Carnot, 4.

Perdu

Une mule noire, taille, 1 m. 43, 7 ans, (est partie de Regino le 13 juin).

Envoyer tous les renseignements à M. Vinciguerra, maire de Vallecalle, contre récompense.

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis important

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de traiter la vente de leurs amandes vertes sèches et lupins.

SOCIÉTÉ ANONYME
DU CYRNOS-PALACE
(Grand-Hôtel de Bastia)

Tous les actionnaires composant la Société anonyme du Cyrnos-Palace sont priés d'effectuer le versement des deux dernier quarts de leurs actions, avant fin juin courant.

Ce versement sera reçu aux guichets des maisons où leurs actions avaient été souscrites, contre quittance provisoire.

Les titres définitifs seront délivrés ultérieurement.

Les souscripteurs nouveaux seront à partir de ce jour à verser l'intégralité des actions qu'ils voudront souscrire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00367

Au « Journal Officiel »

Paris, 3 juillet.

Le *Journal Officiel* publie le décret admettant en franchise en France le sorgho en grains et la paille de sorgho importés en Corse.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Haute-Savoie

Paris, 3 juillet.

Le collège sénatorial était convoqué aujourd'hui, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. César Duval, républicain, décédé.

Trois candidats étaient en présence :

M. le docteur Goy, conseiller général, radical ;

M. le docteur Francoz, conseiller général, ancien sénateur, républicain ;

M. Blanc, maire d'Annecy, radical socialiste.

Cette élection n'a donné lieu qu'à un seul tour de scrutin.

Les voix se sont ainsi réparties :

Inscrits : 861
Votants : 646

Ont obtenu :

MM. Goy,	325 voix.
Francoz,	173 id.
Blanc,	118 id.
Voix perdues,	23 id.

M. le docteur Goy est élu.

LES SOUVERAINS BELGES à Paris

Paris, 3 juillet.

Le voyage des Souverains Belges, qui était définitivement arrêté pour le 13 juillet, pourrait bien être retardé.

Les journaux de Bruxelles annoncent que la jeune reine est souffrante.

La reine Amélie serait, dit-on, dans un état intéressant.

DIJON
LE GÉNÉRAL ANDRÉ

Paris, 3 juillet.

Le général André, ancien ministre de la Guerre, a fait annoncer aujourd'hui qu'il ne sollicitera pas le renouvellement du son mandat de conseiller général de la Côte-d'Or.

Le général André n'aurait pas été réélu quand même le 23 juillet courant.

BREST
Actes de Piraterie dans les eaux portugaises

Brest, 3 juillet.

Rentrant d'un voyage dans les eaux portugaises, le capitaine du *Langoustier* déposa au parquet maritime une plainte contre des actes de piraterie dont il aurait été victime.

Ce capitaine fait connaître dans son long rapport que, naviguant à moins de trois milles des côtes du Portugal, son navire fut abordé par trois voiliers battant pavillon portugais.

Les matelots, qui montaient ces navires, se répandirent sur le pont du *Langoustier* et, couteaux en mains, volèrent les casiers du capitaine.

Ils quittèrent ensuite le navire, et, pour ne pas être poursuivis, semèrent derrière eux des cartouches de dynamite.

NATATION
La Traversée de Paris à la nage

Paris, 3 juillet.

Ce matin, à neuf heures, a été donné au Pont Transbordeur, le départ aux vingt concurrents qui s'étaient fait inscrire pour lutter contre Bellington, dans la traversée de Paris à la nage.

L'arrivée devait se faire à La Gaillote, entre le Pont de Grenelle et le Pont Mirabeau, quai d'Auteuil, rive droite.

Le prix fut remporté par le nageur Gasperi, qui parcourut les 10 kilomètres 500 mètres, en 1 heure 58 minutes.

UNE ÉMEUTE
dans une colonie pénitentiaire

Avallon, 3 juillet

Des troubles revêtant une certaine gravité se sont produits dans la colonie pénitentiaire de Vermiveaux.

Les jeunes détenus, étant parvenus à se procurer des boissons alcoolisées, se livrèrent, après s'être grisés, à des actes regrettables.

Ils brisèrent tous les objets mobiliers qui leur tombaient sous les mains et essayèrent, pour se sauver, de jeter par terre les clôtures de l'établissement pénitentiaire, quand les gendarmes intervinrent.

Une quinzaine d'arrestations ont été opérées.

La Conquête de l'air
UNE NOUVELLE VICTIME
Chute mortelle de l'aviateur Wachter

Reims, 3 juillet

Un bien douloureux accident a marqué la première journée du meeting d'aviation de Reims.

L'aviateur Wachter exécutait un vol, sur son monoplan « Antoinette, » lorsque son appareil fit capot et s'abattit lourdement sur le sol d'une hauteur de 150 mètres.

Le malheureux aviateur se tua sur le coup ; il avait la poitrine défoncée et le visage écrasé.

Il était absolument méconnaissable.

Ce pénible accident a d'autant plus impressionné la foule énorme des spectateurs, que la mère et la sœur de la victime étaient elles-mêmes sur l'aérodrome.

Le malheureux n'était âgé que de 28 ans.

AU MAROC
Soulèvement de Tribus

Paris, 3 juillet.

Un télégramme de Casablanca annonce que le sorcier Ma-El Ainin, se dirige, par le moyen Atlas, vers Tafilalet.

Ce farouche ennemi des Européens, en général, et des Français, en particulier, aurait l'intention de soulever les tribus du Sud, contre nos postes du Sud-Oranais.

Ma-El-Ainin voudrait se venger de l'échec que nos troupes lui ont infligé à Tagla.

SPORTS
Epreuve Cycliste du Tour de France

Paris, 3 juillet.

Le départ du tour de France cycliste, organisé par le journal l'*Auto*, a été donné ce matin à 4 heures, place de la Concorde.

Cent vingt-cinq partants se sont présentés au poteau.

Malgré l'heure matinale, de nombreux curieux se trouvaient réunis, place de la Concorde, et ils acclamèrent longuement les coureurs.

Le Voyage
DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE EN AUVERGNE
à Royat

Paris, 3 juillet.

Ce matin, le Président de la République est parti pour Royat.

Le train présidentiel s'est arrêté quelques instants à Chamalières pour permettre à la municipalité de présenter ses hommages à M. Fallières.

Le Président de la République est arrivé à Royat à neuf heures 25 du matin.

Après la réception de la municipalité, le cortège présidentiel est allé visiter l'exposition.

à Clermont-Ferrand

Le Président de la République est rentré de Royat à onze heures 20. Cinq minutes après il recevait à la Préfecture les maires de toutes les communes du Puy-de-Dôme.

Cette cérémonie terminée M. Fallières passa en revue les fédérations départementales des Sociétés de gymnastique, de préparation militaire et de mutualité qui s'étaient groupées sur la Place de la Préfecture.

A midi 30, le Président de la République assista à un banquet donné en son honneur, à l'Hôtel de Ville, par la municipalité de Clermont Ferrand.

M. Fallières a répondu aux toasts qui lui ont été portés par le Maire de Clermont Ferrand et le Président du Conseil général du Puy-de-Dôme.

En quittant l'Hôtel de Ville, le Président de la République est rentré à pied à la Préfecture au milieu des acclamations chaleureuses de la population.

M. Fallières a eu le grand honneur de remettre la Médaille Militaire au caporal boiteux Lagent, dont les rapports, au moment des fiches, firent mettre en disponibilité le général Tournier, alors commandant du 17e corps d'armée.

à Riom

A trois heures 45 du soir, le train quitte Clermont-Ferrand se dirigeant vers Riom où il est arrivé à 4 heures.

Sur la place Laurent, M. Fallières, accosté de M. Jean Dupuy, ministre du Commerce, et du général Brun, ministre de la Guerre, reçoit les maires de toutes les communes de l'arrondissement qui lui sont présentés par le Préfet du Puy-de-Dôme.

Toutes les troupes de la garnison rendent les honneurs et forment un cadre très imposant à cette cérémonie.

Sitôt après la réception des maires, le Président de la République a, ainsi qu'il l'avait déjà fait à Clermont-Ferrand, passé en revue les Sociétés de gymnastique et de mutualité de l'arrondissement.

La Cour d'appel de Riom fut ensuite présentée au Chef de l'Etat par M. le Premier Président de la dite Cour, dans la grande salle du Musée où M. Fallières s'était rendu à pied, escorté par toute la population qui poussait sur son passage des vivats nourris.

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la municipalité de Riom, à l'Hôtel de Ville, d'où le président s'est rendu à la gare.

Le train présidentiel a quitté Riom à 5 heures 15, et rentrera à Paris, gare de Lyon, à 11 heures 35

Guagno-les-Bains
Ouverture de la Saison Thermale

A l'Etablissement Thermal même, chambre et pension, prix : 6 fr. 50 par jour. Arrangements pour famille ayant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des vents d'air. Des deux côtés bâtie aux pieds de forêts séculaires, on peut faire une cure d'air, car l'air y est saturé des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale sans rivale.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries. — Promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales sulfo salines iodurées. Bains simples, de vapeur et douches, sous l'ordonnance des chambres aux baigneires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors malsain après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladies du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Occhio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et reconstituante à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales à Guagno-les-Bains.

OBEZZA-LES-EAUX
Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

CAFÉ DES GOURMETS
Boulevard Paoli, 23

UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

à partir de 4 heures

GLACES

PATES ALIMENTAIRES
Rafinées — Supérieures — Extra

Usine à Vapeur

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2 000 kilogrammes.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

Exiger partout la Marque « MAISON GHILINI »

Tuilerie et Briquetterie
MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à **I**

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories.

Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins : { BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris *ses entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront entièrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, Avenue Carnot, à Bastia.

Pour faire de bons placements

si éviter les mauvais Il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. **La Revue de la Bourse et de la Banque** offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de Victoire, *Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez ensuite compte de la rapidité de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

Savon Le CHAT
Extra Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

CHEVEUX Bastia, Cabinet SAUVÉS Par l'Huile Hahn

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1908.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco admirer manière-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS
BASTIA
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
Une *Oxygénée Cusenier*
Verte ou Blanche
La première marque du Monde

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Pour MAESTRACCI Avocat
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

LA KABILINE — Véritable Teinture des Maures — Adoptée par les Personnes économes — Pour rendre neufs ses Vêtements — Facile dans le monde entier — ESSAYEZ-EN ! La Paquet : 40 Centimes

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Journal périodique régulièrement tenu à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un an : 4 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les contrefaçons. Exiger la véritable signature.

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
Cette intéressante notice par fort peu grand, traite de l'élevage
2.500 ŒUFS par an pour 25 poules
NOTICE gratis et franco
Ecole COMPTOIR AVICULTURE à PIÉMONT (Isère) France

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

Le Directeur général
J. B. OLLAGNIER

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 183 — MARDI 5 JUILLET 1910

00368

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, un an : 32 fr.
Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

5 CENTIMES — BASTIA — BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Dernier quart., le 29 — Nouv. Lune, le 6.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Dominique.
Fête de Demain : Saint Ulric.

4 JUILLET

LA SEMAINE PÊLE-MÊLE

Après le Grand-Prix. — Le Français tel qu'on le parle. — Encore les Suffragettes. — Guerre au Baiser.

Le Grand-Prix est couru. Aussitôt Paris se vide comme par enchantement. La tradition est que l'aristocratie parisienne, après s'être montrée une dernière fois à Longchamp, ne doit plus se rencontrer qu'en villégiature, dans les stations thermales ou au bord de la mer ; beaucoup se croiraient déshonorés si on les voyait sur le boulevard le lendemain du Grand-Prix.

On raconte même que certains nobles de la Bourse-plate, dont l'état de fortune ne permet pas un onéreux déplacement, se calfeutrent chez eux durant trois mois, sans oser mettre le pied dehors. En octobre, ils reparaissent au grand jour, un peu pâles, mais souriants, et ils content à leurs amis, avec force détails, qu'ils reviennent d'une villégiature délicieuse au Pôle Nord ou en Sibérie. Tout le monde sait ce que cela veut dire. Eux seuls se figurent que « ça prend. »

Les vrais Parisiens vont aller faire des pâtés sur la plage, ou regarder tout le long du jour courir les fourmis sur un tronc d'arbre. Pendant ce temps, Paris ressemblera à une station thermale en hiver : seules des bandes d'Anglais et d'Anglaises, alpinstock en main, gambadent tout à leur aise de l'Opéra à la Madeleine et de Montmartre au Louvre. Ils ne manquent jamais de visiter les égoûts et la Morgue ; après cela, ils se targuent de connaître Paris à fond.

Allez faire un tour, au mois de juillet ou d'août, sur l'avenue de l'Opéra : vous serez édifié. Sur cent personnes, vous en entendrez quatre-vingt-dix-neuf qui baragouineront une sorte de charabia mi-français mi-anglais. Car c'est une chose curieuse, tous les Anglais qui visitent Paris se croient obligés d'apprendre au préalable le français — et quel français, — dans des guides spéciaux où, en regard de la traduction des mots les plus usuels, l'auteur indique complaisamment comment ces mots doivent être prononcés.

Ce vocabulaire en mains, les fils d'Albion en remontreraient à un académicien. Jugez-en par ces quelques exemples :

« L'habit noir se prononce *La-bi-nour.* — Le rasoir : *le ra-soar.* — La brosse à habits : *La brass-a-bi.* — Un œuf à la coque : *Un af-a-la-cok.* — Un anchois : *Un an-shoa.* — Une poire : *Un po-ar.* — Une pie : *U-noz.* »

Le guide susdit contient aussi des expressions populaires choisies parmi les plus indispensables, comme par exemple :

« Fermez votre boîte : *Fer-me-ton-boat.* — Espèce d'abruti : *Espe-da-brou-ti.* — Chameau : *Shamé...*, etc. »

Avec ça, on est sûr de ne jamais se trouver embarrassé.

Si nous considérons les Anglais chez eux, c'est une autre affaire. A Londres, les Anglais sont silencieux et taciturnes ; par contre les Anglaises font du bruit autant qu'un régiment ; on ne parle maintenant que des exploits des suffragettes, et celles-ci ont, en Angleterre, une audace inconnue en d'autres pays.

Dernièrement encore, elles ont fait, à Londres, une grande manifestation, avec tambours, clairons, musiques, bannières et tout ce qui s'en suit ; elles ont même chanté la *Marseillaise*. Après d'innombrables discours, elles ont envoyé des délégués chez le premier ministre, qui, comme toujours, leur a promis son appui.

En outre, il est entendu que cet été, la Chambre des Communes discutera le fameux bill Shackleton, qui accorde le droit de vote aux femmes payant un loyer minimum de 250 francs par an.

Voilà qui promet d'agréables surprises pour les parlementaires anglais. Fort heureusement, nous n'en sommes pas encore là tout à fait ; mais cela viendra, soyez-en sûrs.

Mais à côté du mal, Dieu plaça le remède. Les Anglais, et aussi les Américains, ont trouvé un moyen de punir les femmes de leur audace : c'est de déclarer la guerre au baiser.

De vives discussions sont engagées, aux Etats Unis, sur le point de savoir si deux jeunes gens se rendent coupables d'un acte dangereux et immoral lorsqu'ils échangent un doux baiser.

Bien entendu, les plus doctes personnages répondent par l'affirmative. Voici, par exemple, le docteur Chrichton, chef du département sanitaire de Seattle (Etat de Washington).

« Deux personnes qui s'embrassent, dit-il, risquent de se communiquer les germes de nombreuses maladies, et partout où l'on s'embrasse trop, les risques d'une épidémie augmentent. »

Puis c'est le révérend docteur Bass, qui déclare que « le démon du baiser fait plus pour emplir l'enfer que n'importe quel autre suppôt de Satan. »

Quant à l'honorable docteur Smith, chef du département des parcs de Brooklin, il est moins intransigeant. Il ne trouve rien à redire à ce que les jeunes gens s'embrassent dans les parcs, mais à la condition que chaque baiser ne se prolonge pas au delà d'une minute. « Par contre, déclare-t-il, tout baiser d'une plus longue durée est immoral, et en conséquence, les agents ont le devoir et le droit de l'interrompre. »

Ma foi, une minute, c'est encore une moyenne raisonnable. Marinette m'a dit qu'elle était de l'avis du docteur Smith.

A. Capello.

ENFIN !

M. le Ministre des Travaux publics a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour objet :

1. de déclarer d'utilité publique l'établissement, à titre d'intérêt général, du chemin de fer de Ghisonnaccia à Bonifacio ;

2. d'approuver une convention, passée entre le ministre des Travaux publics, des Postes et Télégraphes et la Compagnie de chemins de fer départementaux, pour l'exploitation du réseau des chemins de fer de la Corse et la concession définitive de la ligne de Ghisonnaccia à Bonifacio.

Au « Journal Officiel »

La Franchise du Sorgho

Le Président de la République française,
Sur le rapport du ministre du commerce et de l'industrie, et d'après l'avis conforme du ministre des finances,
Vu l'article 6 de la loi du 21 avril 1818 ;
Vu l'article 2 de la loi du 26 juin 18 5 ;
Vu l'article 6 de la loi du 6 mai 1841,
Décrète :
Art. 1er. — Le sorgho en grains et la paille de sorgho pour balais, originaires de Corse, sont ajoutés à la nomenclature des produits de cette île admissibles en franchise sur le continent français, sous l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 6 de la loi de 6 mai 1841.
Fait à Paris, le 24 juin 1910.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 juillet, à 8 h. 1/2

Marche des Tireurs français,	Moussat.
La Fête au Village Voisin,	Boieldieu.
Sobre les clous,	Rosas.
Le Jongleur de Notre Dame,	Massenet.
Soffiez Pierrettes,	Papy.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Retraite en Musique

Itinéraire du 5 juillet

Longer la place Saint-Nicolas, rue du Nouveau-Port, au bureau du port, tourner à gauche et revenir par la route du Cap-Corse, avenue Carnot, Bd Paoli, rue Miot, — Rentrée.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Section de Toulon

Sur la convocation du Conseil d'administration de la section, les Corses et Amis de la Corse de Toulon ont tenu une assemblée générale lundi 27 juin, dans la grande salle de la mairie, sous la présidence de leur président, M. Salicetti, assisté de M. Brun, secrétaire général, et M. Franceschetti, trésorier général.

En ouvrant la séance devant des auditeurs très nombreux, le président prononce quelques mots très goûtés par l'assistance et soulignés par de fréquentes applaudissements. Il fait ensuite un vibrant appel aux Corses et Amis de la Corse, en les invitant à ne pas rester indifférents au bel élan de solidarité et de dévouement qui se dessine en faveur de notre malheureux pays qui, dit-il, a droit à la sollicitude de tous ses enfants et auquel seuls quelques Corses de Toulon semblent jeter le défi. Il dit aussi que partout ailleurs les Corses savent s'unir et se faire aimer, que ce n'est qu'à Toulon qu'ils ne peuvent pas comprendre que cette

---

50. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

XVII

MAÎTRE RICHELIEU, SCAPHANDRIER

— Tant mieux, vous pourrez me faire débarquer au fond du port, et, en prenant le raccourci du passage à niveau, j'aurai moins de chemin à faire pour gagner la Tour.

Le vieux matelot prit ses dispositions en conséquence ; l'embarcation vira de bord, et, ses voiles gonflées par une faible brise, se mit lentement à longer la côte. René Lavardac avait profité d'une délicieuse après-midi de mars pour explorer la petite baie de La-Roche, gracieuse et pittoresque à la fois. La mer était à peine clapotante et l'atmosphère était tiède, ainsi qu'il arrive souvent en ces journées de printemps, dont le contraste avec les bourrasques de février semble si doux à toute la nature animée.

La barque était sortie du port à marée descendante, c'est-à-dire au moment où elle avait juste assez d'eau sous la quille pour pouvoir évoluer. Elle avait longé la falaise au pied de laquelle est bâtie La Roche, doublé le cap qui supporte le phare, et suivi la côte dans la direction du nord, s'éloignant de terre à mesure que l'Océan se retirait. René Lavardac avait alors pêché pendant une ou deux heures, sans grand résultat d'ailleurs, et il avait fallu songer au retour.

Lorsque l'embarcation se trouva de nouveau par le travers du phare, la mer continuait à être tranquille, mais elle avait considérablement remonté, son niveau maximum était à peu près atteint. La baie était absolument silencieuse, et paraissait déserte ; les premières ombres du crépuscule s'y étendaient lentement. René Lavardac, dont la vie était d'agitations et d'exaltations de toutes natures, goûtait profondément le charme et la paix de cette soirée à peine commencée, que rien ne paraissait pouvoir troubler.

Au moment où la barque venait de doubler la pointe du phare, cependant, et où un coup de barre lui mettait le nez dans la direction du petit port, Lavardac vit avec étonnement le vieux pêcheur se dresser, mettre la main au dessus de ses yeux, et regarder longuement vers le sud. Il regarda aussi, mais ses yeux, moins entraînés que ceux du marin, ne découvrirent rien que le clapotement perpétuel de la mer, sous la lumière qui diminuait de minute en minute.

— Que voyez-vous donc, père Mathieu ? demanda-t-il. Une des barques du pays qui rentre de la pêche ?

— Oh ! non, monsieur, répondit le vieux marin. Les pêcheurs ne rentreront pas avant la prochaine marée, demain matin, sur les sept heures. Mais nous avons, par tribord devant, quelque chose que je ne comprends pas très bien.

— Quoi donc ? Je ne vois absolument rien.

— C'est parce que la chose est basse sur l'eau, monsieur, et parce qu'il commence à ne plus faire très clair. Tout de même, c'est bien le ponton du père Richelieu, qui s'est ancré là, juste à l'endroit où l'« Eclos » a coulé, au commencement de l'année.

— Le ponton du père Richelieu ?

— Oui, c'est le ponton du père Richelieu. Et il y a des hommes dessus. Et je me demande ce qu'ils peuvent bien fricoter là, maintenant que le bateau flotte, et qu'on l'a tiré dans le port. S'ils avaient quelque chose à rechercher au fond, pourquoi ne la faisaient-ils pas à marée basse, et quand la plage est à sec ? Et pourquoi attendent-ils que la nuit soit tombée ?

— Approchons ! dit René Lavardac.

La barque, au lieu de continuer sa course vers le havre aux bateaux, se dirigea pour aller vers le chaland sur lequel étaient installées les pompes à air du scaphandrier. Le vieux pêcheur disait cependant :

— Et pourquoi les hommes de Richelieu travaillent-ils, tandis que lui est au lit, avec un mauvais coup de couteau dans le dos, comme vous le savez peut-être, monsieur ?

— Oui, je le sais.

— Tout ça est bien drôle.

Mais le vieux pêcheur devait trouver plus drôle encore ce qui allait suivre. Son embarcation était maintenant assez rapprochée du ponton pour qu'on distinguât les mouvements des hommes qui le montaient. Une sphère de cuivre émergea des flots, au haut de l'échelle, et bientôt un corps suivit lourdement, les mouvements pénibles, à cause des lames de plomb qui lui pesaient sur le dos et sur la poitrine, et des semelles de même métal qui lui attachaient presque les pieds au plancher. Un des hommes se mit immédiatement en devoir de dévisser le casque, tandis que s'arrêtait le jeu de la pompe à air. René Lavardac tressaillit. Le scaphandrier était une femme ; il ne fallait, pour s'en convaincre, que remarquer les masses de cheveux bruns qui se répandirent en roulant sur ses épaules, aussitôt qu'ils furent libres. Ce spectacle dura quelques instants devant les yeux surpris du journaliste ; puis une bouffée de vent s'éleva, qui augmenta soudain la vitesse de la barque, de nouveau dirigée vers le port.

Ce souffle instantané fit aussitôt voltiger la chevelure de la plongeuse. Et aux dernières lueurs du jour, Lavardac put distinguer encore une jolie et délicate figure de jeune fille, qu'il ne reconnut pas, cependant. Mais il vit bien que son attitude était celle de l'embarras et de la déception. Quelques instants encore, et, délivrée des lames de plomb qui lui permettaient à peine de remuer la plongeuse sautait légèrement au fond du bac, et disparaissait. Le correspondant de guerre consulta son compagnon, le vieux pêcheur de La-Roche-de-Raimo, dont la contemplation n'avait pas cessé, et dont les sourcils étaient froncés par la surprise.

— Vous avez vu ? lui demanda-t-il, bien que la sécurité de cette question ne se fît pas nettement sentir.

L'homme ôta son bonnet, et se mit à gratter d'un air pensif sa tignasse grise.

— Oui... oui... j'ai vu, dit-il.

Il remit son bonnet, et se rassit à la barre.

— Je n'avais jamais entendu parler, jusqu'à présent, poursuivit le journaliste, de femmes faisant le métier de scaphandrier. J'en avais encore moins vu. Celle-ci est-elle une professionnelle ?

Mathieu prit dans sa poche une carotte de tabac, dont il mordit un morceau.

(*A Suivre.*)

vaste Société, qui compte à l'heure actuelle plus de 60 sections dans les différentes villes de France et de l'étranger, est appelée, sans laisser de côté les intérêts de ses membres, à rendre d'énormes et importants services à notre île de beauté, mais délaissée, ainsi qu'à ses habitants.

On procède ensuite à la nomination de nouveaux conseillers, ce qui porte à vingt-cinq le nombre de membres du Conseil d'administration. Le règlement intérieur de la section est ensuite discuté article par article et adopté. Après que de nouveaux et nombreux adhérents se sont fait inscrire, la séance est levée aux cris de: Vive Toulon ! Vive la Corse !

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SORBO. — Les électeurs de notre commune étaient convoqués dimanche 3 juillet, à l'effet d'élire un conseiller municipal en remplacement de M. Ristorcelli, maire, nommé percepteur sur le continent.

Deux candidats étaient en présence.

M. Ristorcelli Bastien, frère du maire démissionnaire, et M. Padovani Paul.

M. Padovani Paul a été élu conseiller municipal.

Le Conseil municipal sera incessamment convoqué pour procéder à l'élection du maire.

PILA-CANALE. — M. Jean Bruni, maire de Pila-Canale, avait adressé sa démission au Préfet. Le Conseil municipal, convoqué dimanche dernier pour procéder à son remplacement, lui a renouvelé son entière confiance et l'a réélu à l'unanimité.

ILE-ROUSSE. — M. Bernardini, commis de la trésorerie d'Isola-Chiue, est nommé percepteur de l'Ile-Rousse, 3e classe.

LEVIE. — Le tribunal de Sartène a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites préalablement à l'envoi en possession de la succession de M. Arrighi Jacques, né à Levie, décédé le 8 juillet 1904, à Bône.

SANTO-PIETRO DI TENDA. — Nos édiles municipaux étaient convoqués dimanche, à l'effet d'élire leur maire, en remplacement de M. Casta Pierre-Ange, non acceptant.

Les conseillers municipaux n'étant pas en nombre, l'élection a été renvoyée.

LOZZI. — Nous apprenons avec un vif plaisir que la toute gracieuse Mlle Catherine Pieraggi, fille de notre sympathique ami M. Barthélemy Pieraggi, vient de subir avec succès l'examen du brevet élémentaire.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

PORTOVECCHIO. — Par décret du 28 juin, sont attribués à la commune de Portovechio, section de Muratello, 4 défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Muratello et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la double condition, pour la commune, 1° d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance, 2° d'exécuter les charges maintenues par la liste publiée au Journal officiel du 5 mai 1909.

Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia

Séance du 5 juillet 1910

I. Réclamation contre le mauvais état dans lequel se trouverait l'emplacement réservé à l'entreprise des travaux du port.

II. Nouvelle réclamation Guidoni contre le mauvais état dans lequel se trouverait toujours la rue de la Maunetion.

III. Réclamation contre les odeurs nauséabondes qui se dégageraient des amas de pâtes existant dans la fabrique Sanguinetti, brûlée récemment, rue de l'Opéra, et constituant un danger pour la santé des habitants des maisons avoisinantes.

IV. Réclamation contre l'état de malpropreté dans lequel se trouveraient les mansardes des immeubles 13 et 14 de la rue Colonella.

V. Affaires diverses.

POUR LA CORSE

La section des Ve et XIVe arrondissements réunis, de « l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse », a rassemblé le mercredi 15 juin, les membres adhérents et les Corses de ces arrondissements dans la grande salle du Restaurant des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, Paris.

Les membres du Comité central, de nombreux Présidents des Sections de Paris, et plusieurs adhérents du VIe arrondissement honoraient de leur présence cette réunion amicale.

M. P. Canivet, président de la section des Ve et XIVe arrondissements réunis, rappelle en quelques phrases élégantes et nerveuses, le besoin pressant appelant les Corses à se grouper, à s'entr'aider pour voir aboutir leurs revendications. Puis, il remercie les membres du Comité central et le nobis redresseur de torts Jacques Blour de leur dévouement à la cause Corse.

Le président de l'Union Générale, M. Poli, prend ensuite la parole ; chaleureusement, en cœur convaincu, il explique le but poursuivi par la Société et montre les résultats déjà acquis, résultats qui s'affirment à mesure que croît le nombre de ses adhérents. Il montre quels efforts a produit ce groupement, quelle force il oppose déjà aux inerties ou aux injustices administratives, quelle puissance représente déjà l'Union Générale et combien on doit compter dès à présent avec elle.

Il flétrit d'une voix vibrante les discussions politiques, cause du malheur de la Corse, il annonce l'appui d'un groupe parlementaire, s'engageant à défendre les intérêts de l'Ile de Beauté, auprès des pouvoirs publics.

Pendant que les applaudissements de l'assemblée saluent cette péroraison, l'estrade est dégagée et la parole donnée aux musiciens et chanteurs qui doivent clôturer la séance par une impression d'art.

Mlle Marie-Louise Balot, violoniste, montre au premier rang ses belles qualités de sonorité et sa virtuosité ; dans la deuxième mazurka de Wieniawski, et le *Signe* de Saint-Saëns, son doigté agile et son caressant archet déchaînent l'enthousiasme des auditeurs.

Même bravos pour un compatriote, bon ténor à la voix chaude et vaillante, qui chante la *Sicilienne de Cavalleria Rusticana*, et une chanson corse, très jolment accompagné par maître Fontana, dont les talents de pianiste se cachaient trop modestement jusqu'alors sous la notoriété d'avocat et de conférencier.

La jeune maître sculpteur Jean Descampe fit valoir les souplesses et les puissances de son merveilleux organe de baryton dans le *Rêve du Prisonnier*, l'air de la Ralph de *La Jolie Fille de Perth*, de Bizet, et les *Gars d'Irlande*, d'Auguste Holmès. Son succès prodigieux fut partagé par M. Georges Casanova, frère du président de la Section, dont le répertoire varié et de goût montmartrois acheva, dans un éclat de rire, cette délicieuse soirée.

Mme André Pétrel, qui chanta merveilleusement *l'Amour Captif* de Chaminade, tint l'auditoire sous le charme par l'exécution de plusieurs morceaux de piano, et reçut les félicitations des artistes présents pour avoir tenu avec maestria le piano d'accompagnement.

Enfin, M. A. Pétrel, secrétaire de la Section, apporta son concours non seulement comme organisateur renommé de cette soirée artistique, mais encore en chantant avec sentiment *Pensée d'Automne* de Massenet et fit rire tout le monde en déclamant avec une diction parfaite *Le chevau de Charlemagne*, amusante satire de nos mœurs parlementaires.

Et l'on se sépara joyeux et réconfortés avec la satisfaction d'avoir avancé d'un pas dans la voie de la justice et vers l'amélioration la chère et douloureuse patrie Corse.

SORBELLO.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 juin 1910.

La liquidation de fin de mois s'est effectuée sur un marché qui, en dehors du groupe russe, laisse toujours quelque peu à désirer. Notre Rente s'inscrit, fin prochain, à 98.22. Elle avait été compensée à 97.95. La Turc fait 94.50. L'Extérieure est lourde à 95.85. Nos Grandes Institutions du Crédit gardent assiment leur avance précédente : Crédit Foncier 830, Crédit Lyonnais 1.408. Comptoir National d'Escompte 840, Société Générale 733.

Nous avons dit que les 40.000 actions nouvelles de la Banque Française du Rio de la Plata étaient offertes en ce moment au prix de 800 frs par la Banque de l'Union Parisienne. En dix ans, le chiffre des dépôts de la Banque du Rio de la Plata a presque quadruplé et depuis 1904 un dividende de 9 0/0 par an a été régulièrement distribué.

Le Suez ne négocie à 5.430. Les valeurs de traction sont hésitantes. Lourdeur par continuation des titres cuprifères. Rio 1.647.

En Banque, la Jagersfontein est recherchée à 218 sur les déclarations favorables faites à l'assemblée.

Au comptant, Salt Créek se maintient ferme à 292.

Les Mines du Semmon sont activement traitées à 142.

L'action Grands Galeries est toujours en tendance soutenue ; on peut prévoir une progression constante des dividendes futurs.

Recettes nettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro en mai 1910, fr. 2.321.937 contre fr. : 1.317.204 en mai 1909. A la suite d'un contrat d'exploitation intervenu entre les deux Cies ces recettes comprennent pour la première fois celles de la ligne Jardin Botanico.

Les actions de nos Grands Réseaux ne parviennent pas à se relever.

Les Élections Départementales du 24 juillet 1910

Piana

M. le docteur Dragacci, démocrate, a posé sa candidature au Conseil général dans le canton de Piana, contre M. André Carnaldi, administrateur-adjoint à Dakar, conseiller sortant.

Avis aux Contribuables

Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes se tiendra le 7 juillet 1910 à 8 heures du matin, à la mairie (salle du Conseil municipal) afin de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1911.

Gazette Ajaccienne

Octroi

M. Malherbi François est nommé préposé de l'octroi de Vico.

Nomination

M. Mattei Joseph, de Coggia, est nommé porteur de contraintes auxiliaire à Cauro.

Cantonnier

M. Mancatelli Constantin, de Salicetо, est nommé cantonnier de 3e classe sur le chemin d'intérêt commun n° 19, à Gavignano.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 17e fascicule

des Œuvres d'EDMOND ROSTAND,

Les Romanesques

Le numéro du 1er juillet de *FEMINA*.

Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

en vente à la librairie du *Petit Bastiais*

LECTURES POUR TOUS

Après les processes que viennent d'accomplir nos officiers-aviateurs, chacun se demande quel pourra être, dans les guerres de l'avenir, le rôle des dirigeables et aéroplanes. Les *Lectures pour Tous* nous les montrent à l'œuvre, dans un article d'une saisissante actualité.

En cet légion, au moment des vacances, ceux qui ne veulent pas partir sans emporter le numéro de Juillet de l'attrayante revue illustrée. Avec ses onze articles illustrés de frappantes illustrations qui vous promènent, tour à tour, à la cour du nouveau roi d'Angleterre, au palais océanographique, dans l'atelier d'un grand artiste, chez le savant dont on parle, ce numéro réalise vraiment le souhait de tous ceux qui cherchent dans la lecture une substantielle distraction.

Voulez-vous connaître le sommaire de ce numéro varié entre tous ? Vous les titres des articles qu'il contient :

S. M. Georges V, souverain du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande. — Les insectes racontés par un témoin de leur vie. — Crèons nous une de guerre aérienne. — Plaisirs champêtres, dessins. — La maison où l'on dort, roman. — Il pleure dans mon cœur, poésie de Paul Verlaine, musique de Édouard Detroux. — Chez l'auteur du *Gloria Victis*, par Ch. Morcau-Vauthier. Il faut être deux pour se battre, nouvelle, par Max et Alex Fischer. — Une heure de conversation avec S. A. S. le Prince de Monaco, par Emile Berr. — Tigres, alligators et autres bêtes de trait. — Nourrir la mère pour sauver l'enfant. — Un sport terrible et aquatique. — La chasse à la loutre.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20°4 à midi 23°5 + à 6 heures du soir + 19°8 Maximum + 24°8. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, q.q. nuages.
l'après-midi, id.

Dans les finances

M. Santi, percepteur d'Hauteville, passe à Peyrius, 2e classe.

M. Nicolai, sergent-major au 27e, est nommé percepteur de Soumoulou, 4e classe.

Succession en déshérence

Le tribunal de Constantine a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites préalablement à l'envoi en possession de la succession de Rossi Maleh-ine, née en Corse décédée à Constantine le 20 octobre 1906.

Palmes académiques

Ont été nommés officiers d'Académie, MM. le lieutenant Acquaviva Paul-Victor, du 5e du génie, au Mont Valérien ; Giordani Emile-Léon, président de la société de tir d'Ajaccio.

Bibliographie

On lit dans la *Dépêche de Nice* :

« Le dernier numéro de « Je sais Tout » donne, dans sa galerie des figures contemporaines, à côté de l'abbé Perosi, de Jean Mortier, de F. Maury et de tant d'autres, le portrait de M. l'abbé Massirati, ancien aumônier.

» L'abbé Massirati est un poète délicat en même temps qu'un historiographe inédit. Il est l'auteur d'un poème sur Jeanne d'Arc, et son dernier ouvrage : « Sainte Marie-Madeleine, » drame évangélique en vers et cinq tableaux, lui a valu l'appréciable honneur d'une dédicace de M. Maurice Barrès.

» L'histoire de cette pécheresse repentie, convertie et finalement sanctifiée, si elle laisse indifférent notre esprit de libre penseur, n'en est pas moins émouvante et passionnante. Ce qui nous a frappé et ce que nous avons retenu de ce poème, c'est sa puissance littéraire et la fine ciselure de ses vers, qui classent désormais M. l'abbé Massirati parmi les poètes les plus subtils et les écrivains les plus habiles et les plus érudits. »

Troupes coloniales

Sont nommés : à l'emploi d'adjudant, le sergent Andreani Paul-François, du 21e ; — au grade de sergent, les caporaux Falcucci René, Ballesti Auguste et Santi Pierre, du 10e ; Pietri Xavier, du 9e ; Ottavi Don-Pascal, du 2e tirailleurs tonkinois ; Tramoni Etienne, du 2e ; Scarbonchi Jean, du 15e ; Santoni Marc-Ange, de la section d'infirmiers militaires.

Le maréchal des logis Rostini Ignace-Rachel-François du 4e rég. d'artillerie coloniale, est nommé stagiaire officier d'administration de 2e classe, section des conducteurs de travaux.

Douanes

M. Sorbella Michel-Ange, ex-brigadier au 2e hussards, est nommé proposé de 3e classe des douanes en Afrique Occidentale.

Octroi de Paris

M. Susini Jacques-Antoine, sergent-major au 8e colonial, est nommé commis ambulant à l'octroi de Paris.

Médaille militaire

Est inscrit d'office au tableau du concours pour la médaille militaire, le premier-maître mécanicien Crisponi Lucien-Alfred-Michel, pour services exceptionnels rendus pendant la traversée de retour de la *Surprise*.

Ponts et Chaussées

M. Casabianca Charles-André est nommé pontier hors-classe et attaché au service du canal d'Arène à Bonc.

Maladies des yeux

Nez. Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Hiladief, médecin oculiste de Paris, est transféré 1, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Iberia, » cap. Lelièvre, venant de Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Livourne.

— Vap. ital. « Palestrina a, » venant de Porto-Torrès.

Sorties :

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Marseille.

— Vap. italien « Palestrina » parti pour Livourne.

A louer

Un appartement, au 2e, Boulevard Saint-Angelo, 15.

LE DOCTEUR PAUL GUERRIERI donnera, mardi, 5 juillet prochain des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, du cuir chevelu, maladies vénériennes et maladies générales, 4, *boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

A louer

Un appartement au 1er étage, avenue Carnot, 4.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

ETAT CIVIL

Mariage.

Carmolacce Marc-Antoine, cultivateur, de Piève, et Ghio Pasquine, repasseuse, de Bastia.

Naissance.

Bastiani Marie.

Décès.

Liberi Jean-Baptiste, 5 mois, de Bastia.

Avis important

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de traiter la vente de leurs amandes vertes sèches et lupins.

VIZZAVONA

Cᵈᵉ HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

« Omnium Corse »

Société anonyme pour favoriser le développement du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture en Corse.

Pour renseignements s'adresser à M. LOUIS BRUGIER, banquier, rue de la République, 19, Marseille.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00369

BOURSE DE PARIS

	2 juillet	4 juillet
Rentes de 3 0/0 ancien	97.65	97.60
de 3 0/0 amortis.	98.30	98.35

ex-coupon

Postes et Télégraphes

Paris, 4 juillet.

Sont nommés facteurs des postes à Paris :

M. Regazzoris, ex-sergent au 163e, demeurant à Sartene ;

M. Camo, ex-caporal au 2e rég. de tirailleurs algériens.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 4 juillet.

Sont nommés gendarmes à la 15e légion ter :

Première Compagnie, arme à cheval, Caille, ex-cavalier, au 4e spahis ;

Terral, cavalier à la 7e compagnie de remonte ;

Devuin, brigadier au 2e spahis ;

Mongin, ex maréchal des logis au 16e chasseurs ;

Coll, brigadier à la 7e compagnie de remonte.

Première compagnie, arme à pied, Islande, ex sergent au 2e zouaves ;

Martin, ex-soldat au 2e étranger ;

Hée, ex-soldat au 9e rég. d'infanterie coloniale ;

Deuxième compagnie, arme à cheval, Meissdon, cavalier au 2e spahis ;

Pieffet, brigadier au 1er spahis.

Deuxième compagnie, arme à pied, Bisseds, ex-soldat, proposé par la compagnie du Tara-et-Garonne ;

Fiamen, ex soldat au 24e rég. d'infanterie coloniale ;

Hoooré, canonnier au 21e rég. de montagne.

∴

Sont nommés dans la Garde républicaine arme à pied :

Orsoni, ex-sergent au 149e d'infanterie, demeurant à Bacognano ;

Sicchironi, ex-caporal au 8e rég. colonial, demeurant à Cauro.

∴

Sa'otti, ex-soldat au 9e rég. d'infanterie coloniale, demeurant à Quenza, est nommé gendarme à la 15e légion bis, arme à pied.

Conseil des Ministres

Paris, 4 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Conquête de l'air

GRANDCAMP

Un aéroplane à la mer

Paris, 4 juillet.

Un télégramme adressé de Grandcamp au *Petit Parisien* annonce qu'une barque de pêche, évoluant non loin des côtes bretonnes, vit un aéroplane tomber à la mer.

Les 4 échoueurs, qui montaient la barque, virent l'appareil remonter à trois reprises au-dessus de l'eau, puis finalement couler à pic.

On se perd en conjectures sur le malheureux aéroplane.

La population de Grandcamp les-Bains est vivement impressionnée.

GENÈVE

AÉRONAUTE PRÉCIPITÉ *dans le Lac*

Genève, 4 juillet.

Un accident qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences, est survenu à l'aéronaute Marchi.

Parti sur le lac dans une Montgolfière, au-dessus de laquelle il avait fait ajuster un trapèze, il fut soudainement pris de vertige et lâcha la barre à laquelle il s'était suspendu.

Précipité dans le lac d'une hauteur de 500 mètres, il ne dut son salut qu'à l'arrivée d'un vapeur qui tira l'imprudent aéronaute de sa fâcheuse posture.

A BUDAPESTH

Terrible Incendie

42 maisons, 30 granges détruites par les flammes

Vingt morts, soixante blessés

Paris, 4 juillet.

Des télégrammes de Budapest annoncent qu'un terrible incendie a presque entièrement détruit le village de Jazso-Ujfalu.

Par suite du vent, qui soufflait en tempête, le feu a pris, en peu de temps, des proportions énormes.

Tous les secours demeurèrent inutiles.

Le feu a complètement détruit quarante-deux maisons, l'église, et une trentaine de granges d'où l'on retira une vingtaine de morts et plus de soixante blessés.

Le chiffre des dégâts n'a pu encore être évalué.

« A L'ÉLYSÉE »

Paris, 4 juillet.

Le Président de la République a reçu, à 4 heures du soir, Me Chavernac, avocat du barreau d'Aix, le défenseur du condamné à mort Mary.

On sait que la Commission des grâces a rejeté le recours en grâce de Mary.

PARIS

Mortel Accident

Un Sénateur renversé par une automobile

Paris, 4 juillet.

Un événement tragique s'est produit aujourd'hui sur le boulevard Magenta.

Au moment où M. Adolphe Dellarge, sénateur des Basses Alpes, traversait ce boulevard, il fut renversé par une automobile.

Des passants se précipitèrent immédiatement à son secours, et le transportèrent à une pharmacie voisine, où deux médecins et le pharmacien lui prodiguèrent leurs soins ; malheureusement, ils constatèrent que l'infortuné sénateur avait la colonne vertébrale brisée.

M. Delarge fut transporté à l'hôpital Lariboisière, où il expira en arrivant.

M. Delarge qui était maire radical socialiste de Manosque, depuis 1888, était âgé de 74 ans.

EN ALLEMAGNE

La Croisière DE GUILLAUME II

Berlin, 4 juillet.

L'empereur est parti aujourd'hui pour sa croisière en Norvège.

Guillaume II sera absent de Berlin pendant un long mois.

Les Morts du Jour

L'astronome Schiaparelli

Paris, 4 juillet.

Un télégramme de Milan annonce la mort dans cette ville du célèbre astronome Schiaparelli.

EN RUSSIE

VIOLENT INCENDIE *à Péterhof*

Saint-Pétersbourg, 4 juillet.

La résidence d'été de la famille impériale a été, dans la journée d'hier, le théâtre d'un terrible incendie.

Malgré la promptitude des secours le théâtre impérial a été entièrement détruit par les flammes.

Plusieurs villas ont été également détruites par le terrible incendie.

Les pertes, jusqu'à présent, se chiffrent par plusieurs millions de roubles.

Il n'y a eu, fort heureusement, aucun accident de personne à déplorer.

EN ESPAGNE

La Question Religieuse

Manifestations Imposantes

Madrid, 4 juillet.

Des manifestations imposantes et antireligieuses ont eu lieu hier dans les grandes villes d'Espagne.

Ces manifestations, qui avaient été organisées par les républicains et les socialistes, n'ont donné lieu à aucun incident.

L'ordre n'a jamais été troublé, et la police, qui avait pris des mesures sévères, n'a pas été obligée d'intervenir.

Le Message de la Couronne

On a commencé aujourd'hui, à la Chambre des députés, la discussion relative au Message de la Couronne.

La Chambre a voté des félicitations au Gouvernement pour avoir donné à l'article 2 de la Constitution une interprétation très large et pour avoir proclamé ainsi le respect absolu de la liberté des croyances et le respect de l'exercice des cultes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vérification des Pouvoirs

A l'ouverture de la séance la Chambre valide, sans longue discussion, deux élections qui étaient contestées.

Interpellation Thomas

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Thomas, sur la politique générale du Gouvernement.

Après le discours de M. Thomas, le ministre des Travaux publics monte à la tribune et fournit les explications demandées par l'interpellateur.

M. Thomas se déclare satisfait et l'incident est clos.

Autre Interpellation

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation relative à l'attelage automatique des wagons.

La Chambre décide que cette interpellation sera jointe aux autres sur les travaux publics.

Proposition Breton

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de résolution de M. Jules-Louis Breton, concernant la proclamation de nomination de la commission du suffrage universel.

Le député socialiste unifié du Cher demande la discussion d'urgence.

M. Charles Benoist

député du 6e arrondissement de Paris, intervient dans le débat.

Des paroles aigres-douces sont échangées entre M. Jules-Louis Breton et le président de la commission de la réforme électorale.

L'urgence

Enfin, après une discussion assez longue sur le terrain de la proportionnelle, entre les deux orateurs, le président met aux voix la demande d'urgence qui est votée par 262 voix contre 248.

M. Breton

remonte à la tribune et développe son projet de résolution tendant à la nomination, au scrutin de liste avec représentation proportionnelle des minorités, de la Commission du suffrage universel, composée de vingt-deux membres.

Plusieurs orateurs prennent part à la discussion qui occupe une grande partie de la séance.

Le Vote

La discussion étant close, le président met aux voix la proposition Breton qui est adoptée par 504 voix contre 35.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Ferracciоli et son fils ; Mme Vve Jean-Baptiste Cagurno, née Airola, MM. André et Louis Cagurno, Mlles Joséphine et Rosalie Cagurno ; Mme Vve Jean-Baptiste Ferracciоli, M. Charles Ferracciоli ; M. et Mme Nicolas Airola ; M. et Mme Joseph Airola, née Cagurno et leurs enfants ; M. et Mme Louis Airola ; M. et Mme Dominique Airola et leur fils ; M. Joseph Cagurno et ses enfants, de Nice ; M. et Mme David Severoni, née Airola, et leurs enfants ; M. et Mme César Guizot, née Cagurno, et leurs enfants ; M. Benoît Cagurno ; M. et Mme Joseph Ferracciоli, de Marseille ; Mme Vve Carola, née Ferracciоli, et ses enfants ; Mme Vve Dorothée Patroni et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ASSOMPTION FERRACCIOLI

NÉE CAGURNO

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce et cousine germaine, décédée le 4 juillet 1910 à l'âge de 33 ans, et les prient d'assister à son enterrement, qui aura lieu mercredi, 6 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira, Boulevard Paoli, 28.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MODERN CORDONNERIE

HAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

SERVICE DE VAPEURS

ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL

BASTIA

Déménagement

pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Dépôt spécial

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY

ET DES GRANDES SOURCES DE VALS

pour la Corse

BASTIA, 10, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le Quart Vichy Lardy et Larbaud.

Après vos Repas

BUVEZ

La Cédratine

Liqueur extra-fine

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. **La Revue de la Bourse et de la Banque** offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 48, *rue de la Victoire, Paris, ce vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez ainsi compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

Savon Le CHAT
Extra Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

CHEVEUX SAUVÉS par la Pte Rahn

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.

Marseille, le 30 Novembre 1906.

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 18, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Sabiani.

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une *Oxygénée Cusenier*
Verte ou Blanche
La première marque du Monde

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Fabien MAESTRACCI
Avocat
17, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois Francs

LA KABILINE — LA KABILINE — LA KABILINE — LA KABILINE
Pour raidir seuls vos Vêtements — Adoptée par les Personnes élégantes
ESSAYEZ-EN ! Le Paquet : 40 Centimes

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
Prime : 50 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ralli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Susy à Calvi, Cours Napoléon, à Ajaccio.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
sans interruption même par les plus grands froids ou l'hiver
2.500 OEUFS par an pour 12 poules
Nourriture complètement naturelle. Economie.
NOTICE gratis et franco
Sous Directeur Exploitant à PRÉMONT (Aisne) France

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. R. MATTEI
à Bastia (Corse)

Le Directeur-gérant
J. B. GILORMINI

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 184 — MERCREDI 6 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GILORMINI, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 m.
Dernier quart., le 99 — Nouv. Lune, le 6.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Dominique.
Fête de Demain : Saint Ulric.

5 JUILLET

LE BIEN DE FAMILLE

La question de l'habitation du paysan est de celles sur lesquelles on ne saurait trop revenir. Assurer *aux cultivateurs la propriété* de leur modeste maison campagnarde, leur y garantir la sécurité du lendemain, c'est réaliser la plus efficace des protections en faveur de l'Agriculture, c'est conjurer la menace terrible que contiennent ces trois mots : *Dépopulation des Campagnes.*

Dans ce but, de nombreuses mesures législatives ont été promulguées par la précédente Chambre ; *il faut reconnaître, malheureusement,* qu'elles sont très peu connues, presque point appliquées. Le paysan se méfie trop de ces innovations pourtant bienfaisantes. C'est ainsi que la loi du 10 avril 1908, qui a pour but de favoriser par le crédit la construction ou l'acquisition d'habitations rurales, est demeurée encore lettre morte, sauf dans deux départements : le Pas-de-Calais et la Seine-Inférieure.

De même, la loi non moins généreuse du 12 juillet 1909 sur le bien de famille insaisissable demeure à peu près ignorée de ceux en faveur de qui elle a été faite.

Un règlement d'administration publique du 26 mars 1910 l'a rendue pratiquement applicable ; il importe donc que les agriculteurs en soient au plus tôt instruits, et sachent en bénéficier. C'est dans ce but que le Ministre de l'Agriculture, *qui fut* le grand promoteur de cette loi, vient d'adresser aux préfets une circulaire expliquant le fonctionnement de l'insaisissabilité du bien rural. Nous allons en résumer, pour nos lecteurs, les principaux paragraphes.

Pendant un certain nombre d'années, la moyenne annuelle des ventes judiciaires d'immeubles a dépassé le chiffre de trente mille, en majeure partie attribuables à la saisie immobilière pour dettes hypothécaires et à la *licitation*. La procédure de licitation, toujours onéreuse, devient ruineuse pour les propriétaires de petits immeubles. Si l'on ajoute à cela les démembrements par suite de partages, l'on se trouve en présence des causes principales de la diminution de la valeur des biens, et de la désaffection des paysans pour la terre.

Or, la loi sur le bien de famille a *précisément* eu en vue d'assurer la conservation de la petite propriété. Par une sorte de dérogation au droit commun, elle maintient le droit à l'indivision ; grâce à ce principe, le bien restera, temporairement du moins, dans les mêmes mains ; on évitera, s'il y a des mineurs intéressés, les frais du partage et de la vente en justice.

L'institution du bien de famille *sauvegardera les droits* de la femme et des enfants ; elle assurera la conservation et la transmission héréditaire du bien. Comme l'indiquait le rapporteur de la loi au Sénat, elle contribuera à *retenir* aux champs les paysans qui, actuellement, s'en éloignent trop fréquemment. Le cultivateur, protégé désormais contre l'adversité et même contre ses propres imprudences, n'étant plus exposé *à se voir expulsé de sa demeure*, s'attachera plus étroitement à la terre et la délaissera moins facilement pour tenter fortune dans les villes.

Le but de la loi est de souder la famille à la maison et d'en former un tout inséparable. Cette maison deviendra le foyer auquel se rattacheront tous les souvenirs, le centre des intérêts et des affections de la famille.

De quelle façon le bien de famille peut-il être constitué ? Rien de plus simple : Toute personne capable de disposer pourra constituer un bien de famille au profit d'une autre personne réunissant elle-même les conditions exigées pour pouvoir le constituer.

Le bien de famille ne peut être établi que sur un immeuble non indivis : il ne peut en être constitué plus d'un par famille. Il peut comprendre *soit une maison ou portion* divise de maison, soit à la fois une maison et des terres attenantes ou voisines, occupées et exploitées par la famille.

La valeur du bien, y compris celle des cheptels et immeubles par destination, ne devra pas, lors de sa fondation, dépasser 8.000 francs.

Lorsque le bien est d'une valeur inférieure à 8.000 francs, il peut être porté *à cette valeur au moyen* d'acquisitions qui sont soumises aux mêmes conditions et formalités que la fondation. Le bénéfice de la constitution du bien reste acquis alors même que, par le seul fait de la plus-value postérieure à la constitution, le chiffre de 8.000 francs se trouverait dépassé.

La constitution du bien de famille résulte soit d'une déclaration reçue par *un notaire*, soit d'un *testament* ou d'une donation.

A l'expiration d'un délai de deux mois de publication l'acte est soumis, avec toutes les pièces justificatives, à l'homologation du juge de paix.

Le bien de famille, ainsi que ses fruits sont insaisissables, même en cas de faillite ou de liquidation judiciaire ; il n'est fait exception qu'en *faveur des créanciers antérieurs qui* ont conservé l'exercice de leurs droits.

Il ne peut être ni hypothéqué ni vendu. Néanmoins, les fruits pourront être saisis pour le payement des dettes résultant de condamnations, des impôts et primes d'assurances du bien et des dettes alimentaires.

Le propriétaire ne peut renoncer à l'*insaisissabilité du bien de famille*. Il peut l'aliéner en tout ou partie ou renoncer à sa constitution. Mais s'il est marié ou s'il a des enfants mineurs, l'aliénation ou la renonciation sera subordonnée, dans le premier cas, au consentement de la femme, donné devant le juge de paix, et dans le second cas, à l'autorisation du conseil de famille.

L'insaisissabilité subsiste même après la dissolution du mariage sans enfants au profit du survivant des époux.

Telle est, dans ses grandes lignes, la loi du 12 juillet 1909. Ajoutons que le ministre de l'agriculture indique, dans sa dernière circulaire que les personnes qui désireraient des renseignements ou des avis concernant l'application de cette loi, n'auront qu'à s'adresser au ministère de l'Agriculture (direction de l'hydraulique et des améliorations agricoles) *par lettre non affranchie. Nous ne saurions trop engager* les intéressés à user de cette faculté, afin de profiter de tous les avantages qu'ils peuvent retirer de la constitution d'un bien de famille.

HENRI BRUNONT.

IMPRESSIONS

La Plage

Promenade hygiénique, potinière, raffinerie de sucre cassé, dépôt provisoire — c'est-à-dire éternel — des blocs de notre port, dépotoir de tous les détritus des maisons environnantes, embouchure poétique d'égouts mal odorants, telle est notre plage, le Trouville aux-petits-pieds insulaire.

Ce que l'on s'y amuse, grands dieux ! à ces réunions plagio-mondaines de cinq à sept ; des baigneurs peu ou pros, des baigneuses moins encore. Pas de maillots extra-collants, pas, non plus, de costumes de bain ultra suggestifs ; mais, en revanche, on y potine dur et ferme. Et on a beau augmenter les droits sur les sucres, on trouve le moyen d'en essurer des quintaux sur les épaules des absents.

Alors que, au soleil couchant, l'horizon s'estompe de teintes opalines, le bord de la mer voit se former de gracieuses corbeilles de jolies femmes qui papotent, dans un gazouillis d'oiseaux, sur les moustaches blondes de quelque Prince Charmant, ou la calvitie précoce de quelques jeunes snobs allant à la Plage par genre.

De tout jeunots, qui croient que « c'est arrivé » parce qu'ils se sont tant peu... aussur un léger duvet sur leur lèvre supérieure, s'amusent à propos de tout et de rien, ils sont bruyants, quelquefois drôles, généralement gais. On sourit et l'on passe.

D'autres groupes évoluent. Ici, le complet de flanelle blanche ou la tenue cycliste dissimulent mal une tournure militaire ; là, autour d'une table, quelques joyeux viveurs dégustent des boissons anglaises, en admirant les sinuosités savantes d'un canot à moteur.

Et pendant ce temps-là, le soleil, lentement, disparaît derrière la montagne, lançant sur la Grande Bleue l'éclat éteint de ses rayons mourants...

Jérôme POGGI.

L'Inspection des Services Judiciaires

DÉCRET

Art. 1er. — Le titre III du décret survenu du 13 février 1908 est remplacé par les dispositions suivantes :

TITRE III

SURVEILLANCE ET INSPECTION

Art. 34. — Les premiers présidents et les procureurs généraux doivent visiter et inspecter périodiquement et inopinément les tribunaux de leur ressort. Ils vérifient si les magistrats résident dans la ville où sont établis ces tribunaux, si les audiences réglementaires sont tenues, si les affaires sont normalement expédiées, et ils exercent leur contrôle sur tous les services judiciaires.

Ils adressent au ministre, après chaque visite, avec un rapport d'ensemble sur le fonctionnement du tribunal, une notice individuelle sur chaque magistrat.

Art. 35. — Le ministre de la justice délègue, quand il le juge utile, un ou plusieurs conseillers de la cour de cassation, un ou plusieurs directeurs du ministère pour procéder à l'inspection générale des services judiciaires.

Le magistrat ou directeur délégué par le ministre reçoit une lettre de service initiant les cours et tribunaux qu'il doit visi-

---

51. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille DU SCAPHANDRIER

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

XVII

MARTHE RICHELIEU, SCAPHANDRIER

— Non, monsieur, dit-il, et je me creuse la tête pour deviner ce qu'elle peut bien être allée faire là dessous. Mais ce n'est pas la première fois qu'elle y va ; car c'est une fille très courageuse. Et je me souviens très bien qu'il y a un an ou deux elle avait entortillé son père, qui est scaphandrier, pour qu'il la laissât aller se promener au fond.

— Son père est scaphandrier ?

— Oui, monsieur. Il n'y avait guère plus de dix pieds d'eau là où elle voulait descendre, et la mer descendait, si bien qu'il n'y avait pas de danger. Mais je l'ai vu moi-même, monsieur, et j'ai demandé plus tard à Jérôme Richelieu s'il voulait se faire remplacer par sa fille, quand il serait trop vieux pour plonger lui même. Il m'a répondu qu'il faisait quelquefois laisser les filettes faire leurs caprices.

— Jérôme Richelieu !... Celle que nous venons de voir est la fille de Jérôme Richelieu ?

— Oui, monsieur. Oh ! je l'ai bien reconnue ; c'est Marthe Richelieu. Et une jolie fille, *alors* ; et qui n'a *peur de rien*. Mais que la foudre me tue si je devine pourquoi elle vient jouer, à cette heure-ci, du mauvais côté du brise-lames. Et juste pendant que son père est au lit ; et qu'il ne va pas trop bien, à ce que dit le monde.

La barque entrait à ce moment dans le petit port, doublant le feu vert placé au bout de l'épi. Dès qu'elle fut à l'abri du vent de mer, la voile dégonflée pendit le long du mât. Mathieu se mit aux avirons.

— Non, monsieur, poursuivit-il, revenant à son sujet, je ne comprends décidément rien à ce que nous venons de voir. Et pour être Marthe Richelieu, j'en donnerais ma tête à couper. La preuve, c'est que les hommes de son père étaient avec elle. Mais ce qu'une jeune fille peut avoir à faire à cette heure-ci dans trente pieds d'eau, vous irez le demander à d'autres, si vous voulez, car je n'en sais rien.

— Trente pieds ! Vous croyez qu'il peut y avoir trente pieds d'eau si près du brise-lames ?

— A marée haute, oui, Monsieur. Je les ai assez souvent sondés pour en être sûr. Et vous savez que devant l'épi la pente du fond est très raide. D'ailleurs, quand j'ai dit « à marée haute », vous devez vous rappeler qu'on voyait juste la pomme des mâts, à mer pleine.

Il changea sa chique de côté.

— Et mon avis est, Monsieur, qu'on a tort de laisser une jeune fille s'aventurer là. Ils ont *de bonnes raisons pour ça*, sans doute, mais je ne les comprends pas, puisque l'« Elle » est à flot. Enfin, c'est leur affaire. Nous voici à quai, Monsieur.

— René Lavardan paya au vieux pêcheur ce qu'il lui devait, et sauta sur l'escalier de pierre en lui donnant un prochain rendez-vous. Il demeura quelques instants à la naissance du brise-lames, cherchant à découvrir encore sur les flots le ponton du scaphandrier, mais le jour était à présent très faible, et il ne distingua qu'une ombre tout à fait indécise, et où les silhouettes humaines n'étaient plus visibles.

Il renonça donc, pour le présent, à résoudre le problème qui avait tant fait chercher le vieux pêcheur. Il s'engagea sur la traverse qui mène à la route de La Roche au château, et qui, par le passage à niveau du chemin de fer, constitue un raccourci assez considérable. Mais il lui était impossible de détacher son esprit de la scène qui venait de se dérouler sous ses yeux, et celle-ci semblait donner un nouvel intérêt au mystère qu'il avait résolu d'éclaircir. Elle paraissait aussi ajouter un anneau à la chaîne qui liait la femme de chambre assassinée au ministre Pipeyroux, celui-ci à l'infortunée aveugle dont il avait ouvert la vie, et à son beau-frère récemment frappé.

— Jamais, pensait le journaliste, Ségonnet ne se tirera de là-dedans.

A la pensée du sous-officier éminemment correct, mais que ses collègues surnommaient le « gaffeur », un sourire passa sur les lèvres de René Lavardon. Mais il n'y demeura pas longtemps, car le jeune homme arrivait alors près du passage à niveau, et la scène où il avait joué un des rôles principaux lui revenait à la mémoire avec toute son intensité d'horreur. Il s'arrêta, examina avec soin le quadruple rang des rails luisants, à sa gauche les signaux qui protégeaient la petite gare, et à droite la couche accentuée d'où l'express était arrivé à toute vitesse, menaçant une innocente enfant hors d'état, même, de se mettre à l'abri. Ah ! c'était une tentative désespérée qu'avait faite là le journaliste et il lui fallait remercier le ciel de ce que son cheval lui eût si vaillamment obéi. Le contraire pouvait arriver, en effet : l'animal pouvait prendre peur du bruit de tonnerre que produisait la locomotive ; il pouvait refuser de sauter, auquel cas Geneviève devait irrémédiablement perdue, ou s'arrêter après le premier bond, et alors son cavalier partageait le sort de l'aveugle. Le visage de Lavardac s'assombrit. Ses pensées, qui allaient tout à l'heure à la fille de Jérôme Richelieu, revinrent au terrible individu qui paraissait pour lui tout envelopper de crimes : Marius Pipeyroux. Il l'avait vu conduire sa compagne vers la grille latérale, la lui faire traverser, puis l'abandonner entre les rails, tandis que lui-même courait se mettre hors de danger.

Etait-ce de la lâcheté ou... ? Etait-ce par hasard que Pipeyroux — et non tout autre — était sorti avec Richelieu le soir où on l'avait trouvé mourant devant sa porte ? Etait-ce par hasard, ou... ? Le correspondant de guerre se remit à marcher en agitant ces questions dans son esprit. Il atteignit bientôt la grande route et passa devant l'auberge du « Marsouin couronné ». Et c'est alors qu'il aperçut, marchant devant lui et paraissant se diriger vers le château, une silhouette d'homme qui ne lui était pas entièrement inconnue. Il allongea le pas, et rejoignit en deux minutes le promeneur tardif, qu'il reconnut pour Marius Pipeyroux, auquel il songeait précisément. Le nommeur tira son chapeau avec une politesse qui ne lui était pas habituelle.

— Bonsoir, monsieur, dit-il.

— Bonsoir, répondit assez rudement Lavardac.

Et les deux hommes marchèrent quelques instants côte à côte, sans parler. Mais Marius avait sur les lèvres un sourire faux, que le journaliste remarquait fort bien.

— Je crois, Monsieur, dit enfin Pipeyroux, que vous n'ayez mauvaise opinion de moi au sujet de l'affaire de l'autre jour... ou plutôt de l'autre... quand j'ai si bien perdu la tête.

ter ; il a un droit général d'investigation, de vérification et de contrôle pour tout ce qui concerne les questions relatives au personnel et l'administration de la justice.

Il convoque tous les magistrats et les officiers ministériels.

Il adresse au ministre un compte rendu de son inspection, signale les abus et les défectuosités qu'il aurait constatés dans l'organisation et le fonctionnement des services et propose les moyens d'y remédier ; enfin, il établit une notice sur chacun des magistrats des cours et tribunaux qu'il a inspectés.

Art. 36. — Le ministre de la justice peut également, par instructions spéciales, charger un conseiller de la cour de cassation ou un directeur du ministère de procéder à une vérification ou à une enquête sur un fait déterminé et le dépouiller, par la lettre de service qui lui est remise, des obligations prescrites par les paragraphes 3 et 4 de l'article 35 qui précède. Dans tous les cas, le magistrat ou directeur délégué adresse au ministre un rapport sur l'accomplissement de sa mission.

Art. 37. — Les notices et rapports établis en exécution des dispositions des articles 34, 35 et 36 ci-dessus sont communiqués à la commission instituée à l'article 24 du présent décret.

Art. 38. — Un décret contresigné par les ministres de la justice et des finances fixera les indemnités dues aux conseillers de la cour de cassation, aux directeurs du ministère de la justice et aux premiers présidents et procureurs généraux chargés des visites et inspections prévues aux articles 34, 35 et 36 précités.

Fait à Paris, le 28 juin 1910.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Causerie Agricole

La Ciboule

Tout le monde connaît la ciboule. On appelle ainsi des plantes cultivées dans le potager et qui sont d'un usage fréquent dans la cuisine. Elles ont un goût moins fort que l'ail et plus délicat que l'oignon ; on les mange crues, mélangées à la salade, comme condiment, on cuites dans les ragouts, les sauces, les omelettes.

Quelquefois on confond l'oignon encore jeune avec la ciboule ; il est vrai que quand l'oignon ne grossit pas il ressemble fort à la ciboule ; mais il est une distinction typique, que chacun peut vérifier : l'oignon ne forme pas de caïeux qui forment des touffes épaisses.

La ciboule, que les botanistes appellent « ail fistuleux », est originaire de Sibérie. C'est une plante vivace, aussi, dans les potagers, on la traite comme plante bisannuelle.

Ses variétés sont : la ciboule hâtive, la ciboule commune, la ciboule vivace, appelée vulgairement ciboule de Saint-Jacques, qui réussit très bien en bordures et qui se propage par éclats de ses touffes, au printemps ou en automne, parce qu'elle ne produit jamais de graines.

La culture de la ciboule est très simple. Il lui faut une terre légère, substantielle et terreautée ; elle se sème à la volée, de février à mars, pour repiquer en avril et mai.

Le repiquage se fait par deux ou trois ensemble, en bordures et en rayons, à 16 centimètres de distance et à 9 ou 10 de profondeur.

Cette plante, soit avant soit après le repiquage, ne demande que des sarclages et un peu d'eau. — Au besoin, on la sème encore en juillet pour repiquer en septembre. — Si on veut avoir de la ciboule en hiver, il faut, avant les gelées, la repiquer près à près, en tranchée, et couvrir avec de la litière pendant les grands froids.

La graine de ciboule commune se récolte sur les pieds de deux ans, lorsqu'elle est bien mûre. On coupe les ombelles, dont on ne de ci- lottes, qu'on laisse sécher,

au soleil, pour les suspendre ensuite dans un endroit sec, jusqu'au moment de semer.

La graine, conservée dans sa capsule, garde ses propriétés germinatives pendant trois ans.

Dans un jardin de peu d'étendue, la ciboule vivace est la plus à entagnner à cultiver ; nestouffes, fréquemment dégénérées se reforment d'elles-mêmes, par leurs caïeux. On la plante surtout en bordures, autour des compartiments du potager. La persistance de sa verdure y produit très bel effet.

Dans beaucoup de départements, on l'appelle aussi : *Cive*. Mais il ne faut pas la confondre avec la *civette*, ou *échalotte*, ou encore *fausse échalotte*, qui est une jolie petite plante potagère vivace, à fleurs purpurines, dont la racine est composée de petits bulbes, comme l'échalotte. Ses feuilles, plus fines que celles de la ciboule, et d'un beau vert, sont utilisées principalement comme fourniture de salade, ou comme assaisonnement de plusieurs mets.

Cette plante ne demande aucun soin de culture, sinon l'arrosage pendant les chaleurs. Il faut surtout la tondre très souvent pour l'empêcher de fleurir, car la feuille seule est utilisable à la cuisine.

La fleur est toutefois si jolie qu'on peut employer la civette en bordure, comme ornement d'ornement. La multiplication s'effectue dès le mois de mars, par séparation des touffes.

GEORGES BONNEFOY.

Préfecture de la Corse

Le Conseil permanent d'arbitrage

Nous, Préfet du Département de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu la loi du 22 juillet 1909, autorisant le Gouvernement à suspendre temporairement l'application de la loi du 7 avril 1880, et à déroger à l'article 1er de la loi du 17 juillet 1867 concernant le régime commercial entre l'Algérie et la Métropole et instituant un conseil permanent d'arbitrage ;

Vu le décret du 19 mars 1910, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 2 de la dite loi ;

Vu l'arrêté de M. le Ministre de la Marine en date du 3 juin 1910, fixant au dimanche 31 juillet prochain, la date des premières élections au Conseil permanent d'arbitrage ;

Vu l'article 15 de la loi du 15 avril 1884.

ARRÊTONS :

Article 1er. — L'élection pour la nomination des membres du Conseil permanent d'arbitrage, institué par la loi du 22 juillet 1909, se fera au scrutin de liste. Elle aura lieu à la Mairie de Bastia, salle des Mariages, sous la présidence du Maire ou de son délégué, assisté de 4 électeurs qui seront les deux plus âgés et les deux plus jeunes des membres présents.

Le syndic des gens de mer remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 2. — Le scrutin sera ouvert à 10 heures du matin et fermé à 4 heures du soir ; il sera suivi immédiatement du dépouillement des bulletins. Le procès-verbal des opérations, signé séance tenante du secrétaire et des autres membres du bureau, sera transmis sans retard à l'Administration de l'Inscription maritime.

Art. 3. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la Ville de Bastia.

Notification en sera faite à M le Commandant de la Marine en Corse.

Fait à Ajaccio le 2 juin 1910.

Le Préfet,
Signé : E. FABRE.

Copie conforme adressée à M. le Maire de Bastia, pour exécution.

Bastia le 17 juin 1910.

Le Sous-Préfet,
Signé : BORDEAUX-DESBAREES.

Bastia, le 20 juin 1910.

P. Le Maire,
Signé : L. DAPELO.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er juillet 1910.

En sympathie avec Londres les dispositions de notre marché se modifient dans un sens favorable et presque toute la cote finit en reprise. La Rente Française fait toutefois exception en s'alourdissant à 96 10. Dans le compartiment Fonds Etrangers les Emprunts Russes se signalent par une nouvelle plus value. Les Etablissements de Crédit sont fermes. Le Crédit Foncier se traite à 814, le Crédit Lyonnais à 1.408, le Comptoir National d'Escompte à 838, et la Société Générale à 733. A partir d'aujourd'hui 1er juillet, les 30 000 actions nouvelles de 500 frs, libérées et au porteur, du Crédit Mobilier Français sont admises aux négociations de la Bourse au Comptant officiel.

La Cie du Chemin de Fer Mexicain du Centre procèdera du 4 au 11 juillet au placement au prix de 222 50 de 27.000 obligations 5 % de 100 piastres, remboursables en 1920 à 258 frs et rapportant 12 fr. 90 net par an. Le taux du rendement ressort donc à 5.54 0/0 est sans compter la portion du coupon déjà couru ou la prime au remboursement.

Le Nord s'avance à 3.465. Les valeurs de traction finissent en reprise. Nouveaux et sensibles progrès des valeurs russes. L'égor raffermissement des aprifères. Rio 1 654

En Banque, les Mines d'Or d'Auvergne ont des échanges suivis à 301.

La Caisse des Rdevances reprend à 272.

Chemins Français en baisse. Depuis aujourd'hui, les obligations P. L. M. 3 0/0 janvier-juillet s'oblitèrent à 428, ex-coupon ; celles avril-octobre à 431. Les obligations 2 1/2 0/0 mai-novembre valent 402.

Brevet Supérieur

(FILLES)

Sont admissibles aux épreuves de la première série :

Mlles Cé-ni.
Crumeira.
Fumaroli.
Luterani.
Morucci.

Anciennes admissibles :
Mlles Batini.
Sabini

(GARÇON)

Ollier.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 25° + à 6 heures du soir + 20° Maxima + 29°. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée. N. O.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, q.q. nuages.
L'après-midi, — id.

Distribution des prix

La distribution solennelle des prix au Lycée de Bastia est fixée au lundi 3 octobre, c'est-à-dire à la rentrée des classes.

Exposition oléicole

Une très importante exposition internationale d'oléiculture vient d'avoir lieu à Aix-en-Provence. Quelques producteurs de la Corse y ont participé. Voici les noms de ceux dont les produits ont été primés :

Diplôme de médaille d'or, Davali Edmond, à Ajaccio, huile douce ; diplôme de médaille d'argent, Colombani Simon, à Ville de Paraso, et J.-B. Gotto, à Sartene ; — diplôme de médaille de bronze, Olivi Auguste, à Occiglioni ; — mention honorable, Davali Auguste, huile fruitée.

Réforme électorale

Dans le projet de réforme électorale présenté par le gouvernement et portant établissement du scrutin de liste avec représentation proportionnelle des minorités, la Corse ne comprendrait plus que quatre députés au lieu de cinq, pour une population de 291.100 habitants.

Etablissements pénitentiaires

M. Biasi Pierre est nommé dans le personnel de garde des établissements militaires.

Nouvelles maritimes

Sont promus dans le personnel des agents techniques : agent technique de 6e classe, M. Barbieri Alexandre, agent technique adjoint de 1re classe à Toulon ; — agent technique principal de 3e classe, M. Lavarelli Marius, agent technique de 1re classe à Toulon.

Avis

Un exercice avec cartouches à blanc sera exécuté dans les environs du hameau de Guaitalla et Bastia le jeudi matin 7 juillet courant.

Le Bandit Sanguineffi

N'EST PAS MORT

Nous avions dit que le bandit Sanguinetti, que l'on disait avoir été détruit, était bel et bien vivant.

Nous savions, par une enquête personnelle que nous avons faite *sur les lieux*, que le cadavre du soi-disant bandit Sanguinetti était celui d'un nommé Campana Xavier, originaire de Canale de Pietra-Serena.

Hier, le frère de ce dernier était à Casamozza et il a formellement déclaré à un fonctionnaire de l'endroit, appelé du reste aujourd'hui au cabinet d'instruction, que son frère, disparu depuis environ une vingtaine de jours, répondait bien au signalement que l'on avait donné du prétendu Sanguinetti : tatouage entre le pouce et l'index de la main gauche, silhouette de femme sur l'avant bras droit : costume tel qu'on l'avait dépeint.

Le doute n'est plus permis. Il l'est même si peu, que le magistrat-instructeur a fait procéder à l'arrestation du sieur O. cultivateur à Olmo, que l'on inculpe du meurtre du prétendu bandit Sanguinetti.

Le sieur O est écroué depuis lundi soir à la Maison d'arrêt de notre ville.

Il convient d'ajouter que la victime, Campana Xavier, qui paraît être légèrement desiquilibré, mettait une sorte de gloriole à se faire passer pour le bandit Sanguinetti. Mais, contrairement à certains racontars qui le dépeignaient sous les dehors d'un « percepteur », de renseignements sérieux, il résulte que toutes les fois que, dans sa course vagabonde, il se faisait servir un repas ou des consommations, il payait loyalement ce qu'il avait pris.

Donc, il est avéré maintenant que le bandit Sanguinetti n'a nullement été détruit et un renseignement de source officielle vient fortifier ce que nous avons toujours laissé comprendre.

Du reste, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, une lettre de Sanguinetti père, qui déjà avant le communiqué officiel était venu confirmer plus que jamais les indices que nous avions recueillis.

Vezzolasca, le 3 juillet 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Le *Bastia-Journal* persiste à vouloir égarer l'opinion publique en soutenant, que mon fils, le bandit Sanguinetti, est mort.

Les renseignements publiés par votre confrère sont complètement inexacts.

Si mon fils était mort, croyez-vous franchement que je l'aurai laissé enterrer dans un canton voisin, au lieu de ramener son corps dans notre cimetière communal.

Je vous livre ces quelques explications, M. le Directeur, afin d'éclairer vos nombreux lecteurs et de mettre, si possible, un terme à la comédie qui se joue autour de mon fils.

J'aime à croire que vous voudrez bien insérer ces quelques lignes dans votre estimable journal, toujours si bien renseigné et je vous prie d'agréer, M. le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

SANGUINETTI AMBROISE.

J. P.

ETAT CIVIL

Mariages.

Ferracini Pierre-Innocent, menuisier, et Scinicariello Marie-Catherine, tailleuse, tous deux de Bastia.

Roman Emile Jean, employé, et Deglieposti Marie-Louise, tailleuse.

Naissances.

Schia Françoise.

Décès.

Ferracciol Assomption, modiste, 93 ans, de Bastia.
Loquente Marie-Elisabeth, 75 ans, de Bastia.
Stival Marguerite, 6 mois, de Bastia.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de traiter la vente de leurs amandes vertes sèches et lupins.

PATES ALIMENTAIRES
Raffinées — Supérieures — Extra
Usine à Vapeur
LA MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.
Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.
Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.
Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.
On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.
MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.
Usines pastorat la Marque
« MAISON GHILINI »

MESDAMES

Recettes buralistes

Sont nommés receveurs buralistes de 2e classe, à Pondaurat, M. Campana Jean-Marie, ex-sergent au 14e ; à Pinols, M. Valle Jean-Mathieu, ex-sergent au 129e ; à Damprichard, M. Bianchi Paul-Léon.

Service vapeurs A. C. Southwell

ARRIVÉE : Vapeur allemand *Capri*, capitaine Rahbock, venant de Hambourg via Livourne.

Maladies des yeux

Nez. Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Blachet, médecin oculiste de Paris, est transféré 1, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux
Joseph LUCCHETTI
livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.
Demander prix-courant
(Voir l'annonce à la 4e page)

A louer

Un appartement, au 2e, Boulevard Saint-Angelo, 15.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Crucioni, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

A louer

Un appartement au 1er étage, avenue Carnot, 4.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00371

BOURSE DE PARIS

4 juillet — 5 juillet

Rentes de 3 0/0 anciens . 97.60 — 97.45
Id. 3 0/0 amortis . 98.35 — 99.45
ex coupon

Médaille militaire

Paris, 5 juillet.

Le premier maître fourrier Baldassari, inscrit à Bastia, est porté au tableau pour la Médaille militaire.

Nouvelles Militaires

La solde des Lieutenants

Paris, 5 juillet.

D'après des renseignements puisés au ministère de la Guerre, il est à peu près certain que les nouvelles soldes des Lieutenants seront appliquées à dater du 15 août prochain.

LE TEMPS

A MARSEILLE

Violente Tempête

Dégâts considérables

Marseille, 5 juillet.

Depuis hier soir, un orage d'une extrême violence, accompagné de grêle, s'est déchaîné sur notre ville et la région.

La foudre est tombée sur plusieurs points.

La mer est démontée ; le mistral souffle avec une violence extraordinaire. Des sinistres sont à craindre.

Les récoltes ont été fort endommagées ; les dégâts sont considérables.

En outre la température a baissé considérablement.

EN PROVINCE

Paris, 5 juillet.

La neige est tombée en abondance dans la Maurienne et la Tarentaise.

Les récoltes ont beaucoup souffert de cette température insolite.

La Marne, grossie par les pluies récentes, monte de plus en plus.

Les riverains très inquiets prennent leurs précautions en vue de nouvelles inondations.

Conseil des Ministres

Paris, 5 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Monument Waldeck-Rousseau

Le Conseil décide que tous les ministres assisteront, demain, à l'inauguration du monument de Waldeck-Rousseau.

Voyage Présidentiel

Le Conseil a ensuite décidé que M. Briand, président du Conseil, accompagnera le Président de la République à Béthuny, où il doit assister au meeting d'aviation.

Mouvement judiciaire

M. Barthou, ministre de la Justice a soumis à la signature présidentiel, un mouvement judiciaire.

Les Retraites ouvrières

M. Viviani, ministre du Travail, entretient le Conseil des remaniements à apporter à la loi sur les retraites ouvrières.

Récompenses aux sauveteurs du Pluviôse

L'amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la marine, fait part au Conseil des récompenses qu'il a accordées au personnel qui s'est particulièrement distingué au cours du renflouement du *Pluviôse*.

Le Budget de 1911

M. Cochery, ministre des Finances, entretient le Conseil de son projet de budget pour l'année 1911.

Affaires courantes

Les ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

A NÉRAC

VIF INCIDENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Refus des crédits pour la réception du Président de la République. — Démission du Maire.

Paris, 5 juillet.

Le Conseil municipal de Nérac était convoqué hier soir à l'effet de voter les crédits nécessaires à la réception du Président de la République.

Cette demande de crédits a donné lieu à une longue et très vive discussion.

Finalement la majorité du Conseil a refusé les crédits demandés.

A la suite de ce vote, le Maire de Nérac a envoyé ce matin sa démission au préfet du Lot-et-Garonne.

Cette décision du Conseil municipal est très diversement commentée.

Tirages financiers

Paris, 5 juillet.

Ville de Paris 1894-4896

L'obligation portant le numéro 122.799 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 340 789 est remboursable à *vingt mille francs*.

Foncières 1879

Les obligations portant les numéros 934 007 et 1.436 836 sont sorties remboursables chacune à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 863 800 est sortie remboursable à *vingt cinq mille francs*.

Foncières 1909

L'obligation portant le numéro 268 418 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

CLEVELAND

Collision de Trains

31 morts

Nombreux Blessés

Paris, 5 juillet.

Des télégrammes de Cleveland annoncent qu'une épouvantable collision de trains s'est produite à la gare de cette ville.

Un train express a littéralement « télescopé » un train omnibus qui, par une déplorable erreur d'aiguillage, obstruait la voie que l'express aurait du trouver libre.

Trente et un cadavres et plusieurs blessés ont été retirés, quant à présent, de dessous les décombres et recueillis par des trains de secours envoyés, sitôt la nouvelle connue, sur les lieux du sinistre.

Les recherches des victimes continuent.

NEW-YORK

MATCH DE BOXE

Victoire du nègre JOHNSON

New-York, 5 juillet.

Le fameux match de boxe qui devait sacrer le gagnant champion du monde, a eu lieu aujourd'hui devant un public fanatique.

Cette épreuve sensationnelle mettait en présence l'américain Jeffries et le nègre Johnson.

Après une lutte de six heures, le nègre Johnson terrassa d'un *round au menton* le blanc Jeffries, victoire qui le proclamait champion du monde.

GRAVES DÉSORDRES

Paris, 5 juillet.

Des télégrammes de New-York annoncent qu'à la suite de la victoire du boxeur nègre, de graves désordres ont éclaté dans tous les Etats-Unis.

A New-York, notamment, un nègre a été tué, une vingtaine d'autres ont été blessés grièvement.

On annonce également que la ville de Kapuon, dans la Virginie-Ouest, serait au pouvoir des nègres.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

Un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président fait l'éloge funèbre de M. Defarge, sénateur radical socialiste des Basses-Alpes, décédé subitement hier matin à l'hôpital Laribosière, des suites des blessures reçues au cours de l'accident d'automobile dont il avait été victime dans la soirée de dimanche dernier.

Les archives de la Martinique

Le Sénat vote sans débat le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à la reconstitution des archives constatant les formalités hypothécaires du bureau de Saint Pierre-Martinique, dont les registres ont été détruits dans la catastrophe du 8 mai 1902.

INTERPELLATION CICÉRON

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Adolphe Cicéron sur les faits de la plus haute gravité à la charge du gouverneur intérimaire de la Guadeloupe, et visant les élections législatives dans cette colonie.

M. Cicéron

s'auteur républicain-radical de la Guadeloupe, monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur rappelle les incidents regrettables qui ont marqué les dernières élections législatives dans la colonie.

Il blâme la pression administrative exercée au grand jour, en dépit des instructions formelles du président du Conseil.

L'orateur parle longuement du maquillage des listes électorales ainsi que de la réalité des suffrages dont on faisait couramment un commerce.

Le sénateur de la Guadeloupe arrête même sa voix un instant que l'influence administrative exercée par le gouverneur intérimaire faillit la contraindre.

L'orateur termine son discours en demandant la mesure que l'on croira prendre pour éviter le retour de pareils faits qui déshonorent la politique.

Le Ministre des Colonies

monte à la tribune pour répondre à l'interpellateur.

L'examen des opérations électorales de la Guadeloupe et la vie de la Chambre valident les élections de MM. Légitimus et Général Thiery.

Ont clos toute discussion possible à ce sujet.

M. Trouillot proteste contre l'insinuation de concussion dont l'orateur qualifie l'attitude du Gouverneur intérimaire de la Guadeloupe.

Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple, accepté par le Gouvernement.

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Séance jeudi.

SÉNAT

Réunion dans les bureaux

Le Sénat s'est réuni à 2 heures et demie dans ses bureaux et a procédé à la nomination des commissions mensuelles, à congé, des pétitions, d'intérêt local et d'initiative parlementaire.

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

A l'ouverture de la séance, le président fait l'éloge funèbre de M. Defarge, sénateur radical socialiste des Basses-Alpes, décédé subitement hier matin à l'hôpital Laribosière, des suites des blessures reçues au cours de l'accident d'automobile dont il avait été victime dans la soirée de dimanche dernier.

Les archives de la Martinique

Le Sénat vote sans débat le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à la reconstitution des archives constatant les formalités hypothécaires du bureau de Saint Pierre-Martinique, dont les registres ont été détruits dans la catastrophe du 8 mai 1902.

INTERPELLATION CICÉRON

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de M. Adolphe Cicéron sur les faits de la plus haute gravité à la charge du gouverneur intérimaire de la Guadeloupe, et visant les élections législatives dans cette colonie.

M. Cicéron

s'auteur républicain-radical de la Guadeloupe, monte à la tribune et développe son interpellation.

L'orateur rappelle les incidents regrettables qui ont marqué les dernières élections législatives dans la colonie.

Il blâme la pression administrative exercée au grand jour, en dépit des instructions formelles du président du Conseil.

L'orateur parle longuement du maquillage des listes électorales ainsi que de la réalité des suffrages dont on faisait couramment un commerce.

Le sénateur de la Guadeloupe arrête même sa voix un instant que l'influence administrative exercée par le gouverneur intérimaire faillit la contraindre.

L'orateur termine son discours en demandant la mesure que l'on croira prendre pour éviter le retour de pareils faits qui déshonorent la politique.

Le Ministre des Colonies

monte à la tribune pour répondre à l'interpellateur.

L'examen des opérations électorales de la Guadeloupe et la vie de la Chambre valident les élections de MM. Légitimus et Général Thiery.

Ont clos toute discussion possible à ce sujet.

M. Trouillot proteste contre l'insinuation de concussion dont l'orateur qualifie l'attitude du Gouverneur intérimaire de la Guadeloupe.

Ordre du Jour

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour pur et simple, accepté par le Gouvernement.

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

L'élection Chanot

La Chambre adopte, sans long débat, les conclusions du rapport présenté au nom du 2e bureau tendant à la validation des opérations électorales de la première circonscription de Marseille.

M. Amable Chanot est admis.

Autres élections

Les élections de MM. Paul Bluysen, James Hornung et Fouq sont également validées, sans longs débats.

Pour le 14 Juillet

Avant de lever la séance la Chambre adopte sans débat le projet de loi relatif à l'exonération du droit de timbre des affiches annonçant le programme des fêtes du 14 juillet.

Séance jeudi.

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Ferracioli et son fils ; Mme Vve Jean-Baptiste Cagurno, née Airola, MM. André et Louis Cagurno, Mlles Joséphine et Benoîte Cagurno ; Mme Vve Jean-Baptiste Ferracioli, M. Charles Ferracioli ; M. et Mme Nicolas Airola ; M. et Mme Joseph Airola, née Cagurno et leurs enfants ; M. et Mme Louis Airola ; M. et Mme Dominique Airola et leur fils ; M. Joseph Cagurno et ses enfants, de Nice ; M. et Mme David Severoni, née Airola, et leurs enfants ; M. et Mme César Guinot, née Cagurno, et leurs enfants ; M. Benoît Cagurno ; M. et Mme Joseph Ferracciol, de Marseille ; Mme Vve Carola, née Ferracciol, et ses enfants ; Mme Vve Dorothée Patroni et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ASSOMPTION FERRACCIOLI
Née CAGURNO

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce et cousine germaine, décédée le 4 juillet 1910 à l'âge de 23 ans, et les prient d'assister à son enterrement, qui aura lieu mercredi, 6 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira, Boulevard Paoli, 28.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mlle Annonciade Loquente ; M. Toussaint Orsini, adjudant en retraite, et Mme Emilie Orsini, née Loquente ; M. Toussaint Santoni, capitaine au long-cours, et Mme Augustine Santini, née Loquente, et leurs enfants ; Mme veuve Pascal Marinetti ; M. et Mme Joseph Gandolfi et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Marinetti, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Dominici ; Mme et M. Vincent Marinetti, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; Mme et M. Vincent Calisti, mécanicien, et leurs enfants ; Mme et M. Tomasini, vérificateur des douanes, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Alessandrini et leurs enfants ; Mme veuve Jeanne Loquente et ses enfants ; Mme veuve Joseph Loquente et ses enfants, de Marseille ;

Les familles Docheneux, Dominique Thiery, Rogliano, Mério, Tardi, Scipioni, Nonza, Erasme, Jean, Sauveur, Joseph, Noël et Vincent Berti, Canavaggia, veuve Cecoaldi, familles Sarrazo, Blanc, Carutini, veuve Paoli

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE MARIE LOQUENTE
Née SANTUCCI

décédée à Bastia, à l'âge de 75 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 9, place de l'Hôtel-de-Ville.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.
Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Laferge du Teil et de Villeneuve.
Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.
Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Bunsen, en tous dessins.
Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.
FERS A PLANCHERS I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés *à des prix défiant toute concurrence*
N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur des émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les dividendes de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la Revue de la Bourse et de la Banque, *49, rue de la Victoire, Paris*, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez ainsi compte de la rapidité de ses informations et de la valeur de ses conseils. — Abonnement : 5 francs par an. Etranger : 10 francs.

Savon Le CHAT
Extra Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

CHEVEUX sauvés par l'Eau Hahn

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 16, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une *Oxygénée Cusenier*
Verte ou Blanche
La première marque du Monde

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et Plats, ronds ou carrés
Fontes — Plomb — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ajaccio, Calvi, Corte, Porto-Vecchio, Propriano, Sartène, Cours Napoléon, à Ajaccio.

POUR FAIRE FONDRE LES POULES
2.500 ŒUFS
NOTICE gratis et franco
Ecole Spéciale d'Aviculture à PREMONT (Aisne)

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Le Directeur-gérant
J. B. Ollagnier

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 185 — JEUDI 7 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

00372

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 m.	1 an	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, ne autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 1 m. — Coucher, 7 h. 11 m.
Dernier quart.. le 29 — Nouv. Lune, le 6.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Ulric.
Fête de Demain : Saint Benoît.

6 JUILLET

Les Voyages d'autrefois

Il est encore des vieillards qui peuvent se souvenir d'avoir mis plusieurs jours à parcourir en diligence les distances qu'aujourd'hui le chemin de fer leur permet de franchir en quelques heures.

Cependant quels progrès de vitesse sur les anciens modes de locomotion publique, les grandes diligences des Messageries Laffitte et Caillard avaient déjà réalisés ! C'est, en effet, par toute une longue série de transformations qu'à travers les siècles avait dû passer le service du transport en commun avant d'en arriver là.

Il faudrait suivre le développement des méthodes de voyages en France depuis l'époque féodale pour se rendre compte de ce qu'était l'insécurité des grands chemins avant Louis XI qui, en créant les courriers et les relais de poste, mit quelque régularité et quelque sûreté dans les rapports de Paris avec les centres provinciaux. Mais, sous Charles VIII encore, sous François Ier, pendant toute la Renaissance et jusqu'aux guerres de religion, où le brigandage se multiplia affreusement, les voyages ne étaient toujours dangereux.

Sous Henri III, encore que les frais en fussent lourds et les trajets pénibles, leur condition s'améliora grâce à la création des messageries royales et des coches publics dont Henri IV et Sully perfectionnèrent et étendirent le service. On tend dès lors à se déplacer. Sous Louis XIV, où les rues de Paris virent surgir plusieurs systèmes de voitures publiques et notamment les fameux carrosses à cinq sous la place imaginés par Pascal, la capitale n'avait cependant pas encore de communications très suivies avec la province, car s'il existait un service d'une quarantaine de coches à destination de villes déterminées, beaucoup ne partaient que de façon irrégulière et étaient d'une lenteur désespérante. Ainsi celui de Dijon mettait quinze jours pour son voyage aller et retour. Le reste à l'avenant. Le progrès fut lent comme le moyen de locomotion lui-même : en 1750, il fallait encore compter douze jours pour aller de Paris à Strasbourg.

Le grand changement se produisit le 1er avril 1776 quand furent créées les diligences royales. On put se rendre dès lors en quatre jours de Paris à Nancy. Pourtant il est singulier que l'opinion publique se montra longtemps hostile à la nouvelle organisation. C'est que celle-ci se présentait sous la forme d'un monopole. Mais on laissa passer sarcasmes et critiques et les diligences continuèrent à rouler en grande vitesse sur les routes du royaume déjà plus nombreuses et mieux entretenues.

La Constituante créa de nouveaux relais et en améliora les écuries ; elle organisa la malle-poste dans quarante directions, avec un départ quotidien pour Valenciennes, Calais, Cherbourg, Dunkerque et Mézières ; deux par semaine pour Nantes et trois pour Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Brest, etc.

Malheureusement, peu après, l'insécurité des routes reparut. Les bandes de chauffeurs se montraient partout et chaque jour arrêtaient les voitures publiques. Sous le Directoire surtout ce fut l'anarchie. Un souvenir sinistre se rattache à cette époque, celui de l'assassinat du courrier de Lyon tué, le 28 avril 1796, dans la forêt de Sénart.

L'ordre ne revint que sous l'Empire. Les Messageries générales avaient remplacé le régime du monopole de l'Etat, et dès lors la malle-poste ne cessa de redoubler de vitesse, comme on peut s'en rendre compte par d'appréciables résultats. En 1814 la malle-poste mettait 86 heures pour franchir les 77 relais de Paris à Bordeaux, et 44 seulement en 1837 ; en 1814, il lui fallait 100 heures pour arriver à Marseille et 68 seulement en 1837. On allait de Paris à Brest en 60 heures au lieu de 87 ; de Paris à Toulouse en 70 heures au lieu de 110, etc.

Nous frémissons à la seule idée de pareils trajets, mais nos pères s'applaudissaient du moindre de ces progrès. Tout est relatif.

Enfin les chemins de fer vinrent peu à peu, d'année en année, supprimer le service des diligences dont on ne trouve plus que quelques vestiges au fin fond de la province, dans quatre sous-préfectures notamment qui ne sont pas encore desservies par le chemin de fer : Espalion, Florac, Barcelonnette et Castellane.

Les débuts du chemin de fer n'allèrent néanmoins pas tout seuls, comme on dit. Les esprits les plus distingués, comme Thiers, ministre de Louis-Philippe, se mirent en travers. On acceptait bien le nouveau mode de locomotion pour les petits trajets, mais lorsqu'il fut question des grandes lignes, une véritable bataille s'engagea à la Chambre au cours de laquelle Lamartine prononça un admirable discours qui vainquit toutes les résistances.

La richesse générale du pays prit avec les chemins de fer un essor merveilleux, seules les belles routes de France y perdirent. En quelques années leur animation disparut. Elles devinrent silencieuses et ne furent plus fréquentées que par un rare roulage et par la population locale ; les antiques auberges se fermèrent l'une après l'autre. C'était dommage, car les routes françaises sont sans égales au monde. Mais voilà qu'elles se réveillent. Le cyclisme avait déjà fait beaucoup pour elles, l'automobilisme achève l'œuvre de résurrection.

ROBERT DELYS

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

Après le passage de la Comète de Halley

Dans sa chevauchée fantastiquement fantastique, elle a passé près de nous, majestueuse et courtoise ; elle nous a délicatement frôlés du bout de sa traîne lumineuse, puis elle a continué son chemin, riant in petto — j'allais dire dans sa barbe mystérieuse — de la panique des uns, de l'émoi des autres, chez ces enfants de la Terre, littéralement affolés, et quelque peu imbéciles.

Ainsi, la croquemitaine à la fulgurante chevelure a filé pour d'autres latitudes sidérales, pour d'autres constellations, sans même se demander si la curiosité des habitants formidablement apeurés avait été satisfaite ou non. Et de coup, du Pôle arctique au Pôle antarctique, les esprits, — moins que forts — ont été délivrés de leur terrible cauchemar !

Nous disons donc avec Monsieur tout le monde : « Bon voyage, gentille comète, laisse-nous espérer que tu seras plus gentille encore à ton retour ».

Mais qui sait ? du train dont vont les choses, on aura, d'ici là, inventé un merveilleux aéroplane flanqué de réservoirs d'oxygène pour lester les poumons d'air respirable au-delà de notre atmosphère. — Et, alors, à la moindre alerte, nos petits-neveux iront — tout d'un trait — demander l'hospitalité aux habitants ébahis des planètes voisines. Mars ou Vénus !

Nous disions à cette même place, dans le numéro du 26 avril, que la catastrophe tant redoutée était tout à fait chimérique, et ce disant, nous obéissions à des considérations que justifient le bon sens et la raison.

En effet, la question primordiale était celle-ci : Les savants pouvaient-ils, avec les données scientifiques actuelles, déterminer le point où la comète aurait rencontré la terre, point qui devait se trouver, comme l'on sait — sur l'appendice comètaire ? — De la situation de ce point, par rapport au noyau, dépendait le sort de notre globe. Ils ne l'ont pas fait, ils n'ont pu le faire, même avec une grossière approximation. — Et pourquoi ? — Parce que les variations de cette queue monstrueuse et protéiforme sous l'action de forces inconnues et inoupçonnées, telles que forces chimiques, électriques, magnétiques, sous l'action complexe de rayons cathodiques, de rayons X, échappant aux lois ordinaires qui régissent les forces et les phénomènes sidéraux de la mécanique céleste, ont complètement déroutés les savants ; et ceux d'entr'eux qui ont prédit l'embrasement général de la terre par la comète, ont été le jouet d'une aberration scientifique manifeste :

Erreur d'observatoire ou de cabinet, n'importe. Ils ont posé l'équation, ils ont cru l'avoir résolue, et voilà tout. Mais ils ne s'étaient point doutés, qu'un terme leur manquait ; et que c'était précisément le terme nécessaire, indispensable à la solution du problème. Or, cette donnée principale ne faisait défaut ; encore une fois, pourquoi ? Parce qu'elle supposait la connaissance de la nature intime de l'appendice de l'astre vagabond. Or, cette connaissance, ils ne pouvaient l'avoir.

La nature de cette chevelure tient, paraît-il, le milieu entre le matériel et l'immatériel, je pondérable et l'impondérable, et, bien que l'analyse spectrale ait révélé la présence de certains gaz, on n'est pas plus avancé. En d'autres termes, les éléments constitutifs proprement dits ne sont pas encore connus. Pour le moment, ils ne constituent qu'un solennel défi jeté aux savants, une énigme passionnante, un mystère qui n'est pas encore près d'être percé.

Mais le mystère appelle, bien des fois, la surprise, et, on n'en est pas une petite, certes, pour certains esprits faibles, torturés, pendant de longues semaines, par le plus angoissant et le plus affreux des rêves, de constater qu'ils sont encore bien portants. Dame ! Elles avaient, ces bonnes âmes simples, une confiance d'autant plus grande dans l'affirmation très pessimiste de certains savants qu'elles étaient depuis longtemps sous l'obsession d'une idée fixe qui vrillait leur cerveau.

La lointaine et mystique légende de l'apocalypse, bourdonnait à leurs oreilles incessamment, et plus fort que jamais, la sinistre prophétie de Saint-Jean ; aussi, sans attendre aucun des signes précurseurs annoncés par le prophète, elles croyaient avec toute la candeur qui les caractérise que la fin du monde arriverait infailliblement le 18 mai 1910.

Il y a des gens qui confondent facilement la science avec les savants. La science, métaphysiquement parlant, considérée dans son entité, est infaillible, parce qu'elle est l'expression des lois immuables et fatales des forces de la nature. Si elle est l'ensemble des connaissances acquises, elle est ainsi le temple des connaissances à acquérir : c'est dire que le domaine de la science est infini.

Il ne s'ensuit pas — dans cet ordre d'idées — que si la science est infaillible, les savants le soient toujours ! et à *fortiori*, dans un cas comme celui qui a ému de si vives et étranges façon notre vieil univers terrestre.

32. — Feuilleton du *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

XVII

MARIUS RICHELIEU, SCAPHANDRIER

— Et vous avez raison de le craindre, répondit brièvement Lavardac.

Le commissaire se gratta la tête pendant deux secondes.

— Vous avez le droit de penser ce qu'il vous plaît, Monsieur.

— Je l'espère.

— ... Mais tout de même, je suis un homme qui a fait ses preuves dans le temps quand il était question de se battre. J'ai deux fois vingt matelots qui voulaient tuer le capitaine, et je lui ai sauvé la vie. J'ai été mis dans les journaux pour cette affaire-là, Monsieur, et vous savez ce que lire, puisque vous êtes journaliste.

Lavardac ne répondit pas.

— Mais quand un homme perd la tête, il le perd, Monsieur, et c'est tout. Et ce n'est pas une raison pour l'agacer inutilement. Quelque chose lui dit : « Sauve-toi ». Et il se sauve. Et c'est tout.

Le correspondant de guerre marchait à présent les mains derrière le dos, son regard clair surveillant son interlocuteur.

— Je ne crois pas que vous soyez un lâche, Marius Pipeyrons, dit-il enfin. Je vous crois au contraire courageux et intelligent. Je vous ai dit seulement que vous étiez le dernier des lâches, ou...

Il s'arrêta.

— Ou quoi, Monsieur.

— Ou un homme bien malchanceux. Et je suis encouragé dans cette dernière croyance par le fait de vous avoir vu arrêter pour le meurtre de votre femme, et par le fait de savoir que vous êtes sorti seul avec Jérôme Richelieu le soir où il a été assassiné. En somme, vous vous trouvez continuellement dans des situations qui peuvent attirer sur vous les soupçons. C'est fort malheureux pour vous.

Marius Pipeyrons serra les poings.

— Vous avez la langue habile, Monsieur, grogna-t-il, et comme je ne suis pas assez étiqué que vous je me demande en ce moment si vous m'insultez ou si vous vous moquez de moi. Mais j'ai dit ce que j'avais à vous dire. Et par acquit, bonsoir.

— Bonsoir, répondit le correspondant de guerre ; et si j'étais à votre place, Marius Pipeyrons, je retournerais à la mer, où je n'en irais en voyage, n'importe où, dans un endroit où le mauvais sort ne puisse pas me poursuivre. Je vous ai donné à un certain avertissement, l'autre jour, concernant votre sœur Geneviève. Si Jérôme Richelieu vient à mourir, je croirai de mon devoir de faire rechercher par la police l'auteur de votre temps, le sien du crime. Vous êtes prévenu.

— Et je vous prévien, moi, dit-il d'une voix soudainement changée, qu'il y a des lois pour protéger les pauvres gens contre des langues comme les vôtres. Ne me faites aucun affront public, mon maître, ou vous aurez vite à le regretter. Je suis un homme connu et respecté dans ma profession, et dans le journal où a dit que j'étais un héros. Laissez-moi tranquille, c'est le conseil que je vous donne, si vous voulez vivre en paix vous même. Et je passe devant, pour que vous n'ayez pas peur de moi.

— Marius Pipeyrons, répondit lentement Lavardac, je ne suis ni une femme, ni un vieillard, ni une jeune fille aveugle. Je pense que vos dernières paroles contenaient une menace ; je vous engage à bien réfléchir avant de la mettre à exécution. Vous pourriez cette fois, trouver à qui parler. Les gens qui ont essayé de me frapper par derrière — et il y en a eu plusieurs — n'en sont toujours revenus.

Lavardac s'éloigna tranquillement, et entra au château, qui n'était plus qu'à une cinquantaine de mètres. Pipeyrons le suivit, et vint à la grille. Le journaliste, qui venait seulement de traverser la cour, se retourna.

— Décidément, se dit-il, cet homme vient ici. Que peut-il bien avoir à faire ?

Un domestique traversa à son tour et avec quelque hâte, car Pipeyrons avait passé une partie de sa colère sur la chaîne de la cloche, et sonné en maître, comme on dit. Mais quand cet homme vit à qui il avait affaire, il redevint immédiatement dédaigneux et froid.

— Que désirez-vous ? demanda-t-il.

— Je désire voir Mme de Noirétable, qui doit m'attendre, répondit audacieusement Marius en passant la grille.

— Mme de Noirétable doit vous attendre à l'heure où elle s'habille pour le dîner ?

— Sans doute, puisque je vous le dis. Veuillez lui présenter mes respects, et lui dire que Marius Pipeyrons, restaurateur à bord des paquebots des Messageries Maritimes, se rend à son appel au sujet de la pierre qu'elle veut bien faire poser sur la tombe de sa pauvre femme.

Mme de Noirétable n'avait jamais promis la moindre pierre, naturellement le domestique fut cependant impressionné par l'indicible mensonge du sonnetier, et resta pour s'enquérir auprès de la grande dame. Il revint au bout de quelque temps.

— Madame ne peut vous donner qu'un instant, dit-il. Entrez.

Marius Pipeyrons traversa la cour et pénétra dans le petit salon où, une fois déjà, il avait causé avec Mme de Noirétable. Il jeta son chapeau sur un guéridon, et s'assit dans un bon fauteuil. Au bout de deux minutes, la sœur du général entra, en toilette, et répandant dans la pièce un délicieux parfum. Marius Pipeyrons se leva ; elle le fouillait au fond des yeux.

— Bonsoir, Madame, dit-il. Madame, vous voudrez bien me pardonner la petite histoire que j'ai été obligé d'inventer, à propos d'une pierre de tombe. Je savais que vous comprendriez que je désirais vous parler... de l'affaire de l'autre jour... les vingt-cinq mille francs... pour une bonne nouvelle.

— A'est ? demanda la noble dame, du haut de sa grandeur, mais cachant son angoisse.

— La bonne nouvelle n'est pas encore prête, dit-il.

— Je me demande donc pourquoi vous venez me déranger à une heure aussi absurde.

Marius ramassa son chapeau.

— Oh ! je puis m'en aller si vous le voulez, Madame, mais je suis certain que vous le regretterez plus tard. Surtout que je ne demande qu'une explication sur une ou deux petites choses.

— Lesquelles ?

Le sonnetier écrasa à demi son chapeau sous ses bras, et, cependant sa main gauche, derrière laquelle il mit l'index et le pouce de la main droite,

Peut-il leur faire un crime de leur impuissance ? N'en sommes-nous pas tous les membres ? Agissons, si vous les trouvons de leurs fréquentes exhibitions. Au contraire, encourageons toujours ceux qui font « Honneur aux artistes ! » Mais en ce moment, crions avec : « Honneur à ceux qui n'ont ni honneur, ni intérêt à faire, comme on voulait nous le faire croire. Il a compris cet honnête vagabond qu'il y a assez de place là-haut, pour que chacun d'eux puisse tout au moins y trouver un coin de ciel pour abriter son auréole. Il a compris que le ridicule ne tuait pas assez vite, sans le secours trop rudement le passant ; et que le hasard des plaisantes combinaisons jette sur son passage éternellement elliptiques.

Quelle est la morale de tout ce qui précède ? La voici, sauf une très légère variante, elle est connue de tout le monde :

Du mal fait bien ce qu'il fait : sans en chercher la preuve, dites la comme je la trouve.

JEAN-JACQUES AUBERTINI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 juillet, à 8 h. 1/2

Chimy.	Bernoy.
La Poupée de Nuremberg,	Adam.
Le Baiser,	Crémieux.
La Bohème,	Puccini.
Bastia-Plage,	Lanbus.

Le Chef de Musique, LAURUS

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

Campitello

On nous apprend que, sollicité par un grand nombre d'amis, M. Achille Bagnoli vient de poser sa candidature aux élections du Conseil général dans le canton de Campitello.

Sainte-Marie-Sicché

M. Forcioli, ancien député, conseiller général sortant du canton de Sainte-Marie-Sicché, aura pour concurrent M. Joseph Antona, géomètre en retraite, maire de Côti-Chiavari.

Piedicroce

M. le docteur Giocondo Manfredi, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Calacuccia

M. Sabiani François, étudiant en droit, a posé sa candidature pour le conseil général dans le canton de Calacuccia, contre M. Quilicus Albertini, titulaire à la direction des Beaux-Arts, conseiller sortant.

BOULETIN FINANCIER

Paris, 2 juillet 1910.

Après un début en nouvelle avance les cours se sont tenus et ont fait, dans la plupart des compartiments, aux environs des limites de la veille. Toutefois, notre Rente accentue son mouvement de recul précédent à 97.92. Les Fonds Etrangers sont calmes et fermes. Les Etablissements de Crédit se représentent sans changements appréciables.

Les obligations de 100 piastres de la Cie du Chemin de Fer Mexicain du Centre dont le placement s'effectue actuellement et jusqu'à 11 juillet, au prix de 232 50, jouissent, outre la garantie d'intérêt de l'Etat de Zacatecas, d'une 1re hypothèque sur la voie ferrée, ses dépendances et tous les biens de la Cie.

Exception faite des valeurs russes qui résistent encore de nouveaux progrès et du Suez qui monte à 3.431, les valeurs industrielles et de traction ne varient guères. Les titres cuprifères d'abord en hausse, reviennent à leur prix de la veille : Rio 1 653.

Au comptant en Banque, les Pétroles de Salt Creek sont recherchés à 292, une commission est actuellement à l'étude avec un groupe américain, dont la solution aurait d'heureux effets pour les actionnaires.

La Castara Estates se négocie à 90 frs.

Ex-coupon de 6 frs 427 l'obligation 5 0/0 Cherry-ale Oklahoma se tient à 441.50.

Les signatures définitives pour l'émission en France, d'un Emprunt obligations à 6,0 du Chemin de Fer du Volga-Bougouslma viennent d'être échangées. Cet emprunt, qui aura lieu le 21 juillet par les soins de la Banque Privée, porte sur un montant de 101.200.000 frs divisé en obligations de 500 frs offertes à 452 50 et jouit de la garantie inconditionnelle de l'Etat Russe.

Choses et Français calmes.

Brevet Supérieur

(FILLES)

Sur 80 aspirantes qui se sont présentées aux examens du brevet supérieur, 5 ont été définitivement reçues :

Ce sont :

Mlles Cif ni.
Cremona
Fumaroli.
Luterani.
Morucci.

Anciennes admissibles, reçues définitivement :

Mlles Batini,
Sabini

(GARÇON)

Ollier, seul aspirant, a été reçu définitivement.

Ecole d'Agriculture d'Ajaccio

Concours d'admission en 1910

Un concours pour l'admission à cette école aura lieu le 15 juillet prochain à Ajaccio et à Bastia. Dix bourses instituées par le département et l'Etat seront attribuées à ceux des concurrents qui auront fait preuve de connaissances suffisantes et qui justifieront de ressources insuffisantes pour payer le prix de la pension, fixé à 500 fr. par an.

En dehors des élèves réguliers ayant subi le concours d'admission dans les conditions indiquées par le règlement, l'Ecole d'Agriculture admet des apprentis soumis au régime des Fermes-Ecoles et recevant à leur sortie, après deux ans d'étude pratiques, le diplôme délivré par ces établissements. Ces jeunes gens suivent des cours leur permettant de développer leur instruction générale (français, mathématiques, histoire, géographie) et consacrent le reste de leur temps à la pratique agricole. Ils peuvent ainsi acquérir une instruction professionnelle qui leur permettra, à leur sortie, de se placer en qualité de régisseur ou de contre-maître dans une exploitation rurale.

L'entretien de ces jeunes gens à l'école d'Agriculture est entièrement gratuit : les familles n'ont à leur charge que la fourniture du trousseau.

L'installation de l'école d'Agriculture d'Ajaccio sur l'important domaine de Castellaccio d'une superficie de 250 hectares comportant toutes les cultures du département permet aux jeunes gens qui en suivent les travaux, d'acquérir, en même temps qu'une instruction théorique assez développée pour leur donner accès aux écoles nationales d'agriculture, où plusieurs élèves des dernières promotions ont été admis, une expérience suffisante pour leur faciliter dans la suite l'exploitation rémunératrice de leurs domaines.

Les parents des candidats doivent adresser au Directeur de l'école avant le 10 juillet, une demande sur papier libre accompagnée des pièces ci-dessous : 1° un extrait de naissance du candidat ; 2° certificat de vaccine récent, 3° certificat de bonne conduite, 4° copie des diplômes ou certificats d'études dont le candidat peut être pourvu ; 5° extrait du rôle des contributions, 6° tableau récapitulatif faisant connaître les ressources et les charges de famille des parents. Les candidats au titre d'élève payant sont dispensés d'examen s'ils possèdent le certificat d'études. Ils ne sont tenus de fournir que les 3 premières pièces énumérées ci-dessus.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins et 16 ans au plus.

A MARSEILLE

Les Enfants de Bastia

(Union Philanthropique)

Nous avons appris avec plaisir que sur l'initiative de MM. Benedetti Joseph, Mavaraces Achille et Rogliano Joseph-Marie, il a été formé, à Marseille, un groupe de Bastiais résidant dans cette ville.

Ce groupement qui a pris pour titre : « Union philanthropique et amicale des Enfants de Bastia, » créé depuis quelques jours à peine, se compose déjà de plus de cent adhérents.

On a procédé, ces jours derniers, à la formation de son bureau, qui est ainsi composé :

Président : MM. Rogliano Joseph-Marie.
Vice-Présidents : Colombani Dominique et Maestracci Achille.
Trésorier : Nicolai Joseph.
Secrétaires : Benedetti Joseph et Gonsce François.
Commissaires : Rogliano Joseph, Priami Antoine, Paoletti Dominique et Maître François.

Le siège provisoire de la Société se trouve Bar et Bureau de tabacs, 71, rue de la République.

Nécrologie

MADAME MARIE LOQUENTE

Mme veuve Marie Loquente, née Santucci, a été enlevée en quelques jours à l'affection des siens ; elle était âgée de soixante-quinze ans. Restée veuve assez jeune elle s'était dévouée à l'éducation de ses enfants qui lui rendaient maintenant en prévenantes sollicitudes ce qu'elle avait fait pour eux.

Excellente chrétienne elle réservait à ses devoirs religieux tout le temps dont elle pouvait disposer, et s'est trouvée ainsi toute préparée à se présenter devant le Créateur, amèrement pleurée par sa nombreuse famille, et bien regrettée de tous ceux qui la connaissaient. Son grand regret a été ne pas se voir entourée à ses derniers moments de tous ses enfants et petits-enfants que leur situation retient sur le Continent.

Les obsèques ont eu lieu à une heure de relevée. L'absoute a été donnée à l'église Saint-Jean-Baptiste, dans la Chapelle des Marins.

Le deuil était conduit par MM. Toussaint Orsini et Jacques Loquente entourés de nombreux parents et amis.

Nous adressons aux familles Loquente, Orsini, Santini, Martinetti, Gandolfi, Calisti et Toussaint nos bien sincères condoléances.

Gazette Ajaccienne

Le Meurtre de la Barrière

Hier a eu lieu l'enterrement de la nommée Louise Prigent qui, au dire de l'instruction, aurait été frappée par Marie Andreani.

Les attestations de la victime sont en contradiction avec celles faites à la pharmacie Guiderdoni en présence de quelques témoins, que nous nommerons le cas échéant. Elle a déclaré, à trois reprises différentes, alors qu'elle se trouvait dans son état normal, vu qu'elle a reconnu une personne qui la soignait, qu'elle avait été blessée « *in gâto* » (sic), c'est-à-dire en bas.

Quant à Paul Andreani, ce serait commettre un crime que de le garder plus longuement en prison. En effet, cet inculpé a tort, relève d'une maladie très grave, et son séjour trop prolongé en prison ne pourrait que causer sa mort. Je dis à tort parce que le nommé Andreani Paul n'est pour rien dans l'affaire ; il est arrivé au moment où son père commettait le carnage, et au lieu de frapper, comme prétend l'instruction, il a essayé le mal qui aurait pu, sans son intervention, prendre une tournure déplorable. D'ailleurs, les attestations de l'agent Maragna sont là pour affirmer ce que j'avance.

L'état des autres blessés s'améliore de plus en plus, les docteurs ont le ferme espoir de les sauver.

Victime de la mer

Les nommés Chipponi Louis, 20 ans, et Séta, 20 ans, étaient partis dimanche dans la matinée faire une partie de pêche, lorsqu'ils furent surpris soudain par une bourrasque qui menaçait de les engloutir.

Avec un sang froid imperturbable, ils se déshabillèrent et se jetèrent à l'eau en vue de regagner la côte.

Ils nagèrent ainsi pendant un bon moment, mais la fatigue s'empara du nommé Chipponi qui retourna à son embarcation pendant que son ami allait chercher du renfort.

Lorsque Séta revint avec une autre embarcation à la rescousse de son ami, il fut très surpris de ne plus le retrouver, et il vit que la barque avait chaviré.

Immédiatement des recherches furent faites par un torpilleur de la 3e flottille, qui avait été avertie.

A l'heure actuelle, le corps du malheureux Chipponi n'a pas encore été retrouvé.

Ajaccio-Cinéma

Notre Cinéma a ouvert ses portes samedi soir au public qui se pressait compact dans la belle enceinte attenante au Grand Séminaire.

Au programme, le *Cid* qui a reçu, au moment où Rodrigue venge l'affront fait à son père, de vifs applaudissements.

Nat Pinkerton, le fameux détective qui passionne les enfants, a reçu, lors de son apparition sur le rideau, des applaudissements répétés.

En somme, une soirée très agréable. Le public n'aura pas à se plaindre, le Cinéma leur réserve de belles soirées.

PAUL MAGLIA.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 7 juillet, à 8 heures 1/2

Paris-Printemps, marche,	L. Nicoli.
Brune et Blonde, ouv.,	Lentz.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni.
Mascarade, air de ballet,	Lacome.
Santiago, valse espagnole,	Corbin.

Le Chef de Musique, TIBERI.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 17e fascicule

des Œuvres d'EDMOND ROSTAND,

Les Romanesques

Le numéro du 1er juillet de *FEMINA*.
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.
en vente à la librairie du Petit Bastiais

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20 à midi 26 + à 6 heures du soir + 22. Maxima + 27 8. Minima + 19°.
Baromètre. — Heures du matin, 762 mm. à midi, 760 mm., 6 heures du soir, 758 mm.
Vent. — Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, q.q. nuages.
l'après-midi, id.

Mérite agricole

Ont été nommés dans l'ordre du Mérite agricole : au grade d'officier, M. Marchi Antoine-Noël, publiciste à Paris, chevalier du 28 janvier 1906 ; — au grade de chevalier, MM. Alessandri Jean-Baptiste, propriétaire à Yuckesles-Bains, Algérie, améliorations foncières et culturales, 30 ans de pratique ; et Toselli Jean-Bernard, traducteur aux postes et télégraphes, professeur à l'association polymathique à Paris, cours d'agriculture, 23 ans de pratique.

Etudes supérieures

Ont été admis au certificat d'études supérieures, licence ès-sciences, devant la faculté des sciences de Marseille : Physique générale, M. Rimatteï Edouard, mention assez bien ; — Physique industrielle, M. Rimatteï Frédéric ; — Chimie générale, M. Valery, assez bien ; — Physiologie, MM. Achilli, bien, Costa Barthélemy.

Sont admis au certificat d'études P. C. N. : MM. Paoletti, bien ; de Peretti della Rocca, Camogli, assez bien ; Casabianca, Battaglini, Sraini, Colombani, Ferrari, Alessandri, Poretti, Colacciani.

Justice militaire

M. l'adjudant greffier Bozzi, de l'atelier de travaux publics de Bonifacio, est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe et affecté en qualité d'aide-comptable à l'établissement mixte de Tunisie.

A Sainte-Marie

La Neuvaine préparatoire à la fête de N. D. du Carmel commencera ce soir 7 du courant, à 5 heures précises.

Avis

M. Louis Mariui qui a habité Paris pendant 35 ans en qualité de négociant en vins, et qui connaît tout le Commerce de Bercy et des Magasins Généraux se met à la disposition de Messieurs les Propriétaires de vignobles désireux d'écouler leurs vins à Paris.

Prière de lui adresser des échantillons à Corvione, en ayant soin d'indiquer prix degrés et quantités disponibles.

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

A louer

Un appartement au 1er étage, avenue Carnot, 4

A louer

A louer, à Venaco, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Maladies des yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Bliachel, médecin oculiste de Paris, est transféré 1, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de traiter la vente de leurs amandes vertes sèches et lupins.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER — Les agents syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 h. 1/2, Bourse du travail, place Caletta.

Prière d'être muni du livret.

ETAT CIVIL

Mariages.

Benazzi Antoine, maçon, et Mangiavacca Marie, ménagère.

Naissances.

Nougués François.

Décès.

Ottavi Charles Baptiste, 99 ans, de Pietroso.
Lorenzi Antoine, 48 ans, de Bastia.

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris ses entreprises de travaux.

Comme auparavant, il sera à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 6, Avenue Carnot, à Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00373

BOURSE DE PARIS

5 juillet — 6 juillet

4 0/0 de 3 0/0 amort.	97.45	97.50
3 0/0 amortis	98.45	98.45

ex coupon

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 6 juillet.

M. Panzani, procureur de la République près le Tribunal de première instance de Béziers est nommé Conseiller à la Cour d'Appel de Bastia en remplacement de M. Adriani, dont la démission est acceptée.

Postes et Télégraphes

Paris, 6 juillet.

Le ministre des Postes et Télégraphes a autorisé l'installation d'un service télégraphique à Meria

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

Mobilisation des Employés de Chemins de fer

Paris, 6 juillet.

La *Liberté* annonce que le signal de la grève des cheminots sera lancé le 10 juillet.

D'autre part le *Matin* se dit en mesure d'affirmer qu'au ministère de la guerre on prépare la mobilisation générale des ouvriers et employés des chemins de fer.

TOULON

ABORDAGE

entre croiseur et remorqueur

Toulon, 6 juillet.

Le croiseur *Pothuau*, rentrant dans la rade, a abordé le remorqueur *Triton*

Ce dernier fut gravement atteint par l'éperon du croiseur et eut toute son étrave défoncée.

Il n'y eut heureusement pas à regretter d'accident de personnes.

SAINT-QUENTIN

POUR VENGER LIABEUF

Agent de police blessé

Saint Quentin, 6 juillet.

Au moment, où l'agent de police Caille sortait du poste pour aller prendre son service, un individu se précipita sur lui et lui porta un violent coup de couteau.

Immédiatement arrêté le meurtrier déclara qu'il n'avait aucune raison personnelle d'en vouloir à la victime, qu'il ne connaissait même pas, mais qu'il avait agi ainsi dans le but de venger Liabeuf.

Les Morts du Jour

M. Dauny

Paris, 6 juillet.

On annonce la mort de M. Dauny, sénateur du département du Cher.

M. Dauny, qui était une personnalité politique bien connue, siégeait à la Haute Assemblée depuis 1903.

Nouvelles Militaires

Armée territoriale

Paris, 6 juillet.

Giovanangeli, sergent réserviste auxerre est promu sous-lieutenant au régiment d'infanterie de la Corse.

Innocenzi, adjudant de réserve au régiment de la Corse, est promu sous-lieutenant au 66e territorial.

Pesnschi, adjudant de réserve au régiment de la Corse est promu sous-lieutenant au 99e territorial.

Giovanoelli et Stein, adjudants au 116e territorial, sont promus sous-lieutenants au 99e territorial.

Matteï et Borlandi, adjudants au corps, sont promus sous-lieutenants au 116e territorial.

Corsin, sous-lieutenant de réserve au 7e régiment d'a tillerie à pied est promu lieutenant de réserve au corps.

La Conquête de l'air

Le Président de la République

A BÉTHENY

Reims, 6 juillet.

Le Président de la République, accompagné de M. Briand, Président du Conseil, du général Brun, ministre de la Guerre s'est rendu, cet après-midi au champ d'aviation de Betheny.

De vives acclamations saluèrent l'arrivée, sur l'aérodrome, du Chef de l'Etat qui fut reçu par le Marquis de Polignac, Président de l'Aéro-Club de France.

Malheureusement le temps ne se prêtait guère à des expériences de navigation aérienne, le vent soufflant avec violence.

Malgré tous les regrets des aviateurs, les appareils restent dans les hangars.

Le Président de la République est rentré dans la soirée à Paris.

Cour d'assises de la Seine

A bas Biribi !

Acquittement général

Paris, 6 juillet.

Aujourd'hui, a eu lieu la seconde audience de la Cour d'assises devant laquelle comparaissaient seize accusés coupables d'avoir dans une affiche placardée à Paris, Valenciennes, Amiens, Lille, Nantes et Lyon, provoqué, dit l'acte d'accusation, les militaires au crime et à la désobéissance.

Déjà à la précédente audience on avait entendu des témoins, tels que M. Pressensé, Urbain Gohier, Jaurès et Maurice Bucher qui avaient rappelé les traitements inhumains dont sont victimes les malheureux désignés qui, pour des motifs quelquefois futiles, sont envoyés à Biribi.

Après un violent réquisitoire de M. l'avocat général Servie qui demande une peine sévère, Mes Jacques Buisson et Hild présentent la défense des accusés.

Avec une belle éloquence, les deux députés maîtres du barreau de Paris, flétrissent avec véhémence les procédés monstrueux employés par les gradés chargés de « mater les fortes têtes » et font un tableau saisissant des supplices tels que la mise et la crapaudine qui fleurissent dans les compagnies dites de discipline.

Par leur affiche « A bas Biribi » les accusés ont voulu protester contre le crime odieux de Djenan-El-Dar. Le jury ne peut retenir comme coupables pour avoir simplement poussé ce cri de révolte de leur conscience indignée.

Après quelques minutes de délibération le jury revient avec un verdict d'acquittement.

VERDUN

SUICIDE D'UN OFFICIER

Verdun, 6 juillet.

Un suicide vient d'avoir lieu au 147e régiment d'infanterie dans des circonstances qui paraissent mystérieuses.

Le gérant de la coopérative militaire de la 6e compagnie avait pris la fuite, emportant la caisse qui lui était confiée.

Désolé de cette fugue, le lieutenant Crenze, du 147e s'est suicidé en se logeant une balle de revolver dans la région du cœur.

La mort a été instantanée.

NEW-YORK

La victoire du nègre JOHNSON

TROUBLES GRAVES

24 morts — 1.204 blessés

Paris, 6 juillet.

Des télégrammes de New-York annoncent que la surexcitation causée par la victoire du boxeur nègres Johnson va croissant.

La haine de race se manifeste de plus en plus éclatante et les chiffres officiels donnent comme victimes de cette haine, 19 nègres tués, 250 blessés et 5 000 arrêtés.

Ces mêmes dépêches ajoutent que, au cours de la fête nationale, il y eut 24 morts et 1.204 blessés.

Inauguration

DU

Monument Waldeck-Rousseau

Paris, 6 juillet.

L'inauguration du monument Waldeck Rousseau eut lieu ce matin dans le Jardin des Tuileries, sous la présidence de M. Fallières.

Le Conseil des Ministres tout entier, le Gouverneur militaire de Paris, les bureaux de la Chambre et du Sénat, qu'accompagnent des délégations des deux Chambres, les membres de la Presse parisienne et de Province, un grand nombre de personnalités littéraires, diplomatiques, et financières, assistaient à la cérémonie qui fut réellement imposante.

Divers discours furent prononcés par MM. Adolphe Carnot, Bienaimé-Billiart, bâtonnier de l'ordre des avocats, au nom du barreau de Paris, Etienne, Millerand et enfin par M. Briand, Président du Conseil, au nom du Gouvernement.

Tous firent l'apologie du Grand homme d'Etat, de brillant avocat, et de l'ami que fut Waldeck-Rousseau.

Le discours de M. Briand fut surtout très admiré.

Le Président du Conseil retraça en termes chaleureux la longue carrière politique de l'ancien président du Conseil. Il rappela la lutte ardente qu'il soutint avec autant de fermeté que de talent contre la réaction cléricale, et se déclara honoré d'être le continuateur de l'œuvre de Waldeck Rousseau.

Les Camelots du Roy manifestent

Au moment où le Président de la République, précédé de M. Lépine, rejoignait en daumont, des sifflets stridents retentirent dans la foule compacte qui s'était massée dans le Jardin des Tuileries.

De nombreux cris de « Vivele Roy » « Vivent les Prêtres ! » se firent entendre.

Les agents chargés du service d'ordre intervinrent et procédèrent à l'arrestation de plusieurs manifestants.

Cette manifestation intempestive ne tarda pas à prendre fin, et le calme se rétablit aussitôt.

M. Fallières rentra à l'Elysée escorté par les cris de « Vive Fallières » poussés par la foule qui se pressait sur le passage du cortège présidentiel.

RHUM GRANDS MORNES

MARQUE MONDIALE de GET Frères des célèbres inventeurs du PIPPERMINT.

Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

Maison fondée en 1796

OBEZZ-LES-EUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Corse)

A VENDRE

Pour cause double emploi, bon petit commerce, denrées alimentaires, belle situation, prix réduit.

S'adresser à François Maestracci, agréé, 12, rue Napoléon.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie du Chemin de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

Tuilerie et Briqueterie

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,58 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de **Carreaux en ciment comprimé**, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

FOUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Voûtres, Cintres, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories.

Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins : Bastia, 7, Avenue Carnot. Bureau de vente : Corte, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Avis aux Producteurs de Vins

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le Continent Français, M. A. PADOVANI, agent maritime, à Bastia, vient d'établir des Tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Dans ces Tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'Octroi et de Régie.

De Bastia à Paris :

Pour 1 bordelaise vin		250 k. fr	18.75
» 2	»	500 k. »	32.75
» 4	»	1.000 k. »	61. »
» 1 demi-muid	»	600 k. »	33.75
» 2	»	1.200 k. »	64.85
» 4	»	2.400 k. »	127. »
» 6	»	3.600 k. »	189.25
» 8	»	4.800 k. »	251.45
» 10	»	6.000 k. »	313.65
» 20	»	12.000 k. »	558.65

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, Gare Maritime, Bastia

Dépôt spécial

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY

ET DES GRANDES SOURCES DE VALS

pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés « Quart Vichy Lardy » et le bond.

Etude de Me TOTTI, avoué

Boulevard du Palais, 10, Bastia

Vente sur saisie-immobilière

Le samedi trente juillet mil neuf cent dix, à 8 heures du matin, il sera procédé à l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immeubles ci-après désignés, situés sur les territoires des communes de Farinole, de Santo-Pietro et de Bastia.

Désignation des Biens

Commune de Farinole

1° Un terrain au lieu dit « Ponte ou Costella » en nature d'olivet et chênes-lièges d'une contenance d'environ quarante-trois ares, soixante treize centiares, porté aux numéros 500, 501, 502 et 508 section A de la matrice cadastrale, tenant à Marietti Antoine-Noble et au chemin public.

2° Terrain au lieu dit « Padanaccia » en nature d'olivier et terre, d'une contenance d'environ vingt sept ares, quatre-vingt cinq centiares, porté au numéro 220 section A de la matrice cadastrale, tenant à Massimi Jean-Baptiste et aux héritiers de Massimi Laurent. Cette propriété est traversée par le chemin vicinal :

3° Terrain au lieu dit « Agnello ou Vallicello, » en nature de chênes-liège, d'une contenance d'environ trente et un ares vingt trois centiares, porté au numéro 134 section B de la matrice cadastrale, tenant à Marietti Antoine-Noble et à la veuve Massimi Nanetta.

4° Terrain au lieu dit « Ciucciaja, » en nature de jardin d'une contenance d'environ un are, soixante cinq centiares, porté aux numéros 293, 307, 495, section C de la matrice cadastrale, tenant à de Gentili François-Marie et à Pancraz Pancrace.

5° Terrain au lieu dit « Fontanella, » en nature de terre avec un cerisier, d'une contenance d'environ six ares, quatre-vingt quinze centiares, porté aux numéros 543 et 544, section C de la matrice cadastrale tenant à de Gentile, ancien avoué, et à Gentile Jules-François.

6° Terrain au lieu dit « Valle » en nature de terre avec cerisiers, d'une contenance de neuf ares, vingt quatre centiares, porté au numéro 573 section D de la matrice cadastrale, tenant à Pancraz Pancrace et au chemin public.

7° et 8° Terrain ou site au lieu dit « Cortalina » en nature d'amandiers coupé par le chemin public, d'une contenance environ de deux ares, quarante centiares, tenant d'un côté à Massimi Dominique et à Gentile Jules-François.

9° Terrain au lieu dit « Agna » en nature de bois et de chênes-verts d'une contenance d'environ quatre hectares, porté aux numéros 220 et 224 section D de la matrice cadastrale, tenant à Giuliani Toussaint les héritiers et à Antonetti Laurent.

10° Terrain au lieu dit « Canneto et Ornello, » en nature de terre, chênes-lièges et bâtiment rural en ruine, d'une contenance d'environ six hectares, sept ares, soixante six centiares, porté aux numéros 40, 56, 57, 58, 60, 61, 62 section C de la matrice cadastrale, tenant à Casabianca Hyppolite et aux frères Cherubini.

11° Terrain au lieu dit « Pentina, » en nature de chênes verts, d'une contenance d'environ quinze ares, quatre vingt huit, centiares, porté au numéro 192, section B de la matrice cadastrale, tenant à Palazzi Jean-Baptiste et à Rossi Léonard.

12° Terrain au lieu dit « Pianicella, » en nature de terre, d'une contenance d'environ trente trois ares, soixante centiares, porté au numéro 171 section B de la matrice cadastrale, tenant à Nicoli Nicolas et à Gentili Jules-François ou frère.

13° Terrain au lieu dit « Casaricci, » en nature de terre, d'une contenance d'environ un hectare, cinquante trois ares, soixante trois centiares, porté au numéro 140, section D de la matrice cadastrale tenant à Gentile Jules-François-Antone ti Laurent, et au sentier.

14° Terrain au lieu dit « Pogioletta, » en nature de ancienne vigne, d'une contenance d'environ trois ares, quatre vingt cinq centiares, porté au numéro 146, section D de la matrice cadastrale, tenant à Nicolai Marietti et à Rossi frères.

15° Terrain au lieu dit « Villacato, » en nature de terre et oliviers, d'une contenance d'environ vingt-cinq ares, soixante huit centiares, porté aux numéros 12 et 36, section D de la matrice cadastrale, tenant à Pancrazi Vincent et Massimi Jean Baptiste.

16° Terrain au lieu dit « Ciatarello, » en nature d'olivières et maquis, d'une contenance d'environ soixante deux ares, soixante centiares, porté aux numéros 700, 701, 702, 703, 704 et 705, section C de la matrice cadastrale, tenant à Pancraz Vincent et aux héritiers de Giuliani Toussaint.

17° Terrain au lieu dit « Fosato, » en nature de terre, d'une contenance de vingt quatre ares, soixante quinze centiares porté au numéro 97, section A de la matrice cadastrale, tenant à Poggi Dominique et à Gentili Sylvestre.

18° Terrain au lieu dit « Grisolo, » en nature de terre et maquis, d'une contenance d'environ quatre vingt onze ares, huit centiares, porté au numéro 247 section D de la matrice cadastrale, tenant aux héritiers Leandri Paul et à Massimi Jean-Baptiste.

19° Terrain au lieu dit « Viscineux, » en nature de terre et maquis, d'une contenance d'environ un hectare, quinze ares, soixante trois centiares, porté aux numéros 411, 412, 413 et 414, section D de la matrice cadastrale, tenant à la mer, aux héritiers Massimi Laurent et à l'Administration des Ponts et Chaussées.

20° Terrain au lieu dit « Sasseno, » en nature de terre et maquis, d'une contenance d'environ quatorze ares, onze centiares, porté aux numéros 425 et 427, section D de la matrice cadastrale, traversé par la route nationale, tenant à Antonetti Laurent et à la veuve Pomonti Jérômine.

21° Bâtiment rural en ruine au lieu dit « Marina, » d'une contenance d'environ quinze centiares, porté au numéro 325, section A de la matrice cadastrale tenant à Massimi Laurent les héritiers et à la place publique.

22° Terrain au lieu dit « Padanaccia, » en nature de maquis chênes verts, d'une contenance d'environ dix-sept ares, soixante quatre centiares, porté au numéro 543, section D de la matrice cadastrale, tenant à Massimi Dominique et à feu de Gentile Barthélemy.

23° Terrain au lieu dit « Zappini, » en nature de terre vaine, d'une contenance d'environ trente cinq ares, quarante cinq centiares, porté au numéro 409, section D de la matrice cadastrale, tenant à Massimi Laurent les héritiers et à la route nationale.

Commune de Santo-Pietro-di-Tenda

25° Terrain au lieu dit « Piano all'insceto, » en nature de terre et bâtiment rural, d'une contenance d'environ huit hectares, trente-cinq ares, vingt-neuf centiares, porté aux numéros 45, 46 et 47, section B de la matrice cadastrale, tenant à Barbini Jules et à Casabianca Hyppolite.

26° Terrain au lieu dit « Piraldo, » indivis avec Antone ti Laurent et Casabianca Hyppolite, en nature de terre, d'une contenance d'environ cinquante huit ares, cinquante cinq centiares, porte au numéro 60, section B de la matrice cadastrale, tenant à Antonetti et Cherubini.

27° Terrain au lieu dit « Casabianca, » en nature de terre et bâtiment rural, d'une contenance de trois hectares, vingt huit ares, vingt six centiares, porté aux numéros 65, 66, 67 et 68, section B de la matrice cadastrale, tenant aux héritiers de Massimi Charles-Augustin et à Gentile Jules-François.

28° Terrain au lieu dit « Piraldo, » en nature de terre d'une contenance d'environ un hectare, dix-huit ares, cinq centiares, porté aux numéros 70 et 71, section B de la matrice cadastrale, tenant à Massimi Jean-Baptiste et à Modesti Alexis.

Commune de Bastia

29° Une maison composée de cinq pièces et mansardes au dessus, sise au 6me étage n° 24, rue de l'Opéra, portée au numéro 105, section B de la matrice cadastrale. Cette maison est actuellement occupée savoir :

Une pièce par Defendini Marc-Marie, deux pièces par Mme Lavezzi Elisabeth, et les deux autres pièces par Mme Vve Laurenti. Elle tient à Mme Ferrandini et à Mme Catelli.

30° Une maison composée de trois pièces et une terrasse, sise rue Fontanicchia. N° 8, au 6me étage, occupée actuellement par Mme Thérèse veuve Bisachi portée au numéro 591, section B de la matrice cadastrale, tenant à côté à M. Mambrini et au dessous à M. Massoni.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête de M. Campana Xavier, négociant, demeurant et domicilié à Bastia, ayant Me Totti, pour avoué sur les lieux et dame :

1° Rovarani Marie veuve Laurenti, propriétaire, demeurant et domiciliée à Bastia ;

2° Laurenti Catherine, épouse Massimi, sans profession, 3° Massimi Joseph Germinus, avec eut, tous deux propriétaires, demeurant et domiciliés ensemble à Farinole, suivant procès verbal de Poggi, huissier à Saint Florent, en date des 5, 6, 7, 8 et 11 avril 1910, enregistré, dénoncé et transcrit au Bureau des Hypothèques de Bastia, le quatre mai 1910, Vol. 60 N° 30.

Lotissement et Mises à prix

Les immeubles ci-dessus décrits seront mis en vente en vingt-neuf lots, savoir :

Commune de Farinole

Premier lot.

Terrain au lieu dit « Ponte ou Costella, » en nature d'olivet et chênes-lièges figurant au N° 4 de la désignation des biens

Mise à prix . . 50 fr. 00

Deuxième lot.

Un terrain au lieu dit « Padanaccia, » en nature d'oliviers et terre, figurant au n. 2 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 50 fr. 00

Troisième lot.

Un terrain au lieu dit « Agnello ou Vallicello, » en nature de chênes lièges, figurant au n. 3 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 50 fr. 00

Quatrième lot.

Terrain au lieu dit « Ciucciaja, » en nature de jardin, figurant au n. 4 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 50 fr. 00

Cinquième lot.

Terrain au lieu dit « Fontanella, » en nature de terre avec cerisier, figurant au n. 5 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 20 fr. 00

Sixième lot.

Terrain au lieu dit « Valle, » en nature de terre avec cerisiers, figurant au n. 6 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 20 fr. 00

Septième Lot.

Terrain en site, au lieu dit « Cortalina, » en nature d'amandiers, figurant aux n. 7 et 8 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 50 fr. 00

Huitième Lot.

Terrain au lieu dit « Agna, » en nature de bois et chênes, figurant au n. 9 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 60 fr. 00

Neuvième lot

Terrain au lieu dit « Canneto et Ornello, » en nature de terre, chênes lièges et bâtiment rural en ruine, figurant au n. 10 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 100 fr. 00

Dixième lot

Terrain au lieu dit « Pentina, » en nature de chênes verts, figurant au n. 11 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 20 fr. 00

Onzième Lot.

Terrain au lieu dit « Pianicello, » en nature de terre, figurant au n. 12 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 30 fr. 00

Douzième Lot.

Terrain au lieu dit « Casaricci, » en nature de terre vaine, figurant au n. 13 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 30 fr. 00

Treizième Lot.

Terrain au lieu dit « Poggioletta, » en nature de ancienne vigne, figurant au n. 14 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 20 fr. 00

Quatorzième Lot.

Terrain au lieu dit « Villacato, » en nature de terre et oliviers, figurant au n. 15 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 20 fr. 00

Quinzième Lot.

Terrain au lieu dit « Ciatarello, » en nature d'oliviers, terre et maquis, figurant au n. 16 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 40 fr. 00

Seizième Lot.

Terrain au lieu dit « Fosato, » en nature de terre, figurant au n. 17 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 20 fr. 00

Dix-septième lot

Terrain au lieu dit « Gristolo, » en nature de terre et maquis, figurant au n. 18 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 10 fr. 00

Dix-huitième lot

Terrain au lieu dit « Viscineux, » en nature de terre et maquis, figurant au n. 19 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 30 fr. 00

Dix-neuvième lot

Terrain au lieu dit « Sasseno, » en nature de terre et maquis, figurant au n. 20 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 25 fr. 00

Vingtième lot

Bâtiment rural en ruine au lieu dit « Marina, » figurant au n. 21 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 10 fr. 00

Vingt-unième lot.

Terrain au lieu dit « Pattiaccia, » en nature de maquis et chênes verts figurant au n. 22 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 15 fr. 00

Vingt deuxième Lot.

Un terrain au lieu dit « Zappini, » en nature de terre vaine, figurant au n. 23 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 20 fr. 00

Vingt-troisième lot

(Lot distrait).

Commune de Santo-Pietro-di-Tenda

Vingt-quatrième lot

Terrain au lieu dit « Piano all'insceto, » en nature de terre et bâtiment rural, figurant au n. 25 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 50 fr. 00

Vingt-cinquième lot

Terrain au lieu dit « Piraldo, » en nature de terre, figurant au n. 26 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 30 fr. 00

Vingt-sixième lot.

Terrain au lieu dit « Casabianca, » en nature de terre et bâtiment rural, figurant au n. 27 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 100 fr. 00

Vingt septième lot

Terrain au lieu dit « Piraldo, » en nature de terre, figurant au n. 28 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 30 fr. 00

Commune de Bastia

Vingt-huitième lot

Une maison composée de cinq pièces et mansardes au dessus, sise au 6me étage, N° 24, rue de l'Opéra à Bastia, figurant au n. 29 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 500 fr. 00

Vingt-neuvième lot

Une maison composée de trois pièces et une terrasse, sise rue Fontanicchia, N° 8, à Bastia, au 6me étage, figurant au n. 30 de la désignation des biens.

Mise à prix . . 500 fr. 00

AVIS

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles mis en vente, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Fait et rédigé à Bastia, par l'avoué soussigné, le 5 juillet 1910.

J. TOTTI.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 186 — VENDREDI 8 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an 26 fr. le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés

00374

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 2 m. — Coucher, 7 h. 11 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Elisabeth.
Fête de Demain : Sainte Véronique.

7 JUILLET

L'EXPRESS

— Pourquoi je ne fais jamais de vitesse en auto, madame ? s'écria le comte, en se tournant vers celle qui venait, non sans une pointe d'ironie, de lui adresser la parole ; vous me demandez pourquoi je suis prudent, pourquoi je ne commets aucun crime sur ma route ? Vraiment la question est originale, car, enfin...

— Original vous-même ! répliqua en riant la jolie moqueuse. On n'a pas idée d'un automobiliste qui s'entête à ne vouloir jamais dépasser l'allure des tortues. On vous dresserа quelque jour, mon cher, des procès-verbaux pour excès de lenteur, encombrement de la voie publique, que sais-je !

— Cela m'est fort indifférent. Croyez-bien, chère madame, que l'épouvantail des procès-verbaux, non plus que le meurtre desquelles vous êtes ne m'émeuvent guère. Non, je fais de la lenteur pour moi seul, parce que l'affolement de la vitesse m'amoindrit, et me fatigue au point de me donner des hallucinations atroces, des cauchemars inoubliables... Au reste, me demander pourquoi je suis un timide au volant, c'est me demander pourquoi je suis automobiliste, tout simplement : les circonstances qui m'ont amené à prendre cette irrésistible frousse sont assez tragiques pour...

— Ah ! Ah ! ... conte, s'écria le cœur des sportifs et des belles dames que le mauvais temps avait réunis, cette après-midi, dans la salon de l'hôtel. Ah ! ah ! une histoire ? Dites vite !...

— Volontiers, la voici. Elle date de quelque vingt-cinq ans. Je voyageais beaucoup alors, et quoique, l'un des premiers en France, j'ai été automobiliste, je ne me déplaçais encore que par voies ferrées, — que Dieu les damne — pour l'excellente raison que l'auto n'existait à cette époque qu'à l'état rudimentaire.

Depuis deux jours je roulais à toute vapeur. Dans ma tête lasse bourdonnaient les échos sourds des rails, le crissement des freins, les stridulations des sirènes ; et tout cela était si monotone à la fin que je me laissais bercer de spleen et que ma pensée vaquait morte dans mon cerveau vide.

D'abord, j'avais voulu me distraire en contemplant la fuite de l'espace interminable ; je m'évertuais à compter les arbres, les poteaux, les fils du télégraphe qui montaient, descendaient, tourbillonnaient dans le cadre de la portière comme les marionnettes d'une lanterne magique devant un écran. Puis soudain, je ne savais plus, mes yeux se fermaient, une somnolence me gagnait, suffoquée de cauchemars, alourdie d'angoisses. Des voix claquaient le nom des gares, des stations qui se succédaient... Que m'importait à moi qui ne serait à destination que dans plusieurs heures ?

Je dormais.

Enfin, j'étais arrivé ; ou plutôt la première partie de mon voyage était terminée. Je devais changer de train, attendre une heure, puis repartir encore. Je descendis. Il faisait grand nuit ; une foule de voyageurs se précipitaient, me bousculaient ; je m'éloignai un peu de la foule tapageuse. Plus loin des amoncellements de colis me barraient le passage ; alors je traversai la voie, errant au hasard de rails multiples qui traçaient de longs sillages lumineux au lointain. Tout à coup, un coup de sifflet à quelques mètres me fit tressaillir ; je me retournai pétrifié d'épouvante ; un autre express arrivait sur moi, à toute allure. Fuir était impossible. J'allais être broyé. L'excès de mon émotion me fut salutaire, je m'affaissai à la renverse entre les rails, sans connaissance.

La violence de la chute me fit reconnaître mes sens. En moins d'une seconde, j'eus la vision nette du chaos : pourtant qui frôla mon visage, de la locomotive passant au-dessus de moi avec un fracas d'enfer, puis la file des wagons ... J'étais sauf !

De chaque côté les roues se poursuivaient, monstrueuses. Un bruit m'assourdit ; je me rendis compte que le mécanicien venait de renverser la vapeur ; les freins mordirent ; le train stoppait. Peu à peu les roues devinrent plus lentes, les voitures plus longues ; la dernière approchait. Enfin ! j'allais être délivré, je reverrais le jour !

Le train s'immobilisa, lorsque la dernière voiture, qui se trouvait être une locomotive attelée en queue, fut sur moi. J'aurais pu ramper quelques mètres, et j'étais debout, mais je n'osais bouger, et mes forces étaient tellement déprimées que je ne me sentais capable d'aucun mouvement.

Du reste à peine cette réflexion m'était-elle venue qu'il se passa la chose la plus horrible qui puisse se voir. Juste au-dessus de ma tête à quelques centimètres, bâillait la grille du foyer, au rouge-blanc, et je vis distinctement, par une rainure, le chauffeur saisir son tisonnier et le plonger dans le brasier. Mes yeux dilatés de terreur cherchèrent une issue ; des braises incandescentes m'aveuglèrent ; j'ouvris la bouche pour crier : un jet de mâchefer en fusion l'emplit jusqu'à la gorge, une pluie de cendres brûlantes me couvrit la face ; un dernier râle s'étrangla dans ma poitrine...

Un monsieur, mon voisin de compartiment, voyant que je me débattais contre un cauchemar, me tira complaisamment par la manche. Je me trouvais confortablement assis dans mon coin de compartiment ; le jour se levait, tout rose dans le frais matin, et la campagne était belle...

C. DES CORDELIERS.

Sur la Place Saint-Nicolas

Ça sera fait !

Eh ! bien, oui, ça sera fait le théâtre-cirque qui deviendra l'ornement le plus hétéroclite et le moins décoratif de notre place Saint-Nicolas.

Ça ne sera pas le cirque banal, démontable à volonté, mais bien un théâtre dont le parterre pourra être transformé en piste, selon les besoins du moment ou de la saison.

On ajoute, il est vrai, que le dit théâtre ne sera que provisoire. Provisoire est savoureux en l'espèce. Le futur établissement que l'on se propose d'ériger sur notre unique place aura des fondements en pierre, surélevés à 40 centimètres du sol. La carcasse sera en boisserie, et le toit recouvert de tuiles. Ses dimensions seront de 11 mètres de hauteur, 19 de largeur et 30 de profondeur.

Franchement, croyez-vous que cela prenne l'allure d'un établissement provisoire ?

D'autre part, nous savons de source certaine, que la majorité du Conseil municipal est complètement hostile à l'édification d'un théâtre sur la Place. Et, nous n'ignorons pas, non plus, que le Conseil d'administration du Cyrnos-Palace a véhémentement protesté contre ce projet de théâtre forain, qui s'élèvera juste devant la façade principale de ce grand hôtel.

Par quelle suite de combinaisons, dans les impressifs du dit théâtre ont-ils pu, depuis un mois, arracher l'autorisation de construire ce théâtre-cirque, qui est une véritable hérésie ?

L'Histoire ne le dit pas, mais, nous nous plaisons à croire, — avec toutes les personnes qui ont à cœur de conserver à notre Place l'allure qu'elle ne doit pas perdre — que la bonne foi du premier magistrat de notre ville a été un instant surprise, et qu'il n'hésitera pas à revenir sur sa détermination.

Jérôme POGGI.

LES ROSES

Le poète Abel Bonnard chante, dans les *Annales*, un adorable hymne à la rose :

Les roses ! On dirait le feu de l'hiver qui reparaît dans les jardins, on dirait les lèvres innombrables de la belle saison, on dirait des conches dont chacune parle une couleur : celle-ci dit timidement du blanc, celle autre bavarde du rose, cette autre, éloquente, pérore du pourpre. Il en est de toutes parties, nombreuses et gaies, qui éclatent ensemble, au bout de la canne de leur rosier, comme un feu d'artifice en plein jour ; celles-ci, blanches, menues ne prétendent point exister séparément, mais, à elles toutes, elles ont l'air d'un pensionnat, d'une famille de roses à marier, de roses rosières. Celle-ci, jaune, rayonne d'une telle paix qu'on la mettrait près de son livre, le soir, comme une lampe. Il y en a de diaphanes, faites pour les jardins des couvents : on dirait qu'elles ont jeûné, qu'elles se sont mortifiées, pour que leur beauté en fût plus charnelle. D'autres, claires et légères, caressent à peine l'âme de leur parfum délicat ; elles sont faites pour être données aux malades, pour apporter prudemment le premier plaisir aux convalescents que fêlerait un émoi trop fort. Mais celles-ci, gorgées de force, et dont le parfum renverse les cœurs, ce sont les roses des amants. Appuyées sur leur lit de feuilles, elles font un concile de reines et d'odalisques ; l'air les contourne avec respect, elles ont mis leur plus belle parure de gouttes d'eau. On leur a donné des noms, et, parfois, c'est celui d'une grande dame, ou d'un artiste, ou d'un héros ; c'est fort bien fait et je ne pense pas qu'il puisse y avoir de plus charmante forme de gloire ; mais, parfois, le baptême fut moins heureux, et ce n'est pas une petite surprise, quand on s'approche d'une de ces princesses pleines de baume, de découvrir qu'elle est affublée d'un nom de bourgeois. Mais qu'importe ? Ce qui rend les roses incomparables, c'est que chacune d'elles est l'analogie d'un type de femme et qu'on peut voir en elles la métempsycose de toutes les amoureuses. Celle-là qui retombe avec une lassitude si captivante, c'est une femme solitaire qui pleure souvent ; cette orangée qui s'entête à nous parfumer si violemment, c'est une furieuse brune ; cette autre, d'un rouge caillé, coagulé, et d'un désespoir si opulent, je ne peux croire, malgré son écriteau, qu'elle s'appelle « M. le notaire Un Tel », — c'est Didon sur son bûcher ; sa voisine, d'un rose un peu faux, d'un parfum un peu frelaté, c'est Emma Bovary ; celle-ci, pâle et divine, c'est la reine Bérénice.

ABEL BONNARD.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Causerie Agricole

Ensilage des Fourrages verts

L'une des opérations les plus utiles, en pays d'élevage, et malheureusement encore trop peu pratiquée, est l'ensilage des fourrages verts. Elle permet d'employer, sans aucun gaspillage, les fourrages des années d'abondance, et les ressources qui sont fournies par ce moyen, durant les époques de pénurie méritent d'attirer l'attention des agriculteurs.

Bien souvent, d'ailleurs, pour ne pas dire toujours, ceux qui veulent pratiquer l'ensilage le font mal.

Pour bien réussir les fourrages il faut remplir exactement cinq conditions :

1° avoir des fosses, soit en maçonnerie, soit en pleine terre, où l'écoulement des

---

53. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille DU SCAPHANDRIER

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

XVII

MARTHE RICHELIEU, SCAPHANDRIER

— Les vingt-cinq mille francs, dit-il en baissant la voix, quand me seront-ils payés ? Quand je vous apporterai la nouvelle en question, eh ! Madame ? c'est-à-dire la nouvelle de la mort de l'enfant ?

Cependant, répondit Mme de Noirétable, qui n'avait pu réprimer un frisson, je me procurerai la somme, et vous la verserai contre la preuve que la nouvelle est exacte.

Marius Pipeyroux sourit avec mépris.

— Vous ne supposez pas, Madame, que je vais risquer... ce que je vais risquer, sur une promesse pareille. Je viens à vous, et je vous dis : « La jeune fille a disparu ». Que me répondez-vous ? Vous me répondez : « Mon cher garçon, j'en suis très heureuse, mais je ne demande pourquoi maintenant je vais vous donner vingt-cinq mille francs. En ce qui vous concerne, tenez vous tranquille, si vous ne voulez pas vous mettre la tête sous le couteau. » Voilà ce que vous me répondez.

Mme de Noirétable se mordit les lèvres ; il y avait du vrai dans la prophétie du misérable.

— Que voulez vous ? demanda-t-elle.

— Je veux dix mille francs d'avance. Pour ces dix mille francs, je vous dirai où est l'enfant. Quant au reste, vous me le donnerez trois mois après... après le chose.

Mais si vous refusez d'avoir confiance en moi pour vingt-cinq mille francs, dit Mme de Noirétable, d'où vient que vous avez confiance pour quinze mille ?

— Parce que j'aurai du moins touché quelque chose pour ma peine. Et puis, au pis aller, si vous vous moquez de moi, j'aurais toujours la ressource de me mettre la corde au cou pour y mettre la vôtre en même temps.

Sur votre dénonciation, sans doute ? Croyez-vous donc que j'aurais fait un contrat pareil devant témoins !

— Non, sans doute, répondit Marius. Et cependant, que vous a dit ma femme ? Elle vous a dit : « Allez à tel endroit, et regardez ». Et si j'envoyais d'autres personnes, regarder au même endroit, cela ne prouverait-il pas une partie de mon histoire ? Voulez-vous toucher l'héritage, ou voulez-vous qu'il soit versé à l'Etat ? Non, Madame, vous mirez et le mien vont ensemble, et c'est la meilleure garantie de fidélité.

— Dix mille, ajouta-t-il, et je m'installe quelque part comme un gentilhomme. J'achète une maison et un coin de terre. Vous n'entendrez plus parler de moi.

— Et quand vous faut-il cette somme ? demanda Mme de Noirétable, déchirant les dentelles de son courage.

— Le plus tôt possible. Et pas ici. Je préfère n'y pas revenir. Quand la chose sera faite je disparaîtrai en vous laissant ma nouvelle adresse pour le reste de l'argent. Vous pourrez mettre une pierre sur la tombe de Mélanie. Ça fermera le bec à ceux qui s'étonneraient de nous avoir vu deux ou trois fois causer ensemble. « A une servante dévouée », ou toute autre blague qui vous plaira.

— Où... où devrai-je vous envoyer l'argent ? murmura Mme de Noirétable.

— Non, non, pas survoyer : apporter. Je vous laisserai un jour ou deux pour le réunir. Disons... après demain soir. Je serai... près du mausolée, à minuit. Il vous sera facile de vous glisser au dehors.

La dame paraissait irrésolue. Marius remit son chapeau.

— Je vous attendrai, dit-il. Et, souvenez-vous : pour ces dix mille francs je vous dirai où se trouve l'enfant.

Il se dirigea vers la porte, et se retourna en arrivant au seuil :

— N'oubliez pas que si je manque cette affaire avec vous je peux la faire avec d'autres...

Il s'arrêta, cruellement :

— ... avec le général, par exemple.

Et il sortit, souriant.

CHAPITRE XVIII

UNE VAGUE LUEUR

Lorsque la nuit fut entièrement tombée, deux jeunes filles sortirent de la cabine qui avait été dédiée au nom de la plancher du ponton, et où Jérôme Richelieu changeait de vêtements quand il se disposait à plonger. L'une de ces deux jeunes filles était Marthe, que nous avons vu descendre par dix mètres de fond avec une audace que beaucoup d'hommes ne possèderaient pas, et l'autre était Geneviève, dont la fille du scaphandrier avait tenu à se faire accompagner, bien qu'elle ne pût lui être d'aucun secours, pour ne pas se trouver seule avec des hommes rudes, quoique fort honorables, au cours de son aventureuse expédition. Quand elles parurent, enveloppées de leurs manteaux, dans la lumière des falots qu'on avait allumés, Marthe guidait l'aveugle par la main, et demanda à être reconduite à terre.

— Tout de suite, Mademoiselle Marthe, et c'est moi qui vais vous y ramener, avec François. Vous n'avez pas eu trop froid, là-dessous ?

— Dame ! M. Sangot, je n'y pas eu très chaud, répondit la jeune fille, qui frissonnait encore.

— Et... avez vous trouvé du moins ce que vous cherchiez ?

— Non, répondit Marthe d'un ton de regret. J'y voyais mal, même avec la lanterne électrique.

— Ça ne m'étonne pas, Mademoiselle Marthe ; il faut avoir les yeux faits, pour y voir clair là dessous. Et puisque vous ne pouvez pas venir chercher à marée basse, je regrette bien que vous ne m'ayez pas dit de quoi il s'agissait. Je serais descendu à votre place, et j'aurais peut-être trouvé, moi.

— Je vous remercie, M. Sangot ; mais ce n'était pas possible.

Geneviève, Marthe et les deux hommes montèrent dans la barque qui devait les ramener au port.

— Chacun ses affaires, Mademoiselle Marthe, reprit le matelot en s'asseyant à la barre, et tandis que ces fils plaçait les avirons, et ce n'est pas moi qui chercherai à vous tirer les vers du nez. D'autant plus que je vous connais depuis longtemps, et que je sais bien que vous ne pouvez penser à rien de mal. Mais tout de même, laissez-moi vous dire que ce que vous venez de faire n'est pas le métier d'une femme, et que si vous étiez ma fille, je ne vous l'aurais pas permis.

— J'avais des raisons très sérieuses pour faire ce que j'ai fait, M. Sangot.

(A Suivre).

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Causerie Agricole

Ensilage des Fourrages verts

L'une des opérations les plus utiles, en pays d'élevage, et malheureusement encore trop peu pratiquée, est l'ensilage des fourrages verts. Elle permet d'employer, sans aucun gaspillage, les fourrages des années d'abondance, et les ressources qui sont fournies par ce moyen, durant les époques de pénurie méritent d'attirer l'attention des agriculteurs.

Bien souvent, d'ailleurs, pour ne pas dire toujours, ceux qui veulent pratiquer l'ensilage le font mal.

Pour bien réussir les fourrages il faut remplir exactement cinq conditions :

1° avoir des fosses, soit en maçonnerie, soit en pleine terre, où l'écoulement des

eaux résiduaires provenant de la fermentation soit assurée naturellement par des poinards ou des cannexux, ou par un procédé mécanique.

2° l'ensilage doit être fait avec le plus de rapidité possible ;

3° il faut donner à la masse le maximum de compression possible, afin de bien expulser l'air qui provoque la corruption ;

4° couvrir le silo, aussitôt terminé, très hermétiquement, pour que la couche supérieure ne soit pas putréfiée par l'air ni abîmée par les eaux pluviales ;

5° isoler la masse convenablement. La dose à employer est de 5 à 20 kilos de sel par mille kilos de fourrage On peut même aller jusqu'à 30 kilos. Le sel est disposé par couches horizontales alternant avec des couches de 30 à 40 centimètres.

Ainsi traités, les fourrages restent, sous un faible volume, frais, appétissants, souples et à l'abri des moisissures. En observant bien les conditions ci-dessus, on peut ensiler, sans crainte d'insuccès, des trèfles, des luzernes, de l'escourgeon, et surtout du maïs. Il est nécessaire que tout cela soit préalablement haché.

Pour le foin, le procédé est le même. L'ensilage rend surtout des services en années humide, comme c'est actuellement le cas. Si le fourrage, altéré par les pluies, ne peut être séché dans de bonnes conditions, l'ensilage, réalisable à peu de frais, permet d'en conserver parfaitement la valeur nutritive.

Bien entendu, la grandeur et l'importance des silos varient suivant la quantité de fourrages dont on peut disposer dans une exploitation.

Dans un petit domaine, on se contentera d'un silo en terre, ou mieux en planches. Les voliges étant clouées, en un rectangle, on y entasse le fourrage par couches horizontales, en ayant soin d'accroître la consistance du tas sur les bords. L'essentiel est, après que le recouvrement a été fait, au moyen de deux rangées de planches croisées, d'assurer sur le tas une pression considérable et constante, par exemple avec des blocs de pierre.

Il faut entamer le silo dans le sens de sa plus faible dimension, en enlevant la charge au fur et à mesure, et en découpant le fourrage par tranches verticales, de manière à ne jamais laisser aucune partie du silo sans pression.

Voilà un moyen de conservation des fourrages qui est à la portée de tous les agriculteurs. Il va sans dire que, dans les grandes exploitations, on peut y apporter quelques perfectionnements. Voici, notamment, à titre documentaire, la méthode employée dans l'immense domaine de Frumainville (Seine-et-Oise), par MM. Richebain frères.

Après une récolte de pois vesce et pommes de terre hâtives, on a ensemencé, entre fin juin et le 15 août, environ 30 hectares de maïs, qui ont donné, fauchés dans les premiers jours de novembre, un rendement moyen d'environ 60 000 kilos à l'hectare, soit au total 1.800 tonnes. Il est juste de dire que cet excessif rendement est dû à la grande fécondité de ces terrains, qui reçoivent les eaux d'égoût de la ville de Paris.

En dix-huit jours, cette masse énorme de fourrage a été ensilée dans une fosse en maçonnerie cimentée, mesurant 80 mètres de long sur 7 m. 50 de largeur et 3 m. 30 de profondeur, permettant l'écoulement des eaux

La largeur de la fosse est calculée pour qu'un cheval et un tombereau puissent évoluer avec facilité à l'intérieur, car c'est le roulage constant des chevaux et des tombereaux dans la fosse qui donne à la masse ensilée la compression et le foulage nécessaires.

Un échafaudage est déposé sur un des côtés de la fosse et porte un puissant hache-fourrage actionné par une locomobile et capable de couper 100.000 kilos de fourrage par jour.

La hauteur de l'échafaudage est calculée de telle façon que, même la fosse étant pleine, les tombereaux qui roulent à l'intérieur puissent se placer sous l'appareil et s'y remplir automatiquement.

Un élévateur à chaîne sans fin prend à terre le maïs dans la fosse en couches uniformes.

Si l'on introduit dans les silos des choux, des luzernes ou des feuilles de betteraves, il se produit une fermentation telle que les feuilles forment un aliment que les animaux dévorent avidement.

Souvent, la pulpe et la betterave font défaut ; il est donc sage d'avoir toujours en réserve un silo de fourrages, qui, en cas de pénurie, sera d'un grand concours.

GEORGES BONNEFOY.

Les Élections Départementales du 24 juillet 1910

Brando

M. Louis Ramelli, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

M. Louis Ramelli n'a pas de concurrent.

Muro

M. Vincent Giuliani, maire de Muro, a posé sa candidature dans le canton.

Le conseiller général sortant est M. le docteur Giocanti.

Luri

M. Franceschi, maire de Luri, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

M. Franceschi n'a pas de concurrent.

Vescovato

M. Mathieu Grimaldi a posé sa candidature au conseil d'arrondissement dans le canton de Vescovato.

Belgodere

M. Lucien Mancini, maire de Costa, conseiller d'arrondissement sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

POPOLASCA. — Le Tribunal de première instance de Bougie, a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites préalablement à l'envoi en possession de la succession de Colombani Michel, époux de Paster Thérèse, cultivateur, né à Popolasca, domicilié à la Réunion, y décédé le 22 octobre 1902.

PINO. — Le Ministre des Postes a exonéré, à partir du 1er juillet 1910, des frais de la gérance du service électrique la commune de Pino, où ce service est assuré par un facteur receveur des postes.

LAMA. — M. Filidori Jean-Baptiste-Antoine-Paul-Lucien, ancien maire, est nommé suppléant du juge de paix du canton de Lama, en remplacement de M. Mussiani, décédé.

SARTENE. — Par décret du 28 juin, sont attribués à la commune de Sartene, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Sartene et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition, pour la commune, d'exécuter les charges maintenues par la liste publiée au Journal officiel du 5 mai 1909.

SAINTE-MARIE. — M. Valery, receveur de l'enregistrement et des domaines à Sainte-Marie-Sisché, est mis à la disposition du ministre des Colonies, pour être employé en Indo-Chine.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 17e fascicule

les Œuvres d'EDMOND ROSTAND,

Les Romanesques

Le numéro du 1er juillet de *FEMINA*.

Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

en vente à la librairie du *Petit Bastiais*

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 juillet 1910.

L'accentuation de la baisse de la Rente Française à 97.75 contribue à la lourdeur du marché sur lequel pèsent aujourd'hui encore de nouvelles réalisations. Sauf le Serbe à 89.12 et les séries russes, les Fonds Etrangers sont hésitants. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais n'est traité à 1.410 : son bilan au 31 mai comparé avec celui du mois précédent montre que cet Etablissement a disposé d'un ensemble de ressources nouvelles de 74 millions et demi. Le Crédit Foncier est ferme à 810. L'assemblée extraordinaire du 2 juillet a voté les modifications aux statuts permettant l'augmentation éventuelle du capital social à 250 millions et fixant à 125 millions le chiffre des capitaux à recevoir en dépôts.

Les actions anciennes de la Banque Française du Rio de la Plata se traitent, sur le Marché officiel, à 839 frs, mais c'est au prix de 900 frs seulement, soit 900 frs en souscrivant et 600 frs à payer du 5 au 10 juillet, que la Banque de l'Union Parisienne côte les actions nouvelles dont elle dispose. Le champ d'activité de la Banque du Rio de la Plata est des plus étendus et n'a cessé de se développer depuis sa fondation.

Les valeurs industrielles et de traction n'enregistrent que des variations peu importantes. Les valeurs russes se consolident. Légère reprise des titres auprifères : Rio à 659

En Banque, la Jagersfontein est ferme à 220.

Dans le groupe pétrolifère, Salt Creek se retrouve à 222 ; la Caisse des Radovanovs progresse à 276.

On négocie à 142.50 l'action Mines du Samsun.

Grands Chemins Français un peu mieux tenus.

Nécrologie

Mme ASSOMPTION FERRACCIOLI

Hier matin, à dix heures, a eu lieu la levée du corps de Mme Assomption Ferracioli, née Cagurno, décédée dans sa vingt-troisième année au bout de six mois de souffrances sans nom.

Appartenant à une famille honorable de Bastia, dont la devise a toujours été : « Honnêteté et Travail. » Mme Ferracioli allinit à ces deux qualités qu'elle possédait au plus haut degré, le tact et la gentillesse qui rendaient son commerce si sûr et si agréable.

D'une activité prodigieuse elle avait su se créer, en très peu de temps, une clientèle des plus enviées, et son magasin de Modes « Au Bon Goût, » était le rendez-vous préféré de nos dames bastiaises les plus élégantes

Elle avait uni son sort à M. Ferracioli, le si sympathique maître-bottier de Bastia, et de cette union si heureuse et si assortie était né un charmant petit bébé, mutin et espiègle, la joie du foyer.

Il y a six mois, une phlébite jeta sur son lit, pour n'en plus l'en laisser relever, cette toute jeune femme qui, au milieu des atroces souffrances qu'elle endurait, eut toujours garder dans les yeux et au coin des lèvres pâlies par la douleur, ce sourire qui était l'expansion extérieure de sa bonté d'âme et de cœur.

Les secours de la science la plus éclairée, les soins assidus et dévoués d'une mère, d'un mari, de sœurs et frères qui avaient pour elle de l'adoration, n'ont pu avoir raison de la maladie, et la mort a brutalement fauché cette âme vaillante et jeté tous les cœurs qui l'aimaient dans une désolation profonde.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Antoine Vescovali, Horace Torre, Emile Brandizi et Jean Paulucci.

Quatre magnifiques couronnes offertes par la famille, les ouvrières modistes et une amie, suivaient le cercueil.

Le deuil était conduit par MM. Paul Ferracioli et André Cagurno, époux et frère de la défunte, entourés de leurs oncles et cousins-germains.

Plus de mille personnes ont suivi le funèbre cortège, et montré ainsi l'estime qu'elles avaient pour les familles de la défunte et la part qu'elles prenaient au deuil qui les frappe.

Nous joignons nos condoléances les plus émues et les plus attristées. Puissent toutes ces sympathies atténuer l'immense douleur qui, en cette douloureuse circonstance, s'est abattue sur les familles Ferracioli, Cagurno et Airola.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Gazeau

Le sieur Santarelli est le tenancier d'un café concert, vis à Ajaccio. Cet établissement n'est pas des mieux fréquentés. On n'y rencontre que des filles et des apaches. Un des clients les plus assidus de la maison était un nommé Nivelle, sujet particulièrement dangereux. Un soir, Nivelle vint comme à l'ordinaire au café-concert tenu par Santarelli. Il était, paraît-il, de fort méchante humeur et ne tarda pas à la manifester.

Saisissant, en effet, le journal du jour qu'il trouva sur une table de l'établissement, il le déchira et brisa même la planchette qui le retenait.

Le propriétaire du café fit expulser Nivelle par la police. Mais celui-ci revint quelques instants après dans une attitude menaçante, si bien que Santarelli tira sur lui, sans l'atteindre, deux coups de revolver.

Nivelle battit alors en retraite, mais il ne tarda pas à revenir pour la troisième fois au café-concert. Santarelli le reçut encore à coups de revolver, et Nivelle dut s'en aller.

Peu après Santarelli pénétrait dans un bar, où se trouvait Nivelle. Celui-ci lui sauta à la gorge en criant : « Arrêtez-le, il a un revolver » On arrêta Santarelli, qui, le fouilla et il fut en effet trouvé porteur d'un revolver.

Le Tribunal d'Ajaccio avait pour ces faits condamné Santarelli à 3 mois de prison. Celui-ci a fait appel. Mais la Cour a confirmé la décision des premiers juges.

Défenseur : Me de Caraffa.

Rapporteur : M. le conseiller de Figarelli.

Le nommé Eusebio possède un troupeau de porcs qu'il nourrit au détriment des malheureux propriétaires. Cette bande d'animaux furent à cinq reprises différentes surpris par le garde champêtre de Poro-Casevecchie dans le jardin d'un nommé Paoli Pierre-Paul où ils causèrent quelque dommage.

Le Tribunal de Bastia avait condamné Eusebio, pour dévastation de récoltes, à 1 mois de prison. La Cour a réduit cette peine à 8 jours.

Défenseur : Me de Montera.

Rapporteur : M. le conseiller de Figarelli.

Eusebio n'a pas plus tôt quitté la sellette qu'il revient s'y asseoir.

La prévention lui reproche cette fois de s'être introduit dans la propriété d'un nommé Limongi, de l'avoir presque entièrement récoltée et d'en avoir emporté les produits dans des sacs placés sur un âne.

Eusebio prétend avoir des droits sur cette propriété. Le Tribunal l'avait néanmoins condamné à 1 mois de prison, pour vol de récoltes. La Cour a réduit cette peine à 8 jours et accordé 45 francs de dommages-intérêts à la partie civile représentée par Me Peraldi.

Défenseur : Me de Montera.

Rapporteur : M. le conseiller de Figarelli.

Voilà encore Eusebio devant la Cour. On ne lui reproche pas cette fois un délit contre la propriété, mais des violences sur la personne de sa femme. Eusebio, paraît-il, n'est pas tendre pour son épouse. Une fois il lui cassa un bras En une autre circonstance il lui fit à la tête une grave blessure. Enfin, tout dernièrement encore, il la battit cruellement.

« On a beaucoup exagéré, répond Eusebio à M. le Président. Je me suis contenté de donner quelques soufflets à ma femme. Et quel est l'homme qui de temps en temps ne donne pas à sa conjointe une petite distribution. »

Entendue à son tour, la femme déclare qu'elle pardonne volontiers à son époux. « Sans doute, dit-elle, il m'a frappé, mais n'est-il pas naturel qu'un mari corrige sa femme. »

Le Tribunal avait condamné Eusebio à 4 mois de prison.

La Cour, après avoir entendu le rapport de M. le conseiller de Figarelli, le réquisitoire de M. Angeli, avocat général, et la plaidoirie de Me H. de Montera, a réduit la peine à 1 mois de prison.

C'est encore Eusebio, qui revient. Ce sera sa quatrième affaire de la journée. Cette fois, c'est la propriété d'un nommé Giannoli qu'il a fait dévaster par ses pourceaux.

Le garde champêtre lui a dressé trois procès-verbaux.

« Ces procès-verbaux sont un tas de mensonges, dit Eusebio, le garde champêtre m'en veut. »

Le tribunal avait cependant condamné Eusebio à 1 mois de prison. La Cour a réduit cette peine à 8 jours.

Défenseur : Me de Montera.

Rapporteur : M. le conseiller de Figarelli.

LA GASTRITE

ET TOUTES LES MALADIES DE L'ESTOMAC SE GUÉRISSENT RAPIDEMENT ET SÛREMENT GRÂCE À

Si vous soignez votre estomac, votre santé sera toute neuve. Mais si vous négligez les premiers symptômes de la dyspepsie ou de la gastrite, vous devez vous attendre à souffrir le martyre. Vous ne pouvez pas vous soigner comme il faut, si votre nourriture ne se digère pas. La Tisane Américaine des Shakers assure une parfaite digestion et guérit toutes les maladies de l'estomac.

LA TISANE Américaine des SHAKERS

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Pouyet, pharmacien à Lyon, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, la véritable guérisseuse.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 23° + à 6 heures du soir + 22° Maxima + 27°. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. à midi, 754 mm., 6 heures du soir, 755 mm. Vent. — Dans la matinée, Ouest.

Dans l'après-midi, id.

État du ciel : le matin, q.q. nuages. l'après-midi, id.

Distribution des prix

Par décision rectorale du 4 juillet la distribution des prix est fixée, pour le Lycée de Bastia, au 28 juillet 1910.

Une excursion à Bastia

La *Croce Verde*, société d'assistance de Portoferraio, organise une excursion à Bastia.

Les chers habitants de l'île-sœur arriveront très probablement dans notre ville le dimanche 31 juillet, vers 9 heures du matin, et ne repartiront pour Portoferraio que le lundi matin, à 8 heures.

Exercice militaire

Un exercice avec cartouches à blanc sera exécuté entre Bastia et Furiani le vendredi matin 8 juillet courant.

Pèlerinage

Le pèlerinage des membres du tiers-ordre de Saint-François au sanctuaire de La Vasina aura lieu dimanche 10 juillet. Départ de Miomo à 5 heures du matin.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Iberia, » cap. Lelièvre, venant de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Marseille.

— Brick goélette français « Marie-Louise-Elisabeth, » cap. Brondi, venant de Casis.

Sorties :

— Vap. « Iberia » cap. Lelièvre, part pour Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, parti pour Livourne.

— Vap. allemand « Cabri, » cap. Kohbock, pour Hambourg via Naples.

Service vapeurs A. C. Southwell

DÉPART : Vapeur allemand *Capri*, capitaine Kohbock, à destination de Hambourg via Naples.

ETAT CIVIL

Mariages.

Pizzanelli Paulin, docker, et Vannini Bettina-Annonciade, cigarière.

Naissances.

Barboni Louise. — Montaggioni Joseph Félix.

Décès.

Poggioli Georges-Charles-Félix, 9 mois, de Bastia.

Lazarini Alphonse, 3 ans, de Fonton.

SOCIETES A SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir perception du mois courant, 2 fr. ; 3e trimestre 5 fr. et 3e semestre 9 fr. 50.

Les sociétaires en retard sont priés de se mettre en règle.

Comme d'habitude le trésorier sera à la disposition des sociétaires de 8 à 9 heures et ne recevra plus de livrets passé ce jour.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00375

BOURSE DE PARIS

	6 juillet	7 juillet
Rentes de 3 0/0 amort.	97 50	97.25
de 3 0/0 amortie	98.45	98.10
ex coupon		

Conseil d'Arrondissement

Paris, 7 juillet.

Le *Journal Officiel* publie un décret annonçant que la première réunion des Conseils d'arrondissement, pour le département de la Corse, aura lieu le 4 août.

La seconde réunion est fixée au 19 septembre.

SAINT FLORENT

LA PERTE D'UN NAVIRE ITALIEN

Saint Florent, 7 juillet.

Le brick-goélette italien, commandé par le capitaine Amoret i Natale, s'est échoué la nuit dernière, à la marine de Farinole.

L'équipage, qui se composait de cinq hommes, est sauvé.

Le navire est perdu ; son chargement consistait en une quarantaine de fûts vides.

Nomination

Contributions directes

Paris, 7 juillet.

M. Gaelli, contrôleur intérimaire des contributions directes en Corse, est nommé contrôleur de 3e classe et maintenu sur place.

MARSEILLE

Grave Accident à la Joliette

Un Docker Corse tué

Trois dockers blessés

Marseille, 7 juillet.

Les quais de La Joliette, si animés, furent mis en émoi, par un accident qui eut les conséquences les plus fâcheuses.

Des ouvriers des quais étaient occupés au déchargement d'un navire, lorsque une grande plaque de fonte, rompant subitement les amarres auxquelles elle était suspendue, tomba sur les ouvriers.

Le docker Noël Capponi fut tué sur le coup.

Trois autres de ses camarades sont grièvement blessés.

Les soins les plus empressés furent prodigués à ces victimes du travail.

Les Morts du Jour

M. Emile-Charles Coache

Paris, 7 juillet.

M. Emile-Charles-Alfred Coache, député de la Somme, est décédé aujourd'hui après une courte maladie, à l'âge de 53 ans.

Industriel, lieutenant d'artillerie territoriale, M. Coache faisait partie de la Chambre depuis la 24 novembre 1895.

Les Mutins du 240e en Conseil de Guerre

Marseille, 7 juillet.

Les événements de mutinerie qui eurent, en leur temps, un retentissement considérable et qui furent même portés à la tribune de la Chambre et du Sénat, auront demain leur épilogue.

Les meneurs de la mutinerie du 240e de réserve, comparaîtront demain devant les juges du Conseil de Guerre du XVe corps d'armée.

ORLÉANS

CONDAMNATION D'UN MAGISTRAT

Orléans, 7 juillet.

La Cour d'appel d'Orléans, présidée par M. Fachot, premier président, a rendu aujourd'hui son arrêt dans cette grave affaire de chantage qui passionne depuis plus de dix mois l'opinion publique de tout le ressort.

M. Daniel Durand, procureur de la République à Montargis, a été condamné à six mois de prison, sans sursis, pour avoir, à l'aide de menaces, extorqué ou tenté d'extorquer une remise de fonds.

M. Cumenge, procureur général, occupait le siège du ministère public.

Me Raoul Péret, député de la Vienne, a présenté la défense de M. Durand.

Me Joseph Séjourné, du barreau d'Orléans, assistait M. Boivin, accusateur de M. Durand.

TRIESTE

Manifestation significative

Trieste, 7 juillet.

Six mille Italiens, venus en Dalmatie, parcoururent, drapeau italien et musique en tête, la ville toute entière, en poussant des cris frénétiques de : « Vive l'Italie ! » « A bas l'Autriche ! »

La musique a entonné à différentes reprises l' « Hymne à Garibaldi. »

Une grande agitation règne dans la ville entière, à la suite de cette manifestation significative.

On redoute des troubles graves, et les autorités prennent des mesures.

LISBONNE

RIVALITÉ DE CLOCHER

Bagarre entre habitants

Lisbonne, 7 juillet.

Une sanglante bagarre s'est produite entre les habitants de deux villages rivaux.

La dispute éclata pour un motif des plus futiles ; elle s'envenima et les habitants des deux villages en vinrent aux mains.

Quatre personnes ont été tuées. Trente-quatre autres furent blessées.

Les autorités sont sur les lieux.

Constantinople

Complot avorté CONTRE LE GOUVERNEMENT JEUNE TURC

Berlin, 7 juillet.

Un télégramme de Constantinople adressé au *Berliner-Tageblatt*, annonce que la police a découvert un complot qui se tramait contre le Gouvernement Jeune Turc.

Divers membres d'une société secrète auraient été mis en état d'arrestation.

Il résulte de leurs déclarations que cette société avait formé le dessein d'assassiner les ministres et les hautes personnalités, et de renverser le nouveau Gouvernement.

EN ITALIE

VIOLENT INCENDIE à Rome

Rome, 7 juillet.

Des télégrammes de Rome annoncent qu'un violent incendie a complètement détruit à Bergamo (Lombardie), la maison du comte Affaitanati.

Malgré la rapidité des secours, la maison tout entière est devenue la proie des flammes.

Huit personnes sont restées ensevelies sous les décombres.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Eloge funèbre

Dès l'ouverture de la séance, le président fait part à ses collègues du décès de M. Coache, député de la Somme, et prononce l'éloge funèbre du défunt.

Vérification des Pouvoirs

L'ordre du jour appelle la discussion sur les rapports des élections de MM. Gasparin, élu député de la Réunion, et Carpot, élu député du Sénégal.

La Chambre, adoptant les conclusions du rapporteur du 7e bureau, valide sans débat les élections de La Réunion et du Sénégal.

MM. Gasparin et Carpot sont admis.

PROPOSITION D'AMNISTIE

Demande d'urgence

M. Sixte Quenin

député socialiste du Var, dépose sur le bureau de la Chambre, une proposition d'amnistie pleine et entière en faveur des condamnés pour faits de grève et antimilitarisme.

L'orateur demande l'urgence.

Le Président du Conseil

monte à la tribune, et combat l'urgence.

Il démontre que les circonstances sont loin d'être propices à une amnistie.

M. Briand déclare qu'il est partisan de l'apaisement mais non de la faiblesse.

Le Vote

Par 420 voix contre 108 la Chambre, se rangeant à l'avis du président du Conseil, repousse la demande d'urgence.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Eloge funèbre

Au début de la séance, le Président annonce à ses collègues le décès de M. Daumy, sénateur du Cher, et prononce l'éloge funèbre du défunt.

Interpellation LE PROVOST DE LAUNAY

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Provost de Launay, sénateur des Côtes-du-Nord, sur les actes de candidature officielle commis par les préfets aux dernières élections législatives.

M. Le Provost de Launay monte à la tribune et développe son interpellation.

Son discours est un virulent réquisitoire contre les procédés employés au cours des dernières élections législatives, pour assurer le succès des candidats favorables à la politique gouvernementale.

L'orateur cite des faits : Pression exercée sur des fonctionnaires auxquels était donné le mot d'ordre de voter pour le candidat ayant les sympathies du Gouvernement ; Promesses, d'une part, aux fonctionnaires hésitant, menaces à ceux qui s'affirmaient manifestement hostiles à la politique du Cabinet.

Le sénateur des Côtes-du-Nord fait le procès de certains préfets qui ont faussé, par leur attitude équivoque, la sincérité du suffrage universel.

Le Président du Conseil

monte à la tribune pour répondre à l'interpellateur.

Il proteste contre les allégations du sénateur des Côtes-du-Nord, et s'attache à démontrer que dans l'ensemble du pays, les élections gardèrent leur caractère, d'indépendance et de dignité.

Le président du Conseil rappelle les termes de la circulaire adressée à chaque préfet dans laquelle il leur prescrivait d'observer, vis-à-vis des candidats en présence, la plus stricte neutralité.

Des faits signalés par Le Provost de Launay ont peut-être existé, mais, ce ne sont que des cas isolés ; les opinions politiques du Pays se sont manifestées librement, et les électeurs ont exprimé leurs idées dans toute la plénitude de leurs droits.

Ordre du Jour

Après une courte intervention de MM. Dubois, sénateur de la Dordogne, et de Montfort, sénateur de la Seine-Inférieure, l'incident est clos, et l'ordre du jour pur et simple, accepté par le Gouvernement, est voté à mains levées.

Séance lundi.

AVIS DE DÉCÈS

M. Poggioli Alexandre, représentant de commerce, et Mme Poggioli, née Tavaboni ; M. et Mme Tavaboni, née Fambrini, et leurs enfants Blanche et Dina ; Mme veuve Poggioli ; M. et Mme Colombo, née Poggioli, et leur enfant ; M. et Mme Galasso, née Poggioli, et leurs enfants Jean et Ange ; M. et Mme Charles-Félix Poggioli ; M. et Mme Gindrelli, née Poggioli ; M. et Mme Saguy, née Poggioli, et leurs enfants ; M. Fambrini Antoine, de Pescia ;

Les familles Vve Silvestri, Vallini, Fambrini de Pescia, Poggioli, Fradet, Antongiorgi de Marseille, Cardusi, Zattara, Ciavatti, Varesi, Colombo Antoine de Bastia ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur petit ange

GEORGES-CHARLES-FÉLIX POGGIOLI

décédé à Bastia, le 7 juillet 1910, à l'âge de dix mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 8 courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, route du Cap, n° 1.

(BORGO)

M. Franchi Pierre, négociant ; M. Alfonsi Joseph, commis de marine, Mme Alfonsi, née Colonna de Leca, et leurs enfants ; M. Franchi Jean-Thomas, et sa famille ; M. Totti Pierre, (de Venzolasca) ; Mme veuve Barbe Alfonsi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME JEANNE FRANCHI

Née ALFONSI

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante et nièce, décédée à Borgo, le 3 juillet 1910.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de traiter la vente de leurs amandes vertes sèches et lupins.

PATES ALIMENTAIRES

Raffinées — Supérieures — Extra

Usine à Vapeur

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Sant'Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

Vendues partout la Marque « MAISON GHILINI »

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés

par la Cie de Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des Eaux de Vichy et Vals).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,50 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

CHEMIN de FER MEXICAIN
DU CENTRE
(FERROCARRIL MEXICANO DEL CENTRO)
Capital-Actions : $ 3.000.000 (7.500.000 francs).

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

EMISSION PUBLIQUE
DE
27.000 Obligations de 100 Piastres (258 fr.)
PREMIÈRE HYPOTHÈQUE 5 %
avec garantie d'intérêt de l'Etat de Zacatecas (Mexique)
Remboursables à 3... francs le 1er Mai 1930.
PRIX D'ÉMISSION : 232f 50
Payables : 100 francs en souscrivant ;
132f 50 à la répartition (du 18 au 25 Juillet 1910).

GARANTIES. — L'Etat de Zacatecas, par une convention en date du 7 avril 1910, modifiée le 16 juin 1910, a donné une première garantie de 5 % à un minimum de 3.900 000 pesos pesos à servir pour le complément et représenté par 39.000 obligations de 100 pesos chacune (soit 7...).

En outre, ces obligations sont garanties en capital et intérêt par tous les biens meubles et immeubles de la Compagnie et spécialement par une première hypothèque sur le chemin de fer et ses dépendances.

Par ces emprunts la Compagnie émet seulement dès maintenant 27.000 obligations de 100 piastres, les 12.000 de surplus restant en réserve dans les caisses de la Compagnie.

REVENU. — Le revenu assuré à chaque obligation est de 420.93.

Ces revenus sont absolument à NET, la Compagnie prenant à sa charge tous impôts Mexicains et étrangers présents ou futurs.

Sur le prix d'émission de 232 fr. il ne tarde de placement restera à fr. 94. NET sous aucun compte de la portion des coupons courbes depuis le 1er Mai 1910 et de la prime de remboursement n'interviendra à fin fr. 90 par obligation.

Le rendement net de ces obligations correspond à un revenu brut de 6 % jouissance trimestre à échoir.

Les coupons sont payables les 1er Mai et 1er Novembre de chaque année, au Mexique, aux Caisses de la Société à Zacatecas et à Mexico, et à Paris aux Caisses de la Compagnie, à Paris, Monneret, 29, Faure aux Caisses de la Compagnie, à Paris, 28 rue Saint-Georges, ou aux Guichets de tout Etablissement qui pourra être ultérieurement désigné.

Le premier Coupon est à l'échéance du 1er Novembre 1910.

Les Souscriptions sont reçues du 4 au 11 Juillet aux Guichets du Chemin de Fer Mexicain du Centre, 20, Rue Saint-Georges, à Paris.

On peut aussi souscrire par l'intermédiaire de tous établissements de Crédit, Agents de Change et Banquiers.

UN POST SOUSCRIVE DÈS MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE
Si les demandes dépassent le montant des Titres offerts, il y aura lieu à réduction.

La Cote de ces Obligations à la Bourse de Paris sera demandée aussitôt après l'émission.

Souscription sans frais à l'engagement. — Les publications légales ont été faites aux Annonces du Journal officiel du 9 Juin 1910.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche
La première marque du Monde

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

Les envois sont faits franco

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Quiconque possède
5 ARES DE TERRE
a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX de la Campagne
Des PRODUITS
Des PLAISIRS
En Vente Partout
et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Essai d'un Spécimen : 0 Fr. 25

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
par an pour 12 poules
BOTTLE gratis et franco

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et des tirages de toutes les valeurs, le prix des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, et vous recevrez gratuitement un journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez absolument compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

Savon Le CHAT
Extra
Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr.
par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DÉPENSIEN est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Dépensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1909.
Votre Eau Précieuse Dépensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Dépensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Dépensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Goddenhoux.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. ORLANDINI.
Imp. Olagnier.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 187 — SAMEDI 9 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Saint (heure nationale)
Lever, 4 h. 2 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Véronique.
Fête du Demain : Les 7 frères martyrs.

8 JUILLET

Pour la Corse

Le suffrage universel est comme la roue de la Fortune : il élève et il abaisse alternativement ceux qui viennent le solliciter. Nous venons d'assister en Corse à un changement dans les volontés des électeurs. Mais si les choix des électeurs se modifient, les devoirs des élus restent les mêmes, avec cette circonstance cependant, que jamais ces devoirs n'ont été plus impérieux. En effet, dans toutes les professions de foi qui ont été adressées aux électeurs, on a retrouvé cette constatation douloureuse que notre pays souffre, qu'il est sous le coup d'une misère déjà ancienne, dont il faut qu'on le relève, non pas par des subsides temporaires toujours mal distribués, mais par des travaux d'utilité publique qui seuls peuvent rendre chez nous le travail suffisamment rémunérateur.

Cette unanimité des candidats de toute nuance dans la reconnaissance de l'état pénible dans lequel se trouve notre île, n'est venue d'ailleurs que confirmer les indications nombreuses et officielles contenues dans les rapports périodiques que les chefs de service de notre département soumettent au Préfet et qui sont communiqués au Conseil général. Il ne s'agit donc pas de doléances banales et isolées, mais de plaintes légitimes reposant sur des faits précis, nombreux et incontestables.

Nos nouveaux députés ont donc un mandat des plus urgents à remplir, ils ne doivent pas entrer dans les discussions oiseuses des politiciens qui ergotent pour ou contre la réforme électorale, pour ou contre l'impôt global sur le revenu. Leur devoir est tout tracé. Ils doivent d'abord rappeler au gouvernement l'engagement pris par M. Clémenceau de commencer les travaux d'assainissement de la plaine orientale. A cet égard, il sera bon de faire connaître au Président du Conseil, que nos agriculteurs crèvent sur leurs sillons, atteints par la *malaria*, et que, d'autre part, des industriels ont exposé leurs capitaux en créant une minoterie à Corte. Suivant le précepte rappelé par M. Méline, les Corses s'aident autant qu'ils le peuvent ; au ciel maintenant, c'est-à-dire au gouvernement, à les aider en supprimant la *malaria* qui entrave tous nos efforts. Il sera bon également de faire savoir à M. le Président du Conseil, que la plaine orientale n'est pas un terrain de quelques hectares, mais un vaste territoire dont le rendement en céréales peut nourrir tout le département, et même permettre l'exportation. Cette notion géographique ne sera pas sans utilité au ministère. N'avons-nous pas eu un ministre de la Guerre qui a sonné, à la tribune de la Chambre, que les batteries du fort Lacroix et du fort de Toga défendaient les approches du... golf de Saint-Florent ? Cela démontre qu'il est toujours prudent d'instruire MM. les ministres.

En même temps qu'ils réclameront l'exécution immédiate des travaux d'assainissement, nos députés insisteront sur l'achèvement de notre voie ferrée ; cet achèvement n'intéresse pas seulement l'arrondissement de Sartene, il intéresse aussi le département tout entier, car la mise en valeur d'un arrondissement aussi riche que celui de Sartene est un élément de prospérité pour toute la Corse.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Education dans la Famille

Etude des enfants. — La punition.

Il est hors de doute que c'est l'expérience qui nous apprend la meilleure éducation des enfants. Pour avoir cette expérience, il faut donc observer soigneusement ce que c'est qu'un enfant.

Beaucoup de parents croient l'enfant de 4, 5 ou 6 ans déjà homme et, dans plusieurs cas, le déclarent méchant, ne songeant pas qu'il faut avoir déjà quelque intelligence pour pouvoir être méchant, c'est-à-dire pour distinguer le bien du mal. De cette manière, l'enfant est puni injustement, et il n'y a rien de pire que de blesser le sentiment de justice dans sa jeune âme. Conséquences : 1° on corrompt son caractère ; on place soi-même le fondement pour le rendre injuste ; 2° on lui fait du chagrin, au lieu de lui procurer toujours de la joie ; 3° on travaille à détruire son affection pour nous, alors qu'il faudrait toujours le rattacher à notre cœur.

Tels sont les déplorables effets de ne pas avoir compris l'enfant.

Comment procéder alors ? A notre avis, il faut corriger les enfants en leur apprenant les conséquences de leurs actions, de la même façon que la nature les instruit ; on tombe, on se blesse ; la conséquence, c'est que l'on se fait du mal, et l'on apprend à éviter tous ces malheurs et à être prudent.

Les enfants ne seront pas ainsi punis injustement, prendront l'habitude de la franchise et de la réflexion, deviendront des hommes judicieux et feront le bonheur de leurs familles et de la société.

Il importe aussi de ne jamais oublier que les parents malades ou n'ont que des enfants méchants.

C'est pourquoi les familles feraient bien de pratiquer notre système, dont les bons résultats sont incontestables.

Tout mauvais traitement causerait, par suite, et la raison de l'enfant grandirait d'autant.

En un mot, on n'aurait plus à déplorer tant de méfaits provenant de la mauvaise éducation des enfants.

FONTANA.

Causerie de la Semaine

par Cousine LOUISE

Vous êtes toutes, je veux le croire, mes chères lectrices, des femmes instruites des questions d'hygiène. Vous vous baignez souvent, vous vous lavez chaque jour pour conserver à vos corps une bonne santé et une éternelle jeunesse, et pourtant je veux vous accuser d'imprévoyance et de négligence sur ce chapitre. Quelle est celle d'entre vous, en effet, qui se préoccupe de consacrer quelques minutes par jour spécialement à ses yeux ? ce sont cependant nos plus précieux auxiliaires. Nous nous contentons de gémir quand ils nous montrent leur fatigue, mais nous n'avons jamais rien fait pour les soulager ou les fortifier. Il y a cependant une hygiène des yeux comme il y en a une de la bouche, du nez, des oreilles, et peut-être quelques-unes d'entre vous suivront-elles, si je les leur indique, les sages prescriptions de la Faculté.

En dehors des soins matériels à leur donner et qui consistent en lavages quotidiens à l'eau chaude, il faut vous astreindre à surveiller votre vue et à la ménager. Les yeux doivent accomplir leur fonction sans que nous en ayons conscience ; dès que l'on éprouve une gêne en travaillant, en écrivant ou en lisant, on peut être sûr que cela provient d'une grande fatigue. Si on n'y prenant garde cette fatigue s'accroîtrait et amènerait infailliblement une inflammation des paupières et de la conjonctive.

Pour retarder le plus possible le moment où cette fatigue se fera sentir, il est donc bon de prendre quelques précautions. Ainsi, il est nécessaire lorsqu'on se livre à quelques travaux absorbants de lecture ou de couture de s'accorder d'heure en heure quelques minutes de repos, pendant lesquelles on ferme les yeux ou on les laisse se poser sur quelque objet éloigné. L'été, quand on travaille à jardin, il est bon de s'installer le dos au soleil, afin de n'avoir en aucune façon à supporter sa réverbération ; si on travaille dans une pièce ensoleillée, les rayons solaires ne devront porter ni sur les vitres ni sur les glaces, ni sur aucun objet qui les renvoie.

Quand le travail s'effectue à la lumière artificielle, les précautions à prendre sont encore plus minutieuses. Qu'il s'agisse d'éclairage au pétrole, au gaz ou à l'électricité, la lampe sera munie d'un verre légèrement dépoli et d'un abat-jour qui ne permettra pas aux rayons de s'égarer mais les ramènera tous sur la table de travail. S'il s'agit de lecture, le lecteur devra tourner le dos à la lumière et conserver la position très droite. La couture sur les étoffes noires ou sombres doit être absolument évitée, de même que la broderie qui provoque une grande tension des nerfs oculaires.

La lecture en chemin de fer, en voiture, abîme beaucoup la vue ; de même, lire à la chute du jour est très mauvais, surtout pour les myopes. En tout cas, qu'elles aient la vue normale ou non, toutes les personnes ayant passé quarante cinq ans devraient porter des lunettes pour se livrer aux travaux minutieux ou à la lecture, ce serait le moyen d'épargner aux yeux toute fatigue inutile et de les garder intacts pour leurs fonctions ordinaires.

Et surtout que les parents observent leurs enfants. Que de pauvres petits êtres, considérés comme inintelligents ou paresseux, ont tout à coup retrouvé toute facilité au travail, du fait de porter des lunettes qui ont remédié à une infirmité jusque-là ignorée. Les enfants sont souvent hypermétropes ou myopes sans s'en rendre compte, c'est, je le répète, aux mères attentives d'y veiller. Sarcey racontait souvent le bonheur qu'il éprouva quand on eut découvert et rectifié sa myopie.

« Je vivais, dit-il, dans un malaise, lent au travail, maladroit au jeu. Tout à coup, l'univers me devint visible et ce fut comme une résurrection. »

J'ai pensé que cette longue digression sur l'hygiène de la vue aurait quelque utilité, mais je rentre maintenant dans mon sujet ordinaire et vais vous donner la recette d'un succulent potage.

Faites cuire, puis écrasez quatre ou cinq belles pommes de terre bien farineuses. Mettez cette purée dans une casserole et mouillez de deux litres de bouillon gras. Faites prendre l'ébullition, puis jetez dedans en pluie une petite poignée de chacun des légumes employés pour la julienne et coupés en tout petits dés. Mettez en même temps un quart de riz et laissez cuire en maintenant une bonne ébullition jusqu'à parfaite cuisson.

Versez dans la soupière où vous aurez mis un verre de bonne crème et un morceau de beurre.

Vous n'en êtes pas à ignorer, je suppose, que le bouillon et le lait font excellents ménage, et que, pour les convalescents, la réunion de ces deux liquides forme un précieux reconstituant.

---

54. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XVIII

UNE VAGUE LUEUR

— Oh ! je m'en doute bien, et c'est pourquoi je vous ai obéi sans faire d'observations. Une fille comme vous ne va pas se promener dans trente pieds d'eau, à la nuit, et se dérange pas l'équipage de son père, sans y être obligée. Je me suis douté tout de suite qu'il s'agissait d'obéir à un ordre du père Richelieu, ou même à une fantaisie de malade...

— Non, M. Sangot, vous vous trompez, interrompit Marthe, qui avait horreur du mensonge, mon père ne sait pas que j'ai voulu descendre ce soir.

— Ah ! fit le matelot, en donnant un coup de barre pour doubler le feu de l'épi, et entrer dans le port.

— Oui ; et je vous serai reconnaissante de ne pas le lui dire quand il ira mieux et que vous le pourrez. Je n'ai rien fait de mal, je vous l'assure, M. Sangot. Si j'avais résolu dans ce que j'entreprenais, au contraire, il aurait pu en résulter beaucoup de bien pour... plusieurs personnes. Mais, vous le savez, M. Sangot, les hommes et les femmes ne pensent pas de la même façon sur certaines choses, et il peut arriver qu'il existe de petits secrets entre une fille et son père...

— Je le sais, mon enfant, répondit le matelot, qui portait un cœur bienveillant sous une enveloppe rude, et je vous promets que si jamais le père Jérôme est averti de notre promenade de ce soir, ce ne sera ni par moi, ni par François. Je m'arrangerai aussi pour que nos deux compagnons, ceux qui sont restés sur le ponton, tiennent leur langue. Mais tout ça ne prouve pas que le secret sera bien gardé.

— Pourquoi donc ? demanda Marthe.

— Parce que, tandis que je vous retirais le casque, une barque a passé auprès de nous. Vous ne l'avez pas vue ?

— Non.

— C'est parce que vous aviez les yeux brouillés par le fond. Et puis, n'est vrai qu'il commençait à ne plus faire très clair. Mais je ne l'ai pas quittée de l'œil, moi, parce qu'elle faisait des mouvements singuliers.

— Ah !...

— Oui ; elle a doublé le phare comme si elle voulait entrer directement dans le port. Puis elle nous a vus, probablement, et elle a changé sa route pour avancer sur nous.

— Et... vous savez qui la montait ?

— Oui. Le père Mathieu, qui y voit la nuit comme les chats, et qui a dû nous reconnaître, puisque je l'ai reconnu, moi.

— Il était seul ?

— Non. Il pilotait un beau garçon ; un Parisien qui habite au château.

— M. Lavarden ! s'écria Geneviève.

— Ah ! il s'appelle Lavarden ?

— Oui. Ah ! je le connais bien ! C'est lui qui m'a sauvé du train, l'autre jour. Alors... il est beau ?

Sangot regardait curieusement l'orpheline.

— Ah ! pour sûr qu'il n'est pas laid, ni mal habillé. Et il vous a un regard qui vous perce jusqu'au fond de l'âme.

— J'en étais sûre, dit encore Geneviève, comme si elle eût parlé pour elle-même.

Mais la barque touchait à ce moment le pied de l'escalier montant à quai. Les deux jeunes filles s'y engagèrent, Marthe conduisant l'aveugle. Les matelots se disposèrent à ressortir du port pour aller reprendre leurs compagnons restés sur le chaland. Geneviève, qui avait très peu parlé pendant cette singulière expédition, paraissait à présent soucieuse. Marthe ne lui en avait pas fait le but en la priant de l'accompagner, ou du moins ne lui avait-elle fait qu'une demi-confidence en lui apprenant que pour des raisons importantes elle était obligée de suppléer son père dans ses offices de scaphandrier. Et à présent que tout était terminé ; maintenant qu'on rentrait à la maison, sa cousine, comme elle l'appelait bien que rien ne justifiât ce titre, gardait le même silence et semblait disposée à ne rien expliquer. En outre, elle n'était à peu près convertie en apprenant que le père Richelieu ne savait rien de cette aventure, et qu'il était nécessaire de la lui cacher. La jeune fille se sentait donc triste, et jusqu'à un certain point honteuse, en constatant qu'il y avait des secrets pour elle, dans cette maison où jusqu'alors tous les actes avaient été communs, et toutes les pensées partagées. Elle n'en disait rien, cependant, et ce fut Marthe qui s'en aperçut.

— Ma chérie, dit-elle, tandis que les deux jeunes filles traversaient le quai devant la maison du scaphandrier, je dois te paraître bien mystérieuse. Je le sais, en effet, et tu ne saurais jamais combien je le regrette. Mais dis-toi bien qu'il n'y a pas là, de ma part, manque de confiance en toi. Tu seras au courant de tout aussitôt que possible, et la première informée, naturellement. Mais il n'est passé, depuis quelques jours, des choses qui m'ont mise en possession d'un secret grave, et ce secret n'appartient pas à moi seule. Je ne puis pas te le faire partager sans en demander l'autorisation à mon père, et tu sais avec quelle prudence il faut le faire parler, en ce moment. Tu ne m'en veux pas, n'est-ce pas ?

Geneviève s'arrêta devant la petite porte du jardin. Elle attira Marthe vers elle, et l'embrassa.

— Je ne t'en veux plus, dit-elle doucement, maintenant que tu as dit ce que tu viens de dire. Mais tu laisses en moi toutes sortes de choses extraordinaires, et tu ne m'expliques rien. Et je suis curieuse, tu le sais.

— Tu sauras tout, dès que je le pourrai.

— Bon. Mais laisse-moi te poser une question. Tu n'y répondras que si tu le juges à propos. Ce que tu as fait ce soir, a-t-il un rapport quelconque avec la scène qui s'est passée dans le temps, et que je l'ai racontée ?

— Quelle scène ? demanda Marthe.

— Tu sais bien... une scène sur le brise-lames, et qui m'avait si fort impressionnée.

— Non... non, dit Marthe ; je ne me souviens pas...

Geneviève répéta alors l'histoire que nous connaissons déjà, d'un homme à moitié ivre arrivant en chantant sur le brise-lames, tandis qu'elle écoutait le bruit des flots, assise sur une marche d'escalier, choisissant sa place et jetant à la mer un objet très lourd. Marthe écoutait surprise. A quelle époque, dit Marthe, songeuse, se sont passées ces choses-là ?

— Voyons, répondit Geneviève, je vais avoir vingt-six ans — j'ai connu Saint-Catherine, tu sais — et je pouvais avoir à cette époque sept ans et demi ou huit ans. Il doit y avoir dix-huit ans ou dix-huit ans et demi.

Si vous avez une vieille éponge, je vais vous apprendre à en faire un petit objet d'ornement ravissant. Trempez-la dans l'eau claire, puis pressez-la jusqu'à ce qu'il ne goutte plus d'eau, mais en lui conservant une certaine humidité. Dans toutes les cavités, introduisez des graines mêlées de millet, de pourpier, de lin, de trèfle, etc., et suspendez-la dans votre vestibule ou dans l'embrasure d'une fenêtre. Arrosez-la un peu tous les matins; au bout de huit jours, vous aurez une boule fleurie du plus heureux effet.

Un petit conseil d'économie domestique pour finir.

Vous obtiendrez un lavage parfait des flanelles sans craindre leur rétrécissement si vous vous servez d'une eau tiède très savonneuse dans laquelle vous ajouterez une cuillerée à bouche d'ammoniaque par litre d'eau.

Ayez soin de ne pas les tordre, mais seulement de les presser entre les mains. Rincez à l'eau claire et tiède dans laquelle vous mettrez aussi un peu d'ammoniaque.

Une infusion de verveine versée dans le bain du rinçage donne aux flanelles une délicieuse odeur.

Cousine LOUISE.

Les Élections Départementales

du 24 juillet 1910

Santo-Pietro-di-Tenda

M. Alessandri, vice président du tribunal d'Orau, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Jusqu'à présent M. Alessandri n'a pas de concurrent.

Cervione

M. Alexandre Grassi, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

M. Grassi n'a pas de concurrent.

Bastelica

M. le docteur Folacci, conseiller général sortant, a pour concurrent M. le docteur Marietti.

JURISPRUDENCE PRATIQUE

A-t-on le droit de fabriquer du vin de Champagne ?

On sait que le règlement du 3 septembre 1907, délimitant la Champagne viticole, a distingué les vins mousseux en deux catégories, suivant que leur gazéification est obtenue par la méthode champenoise ou par addition d'acide carbonique.

Les vins mousseux dont l'effervescence résulte d'une seconde fermentation alcoolique en bouteilles, soit spontanée, soit produite par la méthode champenoise, peuvent prendre les dénominations de « vins mousseux, » sans autre épithète. Quant aux autres vins, ils doivent se distinguer des premiers par l'adjonction du mot « de fantaisie, » ou d'un terme équivalent.

Mais on s'est demandé si le fait qu'un vin ne provenant pas de la Champagne viticole a été traité par les procédés connus sous le nom de « méthode champenoise, » peut lui permettre de prendre sur l'étiquette l'appellation de vin *champagnisé*.

La jurisprudence a répondu par l'affirmative.

En effet, la Cour d'appel de Besançon, ayant à se prononcer sur une poursuite intentée par un syndicat champenois à un négociant du Jura, a décidé, dans un arrêt du 9 mars 1910, que le terme « champagnisé » peut être employé pour tous les vins mousseux obtenus par la méthode champenoise, c'est-à-dire par fermentation naturelle en bouteille.

Les considérants de cet arrêt sont les suivants :

« Attendu que, tandis que le mot « Champagne » désigne un produit fabriqué, le mot « champagnisé » désigne un procédé de fabrication ayant pour objet de rendre le vin mousseux et pétillant ;

« Que ce procédé employé en Champagne, et appliqué dans d'autres régions de France, et appelé notamment « méthode champenoise » ou « champagnisation » n'est pas la propriété exclusive des vignerons et négociants de la Champagne, mais au contraire dans le domaine public ;

« Que, dans ces conditions, et d'après le droit commun, tous ceux qui fabriquent des vins mousseux par la méthode Champenoise, par la champagnisation, peuvent qualifier de « Vins Champagnisés » leurs produits... »

Conclusion : Tout le monde peut fabriquer, non pas du Champagne, mais du « Vin Champagnisé »... ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose.

Georges BONNEFOY.

Baccalauréat

Ajaccio

Ont été admis à subir les épreuves orales :

PREMIÈRE PARTIE

Série A. — Latin-Grec

Rognoni, ancien admissible.

Série C. — Latin-Sciences

Gmdicelli ; Rossi ; Colicllioni, ancien admissible.

Série B. — Latin-Langues

Arrighi, Cortinchi, Giorgi, Mariacci, Negroni, Oliva Pasquin, Passano, Perez Ange, Raffaelli, Seta, Vincenti ; ancien admissible, Casabianca.

Série D. — Sciences-Langues

Bernardini, Casasoprana, Mattei Eugène, Natali, Nobili, de Peretti Léonard, Rosecchi, Tavera Jules, Tavera Sylvestre ; anciens admissibles, Perconi, Porri, Versini.

DEUXIÈME PARTIE

Philosophie

Albitreccia, J.-B. Alessandri, Antonini, Arrighi, Bacciocchi, Bonifacy, Casabianca, Caccavelli, Chioselli, Clementi, Comiti, Dragacci, Graziani, Giustiniani, Gradassi, Istria, Lanfranchi, Pennaforte, de Roccaserra, Sarotti, Taviani, Battistini Ludovic.

Mathématiques

Borie, Bereni, Casabianca, Fayet, Figoli, Gabrielli, Giacobbini, Tomasini ; ancien admissible, Ferricelli.

Les anciens admissibles de Philosophie sont MM. Bastelica et Lanfranchi.

Bastia

Les résultats des examens écrits des divers baccalauréats seront connus dans la soirée de dimanche.

Les épreuves orales commenceront lundi matin.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Gazeau

Il s'agissait d'élire un conseiller d'arrondissement dans le canton de Calacuccia.

Pour assurer le succès du candidat de leur choix, le maire et le bureau de vote de Poggio di Lozzi firent un faux procès-verbal des opérations électorales, où le nombre des voix obtenues par le dit candidat se trouvait quelque peu majoré.

Poursuivis pour fraudes électorales devant le tribunal de Corte, le maire et les membres du bureau furent condamnés à 15 jours de prison et à payer à la partie civile la somme de 150 fr. à titre de dommages-intérêts.

Ils firent appel et M. le Procureur aussi. La Cour, devant laquelle ils ne se présentèrent pas, les condamna par défaut : le maire à 2 mois de prison, et les membres du bureau à 1 mois de la même peine. Elle maintint la condamnation aux dommages-intérêts.

L'affaire revenait hier sur l'opposition faite par les prévenus à l'arrêt de défaut.

L'un d'eux, ne se présentant toujours pas, fut, sur les réquisitions de M. l'avocat général Angeli, déclaré déchu de son opposition.

D'autre part, sur les conclusions de Me de Carolis, organe de la partie civile, la Cour déclarait définitive la condamnation aux dommages-intérêts prononcée par l'arrêt de défaut, l'opposition au dit arrêt n'ayant pas été notifiée à la partie-civile.

Enfin, Me Noretti, avocat des prévenus, dépose des conclusions d'incompétence, soutenant que les faits reprochés à ses clients constituaient un faux justiciable de la Cour d'assises.

La Cour s'est déclarée compétente, mais les débats n'ont pu continuer, les prévenus n'étant pourvus en cassation.

Rapporteur : M. le conseiller Aubert.

Tomasini avait été condamné à 3 mois de prison par le tribunal de Sartène, pour vol d'un bœuf. Or, il a prouvé que cet animal lui appartenait. La Cour a acquitté Tomasini.

Défenseur : Me Scamparini.

Rapporteur : M. le conseiller Aubert.

Le tribunal de Bastia avait condamné Bertrand Pierre-François, à 20 jours de prison, pour dévastation de récoltes au préjudice de M. Giovanni Bertrand soutenait qu'il avait affermé la propriété où son troupeau de brebis avait passagé. Il a été acquitté par la Cour.

Défenseur : Me de Mattera.

Rapporteur : M. le conseiller de Figarelli.

M. Angeli, avocat général, occupait le siège du Ministère public.

Gazette Ajaccienne

Fête Nationale

A l'occasion de la Fête Nationale, le Commandant d'armes passera la revue le 14 juillet, à 8 heures du matin, sur la place du Diamant.

MM. les Officiers de la Réserve et de la Territoriale sont priés d'y assister.

Contributions directes

M. Gueiff, contrôleur intérimaire des contributions directes à Ajaccio, est élevé, sur place, au grade de contrôleur de 3e classe.

Trésorerie générale

Les bureaux de la Trésorerie seront transférés rue de la Banque, Maison Marsily, à partir du 9 juillet courant.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 10 juillet, à 8 h. 1/2

Marche Parisienne, L'Etoile du Nord, fant., Polonaise, Lucie de Lammermoor, fant., Lozi, polka, Canne. Mezzeroer. Bidegain. Doniretti. Magnan.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Cerveaux surmenés.

Une cause d'insuccès aux examens. Un bon conseil aux parents.

Il est bien évident que par le fait des fortes chaleurs les jeunes gens sont dans de très mauvaises conditions pour subir leurs examens. Bien plus, la logique veut qu'ils soient d'autant plus en mauvaise posture, qu'ils ont davantage « pioché » leur examen. Ceci explique certains résultats inexplicables. On voit à chaque session des « sanscrans » bien portants qui passent, alors que des élèves excellents, mais de santé délicate, échouent.

Nos jeunes gens sont surmenés, leur cerveau travaille trop, et pour repasser leurs matières, ils se privent des récréations, des exercices nécessaires en plein air. Ils ne mangent plus et l'appréhension d'échouer, de peiner la famille, les rend irritables et nerveux. Enfin ils ne dorment plus. Nous voilà à quelques jours des examens et les jeunes gens commencent à donner des signes non équivoques de malaise. Que faut-il faire pour qu'ils se présentent au jour fixé en pleine possession de leurs moyens ? Faut-il leur donner des forces par la suralimentation ? Gardez-vous en bien. Pas de boissons alcoolisées, et ne leur chargez pas l'estomac. Dans les conditions où ils vivent depuis quelque temps, ils ont de la peine à digérer leur nourriture. Si vous augmentiez cette nourriture, vous leur chargeriez inutilement l'estomac. Faites-leur prendre simplement les Pilules Pink qui sont un médicament excellent et éprouvé pour combattre les effets du surmenage physique et mental. Faites-leur prendre les Pilules Pink qui sont un anti-épuiseur. Elles leur donneront des forces en leur donnant du sang, elles maintiendront leur appétit, favoriseront leur digestion, et leur procureront un sommeil calme et réparateur. Les Pilules Pink tonifieront, fortifieront les nerfs des jeunes gens, car elles sont le puissant tonique des nerfs. Les Pilules Pink feront tout cela sans perte de temps, sans traitement compliqué. Deux pilules après chaque repas, cela suffit.

Toutes les pharmacies vendent les Pilules Pink et on les trouve aussi au dépôt : Pharmacie Gabbin, 32, rue Balbi, Paris : 3 fr 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

SOCIETES & SYNDICATS

SCORPION-CLUB. — Les membres de la dite société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui 9 courant, à 8 heures et demie du soir, au local habituel. Prière d'être exact.

Ordre du jour : Situation financière ; Propositions d'admissions et de radiations.

Le secrétaire, N. Santoni.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 10 courant, de 9 à 11 heures, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception de nouveaux adhérents.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

42, rue du Louvre, Paris

Cours des graines diverses au 1er juillet

Avoine noire Bretagne..	Barre	19.00
Avoine rouge Tunis.....	Marseille	16.00
Avoine blanche Russie..	Marseille	15.50
Maïs jaune Plata.....	Marseille	
Maïs Cinquantini.....	Marseille	19.00
Maïs Odessa.....	Marseille	18.00
Orge de Tunis.....	Marseille	15.25
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	25.00
Fèves concassées.....		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expédition de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0,25 à 0,50 par 100 kilos.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 25° + 4 6 heures du soir + 21 Maxima + 27°. Minima + 18 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm ; à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, q.q. nuages. l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Fabre, préfet de la Corse, est arrivé par le train de 2 heures 34, venant d'Ajaccio.

Réforme administrative

M. Charles Beauquier, député du Doubs, vient de déposer une proposition de loi sur la réforme administrative. Cette proposition tend à la constitution de 25 régions en remplacement des départements actuels. La Corse serait comprise dans la région de Marseille.

Eh bien ! si une pareille réforme était adoptée, les mauvais jours pour la Corse ne seraient pas finis ! A moins que l'institution de ce système administratif ne combine avec la création d'un service de navigation aérienne qui permettrait à l'administrateur placé à la tête de cette région de se déplacer facilement pour aller d'un point à l'autre de sa région. Il semble bien que cet administrateur virvrait un peu trop en l'air...

Baccalauréat

M. Albitreccia Antoine, fils du sympathique commis principal des Postes et Télégraphes, attaché au bureau d'Ajaccio, vient de subir brillamment les épreuves du baccalauréat, pour la série philosophie, avec la mention Bien.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et au jeune lauréat qui était un excellent élève du Lycée de Bastia.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire, MM. Bertoccini Pierre, 1er m. torpilleur sédentaire à Toulon ; Crisponi Lucien, 1er m. mécanicien, à Cherbourg ; Ottaviani Sylvestre, m. mécanicien à Toulon ; Baldassari Jean-Baptiste, 1er m. fourrier ; Coccaldi Laurent, 1er m. infirmier.

Ordre général

M. le général Andry, commandant le 15e corps d'armée vient de citer à l'ordre de ce corps d'armée M. le lieutenant Dupuy, de la 15e légion ter, ainsi que le maréchal des logis chef Mariani, le brigadier Dumesc, et les gendarmes Benielli, Simeopietri, Caussani, Santoni et Chazal, pour le courage, le sang-froid et l'endurance dont ils ont fait preuve, dans une embuscade pendant la nuit du 14 au 15 février 1910, qui a eu pour résultat d'amener la destruction du bandit Leca, lequel, depuis huit mois et demi, ravageait le maquis et terrorisait par ses crimes la circonscription de la section de gendarmerie de Vico.

A Rochefort

Dimanche dernier ont eu lieu à Rochefort des élections complémentaires pour trois membres du conseil municipal. Le Comité radical et radical-socialiste et le Comité d'union démocratique présentaient trois candidats, parmi lesquels M. Pieri, docteur ès-sciences, professeur au lycée, président du Comité d'union démocratique.

Il y avait trois listes en présence, celle de l'Union des comités a été élue. M. Pieri est arrivé en tête

Toutes nos félicitations.

Obsèques

M. Alexandre Poggioli, le sympathique rejeton d'un commerçant, vient de perdre son unique enfant, Georges-Charles-Félix, âgé de dix mois. Ce cher petit ange a succombé à une méningite qui a résisté à tous les soins.

La levée du corps a été faite à une heure de relevée en présence de nombreux amis qui ont tenu à s'associer au deuil de M. Alexandre Poggioli.

Nous adressons à M. Poggioli et à Mme Poggioli, aux familles Poggioli et Taraboni toutes nos condoléances.

Pèlerinage

Le pèlerinage des membres du tiers-ordre de Saint-François au sanctuaire de La Vasina aura lieu dimanche 10 juillet. Départ de Miomo à 5 heures du matin.

Marine

La commission permanente d'expériences des défenses sous-marines va examiner une boîte à phosphure de calcium, proposée par le quartier-mécanicien Antoni, du *Cécille*, pour permettre de retrouver les torpilles coulées.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

Maladies des yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachaf, médecin oculiste de Paris, est transféré 1, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

A louer

A louer, à Vanaco, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

Naissance.

Barbieri Pierre. — Rasmussen Olaf-Paulin-François-Augusta.

Décès.

Gambini Dominique, 4 ans, de Moïta.

Ghiglieroni Marguerite, 37 ans, de Monte.

Grimaldi Marie, 58 ans, de Bastia.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de traiter la vente de leurs amandes vertes ou sèches et lupins.

« Omnium Corse »

Société anonyme pour favoriser le développement du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture en Corse.

Pour renseignements s'adresser à M. LOUIS BRUGIER, banquier, rue de la République, 19, Marseille.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00377

BOURSE DE PARIS

	7 juillet	8 juillet
Rentes de 3 0/0 ancien	97.25	97.35
de 3 0/0 amortis.	96.10	96.25
ex coupon		

Postes et Télégraphes

Paris, 8 juillet.

M. Paoli Pierre, commis principal des postes, à Arles, est nommé aux mêmes fonctions à Nice, recette principale.

Nouvelles Maritimes

Paris, 8 juillet.

Etat-major général

M. le contre-amiral Creo est nommé chef d'Etat-major à Brest.

Commandements à la mer

M. le lieutenant de vaisseau O Neill est nommé au commandement du contre torpilleur *Cavalier*.

Légion d'honneur

M. le lieutenant de vaisseau de Cagneray est inscrit d'office au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

La Conquête de l'air

Chute mortelle de la Baronne Delaroche

Reims, 8 juillet.

Un nouvel accident vient de marquer la grande semaine d'aviation de Reims.

Mme la baronne de Laroche, pilotant un biplan système Voisin, effectuait à une hauteur de 80 mètres environ, un vol très admiré, lorsqu'elle se vit encadrée par deux autres aéroplanes

Prise de peur, elle voulut atterrir, mais arrivée à 50 mètres du sol elle, fit une fausse manœuvre et son appareil capota.

Le bip'an tomba lourdement sur le sol et s'abattit sur la jeune aviatrice.

On se précipita. L'appareil était totalement brisé et l'infortunée baronne fut relevée mourante.

L'AVIATEUR GAUBERT tombe dans l'Allier

Vichy, 8 juillet.

L'aviateur Gaubert sur monoplan *Antoinette* ayant voulu tenter un vol plané au dessus de Vichy, coupa subitement l'allumage et fut précipité dans l'Allier, d'une hauteur de 80 mètres.

L'appareil a été quelque peu endommagé. Quant à l'aviateur, il en a été quitte pour un bain forcé.

L'alliance Russo-Japonaise

Paris, 8 juillet.

Le journal *Novoie Vremia* examinant la question Russo-Japonaise dit que le traité, signé dernièrement par les deux nations rendra d'immenses services à la paix universelle.

Le même journal laisse prévoir la possibilité d'une alliance offensive et défensive entre la Russie et le Japon.

LA SEINE MONTE

Paris, 8 juillet.

Une grande inquiétude se manifeste parmi les riverains de la Seine, déjà fort éprouvés par les dernières inondations.

La Seine ne cesse de monter ; les constatations deviennent de jour en jour plus alarmantes.

Plusieurs points de la banlieue parisienne sont menacés.

La Question Crétoise

Constantinople, 8 juillet.

La *Turquie*, journal officieux du gouvernement, considère comme certain un nouveau débarquement de troupes internationales à la Canée.

D'après cet organe, les troupes réoccuperont ensuite la Crète en répartissant les contingents de la même manière qu'avant l'évacuation.

EN RUSSIE

Le Choléra

Saint Pétersbourg, 8 juillet.

Une terrible épidémie de choléra sévit depuis quelques jours dans toute la Russie.

On estime à dix mille le nombre des cas déclarés à ce jour.

MADRID

Un Drame de la folie

Paris, 8 juillet.

Des télégrammes de Madrid annoncent qu'à l'hôpital d'Elda, une pensionnaire, prise subitement d'une crise de folie furieuse, pénétra dans le dortoir général, et étrangla deux de ses camarades plongées dans le plus profond sommeil.

La folle meurtrière se disposait à faire d'autres victimes, lorsque, attirés par les cris, les gardiens se précipitèrent dans le dortoir et, non sans efforts, parvinrent à ligotter la malheureuse folle.

BERLIN

Grave Accident SUR UN CHAMP DE TIR

1 Colonel
2 Sous-officiers
13 grenadiers blessés

Berlin, 8 juin.

Un pénible accident s'est produit au champ de manœuvres de Posen, au cours d'un exercice de tir.

Pendant que les grenadiers s'exerçaient au tir à balles, le câble électrique qui actionnait les cibles sauta soudainement.

Le colonel du régiment des grenadiers fut blessé, ainsi que deux sergents-majors qui, placés près de lui, prenaient des notes.

Treize hommes ont été également blessés plus ou moins grièvement.

Les Morts du Jour

M. Georges Berger

On annonce le décès de M. Georges Berger, ancien député du 9e arrondissement de Paris, membre de l'Académie des Beaux Arts.

M. Georges Berger, qui était Grand officier de la Légion d'honneur, avait contribué à l'organisation de toutes les expositions universelles, depuis celle de 1867. Il fut directeur-général de l'Exposition universelle de 1889.

Le défunt avait fait partie de la Chambre de 1881 à 1906.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Interpellation SUR L'AFFAIRE ROCHETTE

Le président annonce qu'il a reçu de MM. Lebouco, Coccaldi et Jaurès une demande d'interpellation sur l'affaire Rochette.

Le président consulte la Chambre sur la demande d'urgence.

Le président du Conseil s'oppose à la demande d'urgence, et propose à la Chambre de fixer à lundi la discussion de cette interpellation.

La proposition du président du Conseil est mise aux voix et adoptée

Interpellation Bouisson

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Bouisson sur l'embarquement illégal des indigènes à bord des paquebots français et l'interprétation du décret disciplinaire et pénal du 24 mars 1852 sur la marine marchande.

M. Bouisson monte à la tribune et développe son interpellation.

Il rappelle les faits qui ont été la déterminante de la dernière grève. « Cette grève, dit-il, a été l'œuvre du mauvais vouloir des armateurs, qui violèrent sciemment les engagements pris avec le Syndicat des Inscrits maritimes de Marseille.

» Les armateurs marseillais avaient, malgré leurs promesses formelles, embarqué à bord des courriers de Chine et d'Australie des chauffeurs arabes qui, beaucoup moins salariés que les inscrits, occupent sur les navires français les places qui reviennent de droit aux inscrits français.

» La grève devait éclater, continue le député de la 6e circonscription de Marseille, lorsque par la faute de capitalistes sans scrupules pour lesquels l'exploitation des équipages est la seule ligne de conduite. »

Passant ensuite à l'intervention du Gouvernement dans la grève des inscrits maritimes, le député socialiste s'indigne de la facilité avec laquelle, pour avantager les armateurs au détriment des inscrits, les matelots de l'Astat furent mis à la disposition des Compagnies de navigation.

Il reproche surtout au Gouvernement d'avoir outrepassé ses droits vis-à-vis de l'équipage du *Moulaya* ; il rappelle la mise en état d'arrestation des inscrits grévistes, arrestation qu'il qualifie d'arbitraire et d'illégale.

M. Chanot

monte à la tribune pour répondre au précédent orateur.

Le député de la première circonscription de Marseille prend la contre-partie des arguments présentés par M. Bouisson.

Les grèves continuelles, pour des motifs les plus futiles, mettent le port de Marseille en fort mauvaise posture vis-à-vis des ports italiens, ses rivaux, dans la Méditerranée.

Le préjudice causé, par cet état constant d'agitation, à la Corse et à l'Algérie, dont Marseille est le débouché naturel, est incalculable et le gouvernement a compris son devoir en prenant des mesures énergiques pour que Marseille n'ait pas eu trop à souffrir de cette nouvelle grève qui n'avait aucune raison d'être.

M. Guernier

député d'Ille-et-Villaine, intervient dans la discussion.

Cet orateur parle surtout au sujet de l'application du décret disciplinaire du 24 mars 1852.

M. Le Bail

député du Finistère, insiste sur les arguments présentés par le précédent orateur.

M. Chéron

sous-secrétaire d'Etat à la Marine, succède à la tribune à M. Le Bail.

M. Chéron fait à son tour l'historique de la grève.

Le motif qu'ont invoqué les inscrits maritimes pour déclarer la grève générale est la violation flagrante du décret-loi qui règlemente l'armement des navires de commerce.

Conformément à ce décret-loi organique, les armateurs ont le devoir de composer leurs équipages de deux tiers d'inscrits maritimes, mais ils ont également le droit d'en avoir un tiers composé comme ils l'entendent et quelle que soit la nationalité.

Or, non seulement les chauffeurs arabes n'entrent pas pour un tiers dans la composition de l'armement des navires, mais encore ces indigènes sont sujets français ; les armateurs avaient donc double raison de se croire dans leurs droits.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine flétrit avec indignation la conduite des équipages du *Moise* qui, en pleine mer, dans des passages dangereux, ont abandonné leur poste, exposant ainsi la vie des passagers embarqués sur ce paquebot. Il qualifie de déserteurs les inscrits du *Moulaya* qui, au moment où ce navire allait lever l'ancre, avaient quitté le bord, et déclare que leur mise en état d'arrestation fut aussi juste que légale.

Le gouvernement en prenant les mesures énergiques à l'égard des inscrits maritimes, a rendu service au Pays tout entier.

Les Ordres du Jour

La discussion étant close, le président annonce qu'il a reçu plusieurs ordres du jour.

M. Chéron déclare n'accepter que l'ordre du jour de confiance.

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

Séance lundi.

CAFÉ DES GOURMETS

Boulevard Paoli, 23

UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

A partir de 4 heures

GLACES

Tuilerie et Briqueterie

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à planchers pour fers à I

Cairons et Marettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Madriers, Chevrons, Lisoirs, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories,

Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins : BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

VIZZAVONA

Cte HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

SERVICE DE VAPEURS

ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinopla, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Dépôt spécial

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VAIS pour la Corse

BASTIA, 18, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy* et *Lardy*.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina **MATTEI**

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 188 — DIMANCHE 10 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

00378

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, à h. 3 m. — Coucher, 7 h. 10 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Les 7 frères martyrs.
Fête de Demain : Saint Pie I, pape.

9 JUILLET

Le Fou

CONTE DU DIMANCHE

Ceci se passait en septembre 1870, dans un hameau de l'Est, près de Bar-le-Duc.

Depuis l'envahissement du pays par les Prussiens, le père Colbach, comme on l'appelait, montrait une agitation fébrile. Il avait abandonné son échoppe, qui était pourtant son unique gagne-pain, et, sans souci de la faim et de la fatigue, malgré ses quatre-vingts ans, on le voyait, debout dès l'aube, parcourir les rues en titubant, comme s'il avait été gris ; des paroles incohérentes sortaient de ses lèvres et parfois il tendait le poing contre des ennemis invisibles... Ce manège durait jusqu'au soir accablé.

— Il est fou ! disaient les gens.

A la vérité, pour le père Colbach, il y avait, dans les calamités présentes, de quoi perdre la tête ! Toute sa jeunesse s'était passée dans les camps ; enrôlé à quinze ans, il avait parcouru le monde à la suite de celui qu'il nommait, avec des sanglots dans la voix, « son Empereur ». Il avait vu brûler Moscou et faire le soleil d'Austerlitz. Au cours de ces randonnées glorieuses, pas une balle, pas une escarmouche ne s'était éloignée sans lui : un boulet avait brisé son fusil dans ses mains, à Smolensk, un autre lui avait fracassé la mâchoire, et il portait, sur le front, une longue balafre, que lui avait faite le coup de sabre d'un Autrichien. Estropié, défiguré, il restait beau quand même, surtout lorsqu'il faisait le récit de ses campagnes ; alors, ses yeux s'animaient d'une vive lueur, sa voix ne chevrotait plus, il faisait de grands gestes des bras et redressait sa vieille taille, comme s'il avait eu vingt ans, et les gens l'écoutaient avec respect, le front découvert...

En avait-il vu de ces batailles mémorables, où l'on luttait un contre dix, avec de mauvaises baïonnettes et des cartouches qui ne partaient plus, à force d'avoir trainé dans les gibernes ! ... L'Empereur disait : — Aller, mes enfants ! — et l'armée chargeait, sans se soucier du reste, en chantant la *Marseillaise* !... Lui, Colbach, était toujours au premier rang : on l'avait choisi comme tambour, à cause de son courage, et il battait sa caisse avec frénésie, chantant plus fort et courant plus vite que les autres !... Jamais, une seule fois, lui présent, les troupes n'avaient faibli ; non, jamais un seul homme n'avait eu peur ; les canons avaient beau lancer des éclairs, les balles crépiter, personne ne songeait à fermer les yeux ni à baisser la tête : « Vive la France ! » était le cri de ralliement, et la charge se terminait toujours par une victoire.

— Voyez-vous, disait Colbach, tant que l'Etoile du Berger brillera, les Français ne trouveront pas leur maître ! »...

Et voilà que tout à coup on apprenait cette chose inouïe : toutes les vieilles gloires étaient effacées ! ... Les frontières étaient envahies, l'ennemi débouchait par toutes les gorges des montagnes, les casques à pointe soulevaient jusqu'à nos places fortes, et il n'y avait plus un soldat en France, plus un homme pour leur barrer le passage, leur crier : Halte-là ! et rejeter les envahisseurs sur le Rhin. Nos beaux régiments étaient décimés. D'autres capitulaient. Les plus braves, ceux qui auraient mérité d'être de la vieille garde, les cuirassiers de Reichoffen, les marins de Bazeilles, offraient leur poitrine au feu et mouraient impuissants... C'était à désespérer de Dieu !

— Ah ! ... si mon Empereur était là ! .. gémissait Colbach.

Mais « l'Empereur » était mort et son génie avec lui. De jour en jour, les nouvelles se faisaient pires ... Sedan se rendait. Napoléon III était prisonnier ! L'ennemi avançait : bientôt il serait à Bar-le-Duc, et l'on conseillait déjà aux habitants du pays de se réfugier vers le Centre...

S'enfuir ! Allons donc ! Colbach haussait les épaules et sacrait avec fureur.

Or, un soir, après soleil couché, que le vieux soldat veillait près de sa lampe, l'oreille aux aguets, il perçut tout à coup, au loin, un bruit sourd... Il se redressa en poussant un grand cri... Ce bruit-là, il le connaissait bien ! Cette cadence lui était familière : il avait tressailli bien des fois en l'entendant... A cette heure, elle lui donnait le frisson et il trembla, le vieux, malgré lui... Tout là-bas, sous l'horizon obscur, une armée en marche s'approchait...

— Les Prussiens ! hurla-t-il.

Il se précipita hors de sa bicoque, jetant dans la nuit son appel sinistre...

Des volets s'entr'ouvrirent.

— Qu'y a-t-il, père Colbach ?...

— Aux armes ! criait le vieux qui frappait à toutes les portes.

Et le bruit s'amplifiait, tragique, implacable, comme une marée montante dont chaque vague eût roulé le tonnerre... On entendait maintenant distinctement le lourd battement des semelles sur la terre et le cliquetis des baïonnettes.

En un instant tout le village fut debout. Les Prussiens !... C'était la mort qui s'approchait ! Au loin, un tocsin sonnait. Une lueur d'incendie illumina le ciel... Alors il y eut un moment de panique effroyable. Hommes, femmes, échevelés, demi nus, perdant la tête, se heurtaient confusément dans l'ombre, avec des lamentations éperdues, et s'enfuyaient à perdre haleine, n'importe où, à travers les champs, se terrant dans les fossés ou se cachant dans les meules...

Frémissant, Colbach assistait à cette débandade.

Quand il se vit seul, tout seul dans la rue du village, en face de cette armée qui s'approchait, le vieux eut un haut-le-corps... Une expression terrible se peignit sur son visage...

Deux secondes il hésita. Puis, son parti pris, il rentra précipitamment chez lui, revêtit en hâte son vieil uniforme de grenadier de l'Empire, et, tenant à plein bras son tambour, il vint se placer en travers de la route.

Alors, comme dans la nuit profonde où les pointes des casques faisaient courir des étincelles, les Prussiens s'engageaient dans le village, Colbach tout à coup battit, frappant sa caisse avec rage, comme autrefois, et poussant tous les cris de guerre qu'il savait... — « Hardi, les gars ! » hurlait-il, comme s'il avait été à la tête d'un bataillon. Et les vitres tremblaient, l'écho réveillé gémissait lamentablement. Puis il jetait des ordres, pêle-mêle, comme ils lui venaient à la bouche : « En avant !... En tirailleurs !... Attention !... Charge ! » — et il faisait autant de bruit à lui tout seul que tous les damnés de l'enfer...

Une fusillade lui répondit. L'ennemi surpris, croyant à un guet-apens, tirait au hasard dans l'obscurité.

Colbach avançait toujours... Déjà, il distinguait des ombres qui couraient devant lui... Il rassembla ses forces et commanda à tout de souffle :

— Garde à vous !... Feu à volonté !...

Une grande rumeur éclata... Un remous se produisit...

Pris de panique à son tour, l'ennemi reculait...

— Il y a du danger ! cria un officier.

Et devant ce fou, qui riait maintenant à pleine gorge, l'armée en désordre rebroussa chemin !

E.-G. PERRIN.

Propos d'actualité

Le Budget des Députés

Voulez-vous savoir combien coûtent nos députés ? — Parbleu, me direz-vous, nous le savons bien, nous le savons trop. Ils coûtent 15.000 francs par an !...

Attendez ! Vous n'êtes pas au bout du compte. Consultez plutôt le budget spécial de la Chambre des Députés, que l'on vote en catimini, un matin où il n'y a personne en séance. Vous y voyez, en effet 590 députés à 15.000 francs, cela fait un chiffre rond de huit millions neuf cent mille francs. Mais tournez la page. Vous y découvrez aussitôt un chapitre de « Fournitures de Bureau », qui s'élève à 109.377 francs... Cent mille francs, de papier à lettres à entête pour écrire aux électeurs et pour faire des pantins, pendant les séances où l'on se rase...

Il y a aussi un médecin et son suppléant, pour soigner ceux de ces messieurs qui pourraient se trouver fatigués. Coût : 17.000 francs.

Il y a les « indemnités de logement » : 130 519 fr., 73. — (Pourquoi 73 centimes ?) ; les indemnités « diverses » ?? : 59.000 francs ; l'indemnité du Président : 72.000 francs : l'indemnité des questeurs : 27.000 francs...

Voici encore un tout modeste crédit de 3.000 francs, pour « Frais de Voitures. » Cela sert à payer des taxi-autos pour les visites que se font ces messieurs, à l'occasion du premier de l'an.

On dépense, à la Chambre, pour 155.132 francs par an de chauffage et d'éclairage. La seule impression des rapports, projets et propositions de lois, sans compter l'Officiel, coûte la modique somme de 656.424 francs.

La buvette, la fameuse buvette, est inscrite pour 112.649 francs, soit 375.497 consommations à trente centimes, ce qui représente 631 consommations par député et par an.

Le personnel de la Chambre : huissiers, concierges, appariteurs, frotteurs, garçons de bureau, etc., touchent annuellement en émoluments ou gratifications : un million 571.000 frs.

Nous arrivons enfin à la Caisse des Retraites des députés, qui a tant fait parler d'elle depuis quelque temps, son compte s'élève à 443.925 fr. Encore il paraît qu'elle va devenir insuffisante, par suite du nombre imprévu des députés qui ont été blackboulés aux dernières élections. Il est juste d'ajouter que cette caisse n'émarge pas au budget : ses recettes consistent uniquement en versements effectués par les députés eux-mêmes.

Tous comptes faits, nous arrivons *au joli total de 11.821.499 francs, c'est le chiffre du budget des députés en 1909, soit 20.037 francs par député, 55 francs par jour, 53 francs en déduisant la retraite...*

C'est cher !

A. Capello.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 juillet, à 8 heures 1/2

Bourg-Achard,	Allier.
Mireille,	Gounod.
Santiago,	Corbin.
La Reine Fiammette,	Leroux.
Smarteuse,	Popy.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit

par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XVIII

UNE VAGUE LUEUR

— Et j'en ai vingt, murmura Marthe.

Les deux filles rentrèrent à la maison. Elles trouvèrent dans la salle basse l'infirmière de nuit, qui s'apprêtait à prendre son service.

— Vous avez fait une bonne promenade Mademoiselles ?

— Excellente, merci. Nous en avons besoin. Comment va mon père ?

— Beaucoup mieux. Le docteur est venu pendant votre absence. Il a dit qu'il reprenait confiance, et que les complications lui paraissaient beaucoup moins à craindre.

— Ah ! Dieu soit loué.

— Il s'étonne de trouver si peu de fièvre chez un blessé aussi grave. Ah ! à propos, Mademoiselle, votre père vous a demandée. Vous pourriez monter le voir, avant que je n'aie tout pour la nuit.

Ne le faites pas parler.

— Oh ! soyez tranquille.

Marthe prit sa mante, et monta au premier étage.

La chambre de son père était exactement dans l'état où nous l'avons vue, sauf que les volets en étaient clos, à présent, et qu'une lampe-veilleuse y était allumée. Mais ce qui était changé, c'était l'expression du visage de Jérôme Richelieu, posé sur l'oreiller blanc. Il n'était plus livide et presque mort ; quelque chose qui indiquait la reprise de la vie et qui inspirait à l'espoir. Le miracle s'était produit. Le colosse, malgré ses 60 ans passés, avait eu raison du danger, de l'assassinat, de l'affreuse perte de sang qu'il avait subie. Il fallait le regarder, seulement, et il n'était pas besoin d'être médecin, pour se dire : « Il guérira ». Marthe s'approcha doucement du lit. Le scaphandrier sentit sa présence, et tendit sur la couverture sa grosse main pâle. Marthe y mit la sienne, et s'assit auprès de lui. Au bout de quelques instants, le blessé murmura :

— Ma fille, n'est-ce pas ?.. Toujours ma fille ?...

— Ta fille, pour toujours, mon père adoré, répondit Marthe.

Une expression d'intense bonheur passa sur les traits d'ex-vieux scaphandrier. Puis, son visage se calma, sa respiration se fit plus lente et régulière... Il dormait. Marthe retira doucement sa main, et, sur la pointe des pieds sortit de la chambre. Elle se disait, en regagnant le rez-de-chaussée :

— Mon nom, sur cette plaque... Un mystère, autour de ma naissance... Un homme me réclamera, qu'il ne faut pas croire... De qui donc suis-je la fille, Mon Dieu !..

CHAPITRE XIX

PIPEYRONS OUVRE DEUX FOIS SES ORBELLES

En quittant Mme de Noirétable, Marius Pipeyrons rentra au « Marsouin Couronné ». A cette heure, où les hommes avaient terminé le labeur de la journée, la salle commune était à peu près pleine de matelots buvant, fumant et riant entre eux. L'atmosphère en était à peu près irrespirable, mais le sommelier ne fit à ce détail aucune espèce d'attention. Il devait avoir la grande habitude de vivre dans la fumée d'une trentaine de pipes, et ses poumons d'acier ne s'en trouvaient apparemment pas plus mal. D'ailleurs, le Méridional paraissait absorbé dans de profondes pensées. Il répondit à peine aux deux ou trois saluts que lui adressaient les habitués invétérés de l'endroit, et s'en fut s'asseoir au fond de la salle, dans un coin plus mal éclairé encore que le reste, et où il était à peu près invisible, grâce au nuage opaque qui l'environnait.

Marius Pipeyrons passa plus d'une heure à absorber coup sur coup des apéritifs variés, dans l'espoir sans doute d'effacer de son esprit les idées lugubres qui le hantaient. Il y réussit mal, d'ailleurs, car plus il se mettait d'alcool dans l'estomac, et plus son visage devenait sombre. En outre, la grosse gaîté des braves gens attablés autour de lui, ou debout devant le comptoir, semblait l'énerver, car il avait des contractions des poings, et des ruades très singuliers, tandis que ses lèvres mâchaient des mots qui avaient l'air de menaces. En réalité, le sommelier, après s'être appliqué du suc de sa désarche auprès de Mme de Noirétable, dont il sentait pouvoir jouer à volonté, avait ramené ses pensées vers René Laverdac, et cette simple évocation avait suffi à lui rendre sa mauvaise humeur normale.

Le journaliste lui paraissait beaucoup trop clairvoyant. Il avait une façon de se mêler des affaires d'autrui absolument déplaisante, et les soupçons qu'il ne se gênait pas pour laisser paraître avaient bien l'air de formelles accusations. Ce Parisien paraissait trop disposé à faire part de ses impressions à la police, si heureusement aveugle jusqu'à présent. Et il ne valait vraiment pas la peine d'avoir la chance de tomber sur un Salgonot, qui n'y voyait pas plus loin que le bout de son nez, si c'était pour le voir doubler par un renard fureteur et rusé comme ce que cherchait Marius Pipeyrons, en avalant la série de poisons à bon marché qu'on lui servait en guise d'apéritifs, c'était un moyen de se débarrasser proprement du correspondant de guerre, dont la curiosité pouvait faire échouer les projets les plus avantageux, au moment où on s'y attendrait le moins. Cet homme était le guignon personnifié ; il se trouvait devant les traces au moment où il n'avait pas dû y être, et il prenait pour son plaisir des empêtres redoublant trop droit à la vérité. S'il pouvait débarrasser le terrain, disparaître de la circulation, sans doute les gens qui avaient encore quelque chose à cuisiner pourraient-ils le faire avec plus d'aisance.

Mais le sommelier, malgré qu'il ne manquât pas d'imagination, et bien qu'il cherchât l'inspiration dans une notable quantité d'alcool, ne découvrait par le procédé pratique qui le débarrasserait de son espion. René Laverdac était jeune ; il était fort et habitué au danger ; lui chercher querelle et l'attaquer ouvertement serait peut-être courir de trop grands risques. L'homme était capable de ne pas se laisser faire. Marius se sentait maître de lui, et avait confiance dans les événements quand il se voyait seul avec une jeune fille évanglie, ou quand il sommeillait par-dessus un vieillard sans défiance ; mais son assurance le quittait brusquement, bien qu'il fût lui-même fort comme un bœuf, devant les gens difficiles à effrayer. Ce colosse était un poltron, comme la plupart de ses pareils. Il renonça momentanément à trouver la solution du problème, et commanda son dîner, pour commencer également à ouvrir de ses idées. Car le besoin de commettre le mal n'en avait pas à Marius Pipeyrons l'appétit. Une soupe à l'ail ; de la viande frolée aillée, et une salade à l'ail,

NOS DÉPUTÉS

MM. les députés de la Corse se sont fait inscrire aux groupes ci-après :

Gauche démocratique : Piersangeli.

Gauche radicale : Adriani.

Républicains progressistes : Pugliesi-Conti.

Républicains radicaux-socialistes : Balesi.

Républicains socialistes : Landry.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

Piana

Une troisième candidature vient de se produire dans le canton de Piana pour le siège de conseiller général : celle de M. Colonna, professeur à l'école supérieure de commerce d'Alger.

Rogliano

M. Gaston Fantauzzi, banquier, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Jusqu'à présent, M. Gaston Fantauzzi n'a pas de concurrent.

Zicavo

Le comité radical-socialiste de Zicavo a offert la candidature au conseil général à M. Leonetti, avocat, qui a accepté.

Il y aurait ainsi trois candidats dans ce canton, MM. Abbatucci, Leonetti et Santoni.

Venaco

M. Formose Giacobbi, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

M. Formose Giacobbi n'a pas de concurrent.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

Est-elle à craindre ?

Paris-Journal a publié hier une interview de M. Yves Guyot sur les prémices de la grève des cheminots :

« L'audace des meneurs, déclare l'ancien ministre des Travaux Publics, est faite de la lâcheté des pouvoirs publics ; pour réduire ces gens-là au silence, il ne faut pas paraître les craindre ; le gouvernement n'a, selon moi, qu'une seule chose à faire : déclarer qu'il ne s'occupe pas de la question. Les agitateurs ne sont pas à redouter, mais il faut se garder de laisser croire qu'ils ont une influence. On se trouve d'ailleurs en présence d'un véritable chantage ; le Parlement a fait pour les cheminots au-delà de ce qu'ils pouvaient espérer : ne leur a-t-il pas octroyé des retraites souvent supérieures à celles de beaucoup de fonctionnaires : et cela au détriment des travaux urgents, des améliorations nécessaires et des droits des actionnaires ; c'est assez, vraiment.

» La grève des cheminots est impossible, je le répète ; elle ne servirait même pas les intérêts et soulèverait contre eux, non seulement les industriels, les commerçants, mais aussi les cultivateurs. »

Comme on le voit, l'ancien ministre des Travaux Publics partage l'optimisme des grandes Compagnies ; le Gouvernement croit d'ailleurs que la conciliation reste possible. Au ministère des Travaux Publics, le chef du service du contrôle du travail vient en effet d'adresser aux directeurs des Compagnies une lettre-circulaire les invitant à procéder immédiatement à l'évaluation de ce que coûterait sur chaque réseau l'application d'un minimum de 5 francs aux agents habitant Paris ou la province.

Quant à l'ordre de mobilisation des cheminots, on déclare, au ministère de la Guerre, qu'il est prêt depuis... des années.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 juillet 1910.

La réouverture peu satisfaisante de New-York et la lourdeur de Londres, jointes à des ventes forcées, provoquent une réaction générale des cours. Notre 3 0/0 perd encore 15 centimes à 97.55. Les Fonds Etrangers se tament. Turc 94.20, Portugais 66.85, Serbe 87 frs. Emprunts Russes résistants. Les Sociétés de Crédit restent très fermes.

La Banque de Paris et des Pays Bas, le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale procéderont le 11 juillet au placement d'un emprunt extérieur mexicain 4 0/0 or de 1910 destiné exclusivement à la conversion ou au remboursement de l'emprunt consolidé extérieur mexicain 5 0/0 de 1899. Ces obligations exemptes à tout jamais de tout impôt mexicain sont offertes à 492 frs par titre d'un montant nominal de 505 frs avec un coupon intérimaire de 3.50 au 1er janvier 1911.

Le bilan de la Banque Franco-Américaine pour l'exercice 1909-1910 se solde par un bénéfice net de 1,500.000 fr. contre 850.000 frs l'exercice précédent.

Le Sucz se retrouve à 5.418. Les valeurs de traction sont hésitantes. Un peu de lourdeur au groupe des charbonnages russes. Titres cuprifères en baisse. Rio 1 636.

En Banque, au comptant, la Castara Estate qui avait fléchi sans raison se relève vivement à 80 frs.

L'action Grandes Galeries reste fermement tenue. Cette entreprise, essentiellement commerciale, a donné chaque année un dividende de 6 frs par action et le dernier dividende, payé le 20 mai dernier, s'est même élevé à 7.60 net.

L'obligation 3 0/0 or de l'Etat de Rio Grande du Nord est l'objet d'un bon courant de demandes à 476.50.

Chemins Français résistants. L'augmentation constante des recettes et leur dividende de 26 frs garanti jusqu'à concurrence de 55 frs par l'Etat font des actions P. L. M. un placement toujours intéressant.

Fête Nationale

Le Comité républicain-radical et radical-socialiste a décidé, dans sa séance du 9 courant, de donner jeudi 14 juillet à 8 heures et demie du soir, un punch populaire au Grand Café de l'Union, place des Platanes.

Prix d'entrée : Un franc.

On peut se procurer les cartes d'entrée chez MM. J.-A. Ricci, Place d'Armes, Brandizi et Romagnoli, Boulevard Paoli et François Multedo, au Nouveau-Port.

Pour le Comité :

Le Président,
A. GHILINI.

Baccalauréat

Ajaccio

Ont été définitivement reçus :

PREMIÈRE PARTIE

Latin-Sciences

Rossi, *mention assez bien* ; Colcellani, Giudicelli.

Latin-Langues

Giorgi, Vincenti, *mention assez bien* ; Mariacci, Arrighi, Raffaelli, Pères Ange, Seta, Passano, Negroni, Casabianca.

Latin-Grec

Rognoni.

Sciences-Langues

de Peretti Léonard, Nobili, Rosecchi, Natali, *mention assez bien* ; Tavera Sylvestre, Mattei Eugène, Porri, Tavera Jules.

DEUXIÈME PARTIE

Philosophie

Ancien régime : Antonini, Casabianca, Lanfranchi, Graziani.

Nouveau régime : Albitreccia J.-B., *mention bien* ; Gradassi, Taviani, *mention assez bien* ; Pennafforte, Lanfranchi J.-B., Dragacci, Comiti, Bacciochi, Alessandri J.-B., Giustiniani.

Mathématiques

Borie, Giacobbi, Tomasini, Fayet, *mention assez bien* ; Gabrielli, Ferricelli, Berenni, Casabianca, Figoli.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — Le tribunal de première instance de Constantin a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites préalablement à l'envoi en possession de la succession de Simongiovanni Damaso, né à Vivario, décédé à Constantine le 1er juillet 1901.

BORGO. — Mme Jeanne Franchi née Alfonsi, qui vient de s'éteindre à Borgo, dans sa quarante-cinquième année, se trouvait aux prises depuis de longs mois avec une douloureuse maladie. On n'avait aucun espoir dans la guérison, mais on s'employait de toutes façons à alléger les souffrances de la malade et à prolonger ses jours le plus possible.

L'infortuné époux, M. Franchi Pierre, dont la maison de commerces est bien connue dans tout le canton, n'a reculé devant aucune peine et aucun sacrifice. La défunte était bien digne de tant de dévouement, car elle avait été une compagne incomparable et le vide qu'elle laisse dans cette maison est immense.

La population de tout le canton a pris part au deuil de M. Pierre Franchi. L'affluence aux obsèques était considérable. Le deuil était conduit par M. Pierre Franchi, son beau-frère, M. Joseph Alfonsi, commis de l'inscription maritime à Bastia, MM. Franchi, Totti et d'autres parents.

L'église de Borgo ne pouvait contenir toute la foule qui suivait le cercueil, et ces témoignages de sympathie doivent avoir quelque peu adouci la douleur que cause un pareil malheur.

Toutes nos condoléances à MM. Pierre Franchi, Joseph Alfonsi et à leur famille.

BONIFACIO. — M. Gustave Vizzavona, receveur de l'enregistrement et du timbre à Bonifacio, est appelé aux mêmes fonctions à Vico, en remplacement de M. Castagnoni, nommé receveur contrôleur au Havre.

Postes et Télégraphes

AVIS

Le Directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse a l'honneur d'informer le public que, par décision de M. le Ministre des Travaux Publics, des Postes et des Télégraphes, en date du 2 juillet 1910, le bureau télégraphique municipal de Ciammannace sera ouvert à l'Exploitation à partir du 10 juillet 1910.

Gazette Ajaccienne

Félicitations

Parmi les bachelliers, nous relevons les noms de MM. Berenni (Mathématique), Porri (première D.), Comiti (Philosophie).

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats.

Fête du 14 Juillet

A l'occasion de la Fête nationale, le commandant d'armes passera jeudi, 14 juillet, sur la place du Diamant, la revue des troupes de la garnison.

Messieurs les Officiers de la réserve et de la territoriale sont priés d'y assister.

Vol à l'escalade

Vendredi soir, des voleurs, demeurés inconnus, ont pénétré dans la propriété de Mme R. et y ont volé huit lapins appartenant à M. Cypriani.

Une enquête est ouverte à ce sujet.

Le crime de la rue Fesch

L'instruction se poursuit vivement au sujet du crime de la rue Fesch.

Plusieurs témoins ont été entendus.

De l'attestation des divers témoins, il résulterait que seul, M. Andreani, boucher, aurait commis ce carnage.

Ajaccio-Cinéma

Le cinématographe a eu succès vraiment fou. C'est un véritable régal que de passer une soirée au Cinéma. Les divers programmes sont amusants en même temps qu'instructifs.

L'aimable directeur, M. Simongiovanni, réserve au public ajaccien de grandes surprises.

Paul MAGLIA.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 10 juillet, à 8 h. 1/2

Marche Parisienne,	Ganne.
L'Etoile du Nord, fant.,	Meyerbeer.
Polonaise,	Bidegain.
Lucie de Lammermoor, fant.,	Donizetti.
Lui, polka,	Magnan.

Le Chef de Musique, TIBERI.

SOCIETES & SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 10 courant, de 9 h 11 heures, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception de nouveaux adhérents.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de traiter la vente de leurs amandes vertes ou sèches et lupins.

Tragique Accident
à la Compagnie Fraissinet

Un bien douloureux événement, qui a provoqué, parmi les nombreux journaliers qui en ont été les témoins, la plus grande et la plus vive émotion et causé la mort d'un brave père de famille, est survenu, hier matin, vers 10 heures, sur les chantiers de la Compagnie Fraissinet, quai Sainte-Pauline.

A l'heure que nous venons d'indiquer, des équipes de journaliers, sous la surveillance du contremaître Joseph Guiguen, étaient occupées à embarquer des marchandises sur le paquebot *Gelo*, en partance pour Bastia. Au milieu de ces marchandises, placées sur une mahonne que secouait le « ressac » dû au mauvais état de la mer, se trouvaient des plaques de marbre du poids de 210 kilos chacune.

Ces plaques étaient disposées sur des chevalets en bois que surveillaient les ouvriers et prêtes à être mises à bord.

Tout à coup, à la suite d'une forte houle, la mahonne donna de la bande, et les deux journaliers chargés de retenir ces plaques, entraînés par le poids, obéirent et retirèrent vivement leurs mains.

Devenues libres, cinq de ces plaques tombèrent lourdement sur le pont, entraînant avec elles trois journaliers, les nommés Capponi Noël, âgé de 54 ans, demeurant rue de la Comète, 7 ; Bianu Ludovic, âgé de 30 ans, et Victor Boglacani, âgé de 40 ans.

Promptement revenus de leur légitime émoi, leurs camarades, les contremaîtres en tête, et quelques marins du *Gelo* se portèrent vivement au secours des trois victimes de cet effroyable accident. C'est dans un état lamentable, et qui faisait vraiment pitié à voir, que l'on sortit de sa dangereuse situation l'infortuné Noël Capponi, qui portait, au bas-ventre, une affreuse plaie, laquelle avait mis à nu les intestins.

Le blessé fut placé sur une civière et transporté immédiatement à l'infirmerie de la compagnie, où le docteur Monsé, que l'on avait appelé à la hâte, ne put, à son arrivée, que constater le décès du malheureux Capponi, qui n'avait survécu que quelques minutes à son horrible blessure.

Quant à Blanc Ludovic et Boglacani Victor, qui n'avaient été que légèrement blessés aux jambes et aux bras, le docteur Monsé, après les avoir pansés, les a fait admettre à l'Hôtel-Dieu, salle Canrière. Leur état n'inspire aucune inquiétude, et, dans un mois, on espère qu'ils pourront reprendre leur travail.

Le malheureux Capponi Noël, qui jouissait de l'estime et de la sympathie de ses camarades et de ses chefs, laisse une veuve et un garçon de 18 ans. C'est à midi, en revenant de son travail, que Mme Capponi a appris l'épouvantable malheur qui venait de la frapper ainsi que son cher fils. A l'annonce de l'affreuse nouvelle, Mme Capponi a été prise d'un violent accès de désespoir et elle a dû s'aliter.

A 4 heure de l'après-midi, le corps de son époux bien-aimé était ramené à son domicile, et les obsèques de cette victime du travail auront lieu aujourd'hui.

Ajoutons, en terminant, que M. Cechonnet, commissaire de police du 10e arrondissement, a ouvert une enquête sur ce tragique accident, enquête qu'il a ensuite transmise au parquet.

(Petit Marseillais).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 25° + à 6 heures du soir + 21° Maxima + 27°. Minima + 18°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 758 mm.. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, q.q. nuages.
l'après-midi, id.

Mariages.

Preziosi Pierre-François-Michel, gendarme, et Ponti Mariane, couturière.

Décès.

Santucci Louise, repasseuse, 22 ans, de Bastia.

Felici Angèle-Mathée, veuve, 76 ans, de Pietralba.

Nouvelles maritimes

Sont nommés administrateurs de 2e classe de l'inscription maritime, MM. Novella Paul-Bernard, agent de 2e classe, et Mariani Jean-Baptiste, commis de 2e classe.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes à Paris, MM. Tomasi, ex-sergent au 23e ; Peraldi, sergent au 24e ; Ragnacciccia, ex-sergent au 163e ; Fabiani, ex-caporal au 45e.

M. Costa, ex-adjudant au 23e colonial, est nommé expéditionnaire à l'administration centrale des postes et télégraphes.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Pierre Luciani, place St-Nicolas.

Chemins de fer

M. Lorenzi Joseph, candidat militaire, est nommé facteur aux chemins de fer de l'Etat.

Ecole coloniale

M. Donati, élève sortant de l'école coloniale, sections administratives, ayant satisfait aux examens, a été classé dans la section africaine.

MM. Bartoli et de Gentile, élèves à l'école coloniale sections administratives, ont été admis à passer en 2e année, et ont été classés, le premier dans la section indo-chinoise, le second, dans la section africaine.

Ecole des Mousses

Ont été admis à l'Ecole des mousses à Brest, les jeunes Versini Ange, d'Evisa ; Ottavi Dominique, de Bastelica ; Ferracci Antoine, de Grosseto ; Scarbonchi Charles, de Cateli-Cortichiato ; Santolini Charles, de Valle-de-Campoloro ; Moratti Eugène, de Murato ; Codeccioni Marc, de Grosso ; Stefani Antoine, de Levie.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, toute la journée des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orenga), au 1er étage.

Service vapeurs A. C. Southwell

ARRIVÉE : Vap. anglais *Trane*, cap. Field, venant de Londres via Livourne.

A louer

A louer, à *Vanaco*, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A vendre

Luzerne sur pre.

S'adresser à M. P. Ajaccio.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

VOULEZ-VOUS CONSTITUER UNE DOT A VOTRE PETITE FILLE ? Quelle maman pourrait résister à cette proposition ? Et comme il lui est facile de satisfaire son désir !

Il suffit de s'adresser à une de nos anciennes Compagnies françaises d'assurances sur a Vie et d'y souscrire un contrat d'assurance dotale. La dot rêvée est ainsi assurée dès le paiement de la première prime.

Aucune Société ne donne plus de sécurité que la Compagnie LE PHÉNIX (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) qui existe depuis soixante-cinq ans.

Renseignements au siège de la Compagnie, 33, rue Lafayette, et chez ses agents généraux.

ETAT CIVIL

Mariages.

Preziosi Pierre-François-Michel, gendarme, et Ponti Mariane, couturière.

Décès.

Santucci Louise, repasseuse, 22 ans, de Bastia.

Felici Angèle-Mathée, veuve, 76 ans, de Pietralba.

CAFÉ DES GOURMETS
Boulevard Paoli, 23
UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

à partir de 4 heures
GLACES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00379

L'AFFAIRE SANGUINETTI

On nous communique la note suivante :

Le cadavre du prétendu Sanguinetti, découvert à Chercharone le 24 juin, a été définitivement identifié.

C'est celui de Campana François-Xavier, de Canale di Verde. Sa fiche authropométrique, reçue de Marseille, mentionne les cicatrices, tatouages et signes particuliers relevés sur la victime, lors de l'autopsie.

Le communiqué ci-dessus ne fait que corroborer l'information que nous avons été les premiers à publier : A savoir que le sieur Campana François-Xavier avait été tué en lieu et place du bandit Sanguinetti pour lequel, du reste, il avait eu le mauvais esprit de se faire passer.

FARINOLE

ENCORE LA VENDETTA

ASSASSINAT
DE THÉODORE DAMIANI

Saint Florent 9 juillet.

La série rouge continue.

Un nouveau crime vient d'ensanglanter le territoire de la commune de Farinole.

Le berger Théodore Damiani a été frappé de deux coups de fusil au lieu dit *Pianello*, aux environs de Farinole.

La victime est l'oncle de Desdan Jean-Toussaint, qui fut, l'on s'en souvient, atteint à deux reprises la semaine dernière, et n'échappa à la mort que par miracle.

L'auteur du crime est, quant à présent, inconnu, mais l'esprit de vendetta qui porte l'une contre l'autre les deux familles Fratacci et Desdati, laisse le champ libre à toutes les suppositions.

Le Juge de paix et la gendarmerie de St-Florent se sont transportés sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

AJACCIO

REMISE
de la
Médaille militaire
au gendarme Chevalier

Ajaccio, 9 juillet.

M. le lieutenant-colonel Bonnefoy, commandant la 15e légion ter, s'est rendu ce matin à l'hôpital militaire, et a remis au gendarme Chevalier la Médaille militaire, en présence des officiers et gendarmes de la deuxième Compagnie, présents à Ajaccio, ainsi que du personnel de l'Hôpital.

Cette cérémonie, quoique très restreinte, a été particulièrement touchante.

Le commandant de la 15e légion a prononcé une vibrante allocution en remettant la Médaille militaire au brave gendarme Chevalier, de la brigade de Levie, grièvement blessé par deux bandits.

L'état du gendarme Chevalier est assez satisfaisant, mais les médecins craignent toujours des complications.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES DOUANIERS

Paris, 9 juillet.

M. Castellani Félix, préposé des douanes à l'Ile-Rousse, reçoit la Médaille d'honneur des douanes.

Cour de Cassation

Affaire Nicrosi

Paris, 9 juillet.

La Cour de Cassation a rejeté les six articles formant le pourvoi Nicrosi contre l'arrêt de la Chambre correctionnelle de Montpellier.

L'affaire Rochette

LETTRE DES FRÈRES CLÉMENCEAU

Paris, 9 juillet.

L'affaire Rochette paraît vouloir réserver de nouvelles surprises.

Divers journaux publient une lettre des deux frères de M. Clémenceau dans laquelle ceux-ci qualifient de diffamatoire une accusation portée contre l'ancien président du Conseil.

Celui ci, en effet, a été accusé par certains journaux de l'opposition, d'avoir ordonné à M. Lépine, au temps où il était au pouvoir, de rechercher un plaignant contre Rochette.

Dans leur lettre, les frères de M. Clémenceau font remarquer que cette campagne est entreprise par les détracteurs de l'ancien président du Conseil, juste au moment où celui-ci est en mer, se rendant dans la République Argentine.

« Mais, ajoutent-ils, les accusateurs de notre frère ne perdront rien pour attendre ».

LA LÉGION D'HONNEUR
au Drapeau du 1er Régiment Colonial

Paris, 9 juillet.

C'est à la revue du 14 juillet que le Président de la République remettra la croix de la Légion d'honneur au Drapeau du 1er régiment d'infanterie coloniale.

Conseil des Ministres

Paris, 9 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les Souverains Belges

Le Conseil s'occupe tout d'abord de l'arrivée à Paris des Souverains de Belgique qui est définitivement fixée au 12 juillet.

La question Crétoise

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, communique au Conseil les dernières télégrammes qu'il a reçus au sujet de la question Crétoise.

Le ministre des Affaires étrangères ajoute que si l'assemblée Crétoise refuse de s'incliner devant la décision des quatre puissances protectrices, les troupes internationales débarqueront dans l'île.

Le Conseil des Prudhommes

M. Viviani, ministre du Travail, fait signer au Président de la République un projet de loi, apportant plus de souplesse dans le fonctionnement des Conseils de Prud'hommes.

Le ministre du Travail soumet également à la signature de M. Fallières un projet de loi établissant le contrat collectif entre ouvriers syndiqués et patrons.

L'affaire Rochette

M. Barthou, ministre de la Justice, rend compte au Conseil des derniers incidents survenus à la 9e chambre au sujet de l'affaire Rochette.

Il fait part également de la demande d'interpellation déposée par MM. Jaurès et Cocaldi sur cette affaire et indique les grandes lignes de la réponse qu'il fera aux interpellateurs.

Le monument Prud'hon

Le Conseil s'occupe ensuite de l'inauguration du monument Prud'hon, à Besançon et désigne M. Viviani, ministre du Travail, pour prendre la parole au nom du Gouvernement.

Affaires courantes

Les ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

NICE

L'assassinat
DE L'ASTRONOME

Le docteur Brenguès en Cour d'assises

Nice, 9 juillet.

La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel d'Aix, a rendu aujourd'hui un arrêt renvoyant le docteur Brenguès devant la Cour d'assises des Alpes-Maritimes, sous l'inculpation de meurtre avec les circonstances aggravantes de la préméditation et du guet-apens.

On se souvient que le docteur Brenguès de Nimes est accusé d'avoir donné la mort à l'astronome Charlois de Nice, à la suite des circonstances que nous avons relatées en leur temps.

Le docteur Brenguès était le beau-frère de l'astronome Charlois.

La Question Crétoise

L'ultimatum des Puissances

Paris, 9 juillet.

Les quatre puissances protectrices ont notifié au gouvernement Crétois que, faute par l'Assemblée d'autoriser les députés musulmans à assister aux séances sans prêter serment, les troupes internationales seront débarquées lundi.

Les principaux ports de l'île seraient occupés, et les douanes saisies.

On attend la réponse du Gouvernement Crétois à cet ultimatum des puissances.

TOURSE DE PARIS

8 juillet — 9 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.35 — 97.30
de 3 0/0 amortiss . 98.25 — 98.25
ex-coupon

EN ESPAGNE

Odieux Attentat

UNE BOMBE
éclate au milieu d'un dîner

Lisbonne, 9 juillet.

Un épouvantable attentat anarchiste a eu lieu à Minorar, province espagnole d'Alicante, dans les circonstances suivantes :

Un banquier avait réuni dans un dîner, offert en leur honneur, plusieurs amis politiques, lorsque, tout à coup, une bombe qui avait été cachée sous la table fit explosion.

On se précipita : Deux des invités avaient été tués raides et treize autres plus ou moins grièvement blessés.

Les auteurs de cet odieux attentat sont activement recherchés par la police.

Assistance Judiciaire

Délibération du 18 octobre 1909

Etude de Me DAPELO

Avoué près le Tribunal Civil de Bastia

D'un jugement de défaut, rendu par le Tribunal de première instance de Bastia, le dix juin 1910, enregistré et signifié ;

Au profit du sieur Dasso Jean-Baptiste, coiffeur, demeurant à Bastia ;

Contre la dame Filatieri Assomption, épouse Dasso, ménagère, demeurant à Bastia ;

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère Public entendu, donne défaut contre la dame Filatieri Assomption dereché défaillante.

Et pour le profit, prononce le divorce entre les époux Dasso aux torts et griefs de la femme,

Condamne la dame Filatieri aux dépens en faveur du Trésor, ordonne la transcription du jugement sur le registre des mariages de la ville de Bastia.

Pour extrait conforme.

Lucien Dapelo,
Avoué.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajo's (Orezza).

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 40 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Garbarcia par Vescani.

Joindre un timbre pour la réponse.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Darthuy ;
M. Edmond Darthuy et Mme Edmond Darthuy, née Ajaccio ;
Mlles Léonie et Emilie Darthuy ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS DARTHUY
Ancien Directeur
du Service des lits militaires de la Corse

leur époux, père, beau père et grand-père, décédé le 9 juillet, dans sa 80e année, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu lundi, 11 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Bd Saint-Angelo, 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

Avez-vous soif ?
Prenez quelques gouttes
d'Alcool de Menthe de
Ricqlès
dans un
verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | LYON 1894 | MILAN 1906 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

MODERN CORDONNERIE

HAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR servant aux
CHEVEUX
C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux
CHEVEUX GRIS
leur
COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

CHEMIN de FER MEXICAIN
du CENTRE
(FERROCARRIL MEXICANO DEL CENTRO)
Capital-Actions : $ 3.000.000 (7.500.000 francs).

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

EMISSION PUBLIQUE
DE
27.000 Obligations de 100 Piastres (258 fr.)
PREMIÈRE HYPOTHÈQUE 5 %
avec garantie d'intérêt de l'Etat de Zacatecas (Mexique)
Remboursables à 232 francs le 1er Mai 1930.
PRIX D'ÉMISSION : 232f 50
Payables { 100 francs en souscrivant;
132f50 à la répartition (du 18 au 25 Juillet 1910).

GARANTIES. — L'Etat de Zacatecas, par une convention en date du 7 avril 1910, complétée le 10 juin 1910, a donné une garantie d'intérêt de 5 % à un emprunt de 3.900.000 piastres à créer par la Compagnie et représenté par 39.000 obligations de 100 piastres nominal (258 fr.).
Ces mêmes obligations sont garanties en capital et intérêt par tous les biens meubles et immeubles de la Compagnie et spécialement par une première hypothèque sur le chemin de fer et ses dépendances.
Sont en outre affectés à la Compagnie dont seulement elle maintenant 27.000 obligations de 100 piastres, les 12.000 de surplus restant en réserve dans les caisses de la Compagnie.
REVENU. — Le revenu net de chaque obligation est de 12 fr. 90.
Ce revenu est actuellement NET, la Compagnie prenant à sa charge tous impôts mexicains et français présents et futurs.
Sur le prix d'émission de 232 fr., 90 fr. taux de placement ressort à 5 fr. 58 NET sera tenu compte de la portion du coupon courue depuis le 1er Mai 1910 et de la prime de remboursement s'élevant à 25 fr. 80 par obligation.
Le rendement net de ces obligations correspond à un revenu brut de 6 % impôts français à déduire.
Les coupons sont payables les 1er Mai et 1er Novembre de chaque année au Mexique, aux Caisses de la Société à Zacatecas et à Aguascalientes, en France aux Caisses de la Compagnie, 4, Paris, Boulevard, ou France aux Caisses de la Compagnie, 4, Paris, 20, Rue Saint-Georges, où ces bulletins de souscription définitive pourra être ultérieurement déposé.
Le premier Coupon est à l'échéance du 1er Novembre 1910.

Les Souscriptions sont reçues du 4 au 11 Juillet
aux Guichets du *Chemin de Fer Mexicain du Centre*,
20, Rue Saint-Georges, à Paris.
On peut aussi souscrire pour l'intermédiaire de tous établissements de Crédit, Agents de Change et Banquiers.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE
Si les demandes dépassent le montant des Titres offerts, il y aura lieu à réduction.
La Cote de ces Obligations et le Bulletin de Paris sera demandée aussitôt après l'émission.

Souscription faite à l'Etablissement. — Les publications légales sont aux frais de la Société.
Le Gérant responsable : CHARLES MATTEI.

Savon Le CHAT
Extra
Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr.
par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une *Oxygénée Cusenier*
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles *les plus nouveaux* et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

FER-TOSS donne à cent 1er guérit enfants restent au lit. Exp. Mal. 0 fr. 50, N° 318, Nantes.

Installations à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation moindre
CHEVEUX SAUVÉS Procédé **Hahn**

Le 1.30
Maux de Dents guéris radicalement par Boulette Dentaires
DE A. FOURCEAUD Pharmacien à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Nicolai, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. **La Revue de la Bourse et de la Banque** offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, *rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous en féliciterez souvent car de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 12, rue d'Uzès, PARIS.

Ne pas oublier que l'**Amaro Cattel** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. B. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. ORLANCHE.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 189 — LUNDI 11 JUILLET 1910

00380

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont insérées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever : 4 h. 4 m. — Coucher, 7 h. 9 m.
Premier quart., le 12 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Pie I, pape.
Fête de Demain : Saint Jean Gualbert.

10 JUILLET

LA SEMAINE PÊLE-MÊLE

Saison d'Examens. — Vivent les Vacances ! — Une bonne définition du Mouton. — Noir contre Blanc. — La Guerre des Races.

La semaine est aux examens. Il n'est pas exagéré de dire qu'en ce mois de juillet, la moitié de la France est en train de faire subir des examens à l'autre moitié. Pour nos écoliers, pour nos potaches, pour nos professeurs et aspirants professeurs, toute une année de labeur aboutit là, à ce suprême quart d'heure en tête à tête avec un examinateur. Et c'est ce quart d'heure qui, souvent, décidera de l'orientation de toute l'existence.

On ne s'imagine pas de quelle importance sont les parchemins dans la vie. Ces morceaux de peau d'âne (ou autres que ce soit pour du mouton), sur lesquels on certifie la capacité de chacun, sont l'indispensable passe-port pour entrer dans une foule de carrières.

Remarquez que cela ne prouve pas toujours que l'on est intelligent. Il faut faire, dans les examens, la grande part du hasard, de la « veine, » si vous aimez mieux. Nul ne peut se targuer de tout savoir ; or, si le candidat ignore précisément la question posée, il est « recalé » comme le dernier des cancres. Tout est à recommencer.

Et quelles questions bizarres n'imagent pas les examinateurs, pour « coller » leurs suppliciés. On relatait dernièrement qu'à un examen de Saint-Cyr, on avait demandé d'exposer les divers systèmes électoraux en usage depuis un siècle. En revanche, la correction des copies ne manque pas d'un certain comique. On avait demandé récemment, dans une école primaire de la ville de Paris, une composition française sur « Le Mouton ; » voici quelques-unes des définitions extraites des copies d'élèves.

— Le mouton a de la laine douce qui fournit du lait et mange du gazon chaud.

— Le mouton a deux yeux et nous donne de la viande chez le boucher.

— Le mouton n'a qu'une queue.

— Le mouton a les pieds fendus et l'on met sa langue en conserve.

— Nous nourrissons le mouton pour le rendre gras, parce que le gras nous donne chaud.

— Le mouton mange des navets.

— Le fermier vend ses moutons à quelqu'un d'autre.

— Le mouton renverse les gens, lorsqu'il court dessus.

— Le mouton a quatre pattes, une à chaque coin...

Il existe, en Amérique, une façon beaucoup plus originale encore de s'amuser. Là-bas, les concours ont lieu à coups de poing. Je n'en veux pour preuve que le grand match de boxe qui vient d'avoir lieu entre le champion nègre Johnson et le champion blanc Jeffries.

On a fait, sur la tête de ces deux hommes, des paris qui s'élèvent à plusieurs millions de francs. Pour les voir se battre, les places se louaient jusqu'à 50 ! et 1.000 francs ; le vainqueur a touché un « sachet » de 1.800.000 francs et le vaincu 675.000 francs.

Il est vrai que, même pour ce prix-là, il y a beaucoup de braves gens qui auraient hésité à tenter l'aventure. Ecoutez plutôt quelques extraits du compte-rendu de la séance. C'est édifiant :

Cinquième round. — Jeffries place un bon coup du droit. Johnson répond par deux coups du gauche sur la bouche. Tous deux saignent abondamment.

Sixième round. — Johnson reçoit un violent coup sur le nez et place deux directs du gauche à la face, puis il place un swing qui rouvre à la face de Jeffries une vieille blessure. L'œil de Jeffries commence à se fermer. Jeffries saigne abondamment de la bouche et du nez.

Septième round. — Jeffries suit Johnson tout autour du ring. Jeffries paraît harassé. Johnson réussit encore un coup à la bouche et un coup sur l'œil.

Huitième round. — Johnson atteint son adversaire à la machoire. Dans un corps à corps Jeffries place deux coups ; Johnson y réplique par trois formidables coups. La figure de Jeffries est maintenant couverte de sang ; son œil est complètement fermé. Jeffries continue...

Et il continue ainsi jusqu'au seizième round, où deux coups de poing à la machoire et sur le nez le jettent sur les genoux. *Il ne peut plus se relever.*

Vous direz ce que vous voudrez, c'est de l'argent bien gagné tout de même, de la belle ouvrage, comme on dit en français.

Le plus curieux est que cette lutte singulière était un symbole : il s'agissait de savoir non pas si Johnson donnait mieux les coups de poing que Jeffries, mais quelle était la race la plus forte de la race nègre et de la race blanche, rien que cela. Et comme c'est le nègre qui a triomphé, le *Daily Mail* imprimait le lendemain cette perle :

« Par sa folle présomption, Jeffries a humilié toute la race blanche. »

Fichtre ! Voilà qui est grave ! Du fait que Jeffries a reçu davantage de coups de poing que Johnson, toute la race blanche est honteusement déshonorée. Et dire qu'ici nous ne nous en sommes pas même aperçu.

A. Capello.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

LETTRE OUVERTE
A MONSIEUR LE RECTEUR
de l'Académie d'Aix

Monsieur le Recteur,

Veuillez permettre à un groupe de pères de famille de vous soumettre respectueusement quelques observations au sujet des compositions écrites, données au brevet élémentaire des filles.

De l'avis de personnes compétentes, ces compositions étaient plus difficiles que celles données aux garçons. On ne s'explique pas cette sévérité à l'égard de nos demoiselles.

Pour notre édification, Monsieur le Recteur, nous prenons la respectueuse liberté de soumettre à votre impartial examen, les réflexions que nous suggère surtout l'une des questions qui soit l'orthographe et qui est la suivante :

1° *Que faut-il entendre par cette expression : « Toutes les fables que l'on a débitées sur ce peuple industrieux ? »*

Nous aussi, Monsieur le Recteur, avons fait nos humanités — comme on disait autrefois — il y a une vingtaine d'années, et nous avouons humblement que nos réminiscences classiques ne réveillent dans notre esprit aucun souvenir « des fables qu'on a débitées sur ce peuple industrieux, c'est-à-dire, sur les abeilles ». Tout ce que nous savons d'elles, c'est qu'elles produisent ce miel délicieux dont la Corse était si riche autrefois et qui servait à payer un tribut à Gênes.

Comment voulez vous que de pauvres demoiselles qui, pour la plupart n'ont vu que l'école primaire du village, puissent répondre convenablement à des questions de cette nature, quand ceux qui ont fait leurs classes éprouveraient le même embarras.

Ces mêmes exercices étaient d'une longueur telle que le temps a manqué aux candidates pour achever.

Nous bornons là nos citations ; mais nous pourrions relever d'autres questions presque aussi absurdes que celle qui est citée plus haut.

Si l'orthographe et les exercices qui l'accompagnent étaient difficiles, le calcul l'était encore davantage.

La question de théorie était posée d'une façon telle qu'elle était presque incompréhensible ou tout au moins pouvait s'interpréter de façons différentes ; nous savons — par des indiscrétions — que les membres des commissions (Ajaccio et Bastia), chargés de la correction de cette épreuve, ont été en désaccord sur la manière dont il fallait la traiter. Si des professeurs, dont le savoir et l'expérience ne sont nullement contestés, sont d'un avis différent sur la façon de traiter cette question, il est manifeste que de pauvres filles doivent être embarrassées ou plutôt impuissantes pour y répondre convenablement. On dit même que beaucoup d'entre elles ont échoué parce que leur solution n'était pas dans les idées du *correcteur* ou des *correcteurs*.

Le *problème* n'était pas moins difficile que la théorie, et ce qui l'a rendu encore plus difficile, c'est qu'après qu'il a été dicté on a eu soin d'ajouter : « Les solutions algébriques sont admises ».

Beaucoup de jeunes filles — pour ne pas dire le plus grand nombre — ont été déconcertées par cette déclaration et se sont imaginé, avec raison, que le problème ne pouvait être résolu que par l'algèbre qu'aucune d'elles ne connaissait, l'algèbre ne faisant pas encore partie du programme du brevet élémentaire.

Nous connaissons beaucoup de professeurs de mathématiques qui n'ont trouvé la solution arithmétique qu'après avoir résolu le problème algébriquement.

Dans ces conditions, comment admettre, Monsieur le Recteur, que des demoiselles — presque toutes âgées de 16 ou 17 ans, — puissent résoudre un problème d'une telle difficulté.

Nous comprenons qu'on ait élevé le niveau des examens du brevet élémentaire, mais pour l'amour de Dieu qu'on donne des problèmes faisables ; qu'on ne mette plus à la torture l'esprit de ces pauvres filles en leur donnant à résoudre des énigmes ou à trouver des ficelles où l'intelligence ne joue aucun rôle.

Les filles qui recherchent le modeste diplôme du brevet de capacité appartiennent en général à la classe pauvre, et il serait équitable de leur éviter des frais d'examen et de déplacements que leur occasionne toujours un échec quelquefois immérité.

Il vous appartient, Monsieur le Recteur, de veiller à ce que, à l'avenir, les sujets de compositions soient plus intelligemment choisis.

---

56 . — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille DU SCAPHANDRIER

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XIX

PIPEYRONS OUVRE DEUX FOIS SES OREILLES

C'est à ce moment qu'un nom jeté dans la conversation par un des buveurs attira son attention. Ce nom était celui de Marthe Richelieu. Le sommelier leva la tête. Un pêcheur à barbe de patriarche, et animé par une précédente discussion, s'écriait en donnant des coups de poing sur le comptoir :

— Marthe Richelieu, parfaitement. Je l'ai vue de mes propres yeux, et la Parisien que j'avais conduit à la pêche, l'a vue aussi. Et c'était Sanguet, le chef d'équipe de son père, qui lui retirait le casque. Et elle avait plongé par trente pieds d'eau, du mauvais côté de l'épi. Et j'ai bien reconnu sa figure, et ses cheveux, quand ils sont tombés sur ses épaules. Je ne suis pas encore aveugle, à ce que je crois.

Marius reposa le verre de vin qu'il était en train de porter à ses lèvres. Les yeux paraissaient vouloir lui sortir de la tête.

Un murmure passa dans le groupe des auditeurs du père Mathieu ; un murmure de surprise et de doute. Le vieux pêcheur secoua les cendres de sa pipe.

— Croyez-le ou ne le croyez pas, pourvu. il.

Marius Pipeyrons ne respirait pas pour mieux entendre.

— Je l'ai vue, et je pense que je connais Marthe Richelieu. C'est ma femme qui l'a soignée quand son père est devenu veuf, et qu'on la lui a rapportée de nourrice. Et ce n'est pas la première fois qu'elle descend ; plusieurs d'entre vous peuvent le savoir.

— C'est vrai, dit un des matelots présents. Et je peux en parier, car je me suis moqué moi-même de Richelieu, à ce sujet là, et il m'a répondu que la petite l'avait entortillé, et qu'elle était si gentille qu'il fallait faire tous ses caprices. Mais je me demande pourquoi elle aurait plongé, aujourd'hui que son père est aux portes de la mort.

— Ça n'est pas prouvé, dit un autre. Et ce ne serait pas la première fois que Mathieu inventerait une histoire pour nous faire marcher.

— Que cette parole soit la dernière que je prononce sur la terre, s'écria le vieux pêcheur, furieux, si ce n'était pas Marthe Richelieu que j'ai vue ce soir, en costume de scaphandrier, et remontant de trente pieds de fond. Et puis, si vous ne voulez pas le croire, laissez-le.

Et il bourra sa pipe par gestes irrités. Marius Pipeyrons reposa son verre jusqu'à ses lèvres, et but une gorgée. Ses mâchoires tremblaient un peu, et le verre donnait de petits chocs contre ses dents. Il le posa de nouveau, et voulut continuer à manger. Il ne le put pas. Sa préoccupation était trop grande, et ses oreilles se tendaient trop avidement vers les commentaires de toutes natures que faisaient à présent les compagnons du vieux pêcheur. L'ouverture de la porte d'entrée les fit taire pour quelques instants. Un homme entra, maigre, hâlé, portant une barbe noire, l'apparence rude et décidée. Il avait un suroust sur l'arrière de la tête, et son costume était composé d'un jersey bleu marine, d'un vestou de même couleur, et d'un pantalon clair entrant dans les bottes. Quand il entra, le vieux Mathieu donna un nouveau coup de poing sur le comptoir.

— Ah ! s'écria-t-il, voilà un homme qui dira si je raconte des histoires à dormir debout, ou si j'y vois clair encore. Pierre Sanguet, le pontonier de Bérème manœuvrait, ce soir, à la tombée de la nuit. Veux tu nous dire qui était le scaphandrier ?

Le nouveau venu retira son suroust, et regarda dedans.

— C'était un amateur, dit-il. Une sorte de terrien qui a voulu voir à quoi ressemblait le fond de la mer, sous trente pieds d'eau.

Mathieu mit sa pipe dans sa poche, et s'avança vers le chef d'équipe de Bérebeau. Un éclat de rire avait parcouru le cercle des auditeurs. Mais cet éclat de rire n'avait pas trouvé d'écho dans l'âme sombre de Marius Pipeyrons.

— Pierre Sanguet, s'écria le vieux pêcheur, tu sais très bien que tu ne dis pas la vérité. Ton amateur était Marthe Richelieu. Je l'ai reconnue de mes deux yeux au moment où tu lui retirais le casque. Et M. Lavardac, le journaliste qui habite au château, a parfaitement vu que c'était une femme, malgré qu'il n'ait pas pu la reconnaître.

Sanguet manipula pendant quelques instants sa barbe noire.

— Dommage que vous ne soyez pas Lavardac vous-même, père Mathieu, dit-il enfin ; vous auriez peut-être tenu votre langue. La jeune fille ne faisait qu'obéir à son père.

— A son père ? demandèrent plusieurs voix.

— Oui, à son père, Jérôme a eu l'idée, dans sa fièvre, qu'il avait laissé quelque chose au fond — quelque chose d'important et qu'il ne pouvait confier qu'à elle — et il lui a ordonné de plonger à la tombée de la nuit, plutôt que de chercher à marée basse dans le sable mouvant et de se faire remarquer. L'enfant a obéi. Et c'est une brave fille, j'attends qu'on me dise le contraire.

Et c'est bien regrettable qu'elle n'ait pas pu faire ce qu'elle voulait sans être espionnée, et sans que votre langue marche, père Mathieu.

Et Pierre Sanguet s'en fut s'asseoir. Le vieux pêcheur était devenu rouge brique.

— Je... je ne pouvais pas faire de mal en le disant, hasarda-t-il. J'ai seulement répété ce que je savais.

— Eh ! non, vous n'avez pas dit ce que vous savez, puisque vous ne savez rien.

Mathieu garda le silence.

— Et, demanda un des buveurs, a-t-elle trouvé quelque chose au moins ?

— Comment aurait-elle trouvé quelque chose ? répondit Sanguet. Tu ne comprends donc pas que toute l'affaire a été inventée par un cerveau de malade, et qu'il n'y a absolument rien de précieux dans le sable. Mais l'enfant n'a pas voulu dire un mensonge à Richelieu pour le satisfaire. Elle avait promis qu'elle plongerait et qu'elle chercherait, elle a tenu sa promesse. Et d'ailleurs, avec la brise que nous avions aujourd'hui, l'endroit est aussi tranquille que le fond du port. Et la grève est libre, à présent que le yacht est renfloué.

Un murmure d'approbation salua le dernier discours de Pierre Sanguet, et la conversation devint générale. Certain de ne plus rien entendre d'intéressant, Marius se leva et gagna la porte de sortie. Deux secondes plus tard, il était sur la route.

En attendant, Monsieur le Recteur, nous vous prions de vouloir bien agréer l'hommage de nos sentiments bien respectueux.

Un groupe de pères de famille.

Mouvement de la Population

Le ministère du Travail vient de publier le mouvement de la population de la France pendant l'année 1909. Nous empruntons à ce document les chiffres qui concernent le département de la Corse.

Le dernier recensement a donné 291.160 habitants. En 1909, il y a eu 1.748 mariages, 37 divorces, 5.909 naissances d'enfants vivants, 65 morts-nés, 4.907 décès, soit un excédent de naissances de 1.002. La proportion des décès qui était en 1908 de 160 pour 10.000 habitants, s'est élevée à 169, en 1909, et celle des naissances a diminué : 218 en 1908, 203 en 1904 ; celle des mariages est restée stationnaire.

La Corse se trouve ainsi avec les régions du Nord, de la Bretagne, des frontières de l'Est, du Limousin, comprise parmi les seuls points du territoire où la natalité l'emporte sur les décès.

Voici maintenant les chiffres de 1909 par arrondissement :

Ajaccio : 78.702 habitants, 447 mariages, 9 divorces, 34 reconnaissances d'enfants illégitimes, 1.522 naissances, 1.221 décès.

Bastia : 83.041 habitants, 523 mariages, 11 divorces, 34 reconnaissances d'enfants illégitimes, 1.631 naissances, 1.358 décès.

Calvi : 24.009 habitants, 157 mariages, 5 divorces, 9 reconnaissances d'enfants illégitimes, 349 naissances, 474 décès.

Corte : 60.179 habitants, 356 mariages, 3 divorces, 32 reconnaissances d'enfants illégitimes, 1.250 naissances, 1.012 décès.

Sartene : 45.229 habitants, 265 mariages, 9 divorces, 20 reconnaissances d'enfants illégitimes, 986 naissances, 642 décès.

CRI D'INDIGNATION !!...

J'ai jugé intéressant de publier la lettre suivante de M. Giordan, en réponse à la mienne, ne fusse que pour mettre un peu de beurre dans l'âme amère de tous ceux-là qui furent, comme moi, les plus sincères partisans de la candidature d'un si brave homme et dont l'intelligence ou soit le génie industriel et d'économie politique aurait sans doute réalisé un vrai bien-être dans notre arrondissement, et pour la Corse qui aurait songé à l'envoyer, plus tard, siéger au Sénat. Que tout le public corse lise donc cette belle lettre :

Monsieur Sinoncelli, publiciste,
à Sainte-Lucie-de-Tallano.

Cher Monsieur,

Je vous remercie sincèrement des sentiments de sympathie que vous m'exprimez dans votre lettre du 21 mai dernier.

Bien que les questions politiques me laissent pour le moment indifférent, je reste un ami sincère de la Corse, au relèvement de laquelle je ne cesse de m'intéresser.

J'ai idée que ce malheureux pays comprendra un jour ou l'autre que les rivalités et les luttes de clan paralysent les meilleurs énergies et rendent stériles les efforts les plus généreux.

Il appartient à des hommes tels que vous de prêcher la bonne parole. Je n'oublie point que vous le faites, depuis de longues années, avec une foi ardente, sinon avec un bien grand succès. Mais, n'est-ce pas là le sort réservé aux plus nobles causes ?

Toujours heureux de recevoir de vos nouvelles, je vous prie de trouver ici, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

GIORDAN.

Lyon, le 10 juin 1910.

Merci de vos bons sentiments envers moi ; merci, au nom de la Corse tout entière dont vous restez « un ami sincère, » quelles qu'aient été les vilénies d'aucuns de ses indignes enfants.

V. SINONCELLI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 juillet 1910.

La physionomie du marché ne se modifie pas. C'est la lourdeur qui domine dans l'ensemble. Notre Rente accentue son mouvement rétrograde à 97.40 contre 97.55. Les Fonds Etrangers sont en nouveau recul, surtout l'Extérieure à 94.45 et la Serbe à 80. 5. Sociétés de Crédit résistantes : le Crédit Foncier à 805, regagne la plus grande partie de son coupon détaché mardi. Le Crédit Lyonnais reste à 1.406, le Comptoir National d'Escompte à 841 et la Société Générale à 722.

Les 16.000 obligations de 500 fr. 5 0/0 que la Cie Générale de Rio de Janeiro offre actuellement aux capitalistes français à 447.50, sont gagées par une 1re hypothèque sur tout l'actif de la Cie évalué 17.000.000 de frs et qui va encore être augmenté de la valeur des améliorations apportées à ses lignes de chemins de fer et à ses trois usines, dont la Raffinerie de Rio de Janeiro.

Le Suez passe à 3.430. Les valeurs de traction font preuve d'indécision. Fermeté des valeurs métallurgiques et de charbonnages russes. Lourdeur des titres auprifères : Rio 1.633.

En Banque, la Jagerfontein est bien tenue à 218.

Au compliant les Mines du Semnon enregistrent un bon courant de demandes à 142 : les nouvelles des travaux d'avancement de la mine sont des plus satisfaisantes.

Dans le groupe pétrolifère, Salt Créek se retrouve à 292. La caisse des Redevances passe à 978 sur la progression continue de ses recettes.

Les obligations 6 0/0 or de 500 frs de la Mexican Union Railway, que la Banque de Rome place au prix de 465 frs, rapportent 35 frs nets et sont pourvues d'une première hypothèque sur les deux concessions actuelles de la compagnie et sur tous ses biens présents et futurs.

Chemins Français en réaction marquée.

Fête Nationale

Le Comité républicain-radical et radical-socialiste a décidé, dans sa séance du 9 courant, de donner jeudi 14 juillet à 8 heures et demie du soir, un punch populaire au Grand Café de l'Union, place des Platanes.

Prix d'entrée : Un franc.

On peut se procurer les cartes d'entrée chez MM. J.-A. Ricci, Place d'Armes, Brandizi et Romagnoli, Boulevard Paoli et François Multedo, au Nouveau-Port.

Pour le Comité :

Le Président,
A. GRILLINI.

Causerie Médicale

La Guérison du Cancer

Le cancer est l'une des plus cruelles, des plus désespérantes maladies. Contrairement à la plupart des affections anciennes qui reculent peu à peu leur domaine devant les progrès de la science médicale le cancer gagne du terrain et fait des victimes de plus en plus nombreuses.

En 1880, on comptait, à Paris, 93 décès par cancer pour 100.000 habitants ; en 1890, on en relevait 99 ; en 1900, 105 ; en 1906, 109.

Or, voici qu'une lueur d'espoir vient de s'allumer. Au dernier Congrès de physiothérapie, le docteur Doyen a fait part aux savants assemblés, d'une méthode nouvelle de traitement du cancer. Cette méthode, qu'il appelle l'électro-coagulation, est basée sur ce fait que, les cellules normales, saines, de notre corps, peuvent subir sans inconvénient, ou tout au moins sans être tuées, une température de 60 degrés, tandis que les cellules cancéreuses périssent à 55 degrés.

Grâce à un dispositif spécial, le docteur Doyen fait donc pénétrer la chaleur à une grande profondeur dans les tissus, et détermine ainsi la cuisson, la coagulation des parties malades, qui s'éliminent ensuite par la suppuration, laissant après elles une cicatrisation complète et définitive.

La technique est donc la suivante : opérer pour enlever la masse cancéreuse principale, et pratiquer ensuite l'électro-coagulation pour détruire les cellules cancéreuses qui ont échappé au bistouri. On évitera ainsi ces désolantes récidives qui sont la règle, hélas ! après l'opération, et qui sont d'autant plus cruelles qu'après avoir fait l'effort considérable de se livrer au couteau du chirurgien, on a le désespoir de voir cet effort stérile.

Il faut donc souhaiter que l'affirmation *du docteur Doyen ne soit pas démentie par* les faits, et c'est ce que nous saurons bientôt. De différentes côtés, en effet, on a entrepris d'expérimenter la méthode, principalement sur les cancers superficiels de la peau, de la langue, de la bouche, de la matrice, et même sur des plaies septiques ou tuberculeuses....

Si ces découvertes se confirment, le docteur Doyen prendra rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Docteur VERNEAUD.

BANQUET ANNUEL
DE LA
SOCIÉTÉ AMICALE DES CORSES DE L'ANJOU

Le dimanche 3 juin, la Société Amicale des Corses de l'Anjou donnait son banquet annuel.

A midi, un certain nombre des membres de ce groupement ont pris part à ce banquet qui a eu lieu au Chapon-Fin, rue de la Roë.

M. Cardi, président effectif de la Société, présidait, ayant à ses côtés MM. Lorenzi, juge de paix à Champtocaux ; Simonetti, propriétaire à Montjean ; Antoine Albertini, trésorier.

En face de M. Cardi se trouvait M. Paul Albertini, négociant, vice-président, ayant à ses côtés MM. Morelli, secrétaire ; Rossi, propriétaire à Fontevrault.

Venaient ensuite MM. cattoli, contrôleur à la Maison Centrale de Fontevrault ; Leca, retraité ; Renucci, instituteur ; Pierlovisi, gardien à la Maison Centrale de Fontevrault ; Pierre et Marcel Albertini, Pennacchioni, chef de la comptabilité au Comptoir d'Escompte d'Angers, etc., etc.

S'étaient fait excuser MM. le docteur Perfucci, Béjot, directeur d'assurances ; Bianconi, Paoli, Péan, Leoni, instituteur, Patacchini, commis greffier à Fontevrault, Patacchini, sous-officier au 135e d'infanterie ; *Rossi, maréchal des logis au 25e dragons.*

Le menu est ainsi composé :

Potage velouté. — Hors-d'œuvres variés. — Langouste mayonnaise. — Bourgueil 1906. — Poulet de grain Parmentier. — Petits pois nouveaux à la Française — Macaroni à l'Italienne. — Châteaubriant Cresson. — Savennières 1906. — Crème Chantilly, Biscuits, Fraises. — Café.

Au dessert, M. Paul Cardi, après avoir complimenté le maître d'hôtel du Chapon-Fin pour l'excellente exécution de son menu, a prononcé les paroles suivantes :

« Chers Compatriotes,

« La Société Amicale de Maine et-Loire n'est pas née d'hier. Elle date, si mes souvenirs sont exacts, de 1893. Je pris l'initiative de cette fondation avec quelques amis, sans espoir, bien entendu, de pouvoir rendre de très grands services. N'ammoins nous crûmes utile de nous grouper pour nous connaître et pour parler dans notre langue de notre cher pays où nous avons vécu notre plus belle jeunesse et où nous avons laissé de si charmants souvenirs.

« Au début les dévouements ne nous firent pas défaut. Les réunions étaient assez nombreuses et très fréquentées, puis, petit à petit, soit par indifférence, soit par négligence, notre Société s'est trouvée dans une si mauvaise situation qu'elle a fail't être dissoute. Une réunion générale eut lieu à cet effet au cours de laquelle notre sympathique et bien dévoué compatriote M. Rossi, *rentier à Fontevrault, nous fit observer que* notre Société ne devait pas être dissoute et qu'il s'y opposait énergiquement. M Albertini, à son tour, nous rappela les paroles d'un homme sage, un Corse dans toute l'acception du mot, qui a tenu un jour à peu près le langage suivant : « Quel que soit le nombre de ses membres notre Société doit toujours vivre et s'il n'en reste qu'un ce sera moi. »

« Ce Corse est, je crois, notre sympathique ami M. Simonetti, l'un des présidents d'honneur de notre chère Association. Nous n'avons pas tardé à comprendre la signification de ces nobles paroles et spontanément nous décidâmes de reconstituer notre groupement. Il fallait donc commencer par trouver un président, et mon nom fut indiqué Je vous avoue que comme je l'ai toujours fait précédemment, j'ai repoussé cette investiture, car mes nombreuses fonctions ne me permettaient pas d'en accepter d'autres, mais sur les instances réitérées de mes excellents camarades, j'ai dû consentir à prendre la présidence. Vous dire que j'ai rendu de grands services depuis ma nomination, serait faire un mensonge, mais j'ai l'espoir qu'avec le concours de vous tous, notre Société pourra se remettre complètement de son malaise et nous faire passer des moments agréables comme ceux d'aujourd'hui.

« Voilà, chers amis, ce que j'avais à vous dire. Puisque vous avez tenu à ce que je sois à la tête de notre Société, vous pouvez compter que je ferai tous mes efforts pour me rendre utile et vous donner satisfaction dans la mesure du possible.

« De votre côté, j'espère que vous voudrez bien faciliter ma tâche par le paiement régulier de vos cotisations d'abord, et ensuite par votre dévouement à notre groupe amical.

« Dès que vous connaîtrez l'arrivée d'un compatriote dans ce beau pays d'Anjou que j'habite depuis 34 ans environ, n'oubliez pas de le faire savoir à l'un des membres de votre bureau, qui se fera un devoir de lui demander son adhésion à notre Société.

« Il est absolument nécessaire, en effet, si nous voulons continuer à exister, de remplacer ceux que leur situation appelle ailleurs.

« Je suis heureux de profiter de cette circonstance pour adresser mes plus sincères remerciements à notre excellent trésorier, M Albertini, qui a toujours été en quelque sorte, jusqu'à ce jour, l'âme de notre association.

« C'est lui, chers camarades, qui s'en est occupé le plus activement et il a droit à toute notre reconnaissance.

« J'adresse aussi mes remerciements aux deux présidents d'honneur, MM. Lorenzi et Simonetti, qui nous ont toujours porté un si grand intérêt, d'avoir bien voulu nous honorer encore aujourd'hui de leur présence, ainsi que tous nos compatriotes qui nous ont fait l'honneur et le plaisir de prendre part à ces agapes fraternelles.

« En terminant je vous convie à boire à la prospérité de notre Société, à la prospérité de notre cher pays, notre petite Patrie et à son relèvement.

« Buvons aussi à la grande Patrie que nous aimons de tout notre cœur.

« Vive la Corse !

« Vive la France !

« Vive la République ! »

Ces paroles ont été saluées par d'unanimes applaudissements et tous les convives ont vidé une coupe de champagne offerte par le président, en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Faiblesse et Fatigue
Les Pilules Pink
donnent des forces

Les Pilules Pink sont excellentes pour réparer les forces perdues, pour combattre la fatigue. En ce temps de grandes chaleurs où tant de personnes souffrent de l'élévation de la température et sont à bout de forces, ceci est intéressant à savoir.

A tous ceux qui sont déprimés, fatigués, épuisés, nous citons le cas de Mme Klein, rue Crillon, 24, à Lyon (Rhône). Mme Klein, qui est âgée de plus de 60 ans, nous a écrit ce qui suit :

« L'anémie aura été ma grande maladie et j'ai dû la combattre toute ma vie. Toute jeune j'ai été en traitement à l'Hôtel Dieu, car j'étais chlorotique et anémique. Par la suite ayant toujours beaucoup travaillé, j'ai souvent été à bout de forces et bien souvent j'ai dû cesser tout travail pour les refaire. Sur mes vieux jours cela menaçait de devenir pire encore, mais heureusement, il y a plusieurs années, j'ai été engagée à essayer les Pilules Pink, et je m'en suis très bien trouvée. J'ai retrouvé des forces, de l'appétit, de bonnes digestions. J'ai éprouvé une grande sensation de bien être qui a longtemps persisté. D'ailleurs, lorsque je me sens un peu fatiguée, lorsque je sens que ma vieille maladie, l'anémie, a tendance à reparaître, je me mets à prendre les Pilules Pink pendant quelques jours et tout rentre aussitôt dans l'ordre. »

Vous le voyez, cher lecteur, les effets des Pilules Pink sont immédiats et persistants. Les Pilules Pink donnent du sang, donnent des forces à chaque pilule.

Le traitement n'est pas compliqué, il est efficace et n'est pas coûteux.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gaubin, 23, rue Bellu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de traiter la vente de leurs amandes vertes ou sèches et leurs lupins.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 17e fascicule
DE L'ŒUVRE D'EDMOND ROSTAND,
Les Romanesques

Le numéro du 1er juillet de *FEMINA*.
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.
En vente à la librairie du *Petit Bastiais*

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22 à midi 25 + 18 heures du soir + 21. Maxima + 27. Minima + 18.5. Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, q.q. nuages.
l'après-midi, id.

Palmes académiques

M. Franceschi Emile, entrepreneur de transports à Marseille, a été nommé officier d'Académie, à l'occasion de l'exposition coloniale qui a eu lieu dans cette ville.

Armée territoriale

Sont nommés au grade de sous-lieutenant dans l'armée territoriale : au 59e, M. Innocenzi, adjudant de réserve au rég. de Corse ; au 69e, M. Pennacchi, adjudant de réserve au rég. de Corse ; au 99e, M. Giovanetti, adjudant au 116e ; au 111e M Quilichini, adjudant au rég. de réserve de la Corse ; au 116e, MM. Mattei et Berlandi, adjudants au corps ; au 15e bat. de pionniers, M. Colombani adjudant de réserve au rég d'Antibes.

Ont été nommés au grade d'officier d'administration de 1re classe dans le cadre auxiliaire, MM. les officiers d'administration de 2e classe : Ognata, 15e région, et Pietri, en Algérie, des bureaux de l'intendance ; Gabrielli, en Algérie et Poggi, 15e région, des subsistances.

Les Disparus

Le ministre de la marine a requis le procureur général près la cour d'Aix de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des nommés : Carlini Antoine-Eugène, lieutenant ; Lorenzetti Marius-Prosper, second mécanicien ; Agostini Dominique, Angelini Ange-Toussaint, Gaffori Dominique-Marie, Costantini Charles Furonci Joseph-Bernard, Luciani Joseph, Morganti Louis-Napoléon, Mannelli Jules Martini Paul-Vincent, Moretti Dominique, Moretti Ignace, Pucce Jean, Pasti Antoine, Saravelli Joseph, Marsimi Pierre, chauffeurs ; Bastelica Jean-Baptiste, charpentier ; Benini Joseph-Marie, Pozzo di Borgo Jean Alexis, Tavera Antoine-François, Vico Jean-Baptiste, garçons ; Grimaldi Don-Joseph, Lubrano André, Marchetti Antoine-Louis, Pasqualini Dominique, Nobili-Luigi Dieudonné, Scorza Philippe, soutiers ; Parsi Jean-Etienne, maître d'équipage ; Casalo Antoine, Durante Barthélemy, Principalli Antoine, Paoli Jean-Marie, Rossi Barthélemy, Ricci Dominique-Louis, Savona Dominique, matelots ; Patrizi Antoine-Simon, Salvo-Sauveur, mousses ; Milliani Marius-Auguste, Farse Rose-Ernestine née Ottavi, Reynaud Louise-Amélie née Paoli, passagers disparus en mer, lors du naufrage du *Général Chanzy*.

Réserve

Les sergents réservistes dont les noms suivent sont nommés au grade de sous-lieutenant : au rég. du Havre, M. Patrimonio, du 1er rég. de zouaves, groupe de Paris ; au rég. de Quimper, M. Natalelli, du 153e ; au rég. de Corse, M. Giovannangeli, au corps ; au rég. d'Avignon, M. Anziani, du rég. de Marseille ; au rég. de Pont-Saint-Esprit, M. Giacomoni, au corps ; à la disposition des troupes coloniales, MM. Pietrocci et Muccatelli, du groupe de l'Afrique occidentale ; au 21e chasseurs, M. Luigi, à Marseille.

M. Ottavi, aide-vétérinaire du rég. 14 au 38e d'artillerie, est nommé vétérinaire en second.

Le « Miroir des Modes »

Nous voici en plein été, les vacances des enfants commenceront, les départs pour la campagne et les bains de mer se font de plus en plus nombreux. L'on se hâte de faire confectionner les vêtements nécessaires, à peine arrive-t-on à tout finir à temps.

Ne vous désolez, pas Mesdames, emportez avec vous le Miroir de Juillet, et tout à votre loisir, avec l'aide des merveilleux patrons Butterick, vous vous ferez à vous et à vos enfants de délicieuses toilettes, dont le Miroir de Juillet est si abondamment pourvu.

Sans aller plus loin que les patrons gratuits, vous avez un charmant peignoir, pouvant se faire simplement ou en élégante robe d'intérieur ; et en même temps une gentille petite vareuse d'enfant, pour les soirées et matinées fraîches.

Quand vous aurez employé les deux patrons, vous nous écrirez pour tous les autres patrons et dessins décalquables que vous désirerez recevoir.

Et encore, aux moments de repos, vous reprendrez notre Miroir, pour faire la lecture de tous ses articles utiles, agréables et intéressants, qu'il contient en grand nombre.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, toute la journée, des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, 4, *boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia), au 1er étage.

Avis

M. Louis Marini, qui a habité Paris pendant 35 ans, en qualité de négociant en vins, et qui connaît tout le Commerce de Berry et des Magasins Généraux, se met à la disposition de Messieurs les Propriétaires de vignobles désireux d'écouler leurs vins à Paris.

Prière de lui adresser des échantillons à Cervione, en ayant soin d'indiquer prix, degrés et quantités disponibles.

Maladies des yeux

Nez. Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Klinchef, médecin oculiste de Paris, est transféré 1, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

A louer

A louer, à Venaco, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A vendre

Luzerne sur pré.

S'adresser à M. P. Ajaccio.

A louer

A Loer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

SOCIÉTÉ ANONYME
DU CYRNOS-PALACE
(Grand-Hôtel de Bastia)

Tous les actionnaires composant la Société anonyme du Cyrnos-Palace sont priés d'effectuer le versement des deux derniers quarts de leurs actions, avant du juin courant.

Ce versement sera reçu aux guichets des maisons où leurs actions avaient été souscrites contre quittance provisoire.

Les titres définitifs seront délivrés ultérieurement.

Les souscripteurs nouveaux auront à parfaire ce tout à savoir l'intégralité des actions qu'ils voudront souscrire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00381

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 10 juillet.

Par décision ministérielle, sur la proposition de M. Jacomet, procureur général à Bastia, M. de Mari, avocat à la Cour d'appel de Bastia, est attaché au parquet général de cette Cour.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

M. Dujardin-Beaumetz
A SAINTES

Saintes, 10 juillet.

M. Dujardin Beaumetz, depuis hier dans nos murs, a visité ce matin les arènes gallo-romaines, les musées et les églises de la ville.

Dans l'après-midi, M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts a présidé une représentation lyrique dans les arènes.

M. Dujardin-Beaumetz rentrera dans la nuit à Paris.

MENDE

UN FERMIER
dévalisé dans un train

Mende, 10 juillet.

Un riche fermier de la Lozère a été victime d'une tentative d'assassinat, ayant le vol pour mobile.

Se trouvant dans le train de Sainte-Cecile d'Andorge, ce fermier avait pour compagnon de route un inconnu.

Le train venait d'entrer dans le tunnel de la Combette, quand le voyageur se leva soudain, se précipita sur le fermier, le menaçant de son revolver, s'il poussait un cri, lui déroba sa montre et son perte monnaie contenant deux-cents francs environ, puis le gratifia d'un certain nombre de coups de poing sur la tête, et disparut à la sortie du tunnel.

Ce n'est qu'en arrivant à la gare de Flaisac que le malheureux fermier put raconter l'agression, dont il venait d'être victime.

L'affaire Rochette
ET LA PRESSE

Paris, 10 juillet.

La campagne de presse menée autour de l'affaire Rochette paraît être appelée à avoir un grand retentissement dont le contre-coup se fera sentir demain à la tribune de la Chambre.

Le *Journal*, le *Matin*, l'*Action* et divers autres grand quotidiens mènent grand bruit autour du nom de M. Clémenceau que l'on accuse d'avoir mis en demeure M. Lépine, préfet de police, de forcer la main à M. Pichereau, actionnaire de Rochette, pour que ce dernier déposa la plainte qui fut le point de départ de toute l'affaire.

Seul *Paris-Journal* soutient M. Clémenceau et déclare que les quotidiens, qui étaient à l'époque de l'arrestation de Rochette les plus acharnés à la chute du banquier, deviennent maintenant ses plus chauds partisans.

On annonce que M. Dalbessié interviendra demain dans l'interpellation qui aura lieu sur les incidents de la 10e chambre touchant l'affaire Rochette.

Parmi les sanctions qui ont été envisagées par les auteurs des interpellations, il y aurait une demande de nomination d'une Commission d'enquête parlementaire, chargée de faire la lumière sur toutes les responsabilités dans cette affaire qui a pris les proportions d'un gros scandale.

AVIGNON

Arrestation
DE DEUX ESPAGNOLES

Avignon, 10 juillet.

La police de Sureté a procédé ce matin à l'arrestation de deux Espagnoles qui étaient descendues dans un des principaux hôtels de la ville.

L'une d'elles, qui se faisait passer pour Comtesse, se livrait chez les commerçants à un genre d'escroquerie peu banal.

Depuis deux jours, elle visitait matin et soir les magasins les plus importants et commandait toutes sortes de marchandises qu'elle se faisait livrer à domicile.

Elle s'apprêtait à lever le pied avec sa complice, qu'elle faisait passer pour sa dame de compagnie, quand un négociant, saisi de soupçons, avertit la police.

Les deux Espagnoles ont été écrouées à la maison d'arrêt, après avoir subi un interrogatoire sommaire.

EN BELGIQUE

8 Soldats noyés
dans l'Escaut

Anvers, 10 juillet.

Une collision s'est produite sur l'Escaut entre un remorqueur et un canot dans lequel se trouvaient plusieurs militaires.

Ces soldats venaient de Sainte-Anne, d'où ils étaient partis sans permission, pour aller s'amuser à Anvers.

La collision a fait chavirer le canot et huit soldats ont été noyés.

Deux cadavres seulement ont pu être retirés.

Inauguration
DU MONUMENT FLOQUET

Paris, 10 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu en présence d'une foule nombreuse l'inauguration du monument élevé à Saint-Jean-Pied-de-Port à la mémoire de M. Charles Floquet.

La famille de l'ancien Président du Conseil assistait à la cérémonie.

M. Barthou, ministre de la Justice et René Renoult, Sous Secrétaire d'Etat aux Finances, représentaient le Gouvernement à cette inauguration.

Après la remise du monument, M. Barthou, Ministre de la Justice, a fait le panégyrique de M. Charles Floquet.

Le député des Basses-Pyrénées exalta la droiture et la probité politiques du grand homme d'Etat, qui sut faire surmonter au pays la crise du boulangisme, dont il fut, dès la première heure, l'adversaire déclaré et dont il sortit victorieux.

Le grand républicain sut de l'an-

Guagno-les-Bains
Ouverture
de la Saison Thermale

A l'Etablissement Thermal même, chambre et pension, prix : 6 fr. 50 par jour. Arrangements pour famille fixant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Une deux cents bâtie aux pieds de forêts séculaires, on peut faire une cure d'air, car l'air y est autres des atomes de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries. — Promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, seulier conduisant des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatismes, maladies du système nerveux, anémie, blessures, artrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Oschio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et absorbante à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales à Guagno-les-Bains.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette toile blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, Gare Maritime, Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Darthuy ;
M. Edmond Darthuy et Mme Edmond Darthuy, née Ajaccio ;
Mlles Léonie et Emilie Darthuy ;
Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS DARTHUY

Ancien Directeur
du Service des Ets militaires de la Corse

leur époux, père, beau père et grand-père, décédé le 9 *juillet*, dans sa 80e année, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu lundi, 11 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 81 Saint-Angelo, 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS

M. ORESTE BAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris *ses entreprises de travaux.*

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des *ouvrages pourront témoigner de leur solidité* et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia*

RHUM GRANDS MORNES

MARQUE MONDIALE de *GET Frères* des célèbres inventeurs du *PIPPERMINT*.

Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

Maison fondée en 1796

Avis aux Producteurs de Vins

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le Continent Français, M. A. PADOVANI agent maritime, à Bastia, vient d'établir des Tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Dans ces Tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'Octroi et de Régie.

De Bastia à Paris :

Jour	1 hectolitre vin	250 k. fr	16.75
»	2 »	»	500 k. »	32.75
»	3 »	»	1.000 k. »	61. »
»	4 demi-muid »		600 k. »	33.75
»	5 »	»	1.200 k. »	64.85
»	4 »	»	2.400 k. »	127. »
»	6 »	»	3.600 k. »	189.25
»	8 »	»	4.800 k. »	251.45
»	10 »	»	6.000 k. »	313.65
»	20 »	»	12.000 k. »	598.65

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, Gare Maritime, Bastia.

CHEMIN de FER MEXICAIN
du CENTRE
(FERROCARRIL MEXICANO DEL CENTRO)
Capital-Actions : $ 3.000.000 (7.500.000 francs).

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

EMISSION PUBLIQUE
DE
27.000 Obligations de 100 Piastres (258 fr.)
PREMIÈRE HYPOTHÈQUE 5 %
avec garantie d'intérêt par l'Etat de Zacatecas (Mexique)
Remboursables à 200 francs le 1er Mai 1930.

PRIX D'ÉMISSION : 232 fr 50
Payables { 100 francs en souscrivant;
{ 132 fr 50 à la répartition (du 18 au 25 Juillet 1910).

GARANTIES. — L'Etat de Zacatecas, par une convention en date du 7 avril 1910, complétée le 16 juin 1910, a donné une garantie d'intérêts de 5 %, à un minimum de $ 300 par piastre à payer par la Compagnie et représenté par 30.000 obligations de 100 piastres chacune (258 fr.).
En outre, ces obligations sont garanties en capital et intérêts par tous les biens meubles et immeubles de la Compagnie et spécialement par une première hypothèque sur le chemin de fer et ses dépendances.
Sur cet emprunt la Compagnie émet seulement dès maintenant 27.000 obligations de 100 piastres, les 13.000 de surplus restent en réserve dans les caisses de la Compagnie.
REVENU. — Le revenu annuel de chaque obligation est de 12 fr. 90.
Le revenu est entièrement net, la Compagnie prenant sa charge tous impôts Mexicains et français présents ou futurs.
Sous réserve de l'accroissement de $ 22 fr. 50 à 30 fr. 90 par obligation.
Le rendement net de ces obligations correspond à un revenu brut de 6 %, coupon français à détacher.
Les coupons sont payables les 1er Mai et 1er Novembre de chaque année : au Mexique, aux Caisses de la Société à Zacatecas et à Monterrey, en France aux Caisses de la Compagnie, à Paris, 20, Rue Saint-Georges, ou aux Comptoirs de Haut Rhône où ils pourront être ultérieurement désignés.
Le premier Coupon est à l'échéance du 1er Novembre 1910.

Les Souscriptions sont reçues du 4 au 11 Juillet
aux Guichets du Chemin de Fer Mexicain du Centre,
20, Rue Saint-Georges, à Paris.

On peut aussi souscrire par l'intermédiaire de tous établissements de Crédit, Agents de Change et Banquiers.

ON PEUT SOUSCRIRE DES MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE
Si les demandes dépassent le montant des Titres offerts, il y aura lieu à réduction.

Les Coupons et les Obligations à la Bourse de Paris sont admis au bénéfice du Report.

Savon Le CHAT
Extra
Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr.
par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

RELIGUSE donne avant 3 jours guérit enfants urinent au lit.
Rue Paradis Maison Borel, N° 318, Nantes.

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation moindre
CHEVEUX SAUVÉS Procédé Hahn

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Perigueux
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Rocfaselli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiloli, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la vérité de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 FRANCS par an. ÉTRANGER : 10 FRANCS.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cent.
France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.
Le meilleur Cigare à 10 centimes se trouve chez le CIGARE MATTEI.
Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. B. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
L. B. MATTEI
Bruno Magliano

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 190 — MARDI 12 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, un numéro 0 fr 15
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00382
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Les Corses en Tunisie

Si paradoxale que puisse paraître l'affirmation, elle n'en constitue pas moins une vérité certaine que les faits quotidiens confirment : Mieux que les habitants de l'Ile, les Corses résidant sur le Continent français ou explorant nos possessions lointaines offrent — pour le moment — apparaît un concours effectif et puissant au relèvement matériel et moral de la petite patrie. C'est de leurs groupements disséminés mais admirablement coordonnés par l'unité de tâche et l'effort commun, que nous le souffle purificateur qui entraînera tous les insulaires vers la conquête urgente d'un meilleur état économique et social. Eloignés de toutes les mesquines querelles de clocher, désabusés de nos querelles intestines, poussés par l'unique amour du Pays, les Corses du continent et des colonies ne se préoccupent plus de servir ou de combattre l'influence de telle ou telle autre personnalité ; toutes les considérations d'individus et de partis disparaissent pour eux pour faire place au sentiment du bien général à réaliser. Grâce à leur ténacité intelligente, leur organisations fortes se créent ; des hommes nouveaux capables et forts apparaissent déjà qui sauront tenir les promesses que d'autres ont faites.

La Colonie Corse de Sfax, qui constitue un groupement important de 15 à 20 citoyens, se devait de rendre son action à celle des autres sections de l' « Union Générale des Corses et des Amis de la Corse. » convoquée par l'excellent M. Scimoni, elle a, après un succinct mais très substantiel rapport de M. Valle, constituée à l'Ecole primaire supérieure, constitué, le dimanche 26 juin dernier, le bureau définitif de la Cellule sfaxienne.

Cette juste récompense de leur initiative, MM. Scipioni et Valle ont tenu à confirmer par acclamations leurs pouvoirs de président et de secrétaire.

MM. Barbot, ancien membre de la Conférence consultative de la Tunisie, et Louis de Montera, avocat, ont été élus à l'unanimité vice-présidents ; la même unanimité a installé dans les fonctions de trésorier, M. Panelloni ; de secrétaire-adjoint, M. Orecchioni Pascal, et a formé un conseil composé de MM. Rivollet, Costa, Degiovanni, Casanova, Calzaroni, Magny.

Deux amis de la Corse, MM. Theller, contrôleur civil, représentant du Gouvernement de la République, et Gérard, vice-président de la Municipalité, ont bien voulu accepter la présidence d'honneur de la Société.

Mais les cadres ne sauraient suffire à une organisation qui veut vivre : il faut donner à l'activité de ses membres un travail positif à accomplir. Immédiatement, plusieurs problèmes ont été mis à l'étude : celui des relations de la Tunisie et de la Corse sera plus spécialement examiné. Notre vice-président, M. Barbot, a été appelé, alors qu'il appartenait à la conférence consultative, à fournir un rapport sur cette importante question. Les vœux émis par l'assemblée tunisienne n'ont pu aboutir à cause de la mauvaise volonté des Compagnies maritimes ; elles ont prétendu que leurs conventions réciproques leur interdisaient toute concurrence sur les lignes desservies par une d'entre elles. Pour que la Compagnie Fraissinet encaisse le prix des passages, il faut que les voyageurs de Tunis à destination de la Corse se rendent d'abord à Marseille et de là dans l'Ile. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet. Les pétitions de nos compatriotes et des Tunisiens pourront, peut-être, créer à brève échéance une agitation sur ce point. N'anticipons point, constatons seulement que beaucoup de touristes profiteraient volontiers de leurs vacances pour excursionner dans l'Ile, si un service régulier était établi ; il suffirait d'une escale hebdomadaire à Bastia et à Ajaccio alternativement. Ce n'est point là une prétention sans fondement. Nombreux sont les fonctionnaires qui s'en vont passer leurs congés d'été en Italie ou en Suisse et qui, grâce à l'intelligent concours de corsophiles décidés, seraient heureux de visiter l'Ile ignorée et de se refaire à l'ombre de nos châtaigniers. Le commerce des primeurs pourrait aussi prendre une large extension.

Nos compatriotes sfaxiens comptent aussi organiser des réunions de propagande pour faire connaître les beautés et aussi les besoins de la Corse aimée. Une vaillante petite revue, *La Jeune France*, organe des intérêts corses en Tunisie, que dirige avec dévouement et compétence M. Omessa, soutiendra notre propagande. Une confiance invincible anime nos cœurs ; il n'est pas possible que le succès ne couronne nos efforts combinés dans le combat pour la petite patrie.

Un Corse de Sfax.

A titre d'essai et pour répondre aux vœux maintes fois exprimés, la *Ville de Tunis* a effectué le 4 juillet un voyage direct Tunis-Ajaccio. Il pourra donc bientôt y avoir quelque chose de changé dans les relations maritimes entre la Corse et la Tunisie. Nous devons ce premier résultat aux efforts de M. Paoli, président de la Société *La Corse* de Tunis.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

L'Élection de Sartene

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le Rapporteur du 3e bureau conclut à la validation de l'élection de M. le docteur Balesi.

— *M. Jules Pazimbaud*, rapporteur. — Département de la Corse, arrondissement de Sartene.

Messieurs, dans la circonscription de Sartene les résultats de l'élection du 8 mai dernier ne furent pas proclamés par la commission de recensement.

Les résultats du scrutin, tels qu'ils résultaient des procès-verbaux des bureaux de vote, étaient les suivants :

Ont obtenu :

MM. Balesi..... 4.354 voix.
Caitucoli..... 4.605 —

Mais l'examen des procès-verbaux ayant fait apparaître de très graves irrégularités et notamment le procès-verbal du bureau de vote de la commune d'Olmeto la ayant attribué à M. Caitucoli 412 suffrages pour 408 électeurs inscrits, alors qu'au premier tour de scrutin il n'y avait eu dans cette commune que 40 votants, de plus la falsification du procès-verbal paraissant indiscutable dans la commune de Petreto-Bicchisano, la commission de recensement des votes se refusa à proclamer les résultats et s'en remit à la Chambre des députés.

La décision de la commission de recensement lui justifiée par un mémoire dont les considérants fortement motivés ont été reproduits dans le rapport de M. Eugène Chanal, paru dans le *Journal Officiel*, numéro du 3 juin dernier.

En cet état, votre 3e bureau s'est livré à un examen approfondi des opérations électorales de la circonscription de Sartene et, après discussion, il a conclu, à l'unanimité, à la validation de ces opérations et à l'admission définitive de M. Balesi.

La protestation adressée par M. Caitucoli à M. le président de la Chambre tendait à obtenir sa proclamation comme député de la circonscription de Sartene et son admission provisoire.

Votre 3e bureau n'a pas eu à revenir sur cette partie de la protestation de M. Caitucoli puisque, suivant les conclusions de votre premier rapporteur, M. Balesi, au contraire, a été admis à siéger provisoirement.

Mais la protestation de M. Caitucoli articulait un certain nombre de griefs contre la sincérité des opérations électorales de la commune de Porto-Vecchio, et ce sont ces griefs que votre 3e bureau a eu à examiner.

Le concurrent de M. Balesi prétendait que la surveillance des urnes n'avait pu s'exercer dans certains bureaux de vote de la commune de Porto-Vecchio et que dans les sections de Muratello et de Précojo ses amis avaient été exclus de la salle du vote.

Enfin, M. Caitucoli accusait M. le préfet de la Corse d'avoir créé illégalement, deux jours avant le scrutin, une 3e section de vote dans la commune de Porto-Vecchio.

Tels étaient les griefs articulés par M. Caitucoli dans sa protestation.

En ce qui concerne la prétendue création irrégulière de la 3e section de vote par le préfet dans la commune de Porto-Vecchio, votre 3e bureau n'a pas considéré devoir retenir cette allégation, tout d'abord parce que M. Caitucoli n'appartait absolument aucune preuve à l'appui de son dire, et parce que M. Balesi, contestant l'allégation de M. Caitucoli, nous a affirmé que par le même arrêté interminé, et sur la demande même de M. Caitucoli, il avait été créé, d'ailleurs régulièrement, par le préfet de la Corse, deux autres bureaux de vote dans les communes de Tiroio et de Levie dont les municipalités étaient hostiles à M. Balesi.

Quant aux autres griefs articulés par M. Caitucoli concernant l'impossibilité dans laquelle auraient été ses amis de surveiller les opérations électorales de la commune de Porto-Vecchio, votre 3e bureau n'a pas pu provisoirement mais, réserva la question de la validité des opérations électorales de cette circonscription.

En cet état, votre 3e bureau s'est livré à un examen approfondi des opérations électorales de la circonscription de Sartene et, après discussion, il a conclu, à l'unanimité, à la validation de ces opérations et à l'admission définitive de M. Balesi.

La protestation adressée par M. Caitucoli à M. le président de la Chambre tendait à obtenir sa proclamation comme député de la circonscription de Sartene et son admission provisoire.

Votre 3e bureau n'a pas eu à revenir sur cette partie de la protestation de M. Caitucoli puisque, suivant les conclusions de votre premier rapporteur, M. Balesi, au contraire, a été admis à siéger provisoirement.

Mais la protestation de M. Caitucoli articulait un certain nombre de griefs contre la sincérité des opérations électorales de la commune de Porto-Vecchio, et ce sont ces griefs que votre 3e bureau a eu à examiner.

Le concurrent de M. Balesi prétendait que la surveillance des urnes n'avait pu s'exercer dans certains bureaux de vote de la commune de Porto-Vecchio et que dans les sections de Muratello et de Précojo ses amis avaient été exclus de la salle du vote.

Enfin, M. Caitucoli accusait M. le préfet de la Corse d'avoir créé illégalement, deux jours avant le scrutin, une 3e section de vote dans la commune de Porto-Vecchio.

Tels étaient les griefs articulés par M. Caitucoli dans sa protestation.

En ce qui concerne la prétendue création irrégulière de la 3e section de vote par le préfet dans la commune de Porto-Vecchio, votre 3e bureau n'a pas considéré devoir retenir cette allégation, tout d'abord parce que M. Caitucoli n'appartait absolument aucune preuve à l'appui de son dire, et parce que M. Balesi, contestant l'allégation de M. Caitucoli, nous a affirmé que par le même arrêté interminé, et sur la demande même de M. Caitucoli, il avait été créé, d'ailleurs régulièrement, par le préfet de la Corse, deux autres bureaux de vote dans les communes de Tiroio et de Levie dont les municipalités étaient hostiles à M. Balesi.

Quant aux autres griefs articulés par M. Caitucoli concernant l'impossibilité dans laquelle auraient été ses amis de surveiller les opérations électorales de la commune de Porto-Vecchio, votre 3e bureau n'a pas pu provisoirement mais, réserva la question de la validité des opérations électorales de cette circonscription.

En cet état, votre 3e bureau s'est livré à un examen approfondi des opérations électorales de la circonscription de Sartene et, après discussion, il a conclu, à l'unanimité, à la validation de ces opérations et à l'admission définitive de M. Balesi.

La protestation adressée par M. Caitucoli à M. le président de la Chambre tendait à obtenir sa proclamation comme député de la circonscription de Sartene et son admission provisoire.

Votre 3e bureau n'a pas eu à revenir sur

---

7. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du SCAPHANDRIER

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XIX

PETRUS OUVRE DEUX FOIS SES OREILLES

Il le suivit pendant quelques instants, puis s'engagea dans le chemin creux qui conduisait au passage à niveau, et à la naissance du brise-lames.

Il choisit un coin de talus plus plein de broussailles que le reste, et s'y assit. Il était préoccupé qu'il marmottait à mi-voix, sans s'en apercevoir.

— C'est bien l'endroit... j'ai jeté... la lame au bout du brise-lames. Elle a dû couler, comme je l'avais calculé, sur la pente du rocher qui en forme la base, et s'arrêter à peu près à l'endroit où l'« Elfe » a coulé. Le lendemain matin, le sable mouvant avait tout recouvert. Oui... mais pourquoi Marthe est-elle fouiller là?... Et comment saurait-elle quelque chose?... Comment?... J'y suis!... C'est Geneviève qui l'aura pas parlé encore quand elle m'a raconté son histoire, et qui a parlé depuis!

Marius Pipeyrons eut un geste menaçant. A ce moment, un coup de sifflet aigu déchira le silence de la nuit, et un express fila comme un trait de lumière au passage à niveau, que Marius pouvait voir d'où il était.

— Ah! grogna-t-il encore, pourquoi l'autre imbécile n'est-il trouvé là l'autre jour? Ça marchait si bien! Et la petite n'aurait jamais causé.

Il s'arrêta quelques instants, pour réfléchir.

— Et comment Marthe a-t-elle deviné qu'il pouvait y avoir quelque chose d'intéressant pour elle dans l'histoire de Geneviève?... On lui aurait donc dit autre chose?... Jérôme aurait donc été assez bête pour lui avouer qu'il n'est pas fils père, tout en me payant pour garder le secret? Après ça, une cervelle à moitié chavirée par la fièvre... S'il a dit aussi ce que ma femme lui a maladroitement appris, qu'il y a un mystère autour de sa naissance, en voilà assez pour mettre le feu dans la tête de cette petite dinde, et pour lui faire désirer d'en savoir davantage.

— Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est sur la voie, et que ma chance est morte, si je ne prends pas mes précautions.

La lune émergea en ce moment de derrière un nuage. Marius Pipeyrons s'enfonça sous un buisson. Les bêtes de proie n'aiment pas la clarté. Puis il se leva, quand la lumière eut de nouveau disparu et descendit lentement vers le passage à niveau. Enveloppé dans ses pensées sinistres, la tête basse, les épaules larges, les mains dans ses poches, le commelier donnait l'impression d'un individu dangereux et puissant. Il traversa les voies, et arriva bientôt à l'entrée du quai du Havre-aux-Bateaux. Son visage ne portait l'expression ni de l'irrésolution, ni de la crainte. Il était tard pour La Roche-de-Mazoz; l'horloge de l'église venait de sonner dix heures et demie. Marius longea le quai désert et s'arrêta devant la maison de Jérôme Richelieu. Une seule fenêtre en était éclairée faiblement : celle de la chambre où reposait le scaphandrier. Le commelier éprouva le loquet de la porte à claire-voie; il n'était pas assujetti.

— Ils ont la confiance bien accrochée, pensa-t-il.

Il entra dans le jardinet, évitant de faire craquer un caillou, ou de froisser une branche. Et il fit le tour de la maison, pour s'assurer qu'aucune surprise n'était à craindre. Il avait l'air d'un loup poussé par la faim, et rôdant dans l'obscurité autour d'une bergerie. Puis il entra dans l'ombre portée par la maison elle-même, mit la main sur le bouton de la porte et la trouva ouverte. Il entra sans bruit dans le corridor d'entrée, referma doucement derrière lui, et gagna le pied de l'escalier qui conduisait au premier étage. Il s'arrêta soudain.

— Non, se disait-il pas ce soir. La chose serait connue partout demain, et je perdrais les dix mille francs de l'autre. Il faut que je lui dise où est l'enfant et qu'elle soit. J'aurais l'air d'un bel imbécile en lui racontant qu'elle est déjà morte. La vieille chèvre me dénoncerait, ou refuserait peut-être de me donner quoi que ce soit.

Il revint sur ses pas, et rentra de nouveau dans le jardin. Au moment où il allait en ouvrir la petite porte, un bruit de voix confuses parvint jusqu'à ses oreilles. Il se jeta derrière un buisson et s'y accroupit. Les voix venaient de la salle basse, et l'une d'elles était celle de Marthe. L'autre, bien que le sommelier ne le sût pas, était celle d'André de Maurice. Le cœur de Marius battait fort. Il battait de peur et de colère. Il avait failli être surpris, et par celle-là même qu'il venait frapper. Le jeune couple sortit. Bientôt, Marius Pipeyrons eut à portée de son bras, pour ainsi dire, l'adorable jeune fille dont il avait projeté de prendre la vie, pour gagner de l'argent. D'abord, et parce qu'elle était devenue dangereuse pour lui, si ce qu'on avait dit au « Marsouin Couronné » était vrai. Mais à qui parlait-elle? Et, par dessus tout, disait-elle? Marius écoutait de tout son pouvoir. La voix de Marthe était basse et tendre; les paroles qu'elle prononçait étaient significatives.

— Vous n'avez donc aucune répugnance, mon ami, à épouser une jeune fille qui ne sait même pas son nom; qui ne connaît rien de son père ou de sa mère?

— Ma chérie, lui répondit André, ce n'est pas un acte de naissance que j'épouse. Vous savez tout au moins que vous vous appelez Marthe. Je vous donnerai le nom de famille qui vous manque, et quand vous serez Marthe de Maurice, qu'importera ce que vous étiez auparavant?

Marius Pipeyrons était obligé de s'obtenir pour ne pas grincer des dents.

Mais mon père a toujours dit, poursuivit Marthe, que s'il venait à mourir un homme de réclamerait pour sa fille, et que cet homme était un bandit. Il a ajouté, à la vérité qu'il ne faudrait pas le croire, et que je ne devrais pas le suivre avant qu'il ait prouvé son bon droit. Mais s'il le prouvait!... Et s'il fallait un jour que vous eussiez un pareil beau-père!

Marius Pipeyrons laissa presque échapper un cri de fureur. Personne ne l'entendit, cependant, car au même instant André de Maurice s'était mis à rire.

— Oh! que d'idées noires! s'écria-t-il. Si ce malencontreux beau-père se produit — ce que je ne crois pas car vous avez peu l'air d'être la fille d'un tel misérable — vous me laisserez m'arranger avec lui, et vous ne vous en occuperez pas. D'ailleurs, quand M. Richelieu vous aura dit ce qu'il lui reste à vous dire, peut-être les choses nous paraîtront-elles moins noires.

— Ah! pour cela, je voudrais que vous me fissiez une promesse. Y consentez-vous?

(*A Suivre*).

habitants et 108 électeurs inscrits, 49 votants.

Les résultats du scrutin furent les suivants :

MM. Caitucoli	19 voix.
Balesi	15 —
Divers	15 —
Total	49 voix

Au 2e tour de scrutin, le 8 mai, le nombre des votants s'élève subitement à 412 sur 108 inscrits seulement et la totalité des 412 voix est attribuée à M. Caitucoli par le procès-verbal des opérations.

L'examen de ce procès-verbal fait manifestement apparaître la fraude dont a été victime M. Balesi.

En premier lieu, ce procès-verbal est établi non pas sur l'imprimé envoyé par la préfecture pour établir les résultats de l'élection législative de 1910, mais sur un imprimé destiné à l'élection complémentaire antérieure de 1909, et il porte notamment que « les électeurs sont convoqués en exécution d'un décret du 8 février 1909 à l'effet d'élire un membre à la Chambre des députés. »

De plus, si l'on compare les signatures apposées par les membres du bureau électoral *sur le procès-verbal des opérations du* 24 avril avec les signatures apposées par les mêmes membres sur le procès-verbal des opérations du 8 mai, il apparaît nettement que ces signatures ne concordent pas.

D'ailleurs, M. Balesi a produit à votre 3e bureau un certificat de MM. François Vergioni et Vincent-Jérôme Ortoli, membres du bureau électoral du 8 mai, attestant que ces deux membres n'ont signé qu'un seul procès-verbal des opérations du 8 mai, et que ce procès-verbal attribuait 19 voix à M. Balesi et 28 à M. Caitucoli.

Les signatures de MM. Vergioni et Ortoli sont légalisées.

De ces faits et attestations il a paru résulter pour votre 3e bureau que le procès-verbal des opérations électorales du 2e tour de scrutin n'était pas sincère, qu'il avait été falsifié et refait de toute pièce, attribuant à M. Caitucoli un nombre de voix absolument fantaisiste et supérieur de 304 au nombre même des électeurs inscrits.

Mais ce n'est pas seulement dans la commune d'Olmiccia que des fraudes sérieuses auraient, dont M. Balesi fut victime.

Dans la commune de Petreto-Bicchisano, le maire, président du bureau électoral, adresse le 8 mai, à sept heures du soir, immédiatement après la proclamation du résultat, à M. le sous-préfet de Sartene, le télégramme officiel suivant :

« Maire à sous-préfet de Sartene, commune de Petreto :

« Inscrits, 485.

« Votants, 289.

« Suffrages exprimés, 289.

« M. Caitucoli Célestin, 219.

« M. Balesi Joseph, 70.

« Voix perdues, néant. »

Ce télégramme officiel, dont l'original est joint au procès-verbal, est parvenu à la sous-préfecture le 8 mai, à dix heures trente du soir.

Mais le 9 mai, par le courrier de trois heures de l'après-midi, parvient à M. le sous-préfet de Sartene le procès-verbal des opérations électorales de la commune de Petreto-Bicchisano attribuant à M. Caitucoli 289 suffrages et à M. Balesi, zéro.

Ce procès-verbal était accompagné d'une note du maire de Petreto-Bicchisano annulant le télégramme officiel adressé par lui la veille, sous prétexte qu'il avait été adressé par erreur.

La sincérité de ce procès-verbal a paru d'autant plus suspecte à votre 3e bureau que M. Balesi a produit une déclaration signée par 72 électeurs de Petreto-Bicchisano attestant que, par la proclamation du résultat, il avait été attribué 70 suffrages à M. Balesi et 219 seulement à M. Caitucoli.

Les 72 signatures de ce certificat sont légalisées.

De tous ces faits il est résulté pour votre 3e bureau la certitude que des manœuvres dolosives s'étaient produites au cours des opérations électorales du 8 mai dans la circonscription de Sartene, mais seulement au préjudice de M. Balesi.

D'ailleurs, le tribunal correctionnel de Sartene vient, par jugement de défaut, rendu dans son audience du 6 juillet courant, de condamner le maire d'Olmiccia à quatre mois d'emprisonnement, à dix ans de privation des droits civiques et à 1,000 fr. d'amende.

Et c'est en cet état de choses que votre 3e bureau a décidé à l'unanimité, sans rechercher s'il ne serait pas équitable d'attribuer à M. Balesi un plus grand nombre de suffrages que celui qui lui est attribué par les procès-verbaux suspects d'Olmiccia et de Petreto-Bicchisano, du moins de n'attribuer à son concurrent, M. Caitucoli, dans la commune d'Olmiccia, qu'un nombre de voix égal au nombre même des électeurs inscrits dans cette commune, soit 108 au lieu de 412, et de réduire, par conséquent, de la différence, soit de 304 voix, le nombre de 412 suffrages qui lui avait été frauduleusement attribué dans la dite commune.

Cette nécessaire rectification opérée, les résultats du 2e tour de scrutin dans la circonscription de Sartene deviennent les suivants :

Ont obtenu :

MM. Balesi	4.354 voix.
Caitucoli	4.301 —

Soit donc une majorité de 53 voix en faveur de M. Balesi.

M. Balesi ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, et, de plus, ayant justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi, votre 3e bureau vous propose de valider son élection.

Mais, votre 3e bureau a pensé qu'il manquerait à son devoir s'il ne flétrissait pas énergiquement de pareilles mœurs électorales et de tels procédés électoraux, et, sur la demande même de M. le garde des sceaux, il conclut subsidiairement à la communication à M. le ministre de la justice des procès-verbaux de la circonscription de Sartene.

NOS DÉPUTÉS

Les bureaux des groupes de la Chambre des députés ont établi la liste des candidats aux grandes commissions permanentes et à la commission du budget.

Les députés de la Corse ont été présentés parmi les candidats des commissions ci-après :

M. Pierangeli, commission des douanes.

M. Puglicsi-Conti, commission des travaux publics, des chemins de fer et des voies de communication.

M. Adriani, commission de la réforme judiciaire et de la législation civile et criminelle.

M. Balesi, commission de la Marine.

M. Landry, commission du commerce et de l'industrie et commission de la législation fiscale.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 juillet, à 8 heures 1/2

Bourg-Achard,	Allier.
Mireille,	Gounod.
Santiago,	Corbin.
La Reine Fiammette,	Leroux.
Smarteuse,	Popy.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Les Elections Départementales du 24 juillet 1910

Pietra-di-Verde

Deux candidats se trouvent en présence : M. le docteur Casalta et M. Charles Pitti-Ferrandi, avocat.

M. le docteur Valentini, conseiller général sortant, ne se représente pas.

Saint-Florent

M. le docteur Feydel, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

M. le docteur Feydel n'a pas de concurrent.

Frunelli-di-Fiumorbo

M. Don-Pierre Casabianca, conseiller général sortant, a pour concurrent M. le docteur Giudicelli, conseiller d'arrondissement et maire de Solaro.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 juillet 1910.

Après un début en nouvelle réaction générale, le marché se ressaisit un peu en séance et la clôture s'effectue, dans la plupart des groupes, aux environs des limites de la veille. Notre 3 0/0 reste faible à 97.40. Sauf les Russes, les Fonds Etrangers font meilleure contenance : Extérieure 94.60 ; Serbe 87 frs, Portugais 66.85. Sociétés de Crédit calmes : le Crédit Foncier se trouve à 805, le Crédit Lyonnais est à 1.403, le Comptoir National d'Escompte à 840 et la Société Générale à 726.

La Banque de Norvège est fermement tenue à 777.

Les valeurs industrielles et de transports restent lourdes par continuation. Suez 5.410. Le compartiment russe supporte quelques réalisations. Légère reprise des titres aurifères : Rio 1.633.

En Banque, la Jagersfontein se maintient en bonne tendance à 217 50.

Au comptant la Rutopilas Mining est fermé à 52 frs : grâce à son fonds de roulement de L. 125.000 la Société peut augmenter les traçages de galeries et avoir ainsi à la vue plusieurs poches réservées à une exploitation ultérieure.

La Casta a Estates s'inscrit à 74 frs.

Dans le groupe des obligations, on recherche à 476.50, l'obligation 5 0/0 or de l'Etat de Rio Grande du Nord.

L'obligation Cherryvale Oklahoma enregistre un courant régulier de demandes à 442.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro comprenant celles de la ligne Jardin Botanico, pour la 25e semaine de 1910, fr. 1 112.402, soit une moyenne de 159.060 frs par jour contre fr. : 973.933 pour la période correspondante de 1909.

Chemins Français un peu mieux disposés.

Baccalauréat

Ont été admis à subir les épreuves orales :

Première D.

Sciences Langues-vivantes

Banghala — Bernamonti — Bianchi Blais — Bouchacourt — Casamatta — Franceschini — Gabrielli — Giorgi — Guerrini — Mariani — Mattei Georges — Modena — Menlati — Pomonti — Rossi — Sandreschi Cristophe — Scoffon — Stretta — Tafani — Venturini — Cuneo — Zannettini.

Anciens admissibles : Battesti — Ferrandi — Massoni.

Première A. B. C.

Première A.

Loca — Leschi.

Première B.

Dhermain — Gazean — Giamarchi D. — Maraninchi — Petit — Petri-Guasco — Sabini — Vitteri.

Anciens admissibles : Franchi — Mattei — Orenga.

Première C.

Andreani — Bourgeois — Giamarchi P. — Pancrazi.

Mathématiques A. B.

Antoni — Bona — Casabianca — Ferrandini — Filippi — Gange — Grimaldi E. — Mannoni — Orsini — Ponzevera — Romani — Saliceti.

Philosophie

Ancien programme : Campocasso — Candeli — Geronimi — Lacciardi — Quilici.

Nouveau programme : Agostini — Albertini — Allegrini — Antoniotti — Arrighi — Bruni — Casamatta — Cipriani — Cristiani — Gambini — Mannoni — Monnet — Peretti Pascal — de Petriconi — Rutali — Salvetti — Torelli — Tortoni.

Nécrologie

M. LOUIS DARTHUY

M. Louis Darthuy avait été envoyé, il y a une quarantaine d'années, à Bastia, comme directeur du service des lits militaires. Il ne tarda pas à s'y créer de nombreuses sympathies et de solides amitiés. Il s'allia à une honorable famille et se fixa définitivement au milieu de nous.

La Société des lits militaires ne comptait pas d'agent plus compétent, plus consciencieux et plus exact que M. Darthuy. Dans son administration assez délicate, il savait aplanir toutes les difficultés ; dans ses relations avec les diverses autorités militaires, il était, tout en soutenant les intérêts de sa Société, d'une correction parfaite ; dans ses rapports avec tous, d'une affabilité et d'une franchise qui lui gagnaient immédiatement la confiance et les sympathies.

C'était un type d'agent qui tend malheureusement à devenir très rare. Pendant toute sa carrière son administration a été irréprochable, la direction de la Corse était répétée comme une des mieux administrées de toute la France. Aussi, lorsqu'il songea à prendre un peu de repos, la direction générale insista pour qu'il conservât encore son poste. Mais il avait réellement besoin de repos, n'en ayant jamais pris, et il fut fait droit à sa légitime demande.

M. Darthuy a pu jouir quelques années d'une retraite si honorablement gagnée, au sein d'une famille où il était vénéré, si heureux des caresses de ses charmantes petites-filles. Comme il avait toujours pratiqué le bien, il ne fut pas ému par l'approche du moment de la séparation, et s'est endormi tranquillement dans les bras de ce Dieu qu'il avait sincèrement aimé et servi.

L'affluence était considérable derrière le cercueil de cet excellent citoyen qui sera affectueusement regretté, parce qu'il était affectueusement aimé et estimé.

Le deuil était conduit par son fils, M. Edmond Darthuy, et par MM. de Lari, Filippi et Bernardini, ses beaux-frères.

Nous offrons à Mme Louis Darthuy, à M. et Mme Edmond Darthuy l'expression de nos bien vives condoléances.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Le Comité Central de l'Union Générale vient d'adresser la lettre ci-après à tous les députés qui comptent des adhérents de cette vaste association dans leur circonscription.

Monsieur le Député,

Au nom des nombreux adhérents de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse, qui habitent votre circonscription, son comité central vient respectueusement solliciter votre adhésion au groupe parlementaire de défense des intérêts de la Corse, ainsi que votre concours énergique pour faire triompher les revendications de ce département.

Dans l'espoir de vous compter parmi les défenseurs de l'île de beauté, avant-garde de la France, dans la Méditerranée ;

Veuillez agréer, M. le Député, l'assurance des sentiments dévoués des membres du comité central.

Pour le Conseil et par ordre,
Le Président,
POLI.

Gazette Ajaccienne

Enregistrement

M. Aubin, surnuméraire dans la Sarthe, précédemment désigné pour le bureau d'Ile-Rousse, est nommé receveur de l'enregistrement à Bonifacio, en remplacement de M. Vizzavona, appelé au bureau de Vico.

Contributions Directes

M. Rouchon Louis, contrôleur-rédacteur de 1re classe à Ajaccio, est nommé, en la même qualité, dans le département du Rhône.

Perceptions

M. Orsini, percepteur de Prunelli, est élevé, sur place, de la 3e à la 2e classe.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° ; à midi 25° ; à 6 heures du soir + 21°5
Maxima + 25°6 Minima + 19°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 762 mm... 6 heures du soir, 762 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Retraite aux flambeaux

Une retraite aux flambeaux devant avoir lieu le 13, à l'occasion de la Fête Nationale, la retraite en musique du 12 n'aura pas lieu.

Examen de droit

MM. Gasperini, Raffalli et Versini ont satisfait au 2e examen de capacité en droit devant la faculté d'Aix.

Ont été admis aux examens de licence : 1re année 1re partie, MM. Manfredi, Valery, Charles Sanlelli.

Mouvement administratif

M. Salelli, sous-préfet de 3e classe à Ruffec, est nommé à Rochechouart, même classe.

Baccalauréat

L'ouverture de la 2e session des baccalauréats est fixée au lundi 17 octobre 1910.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orenga), au 1er étage.

Le coup du faux nom

Il y a quelque temps, M. le Vérificateur des poids et mesures dressait procès-verbal, pour balance non poinçonnée, contre la dame A. A., revendeuse au Marché.

Celle-ci donna à ce fonctionnaire le nom d'une de ses voisines, comme elle revendeuse, la nommée F. A. et cette dernière se vit à sa grande stupéfaction, citée en Justice de Paix et condamnée pour ce fait.

Furieuse, comme bien l'on pense, d'avoir été condamnée à faux, elle se démena tant qu'elle put, alla trouver M. le Vérificateur des poids et mesures qui, de bonne foi, reconnut que la personne qu'il avait devant lui, n'était pas celle à qui il avait dressé procès-verbal, pour défaut de poinçonnage de balance.

Ce fonctionnaire ouvrit lui-même une enquête et finit par découvrir, enfin, la véritable contrevenante, la femme A. A., contre laquelle M. Giabeke, commissaire de police, a ouvert une instruction.

Location

Personne très soigneuse désire louer pour deux mois, petite villa confortable ou maison de campagne, à Bastia ou environs. Position agréable. Meublée si possible. S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A vendre

Luzerne sur pré.
S'adresser à M. P. Ajaccio.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Crociani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

ETAT CIVIL

Naissances.

Von Iassi André. — Lorenzi Joséphine. — Bocotejo Yvonne-Rose.

Décès.

Acquatella Catherine, 80 ans, de Volpajola.
Maglioni Natalina, 36 ans, de Santo Pietro di Tenda.
Fanceli Catherine, 65 ans, de Brando.
Darthuy Louis, ancien directeur des lits militaires de la Corse, 80 ans, d'Issy (Seine)
Casanova Joseph, 2 ans, de Bastia.
Bertoncini Dominique-André, 71 ans, de Furiani.
Salviani Pierre, 3 mois, de Bastia.
Mamberti Françoise, 6 mois, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

(VESGOVATO)

Mme veuve Eugène Salicetti, née Poli, officier de l'Instruction publique, d'Vescovato, et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE FAUSTINE SALICETTI

décédée à Vescovato, le 11 juillet 1910, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Loreto-di-Casinca, mercredi matin, 13 juillet.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00383

BOURSE DE PARIS

9 juillet — 11 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien	97.30 — 97.60
de 3 0/0 amortis.	98.35 — 98.15

ex coupon

Baccalauréat

Paris, 11 juillet.

M. Dominique Tardi, élève du lycée Michelet à Vanves, a été reçu avec la mention assez bien à l'examen du baccalauréat, latin sciences, première partie.

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

Paris, 11 juillet.

MM. Galeazzini et Paoli, répétiteurs au lycée de Bastia, sont assimilés, au point de vue traitement, aux professeurs de collège de deuxième ordre.

Conseil d'Etat

Les élections de Nocario

Paris, 11 juillet.

Par arrêt de ce jour, le Conseil d'Etat a annulé les élections municipales de la commune de Nocario, comme entachées d'irrégularités flagrantes

Récompenses Honorifiques

Paris, 11 juillet.

Le *Journal Officiel* publie les distinctions honorifiques suivantes, intéressant la Corse :

Palmes Académiques

M. Risterucci, instituteur à Calenzana, est nommé officier d'Académie.

Médaille de vermeil

M. Pieri, instituteur à Ajaccio, reçoit la médaille de vermeil avec prime de cent francs.

Médaille d'argent

M. Pietri, instituteur à Tavaco, et M. Fontana, instituteur à Pietra-Corbara, reçoivent la médaille d'argent avec prime de 75 francs.

M. Versini, instituteur à Marignana, obtient un rappel de médaille d'argent.

Médaille de bronze

MM. Mattei, instituteur à Borgo, Natali, instituteur à Portovecchio ; Rivaggioni, instituteur à Ajaccio, et Susini, instituteur à Sotta, reçoivent la médaille de bronze avec prime de 50 francs.

MM. Viecigueira, instituteur à Bastia ; Poldori, à Campi, et Quilichini, à Sartene, sont l'objet d'un rappel de médaille de bronze.

Dons de livres

Des dons de livres sont accordés aux instituteurs et institutrices dont les noms suivent :

Mlle Gozi, à Vivario ; MM. Fromigeci, à Partinello ; Campana, à San-Nicolao ; Peretti, à Bonifacio ; Cervoni, à Omiccia ; Angelini, à Focicchia, Alfonsi, à Ajaccio, Giraldi, à Corte.

MM. Franceschini, instituteur à Carta ; Santarelli, à Veloce-Oreto ; Occhiminti, à Sartene ; Devillars, à Corte ; Fumaroli, à Bastia ; Olivieri, à Calvi, et Guerrini, à Vezzani, sont l'objet d'un rappel de dons de livres.

Diplôme de satisfaction

Le caporal Casanova, du 163e de ligne, reçoit un diplôme de satisfaction, pour collaboration aux œuvres complémentaires des écoles instituées dans les casernes et les hôpitaux militaires.

Complément de traitement

Un complément de traitement de 200 francs est accordé à M. Marsenti, instituteur.

L'Affaire Rochette

L'attitude de M. Yves Ourand

Paris, 11 juillet.

Interviewé par un rédacteur du *Journal*, M. Yves Durand, chef de cabinet de M. Lépine, préfet de police, a déclaré que ni lui, ni ses parents, ni ses amis n'ont joué sur les valeurs Rochette, après l'arrestation de ce dernier.

« Je suis victime, a déclaré ce fonctionnaire, d'odieuses diffamations. J'ai tout à gagner à la manifestation de la vérité. J'ai hâte que tout soit connu, car je ne vis plus. »

Les journaux ajoutent que, afin d'avoir sa liberté entière pour se défendre contre l'accusation portée contre lui, M. Yves Durand a demandé sa mise en disponibilité.

AU MAROC

Paris, 11 juillet.

Le général Moinier, rappelé à Paris, pour rendre compte des opérations qui se sont déroulées dans la Chaouïa, sera relevé de son commandement du corps d'occupation au Maroc.

TOULON

ARRIVÉE

du Président de la République du Brésil

Toulon, 11 juillet.

Le maréchal de Fonseca, président de la République du Brésil, est arrivé ce matin, par le train de 11 heures 8.

Le Président de la République brésilienne a été reçu à la gare, par le préfet maritime, le maire de Toulon, le général commandant la place.

Les honneurs ont été rendus par un bataillon d'infanterie avec drapeau et musique.

Au moment où le maréchal de Fonseca descendait du train, la musique joua l'hymne national brésilien.

Le Président du Brésil fut conduit au grand Hôtel, où un déjeuner officiel, qui avait lieu à midi, réunissait les personnalités les plus marquantes du monde administratif, militaire et maritime.

Dans l'après-midi, le président s'est embarqué à l'arsenal, sur un canot à vapeur, pour se rendre à la batterie de Peyras, où, par ordre du Ministre, un tir rapide fut exécuté durant une demi heure.

A son retour, il visita l'arsenal, et s'arrêta longtemps devant la cale des submersibles.

Le Président de la *République du Brésil* quitta Toulon par le train de neuf heures du soir.

La Question Crétoise

Pas de débarquement en Crète

Paris, 11 juillet.

Le gouvernement crétois ayant accédé à l'ultimatum des quatre puissances protectrices relatif à l'admission, sans prestation de serment, des représentants musulmans, les consuls des puissances estimant que les Crétois ont donné à l'Europe une première satisfaction, décidèrent que le débarquement des troupes internationales serait superflu.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

Une détente se produit

Paris, 11 juillet.

Le *Matin* dit savoir de source *autorisée*, qu'une détente vient de se produire chez les cheminots des Compagnies du Nord et d'Orléans.

Les Compagnies ont reçu les délégués des employés des deux Compagnies.

Le Nord a décidé de relever les petits salaires et d'améliorer la situation des chauffeurs du réseau.

La Compagnie d'Orléans a déclaré qu'elle mettrait à l'étude les améliorations nécessaires.

On croit qu'une entente se fera sur ces bases conciliatrices.

MARSEILLE

ARRIVÉE

D'ABD-EL-AZIZ

Marseille, 11 juillet.

Abd-el-Aziz, ex-sultan du Maroc est arrivé ce matin à Marseille, venant d'Alexandrie.

Le Sultan détrôné séjournera dans notre ville jusqu'à samedi ; il se rendra ensuite à Paris.

Tirages financiers

Foncières 1903

Paris, 11 juillet.

L'obligation portant le numéro 477 872 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs*.

L'obligation portant le numéro 247.890 est sortie remboursable à *trente mille francs*.

La Conquête de l'air

AVIATEUR ÉCRASÉ

Gand, 11 juillet.

L'aviateur Daniel Kinet effectuait sur son biplan un vol au dessus de la ville, lorsque, voulant atterrir, son appareil heurta violemment contre un arbre.

L'appareil fut totalement brisé et l'aviateur écrasé.

UN RECORD DE HAUTEUR

Paris, 11 juillet.

Des télégrammes de New York annoncent que, au cours du meeting de l'Atlantic-City, l'aviateur Brookins s'éleva à la hauteur de 1.902 mètres, battant ainsi tous les records à ce jour.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projet de loi d'intérêt local

A l'ouverture de la séance, la Chambre adopte, sans débat, le projet de loi tendant à distraire la section de Spéracèdes de la commune de Gabrès, pour l'ériger en municipalité distincte.

L'élection de Sartene

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de M. Raiambaud, présenté au nom du 3e bureau, tendant à la validation des opérations électorales dans l'arrondissement de Sartene.

La Chambre adopte, sans débat, les conclusions du rapport du 3e bureau.

M. Balesi est admis.

Les quatre contributions

La Chambre adopte, sur simple lecture, le projet des quatre contributions pour l'exercice 1911.

Interpellations *sur* L'affaire Rochette

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des interpellations :

1. de M. Jaurès sur le rôle de la préfecture de police dans l'affaire Rochette ;

2. de M. Charles Lebaucq sur les circonstances qui ont préparé, précédé, accompagné ou suivi l'arrestation du financier Rochette ;

3. de M. Pascal Ceccaldi, sur les raisons d'ordre politique ou judiciaire qui ont empêché M. le Garde des Sceaux d'intervenir, quand on lui a signalé la collusion des magistrats de la Seine.

M. Jaurès monte à la tribune pour développer son interpellation.

En des termes d'une extrême violence, le grand leader socialiste fait le procès de la Préfecture de police.

Il flétrit le rôle louche que le Préfet de police a joué dans toute cette affaire, en forçant le sieur Pichereau, affairiste taré, à porter plainte contre Rochette.

Le député du Tarn appelle le procès Rochette : « L'affaire Dreyfus de la Magistrature civile. »

Il demande si l'on n'essayera pas d'enrayer les actes illégaux d'une magistrature gangrenée.

M. Lépine et son chef de cabinet, M. Yves Durand, ont été dans cette lamentable affaire, les exécuteurs de basses besognes. Ils ont obéi à des ordres précis, venant d'en haut, mais leur conscience aurait dû se révolter, surtout, n'ignorant pas que l'arrestation de Rochette devait permettre à des politiciens sans scrupules, d'édifier en peu de jours des fortunes scandaleuses.

M. Etienne député d'Oran et vice-président de la Chambre, prend à son tour la parole.

Il proteste vivement contre les allégations du député du Tarn qu'il accuse de dénaturer les faits.

Il s'élève violemment contre les insinuations qu'il qualifie de calomnieuses, de l'orateur socialiste. Il demande, il veut la lumière toute la lumière, mais ne peut admettre la diffamation et la calomnie.

Cette réplique du vice-président de la Chambre provoque dans l'Assemblée, un violent tumulte.

Le Président du Conseil intervient dans la discussion.

Il refait l'historique de l'affaire Rochette dont il explique clairement l'origine.

Le banquier Rochette a été victime de son trop d'audace et ses combinaisons d'affaires ont été souvent équivoques.

Le président du Conseil parle ensuite du Préfet de Police.

Il déclare que ce haut fonctionnaire a fait tout son devoir, qu'il a obéi aux ordres de ses chefs et que sa réputation d'honnêteté est, jusqu'à présent, inattaquable.

M. Ceccaldi député de Vervins, proteste violemment contre la participation de certains fonctionnaires, mêlés aux affaires Rochette, qui, ayant connu à l'avance l'arrestation de ce dernier, ont pu jouer à la Bourse sur les valeurs visées et réaliser ainsi un gain illicite.

Le Garde des Sceaux défend énergiquement les magistrats visés, et démontre que les instructions de la chancellerie, au cours de cette affaire, ont toujours été correctes.

« Donnez-donc des preuves, dit M. Barthou en s'adressant aux orateurs accusateurs, et le Gouvernement fera son devoir. »

M. Briand monte de nouveau à la tribune, et déclare que, pour donner satisfaction à une partie de la Chambre, il accepte la nomination d'une Commission d'enquête, mais sans pouvoirs judiciaires.

Le président du Conseil demande à la Chambre d'exprimer sa confiance au Gouvernement par le vote d'un ordre du jour.

Ordre du Jour *de confiance*

La discussion étant close le président met aux voix l'ordre du jour de confiance demandé par le Gouvernement.

Nombre de votants	480
Majorité absolue	241
Pour l'adoption	395
Contre	85

L'ordre du jour de confiance est voté par 310 voix de majorité.

La Commission d'enquête

Le président met ensuite aux voix la proposition relative à la nomination d'une commission d'enquête de 33 membres.

Cette proposition est adoptée par 318 voix contre 169.

Séance demain.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 80 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Vescani.

Joindre 75 timbre pour la réponse.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison certaine et sûre sans drogues, sans opérations, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculoses, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Paresthésie, Paralysie, etc.
NOMBREUX MALADES GUÉRIS depuis 4 ANS. — CONSULTATION GRATUITE.
Pour recevoir renseignements gratuits sans engagement et sans frais envoyer grands détails au Docteur Docteur Docteur

tous les adhérents de l'Union Générale de leur concours dévoué,et félicitant plus particulièrement tous les comités des sections avec leur Président du dévouement infassable dont ils font preuve et les priant d'avoir confiance dans l'esprit de solidarité et de fraternité des compatriotes du Comité central.

Le Président,
POLI.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

Sermano

M. Thaddée Gabrielli, sénateur, sollicite le renouvellement de son mandat.

Jusqu'à présent le conseiller général sortant n'a pas de concurrent.

Piedicroce

M. le docteur Manfredi, conseiller général sortant, a pour concurrent M. Giacinti.

Sainte-Lucie de Tallano

M. Ortoli Don-Jacques, maire d'Olmiccia, conseiller d'arrondissement sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Le Bail, dans l'interpellation sur la dernière grève des inscrits maritimes à Marseille, et ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . .	437
Majorité absolue . . .	219
Pour l'adoption . .	346
Contre	91

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

AJACCIO

FÊTE D'ARTISTES

Dimanche dernier, bonne journée pour les amateurs d'art.

Madame Pinelli a offert à un nombreux [illegible] régal artistique, dans son salon du 17, Cours Napoléon.

Le programme était des plus éclectiques et nous avons pu apprécier tout le savoir des nombreuses élèves de Mme Pinelli, le naissant talent de quelques jeunes amateurs et la vigoureuse maîtrise de M. Battesti, l'artiste dramatique dont la réputation n'est plus à faire.

Le Messagère des Vacances, chœur tout de saison, préluda à la matinée et fut enlevé avec brio par un essaim de jeunes filles ou fillettes, dont la fraîcheur des timbres nous fit un instant oublier la chaleur suffocante d'une atmosphère d'orage ; *La jeunesse n'a qu'un temps*, fut une ronde délicieuse, chantée par des voix mélodieuses.

L'audition musicale débuta avec *Poupée valseuse*, pianotée agréablement par quatre toutes petites mains, qui se dédoublèrent ensuite dans *Soleil levant* et *Campagnarde*.

Mlles Nicolai et Moretti, au jeu charmeur, nous ont permis d'apprécier la merveilleuse sûreté et le profond sentiment de leur jeu, — et surtout la méthode rigoureuse de la maîtresse qui les a instruites : *Ballets d'ondines*, gracieuse évocation, *Scènes de bal*, *Mélodie variée*, *Poppée*, furent autant de chefs-d'œuvre de la musique que l'une ou l'autre interprétèrent pour le plus grand plaisir de ceux qui les écoutaient.

Dans *Fais ce que dois*,Mlle Nicolai et Julien Richaud encadrèrent sélidement M. Battesti, l'heureux interprète du bon Coppée ; et les sentiments exprimés par les acteurs surtout par M. Battesti, le furent, de façon si poignante, que plus d'un œil féminin se mouilla...

Dans l'*Emailleuse* Mlle Nicolai sut être si naturelle, si fine, si ironiste ; Mlle Pietri sut si bien entrer dans son rôle (moins la figure, que ne put-elle s'oublier un instant) qu'on les applaudit à toutes mains.

M. Fondarella fut bien dans *La veine des hommes*, et presque bien dans la *Marche des Cambrioleurs* qu'il chanta avec le désopilant Silvy : ce dernier fut réellement comique dans *C'est Ferdinand* et mérita de chaleureux rappels.

M. Lanfranchi nous amusa avec ses scènes militaires et *Des agents il n'en faut plus*.

Enfin Mlles Susini et Borsotti furent délicieuses dans *Vos yeux* et *Crépuscule* ; les jeunes Richaud et leur sœur dont le nom domine le programme se tirèrent à merveille de leurs monologues ou partitions de piano.

En somme, excellente journée pour les amateurs. Au point de vue scénique nous retiendrons que M. Battesti est un artiste au geste large, à la pantomime expressive, mais toujours mesurée, à l'articulation appuyée et même soulgneuse, que Mlle Nicolai a un talent souple, tour à tour dramatique, mutinerie, comique, elle excella partout.

MARSICALF.

Carnet Mondain

Notre excellent confrère M. Paul Valot, correspondant du *Petit Bastiais* à Ajaccio, vient d'unir son sort à la toute gracieuse Mlle Lucie Fienchi, institutrice.

La cérémonie, qui a fait deux heureux, s'est déroulée jeudi dernier, dans la jolie petite commune de Ste-Lucie de Moriani, résidence de la jeune épousée.

Les témoins étaient pour notre dévoué collaborateur : MM. Hyacinthe Bonaldi, propriétaire, et Brocca, receveur des douanes à San Nicolao, pour la mariée : Mesdames Bonaldi et Brocca.

Nombreuses étaient les personnes qui étaient venus apporter aux jeunes mariés leurs vœux de bonheur et la salle de la mairie était trop petite pour les contenir.

M. Bonaldi, le sympathique maire de Ste-Lucie de Moriani, a eu la gracieuse attention d'atténuer la banalité de la cérémonie civile en adressant au jeune couple un *speech* bien senti que nous reproduisons *in-extenso*.

Discours de M. Bonaldi

Madame, Monsieur,

Je vous remercie tout d'abord de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me choisissant pour vous unir par les plus doux liens du mariage.

Cette marque de sympathie m'honore et je vous en suis profondément reconnissant.

Qu'il me soit ensuite permis d'espérer que de l'union de la grâce et de la jeunesse qui viennent d'être scellées en vos personnes, résultera une inaltérable félicité. Quoi qu'en dise le poète, il est des roses sans épines,de même qu'il est des existences sans nuages, mais pour les dissiper, il appartient à chacun de vous, par vos mutuelles concessions, d'écarter tous malentendus.

Si l'époux a mes sympathies les plus entières, il a aussi celles de sa compagne les plus méritées du dur chemin de la vie, celle-ci, en retour, doit, par son inaltérable douceur, semer cette route des riens charmants, dont la femme a le secret et qui font la joie du foyer.

Puissent la bonne volonté prévaloir à tous les actes de votre vie désormais commune, et je vous prédis une existence calme et délicieuse qui justifiera les heureux auspices de votre union.

A vous deux, mes meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Après l'union religieuse, le cortège s'est rendu au domicile de Mme Bonaldi où un déjeuner exquis a été servi et dont voici le menu :

Hors d'œuvre
Truites au court bouillon
Epigramme d'agneau
Petits pois à la Française
Poulets rôtis
Salade
Entremet
Desserts
Vins blancs et rouges de Moriani
Champagne — Café-liqueurs

Une charmante réception a suivi le dîner de noces, pendant laquelle les invités ne cessaient d'arriver. Avec une bonne grâce charmants et une courtoisie du meilleur ton, Mme Bonaldi faisait les honneurs.

Les danses et les chants se succédèrent jusque bien avant dans la nuit, alors même que, pressés d'être heureux, les jeunes mariés s'étaient envolés dans le pays où brille leur lune de miel et où tous les vœux de la Rédaction du *Petit Bastiais*, mais à ceux de tous leurs amis, les accompagnent cordialement.

J. P.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 juillet 1910.

Le marché est irrégulier mais laisse toujours à désirer dans son ensemble. Du reste, il en est de même à Londres. Notre 3 0/0 est en légère reprise à 97.45. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure, le Turc et le Portugais sont plus faibles, tandis que le Serbe et les Russes gagnent quelques centimes. Dispositions satisfaisantes des Sociétés de Crédit : Crédit Foncier 810, Crédit Lyonnais 1.400, Comptoir National d'Escompte 829, Société Générale 731.

La Banque de Roma reçoit actuellement au prix de 465 frs les demandes d'obligations 6 0/0 or très hypothéqués de 500 frs de la Mexicain Union Railway, dont un réseau de 35 kil. est déjà en exploitation.

La Société Centrale des Banques de Province et les Banquiers membres du Syndicat des Banques de Provinces offrent au prix de 475 frs, 40.000 obligations 4 0/0 de 500 frs rapportant 20 frs nets de la Caisse Hypothécaire Canadienne.

Au comptant, en Banque, les Mines d'Or d'Auvergne se négocient à 200 frs ; les Mines du Semnon sont fermes à 142.

Dans le groupe pétrolifère Salt Créek se tient à 292. La Caisse des Redevances consolide son avance précédente à 278.

Les obligations Cherryvale Oklahoma se maintiennent en bonne tendance à 442 ; celles de l'Etat de Rio Grande du Nord à 472.50.

Le placement des 16.000 obligations de 500 frs de la Cie Générale de Rio de Janeiro se poursuit avec succès. Au prix de 447.50, le rendement ressort à 5.65 0/0 sans compter la prime de remboursement à 510 frs.

Nos chemins de fer sont lourds.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 18e fascicule
des Œuvres d'EDMOND ROSTAND.
Les Romanesques

Le numéro du 1er juillet de *FEMINA*.
Prix : 0,50. — France : 0,65.
en vente à la librairie du *Petit Bastiais*

Gazette Ajaccienne

Arrivée de M. Pugliesi-Conti

M. Dominique Pugliesi-Conti, maire et député d'Ajaccio, est arrivé samedi matin par le courrier de Marseille.

Durant son court séjour à la Chambre, M. Pugliesi-Conti s'est chaleureusement occupé des affaires concernant notre ville. Entre autres, citons le transfert du collège Fesch au Petit Séminaire, et la rénovation du square des quais.

Rectification

Nous avions dit dans notre numéro de samedi que seul Andreani, boucher, aurait commis le carnage. C'est Andreani, cantonnier, qu'il faut lire.

Baccalauréat

Parmi les mentions assez bien de la première partie Latin-Langues, nous avons omis le nom de M. Mariaggi Jules.

Au Port

Le croiseur anglais *Hussar* a mouillé hier dans notre port. L'équipage se compose de 130 hommes.

Meurtre sur la place Abbatucci

Vendredi soir, à 9 heures trois quarts, une discussion s'engagea entre les nommés Bannoni, Bonelli Jean et Chiapola, au sujet de propos tenus par ce dernier envers une demoiselle, qui était assise avec deux amies sur un des bancs de la place Abbatucci.

La discussion prit une tournure bizarre ; les deux jeunes gens échangèrent des coups de poing, puis, n'étant pas satisfait, Bonelli Jean s'arma d'un revolver et fit feu sur son antagoniste, qui armé lui aussi d'un revolver, riposta et atteignit Bonelli Jean à la bouche. Le docteur Vincenti, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès, la mort avait déjà fait son œuvre.

Aussitôt le parquet, assisté du commissaire de police, a ouvert une enquête et a délivré des mandats d'arrêt contre les deux inculpés, Chiapelo Dominique et Bennont Laurent.

Les recherches continuent, sans donner aucun résultat.

La victime de la place Abbatucci

Samedi soir, ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de personnes, les obsèques de Bonelli Jean, victime de la dispute survenue sur la place Abbatucci.

M. le juge d'instruction Zevaco, le docteur Godrin et le service d'hygiène se sont rendus au cimetière en vue de procéder à l'autopsie du cadavre.

Après renseignements pris, il résulte que Bonelli aurait été tué non par le blessé, mais par son ami, qui est en fuite. Les recherches demeurent infructueuses.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21°7 à midi 27° + à 6 heures du soir + 21°5 Maxima + 30°. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm, à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Baccalauréat

Nous avons été heureux d'apprendre que M. Dominique Tardi, élève du lycée Michelet à Vanves, a été reçu avec la mention assez bien à l'examen du baccalauréat, latin sciences, première partie.

Le jeune lauréat est le fils de notre distingué concitoyen, M. le capitaine du génie Tardi, et le petit-fils de M. Dominique Tiers, membre de la Chambre de Commerce.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Médaille des Douanes

La médaille d'honneur des Douanes a été décernée à MM. les préposés : Alberti Pascal, à Septèmes ; Antonini Joseph, à Cette ; Castellani Félix, à Ile-Rousse.

Ponts et Chaussées

Ont été déclarés admissibles au concours de conducteur des ponts et chaussées en 1910, MM. Vincensini (Seine) et Constantino (Tunisie).

Assistance publique

M. Gregory, commis de l'inspection de l'assistance publique dans le département des Bouches-du-Rhône, passe dans celui des Pyrénées-Orientales.

Tapage injurieux et scandale

A l'arrivée du paquebot *Ibérie*, l'agent Leoni a dressé procès-verbal contre la nommée L. Constance, originaire de Barrettali, pour tapage injurieux et scandale sur le dit paquebot.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, venant de Porto-Vecchio.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Livourne.

— Vap. « Iberia, » cap. Lallèvre, venant de Marseille.

— Vap. ital. « Adriatico, » venant de Porto-Torrès.

Sorties :

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, parti pour Portovecchio.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, parti pour Marseille.

— Vap. ital. « Adriatico, » parti pour Livourne.

— Vap. anglais « Crane, » cap. Field, parti pour Londres.

Objet perdu

Il a été perdu un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent.

Prière de le rapporter aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A vendre

Livres, étagères, objets divers.

S'adresser à M. Cailleux, 33, Boulevard Paoli, de 11 heures à midi.

A vendre

Luzerne sur pré.

S'adresser à M. P. Ajaccio.

A louer

Un appartement au 1er étage, avenue Carnot, 4.

ETAT SIVIL

Mariage.

Micheli Xavier, retraité, de Muracciole, et Giorgi Marie-Françoise, couturière, de Carcheto.

Naissances.

Agostini Marguerite-Virginie.

Décès.

Marinetti Auge-Sauveur, 4 ans, de Bastia.
Rossi Marie, 27 ans, d'Oletta.

Nos Dépêches DU JOUR

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Ajaccio, 12 juillet.

Les nominations et mutations suivantes viennent d'être faites dans la Légion de la Corse.

Bergé-Andreu, brigadier à pied à Aullène, est nommé maréchal des logis à Zicavo ;

Lefranc, brigadier à pied à Sainte Marie-Sicché, est nommé maréchal des logis à Petreto-Bicchisano ;

Saudin, brigadier à pied à Bastia, est nommé maréchal des logis à Calacuccia ;

Manenti, gendarme à pied à Piedicroce, est nommé brigadier à pied à Aullène ;

Marcelli, gendarme à pied à Alando, est nommé brigadier à pied à Bastia ;

Jourda, gendarme à pied à Propriano, est nommé brigadier à pied à Sainte-Marie-Sicché.

Dumerc, maréchal des logis à Calacuccia, passe à Socia.

AUX SALINS
LES TIRS DE L'ESCADRE

Un Corse blessé

Toulon, 12 juillet.

Le ministre de la Marine a assisté hier, aux Salins d'Hyères, aux tirs exécutés par la première division cuirassée et les croiseurs de la première escadre.

Un douloureux accident s'est produit au cours de ces tirs. Malgré les recommandations qui lui furent faites, l'allumeur de becs de gaz Calendini, persistant à travailler dans la zône dangereuse, fut frappé en pleine poitrine par un éclat d'obus.

L'imprudent gaziste a été transporté à l'hôpital de Toulon dans un état grave.

L'interpellation
sur
L'affaire Rochette
ET LA PRESSE

Paris, 12 juillet.

Les journaux de ce matin consacrent de longs articles aux interpellations sur l'affaire Rochette.

Tous, sans distinction de couleur, se félicitent du résultat de ces interpellations.

Ils voient également de très bon œil la nomination de la commission d'enquête, chargée de faire la lumière sur cette mystérieuse affaire Rochette.

EN RUSSIE
Le Choléra

3 cas à Péterhof

Saint Pétersbourg, 12 juillet.

L'épidémie de choléra sévit de plus en plus en Russie.

Divers gouvernements ou districts sont en grande partie contaminés.

A Péterhof, résidence d'été du Tzar, on a constaté trois cas dans la journée d'hier.

Des mesures sont prises pour localiser le fléau.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00385

BOURSE DE PARIS

11 juillet — 12 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.60 — 97.55
» de 3 0/0 amortis. . 98.15 — 98.20
ex-coupon

Légion d'honneur

Paris, 12 juillet.

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations et promotions suivantes dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

A la dignité de Grand'Officier

Les généraux de division Michal, Tremeau, d'Avignon, Jourdy, Menestrel, de Trentinian.

Le général de brigade d'Es.

Au grade de Commandeur

Les généraux de division Frater, Souvestre, Massenet, Vigy.

Les généraux de brigade Guillin, Dautelle, Blanche, Thevenet, Desorbaix, Cret.

Le contrôleur général Hagron.

Les colonels Grochard, de l'infanterie ; Laporrine, de la cavalerie ; Mayer, de l'artillerie ; Lenoir, du génie.

L'intendant militaire Mouret.

Le général de brigade Besjeux, des troupes coloniales.

Au grade d'Officier

Les généraux de brigade, Nérand, Barrès, Ninous, Leddet, Foucault, Paulin, Coutanceau, Lalorre, Gillain, Malcor et Pambot.

Les intendants militaires Double et Cavaillon.

Le médecin inspecteur Numier.

Le contrôleur de 2e classe Casrehouf.

Le lieutenant-colonel Comte, en retraite, ancien chef de la 15e légion.

Au grade de Chevalier

Le capitaine Paulin, du 163e.

M. Laubus, chef de musique au 153e.

Médaille militaire

La médaille militaire est conférée aux sous-officiers et gendarmes ci-après, appartenant à la 15e légion.

Le maréchal des logis Cubary ;

Le brigadier Abric ;

Les gendarmes Gambini, Soldani, Ambrosini, Alibelli, Dalbis, Camilli et Havariz.

Conseil des Ministres

Paris, 12 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures au conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Question Crétoise

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, communique au Conseil les derniers télégrammes de La Canée et fait connaître les heureux résultats obtenus à la suite de l'ultimatum des quatre puissances protectrices.

Contre les inondations

M. Millerand, ministre des Travaux publics, fait part au Conseil des travaux entrepris à la suite des résolutions prises par la commission des inondations.

Les Retraites des Cheminots

Le Ministre des Travaux publics fait également connaître au Conseil qu'il venait de communiquer à l'Association générale des Syndicats des cheminots les projets de relèvement des retraites des grandes compagnies.

Affaires courantes

Les ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

La Conquête de l'air

L'aviateur Rolls se tue *à Bournemouth*

Paris, 12 juillet.

Des télégrammes de Bournemouth annoncent que, au cours du meeting d'aviation tenu dans cette ville, le célèbre aviateur Rolls a trouvé la mort.

Rolls, le même qui, il y a quelque temps, fit deux fois la traversée du Pas-de-Calais, accomplissait un vol pour établir un record de vitesse, lorsque son appareil fit une chute terrible et l'infortuné aviateur se tua sur le coup.

EN ESPAGNE

Le Départ de M. Revoil

Madrid, 12 juillet.

Les journaux annoncent que pour raisons de santé, M. Revoil, ambassadeur à Madrid, aurait demandé sa mise en disponibilité.

PARIS
ARRIVÉE
DES SOUVERAINS DE BELGIQUE

Réception à la gare

PAR

Le Président de la République

Paris, 12 juillet.

Les Souverains belges sont arrivés aujourd'hui à Paris par la gare du Bois de Boulogne, décorée pour la circonstance de drapeaux aux couleurs françaises et belges, et de plantes vertes.

Le salon d'honneur est tendu de damas rouge, rehaussé de crépines d'or et un grand tapis court de la porte du salon au point où Leurs Majestés quitteront le train royal.

A 3 heures et demie, M. Fallières arrive à la gare dans une voiture de l'Elysée attelée à la daumont et conduite par des artilleurs.

La voiture présidentielle est escortée par deux escadrons de cuirassiers.

La garde d'honneur formée par un bataillon d'infanterie coloniale avec colonel, drapeau et musique.

Sur les quais de la gare se trouvent MM. Mollard, directeur du Protocole, Briand, président du conseil, Pichon, ministre des Affaires étrangères, Lépine, préfet de police, l'Ambassadeur de Belgique et tout le personnel de la Légation, le Directeur et les hauts fonctionnaires de la Compagnie.

Le train royal, dont la locomotive est ornée de drapeaux français et belges s'arrête juste devant la porte du salon d'honneur.

Le Président de la République s'avance au devant des Souverains, et au moment où il prend contact avec eux, la musique joue l'hymne national belge et la *Marseillaise*.

Le Président de la République présente aux Souverains les personnages qui l'entourent.

A son tour, le roi des Belges présente les personnes de sa suite.

Les personnes de la suite de Leurs Majestés sont : pour le Roi, le comte Jean de Mérode, grand maréchal ; le lieutenant général Jungbluth, chef de la maison militaire ; le baron Beyens, ministre de la Maison ; le capitaine commandant du Roy de Blicquy, écuyer de Sa Majesté ; le capitaine commandant baron Buffin ; le lieutenant Catteir.

Pour la Reine : Mme la comtesse Ghislaine de Caraman-Chimay, dame d'honneur ; le baron de Wollemont, grand maître de la maison de Sa Majesté.

Après avoir passé la revue de la garde d'honneur, le roi et M. Fallières montent dans la Daumont présidentielle ; dans la deuxième daumont prennent place la Reine des Belges et Mme Fallières.

Tous les autres personnages prennent place dans les autres voitures, et le cortège se rend au palais des Affaires étrangères, salués sur tout le parcours par les vivats de la population parisienne.

ECOSSE

La ville de Campbelltown détruite par un incendie

Immense désastre

Paris, 12 juillet.

Des télégrammes de Londres annoncent que la ville de Campbelltown a été entièrement détruite par un incendie.

L'aspect est désolant. La ville n'offre plus qu'un monceau de ruines fumantes.

Les banques, les églises, l'opéra, l'hôpital se sont effondrés sous l'action du feu.

Les dégâts matériels sont immenses.

Quatre mille personnes sont sans abri.

Un enfant est resté enseveli sous les ruines de la maison où habitait sa famille.

Les autorités sont sur les lieux.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Nomination des Grandes Commissions

L'ordre du jour appelle la nomination des membres devant faire partie des grandes commissions établies par les bureaux des groupes.

Ces grandes commissions sont au nombre de dix-sept, sans compter la Commission du budget.

1. — Commission des Douanes.

M. Henri Pierangeli fait partie de cette commission.

2. — Commission du Travail.

3. Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale.

4. — Commission de l'Agriculture.

5. — Commission des Travaux publics, des Chemins de fer et des Voies de communication.

M. Dominique Pugliesi-Conti, député d'Ajaccio, fait partie de cette commission.

6. — Commission de la Réforme judiciaire et de la Législation civile et criminelle.

M. Louis Adriani, député de Corte, fait partie de cette commission.

7. — Commission de l'Armée.

8. — Commission de la Marine.

M. le docteur Balesi, député de Sartene, fait partie de cette commission.

9. — Commission des Affaires extérieures, des Protectorats et des Colonies.

10. — Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts.

11. — Commission de l'Administration générale, départementale et communale, des Cultes et de la Décentralisation.

12. — Commission du Commerce et de l'Industrie.

M. Adolphe Landry, député de Calvi, fait partie de cette commission.

13 — Commission de la Législation fiscale.

M. Adolphe Landry fait également partie de cette commission.

14. — Commission de l'Hygiène publique.

15. — Commission des Postes et des Télégraphes.

16. — Commission des Economies.

17. — Commission des Mines.

COMMISSION DU BUDGET

Ont été élus membres de la Commission du Budget de 1911 :

MM. Ajam, Albert Thomas, Adly, Augagneur, Bedouce, Benazet, Georges Berry, Bertaux, Besnard, amiral Bienaimé, Bouge, Caillaux, Chautemps, Clementel, Denys Cochin, Cruppi, Fernand David, Paul Deschanel, Dumont, Fayssat, Guist'hau, Jean Morel, Klotz, Lafferre, Laurraine, Malvy, Marin, Massabuau, Massé, Ménard, Noullens, Paul Boncour, Pelletan, Pieu, Puech, Reibert, Jules Roche, Saumande, Sembat, Steeg, Thierry, Thomson, Adrien Veber et Violette.

Clôture de la Session

Après la nomination des grandes commissions, le président du Conseil donne lecture du décret de clôture de la session ordinaire.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Crédits spéciaux

Le Sénat adopte, sans débat, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant l'ouverture de crédits spéciaux d'exercices clos et d'exercices périmés.

Ouverture et Annulation de crédits

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant : 1. l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1909, au titre du budget général ; 2. l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1910, au titre du budget général ; 3. la régularisation d'un décret au titre du budget annexe du réseau racheté des chemins de fer de l'Ouest ; 4. l'ouverture et l'annulation de crédits sur les exercices 1909 et 1910, au titre des budgets annexes.

Le Sénat a adopté.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Le Sénat vote, sans débat, les projets de loi, adoptés par la Chambre des députés, déclarant d'utilité publique des travaux de restauration à effectuer dans les périmètres ci-après :

de Roya et Bevera, département des Alpes-Maritimes ;

de l'Orbieu, département des l'Aude ;

du Chassezac, département de la Lozère ;

du Gardon et de la Cèze, département du Gard ;

du Lavezon, département de l'Ardèche ;

de la Tinée, département des Alpes-Maritimes ;

du Gail, département des Hautes-Alpes.

Cloture de la Session

M. Barthou, ministre de la Justice, donne lecture du décret déclarant close la session ordinaire de 1910.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris *ses entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il sera à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront pleinement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia*.

VIZZAVONA

Cte HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDIX.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et lenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation minime
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FERS A PLANCHER I
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les sociétions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.
Le meilleur Cigare à 10 centimes
Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Rossi à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorbiola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX de la
Des PRODUITS Campagne
Des PLAISIRS
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un Spécimen : 0 fr. 25

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
POUR BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 192
JEUDI 14 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse : 3 mois 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 1 an 18 fr.
Autres Départ. : 3 mois 22 » — 6 mois 12 » — 1 an 24 »
Union postale, 27 autres pays : 3 mois 32 » — 6 mois 16 » — 1 an 32 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00386
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 7 m. — Coucher, 7 h. 8 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Bonaventure.
Fête de Demain : Saint Henri.

13 JUILLET

EN SOUVENIR DE WALDECK-ROUSSEAU

L'une des personnalités les plus universellement estimées, les moins discutées du parti républicain, Waldeck-Rousseau, vient de recevoir la consécration suprême qui lui était due.

C'est au cœur de Paris, aux Tuileries déjà immortalisées par tant de souvenirs, « le plus bel endroit de la plus belle des villes, » a dit éloquemment M. Briand, que se dresse le monument de l'illustre homme d'Etat, et, au jour de l'inauguration, tout ce que la République compte aujourd'hui d'hommes éminents, s'y trouvaient réunis. Aux côtés de M. Fallières, président de la République, et de la famille Waldeck-Rousseau, on a remarqué la présence de tous les membres de l'ancien cabinet Waldeck-Rousseau, de tous les membres du cabinet actuel, de M. Emile Loubet, des présidents des deux Chambres : MM. Antonin Dubost et Henri Brisson, d'une centaine de députés et sénateurs appartenant à tous les partis républicains.

Si l'on constate aujourd'hui une si belle unanimité, c'est que Waldeck-Rousseau fut vraiment un chef, — aucuns même disent, non sans quelque raison, un sauveur pour la République.

Dix ans ont passé depuis le jour où Waldeck-Rousseau constitua son fameux ministère « d'action et de défense républicaines, » qui répondait admirablement aux exigences d'une situation difficile. M. Millerand, qui fut, dans ce ministère, l'un des collaborateurs du maître, a évoqué cette heure en termes impressionnants : « La France, a-t-il dit, est arrivée au paroxysme de la crise où depuis de longs mois elle est écartelée. Les deux partis qui se disputent se souffletent des mots sacrés de justice et de patrie... L'atmosphère est lourde de haine et de violence... Les uns et les autres, escomptant la victoire, s'apprêtent à de terribles représailles ; M. Loubet avait été souffleté à Longchamps par des royalistes, et les partisans des anciens régimes préparaient le « coup de force. »

C'est alors que Waldeck-Rousseau réussit à mettre en œuvre un plan nouveau de gouvernement, dans lequel Gambetta avait échoué quinze ans auparavant. Avec une conception très nette du péril, il eut le courage, alors que d'autres se dérobaient, de saisir le gouvernail et de diriger la barque au milieu des récifs avec l'habileté et la précision d'un pilote consommé.

Le premier devoir du gouvernement sera de ramener le calme et la confiance dans la nation brûlante de fièvre et dévorée de soupçons. Pour cela, Waldeck-Rousseau appelle à son ministère, des hommes appartenant à toutes les fractions du parti républicain ; il n'écarte personne de la besogne commune, et ceux qui s'apprêtaient à s'entre-déchirer se trouvent ainsi unis pour le bien de la France.

Au milieu de ces hommes, de ces « ligueurs de la liberté, » Waldeck-Rousseau se montra avec un visage calme et rasséréné. A ceux qui se sentaient entraînés encore à la lutte ardente et passionnée, il proposa un labeur égal et réfléchi : il écarta de sa route les engagements, les liaisons, les compromis par lesquels un homme politique s'assure de flatteurs témoignages, et, grâce au respect que lui valait l'austérité de sa vie, il fut assez fort pour faire triompher son idéal de gouvernement que M. Adolphe Carnot, l'un de ses plus fervents admirateurs, président de l'Alliance républicaine démocratique, a défini en ces termes :

« Une République ordonnée et vraiment libérale, basée sur la justice égale pour tous, secourable aux faibles, respectueuse de tous les droits, économe des deniers publics, anticléricale, mais non antireligieuse, gardienne vigilante de l'honneur et de la grandeur de la patrie, confiante dans la loyalisme de l'armée nationale, adversaire du Communisme, hostile aux moyens violents et à la surenchère, résolument réformatrice, constamment et passionnément préoccupée de tous les progrès et, avant tous les autres, du progrès social. »

Aussitôt, la physionomie du pays se modifia, les haines s'apaisèrent et l'on se remit au travail. De toutes les régions, les assemblées élues, les associations, les comités font parvenir au gouvernement l'expression vibrante de leur approbation, et la grande œuvre législative et sociale de ce siècle commence à s'élaborer, à s'affirmer, sous l'impulsion de cet homme d'Etat qui avait déjà été l'artisan ou le promoteur de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, le fondateur du crédit aux associations coopératives.

L'évocation de ces trois années de ministère Waldeck-Rousseau, particulièrement laborieuses, prend aujourd'hui une importance nouvelle par le fait que le président du Conseil vient, à l'aube d'une législature, de se réclamer des mêmes méthodes et du même idéal de gouvernement.

M. Briand ne dissimule pas que, pour la rédaction de son programme, il s'est inspiré du programme de 1899 ; il considère Waldeck-Rousseau comme « un exemple anticipé du véritable homme d'Etat d'une république moderne, fondée sur la justice et la liberté, » il se propose d'en faire son modèle.

Dans l'éloquent discours qu'il a prononcé, à l'inauguration du monument des Tuileries, M. Briand s'est plu à découvrir de nombreux points de ressemblance entre lui et Waldeck-Rousseau. « Les qualités de son caractère, dit M. Briand, s'étaient formées dans cette pensive Bretagne, où, comme lui, j'appris, au milieu de ses amis fidèles, à aimer la République ; les hasards de la vie politique m'ont amené, sur ses pas, à représenter le même département, et je ne puis me défendre d'ajouter, à l'hommage que ma fonction me dicte, le sentiment de gratitude et d'admiration plus intime qui me lie à lui par les plus puissantes attaches de l'esprit et du cœur. »

Et M. Briand ajoute :

« Lui aussi avait préparé ce programme annonciateur de la Nouvelle France, de la France fondue dans la République, ne faisant qu'un avec elle et portant, pour le bonheur du monde, les réalités du droit et de la justice.

» L'œuvre de paix qu'il avait commencée doit être celle du parti républicain tout entier. Ses successeurs ont repris la tâche où il l'avait laissée et nous en héritons à notre tour. Tous les éléments indispensables de la loi républicaine, il les a fondés, nous les retrouvons ; nous n'avons qu'à ramasser l'outil que, prématurément, la mort a arraché de ses mains. »

Il y a dans ces paroles plus qu'un hommage ; il y a un ferme propos et une promesse.

Cette promesse, les uns la trouveront trop belle pour être vraie, les autres y applaudiront sans arrière-pensée. Mais quel Français pourrait ne pas souhaiter ardemment la réalisation d'un aussi généreux idéal.

Henri DUMONT

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Propos d'actualité

La Fête Nationale

Le Quatorze Juillet de chaque année, tous ceux qui ont au cœur l'amour de la France, sont en liesse. Le soleil qui se lève ce jour-là fait flamboyer aux fenêtres les trois couleurs de la Liberté ; depuis la plus humble maison commune des villages jusqu'aux plus orgueilleux monûments de la capitale, on arbore le drapeau de la patrie ; les cités dressent joyeusement des arcs de triomphe ornés de trophées, et, dans les campagnes, les jeunes filles piquent à la corsage leur coquelicot et le bleuet emblématiques.

Cela ne se passe pas seulement en France, mais aussi dans tous les pays où quelques Français ont établi leurs pénates et ont conservé le culte de la patrie absente. On célèbre le Quatorze Juillet à Québec, à Mexico, à Rio, au Caire, à Constantinople, à Rome, à Stockholm, dans toutes les familles françaises. Nos soldats, campés dans les lointaines solitudes du Maroc ou d'Indo-Chine font retentir le même cri de Vive la France ! Il n'y a qu'un pays au monde où il soit interdit d'arborer même un ruban aux couleurs françaises. C'est l'Alsace-Lorraine.

Pour cette raison peut-être, notre Fête Nationale, avec l'idée de Liberté qu'elle évoque, nous est doublement chère. Il n'est personne qui ignore que, le 14 juillet 1789, le peuple se porta en armes aux abords de la Bastille, considérée comme la forteresse de l'odieux pouvoir royal, et, cette date, avec celle toute proche du 4 août, où la Constituante décréta l'abolition des privilèges, marque, dans l'histoire, le commencement d'une époque, l'avènement d'un peuple. Que la Bastille ait été rasée, ce n'est rien ; ce qui importe, c'est que tant de bastilles de l'arbitraire, de l'absolutisme, de l'ignorantisme aient été dénoncées au peuple de France, et qu'on l'ait accoutumé à vouloir vivre libre, indépendant et fier.

Les fêtes nationales sont vieilles comme le monde. Depuis trois mille ans les Chinois célèbrent la Fête du Labour, et les Japonais la Fête du Printemps. La Grèce honorait, en ses fêtes publiques, la Terre, la Moisson, la Vendange, la Nature, les sentiments

---

... — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XX

M. SÉGONNOT DÉCOUVRE UN INDICE

Qui lui l'aimerait volontiers, si elle n'en donnait la peine. Il a des yeux pour voir, et elle est plus belle que cette fille du peuple, qui est venue se mettre en travers de mes projets. Mais n'en donnerait-elle la peine ?... Ce journaillon... Ah ! nous parlerons de ce moment voulez-vous à la déchéance ?... Mais j'y mettrai bon ordre. Je n'ai rien perdu encore de mon énergie ni de mon intelligence... et après tout j'ai fait dans ma vie des choses plus difficiles que celle-là.

Mme de Noirétable quitta le petit salon et remonta au premier étage. Elle croisa dans l'escalier René Lavardac, qui descendait l'escalier et qui la salua.

— Toi, pensa-t-elle, il va falloir que je trouve un moyen de l'éloigner de La Roche-de-Rame, jusqu'à ce que j'ai fait ce que je veux faire. Tu n'es pas très important, mais tu me gênes. Et il ne doit pas être impossible de te brouiller avec mon frère, en s'y prenant adroitement.

Quelques instants après, le journaliste entrait dans le bureau particulier que le général s'était réservé au rez-de-chaussée du château.

M. de Fleury Flayosc écrivait beaucoup. Le souci des combats, quand on était en temps de guerre, et celui de l'administration, en temps de paix, ne l'empêchaient jamais de tenir un carnet de notes journalières qu'il avait entrepris, depuis quelque temps, de mettre au net. On y trouvait de tout, comme il est facile de l'imaginer ; des récits de combats auprès d'études naturelles, la description des mœurs de peuplades inconnues et des observations météorologiques ; tout un fouillis établissant que le général était un érudit, et aussi qu'il éprouvait le besoin de s'occuper son esprit pour échapper aux souvenirs qui attristaient sa vie. Pour le moment, d'immenses herbiers de papier gris étaient ouverts tout autour de lui, couvrant les sièges et même le tapis de la pièce, et il nourrissait avec agitvid des feuillets que lui seul connaissait jamais, fort probablement.

— Bonjour René, dit-il en levant la tête et en tendant la main. Entrez, et asseyez-vous, sans rien écraser, si vous pouvez. Vous devez trouver que je suis un bête lamentable... Mais j'y suis une sorte d'urgence : c'est que, depuis quelques jours, vous paraissez préférer la partie féminine de notre société.

Lavardac rougit légèrement.

— Ne vous en défendez pas, mon ami ; c'est de votre âge. Quand j'avais vingt cinq ans, vous ne m'auriez pas vu fourrager dans ces paperasses au moment où de belles jeunes filles évoluaient autour de moi. Et la sympathie que vous montre ma nièce ne me déplaît pas le moins du monde, au contraire. Vous savez que je ne suis pas, comme ma noble sœur, entiché de mes parchemins. L'homme, à mon avis, ne vaut que par ce qu'il prouve. Et j'aimerais beaucoup mieux vous voir épouser Suzanne, par exemple, que la donner à quelque élégant inutile. Ceci soit dit pour votre gouverne. Vous savez que je n'aime pas à mâcher ce que je pense. Si les choses en venaient là, vous pourriez absolument compter sur moi.

— Merci, mon général, répondit Lavardac, ému.

On frappa à la porte, et un domestique entra.

— Qu'y a-t-il, Germain ?

— Mon général, M. Ségonnot désirerait vous entretenir pendant quelques instants.

— Que le diable l'emporte ! grommela M. de Fleury Flayosc. Dites-donc, René, vous faites profession de vous intéresser à ce que dit cet imbécile : Vous allez m'aider à m'en débarrasser. Son air mystérieux me porte sur les nerfs.

— Avec plaisir, répondit Lavardac.

Et, qui tant son siège, il prit une sorte de tabouret, qu'il installa tant bien que mal au coin du grand bureau. Germain, sur un signe du général, introduisit M. Ségonnot, toujours digne, armé encore de son carnet rouge, et qui fronça les sourcils en apercevant le journaliste.

— M. Lavardac est excessivement discret, M. Ségonnot, dit M. de Fleury-Flayosc, et je n'ai pas de secrets pour lui. N'hésitez donc pas à me dire l'objet de votre visite.

— M. Lavardac, répondit l'agent de la Sûreté, est journaliste professionnel. Mais j'espère que, vu la gravité des circonstances, il voudra bien garder strictement pour lui ce qui sera dit ici.

— Les circonstances sont donc aussi graves, M. Ségonnot ?

— Très graves, mon général.

Il était devenu solennel, et tira son carnet.

— J'ai désiré vous voir, mon général, quoique vous ne soyez pas directement intéressé à l'affaire, et pour ainsi dire, sous ma seule responsabilité. Mais j'ai toujours eu la réputation d'un homme de tact, et suis disposé à tout faire pour la conserver.

— Nous n'en doutons pas, M. Ségonnot ; nous n'en doutons pas, répondit avec emphase impatience le général, que ce verbiage agaçait. Mais au fait, si vous le voulez bien. Et, à ce propos, prenez donc ce siège.

Ce siège était celui que Lavardac venait de quitter et le seul libre de l'appartement. Ségonnot le gagna en enjambant deux ou trois barbiers.

— Merci, mon général, dit-il. La situation est celle-ci. En suivant mes indications l'une après l'autre, il montrait son carnet, et en cherchant à jeter un peu de lumière sur la mort de Mélanie Richelieu — on plaint de Mélanie Pigerous — je suis tombé par hasard sur un témoin important, votre garde-chasse, mon général, qui, par hasard, ne connaissait la victime ni de nom ni de vue.

— Dieu du ciel ! s'écria le général. Et comment dès lors, pouvez-vous la considérer comme un témoin important ?

— C'est que je n'ai pas tout dit, mon général, répliqua l'ex-maréchal des logis en tapant sur son carnet du plat de la main. Et là est la clef de la question. Je portais avec moi un portrait de la victime ; une photographie que j'ai trouvée dans ses affaires. Cette photographie, je l'ai montrée — avec intention, mon général — dans une auberge dont vous connaissez peut être l'existence, qui s'appelle le « Marsouin Gourmand », et où se tenait un groupe de buveurs.

Le général eut peine à réprimer un geste d'impatience ; Ségonnot n'en devint que plus précis.

(A Suivre).

les plus doux et les meilleurs de l'âme humaine, et aussi l'Adolescence. l'Hyménée, la Vieillesse.

La première République avait inauguré plusieurs autres fêtes : On célébrait le 30 Ventôse (22 février) la Fête de la Souveraineté du Peuple, le 10 Germinal (30 mars), la fête de la Jeunesse ; le 10 Floréal (29 avril), la fête des Époux ; le 10 Prairial (29 mai), la fête de la Reconnaissance ; le 10 Messidor (28 juin), la fête de l'Agriculture... Mais, de tout cela une seule date est demeurée : le Quatorze Juillet ! Et ce doit être, en face du monde, l'orgueil et la gloire de la France républicaine, de célébrer, à l'occasion de sa Fête Nationale, l'affranchissement du Peuple, l'aube de la Liberté, l'ère de la Justice sociale !

Le premier Quatorze Juillet fut célébré en 1790, un an après la mémorable prise de la Bastille. Sur le Champ de Mars, un immense Autel de la Patrie avait été dressé, et là, des délégations venues de tous les points de la province, au nombre de près d'un demi million d'hommes, scellèrent fraternellement l'unité de la Patrie. Le soir, au sault des anciens cachots de la Bastille, transformés en guinguettes, on avait placé cette inscription d'une sublime simplicité : « Ici l'on danse ! »

Et durant trois nuits et trois jours, on dansa, on chanta, on s'embrassa avec un enthousiasme frénétique. Il semblait que cela ne dut jamais finir.

Cependant, sous l'Empire, le 14 Juillet fut remplacé par le 15 Août, fête de l'Empereur. Après nos désastres de 1870, il ne fut pas rétabli ; ce ne fut qu'en 1880 que la tradition en fut reprise.

Depuis, on n'a cessé de fêter le 14 Juillet, avec une ardeur toujours nouvelle. C'est devenu, chez nous, comme un rite tout à fait entré dans les mœurs : le matin, on court à la Revue des troupes. l'on admire, et l'on se souvient, tandis que gronde, au loin, la voix lugubre des canons des forts. Puis, toute la journée et la nuit, et encore la journée suivante, on joue, on s'amuse, on fait la fête, on fait partir des feux d'artifice, et l'on danse. l'on danse, l'on danse !...

Bah ! Ce peuple qui s'amuse a fait, tour à tour, l'effroi et l'admiration du monde : il a accompli de grandes choses, s'il le faut, pour la défense de sa Liberté. Célébrons joyeusement la chûte de la Bastille : c'est l'une des plus belles gloires de la France !

J. SOLEIL.

Le Colonel Bonaccorsi

M. le colonel d'artillerie de marine Bonaccorsi Antoine-Félix est né le 2 mars 1860 à Valle-di-Campoloro, il sort de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau où il fut nommé sous-lieutenant-élève le 19 octobre 1883.

Lieutenant au régiment d'artillerie de marine le 1er octobre 1885, M. Bonaccorsi fut attaché à l'état-major du commandant supérieur du Haut-Sénégal le 15 septembre 1886 ; il s'embarqua le mois suivant et revint le 14 juin 1888. On le détacha à Nevers-Levy, où il reçut les épaulettes de capitaine (26 février 1889), et à l'école de pyrotechnie de Toulon (15 mai 1889). Il retourna au Sénégal du 7 février 1892 au 19 octobre 1894.

Au commencement de l'année 1895, M. le capitaine Bonaccorsi fit partie de la commission d'expériences de Calais ; il venait de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur (2 décembre 1894). On l'affecta ensuite au ministère des colonies, et le général Archinard, directeur de la défense, le choisit comme officier d'ordonnance. Il accompagna cet officier général en Cochinchine et au Tonkin en 1897.

Chef d'escadron le 23 février 1900 et maintenu au Tonkin, M. Bonaccorsi revint dans la métropole en 1902, où il exerça les fonctions de chef d'état-major de la brigade d'artillerie coloniale, à Paris. Deux ans après, il retourna en Extrême-Orient comme chef d'état-major du commandant de l'artillerie en Indo-Chine. Lieutenant-colonel le 1er avril 1905 et désigné pour servir au 1er régiment d'artillerie de marine, à Lorient, M. Bonaccorsi alla à Dakar l'année suivante occuper le poste de directeur de l'artillerie de l'Afrique occidentale. En 1908, il resta quelque temps à Cherbourg, au 2e régiment d'artillerie coloniale, puis on le nomma sous-directeur de l'artillerie, en Cochinchine.

Par décret du 24 juin 1910, M. Bonaccorsi a été promu colonel et nommé directeur de l'artillerie au Tonkin.

Nous empruntons à la « France militaire » la notice sur le colonel Bonaccorsi, récemment promu.

Le nouveau directeur de l'artillerie au Tonkin compte près de trente ans de services et il en a passé plus de la moitié dans nos colonies d'Extrême-Orient et d'Afrique occidentale. Il s'est révélé partout aussi habile technicien que distingué administrateur.

Nous espérons qu'il ne tardera pas à être admis dans le cadre de l'état-major général de l'armée ; nous lui adressons, en attendant, nos bien chaleureuses félicitations pour son avancement si mérité.

Fête Nationale

Le Comité républicain-radical et radical-socialiste a décidé, dans sa séance du 9 courant, de donner jeudi 14 juillet à 8 heures et demie du soir, un punch populaire au Grand Café de l'Union, place des Platanes.

Prix d'entrée : Un franc.

On peut se procurer les cartes d'entrée chez MM. J.-A. Ricci, Place d'Armes, Brandizi et Romagnoli, Boulevard Paoli et François Multedo, au Nouveau-Port.

Pour le Comité :

Le Président,
A. GRILLENI.

La Revue

A l'occasion de la Fête Nationale, le Général Gouverneur passera, le 14 Juillet, à 7 heures du matin, sur la Place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

Les [illegible] de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister, en tenue, à cette cérémonie nationale.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 juillet, à 8 heures 1/2

Marche des Tireurs français,	Mousnt.
La Fête au Village Voisin,	Boieldieu.
Sobre las olas,	Rotas.
Le Jongleur de Notre Dame,	Massenet.
Siffiez Pierrettes,	Papy.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Les Elections Départementales du 24 juillet 1910

Ajaccio

Le comité républicain d'Ajaccio a fait des démarches auprès de M. Jean Lanzi, président de la Chambre de commerce, pour l'engager à accepter la candidature au conseil général contre M. Jacques Stephanopoli, conseiller sortant.

M. Jean Lanzi n'a pas accepté.

Levie

Dans le canton de Levie, M. Paul Nicolai a retiré sa candidature en faveur de M. le docteur Muretti, conseiller général sortant.

Petreto-Bicchisano

M. Vittori, professeur en congé, qui a obtenu environ trois cents voix aux précédentes élections pour le conseil d'arrondissement, se présente de nouveau contre le conseiller sortant M. Jean Peraldi.

Ghisoni

L'an mil neuf cent dix et le dix du mois de juillet, le comité radical et radical socialiste du canton de Ghisoni s'étant réuni à Lugo-di Nazza, sur la convocation de M. Batteoli, président, à l'effet de désigner le candidat aux élections du conseil d'arrondissement ;

A l'unanimité des membres du dit comité et des électeurs présents, M. Natali Dominique-François, lieutenant de réserve, demeurant à Lugo-di Nazza, a été désigné comme candidat. Présent à la séance, M. Natali a accepté, en remerciant ses amis de cette haute marque de confiance.

Ainsi fait et délibéré à Lugo-di Nazza, les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'urgence de la proposition de loi de M. Sixte-Quenin relative à l'amnistie (repoussée par le Gouvernement).

Nombre de votants . .	501
Majorité absolue . . .	246
Pour l'adoption . .	109
Contre	392

La Chambre des députés n'a pas adopté.

M. Adriani a voté pour.

Ont voté contre, MM. Balesi, Landry, Pierangeli, Pugliesi-Conti.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session du 3e trimestre, qui s'ouvrira le lundi, 18 juillet 1910, à midi précis sous la présidence de M. le conseiller Gavini, assisté de MM. Gabrielli, conseiller, et Cristofini juge au Tribunal Civil.

Lundi 18 juillet. — Dias Barthélemy, voiturier, demeurant à Brando, tentative de parricide. Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général. Défenseur, Me de Montera.

Mardi 19 et mercredi 20. — Pancio Marc-Michel, Ucciani Joseph, Arcadi Baptiste, demeurant à Ajaccio, tentative de meurtre et complicité. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Mes de Montera, de Caraffa et Bron ini.

Jeudi 21. — Marinacce Jean-Pasquin, porcher, demeurant à Murato, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me Farinole.

Vendredi 22. — Giabicani Jean-Marc, propriétaire, demeurant à Zuani, tentative de meurtre et port d'arme prohibée. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Moretti.

Samedi 23. — Buschetti Jean-César, demeurant à Bast a, meurtre. Min. pub., M. Mancini. Déf., Mes de Montera et Lucca.

[illegible] — Georges Jean-François, journalier, demeurant à Propriano, meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me Giacomoni.

Mardi 26 et mercredi 27. — Colombani Paul-Joseph, cordonnier, demeurant à Valle d'Orezza, assassinat et complicité de ce crime. Min. pub., M. Mancini. Déf., Mes de Caraffa et Moretti.

Jeudi 28. — Perfettini Marie-Françoise, bergère, demeurant à Poggio-di-Venaco, assassinat. Min. pub., M. Angeli. Déf., Me de Montera.

Vendredi 29. — Robecesi Joseph, charretier, demeurant à Ile-Rousse, assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf., Me de Montera.

Samedi 30. — Ulysse Jean-Mathieu, cultivateur, demeurant à Appricciani, tentative de meurtre. Min. pub., M. Angeli. Déf., Mes de Caraffa et de Corsi.

BOULETIN FINANCIER

Paris, 14 juillet 1910.

New-York s'étant raffermi et Londres nous envoyant des cours en hausse, les tendances générales sont plus satisfaisantes et les transactions assez animées. La Rente Française gagne 20 centimes à 97 65. Tous les Fonds Etrangers sont en reprise : l'Extérieure à 94.95, le Turc à 94.40, le Serbe à 87.40 et le Russe 1909 à 102.10. Les Etablissements de Crédit ne restent pas en arrière. Le Crédit Lyonnais passe à 1.406. Le Comptoir National d'Escompte est à 830 et la Société Générale à 728. L'action du Crédit Foncier est bien tenue à 805 : ses obligations foncières et communales donnent lieu à des demandes suivies de la part de l'épargne.

Sous cote 5.413. Les valeurs de traction bien qu'irrégulières font meilleure contenance. Les valeurs métallurgiques et de charbonnages russes finissent en reprise. Les titres cuprifères gagnent une légère fraction sur une hausse de 1/8 du métal : Rio 1.638.

En Banque, le compartiment minier est soutenu. La Batopilas a des échanges suivis à 51.50. Les Mines d'Or d'Auvergne s'inscrivent à 209 frs ; ses filales ont passé des commandes fermes du grand et petit matériel nécessaires à leur équipement.

La Castara Estates est demandée à 75 frs. Fermeté à 443 de l'obligation 5 0/0 Cherryvale Oklahoma. Parmi tous les éléments de trafic qui concourent à la prospérité du tronçon Caney Vihit, se trouve incontestablement l'exploitation forestière.

Chemins Français en reprise.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 14 juillet, à 8 h. 1/2

La Marseillaise,	
La Viennoise, pas redoublé,	Kral.
Le lac des Fées, ouv.,	Anbe.
Ballet de Faust,	Gounod.
Ballet in Maschera, fant.,	Verdi.
Montagnes et Veillées, valse,	Chic.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Baccalauréat

Ont été reçus définitivement :

Mathématiques A. B.

Ferrandini — Manconi — Ponzevera, mention assez bien.

Antoni — Bona — Casabianca — Filippi — Gange — Saliceti.

Philosophie

Ancien programme : Campocasso — Candeli — Geronimi.

Nouveau programme : Monnet, mention bien.

Agostini — Cristiani — Rutali — Torelli, mention assez bien.

Allegrini — Antoniotti — Bruni — Casanatta — Gambini — Mannoni — Peretti Pascal — Salvotti.

Ancien régime : Ambrosi.

Première A. B. C.

Première A.

Leschi, mention bien.

Leca.

Première B.

Giamarchi Décius — Garzeu, mention assez bien.

Sabini — Franchi — Petri-Grasco — Mattei — Orenga — Vittori.

Première C.

Andreani — Pancrazi.

Première D.

Sciences Langues-vivantes

Tafani — Scoffoni, mention assez bien. Pomonti — Bianchi — Mattei Georges — Bouchacourt — Zannettini — Sandreschi Cristophe — Casanatta — Franceschini — Modena — Gabrielli — Guerrini — Monlaü — Venturini — Battesti — Mariani.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 18e fascicule
des Œuvres d'EDMOND ROSTAND,
Les Romanesques

L'Amérique Moderne

par JULES HURET

La livraison : 1.50.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20 ; à midi 26 + à 6 heures du soir + 24 5. Maxima + 27 5. Minima + 19.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 756 mm., 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Le Retraite aux Flambeaux

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, une retraite aux flambeaux a parcouru, hier soir, la ville toute entière.

Les manifestations militaires sont fort goutés du public Bastiais, jusques et y compris les socialistes, qui ont trouvé le moyen de suivre la retraite au chant de l'*Internationale*.

Une très grande animation a régné en ville pendant toute la soirée. Les terrasses des cafés regorgeaient de consommateurs qui attendaient le passage de nos braves troupiers.

Des flammes de bengale, allumées sur le parcours de la retraite, jettaient leurs couleurs crues sur la foule qu'entraînaient sur les talons des soldats, de brillants pas redoublés.

Jusqu'à dix heures l'éclat des cuivres résonna, puis après une dernière *Marseillaise* exécutée sur le Cours Sebastiani, le bruit de la Grande Musette s'éteignit avec les derniers Rapions.

Fonds de subvention

Dans la répartition du fonds de subvention pour l'année 1911, l'allocation au département de la Corse est fixée à 237.000 francs.

Examens de Droit

Ont été admis aux examens de licences en droit devant la faculté d'Aix, 1re année 2e partie, MM. Giuffredi et Manfredi ; 3e année 2e partie, M. Bonelli.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Luigi, place Saint-Nicolas.

Baccalauréat

Nous enregistrons avec plaisir le succès remporté à l'examen du baccalauréat (2e partie, Mathématiques) par le jeune Saliceti Jean-Baptiste, fils de notre excellent concitoyen M. Mathieu Saliceti.

Nos félicitations au jeune bachelier, ainsi qu'à son heureux père.

Nouvelles militaires

M. Battesti, lieutenant au 1er d'infanterie, passe au 2e zouaves, maintenu à l'école préparatoire de Rambouillet.

M. Giansily, lieutenant au 1er zouaves, passe au 4e zouaves, maintenu à l'école normale de gymnastique.

M. Luca, lieutenant au 2e zouaves, passe au 123e, maintenu à l'école militaire d'infanterie.

Le sous-chef artificier Durand, du 2e rég. d'artillerie coloniale, est nommé gardien de batterie de 3e classe à Bastia, en remplacement de M. Richard.

Ecole de Saint-Cyr

Les candidats à l'école spéciale militaire dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales du concours de 1910, MM. Allegrini Pierre, Baldacci Jean-Baptiste, Battistelli Charles-Robert, Giordani Antoine-Pascal, Mariani Julien-Xavier-Joseph-Paul, d'Ortoli Antoine-François, Paoli Louis-Bénédicte, Proghor Louis Gustave, Rossi Marcel-Camille-Antoine, Tristani Tristan-Charles-Marie Etienne.

Gardiens de phares

Ont été promus à la classe supérieure les gardiens de phare dont les noms suivent : Dellapiani Joseph et Bregani Antoine, 3e classe, au phare des Sanguinaires.

Service vapeurs A. C. Southwell

DEPART : Vap. anglais « Crane, » cap. Field, à destination de Londres via Lipari.

ARRIVÉE : Vap. anglais « Ellesmere, » cap Gelferson, venant de Naples

Postes et Télégraphes

M. Pianelli, candidat militaire classé, est nommé facteur receveur des postes et télégraphes à Aïn-Roseh.

— Sont nommés facteurs des postes à Paris, MM. Ottaviani, sergent au 37e ; Andrietti, ex-caporal au 18e ; Orlandetti, brigadier au 4e rég. d'artillerie à pied ; Andreani, caporal au 98e ; — facteur des postes à Annecy, M. Dunani, ex-caporal au 3e colonial.

Sont nommés facteurs locaux : à Mâcon, M. Cesari, soldat au 4e colonial ; à la Garde-Freinet, M. Paoli, soldat au 22e colonial.

Les Annales

Les Drapeaux ! C'est la semaine .. M. Frédéric Masson leur consacre, dans les *Annales*, un bel article historique, enthousiaste et précis. Dans le même numéro, René Maizeroy, ancien Saint-Cyrien, évoque le souvenir des revues d'autrefois ; Noziers trace le plus amusant croquis de *Arsène, l'ami du Conservatoire*, Marcel Prévost annonce et explique le Krach de la Beauté ; Georges Clain décrit les quais de Paris, et le Bonhomme Chrysale discute à propos de la dernière pièce de Bourget, le cas de conscience du médecin sollicité pour des raisons de pitié ou d'humanité, d'abréger l'agonie du malade.

En vente partout : 25 centimes.

Chemins de fer

Ont été nommés dans le réseau de l'Etat algérien, en qualité de gardes-freins, MM. Padovani Joseph et Tomasini Luc ; en qualité de facteur, M. Falgodère Joseph ; — dans le réseau normal, en qualité de poseur, M. Contrucci Joseph.

Maladies des yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Blanchet, médecin oculiste de Paris, est transféré 1, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Location

Personne très soigneuse désire louer pour deux mois, petite villa confortable ou maison de campagne, à Bastia ou environs. Position agréable. Meublée si possible. S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer

A loner, à *Venaco*, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

A vendre

Luzerne sur pré.

S'adresser à M. P. Ajaccio.

A vendre

Livres, étagères, objets divers.

S'adresser à M. Caillaux, 33, Boulevard Paoli, de 11 heures à midi.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 12, rue Napoléon (au dépôt des Eaux de Vichy et Vals).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,50 par colis à main transportée.

VIZZAVONA
CAFÉ-HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. SUDIL.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00387

BOURSE DE PARIS

12 juillet — 13 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.55 — 97.60
de 3 0/0 amortis. . 98.20 — 98.20
au comptant

Postes et Télégraphes

Ajaccio, 13 juillet.

M. Grassi Antoine, ancien adjudant en retraite, est nommé, au titre de la loi du 21 mars 1905, facteur de ville à Ajaccio, en remplacement de M. Leonetti, décédé.

M. Villanova Pascal, facteur rural à Saint-Florent, est nommé facteur rural n° 1, à Calvi, en remplacement de M. Rusterucci, décédé.

M. Suzzoni Toussaint, facteur rural à Castifao, est nommé facteur rural n° 2, à Saint Florent, en remplacement de M. Villanova.

M. Battesti Hilaire, ancien militaire, est nommé, au titre de la loi du 21 mars 1905, facteur rural n° 1, à Castifao, en remplacement de M. Suzzoni.

A PROPOS DE M. REVOIL

Paris, 13 juillet.

Les journaux de ce matin annoncent que M. Revoil, qui a demandé à être relevé de l'ambassade de Madrid id, va prendre la direction générale de la Banque Ottomane.

Les Souverains Belges EN FRANCE

Dîner de Gala

Paris, 13 juillet.

Hier soir, à 8 heures 30, a eu lieu à l'Elysée, le dîner offert par le Président de la République et Mme Fallières, en l'honneur du roi et de la reine des Belges.

Les Souverains ont quitté le Palais des Affaires étrangères, transformé en Palais royal, dans une escorte de Gala de la présidence qu'escortent deux escadrons de dragons armés de la lance.

Les Souverains ont été reçus sur le perron de l'Elysée par M. Mollard, directeur du Protocole, qui les a conduits auprès de M. et de Mme Fallières qui se tenaient dans le salon Murat.

Les honneurs militaires leur ont été rendus par un bataillon du 51e régiment d'infanterie, avec colonel et drapeau.

La musique de la garde républicaine a joué l'hymne national de Belgique.

Les membres du corps diplomatique, les bureaux des deux Chambres, tous les ministres furent successivement présentés aux souverains, puis l'on se rendit dans la grande salle des Fêtes, où le dîner a été servi.

Le roi et le président de la République se sont assis côte à côte à la partie supérieure de la table dressée en fer à cheval.

La reine était à la droite du Président de la République, Mme Fallières, à la gauche du roi.

Pendant le repas, la musique de la garde républicaine a donné un fort beau concert.

Des toasts empreints de la plus grande courtoisie, ont été échangés entre les deux Chefs d'Etat.

2e journée

Visite au Château de Versailles

Conformément au programme des fêtes qui doivent marquer le séjour des Souverains Belges à Paris, nos hôtes royaux se sont rendus dans la matinée au Palais de Versailles.

Les Souverains, que M. et Mme Fallières avaient été prendre au Palais des Affaires étrangères, sont partis par train spécial pour Versailles, où ils sont arrivés à 10 heures du matin.

Nos hôtes ont été reçus au château par MM. Frize, secrétaire général de la préfecture, Baillet-Reviron, maire de Versailles, de Nolhac, conservateur du Musée.

La visite du château de Versailles et de la Malmaison, ainsi que des Trianon, intéressa grandement nos hôtes royaux.

A 2 heures 30, les Souverains Belges, rentraient à Paris.

Le dîner à la Légation

Ce soir à 8 heures, eut lieu à la légation de Belgique, le dîner offert par les Souverains au Président de la République et à Mme Fallières.

Les mêmes personnalités diplomatiques et politiques qui assistaient au dîner de l'Elysée, avaient été conviées au dîner des Souverains Belges.

La musique de la garde républicaine a joué pendant le dîner les meilleurs morceaux de son répertoire.

Des toast furent prononcés par les deux Chefs d'Etat, et tous deux se déclarèrent heureux de voir se continuer les relations d'amitié qui durent depuis si longtemps.

Vers dix heures, les Souverains Belges, qu'accompagnent toujours Mme et M. Fallières, se sont rendus au gala de l'Opéra.

Le Gala de l'Opéra

A 9 heures 40, les Souverains Belges ont fait leur entrée à l'Opéra, où ils ont été reçus par M. Dujardin-Beaumetz, Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et par les directeurs de notre Théâtre National.

Lorsque les Souverains sont entrés dans la loge présidentielle, accompagnés de Président de la République et de Mme Fallières, l'orchestre a joué la *Brabançonne*, puis la *Marseillaise*.

La salle entière a applaudi chaleureusement nos Hôtes Royaux.

Le programme comporte : le 2e acte d'*Armide* ; le 4e acte d'*Henri VIII* et le ballet de *Thaïs*.

Mmes Litvinne, Mondès, Lante et Bron ; MM Muratore, Noté et Gauguet jouent dans *Armide*

Mmes Lapeyrette, Grandjean et Durand ; MM. Renaud et Dubois dans *Henri VIII*.

Le ballet de *Thaïs* sera dansé par Mlle Zambelli, entourée du corps de ballet de l'Opéra.

ACCIDENT
à M. Dujardin-Beaumetz

Paris, 13 juillet.

Un regrettable incident a marqué le voyage des souverains Belges à à Versailles.

En sortant de route M. Dujardin-Beaumetz, s'était appuyé contre une porte à coulisse, lorsque celle-ci se ferma brusquement. Jet le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts eut deux doigts écrasés.

A la gare de Versailles, M. Dujardin-Beaumetz reçut des soins empressés.

L'on se plaît à croire que l'accident survenu au sympathique sous-secrétaire d'Etat aux Beaux Arts, n'aura pas de suites fâcheuses.

La Conquête de l'air

COLOGNE

Le dirigeable « Erbsloh » éclate dans les airs

5 Victimes

Paris, 13 juillet.

Des télégrammes de Cologne annoncent que le dirigeable allemand *Erbsloh* vient de subir un accident qui a causé la mort de cinq aéronautes.

Le dirigeable s'était élevé normalement et effectuait un vol qui paraissait devoir être satisfaisant, lorsque, tout à coup, une formidable explosion se produisit.

L'enveloppe venait d'éclater.

Le ballon, avec une rapidité vertigineuse, fut précipité sur le sol et les cinq aéronautes, qui le montaient, furent tués net.

La population est consternée.

La troupe fut réquisitionnée, et l'on prit immédiatement des mesures pour disimuler à la foule les traits de ces nouveaux martyrs de l'aviation, qui étaient horriblement défigurés.

Ce nouvel échec de l'aviation allemande a produit une profonde et pénible impression dans tout le pays.

EN RUSSIE

Le Choléra

Saint Pétersbourg, 13 juillet.

On vient de publier une statistique générale indiquant les ravages faits par le choléra pour la dernière semaine et depuis le commencement de l'épidémie.

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, il s'est produit en Russie 4,473 cas de choléra dont 339 mortels.

Depuis le commencement de l'épidémie, il s'est produit 12.459 cas, dont 4 633 ont été mortels.

Plusieurs villes sont couvertes de placards municipaux portant en grosses lettres cette seule inscription : « Ne buvez pas d'eau fraîche. »

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris ses entreprises de travaux.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

Tuilerie et Briqueterie
MÉCANIQUES
USINES A FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes
résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressée

Briques à plancher pour fers à I

Calrons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories.
Tuiles, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins et de vente : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Faillite de paiement sur Fontionnaires

Atelier spécial de réparations

Avis aux Producteurs de Vins

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le Continent Français, M. A. PADOVANI, agent maritime, à Bastia, vient d'établir des Tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Dans ces Tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'Octroi et de Régie.

De Bastia à Paris :			
Jour	1 bordelaise vin	250 k. fr	18.75
»	2 » »	500 k. »	32.75
»	4 » »	1.000 k. »	61. »
»	1 demi-muid »	600 k. »	33.75
»	3 » »	1.200 k. »	64.85
»	4 » »	2.400 k. »	127. »
»	6 » »	3.600 k. »	189.25
»	8 » »	4.800 k. »	251.45
»	10 » »	6.000 k. »	313.65
»	20 » »	12.000 k. »	558.60

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, Gare Maritime, Bastia.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

DEMANDEZ AU
GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation minime

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques pleines et roulées. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 ŒUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
REVUE-GUIDE
bulletin mensuel
Fr. MAESTRACCI
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
en dans tous les bureaux de poste.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aussitôt compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cent.
Edition périodique entièrement tenue à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.
Le meilleur Cigare à 10 centimes
Demandez le CIGARE MAYTEN

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
E. A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Essai d'un Trimestre : 1 fr. 25

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre seule ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Olagnier

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 193 — VENDREDI 15 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
Union postale, 30 francs par an.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00388

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 8 m. — Coucher, 7 h. 7 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Henri.
Fête de Demain : N. D. du Mont Carmel.

14 JUILLET

LES ÉLECTIONS CANTONALES

A peine sortie d'une bataille électorale, la France s'apprête à retomber dans une autre. C'est, en effet, les 24 et 31 juillet que les Conseils généraux vont être renouvelés par moitié.

Sans doute, à cause de la proximité des élections législatives, on n'a accordé jusqu'ici que peu d'attention à cette nouvelle consultation électorale et, à quelques rares exceptions près, tout paraît devoir se passer dans le calme.

Il ne faudrait pas en conclure cependant que les élections cantonales ne sont d'aucune importance et que l'on doit s'en désintéresser. Au contraire, le Conseil général joue, dans le département et dans l'Etat, un double rôle politique et administratif, qu'il importe, dans l'intérêt de tous les citoyens, de ne pas laisser tomber entre des mains incompétentes.

Au point de vue politique, sans parler de cette prérogative exceptionnelle accordée aux Conseils généraux par la loi du 15 février 1872, en cas de dissolution illégale des deux Chambres ou d'empêchement de se réunir, de s'assembler immédiatement de plein droit et d'élire chacun deux délégués ayant pleins pouvoirs législatifs, les Conseils généraux ne demeurent jamais étrangers à la politique de pays.

D'après la Constitution, il est vrai, toute discussion politique est interdite dans le sein des assemblées départementales ; mais il ne s'ensuit pas que ces assemblées ne jouent aucun rôle dans la gestion des affaires publiques.

Il ne faut pas oublier que les conseillers généraux sont des intermédiaires tout désignés entre les électeurs et leurs représentants au Parlement, et qu'ils reflètent d'autant mieux l'opinion de la masse des électeurs qu'ils en sont plus rapprochés. Si les élus cantonaux s'occupent plus particulièrement des questions régionales, ils sont, en outre, les mieux qualifiés pour étudier sur place les besoins de leur circonscription et pour y intéresser la représentation du pays.

D'autre part, les conseillers généraux font partie de droit de collèges électoraux des sénateurs, et, par là même, ils ont une part importante dans l'orientation politique de la Haute Assemblée.

Toutefois, c'est dans le domaine administratif que les Conseils généraux disposent des prérogatives les plus vastes et les plus nombreuses.

Le Conseil général émet des vœux, présente des réclamations sur toutes les questions d'administration départementale et même générale ; il est consulté par le Gouvernement sur divers projets d'intérêt régional, sur l'allocation de subventions aux comices et associations agricoles ; de secours à des établissements et à des institutions de bienfaisance ; de subventions pour constructions scolaires, chemins, etc.

Le Conseil général établit le budget du département, qui est exécutoire après approbation ministérielle ; il vote les emprunts et les impositions du département. Or, chacun sait que les dépenses et les charges départementales sont souvent aussi lourdes, pour les contribuables, que celles de l'Etat ; en tout cas, elles ont toujours pour objet l'intérêt immédiat des habitants du département ; il est donc bien légitime que ceux-ci se préoccupent de l'élection de leurs représentants au Conseil général.

Enfin, l'assemblée départementale délibère sur la répartition entre les arrondissements du contingent des impôts de répartition attribué au département par les Chambres, et sur la fixation du contingent annuel de chaque commune pour l'entretien des chemins vicinaux, de grande communication et d'intérêt commun.

Rappelons qu'en matière d'impôts (foncier, personnel et mobilier, portes et fenêtres), le contingent attribué à chaque arrondissement par le Conseil général est réparti par le Conseil d'arrondissement entre les communes, et dans chaque commune par une « commission de répartiteurs, » entre les contribuables.

Le Conseil général est donc intimement mêlé à la vie locale et régionale ; d'une part, il est le marchepied intermédiaire entre le département et le pouvoir central, d'autre part, il constitue un précieux boute-entrain pour les intérêts et l'activité économique de la région.

Bien loin de restreindre ce rôle et d'en nier l'importance, on a envisagé, dans les récents projets de décentralisation et de réorganisation administrative, la nécessité de l'élargir encore, de donner, par exemple, aux élus départementaux, pleins pouvoirs pour l'administration du département en dehors de l'intervention du préfet, de leur laisser, dans une certaine mesure, la libre disposition de leur budget sans approbation ministérielle.

On a songé aussi à grouper les délégués élus de plusieurs départements en une sorte de Conseil régional chargé de solutionner maintes affaires interdépartementales, de prendre l'initiative des améliorations ayant pour but le plus grand développement économique de la région ou de la province, la mise en valeur des ressources locales, etc. On prête à M. Briand l'intention de déposer, à la rentrée d'octobre, un grand projet de réforme administrative, comportant, sur ce point, de nombreuses et utiles innovations.

Les Conseils généraux auront d'autant plus de titres à obtenir cette extension d'attributions, qu'ils seront composés d'hommes compétents et judicieusement choisis. En définitive, que la réforme administrative doive ou non être réalisée dans un avenir prochain, les électeurs sacrifieraient non seulement leur intérêt, mais leur devoir, en se désintéressant des élections cantonales du 24 juillet. C'est souvent au Conseil général que se dessinent les vocations et que se préparent les bons législateurs. Ne l'oublions pas.

C. des CORDELIERS.

Un Deuxième Feuilleton

Les lecteurs et surtout les charmantes lectrices du *Petit Bastiais* vont retrouver dans

LES OUVRIÈRES DE PARIS

les plus hautes qualités qui distinguent PIERRE DECOURCELLE, l'auteur apprécié et populaire de tant d'œuvres qui ont obtenu un retentissant succès.

LES OUVRIÈRES DE PARIS

contient un type de femme qui est bien la conception la plus charmante, la plus pure et la plus séduisante qui soit sortie de cette plume féconde.

Le *Petit Bastiais* commencera ce nouveau feuilleton

Dimanche 17 juillet

Propos d'actualité

Le Scandale Rochette

Est-ce encore un scandale ? Il y en a trop depuis quelque temps. Mais, avant de le qualifier par d'aussi gros mots, examinons les faits.

Il y a deux ans, en mars 1908, le banquier Rochette était arrêté, pour quelque chose comme manœuvres financières frauduleuses. Quelques mois après, il était déclaré en faillite.

Du coup, les valeurs du groupe Rochette, notamment les manchons Halla, les mines de la Narva, etc., qui, triplant leur valeur réelle, avaient atteint la cote de quatre ou cinq cents francs, tombèrent à quarante sous.

Beaucoup de braves gens perdirent ainsi leurs économies. Mais, comme l'argent n'est jamais perdu pour tout le monde, d'autres personnes, habituées à ces sortes de coups de bourse, firent fortune.

Jusques là, tout est à peu près normal. Où cela ne l'est plus, c'est lorsqu'on regarde les dessous de l'affaire. On dit, à ce sujet, d'étranges choses. On dit que Rochette fut victime d'un certain nombre d'autres banquiers jaloux de ses succès. On dit que, ayant voulu jouer à la baisse sur les actions du Petit Journal, il se heurta au directeur du conseil d'administration de ce journal, qui n'est autre que le sénateur Provost, et celui-ci, usant d'influences politiques, aurait, dès lors, décidé sa perte. On dit qu'il y eut toute une machination ourdie contre Rochette, machination à laquelle se prêtèrent, avec trop de complaisance, le président du Conseil Clémenceau, le garde des sceaux Briand, le préfet de police Lépine, son chef de cabinet Yves Durand, et bien d'autres que l'on nomme.

Mais que ne dit-on pas ?

Il est certain que la plainte qui a amené l'arrestation de Rochette a été déposée par des hommes de paille — d'autres disent des hommes véreux, derrière lesquels se cachaient de hautes personnalités financières et politiques.

D'ailleurs, la déclaration de faillite de Rochette ne s'imposait guère, puisque, tous comptes faits, les actionnaires ont touché 100 0/0, c'est-à-dire ont été intégralement remboursés. Mais d'autres affirment, que reculer n'eût été que mieux sauter, et qu'il eût fallu tôt ou tard en arriver là, dans des conditions beaucoup plus désastreuses.

M. Jaurès porte avec véhémence, à la tribune de la Chambre, des accusations de compromission, de flouterie, de concussion. Mais M. Briand affirme, avec non moins d'énergie, que nul fonctionnaire, jusqu'à présent, n'a été inquiété.

Qui croire ?

Le public, qui ne sait pas, qui ne peut pas savoir, qui ne saura jamais, ne peut que se livrer à des suppositions, à des hypothèses, à des commentaires.

Et, pendant ce temps, les victimes de Rochette, les petits actionnaires, ceux qui ont perdu leurs économies, ceux qui ont vu s'évanouir leurs espérances, ceux qui ont été ruinés, ceux qui ont été réduits à la misère, ceux-là, qui sont légion, ne savent pas encore si on leur rendra un jour, un peu, beaucoup, ou pas du tout, ce qu'ils ont perdu.

Et ils attendent, ils espèrent, ils désespèrent, ils maudissent, ils pleurent.

Et ils ont bien raison.

60. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille DU SCAPHANDRIER

Roman inédit par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XX

M. SÉGONNOT DÉCOUVRE UN INDICE

— Je voulais provoquer des commentaires, poursuivit-il ; c'est souvent en faisant bavarder les gens que nous obtenons nos meilleures indications. Votre garde-chasse, mon général, se trouvait parmi les clients de l'auberge. Il a reconnu le portrait de Mélanie Pipeyrous pour celui d'une femme qu'il avait vue dans le parc une nuit ou deux avant le crime.

Le général appuya sa plume sur la table, tant de promesses que les bois en recelaient. Alors, il demanda-t-il d'un ton presque irrité.

Le journaliste intervint.

— Je me demande pourquelle raison, Ségonnot, dit-il, vous cachiez ceci au général. Vous savez cependant qu'il n'était pas ici lors du crime, et que rien dans cette affaire ne l'intéresse.

Ségonnot hocha gravement la tête.

— Vous avez parfaitement raison, Monsieur ; mais il me reste à m'expliquer sur un point. J'ai pris votre serviteur à part, mon général, et, lui ayant parlé de façon persuasive, j'ai fini par lui demander pourquoi il n'avait pas suivi cette femme, et pourquoi il ne lui avait pas parlé ? Sa réponse a été que les promeneuses nocturnes — elles étaient deux ; Mélanie avait une compagne très encapuchonnée — paraissaient vouloir éviter d'être vues. Ceci n'aurait dû l'inciter qu'à se montrer plus vigilant. Mais...

M. Ségonnot s'arrêta, mit un doigt entre les feuilles de son carnet, et le posa sur son genou.

— Mais... il y avait, dans l'apparence de la compagne de Mélanie, quelque chose... quelque chose qui l'obligea, pour ainsi dire, à la discrétion. C'était — j'ai fini par le lui faire avouer après beaucoup de paroles et même quelques ratiocinements — c'était la silhouette exacte, il a dit « l'image vivante, » de Mme votre sœur, mon général ; de Mme de Noirétable.

— De Mme de Noirétable ? répéta le général. Et puis, quand cela serait ? Ma sœur n'a-t-elle pas pu se promener dans le parc avec sa femme de chambre sans que cette promenade ait aucun rapport avec le crime du lendemain ou du surlendemain ?

— Sans doute, mon général, répondit Ségonnot, toujours solennel. Mais il est de mon devoir de reconstituer les actes de Mélanie Pipeyrous pendant la dernière période de sa vie. Et, avant de donner aucune attention à cette histoire d'excursion mystérieuse, et nocturne — car il était tard, paraît-il, mon général — je désirerais m'assurer si c'est bien Mme de Noirétable qui l'a faite. Et dans le cas contraire, je rechercherais, (peut être), quelle est la personne qui peut ressembler, de taille et d'allure, à Mme votre sœur, au point d'être prise pour elle.

Lavardan considérait maintenant Ségonnot de ce regard singulier qu'il prenait chaque fois que le détective exposait devant lui ses théories. Pour toute réponse, le général se leva et agita une sonnette.

— Je vous demande pardon, mon général, s'écria Ségonnot en se levant brusquement, mais que voulez-vous faire ?

M. de Fleury-Fayence lui jeta un coup d'œil quelque peu hautain.

— Je vais faire appeler ma sœur, dit-il.

L'agent de la Sûreté se frotta le menton du bout de son crayon.

— Je pensais... J'espère, mon général, dit-il, que vous aurez consenti à demander vous-même ces renseignements à Mme de Noirétable. Toute question, de ma part, peut prendre, pour Mme votre sœur, une désagréable apparence de... l'interrogatoire. Et je le regretterais beaucoup, mon général, je le regretterais infiniment.

Le général sourit.

— Vous êtes plein de précautions, M. Ségonnot, dit-il mais, réellement, je ne puis accepter de servir d'intermédiaire entre vous et ma sœur. Elle ne vous cachera rien, d'ailleurs. Si elle est sortie la nuit que vous dites, c'est qu'elle en avait une bonne raison. Si elle n'est pas sortie, elle vous le déclarera, et ce sera tout.

Le domestique avait paru.

— Germain, vous porterez mes compliments à Mme de Noirétable, et vous la prierez de vouloir bien descendre un instant jusqu'à mon bureau. Vous ajouterez que M. Ségonnot s'y trouve.

— Bien, mon général.

René Lavardan se leva.

— J'ai quelques lettres, dit-il...

Mais le général lui mit la main sur l'épaule.

— Mon cher ami, s'écria-t-il, ne m'abandonnez pas. Vous savez avec quel cœur je déteste tout ce qui ressemble à une enquête de justice. Ne me laissez pas me débattre seul avec M. Ségonnot... qui ne fait toutefois que son devoir, ajouta-t-il.

L'agent de la sûreté toussa.

— J'aurais regret, mon général, dit-il, de paraître importun, et surtout de sembler faire inutilement du zèle. Mais je pense que dans une affaire aussi mystérieuse toutes les indications doivent être contrôlées. Je n'attache d'ailleurs pas grande importance à l'histoire qui m'a été racontée.

Lavardac eut encore un long regard à l'adresse de Ségonnot. Le général se rendit au devant de sa sœur qui entrait. Il lui offrit une chaise. La dame avait pris son air hautain des grands jours.

— Ma chère Valérie, lui dit-il, je te demande pardon de t'avoir priée de me rejoindre au lieu d'aller vers toi. Mais voici M. Ségonnot qui se montre plus officiellement curieux encore qu'à l'habitude, et toi seule, paraît-il, peux satisfaire sa curiosité. Il a rencontré mon garde-chasse, et celui-ci lui a raconté que, une nuit ou deux avant la mort de la femme de chambre, il vous avait rencontrées toutes deux dans le parc. Il était tard, à ce que dit encore cet homme.

Mme de Noirétable jeta sur Ségonnot un regard où était peinte la plus intense surprise, pour ne pas dire la plus extrême stupéfaction.

— Mon brave homme !... dit-elle ensuite avec un petit rire bien faux. Et vous avez pris la peine de venir jusqu'ici pour contrôler cette histoire absurde ?... Ah ! ah ! ah ! Comme les gens de police peuvent parfois devenir ridicules ! Et pour quelle raison, grand Dieu ! me serais-je risquée dans cette forêt vierge, avec ma femme de chambre, à pied et au milieu de la nuit ?

Ségonnot toussa.

(A Suivre).

sent, ne peut être accusé, dans cette affaire, de n'avoir pas fait son devoir. La preuve en paraît d'autant plus difficile que M. Yves Durand, mis directement en cause, évite des responsabilités officielles en demandant sa mise en disponibilité, et que M. Clémenceau, derrière les ordres duquel tout le monde se rabat aujourd'hui, est au beau milieu de l'océan Atlantique, faisant route pour Buenos-Ayres.

Tout cela ressemble à un roman feuilleton compliqué à plaisir. En tout cas ce n'est pas clair et il est difficile de prévoir un dénouement très propre. Après tout, « les affaires, c'est l'argent des autres, » dit un proverbe.

La Chambre, cependant, a eu recours au meilleur moyen d'arriver à la vérité : c'est de nommer une commission d'enquête indépendante, « chargée de faire toute la lumière sur les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi l'arrestation du banquier Rochette. »

Avant d'épiloguer, avant surtout d'accuser, attendons des preuves.

J. SOLEIL.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

Ajaccio

M. Pugliesi-Conti, député et maire d'Ajaccio, a posé sa candidature au conseil général pour le canton d'Ajaccio.

M. Jacques Stephanopoli, conseiller sortant, maintient la sienne.

Zicavo

M. Jacques Leonetti, avocat, serait, paraît-il, seul candidat dans ce canton. On annonce, en effet, que M. le docteur Bartoli, conseiller général sortant, ne se représentera plus et que M. Henri Abbatucci aurait retiré sa candidature.

San Martino di Lota

M. Jules Michelangeli a posé sa candidature radicale-socialiste au conseil d'arrondissement dans le canton de San-Martino-di-Lota.

Calenzana

M. Marini Marino, l'un des représentants au conseil d'arrondissement du canton de Calenzana, compris dans la série renouvelable, ne sollicite plus les suffrages des électeurs.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Raynaud, dans l'interpellation sur l'arrestation de M. Rochette, et ainsi conçu :

« La Chambre, confiants dans le Gouvernement pour faire, d'accord avec elle, toute la lumière sur les actes et les opérations de bourse auxquels aurait pu donner lieu l'arrestation de Rochette, appliquer, le cas échéant, les sanctions nécessaires, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Nombre de votants . .	480
Majorité absolue . . .	241
Pour l'adoption . .	393
Contre	85

La Chambre des députés a adopté.

Ont voté pour, MM. Balesi, Landry, Pierangeli.

Absents par congé, MM. Adriani, Pugliesi-Conti.

Scrutin sur la demande d'une commission d'enquête dans l'affaire Rochette.

Nombre de votants . .	518
Majorité absolue . . .	260
Pour l'adoption . .	379
Contre	139

La Chambre des députés a adopté.

M. Balesi a voté pour.

Ont voté contre, MM. Landry, Pierangeli.

Absents par congé, MM. Adriani, Pugliesi-Conti.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Le 14 Juillet

A BASTIA

Cette année, comme les années précédentes, c'est encore notre belle armée qui a fait tous les frais de la Fête Nationale, qui se résume, en effet, en deux mots : retraite et revue.

La grande revue des troupes de la garnison a été passée hier matin, à 7 heures, sur la place Saint-Nicolas, par M. le général Leddet, gouverneur de la Corse.

Les troupes, en grande tenue de service, étaient placées sous le commandement de M. le colonel Brundsaux, commandant le 163e d'infanterie.

A 7 heures précises, la batterie Saint Erasme tire ses premiers coups de canon, la foule devient silencieuse ; les troupes mettent l'arme sur l'épaule droite ; la musique joue la *Marseillaise* ; M. le Général Gouverneur arrive au grand galop sur la place Saint-Nicolas, escorté par un brillant état-major.

Après avoir salué les autorités civiles qui avaient pris place sur le kiosque, l'un des beaux ornements de notre place incomparable, M. le général Leddet passe devant le front des troupes.

L'inspection terminée, M. le Général Gouverneur remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le capitaine Paulin, du 163e, et à M. Laubas, chef de musique. Il remet en outre la Médaille du Maroc à M. le lieutenant de gendarmerie Perlot, commandant la section de Piedicorte, et enfin, la Médaille militaire aux braves gendarmes Soldani, de la brigade de Venaco, et Navari, de la brigade de Rogliano.

Après la remise des décorations, les troupes vont se masser au fond de la place Saint-Nicolas pour exécuter les mouvements préparatoires au défilé.

Les premières notes de la marche entraînante *Sambre-et-Meuse* attirent l'attention de tous les spectateurs. Le défilé commence

Toutes les troupes de la garnison ont défilé avec un ensemble parfait.

Après le défilé, les troupes ont regagné leurs casernements respectifs.

A midi, M. le général Leddet a offert un grand déjeuner auquel assistaient les officiers supérieurs de la garnison et les deux nouveaux chevaliers dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

A 8 heures du soir, au moment où les dernières salves d'artillerie sont tirées par la batterie Saint-Erasme, la place Saint-Nicolas est noire de monde.

Une grande partie de la population assistait au concert donné par l'excellente musique du 163e, de 8 heures et demie à 9 h 30.

Les illuminations ont été assez réussies.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 juillet 1910.

Bien que ne finissant pas aux plus hauts cours, le marché a accentué aujourd'hui ses meilleures dispositions de la veille. La Rente Française se retrouve à 97 65. Fonds Etrangers soutenus comme les Russes et l'Extérieure où en nouvelle avance comme le Turc, le Serbe et le Portugais. Nos Grandes Sociétés de Crédit sont en progrès Le Crédit Lyonnais cote 1.418, le Comptoir National d'Escompte 840, la Société Générale 734. Le Crédit Foncier reste en bonne tendance à 805.

Le Suez est ferme à 5.420 Les valeurs de transports gagnent pour la plupart une nouvelle fraction. Par contre les charbonnages russes sont plus lourds. Titres coprifères en baisse sur un recul important du métal : Rio 1.638.

En Banque, la Jagersfontein est recherchée à 218. Le marché des diamants fait preuve des meilleures dispositions et les belles pierres, comme celles de la Jagersfontein, font atteindre les plus hauts cours enregistrés jusqu'ici.

Au groupe pétrolin, Salt Créek s'inscrit à 292, la Caisse des Rediscontos à 278

L'obligation 5 0/0 or de l'Etat de Rio Grande du Nord s'avance à 477. L'Etat verse semestriellement à la London and Brazilian Bank le produit de l'impôt du sel, avec affectation spéciale au paiement des coupons et au remboursement des obligations

Les actions des Chemins Français sont en nouvelle reprise.

LOTERIE

DU

Patronage des Ecoles Laïques

Liste des numéros gagnants

55	2786	5594	8546	11128
102	2790	6045	8691	11171
327	2798	6069	8764	11176
340	2878	6125	8830	11208
396	2945	6155	8843	11067
421	3091	6290	8852	11749
610	3117	6291	8896	11798
751	3129	6378	8922	11827
825	3133	6482	9044	11922
853	3191	6559	9085	11998
862	3291	6754	9125	12057
1053	3301	6756	9161	12172
1077	3395	6980	9175	12323
1079	3098	7043	9184	12363
1147	3896	7052	9458	12401
1198	4048	7181	9504	12705
1236	4089	7231	9516	12736
1290	4307	7344	9542	12809
1325	4271	7383	9589	12830
1403	4346	7388	9680	12865
1544	4539	7403	9724	12866
1574	4610	7686	9734	12906
1625	4654	7695	9701	13057
2038	4734	7700	10205	13103
2090	4747	7745	10287	13444
2101	4793	7771	10338	13422
2154	4830	7789	10390	13464
2212	4886	7905	10407	13293
2231	4909	7919	10511	13336
2240	5084	7922	10633	13401
2292	5113	8049	10665	13732
2387	5147	8221	10831	13901
2400	5195	8321	10987	14035
2408	5213	8425	11051	14045
2618	5231	8435	11056	
2737	5291	8538	11126	

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Présidence de M. Massei, président.

Une dizaine de moines capucins, qui occupaient jadis les couvents de St-Antoine à Bastia et de Lori, étaient, après la dissolution de la Congrégation, restés en Corse ; où ils habitaient séparément, loin de nous, le Père Emilien s'était sécularisé On les a cependant soupçonnés d'avoir reformé la Congrégation dissoute et de continuer à obéir à leurs supérieurs.

Après diverses perquisitions à leur domicile qui amenèrent la saisie de leur correspondance, une information fut ouverte. Elle aboutit au renvoi des Pères Capucins devant le tribunal correctionnel pour infraction à la loi de 1901 sur les Congrégations.

Une personne des plus honorables de notre ville est impliquée comme complice dans les poursuites, parce que, étant propriétaire du couvent de St-Antoine, elle y aurait laissé un moine.

L'affaire a été appelée au début de l'audience d'hier.

Me de Caraffa, de Montera, Scampuccio et Bronzini sont à la barre.

Me Costa qui occupe le siège du Ministère public, demande le renvoi de l'affaire. M. le Procureur de la République, qui devait lui-même porter la parole dans cette affaire, étant malade

Les honorables défenseurs ne s'opposant pas au renvoi de l'affaire, ils demandent seulement que le Père Guillaume, qui doit incessamment partir pour l'Angleterre, soit interrogé séance tenante, afin qu'on puisse le juger contradictoirement, même s'il ne comparaît pas.

Il est fait droit à la requête des honorables défenseurs. M. le Président procède à l'interrogatoire du Père Guillaume, puis l'affaire est renvoyée en continuation au 30 octobre.

Un jeune enfant du nom de Lapierre a été surpris dans une propriété au moment où il dérobait un sac d'olives.

Déféré au tribunal, il a été condamné à 2 mois de prison avec sursis.

Défenseur : Me de Caraffa.

La 24 juin dernier, on devait, dans la commune de Crocicchia, procéder à l'élection d'un conseiller municipal.

A un moment donné deux électeurs qui, deux ans auparavant, avaient pris part au vote dans une autre commune, se présentèrent pour voter. Le maire ne voulut pas recevoir leurs suffrages.

Or, il faut que l'on sache que jusqu'ici la Cour de Cassation avait toujours décidé qu'un électeur ne pouvait voter dans deux communes différentes, dans la même période de 4 ans.

Brusquement, la Cour de Cassation vient de changer d'avis, et elle a décidé que des électeurs pouvaient voter dans deux communes différentes, s'ils y étaient inscrits, pourvu que ce ne fut pas dans la même année électorale.

L'année électorale commence le 31 mars et finit le 31 mars de l'année suivante.

Le maire de Crocicchia, pour s'être conformé à l'ancienne jurisprudence de la Cour de Cassation, se vit donc, ainsi que ses quatre assesseurs et le secrétaire du bureau de vote, déféré au tribunal correctionnel pour avoir tenté de changer le résultat du scrutin.

Le maire ayant pour une voix gagné les élections municipales, on devait procéder à l'élection de l'adjoint. Le Conseil municipal se trouvait divisé en deux camps, cinq conseillers municipaux étaient du parti du maire, les cinq autres lui étaient opposés Mais la victoire devait rester aux partisans du maire qui dans leurs rangs comptaient le doyen de l'assemblée communale. On sait que à égalité de voix, c'est le plus ancien qui est élu.

Mais un conseiller municipal du parti du maire devait partir pour Marseille Le maire, après y avoir été autorisé par M. le Préfet, convoqua d'urgence le Conseil. Les cinq membres de l'opposition ne répondirent pas à cette convocation, de sorte que les conseillers municipaux présents, n'étant pas en nombre suffisant, ne pouvaient délibérer.

Ils devaient, de par la loi, s'ajourner à une autre séance, mais ils délibérèrent quand même et élirent deux adjoints.

Pour ce fait, le maire fut poursuivi à la requête du Ministère public pour infraction à la loi de 1902 sur les fraudes électorales.

Enfin, la partie civile reproche encore au maire d'avoir, le 24 avril, pour les élections législatives, écarté toute surveillance, et procédé à une élection clandestine.

Pour sa défense, le maire déclare que l'élection fut si peu clandestine que ses adversaires furent invités à faire partie du bureau électoral.

Le tribunal a acquitté les quatre membres du bureau électoral et le secrétaire. Il a également acquitté le maire de la prévention relative aux élections législatives.

Mais il a déclaré le maire coupable d'avoir empêché deux électeurs de voter et procédé irrégulièrement à l'élection de l'adjoint, et pour ces faits l'a condamné à 6 jours de prison et 50 francs d'amende, ainsi qu'aux frais du procès pour tout dommages-intérêts envers la partie civile.

Défenseurs : Me Moretti, de Montera et Tomasi.

Me Ajaccio représentait la partie civile.

Brutus Sborgia, (nom qui résume toute l'histoire) et Borgia Raymond, auraient pris dans une carrière à St Florent, une grande quantité de pierres qui n'étaient pas leur propriété. Ils protestent de leur innocence.

Le tribunal, après plaidoirie de Me de Caraffa, a renvoyé à huitaine le prononcé du jugement.

Les ouvriers de M. Petit s'étant mis en grève, furent remplacés par celui-ci. L'un d'eux, nommé Cassandri, se rendit aux ateliers Petit, sous prétexte de réclamer un maillet. Il était ivre et interpellait violemment les ouvriers qui travaillaient.

La police le mit en état d'arrestation Amené au poste et fouillé, il fut trouvé porteur d'un revolver, arme prohibée.

Déféré au tribunal, Cassandri a été condamné à 40 jours de prison pour port d'arme, 15 francs d'amende pour tapage injurieux et 5 francs de la même peine pour insultes publiques et menaces.

Défenseur : Me de Montera.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 26° + à 6 heures du soir + 21°5
Maxima + 27°5. Minima + 19°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 765 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Nouvelles universitaires

M. Raynaud, professeur d'histoire au lycée de Nice, passe au lycée d'Albi.

M. Susini, répétiteur au lycée de Nice, est nommé professeur adjoint.

Troupes coloniales

M. le capitaine Luciani, en service à Madagascar, est affecté au 3e tirailleurs malgaches.

M. le lieutenant d'artillerie coloniale, Girolami, hors cadres, en Mauritanie, est autorisé à prolonger d'une année son séjour aux colonies.

Ecole normale

MM. Ferracci, de l'Académie de Paris, et Marcantoni, de l'Académie d'Aix, ont été déclarés admissibles au concours de l'école normale supérieure et des bourses de licence, section des sciences.

Nouvelles maritimes

M. le commissaire de 1re classe Pinelli, du port de Toulon, est désigné, au choix pour embarquer sur le « Duguay-Trouin, » école d'application des aspirants.

Ont été déclarés admissibles à l'emploi de commis de 4e classe du personnel administratif, à la suite des examens du mois d'avril dernier : le second maître-fourrier Vesperini François-Antoine, de la 1re escadre ; le quartier-maître patron pilote Pompei Jocastho, à Toulon ; le quartier-maître fourrier Albertini André, de la flottille de torpilleurs d'Alger ; le quartier-maître fourrier Moretti Charles-François, à Toulon ; le quartier-maître fourrier Casari Joseph, à Toulon ; et l'ouvrier-maître mécanicien Bonardi Joseph, à Toulon.

Honorariat

Ont été nommés instituteurs et institutrices honoraires, MM. Castelli, à Calvi, et Dieghi, à Cavalabriva ; Mmes Leoni, à Bastia, et Rossi, à Ile-Rousse.

Pilules Suisses

C'est formel ! Fodenase Giroudet, 2 mars 09. Vos Pilules Suisses sont excellentes pour combattre la *constipation*. Cook (Sig. lég.). 1 fr. 50 la boîte.

Service vapeurs A. C. Southwell

Départ. — Vap. anglais « Tolosmere », cap. Jefferton, à destination de Manchester via Barcelone.

A vendre

Luzerne sur pré.
S'adresser à M. P. Ajaccio.

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.
S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

Naissances.

Quilici Renée-Archangelle.

Décès.

Colognori Marie-Appolonie, 59 ans, ménagère, de Volpajola.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 18e fascicule
des Œuvres d'EDMOND ROSTAND.
Les Romanesques

L'Amérique Moderne

par JULES HURET
La Livraison : 1.50.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Au « Journal Officiel »

La Médaille d'Honneur

DES CANTONNIERS

Paris, 14 juillet.

La Médaille d'honneur des cantonniers est décernée aux décorés ci-après :

Malerba, gardien de phare, à Lavezzi.

Olivesi, ancien cantonnier chef, à Corticon.

Alfonsi, ancien cantonnier, à Sartène.

Casale, cantonnier chef, à Vico.

Rosecchi, cantonnier, à Bocognano.

Perosi, cantonnier-chef, à Sainte-Lucie de Tallano.

Poli, ancien cantonnier, à Arbellara.

Orsolini, cantonnier, à Occhiatana.

Angelini, cantonnier-chef, à Pietrosa.

Pietri, cantonnier chef, à Piedicroce.

Graziani, cantonnier, à Bastia.

Marietti, cantonnier, à Canari.

La Médaille du Travail

Paris, 14 juillet.

A l'occasion du 14 juillet, la Médaille d'honneur a été décernée aux employés et ouvriers comptant plus de trente années de service dans le même établissement :

M. Bonetti, caissier en retraite de la Compagnie du Midi, à Bastia.

M. Abdi Jean, ouvrier coiffeur, à la maison André Poggi, à Bastia.

M. Tavera, ouvrier menuisier, à la maison Michel Rombaldi, à Ajaccio.

Postes et Télégraphes

Médaille d'argent

Paris, 14 juillet.

Sont transformées en médailles d'argent des Postes et Télégraphes les médailles de bronze antérieurement décernées aux désignés ci-après :

Pallavicini, brigadier-facteur, à Ajaccio.

Valle, brigadier-facteur, à Bastia.

Les Souverains Belges EN FRANCE

Départ pour Longchamps

Paris, 14 juillet.

A huit heures du matin le président présidentiels, précédés du piqueur Trouée, et dans laquelle ont pris place le Président de la République et Mme Fallières, quitte l'Elysée, pour aller prendre au Ministère des Affaires Etrangères nos hôtes royaux.

Un escadron de cuirassiers escadre la voiture du Chef de l'Etat.

Sur tout le parcours les cris de : Vive Fallières ! Vive la République ! retentissent jusqu'au palais des Affaires Etrangères, où la foule compacte est à grand'peine maintenue par un important service d'ordre.

Quelques instants après l'arrivée du Chef de l'Etat, le cortège sort du Palais royal. M. Fallières et le roi Albert Ier ont pris place dans la première voiture.

La reine et Madame Fallières suivent dans la seconde.

Les autres voitures du cortège sont occupées par la suite des Souverains, les Présidents des deux Chambres, etc

LA REVUE de Longchamps

Dès la première heure les environs du superbe et immense champ de courses sont envahis par la population parisienne, toujours avide de spectacles militaires qui l'intéressent sans jamais la lasser.

Au moment où le cortège débouche sur la pelouse de Longchamps le canon tonne, les musiques jouent la *Marseillaise* suivie de l'Hymne national belge.

Les deux Chefs d'Etat sont reçus par le général Brun, Ministre de la Guerre ; le général Dalstein, gouverneur de Paris, entourés de leurs Etats-Majors.

Le Président de la République et S. M. le roi des Belges, accompagnés du général Brun, ministre de la Guerre, ont passé sur le terrain de Longchamps, la revue des troupes de la garnison de Paris, en grande tenue de service, qui leur ont été présentées par le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris.

Ces troupes ont été présentées dans l'ordre suivant :

Général Kreitmann, Ecole polytechnique ; école militaire de l'artillerie et du génie.

Général Halender, Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Garde républicaine.

Général Rougier, sapeurs-pompiers, 1er rég. du génie, sapeurs aérostiers avec ballon gonflé et son parc, 5e rég. du génie, bataillon de sapeurs télégraphistes.

Général Vérand, 26e bataillon de chasseurs à pied, bataillon du 1er rég. de zouaves, bataillon du 4e rég. de zouaves.

Général Faurie, 6e division d'infanterie.

Général Bolgert, 10e division d'infanterie.

Général Leblois, 5e brigade d'infanterie coloniale.

Général de division Silvestre, 3e et 19e brigades d'artillerie.

Colonel Iraçabal, 19e et 20e escadrons du train des équipages.

Général Dubois, 1re division de cavalerie.

Les sections de mitrailleuses figuraient à la revue.

Les troupes étaient disposées sur trois lignes face à l'ouest, parallèlement aux tribunes.

Le défilé a été exécuté par bataillon en masse, guide à gauche.

La musique de la Garde républicaine ouvrait la marche.

La compagnie d'aérostiers avec parc et ballon gonflé a défilé derrière les troupes de génie.

L'artillerie a défilé par groupe en batterie à intervalles serrés ; chaque régiment a défilé au trot avec ses trompettes.

Le train des équipages a défilé au trot avec ses trompettes en colonne par sections.

La cavalerie a défilé au galop par escadrons en bataille, à distance entière ; le groupe d'artillerie de la 1re division de cavalerie en bataille, à intervalles serrés, également au galop.

Après avoir défilé toute la cavalerie a exécuté deux changements de direction qui l'ont ramenée parallèlement aux tribunes, en face des masses.

Le défilé de notre vaillante armée s'est exécuté au milieu des frénétiques vivats d'une foule en délire.

Charge de Cavalerie

Toute la cavalerie, escadron de Saint-Cyr en tête, part au galop au signal du général Dubois.

Les masses de cavaliers semblent s'élancer à l'assaut de la tribune présidentielle

A trente mètres de la barrière fixe toute la cavalerie s'arrête net ; le spectacle est saisissant ; les cris de : « Vive l'Armée ! » partent de toutes les poitrines.

Les Souverains Belges ont vigoureusement applaudi cette merveilleuse parade militaire.

Remise des Décorations

Aussitôt après avoir passé la revue, le Président a fait personnellement la remise des décorations de grand'croix, de grand'officier et de commandeur.

M. Fallières a procédé en outre à la remise des insignes de la Légion d'honneur au drapeau du 1er régiment d'infanterie coloniale, et à l'étendard du 1er régiment d'artillerie coloniale.

Les autres décorations ont été remises par les généraux ou les chefs de corps.

Retour à l'Elysée

Sitôt après la charge, et après avoir adressé au Ministre de la Guerre leurs chaleureuses félicitations, les deux Chefs d'Etat regagnent l'Elysée, au milieu des cris de : « Vive le Roi ! Vive le Président de la République ! » que les Parisiens poussent sur le passage de l'imposant cortège.

Jamais on n'avait vu autant de monde à l'imposante revue de Longchamps.

« A L'ÉLYSÉE »

A midi, les Souverains Belges ont assisté à l'Elysée à un déjeuner militaire, offert par le Président de la République.

Le Général Brun, Ministre de la Guerre, le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur ; tous les officiers généraux présents à la revue, assistaient à ce déjeuner.

Etaient également présents : le corps diplomatique au grand complet et les attachés militaires étrangers.

Le Roi des Belges porta un toast à l'armée Française qu'il appela l'école de l'ardent patriotisme, de la bravoure et de l'abnégation.

Le Président de la République leva sa coupe en l'honneur de la vaillante armée belge et remercia Albert Ier de ses paroles flatteuses à l'adresse de notre armée.

A la Légation de Belgique

Vers 3 heures, le Roi et la Reine des Belges, quittaient l'Elysée, avec le cérémonial habituel, pour se rendre à la Légation de Belgique, où ils reçurent de 4 à 6 heures, les membres de la Colonie belge de Paris.

Dîner de Gala

au Ministère des Affaires Etrangères

Mme et M. Stephen Pichon, ministre des Affaires Etrangères, ont donné ce soir un grand dîner en l'honneur des Souverains de Belgique.

Le Président de la République et Mme Fallières assistaient à ce dîner ; ainsi que Mme et M. Emile Loubet.

Les membres du Cabinet et du Corps diplomatique, les bureaux des deux Chambres, les hauts fonctionnaires étaient également invités.

En raison des réjouissances publiques et des difficultés de la circulation, ce dîner ne sera pas suivi de réception.

EN PROVINCE

La Fête Nationale

Paris, 14 juillet.

On signale dans les départements divers incidents à l'occasion de la Fête Nationale, notamment à Lyon, Bordeaux, Brest, où les manifestations antimilitaristes sont toujours dans le programme.

Quelques arrestations été opérées.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

Saison Printemps-Eté 1910

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
VISITEZ LES MAGASINS

P. ROGIALLI. Tailleur

BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA

GRAND CHOIX D'ÉTOFFES
Françaises et Anglaises
Dernière nouveauté
Draps pure laine garantis

VESTONS DEVANTS INCASSABLES

Coupe impeccable — Façon très soignée

GRAND ASSORTIMENT
DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE

Prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.

Guagno-les-Bains

Ouverture de la Saison Thermale

A l'Etablissement Thermal même, chambre et pension, prix : 6 fr. 50 par jour. Arrangements pour famille ètant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des eaux coulent bâtie aux pieds de forêts séculaires, on peut faire une cure d'air, car la brise est saturée des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries. — Promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales sulfo salines sodiques. Bains simples, de vapeur et douches, excellent combattant des rhumatismes sur baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage incontestable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatismes, maladies du système nerveux, anémie, blessures, artrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Occhio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

Tuilerie et Briquetterie

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes
résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories,
Lisc, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins (BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : (CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

RHUM GRANDS MORNES

MARQUE MONDIALE de *GET Frères* des célèbres inventeurs du *PIPPERMINT*.

Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

Maison fondée en 1796

Déménagements

pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VAL
pour la Corse
BASTIA, 18, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la Quart Vichy Lardy et Lardenoit.

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina MATTEI

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 194

SAMEDI 16 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un autre Pays le port en sus

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 9 m. — Coucher, 7 h. 6 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Carmel.
Fête de Demain : Saint Rédempteur.

15 JUILLET

LE MAUVAIS TEMPS

Pluie. - Vent. - Froid. - Inondations
TRISTE JUILLET !

Quel sale temps ! — C'est le mot du jour. Après la pluie, le froid ; après le froid le vent ; après le vent la pluie... Telles sont les beautés atmosphériques que nous a réservées jusqu'ici ce charmant été. En plein mois de juillet, on sort les pardessus.

En pareille occurrence, il est d'usage de consulter les astronomes. Que disent-ils ? Pas grand chose. Vous pensez bien qu'ils ne vont pas s'embêter en lançant des pronostics qui ne se réaliseraient pas.

Du moins, en guise de consolation, les savants nous citent des chiffres, beaucoup de chiffres. Ils nous expliquent, notamment, que cette température, bien qu'anormale, n'est pas sans précédent. Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, six étés au moins ont été aussi déplorables que celui que nous subissons. Ce sont ceux de 1829, 1848, 1853, 1861, 1890 et 1909.

L'Observatoire de la Tour Saint-Jacques, on affirme qu'en juin 1523, il gela tellement qu'on fut obligé de se chauffer. En 1709, il y a exactement deux siècles, il gela pendant le mois de juin et le mois de juillet, et il y eut des inondations l'été.

Sans aller chercher si loin, l'été de l'année dernière ne fut guère plus fameux que celui-ci. Le beau temps ne s'y montra réellement qu'à partir du 19 juillet. — Nous avons encore le temps d'attendre ! — Depuis le 1er juin jusqu'au 15 juillet 1909, il n'avait cessé de pleuvoir, et l'on avait enregistré, à Paris, 150 millimètres d'eau tombés, (la moyenne habituelle est de 75 millimètres), et la température est demeurée constamment de 3 à 5 degrés au-dessous de la moyenne normale.

Mais cette année 1910 a voulu faire dire du bien de ce dernier. En janvier, il est tombé deux fois et demie la quantité normale de pluie ; en février presque deux fois. Mars fut relativement sec ; en revanche, avril a recommencé à se signaler par ses excès de pluie ; en mai et en juin encore deux fois trop d'eau.

A Paris, il tombe, en moyenne, par an, cinquante-trois centimètres cubes d'eau par centimètre carré de surface ; or, pour les six premiers mois de 1910, il y a déjà un excédent de 15 centimètres.

Et maintenant, cela va-t-il durer ?

Les avis sont partagés ; autant dire que personne n'en sait rien. Cependant, comme dit la chanson :

Ça n' peut pas durer toute la vi-i-e !...

Un de ces jours, le brûlant soleil fera son apparition, et l'on criera grâce.

Mais les plus curieux ne s'en tiennent pas là. Ils veulent savoir les causes de cette température anormalement froide et humide. C'est là où messieurs les astronomes et les météorologistes prennent le ciel à témoin de leur ignorance.

Le mauvais temps, disent les uns, est dû à l'influence des taches solaires, selon d'autres il faudrait l'attribuer à la situation des glaces dans l'Océan Arctique. Quelques-uns même parlent de la comète... Cette fois c'est une mauvaise plaisanterie !

La raison la plus acceptable paraît avoir été donnée par M. Camille Flammarion, qui accuse simplement l'excessive chaleur qui règne de l'autre côté de l'Atlantique. Il paraît, en effet, qu'on subit, aux Etats-Unis, une chaleur étouffante : on parle de 40, 45 et même 50 degrés centigrades à l'ombre, — mais l'on sait que les Américains ne craignent pas d'exagérer ! — Les journaux de là-bas sont remplis de lamentations et de récits navrants sur les souffrances qu'endurent les Yankees, du fait de la chaleur. En ont-ils de la chance !

Or, dit M. Flammarion, les vents d'Ouest n'ont cessé de régner depuis deux mois. Alors, ce courant chaud, arrivant des Etats-Unis, cueille pendant sa traversée de l'Atlantique, d'eau. En arrivant sur nos côtes, sur la France, sur les îles Britanniques, il rencontre des terres froides où il se condense. D'où la pluie.

Ils sont vraiment gentils, ces savants, de nous expliquer toujours le pourquoi et le comment des choses. Mais ils le seraient bien davantage encore s'ils pouvaient nous passer un peu de la chaleur que les Américains ont de trop. Nous céderions volontiers, en échange, un peu de notre pluie !

A. Capello.

Notre Deuxième Feuilleton

Demain Dimanche

Le Petit Bastiais commencera un nouveau feuilleton

Nos lecteurs et surtout nos charmantes lectrices vont retrouver dans

LES OUVRIÈRES DE PARIS

les plus hautes qualités qui distinguent PIERRE DECOURCELLE, l'auteur apprécié et populaire de tant d'œuvres qui ont obtenu un retentissant succès.

LES OUVRIÈRES DE PARIS

contient un type de femme qui est bien la conception la plus charmante, la plus pure et la plus séduisante qui soit sortie de cette plume féconde.

La Propriété non Bâtie

Le Journal Officiel vient de publier un très intéressant rapport du ministre des finances sur l'évaluation nouvelle des propriétés non bâties.

Cette révision, qui a été commencée en 1908, devra durer plusieurs années. Commencée en 1908, elle n'était, au premier janvier 1910, terminée que pour 4.073 communes sur 36.000.

Malgré que l'on ne puisse pas considérer les résultats partiels ainsi obtenus comme ayant une valeur générale, il est permis d'en tirer quelques conclusions intéressantes, d'autant plus que les communes dont il s'agit ont été prises au hasard, dans tous les départements sans exception.

Nous relevons, notamment, dans la statistique officielle, que, pour les communes envisagées, la valeur locative de la propriété non bâtie a diminué d'environ 19 0/0 depuis la dernière évaluation qui avait eu lieu en 1879-1884.

Bien qu'elle ne se manifeste pas d'une manière uniforme sur tous les points du territoire, cette baisse est cependant générale et on la constate dans tous les départements. On a relevé les plus importantes diminutions dans les Pyrénées Orientales, l'Aude, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la Meurthe-et-Moselle. Au contraire, les plus faibles diminutions se remarquent dans la Corse, l'Allier, la Vendée, le Finistère, les Landes, les Basses-Pyrénées, la Loire-Inférieure, la Haute-Savoie, l'Indre. Ce sont, en général, les départements où l'agriculture a été le plus améliorée par les défrichements, les assainissements, les irrigations, le développement de l'élevage et des pâturages en montagne, etc.

La valeur locative moyenne ressort à 42 francs l'hectare, pour l'ensemble des 4 073 communes envisagées. Elle varie de 6 fr., dans le département des Basses-Alpes, à 120 fr. dans le Nord, et 270 fr. dans la Seine. Elle est comprise :

entre 14 et 20 fr. pour 8 départements,
— 21 et 30 fr. — 14 —
— 31 et 40 fr. — 24 —
— 41 et 50 fr. — 10 —
— 51 et 60 fr. — 16 —
— 61 et 100 fr. — 11 —

Si l'on envisage maintenant la nature des cultures, on remarque que la valeur locative moyenne à l'hectare se répartit de la manière suivante :

Terres ..... Valeur locative :	49 fr. l'hect.
Prairies naturelles et artificielles, herbages.....	71 — —
Vergers et cultures fruitières	79 — —
Vignes.....	73 — —
Bois, aulnaies, oseraies, etc.	19 — —
Landes, bruyères, marais, terres vaines et vagues...	5 — —
Carrières, ardoisières, sablonnières, tourbières.....	25 — —
Jardins non d'agrément, cultures maraîchères.....	136 — —
Chantiers, lieux de dépôt....	466 — —
Jardins d'agrément, parcs, etc.	219 — —

Cette nouvelle évaluation aura sa répercussion sur l'impôt, soit que l'on conserve les contributions actuelles, soit que l'impôt sur le revenu, adopté par la Chambre ou tout autre système en vigueur.

En prenant pour base le taux d'impôt de 4 0/0 sur les quatre cinquièmes de la valeur locative, taux qui est celui du projet adopté par la Chambre, les communes bénéficieraient de réductions d'impôts assez considérables, qui oscilleraient :

entre 0 et 20 0/0 pour 8 départements,
— 20 et 30 0/0 — 9 —
— 30 et 40 0/0 — 11 —
— 40 et 50 0/0 — 28 —
— 50 et 60 0/0 — 25 —
— 60 et 70 0/0 — 6 —

Les dégrèvements les moins importants seraient dans la Corse, la Vendée, et les Landes ; les plus importants dans les Pyrénées Orientales.

Ces écarts considérables font apparaître d'une manière frappante les inégalités de la répartition actuelle de la contribution foncière. Il est vrai que les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des dégrèvements à la base qui sont actuellement accordés, et qui seraient vraisemblablement reproduits, ou même encore améliorés, dans un nouveau [illegible] qui se prépare permet d'espérer en faveur de l'agriculture, non seulement une meilleure répartition, mais aussi un large dégrèvement de l'impôt de la propriété.

Georges Bonnefoy.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Dans une lettre qui a été récemment publiée par les journaux de la Corse, M. le Directeur de la Société internationale *Mens* faisait connaître que la Société qu'il dirige offrait à l'Union Générale des Corses « son concours le plus dévoué pour aider à faire

---

61 e — Feuilleton du *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XX

M. Ségonnot découvre un indice

— J'ai dû au général, madame, que je m'intéressais pas d'importance à cette histoire... à un certain point de vue. Mais le garde-chasse, madame, a été excessivement précis quant au lieu, très abordable assurément, l'heure et la ressemblance entre le compagnon de Mélanie Pipeyroux et vous-même. Et mon but, en venant ici, était de savoir jusqu'à quel point je pouvais utiliser cette ressemblance comme un indice.

— Un indice ?... Un indice de quoi ?

— Je ne le sais pas encore moi-même, madame. Mais cette personne, qui vous ressemble de silhouette, au moins, et qui n'est pas vous-même, peut avoir fait le testament ce qu'elle avait fait la veille ; elle peut avoir reconnu le scaphandrier. Elle peut être entrée en relation, avec votre servante, la suit du crime. Quand on nage, comme nous le faisons en pleine obscurité, madame, il ne faut négliger aucun détail de ce qu'on voit ou de ce qu'on entend, car c'est ce détail, peut-être, qui aurait contenu le germe de la vérité.

— J'en conviens, monsieur, répondit Mme de Noirétable.

— Et j'approuve M. Ségonnot, ajouta le général. Si j'étais à sa place, je rechercherais cette personne qui faisait des promenades mystérieuses avec la victime, la veille de sa mort. Qu'en dites-vous, René ?

— Tout à fait de votre avis, mon général. Le jour où M. Ségonnot aura mis la main sur cette personne, je ne dis pas qu'il tiendra l'assassin, mais je crois qu'il ne sera pas loin de le tenir.

Assez curieusement, en parlant ainsi, Lavardac jouait dans la poche de son gilet, avec une épingle d'émaille brisée. Ségonnot prit congé en s'excusant abondamment, surtout auprès de Mme de Noirétable. Celle-ci remonta vers le premier étage.

— Cet homme, se disait-elle, est le dernier des idiots. J'ai cependant cru, à un moment donné, que sa maladresse même allait le conduire à... Mais non, il est beaucoup trop bête pour devenir jamais dangereux.

René Lavardac était resté pensif, et gardait les doigts dans la poche de son gilet.

CHAPITRE XXI

L'interrogatoire de Jérôme Richelieu

— Votre père est sauvé, mon enfant, disait le docteur Ledieu en sortant de la maison du scaphandrier, quelques jours plus tard. Vous pouvez, à dater d'aujourd'hui, supprimer la garde de nuit. Il sera un nouvel enfant. J'ai laissé par écrit sur ma table le nouveau régime qu'il faut lui faire suivre. Il sera sur pieds dans quinze jours, et aussi solide qu'auparavant. Et il peut se vanter d'avoir un tempérament d'acier, car il revient de loin. J'en connais peu, à sa place, qui seraient encore de ce monde. Ah ! le gredin qui l'a arrangé de cette façon là avait la poigne vigoureuse, et sa main n'a pas bésité. A propos, Mademoiselle Marthe, si votre père désire recevoir des visites, vous ne l'en empêcherez pas. Il est assez fort pour causer, et un peu de distraction ne peut lui faire que du bien. Mais pas plus de deux conversations par jour, jusqu'à nouvel ordre. C'est entendu ?

— Oui, docteur, répondit Marthe, heureuse des bonnes nouvelles qu'elle venait d'entendre. Et je n'oublierai jamais le dévouement avec lequel vous avez soigné mon père.

— C'était mon devoir, mon enfant. En outre, j'ai toujours eu pour lui beaucoup d'estime et de sympathie. Je ne regrette qu'une chose, c'est que son accident ne soit pas encore passé. Jérôme Richelieu paraît-il savoir quelque chose à son sujet ?

— C'est très difficile à déterminer, docteur. Mon père s'en défend, jusqu'à présent. Et cependant, j'ai cru remarquer, à certains indices, qu'il n'est pas aussi ignorant qu'il veut le paraître.

— S'il sait quelque chose, il aurait bien tort de n'en pas faire part à la police. Quand on rencontre un fou furieux, on l'enferme ; et quand c'est un chien enragé, on l'abat. Les gens qui assassinent par derrière sont aussi dangereux que les chiens enragés ou les fous furieux. Il faut donc s'en garder au même titre.

A ce moment, la physionomie de Marthe changea brusquement, pour devenir dure, et prendre une grave expression de réprobation. Le docteur tourna la tête, et vit s'approcher de la maison un homme de taille au-dessous de la moyenne, trapu, puissant, vêtu d'un complet à bon marché et coiffé d'un chapeau mou qu'il portait sur l'arrière de la tête. Il prit congé

— Au revoir, Mademoiselle Marthe ; je ne reviendrai que dans une huitaine de jours, si vous ne me faites pas appeler.

— Au revoir, docteur.

La jeune fille rentra dans la maison, feignant de ne pas avoir aperçu Marius Pipeyroux. Mais celui-ci la suivit audacieusement et l'interpella dans le corridor d'entrée.

— Bonjour, pâlichonnette ! s'écria-t-il avec cet accent marseillais qu'il ne devait jamais perdre, « comment va la papa ?

Le sommelier affectait l'indépendance d'esprit et la rondeur. Il avait calculé qu'une visite à la maison du scaphandrier, en bon parent, ne pouvait qu'éloigner de lui les soupçons, et, comme il était l'homme de toutes les impudences, il n'avait pas hésité à faire cette visite. Son raisonnement était le suivant : « Si Jérôme avait vu quelque chose, et qu'il eût dû me dénoncer, ce serait déjà fait. Du moment qu'il n'a pas bougé, c'est qu'il ne sait rien. Je peux y aller. » Et il y était allé. Et sa gaieté forcée contrastait vivement avec l'extrême froideur de Marthe, quand elle répondit :

— Je vous remercie, Monsieur, mon père va un peu mieux.

Pipeyroux fit la grimace. L'antipathie que ne lui dissimulait pas la jeune fille lui faisait continuellement l'effet d'être inspirée par une clairvoyance spéciale, et dont il avait instinctivement peur. Peut-être, y avait-il du vrai, dans la supposition du misérable. Ce qui est certain, c'est que Marthe, sans rien pouvoir articuler de précis contre lui, ne lui accordait ni estime ni confiance, et qu'elle n'aurait été nullement surprise en apprenant ses forfaits. Mais il entrait dans les projets du Méridional de ne pas laisser voir sa mauvaise humeur. Il dit gaiement :

— J'en suis heureux. Et la mauvaise, elle va bien aussi ?

— Très bien.

gnaître la Corse au monde entier et indiquer au grand tourisme international le chemin qui conduit aux merveilles du pays ignoré où une nature capricieuse a produit des charmes et des beautés incomparables. »

Il ajoutait qu'« afin d'avoir l'honneur et la satisfaction d'aider l'Union Générale à relever notre beau pays, la Société enverrait de suite des employés en Corse et éditerait en très grand nombre de vues, tant en cartes de menus qu'en cartes artistiques, sur lesquelles seraient vantées toutes les beautés, les richesses naturelles, le climat et la végétation de la Corse. »

Passant de la proposition à l'exécution, la société Mono vient d'envoyer en Corse son rédacteur, M. Berlinger, publiciste, avec mission spéciale d'étudier sur place les voies et moyens de faire de la Corse un pays de tourisme.

Sa Société, soit sous forme de cartes-menus — soit sous forme de guides artistiques, reproduira, à des millions d'exemplaires, [illegible]

Les cartes seront données gratuitement à tous les principaux hôtels de l'Europe, aux grandes compagnies de voyages, aux bureaux de tourisme, etc.

D'autre part, la Société se propose d'éditer, sous une forme artistique, un guide pratique et complet, système *Mono*, écrit en cinq langues et destiné à être répandu à travers le monde entier.

M. Berlinger, installé à Bastia, a commencé ses études par la ville et ses environs. Il est accompagné de Mme Berlinger, artiste peintre. Tous deux sont enthousiastes de notre beau pays, ils se proposent, suivant d'ailleurs, les instructions de la direction de la société *Mono*, de collaborer, avec l'Union Générale, pour « faire de la Corse par le tourisme un pays de travail, de paixet de bonheur. »

M. et Mme Berlinger vont parcourir l'Ile, où ils feront un séjour de plusieurs semaines. En raison de la mission toute spéciale dont ils sont chargés, nous ne saurions trop recommander à tous nos compatriotes en général et aux associées en particulier de leur réserver le meilleur accueil et de leur faciliter, dans toute la mesure possible, l'accomplissement d'une tâche qui n'a rien que de très patriotique.

M. Berlinger devant publier, sur la Corse, divers articles destinés à des journaux où à des revues français ou étrangers, nos compatriotes feront œuvre patriotique en le documentant sur les ressources et les beautés de chaque partie de l'Ile.

[illegible] publicité pourront être adressées au siège de l'Union Générale, 1, rue de la Gare, à Bastia.

Le délégué général pour la Corse,
F. OTTAVY.

MURACCIOLE

UNE FÊTE SCOLAIRE

Dimanche dernier, le village de Muracciole était en fête : toute la population, à laquelle s'étaient joints beaucoup de Vivarinis, avait été invitée à la distribution des prix faite aux élèves de l'école communale, sous la présidence de M. Palmesani, directeur de l'école de Vivario.

Au début, M. Muraccioli, adjoint municipal, faisant fonctions de maire, a remercié les généreux souscripteurs, toutes les personnes qui ont contribué à l'éclat de la cérémonie.

M. Palmesani a prononcé l'allocution suivante :

Mes chers Enfants,

M. Antoni, notre sympathique et distingué inspecteur primaire, aurait bien aimé présider cette petite fête ; mais il est tellement occupé depuis le commencement de juin, qu'il a dû renoncer à ce plaisir.

Je lui suis gré d'avoir bien voulu penser à moi pour le remplacer, et j'adresse également mes plus respectueux remerciements à M. le Sous-Préfet de Corte qui a approuvé le choix fait par mon chef.

Je serai très court, mes chers enfants, je ne veux pas retarder l'heureux moment où vous allez recevoir la récompense de votre travail. Je dirai seulement mon vif plaisir de voir « une entente cordiale » régner entre l'école, les Familles et la Municipalité de Muracciole.

Dans la fête qui nous réunit, vous ne voyez qu'un avantage matériel : le ou les prix que « Mademoiselle » va vous remettre. C'est de votre âge ; seul vous importe le profit immédiat, tangible. Mais moi j'y vois plus et mieux, l'exemple donné par votre petite commune est très louable et mérite d'être multiplié, généralisé. Oui, ce n'est pas une, mais deux, trois fêtes par an que nos écoles primaires devraient célébrer. Au mois d'octobre, on se réunirait : l'instituteur verrait qu'il a la confiance et l'estime des familles, — ce qui lui vaudrait, en même temps, l'affection des élèves, — l'appui moral et financier de la municipalité. Cela lui donnerait bel entrain jusqu'au printemps, où l'on célébrerait une autre fête. Enfin, en juillet, on se retrouverait, et chacun constaterait avec plaisir, combien le travail de l'année a été fructueux, moralisateur.

Ces réunions créeraient des rapports continus entre l'Ecole et les Familles. On se connaîtrait mieux, on s'estimerait davantage, et jamais ne naîtraient ces petits malentendus, qui risquent de jeter comme un froid entre les personnes qui collaborent à la même œuvre, votre instruction et votre éducation.

Vous savez combien est longue, délicate, aride, parfois aussi, celle de votre maître, lorsque les élèves sont gentils et studieux comme vous, et que les parents savent apprécier et reconnaître les efforts du maître, comme c'est le cas à Muracciole.

Oui, je vous le répète, l'instituteur ne demande pas mieux que d'attirer les regards sur son école ; si elle était de verre, on verrait qu'il y travaille pour l'Enfant, pour la Famille, pour la Patrie, pour l'Humanité.

Ce fut ensuite le tour des élèves. En chœur, ils chantent : « Le Jour des Prix, » morceau tout à fait de circonstance, enlevé avec beaucoup de brio et de sentiment. Un « Grand » dit avec un certain chic : « Les Lentilles universitaires, » monologue de J. Claretie. D'autres jouent de façon très satisfaisante une saynette, une scène du « Malade Imaginaire, ». Puis les tout petits enfants exécutent gracieusement une ronde chantée : « Quand mon père semait son avoine. »

Des livres, des jouets sont ensuite distribués, la « Marseillaise » chantée par tous les élèves. Et l'on se sépare, après avoir remercié le Comité, et particulièrement l'Institutrice, la charmante Mlle Corteggiani, des quelques heures agréables passées dans le coquet petit village de Muracciole.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 juillet 1910.

Le marché est ferme mais sans affaires : on se contente de consolider dans la plupart des compartiments l'avance acquise ces jours-ci. La Rente Française ne varie guère à 97 62. Les Fonds Etrangers sont calmes : Extérieure 94 90, Turc 94 60, Russe 1909 102 05. Bonne tenue des Etablissements de Crédit. Le Crédit Foncier a été négocié à 805, le Crédit Lyonnais cote 1.449, le Comptoir National d'Escompte 837 et la Société Générale 723.

Le Suez est ferme à 5.425. Valeurs de transports sans grands changements. Reprise du Groupe russe. Le recul s'accentue sur les titres ciprifères.

En Banque, la Jagerfontein est activement traitée à 977.50.

Dans le compartiment minier, l'action privilégiée Mines d'Or d'Auvergne est l'objet de bonnes demandes à 200 frs. Les Mines du Semnon s'inscrivent à 448 ; le Conseil est, dit-on en mesure d'affirmer que la Mine sera entrée dans sa première période normale de production avant fin décembre prochain.

La Castara Estate qui poursuit ses plantations de caoutchouc avec rapidité monte à 80 frs.

La Cie Générale de Rio de Janeiro, dont 16.000 obligations 5 0/0 de 500 frs sont actuellement offertes à 447.50, apporte à ses souscripteurs, comme garanties réelles et tangibles, une hypothèque sur ses mines et sur ses lignes ferrées, dont l'ensemble a coûté plus de 20 millions.

Chemins Français soutenus.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

Ajaccio

M. Stephanopoli, conseiller général sortant, ne se représente pas. M. Pulignesi-Conti, député et maire, est seul candidat.

Olmeto

M. le président Durazzo, conseiller général sortant, a pour concurrent M. Balsoni, directeur départemental de la [illegible]

Bastelica

Dans ce canton, M. le docteur Forlacci, conseiller général sortant, a deux concurrents : M. Léon Gistucci, agrégé de l'Université, professeur au lycée Ampère à Lyon, et M. le docteur Marietti.

Sari d'Orcino

M le professeur Italiani, conseiller sortant, se représente et n'a pas de concurrent.

Pero-Casevecchie

M. Franzini Ignace, retraité à Taglio-Isolaccio, a posé sa candidature pour le conseil d'arrondissement.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 26° + à 6 heures du soir + 21°5 Maxima + 27°5. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 765 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

A l'arrivée

Mme la Comtesse Caguinacci et sa famille ; M. Hyacinthe Caguinacci, conseiller général, sont arrivés par le dernier paquebot de Marseille, venant de Paris.

Avis

L'assemblée de l'Amicale des Instituteurs et Institutrices de la Corse aura lieu ce matin, à 8 heures, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal.

Examens de licence

M. Casabianca a été définitivement admis aux examens de licence d'italien devant la faculté de Lyon.

Mercuriale

Voici les prix de quelques denrées pratiqués au Marché Central de Marseille : Abricots, 90 à 125 fr. les cent kilos ; Amandes, 35 à 60 fr. les cent kilos ; Citrons 4 à 4.80 le cent ; Tomates, 20 à 25 fr. les cent kilos ; Haricots jaunes, 40 à 42 fr. les cent kilos.

Capacité en droit

M. André Dardy a été reçu à son 2e examen de capacité avec toutes boules blanches et éloges devant la Faculté de droit d'Aix.

Toutes nos félicitations.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire : Perfoncini, 1er m. torpilleur sédentaire ; Mauri et Crisponi, 1ers m. mécaniciens ; Ottaviani, m. mécanicien ; Baldassari, 1er m. fourrier ; Cecculli, 1er m. infirmier, du port de Toulon.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Ilaria, » cap. Lelièvre, venant de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Marseille.

— Vap. ital. « Lombardo, » venant de Livourne.

Sorties :

— Vap. « Ilaria » cap. Lelièvre, parti pour Marseille.

— Vap. « Golo » cap. Carrière, parti pour Livourne.

— Vap. italien « Palestrina » parti pour Porto-Torrès.

— Brick goélette français « Marie-Louise-Elisabeth, » cap. Brandi, parti pour Golfe Juan.

Nouvelles maritimes

M. Gusitella François-Dominique, quartier-maître fourrier, à Toulon, vient d'être déclaré admissible à l'emploi de commis de 4e classe du personnel de la marine.

Toutes nos félicitations.

Examens de Droit

M. Quilichini a été reçu aux examens de licence en droit, 1re année 1re et 2e parties, devant la faculté d'Aix. M. Sabiani, à ceux de 2e année 2e partie.

Armée territorisle

M. Poletti, adjudant de l'armée territoriale à la 25e section de commis militoires d'administration à Tunis, est nommé au grade d'officier d'administration de 3e classe des subsistances.

M. le docteur Poli, médecin auxiliaire au 3e zouaves, est nommé au grade de médecin aide-major de 2e classe.

MM. les pharmaciens de 1re classe Giovanini, soldat au 141e, et Mosca, caporal à la 19e section d'infirmiers, sont nommés au grade de pharmacien aide-major de 2e classe.

M. le docteur Zuccarelli, médecin aide-major de 1re classe dans le réseau du 15e corps, est nommé au grade de médecin-major de 2e classe.

Justice militaire

MM. Lunardi, sergent au 88e, Colombani, sergent au 20e, Allegrini, garde républicain, Benielli, sergent au 24e, et Vellutini, sergent au 120e, sont classés pour l'emploi de sergent surveillant des établissements pénitentiaires militaires.

Le sergent surveillant Serpentini, du pénitencier de Douëra, passe à celui de Bossmet.

Police de Marseille

M. Giudicelli Paul-Frédéric est nommé gardien de la paix à Marseille.

Emplois réservés

M. Ferrandini, candidat militaire classé, est nommé homme d'équipe au ministère des finances.

Location

Personne très soigneuse désire louer pour deux mois, petite villa confortable ou maison de campagne, à Bastia ou environs. Position agréable. Meublée si possible. S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Crucciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle visitera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

A vendre

Laurne sur pré.
S'adresser à M. P. Ajaccio.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.
S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.
Prix à débattre suivant quantité.

A louer

A louer, à Vonaco, du 30 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.
S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Nouvelle Religieuse

A SAINTE-MARIE — Dimanche, 16 du courant, fête de N. D. du Carmel.

Le matin : Messes basses de 5 à 10 heures inclusivement, Grand'Messe à 9 heures ; le soir : Vêpres à 7 heures et demie, suivies du Salut et du baisement de la Relique.

Société des Huileries d'Olives
et Produits Agricoles
de la Balagne (Corse)

Société anonyme
au capital de 245 000 francs
25, *rue St-Lazare, à Paris*

L'an mil neuf cent dix, le vingt juin, à dix heures du matin, les actionnaires de la Société des Huileries d'Olives et Produits Agricoles de la Balagne (Corse) se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social de la dite Société.

L'Assemblée étant déclarée régulièrement constituée, délibère sur l'ordre du jour suivant :

1° Réduction du capital ;
2° Augmentation du capital ;
3° Emission d'obligations ;
4° Modification aux statuts.

Les délibération

L'assemblée générale extraordinaire décide que le capital social sera réduit à 245 000 francs par l'annulation de 155.000 francs d'apport.

En conséquence il sera désormais divisé en 2450 actions de 100 francs chacune.

Adopté à l'unanimité.

4e résolution

Les articles ci-dessous sont modifiés comme suit :

Article 5, 1er et 2e paragraphes, sans changement ; 3e et 4e paragraphes annulés ; 5e paragraphe 450 actions au lieu de 2 000 :

à M. Bernardini père, 250 actions.
à M. Bernardini fils, 50 id.
à M. Savelli, 75 id.
à M. Olivi, 75 id.
Total égal 450 actions.

Le reste sans changement.

Article 6. Le fonds social est fixé à 245.000 francs et divisé en 2450 actions de 100 francs chacune.

Le reste sans changement.

Adopté à l'unanimité.

Extrait certifié conforme,
Le Conseil d'Administration.

ETAT CIVIL

Décès.

Paoli Marie, 84 ans, de Poggio-Marinaccio.
Deluigo Marie-Catherine, 20 ans, de Sorso (Sardaigne).

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du 4e Syndicat sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Le Secrétaire, ANGELIS.

Jean GRAZIANI

[illegible]
Contentieux
Succursale du Palais, au Lou
Assurances Vie — Incendie — Accidents
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilité. — Mises

VIZZAVONA

Cte HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FORCE
se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUDTE.

BASTIA LA NUIT

Au Feu !

Le populeux quartier de la Haute-Ville était soudainement mis en émoi, hier au soir à 11 heures, par les cris de : « Au feu ! »

Vers dix heures et demie, les sergents Fratacci, Sansonnetti et Saget passaient sur le cours Favale, se rendant à la caserne, lorsqu'ils aperçurent une épaisse fumée sortant de l'écurie appartenant à Mme Louise Simoni, située sur la Place d'Armes.

Ces sous-officiers, après avoir retiré de l'écurie trois mulets et un charriot, se rendirent immédiatement à la caserne Watrin, et donnèrent l'alarme.

La 15e Compagnie, de piquet d'incendie, arriva immédiatement et organisa les premiers secours.

Les pompes du 163e d'infanterie et du Génie arrivèrent les premières sur les lieux et, mises immédiatement en batterie, attaquèrent le feu qui avait pris à une quantité de fourrage remisé dans l'écurie.

La pompe du 38e d'artillerie arriva peu après, et participa elle aussi à l'extinction du feu.

Successivement arrivent sur les lieux, les autorités civiles et militaires, notamment MM. le commandant Olivaint et le capitaine de la 15e Compagnie, qui dirigèrent les secours.

Un accident, qui aurait pu avoir des suites regrettables, s'est produit au cours de l'incendie.

Le soldat Bidault, de la 15e Cie, entré un des premiers dans l'écurie enflammée, faillit être victime de son devoir :

Asphyxié, il fut immédiatement conduit à la caserne où des premiers soins lui furent prodigués, puis, son militaire d'ambulance transporta le soldat Bidault à l'infirmerie du 163e.

Son état n'inspire aucune inquiétude.

Nous adressons toutes nos félicitations à ce brave soldat pour avoir accompli aussi vaillamment son devoir, et nous le signalons à la bienveillance de ses chefs.

Toutes nos félicitations aussi, à tous les citoyens civils et militaires, qui se sont si bien comportés au cours de cet incendie.

Les soixante-dix balles de foin, qui étaient remisées dans l'écurie, sont devenues la proie des flammes ou rendues complètement inutilisables.

Les dégâts sont assez importants et ne sont couverts par aucune Compagnie d'assurances.

J. P.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.
Seuls Représentants à Bastia des *Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.*
Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint-Henri, dont la réputation n'est plus à faire.
Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Bezons, en tous dessins.
Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.
TUYAUX & PLANCHERS
Fers en barres, Plats, Ronds, Carrés
[illegible]

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00391

VENZOLASCA

TENTATIVE D'ASSASSINAT

L'artilleur Micaelli grièvement blessé

Depuis quelque temps les crimes se succédaient dans le canton de Venzolasca, avec une rapidité réellement déconcertante.

Le 14 Juillet a été marqué, au lieu dit « Arena, » territoire de la commune de Venzolasca, par une tentative d'assassinat, perpétrée dans des circonstances tellement mystérieuses, que l'on se demande ce que devient en Corse la sécurité des paisibles citoyens.

La victime de cet odieux forfait, le nommé Micaelli Charles-Antoine, âgé de 22 ans, accomplissait, à Sousse, en Tunisie, son service militaire au 13e rég d'artillerie.

Venu en congé de 30 jours chez sa famille qui habite Campile, Charles-Antoine Micaelli était allé passer une journée chez son cousin, M. Birizi Antoine, à Arena.

Cette visite devait se terminer par une odieuse tentative de meurtre.

A huit heures du soir, après le repas, Birizi Georges constata que la mule, attachée à un arbre près de la maison où ils étaient, avait rompu son licol et s'était enfuie à travers champs. Birizi Georges et l'infortuné Micaelli Charles-Antoine se mirent à la poursuite de la bête qui s'était introduite dans la propriété de M. Luigi, de Loreto.

Comme ils traversaient un sentier très obscur, une détonation retentit, et le malheureux artilleur tomba frappé d'une balle.

Immédiatement on prévint la brigade de gendarmerie de Campile, mais celle-ci n'arriva pas, et l'infortuné Micaelli, privé de soins pendant quatorze heures, fut transporté sur un chariot, à Bastia, où il fut admis d'urgence à l'Hôpital militaire.

La blessure paraît grave. Micaelli Charles-Antoine a été frappé d'une balle à la fesse, à gauche et un peu au-dessus de l'os sacrum.

On ne sait pas si le projectile est ressorti, car le bas ventre ne présente aucune issue possible du plomb qui a frappé la victime.

Le meurtrier est inconnu et l'on se demande quels peuvent être les mobiles du crime.

On est porté à croire que, pendant la nuit, l'artilleur qui était en uniforme, a dû être pris pour un gendarme et recevoir un coup de fusil qui ne lui était pas destiné. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que l'on ne connaît pas d'ennemis à l'infortunée victime.

Tirages financiers

Foncières 1887

Paris, 13 juillet.

L'obligation portant le numéro 186 264 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Bons algériens 1888

Le bon à lots portant le numéro 74.933 est sorti remboursable à *cent mille francs*.

Récompenses Honorifiques

Ajaccio, 15 juillet.

Par arrêté en date du 10 juillet 1910, M. le Ministre de l'Instruction publique a décerné des médailles et mentions honorables aux instituteurs, institutrices et directrices d'Ecoles maternelles dont les noms suivent :

Médailles d'argent

Mlles
Leonardi Rosalie, directrice d'école à [illegible]
Maroncini Anne, id., à Calcatoggio.
Belgodere Marie-Vincenzine, id à Corte.
M. Fenciolelli Barthélemy, instituteur à Bastia.

Médailles de bronze

Mmes
Paoletti Marie-Virginie, institutrice à Belgodere.
Antonini Marie, à Ajaccio.
Colombani Pauline à Piedicroce.
MM.
Palmesani Antoine, directeur d'école à Vivario.
Gregori Dominique, instituteur à Bastia.
Comiti François, à Sainte Lucie-de-Tallano.
Giacobbi François, à Ajaccio.
Torelli Louis-Antoine, à Valle d'Alesani.
Giovansily André, à Spelencato.

Mentions honorables

Mmes
Giudicelli Marie, institutrice à Occhiatana.
Malinetti Marie-Dominique, à Vico
Grassi Marie-Catherine, à Sartene.
Peraldi Marie-Louise, à Zicavo.
MM.
Dumpietrini Antoine-Noël, instituteur à Campile.
Marcantoni Pierre-Louis, à Occhiatana.
Perotti François-Marie, à Zevaco,
Renucci Antoine-Joseph, à Saint-Florent.
Luigi Jean-Augustin, à Monticello.
Modori Charles François, à Verdese.
Bianchini François-Marie, à Vico.
Tarquini Michel, à Calvi.
Natali Jean-Noël, à Ficaja.

Postes et Télégraphes

Ajaccio, 13 juillet.

M. Jules Mathieu Luccioni, facteur rural à Scata, est nommé facteur rural n. 2, à Venzani.

M. Jérôme Raffalli, facteur rural à Venzani, est nommé facteur rural n. 2, à Scata, par permutation avec M. Luccioni.

PARIS

L'Affaire Rochette

La Commission d'enquête

Paris, 15 juillet.

La Commission parlementaire d'enquête sur l'affaire Rochette s'est réunie ce matin, au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Jaurès.

Après avoir réglé plusieurs questions relatives aux travaux des sous-commissions, elle a entendu M. Yves Daraud, ancien directeur du cabinet du Préfet de police et Me Bernard, avocat de M. Rochette.

La séance a été levée à midi.

La prochaine réunion est fixée au 26 courant.

Conseil des Ministres

Paris, 15 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Conquête de l'air

Une victime de l'aviation

Gand, 15 juillet.

L'aviateur Kinet Daniel qui, dernièrement fut victime d'une chute grave, vient de mourir des suites de ses blessures.

La mort de cet audacieux aviateur a vivement été ressentie dans les milieux sportifs.

L'aviateur Daniel Kinet avait réussi trois beaux vols, dans la matinée du 10 juillet, au nouvel aérodrome installé à 4 kilomètres de Gand.

Au cours de son quatrième vol, il évoluait à une hauteur de trente mètres, lorsque tout à coup l'on vit l'appareil s'abattre brusquement. On aperçut Daniel Kinet sauter hors de son siège ; malheureusement, le pauvre aviateur se trouva pris dans l'appareil qui vint s'écraser sur le sol.

L'infortuné aviateur, fut transporté avec d'infinies précautions, à l'hôpital de Gand, où il vient de mourir.

La triste fin de l'aviateur Daniel Kinet est, depuis 1907, le onzième accident mortel qui se produit au cours d'expériences d'aviation.

Les Souverains Belges
EN FRANCE

Visite à l'Hôtel-de-Ville

Paris, 15 juillet.

Ce matin, à dix heures trente, le Président de la République et Madame Fallières sont allés prendre, au Palais des Affaires étrangères, les Souverains Belges pour les conduire à l'Hôtel-de-Ville.

La foule massée devant le palais municipal a fait un chaleureux accueil aux hôtes royaux.

Devant l'Hôtel-de-Ville, le roi, la reine, le Président de la République et Mme Fallières sont reçus, à leur descente de voiture, par les Préfets, le Conseil municipal et du Conseil général, assistés du Préfet de la Seine et des Secrétaires généraux de la Préfecture de la Seine et de la Préfecture de Police.

Le roi et la reine prennent place sur des fauteuils, à la gauche du Président de la République et de Mme Fallières.

M. Bellan, président du Conseil municipal, prend la parole le premier et remercie nos hôtes royaux de leur visite ; il rappelle les liens d'amitié qui unissent depuis longtemps les deux nations voisines.

Puis, M. de Selves, Préfet de la Seine, prononce un discours très applaudi.

Dans une brillante improvisation, le roi des Belges remercia, en la personne de ses représentants, la Ville de Paris, centre intellectuel du monde entier.

Après ces discours, le cortège se reforme de nouveau et, par le grand escalier d'honneur gagne la grande salle des fêtes, où un concert a été organisé.

Le concert terminé, dans le salon des Arts, des présents sont offerts, en souvenir de leur visite à l'Hôtel de Ville, à nos hôtes royaux qui ont signé sur le livre d'or, avant de regagner leurs voitures.

Sur la place, la foule a encore applaudi au moment où les Souverains Belges remontaient en voiture et où le cortège se mettait en marche escorté des cuirassiers sabre au clair.

Déjeuner intime à l'Elysée

A midi, les Souverains Belges ont assisté à un déjeuner intime à l'Elysée.

Seuls nos hôtes royaux, les personnages de leur suite, M. Briand, président du Conseil, M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères, l'ambassadeur de Belgique en France assistaient à ce déjeuner.

Visite au Louvre

A 2 heures, le roi Albert Ier, la reine des Belges, M. et Mme Fallières sont montés en voiture pour se rendre au Musée du Louvre.

Vue l'heure du départ qui s'approchait, le Souverains n'ont fait que passer dans les différentes galeries. Ils se sont néanmoins intéressés à différents tableaux exposés et sur lesquels M. Dujardin-Beaumetz, Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a fourni des renseignements très documentés.

LE DÉPART DE PARIS

Le roi et la reine de Belgique ont quitté Paris, à 4 heures, par la gare des Invalides.

Ils ont été conduits au train spécial par le Président de la République et Mme Fallières.

Dans le salon de la gare luxueusement décoré, les attendaient MM. Briand, Président du Conseil, Pichon, ministre des Affaires étrangères et les autres membres du Gouvernement, les Présidents de la Chambre et du Sénat, l'Ambassadeur et tout le haut personnel de la légation de Belgique à Paris.

Les Souverains ont très aimablement pris congé des personnages qui leur ont été présentés puis, salués par une compagnie de la Garde républicaine, avec son drapeau, ont regagné leur wagon-salon.

Au moment du départ du train la musique de la Garde républicaine a joué la *Brabançonne* et la *Marseillaise*.

BOURSE DE PARIS

13 juillet — 15 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.60 — 97.70
— de 3 0/0 amortis. . 98.50 — 98.30
ex-coupon

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granafola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza)

MESDAMES

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une Oxygénée Cusenier
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et durelé.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
REVUE-GUIDE
Bulletin mensuel 16 pages, étudie avec soin, renseignements utiles, union, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
AGENT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les dividendes de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la clarté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Installation à Gaz
JEAN CINI
EX-OUVRIER DU GAZ
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation moindre

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain, Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI de 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

L'Indicateur officiel de la CORSE
publication périodique renfermant malgré son prix modique une documentation variée, qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse :
Des Indicateurs, plans et routiers nouveaux, de tous les MOYENS & SERVICES des Cies de Navigation, Chars et Bus Automobiles, Diligences, Chemins de fer, Tramways, etc.
Des CARTE SPÉCIALE tirée en indicateurs diverses et très abondantes tous valant la première et le carré.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignant les particularités utiles à connaître de notre département montagneux.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant à une brève description des localités du département, renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition, est tous combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
et chez l'éditeur, M. A. OLIVIER, 48, Rue St-Lazare, Paris

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE ET ELEGANT - SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 15×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : P.L.M. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Cédratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Nie L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER
Seul Magasin
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 195 — DIMANCHE 17 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRE DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00392
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Élections au Conseil Général du 24 juillet 1910

1er CANTON. - TERRANOVA ET PURIANI
M. Sébastien de Caraffa
Avocat
Conseiller sortant

2e CANTON. - TERRAVECCHIA
M. Auguste Gaudin
Maire de Bastia
Conseiller sortant

LIRE AUJOURD'HUI
Notre Deuxième Feuilleton

Nos lecteurs et surtout nos charmantes lectrices vont retrouver dans

LES OUVRIÈRES DE PARIS

les plus hautes qualités qui distinguent PIERRE DECOURCELLE, l'auteur apprécié et populaire de tant d'œuvres qui ont obtenu un retentissant succès.

LES OUVRIÈRES DE PARIS

contient un type de femme qui est bien la conception la plus charmante, la plus pure et la plus séduisante qui soit sortie de cette plume féconde.

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 9 m. — Coucher, 7 h. 6 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Rédempteur.
Fête de Demain : Saint Camille.

16 JUILLET

LE GÉNIE MALFAISANT

L'été venu, deux seuls endroits sont mis à la disposition des Bastiais et de leurs familles, à défaut de parcs et de jardins anglais à la place Saint-Nicolas et la plage de Toga.

On est bien obligé de se contenter de modestes palmiers, abîmés par la main malfaisante des oisifs, lorsqu'on n'a pas à sa disposition un chalet à Vizzavona ou une maison forestière, en montagne.

Sur notre esplanade, ravinée par la pluie, le vent, on y voit de tout, mais principalement des pierres. Aussi, pour observer la loi des contrastes, la construction d'un théâtre en planches est soumise, paraît-il, à l'approbation de notre municipalité.

Comme idée je n'en connais pas de plus géniale, et la transformation de la place Saint-Nicolas en champ de foire est une question à étudier... très sérieusement.

N'insistons pas, car ce serait faire injure à nos édiles que de les supposer capables d'une pareille aberration.

Que dire maintenant de la Plage ? A la voir si bouleversée, si tourmentée, elle jadis si pimpante et si coquette, on n'est pas fier de se dire Bastiais.

Aimez-vous le bloc ? on en a mis partout.

Ce n'est pas de la politique, c'est la vérité.

On a placé des blocs contre les arbres et presque en bordure de la chaussée. Le malheureux buvetier en est littéralement suffoqué d'indignation, les baigneurs se plaignent des parfums qui s'exhalent de ce cloaque permanent, mais M. Vivier, après avoir touché le prix de ses blocs, juge inutile de les placer.

Il a raison au fond cet homme-là !

Pourquoi se gênerait-il avec nous ? Je ne connais rien de plus difficile à enlever qu'une masse aussi indigeste, lorsqu'on ne doit en retirer aucun profit. Aussi, préfère-t-il nous laisser le soin d'aller jeter ses blocs à l'eau.

Je n'ose pour mon compte convier la population à une aussi rebutante besogne, et puis ce serait combler non la mer, mais les vœux de cet excellent M. Vivier, qui semble nous avoir totalement oubliés.

Quel ingrat ! Songez qu'il a été autorisé, à cause de l'urgence des travaux à effectuer pour la consolidation de la jetée nord du Nouveau-Port, à se servir du sablon de notre plage pour la construction de ses blocs.

C'est même, prétend-on, ce sablon qui empêche les blocs de quitter leur terre nourricière. Ils préfèrent s'émietter ; car eux du moins, ont la reconnaissance du ventre.

Je ne pense pas que le génie civil, autrement dit l'administration des Ponts et Chaussées, veuille hériter du sobriquet de génie malfaisant que les vieux Bastiais infligèrent au génie militaire, du temps de Marbeuf, au commencement de la conquête.

Si nos ingénieurs s'en accommodent, tant pis pour eux, et surtout tant pis pour nous.

JOSEPH AJACCIO.

LE RENARD ET LE CORBEAU

CONTE DU DIMANCHE

I

Confortablement assis sous l'orme du mail, je relisais dimanche dernier les *Fables de la Fontaine*. Je m'émerveillais à cette pensée que le Bonhomme fût parvenu à comprendre le langage des animaux !

Un faible bruit me fit lever la tête et je vis, non loin de moi, sur une branche, un ainsi dent pour dent, (si je puis ainsi parler, moi, le CORBEAU, celui qu'on salue du titre de *Maître*, je me serais laissé duper sans mot dire ! on ne me connaît pas !

.....

Ici, l'orateur but quelques gouttes de pluie demeurées au creux de la branche, puis reprenant son récit.

III

Le lendemain de notre aventure, Renard vint se promener sous mon arbre, dans l'espoir de jouir de ma confusion. Je dissimulai de mon mieux la colère qui m'oppressait et lui dis doucement :

— Eh ! bien, mon compère, avez-vous trouvé bon le fromage que je vous abandonnai hier ?

— Il était parfait, cher maître, et mon seul regret sera de n'en avoir pas un semblable à chaque repas.

— Mais rien de plus facile que de vous satisfaire, mon cher Monsieur Renard. Si vous le voulez bien, je vous conduirai chez mon fournisseur. Je prends ces fromages dans une petite ferme de la vallée. Mais, j'y pense : il y a là pour vous beaucoup mieux que cette maigre chère. J'entrevois l'autre jour, dans la cour, certains poulets de six semaines qui me parurent fort à point...

Renard sauta sur la proposition, et le lendemain dès l'aube, l'un trottinant, l'autre voletant, nous arrivions à la ferme. J'indiquai au compère un étroit passage sous la porte. Je le vis se raser près de terre, s'aplatir et s'étirer à grand peine jusqu'à ce que sa queue elle-même fut entrée dans la cour.

Quant à moi, je franchis le mur et allai me poser au bord d'un toit. Au-dessous, dormait étendu sur le pavé un énorme chien de garde. Saisir une petite pierre dans mon bec et la laisser tomber adroitement sur le nez du chien fut pour moi l'affaire d'un instant...

IV

Subitement, le cerbère s'éveille, aperçoit le compère Renard et se met à aboyer furieusement. Je pousse aussitôt des cris aigus ; la basse-cour répond par des exclamations stridentes... Du l'écurie, de l'étable et de la porcherie s'élèvent des clameurs. Les chats eux-mêmes crient à tue-tête : « Compuez Renard ! Compuez !! » On se serait cru dans l'un des amphithéâtres de nos grandes écoles, un jour de beau chahut.

Le fermier parut alors sur le seuil, un énorme gourdin au poing. Et ce fut une course épique, une poursuite folle, un drame étourdissant dont l'honneur le chien et le renard furent les acteurs essoufflés. Posé sur ma faîte, je me tenais les côtes, criant

Ici, l'orateur fut quelques gouttes de pluie demeurées au creux de la branche, puis reprenant son récit.

III

Le lendemain de notre aventure, Renard vint se promener sous mon arbre, dans l'espoir de jouir de ma confusion. Je dissimulai de mon mieux la colère qui m'oppressait et lui dis doucement :

— Eh ! bien, mon compère, avez-vous trouvé bon le fromage que je vous abandonnai hier ?

— Il était parfait, cher maître, et mon seul regret sera de n'en avoir pas un semblable à chaque repas.

— Mais rien de plus facile que de vous satisfaire, mon cher Monsieur Renard. Si vous le voulez bien, je vous conduirai chez mon fournisseur. Je prends ces fromages dans une petite ferme de la vallée. Mais, j'y pense : il y a là pour vous beaucoup mieux que cette maigre chère. J'entrevois l'autre jour, dans la cour, certains poulets de six semaines qui me parurent fort à point...

Renard sauta sur la proposition, et le lendemain dès l'aube, l'un trottinant, l'autre voletant, nous arrivions à la ferme. J'indiquai au compère un étroit passage sous la porte. Je le vis se raser près de terre, s'aplatir et s'étirer à grand peine jusqu'à ce que sa queue elle-même fut entrée dans la cour.

Quant à moi, je franchis le mur et allai me poser au bord d'un toit. Au-dessous, dormait étendu sur le pavé un énorme chien de garde. Saisir une petite pierre dans mon bec et la laisser tomber adroitement sur le nez du chien fut pour moi l'affaire d'un instant...

IV

Subitement, le cerbère s'éveille, aperçoit le compère Renard et se met à aboyer furieusement. Je pousse aussitôt des cris aigus ; la basse-cour répond par des exclamations stridentes... Du l'écurie, de l'étable et de la porcherie s'élèvent des clameurs. Les chats eux-mêmes crient à tue-tête : « Compuez Renard ! Compuez !! » On se serait cru dans l'un des amphithéâtres de nos grandes écoles, un jour de beau chahut.

Le fermier parut alors sur le seuil, un énorme gourdin au poing. Et ce fut une course épique, une poursuite folle, un drame étourdissant dont l'honneur le chien et le renard furent les acteurs essoufflés. Posé sur ma faîte, je me tenais les côtes, criant

---

62. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXI

L'INTERROGATOIRE DE JÉRÔME RICHELIEU

La « souricière » se trouvait à cet instant dans la cuisine, c'est-à-dire à moins de dix pas, et les deux portes qui la séparaient de son frère étaient ouvertes. Elle possédait en outre l'ouïe extraordinairement fine de presque toutes les aveugles. Elle ne bougea cependant pas d'auprès du fourneau où elle préparait le déjeuner. Même, en reconnaissant la voix de Marius, une expression d'ennui, où se mêlait un peu de dédain, avait passé sur sa physionomie enfantine.

— Tant mieux ! dit cependant le sommelier. Et... il n'y aurait pas moyen de le voir un peu, ce père Jérôme ? Après ce qui vient de lui arriver, je ne serais pas fâché de lui serrer la main, quand ça ne serait que pour m'assurer qu'il en est véritablement revenu. Dame ! je me considère toujours comme son parent, malgré que ma pauvre Mélanie soit morte. Et si on ne s'intéresse pas les uns aux autres, entre parents... Quoi ! nous ne sommes pas des sauvages, est-ce pas vrai ?

— Je crains, répondit Marthe, n'osant pas refuser absolument, que mon père soit encore bien faible pour causer longtemps.

— Oh ! je ne veux pas le faire causer, le cher homme. Je sais ce que c'est que les blessés ; j'en ai assez soigné, quand je naviguais dans les îles du Sud, avant d'entrer et sortir, bon-jour-bonsoir, c'est tout ; histoire de voir un peu sa figure de brave homme. On ne peut pas refuser ça, que diable, à Marius Pipeyroos.

— Je vais aller consulter mon père, dit encore Marthe, qui n'agissait qu'avec une visible répugnance.

Mais à cet instant la porte de la chambre à coucher de Jérôme Richelieu s'ouvrit, et l'infirmière de service le jour parut, et descendit l'escalier.

— Votre père, dit-elle à Marthe, a cru reconnaître la voix de Monsieur. N'est ce pas M. Marius Pipeyroos ?

— En effet...

— Votre père désire voir Monsieur.

— Ah ! triompha le Méridional.

— Je vais vous conduire, Monsieur, lui dit la garde-malade. Je vous demanderai seulement de ne pas trop le faire parler le blessé...

— Oh ! soyez tranquille, Mademoiselle !

— Et de ne rien lui dire qui puisse l'émouvoir. M. Richelieu va beaucoup mieux, mais il doit prendre encore de grandes précautions.

— Je vous promets d'éviter tout ce qui pourrait le fatiguer, Mademoiselle.

L'infirmière et Marius gagnèrent l'escalier. En entendant au rez-de-chaussée la voix de Marius, d'une gaieté forcée, et celle de Marthe, glaciale, Jérôme avait fait un soubresaut dans son lit, puis une flamme avait passé dans ses yeux qui devait être une flamme de colère. Il s'était calmé, ensuite, mais n'avait pu rester en repos. L'infirmière l'avait remarqué. Le scaphandrier avait paru réfléchir gravement, puis il avait ordonné à celle qui le soignait d'une voix qui supprimait toute possibilité de discussion, d'aller chercher l'homme qui se trouvait en bas, s'il s'appelait bien Marius Pipeyroos.

La jeune fille était sortie comme nous l'avons vu et Jérôme avait profité de sa courte absence pour allonger le bras vers le secrétaire qui se trouvait à la tête de son lit, ouvrir un des tiroirs, y prendre un objet qui parut lourd à sa main faible encore, et le glisser sous ses couvertures. Il était calme, et son visage était devenu presque sellenel. L'infirmière introduisit Marius, qui s'approcha du lit, la face heureuse et la main tendue. Le scaphandrier ne vit pas cette main.

— Mademoiselle, dit-il, je vais vous prier de me laisser seul avec Monsieur, à qui j'ai à parler d'affaires. Vous demanderez à ma fille de ne conduire personne auprès de moi pendant cette conversation, sauf cependant l'homme à qui j'ai promis de le recevoir, s'il se présentait. Celui-ci, on l'introduirait tout de suite. Marthe est au courant.

— Bien, Monsieur. Ne vous fatiguez pas !

— Soyez tranquille, mon enfant. D'ailleurs je suis très fort ce matin.

Pipeyroos écoutait, légèrement interloqué. Le drôle ne manquait certainement pas d'aplomb (le fait seul d'avoir osé venir dans cette chambre en témoignait suffisamment), mais il se sentait impressionné, en dépit de son cynisme. Il était à peu près dans la situation d'un assassin qui aurait vu sa victime à la Morgue, et à qui on la représenterait, quelques jours plus tard, vivante et agissante. Il était un peu stupéfait. Dans son espoir de bandit, Jérôme Richelieu ne devait jamais se remettre du coup terrible qu'il lui avait donné. Il n'en était pas mort instantanément, et c'était déjà miraculeux, mais il allait certainement traîner quelques heures, et s'en aller après. Pour si bien bâti que soit un homme, il ne vit pas avec une ouverture dans le dos qui s'en va jusqu'au poumon, inclusivement. Mais il fallait déchanter. La science chirurgicale de Pipeyroos était certainement limitée. L'homme s'obstrait, évidemment, si rien de fâcheux ne lui survenait encore. Il était en lit ; il était amaigri et pâle, mais il donnait ses ordres avec une certaine énergie, et d'une voix qui n'avait pas envie de mourir. Le Méridional se demandait avec colère s'il était décidément mauvais assassin, puisque les deux victimes auxquelles il s'était adressé lui échappaient l'une après l'autre. Il faisait bonne contenance, cependant, n'oubliant pas qu'il avait un rôle à jouer, et c'est avec assez d'empressement qu'il demanda, sur le ton de grosse plaisanterie qu'il affectionnait :

— Eh ! bé, père Jérôme, nous faisons décidément la nique au fossoyeur ?

Richelieu le considéra longuement ; ce regard troubla le sommelier.

— Oui, dit-il enfin, gravement, au fossoyeur, et au lâche bandit qui m'a frappé par derrière, parce qu'il n'osait pas me regarder en face.

Marius détourna les yeux.

— Tout le monde, dit-il, cherche qui ce peut bien être. Mais personne, jusqu'à présent, n'en a la moindre idée. Vous n'avez pas d'ennemis ?

— On croit, répondit le scaphandrier, du même ton de voix étrange, on croit ne pas avoir d'ennemis, parce qu'on a vécu honnêtement, et sans faire de tort à personne. Et puis, un beau jour, on reçoit un coup de couteau dans le dos.

(*A Suivre.*)

bles ! chaque fois que Renard recevait un coup de dent ou une carosse de bâton ; jamais je ne me suis tant senti à l'

Enfin, morbl, battu, ruisselant de sueur, le compère retrouva son trou pour la sortie. Il s'enfuit sur trois pattes, boitant et guignant à faire plaisir.

Je le suivis jusqu'à son terrier, lui criant : « Conan ! sonne ! » ce qui veut dire en français :

Ho ! Comment trouvez-vous le passage à tabac ? Cette leçon vaut bien un fromage sans doute ?

Vous voyez donc, qu'en fin de compte, le renard eut le mauvais rôle dans l'affaire.

J'ai vivement conseillé de le proclamer dans vos journaux. Et, comme à toute fable, il faut une morale, n'oubliez pas d'ajouter :

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris : Attendez-vous à la pareille !

EMILE AMET.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 juillet, à 8 heures 1/2

Marchons au pas,	Signard.
Gillette de Narbonne,	Audran.
Venetia,	Desormes.
Faust,	Gounod.
Under Woord,	Roques.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Les Elections Départementales du 24 juillet 1910

Biocognano

M. Martin Muraccioli, conseiller général sortant, a deux concurrents : M. François Mariaggi, rentier, d'Urciani, et M. Jérôme Poggioli, avocat.

Levie

M. Marc-Aurèle de Peretti-Andreani vient de poser sa candidature.

M. le docteur Maestrati, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Piana

M. André Cecaldi, administrateur-adjoint à Dakar, conseiller général sortant, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Il y a deux candidats : M. le docteur Draguci et M. Colonna, professeur à l'école supérieure de commerce d'Alger.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur,

Au grade de Chevalier

MM.

Nucci, lieutenant au 20e, 20 ans de services, 7 campagnes.

Felici, lieutenant au 30e, 16 ans de services, 11 campagnes, 1 citation.

Laurenti, capitaine au 51e, 20 ans de services.

Camparasso, capitaine au 61e, 22 ans de services, 6 campagnes.

Peri, capitaine au 61e, 26 ans de services.

Paulin, capitaine au 163e, 27 ans de services.

Gianficelli, capitaine au 2e étranger, 21 ans de services, 6 campagnes.

Cecaldi, capitaine au 2e bataillon d'Afrique, 17 ans de services, 11 campagnes.

Giansili, lieutenant au même rég., 22 ans de services, 5 campagnes.

Leandri, lieutenant hors cadre, adjoint au commandant du pénitencier militaire d'Albertville, 22 ans de services, 5 campagnes.

Laubus, chef de musique de 2e classe au 163e, 21 ans de services, 11 campagnes.

Raggi, capitaine trésorier au 42e cuirassiers, 21 ans de services, 9 campagnes.

Paoli, lieutenant au 3e spahis, 17 ans de services, 11 campagnes.

Gistucci, capitaine au 22e d'artillerie, 13 ans de services, 7 campagnes.

Paoli, officier d'administration de 2e classe de l'intendance militaire au corps de débarquement de Casablanca, 16 ans de service, 12 campagnes.

Martel, officier d'administration de 1re classe aux hôpitaux de la division d'Alger, 27 ans de services, 20 campagnes.

Ferrandon, médecin-major de 1re classe, hors cadres, à l'hôpital de Choquan, Cochinchine, 23 ans de services, 8 ans à la mer et aux colonies, 6 campagnes.

VIZZAVONA

Le Bureau de Poste

Il est impossible de n'être pas choqué par le contraste qui existe entre la coquetterie des chalets de Vizzavona et le délabrement de la masure postale de notre belle station estivale.

Il est regrettable que les touristes qui sont en général les notabilités de l'île et du continent européen n'aient à leur disposition qu'une minuscule salle d'attente mesurant 4 mètres 50 sur 3 mètres.

J'entendais dire à une Anglaise impatientée par le manque de lumière, à 3 heures du soir, et étouffée par les quatre personnes qui suffisaient à elles seules à emplir la salle : « Quel drôle de petit bureau ».

Nous appelons la bienveillante attention de M. le directeur des postes, et nous espérons qu'il ne tardera pas à doter Vizzavona d'un bureau qui ne soit plus la risée des étrangers.

Un Touriste.

Carnet Mondain

Alger, 12 juillet.

Hier, à 5 h. 30, une longue file de voitures conduisait à l'église Saint-Augustin un mariage des plus élégants.

Mlle Henriette Patrimonio, fille du distingué président de chambre à la Cour d'appel, s'unissait à M. Brisdoux, notaire à Méaerville.

A l'heure fixée pour la cérémonie, marquée la jeune mariée, fine et vaporeuse dans sa délicieuse toilette, apparut au bras de son père, un murmure d'admiration courut dans l'assistance nombreuse et choisie venue pour apporter aux jeunes époux ses vœux de bonheur et aux parents un témoignage d'estime et de sympathie.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Vacher, premier président, et le docteur Millot ; pour le marié, MM. de Saligny, inspecteur général des finances, et Perrier, notaire honoraire.

Après la bénédiction et une allocution de M. Brunet, curé de l'église Saint-Augustin, Mlles Grelet et Le-Chaux, conduites par MM. Duston et de Bonavita, recueillaient l'offrande des assistants.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LORETO-DI-CASINCA. — Nous avons appris, avec le plus vif plaisir, le brillant succès de notre compatriote, M. Paoletti, reçu premier, avec mention bien, au P. C. N. à Marseille.

Ce jeune étudiant est le neveu de M. Paoletti, la très sympathique facteur-receveur des postes de Loreto-di-Casinca.

Les excellentes notes qu'il a toujours méritées et les résultats qu'il a déjà obtenus, nous permettent d'escompter sa prochaine admission à l'école de Santé de Lyon.

Nous lui adressons nos félicitations sincères.

CORTE. — Les familles Moulan et Chardon, si cruellement éprouvées par des pertes récentes, se trouvent de nouveau endeuillées par la mort de Mlle Louise Moulan.

Cette jeune et charmante personne, si accomplie, si distinguée dans ses manières, si aimée autour d'elle, a été disputée jusqu'au dernier moment à la mort par le navrant praticien qu'est son frère, par sa mère et sa sœur, qui ont lutté de dévouement pour retarder le plus possible le dénouement fatal.

Mlle Louise Moulan avait tout ce qu'il fallait pour briller au sein de la société cortenaise, où elle comptait tant de sympathies et où sa mort laisse tant de regrets.

Les obsèques ont été des plus imposantes par la nombreuse affluence qui y assistait et aussi par l'émotion qu'on lisait sur tous les visages.

Cinq demoiselles portant de magnifiques couronnes de fleurs naturelles précédaient le corbillard qui était recouvert d'une immense gerbe. Les cordons étaient tenus par MM. les avocats Mattei, Giannettini, Nicolai et Orsatelli. Le deuil était conduit par M. le docteur Paul Moulan et ses parents.

Nous offrons à Mme Moulan-Chardon, à M. le docteur Moulan, aux familles Moulan, Chardon, Benedetti et Pellizza, l'expression de nos plus vives condoléances.

RENNO. — Sur la liste des successions vacantes en Algérie, nous relevons celle de Mme Simeoni Céleste, veuve de Jean David, née à Renno, domiciliée à Bône, y décédée le 3 septembre 1901, à l'âge de cinquante ans. Actif, 633.50, passif, 164.05.

MERIA. — Le ministre des postes a autorisé l'organisation d'un service télégraphique à Meria.

SANTA SEVERA. — Mercredi 20 juillet sera célébrée à Santa-Severa, la fête de ce village.

Un comité s'étant formé, le programme ci-après a été arrêté afin de donner plus d'éclat à la fête patronale.

Programme

2 heures soir : Course d'embarcations aux avirons, 2 prix.

3 heures : Course aux baquets, 3 prix.

3 heures et demie : Bigos sur la mer, 3 prix.

4 heures : Course aux ânes, 2 prix.

4 heures et demie : Courses aux cruches garçons et filles, 2 prix.

5 heures : Course au sac, 3 prix.

5 heures et demie : Concours des nez, 2 prix.

9 heures : Grand bal sur le port.

La musique de Lori prêtera son concours à cette fête.

Nous souhaitons que les habitants des pays environnants, ainsi que nos amis de Bastia, se rendent en masse à cette fête.

XXX.

VENTISERI. — Le Conseil départemental a décidé la création d'une école mixte au hameau de Mignataja, commune de Ventiseri, conformément au vœu émis par le Conseil général à sa dernière session.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 17 juillet, à 8 h. 1/2

Berliner Luft, p.-r.,	Linck.
Fra Diavolo, fant.,	Auber.
The British Patrol,	Asch.
Barbier de Séville, cavatine,	Rossini.
La Veuve Joyeuse, valse,	Lehar.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22 à midi 26 + à 6 heures du soir + 23. Maxima + 29.5. Minima + 20°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 m.m. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Les fruits

Les fruits sont très peu abondants cette année et la hausse exorbitante qui en est la conséquence est d'autant plus sensible pour les ménages que l'année dernière la production avait été particulièrement productive. Si à cette pénurie de fruits on ajoute les proportions qu'a prix leur exportation sur les marchés de Marseille et de Nice, on s'expliquera facilement l'élévation des prix dans notre ville.

A Marseille, les prix actuellement pratiqués n'ont jamais été atteints. Ainsi, à la vente en gros, par cent kilos, les abricots atteignent 110 francs, contre 27 fr. en 1909 ; les pêches du Var 115 fr. (45 en 1909), les amandes 60 fr. 42 en 1909), les poires crémissines 80 fr. 635 en 1909,) et ainsi de suite.

A Bastia, les amandes qu'on avait eu de la peine à vendre 12 fr l'année dernière, dépassent le prix de 25 fr. Sur le marché, au détail, 50 centimes le cent.

Le Cinéma Edison

Ce coquet établissement attire tous les soirs un public élégant et sans cesse renouvelé.

C'est que le choix intelligent des vues offertes aux spectateurs, vues tantôt gaies, tantôt dramatiques, est bien de nature à conserver à cet établissement le bon renom qu'il s'est acquis à si juste titre.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. L. Gentil, 30, boulevard Paoli.

Examens de Droit

Nous apprenons avec plaisir le brillant succès de notre ami M. Basile Renucci, de Pero-Casevecchie, reçu à la 2e partie de capacité en droit, devant la Faculté d'Aix.

Toutes nos félicitations.

Marché aux cocons

A Bédarrides, on traite les mesadures entre 4 fr. et 4.50 le kilo ; la qualité courante entre 3.10 et 3.30. — A Viviers, de 3.25 à 3.30 selon qualité ; — dans les Cévennes, 3 fr. à 3.25 ; — à Valréas, on débute à 3.15 et on atteint 3.65 en fin de journée ; — à Orange, 3.45 et 3.50, les faibles 1.25 à 1.40.

Baccalauréat

Ont été admis à subir les épreuves orales du baccalauréat, 2e partie, mathématiques, devant la faculté des sciences de Marseille, MM. Ristorcelli, Virgitti, Giuli, Muracciuli ; — de la 1re partie D, sciences langues vivantes, MM. Marcelli, Marchetti, Soliva, Ghilisi, Santini François, Conti.

Ecole d'hydrographie de Bastia

Les examens d'entrée à l'école auront lieu le 1er août à 8 heures du matin ; les cours pour la préparation au brevet de capitaine au long cours (théorie) ouvriront le même jour.

Les candidats devront préalablement se faire inscrire au bureau de l'inscription maritime.

Examens de droit

Ont satisfait aux examens devant la faculté de droit d'Aix : — Capacité, 1re année, MM. Cecaldi, Colonna, Vallecalle ; 3e année, M. Renucci ; — Licence, 1re année 1re partie, M. Vincenti.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au *1er* étage.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Livourne.

— Brick-goélette français « Caroline, » cap. Ghirardi, venant de Saint-Raphaël.

— Brick-goélette français « Marie-Sophie, » cap. Calisano, venant de Marseille.

Sorties :

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Nice.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 1er étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de Juin.

GRAND BAR SOAVI

Café Express
Chocolat Express

CINÉMA-EDISON

Aujourd'hui, dimanche, matinée à 2 h.

LE CHIEN DE MONTARGIS

Drame historique en couleurs

Fêtes de Jeanne d'Arc

A COMPIÈGNE

Scène de vrai

Valse à la Mode

Comique coloriée

DEMAIN LUNDI

Changement complet du Programme

Voir les affiches et les phototypies pour avoir une idée exacte des films.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — La neuvaine de Sainte-Anne, mère de la T. S. Vierge, commencera le 17 courant.

Le matin, messe à 9 heures.

Le soir, salut à 5 heures.

Le dimanche, le salut aura lieu le matin, aussitôt après la messe de dix heures.

ETAT CIVIL

Mariages.

Chiavacci François, employé de commerce, de Bastia, et Marchesi Françoise-Marie, tailleuse, de Belgodere.

Naissances.

Luciani Charles-Louis-Xavier. — Pucci Pierre.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés

par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris *ses entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes d'Alcool de Menthe de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*

HORS CONCOURS PARIS 1900

GRANDE PRIX | EXPOSITION 1900 | MILAN 1906

EXIGER du RICQLÈS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00393

BOURSE DE PARIS

15 juillet — 16 juillet

Rente 3 0/0 amort. . 97.70 — 97.65

Rente 3 0/0 amortis. . 98.30 — 98.25

ex dividende

Nomination

Service des Ports

Paris, 16 juillet.

M. Sisco, maître de port de 2e classe, à Bastia, est promu à la 1re classe.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 16 juillet.

Sont élevés à la 1re classe de leur grade, les sous-ingénieurs de 2e classe ci-après :

M. Ricetti, à Bonifacio.

M. Sanguinetti, à Saint Florent.

M. Corbe, à Calvi.

M. Giorgi Charles, conducteur de 1re classe, chef de bureau, à Ajaccio, est nommé conducteur principal.

M. Tavera Joseph-Antoine, conducteur de 2e classe, à Ajaccio, est nommé conducteur de 1re classe.

M. Susini Jean Baptiste, conducteur de 4e classe, à Corvione, est nommé conducteur de 3e classe.

MM. Lodovici et Benedetti, commis principaux de 2e classe, sont promus à la 1re classe.

MM. Savi et Feracci, commis de 1re classe, sont nommés commis principaux de 2e classe.

MM. Tomasi et Trojani, commis de 2e classe, sont promus à la 1re classe.

TOULON

LE SULTAN ABD-EL-AZIZ *visite l'arsenal*

Toulon, 16 juillet.

Sur l'intervention du Ministre de Marine l'ex-sultan du Maroc Abd-Aziz a été admis aujourd'hui à visiter l'arsenal.

Abd El-Aziz s'est vivement intéressé à tout ce qu'il voyait, accablant de questions le Boulenant de vaisseau qui lui servait de guide.

L'ancien Sultan africain s'est particulièrement arrêté devant le bassin des submersibles dont il s'est fait expliquer le mécanisme.

Sud-Oranais

VIOLENT COMBAT

Onze Légionnaires tués 2 Officiers et 48 hommes blessés

Paris, 16 juillet.

Des télégrammes d'Oudja annoncent qu'un violent combat a eu lieu entre les troupes de la colonne Aubert et un fort parti de Marocains, sur les rives de la Moulouya.

Après plusieurs heures d'une lutte acharnée, les Marocains, absolument fauchés par les décharges de l'artillerie, abandonnèrent le terrain où ils laissaient une centaine des leurs.

De notre côté, nous avons eu cinq légionnaires et six goumiers indigènes tués et quarante-trois blessés, dont deux officiers.

Nos troupes ont couché sur les positions.

Le général Lyautey, commandant la division d'Oran, est arrivé sur les lieux.

NAPLES

L'œuvre d'un Fou

Une femme et onze enfants séquestrés

Naples, 16 juillet.

Depuis quelque temps, les habitants d'un quartier populeux de la ville avaient remarqué les allées et venues d'un certain Rea, dont les façons de faire semblaient attester que cet individu ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

Depuis longtemps déjà on constatait que Rea était toujours seul, et que, quoique étant marié et père de famille, personne n'entrait ni sortait de l'appartement qu'il occupait.

Les voisins finirent par s'inquiéter de cet état de choses, qui leur paraissait louche, et prévinrent la police.

Une descente eut lieu en l'absence du sieur Rea, et les agents trouvèrent dans la maison une femme et onze enfants, tous dans un état lamentable, qui déclarèrent au magistrat qu'ils étaient séquestrés ainsi depuis cinq ans.

Ce fou dangereux a été mis en état d'arrestation.

LE TEMPS

Violents Orages EN BAVIÈRE

Berlin, 16 juillet.

De violents orages révissent depuis quelques jours dans toute la Bavière ; la grêle fait rage, la foudre est tombée en plusieurs endroits.

Toute la région est complètement dévastée.

On annonce que dans la Souabe neuf personnes ont péri victimes de la foudre.

Conseil des Ministres

Paris, 16 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le Gouverneur de Madagascar

M. Trouillot, ministre des Colonies, soumet à la signature du Président de la République le décret de nomination de M. Picquié, inspecteur général des colonies, comme gouverneur général de Madagascar.

L'unification des traitements

Le Conseil décide ensuite de demander la constitution d'une commission extraparlementaire, ayant pour but de rechercher les bases de l'unification des traitements des fonctionnaires de l'Administration centrale.

Les écoles à feu

L'amiral Bayé de Lapeyrère, ministre de la Marine, rend compte au Conseil des résultats satisfaisants obtenus par les écoles à feu exécutées par l'escadre.

Mouvement dans les colonies

M. Trouillot, ministre des Colonies, soumet ensuite à la signature du Président de la République, un important mouvement dans le personnel des Colonies.

L'office des retraites

M Vivian, ministre du Travail, fait signer par le Président de la République divers décrets organisant l'office des retraites des travailleurs.

M. Fallières signe en même temps le décret nommant directeur du dit office M Chauvy, inspecteur des Finances.

Promotions dans la Légion d'honneur

Le Conseil décide que les promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur auront lieu après les élections des Conseils généraux.

Affaires courantes

Les ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

La Conquête de l'air

Le Tzar de Bulgarie en aéroplane

Bruxelles, 16 juillet.

Le Tzar de Bulgarie, que les évolutions, lors de son séjour en France, des aéroplanes militaires au camp de Châlons avaient si vivement impressionné, a tenté hier un vol sur l'aérodrome de Gand.

Ferdinand Ier a pris place dans un biplan que pilotait l'aviateur Lamine, et l'appareil a exécuté un vol plané qui a duré environ un quart d'heure.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

CAFÉ DES GOURMETS

Boulevard Paoli, 23

UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

Tuilerie et Briqueterie

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Marettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, unis et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

FOUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories, Tôle, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défient toute concurrence

Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot, de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine Française* qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la faiblesse nerveuse chez l'homme et la femme, la neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, la Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. — Envoi gratuit du journal à toute personne qui en fera la demande.

Ecrire à M. le Directeur du Journal de Médecine Française, 20, rue Vivienne, Paris.

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR

favori des

CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur

COULEUR NATURELLE

Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE.*

Dépôt pour Paris : 20, rue Etienne-Marcel, Paris.

1. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Les Ouvrières de Paris

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

I. — LE PREMIER BAISER

Les grandes orgues de Saint-Thomas-d'Aquin ébranlaient leurs tuyaux majestueux, tandis que la porte principale roulait ses gonds pour la sortie des mariés.

Il y avait foule, dans un brouhaha de voix et de rires étouffés, l'aristocratique cortège qui en marche, précédé de suisses qui, superbes, gravissent en cadence, frappant les dalles de la hallebarde, sur les [illegible] de Rouvray le suivait, donnant le bras à sa femme.

Derrière eux, par couples, les parents et les amis intimes marchaient, composant leur attitude et leur sourire.

Dans la nef, tous les assistants se pressaient au long de l'allée centrale. Des jeunes filles, des femmes en robes claires étaient montées sur les prie-Dieu et sur les chaises pour mieux juger de l'effet des toilettes et des chapeaux.

A l'entrée de l'église, cette affluence devenait de la cohue. Les bonnes gens du quartier se dressaient sur la pointe des pieds, la tête tendue en avant, avec les deux [illegible] et les grandes dames qui allaient [illegible] devant eux.

Juchés sur les hauts-tra[illegible] de bois ou [illegible] sur les flancs baptismaux, les petites ouvrières du voisinage avaient expédié leur déjeuner en trois bouchées, pour ne rien perdre du spectacle qui devait faire les frais des bavardages de l'atelier pendant tout le reste de la journée.

Malgré les contraints accords de la *Marche nuptiale* de Mendelssohn, on jasait, on potinait presque à haute voix.

La disproportion d'âge entre le mari et la femme formait le sujet de presque toutes les conversations.

Le duc de Rouvray atteignait la quarantaine ; Clotilde d'Ambleuse n'avait que dix-neuf ans. Mais on devinait le marié si épris, aux regards passionnés qu'il lançait vers sa femme, et celle-ci était si délicieusement exquise sous sa blanche parure, que les murmures les plus flatteurs accueillaient leur passage, et les plus envieux, sans distinction de sexe, ne pouvaient se défendre, à leur vue, de ce petit tressaillement fébrile que cause, en pareille circonstance, la vue d'un couple beau et bien assorti marchant vers ce qu'il croit le bonheur.

Après la mairie, douilles yeux de violette et le fin profil, rappelant les dames malades des Ghirlandaio et de Gérard, avaient en train de conquérir tous les suffrages, la plus admirée des jeunes femmes du mariage était sans contredit son amie de pension et sa première demoiselle d'honneur, Mlle Sidonie Bourgueil.

Une profonde affection devait unir la jeune femme et la jeune fille, à en juger par les prévenances et les démonstrations de tendresse que celle-ci, aussi bien à l'église qu'à la sacristie, n'avait cessé de prodiguer à la nouvelle mariée.

Cependant, à plusieurs reprises, pendant le service, un singulier éclair avait brillé dans les yeux mordorés de Sidonie, lorsqu'ils se dirigeaient du côté du duc et de celle qui allait être sa femme devant Dieu comme elle l'était devant les hommes.

Mais cette expression fugitive s'était évanouie presque aussi vite qu'elle avait apparu, sous l'épais rideau des cils noirs de la rapiteuse demoiselle d'honneur.

Deux fois même, avec sa jolie grâce de femme, elle s'était dérangée pour rétablir, par-dessus le dossier doré du fauteuil, l'harmonie des plis du long voile légèrement froissé par Clotilde, au moment où les genoux de celle-ci quittaient le coussin de velours pour se relever.

Quelques secondes avant la fin de la cérémonie, Mme Rouvray avait eu, les aussi, un geste étrange. Une pâleur subite avait envahi son visage, tandis qu'une sorte de frisson convulsif passait dans tout son être.

— Qu'a-je donc ? se demanda-t-il en tordant nerveusement sa moustache.

Matériellement ce trouble passager, il s'agenouilla à côté de sa femme, tandis que Sa Grandeur l'Evêque de Bénévent, qui avait tenu à officier en personne, pour rehausser l'éclat de la cérémonie, se tournait vers les époux pour leur donner sa bénédiction.

Le soir même, le couple partait pour le château des Vertes-Feuilles, à trois lieues du coquet ville gade Santenil, au milieu de cette admirable et verdoyante contrée qui commence le Vexin normand.

C'est sous ce toit familial où il était né, et où il n'avait, pour ainsi dire, connu que des joies, que M. de Rouvray avait voulu goûter et savourer à plein cœur les initiales délices de la lune de miel.

Depuis le matin jusqu'à cette heure, le mari et la femme avaient vécu dans une sorte de rêve. Maintenant, dans le coupé réservé où ils étaient serrés à côté l'un de l'autre, c'était le premier moment où ils pouvaient enfin s'entretenir sans témoins.

L'âme débordante de la passion qui le dévorait, Pierre de Rouvray, d'une voix émue et chantante, évoquait les phases de son bonheur comme s'il voulait doubler par le souvenir les grisantes sensations qui l'enivraient.

(*A Suivre*).

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
Une Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

Savon Le CHAT
Extra Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Installations à Ga
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation moindre

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rigault à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioni, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

PONDRE LES POULES
sans interruption
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
REVUE-GUIDE
Fr. MAESTRACCI
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à Vessai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX Des PRODUITS Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un Spécimen : 0 fr. 25

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L. MATTEI et Cie, liqueur très digestive des gourmets.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

LE Guide 145 DES Convenances
par LISELOTTE
Le volume broché Couverture illustrée

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE.
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 7, rue du 4-Septembre

CHEVEUX SAUVÉS Pommade Hahn

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 196 — LUNDI 18 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an 24 fr. le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00394
BIBLIOTHÈQUE FIA MUNICIPALE

Élections au Conseil Général
du 24 juillet 1910

1er CANTON. - TERRANOVA ET FURIANI

M. Sébastien de Caraffa
Avocat
Conseiller sortant

2e CANTON. - TERRAVECCHIA

M. Auguste Gaudin
Maire de Bastia
Conseiller sortant

LIRE AUJOURD'HUI
Notre Deuxième Feuilleton

Nos lecteurs et surtout nos charmantes lectrices vont retrouver dans

LES OUVRIÈRES DE PARIS

les plus hautes qualités qui distinguent PIERRE DECOURCELLE, l'auteur apprécié et populaire de tant d'œuvres qui ont obtenu un retentissant succès.

LES OUVRIÈRES DE PARIS

contient un type de femme qui est bien la conception la plus charmante, la plus pure et la plus séduisante qui soit sortie de cette plume féconde.

LA FIN D'UNE TYRANNIE

VIVE LA CORSE !

Tous les honnêtes gens ont compris que la Compagnie Fraissinet poussait trop loin son désir de ruiner la Corse, et ses tarifs exorbitants ont attiré l'attention des directeurs des Compagnies de navigation qui, tout en défendant les intérêts de leurs actionnaires, ne croient pas devoir réduire tout un département à l'extrême misère.

Aussi, c'est avec une grande joie que nous avons appris le projet de la Compagnie des Messageries Maritimes, tendant à comprendre dans les escales de ses navires rentrant à Marseille, les ports de Bastia et d'Ajaccio.

Les grands paquebots des Messageries ont, en effet, mentionné dans leur horaire, un arrêt deux fois par semaine à Bastia et Ajaccio, pour embarquer passagers et marchandises, aux tarifs ordinaires de leurs voyages au long-cours.

C'est-à-dire que la tonne de bois de Bastia à Marseille reviendra désormais au prix de 6 à 7 francs et les autres marchandises au prorata des distances.

Le calcul est vite fait.

Ainsi, la tonne de vin coûte de Marseille au Tonkin 70 francs pour 23 jours de voyage : en prenant pour base cette distance, les Messageries tariferont la tonne de vin de Bastia à Marseille, y compris embarquement, débarquement, manutention, etc., 7 fr. 50 la tonne, alors que Fraissinet fait payer jusqu'à 20 fr.

Pour d'autres marchandises, Fraissinet fait payer un prix supérieur à celui que les Messageries prennent pour Constantinople, soit dix fois plus loin que la Corse, de sorte que pour une salle à manger embarquée à Marseille on paye maintenant entre 40 et 60 francs, alors que l'on ne paiera que 10 à 12 francs avec les Messageries Maritimes.

Mais il y a mieux.

Deux fois par semaine, les Messageries Maritimes enlèveront des quais de Bastia et d'Ajaccio toutes marchandises à destination de Marseille pour un prix très réduit par rapport aux tarifs Fraissinet, de manière que les négociants de la Corse pourront, sans crainte, passer des contrats avec les négociants de Marseille, ce qui donnera à notre malheureux pays un avantage au point de vue commercial et, par répercussion, un bien-être à la classe ouvrière.

Les propriétaires pourront payer la main-d'œuvre un peu plus chère, puisque Fraissinet ne sera plus là pour s'accaparer tout le bénéfice d'un envoi de marchandises ; car il faut remarquer qu'il faut dépenser plus de 20 francs de main-d'œuvre à 2 fr. 50 par journée, pour descendre une tonne de chêne vert à la porte d'une charrette et que cette tonne vaut 35 francs en arrivant à quai Bastia.

Ce bois pourrait être vendu à Marseille 40 francs la tonne, mais Fraissinet fait payer 13 fr. 50 de transport et le prix de la tonne s'élève de suite à 48 fr. 50 ; tandis qu'avec les Messageries Maritimes, la tonne de chêne vert pourra être vendue 9 fr. 50 à Marseille. Les entrepreneurs trouveront un écoulement plus grand et les ouvriers de Corse pourront avoir un travail régulier avec un salaire rémunérateur.

Voilà la véritable clef de l'extinction de la misère en Corse.

Quant aux passagers, ils pourront prendre le pont sur les paquebots des Messageries au prix de 7 francs, en tenant compte qu'ils y seront mieux que dans les secondes de Fraissinet et qu'au lieu de rester 16 heures en mer, ils n'y resteront que 12 de Bastia à Marseille.

Nous allons enfin être traités comme tous les autres Français, et notre île ne sera plus appelée l'île maudite.

Nous espérons que nos députés appuieront le projet des Messageries Maritimes, ce sera une belle occasion de se rendre utiles à leur pays ; nous sommes certains que Pugliesi-Conti, Adriani et Landry ne failliront pas à ce devoir ; Balesi suivra, quant à Pierangeli il fera ce qu'il voudra.

(Officiel Mutualité Marseille)

Avons-nous besoin de dire dans ce journal avec quelle satisfaction nous enregistrons la nouvelle que nous publions ci-dessus.

Une seule crainte nous reste, c'est que la nouvelle ne soit pas exacte ; pour le restant, nous saluons d'ores et déjà cette promesse comme l'avènement d'une ère nouvelle.

C'est même à notre avis le seul acte de relèvement dont la Corse profitera ; c'est pourquoi nous convions nos nouveaux élus, MM. Adriani, Landry et Pugliesi-Conti, à unir leurs efforts pour amener cet heureux résultat.

Nous ne savons ce que fera M. Balesi, mais il aura assez de patriotisme pour suivre la majorité de ses collègues, qui nous en sommes certains par avance, ne sacrifieront pas la Corse à la Compagnie Fraissinet.

Jusqu'à ce jour, l'entente des Compagnies Marseillaises était la cause de tout le mal, si cet accord n'existe plus, la Corse verra la fin d'une partie de ses maux, et ce ne sera pas trop tôt.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Propos d'actualité

Histoire de Mitrailleuses

Quand on veut se divertir de quelque énorme chinoiserie administrative, c'est encore, c'est surtout à l'administration de la guerre qu'il faut s'adresser. Le sénateur Charles Humbert a conté dernièrement une histoire de mitrailleuses qui vaut, à elle seule, son pesant de ronds de cuir. La voici.

Chacun sait que notre infanterie est munie de mitrailleuses qui sont des merveilles de précision mécanique. Pour que ces instruments donnent leur maximum de rendement, il faut réaliser deux conditions : 1° leur fournir une abondante quantité de munitions ; 2°, pouvoir livrer ces munitions en tout terrain, même accidenté.

Il eût donc été logique de se préoccuper, en même temps que l'on construisait des mitrailleuses, de trouver un système léger et commode de transport des munitions. Pensez-vous ! On a profité de la circonstance pour utiliser de vieux bâts hors d'usage, construits exclusivement pour des mulets et qui s'adaptent très difficilement au dos des chevaux. En outre, chacun de ces bâts pèse, à vide, 70 kilogrammes, et ne peut pas contenir plus de 50 kilos de cartouches. C'est excessivement pratique, comme on voit.

Mais il y a mieux. Les régiments pourvus de mitrailleuses ont reçu, dit M. Charles Humbert, les voitures destinées à compléter cet armement, au cours des derniers mois de 1909. Or, presque aussitôt, la Direction de l'Artillerie s'avisa que ces caissons grognaient, sans doute, à être repeints d'une autre couleur.

Ils étaient d'un vert olive. On a voulu qu'ils fussent gris bleuté. Le Minis-

---

2e — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Les Ouvrières de Paris

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

LE PREMIER BAISER

— Est-ce bien vrai, Clotilde, termina-t-il, regardant sa compagne avec extase, vous êtes ma femme !... ma femme adorée ? Ah ! Clotilde, je vous dois la plus grande joie de ma vie, et si longue que l'avenir me la réserve, je la trouverai trop courte pour m'acquitter envers vous.

Avec une grâce charmante, elle protesta :

— Vous parlez comme si vous étiez le seul de nous à avoir contracté un engagement... Mais moi aussi, j'en ai pris un, celui d'essayer de vous donner le bonheur... N'avez-vous pas suivi aux cinq cent mille francs les exigences qu'ils éprouvaient en prêtant à mon avenir ?... C'est moi qui resterai votre éternelle obligée, Pierre !...

Il saisit les blanches mains qui se tendaient vers lui et les couvrit de baisers ardents.

C'était la première caresse qu'il osait, ce flanché de quarante ans, plus timide en face de l'éblouissante beauté de sa femme qu'un jouvenceau frais-émoulu de son collège.

Onze heures venaient de sonner quand le train s'arrêta à la petite halte de Soutouil.

Une victoria attelée de deux superbes alezans attendait devant la gare. Elle mit à peine un quart d'heure pour arriver devant la grille du château.

Tandis que la voiture roulait dans la large avenue plantée de chênes séculaires, Clotilde entrevit, sous la pâle lueur de la lune, les écuries, les serres, le grand étang argenté, l'immensité profonde des futaies et le déroulement harioté des plates-bandes.

Pierre l'étreignait doucement.

— Voici votre petit royaume, dit-il... Tout ceci vous appartient !... Pardonnez-moi je ne peux vous offrir davantage !

Elle murmura :

— En faut-il tant pour être heureux ?

La voiture s'était arrêtée au bas du vaste perron.

Le duc tendit la main à sa femme pour l'aider à descendre. Du même pas, ils gravirent lentement les antiques marches de pierre et pénétrèrent dans l'immense vestibule dont les statues de marbre semblaient leur sourire.

Clotilde se sentait prise d'un indéfinissable émoi.

Devant cette nouvelle existence prête à commencer pour elle, en face de cet inconnu de l'hymen, qui, dans quelques instants, allait lui révéler son troublant mystère, elle éprouvait comme une appréhension singulière, bien qu'elle se sentit forte et protégée à côté du guide sûr, de l'ami tendre qu'elle avait librement choisi, et qu'elle devinait le meilleur et le plus loyal des hommes.

Il était trop tard pour que le duc de Rouvray fît à sa femme les honneurs de château. Il la conduisit dans l'appartement tout égayé de fleurs rares qui semblaient souhaiter la bienvenue à la duchesse.

Tous les ordres avaient été donnés d'avance par le maître de la maison.

Deux femmes se mirent à la disposition de Clotilde, tandis que le duc, suivi de vieux valet de chambre né dans le domaine, et qui l'avait élevé, rentrait chez lui.

Minuit maintenant venait de sonner.

Mme de Rouvray était seule au milieu de la grande et haute chambre qui avait été celle de la mère de son mari, et désormais allait être la sienne.

Dans le vaste lit armorié — ce lit où la duc Pierre était venu au monde — elle songeait.

L'existence qu'elle allait commencer lui réservait-elle la félicité durable, la joie paisible et sacrée qu'elle avait rêvé de trouver dans le mariage ?

Elle s'étonna et se blâma de sembler inconsciemment douter de l'avenir. Tout ne concourait il pas à le lui promettre cent fois plus brillant et plus heureux qu'elle pouvait le souhaiter ?

Cependant, elle restait pensive... impressionnée par l'attente mystérieuse, son cœur battait comme il n'avait jamais battu...

A ce moment, un heurt léger résonna à la porte.

Le duc de Rouvray parut.

Lentement, il s'avança, regardant sa femme avec une véritable idolâtrie, et vint s'asseoir auprès d'elle, sur le rebord du lit...

Il avait pris sa main.

A son tour, il semblait redevenu timide et hésitant ; mais son regard étincelant parlait pour lui et reflétait l'amour passionné qui emplissait son âme.

Enfin, de sa bouche frémissante, des mots de tendresse s'égrenèrent, semblables à autant de caresses ;

Inconsciemment, leur musique emplissait l'âme de la jeune femme d'une suave et irrésistible griserie.

Le bras de Pierre s'était peu à peu glissé autour de la taille souple et frémissante de Clotilde et la serrait d'une étreinte chaude.

Bientôt, la tête exquise de la jeune duchesse se pencha sur l'épaule de son mari en un délicieux alanguissement.

Dans un souffle, il murmura à l'oreille de l'adorable créature :

— Clotilde, ma bien aimée, vos lèvres !.. Dites !... Donnez-moi vos lèvres, que j'y mette le premier baiser de l'époux !

Docile, elle approcha plus près, tout près de lui, son visage que rosissait l'émotion.

(A Suivre).

tère de la guerre a donc envoyé aux commandants de corps d'armée une circulaire longue et détaillée, où il est dit notamment :

« Les caissons de ravitaillement peints en vert olive devront être, en conséquence, envoyés seulement à l'établissement d'artillerie le plus proche, pour être peints en gris bleuté.

« L'envoi sera fait au titre de la première section du Budget, s'il y a lieu. »

Ainsi donc, nous trouverons, dans les comptes de dépenses de 1910, les frais de transport par voie ferrée d'un millier de voitures vides (heureusement encore que l'on n'a pas eu l'idée de les mobiliser avec leur chargement complet !) qui ont voyagé de tous les côtés en petite vitesse, sur des trucs ou dans des fourgons, pour aller recevoir une couche de gris, tandis que cette transformation — parfaitement inutile, du reste, — pouvait facilement se faire sur place, avec un pot de couleur, un pinceau et un peu de bonne volonté.

Mais cela eût été trop simple !

A. Capello

La Ligue Radicale-Socialiste

Le Punch populaire

Dans le décor verdoyant de la place des Platanes, au Café de l'Univers, brillamment illuminé à l'occasion du 14 juillet, un groupe important d'électeurs républicains, de citoyens, s'étaient réunis, en un punch populaire, sur l'initiative du Comité radical-socialiste de notre ville.

La réception fut toute familiale, empreinte de la plus grande cordialité. Les vrais républicains, les radicaux et radicaux-socialistes s'y étaient rendus en grand nombre, et la coquette salle du Café de l'Univers était trop petite pour contenir toute l'assistance qui s'était déversée sur la place des Platanes.

Pas de réunions possibles sans discours : les organisateurs du punch populaire du 14 juillet ne devaient pas manquer à la tradition. Ils furent brefs, mais sincères, concis, mais, chaque mot avait une portée, chaque idée une valeur.

Notre excellent ami, le citoyen Ghilini, ouvre la série des discours. Il n'a point parlé très énergiques, de rappeler les événements qui ont marqué le 14 juillet 1789.

C'était l'époque où un grand souffle puissant de liberté soufflait sur la France fatiguée du despotisme d'un roi trop faible et d'un état de choses surannées qui ne répondaient plus aux aspirations du Pays. Le peuple devenait la nation ! le mot de Liberté jaillissait de toutes les poitrines, on en jeta les bases en enlevant la Bastille.

Des applaudissements nourris ont salué cette magnifique évocation d'un passé glorieux, puis M. Joseph Ajaccio, bâtonnier de l'ordre des Avocats, prend la parole à son tour.

On connaît l'éloquence entraînante de sympathique et si populaire avocat.

En des termes choisis, l'orateur retrace les progrès accomplis en Corse, le légendaire berceau de la réaction, par l'idée républicaine, par l'idée socialiste. Malgré l'opposition systématique et intéressée du patronat, que la marche toujours croissante de l'évolution sociale efface considérablement, l'idée est en marche et rien ne l'arrêtera.

Mais ce but ne pourra être atteint en Corse, que si l'on détruit la néfaste politique de clans, et l'orateur s'élève violemment contre cette coupable moyen-âgeuse.

La disparition de la politique de clans doit être le premier pas dans la voie du relèvement moral de notre pays.

« Si les lois d'assistance, dit-il, sont devenues des instruments d'oppression, il faut avoir quand même confiance en l'avenir, tous les administrateurs ne se ressemblent pas, et le moment viendra, où la Corse libérée saluera une ère de régénération et de paix sociale. »

En terminant, M. Ajaccio engage ses auditeurs à soutenir toujours haut et ferme le drapeau des légitimes revendications des masses : le chemin est tracé, le courant est établi, il importe que, sans faiblesse, chacun contribue, dans la mesure de ses moyens, au triomphe de la démocratie.

Une véritable ovation est faite au brillant orateur et les applaudissements ne sont pas encore éteints, que M. Giacomoni, (A.-J. de la Colletta), se lève à son tour.

Notre excellent confrère, qui, bien qu'originaire d'un autre arrondissement, a conquis à Bastia le droit de cité, prononce un de ces discours dont il a le secret.

En une vibrante allocution, sans cesse hachée par les bravos de l'assistance, A.-J. de la Colletta fait l'exposé des progrès du courant républicain qui s'affirme vivace dans notre Corse, un instant endormie.

L'impression produite par notre ami fut profonde, et lorsque, vers minuit, la réunion prit fin, Colletta comptait autant d'amis qu'il y avait de citoyens dans la salle.

JÉROME POGGI.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

Campile

M. Antoine Gavini, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Morosaglia

Le Comité républicain radical-socialiste du canton de Morosaglia s'est réuni le 10 juillet, sous la présidence de M. Giannettini, conseiller général, en vue de désigner le candidat au Conseil d'arrondissement.

Le Comité, à l'unanimité, a désigné M. Morucci Ignace, maire de Morosaglia.

Petreto-Bicchisano

M. François Peraldi, conseiller d'arrondissement sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Serra-di-Scopamene

M. Baggioni Dominique-Antoine, conseiller municipal de la commune de Sotta, républicain radical-socialiste, nous prie d'annoncer qu'il est candidat aux prochaines élections du conseil d'arrondissement dans le canton de Serra-di-Scopamene

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMI CAPPELLA. — Entouré de tous les membres de sa famille et muni des Saints-Sacrements de l'Eglise catholique, le 25 juin dernier, s'éteignait doucement l'homme de bien que fut le si sympathique et combien regretté M. François Marie-Colombani, ancien maire.

Il était âgé de 65 ans, la Parque buveuse de larmes a tranché ce fil précieux d'une existence si bien remplie, si digne du souvenir de ceux qui le connurent !

Ce que fut M. Colombani, les habitants du canton d'Olmi-Cappella le savent très bien : — le promoteur de tout bon mouvement, de toute bonne action, le dispensateur généreux des joies pures qui est embelli notre région privilégiée pour laquelle il n'a jamais cessé de prodiguer ses plus riches trésors d'affections intérêt. — Sa maison fut celle des pauvres et des malades, les uns y trouvaient le pain, les autres la santé, tous le réconfort moral qui encourage et fait vivre.

Et je ne saurais mieux résumer sa vie qu'en faisant mieux cette pensée jaillie avec les larmes du cœur endolori d'un de ses chers enfants : « Mon père fut, je crois, un homme toujours bon, simple et loyal ; il n'avait d'ailleurs pas d'autres prétentions ».

Pieuse pensée à graver sur cette tombe si prématurément ouverte !

Les obsèques ont été célébrées lundi, 27 juin, en présence d'une affluence considérable accourue des divers points de notre arrondissement ; l'église paroissiale, très grande pourtant, ne pouvait contenir les nombreux parents et amis qui pleuraient à chaudes larmes, une perte cruelle entre toutes, — et les orgues qui pendant 40 ans vibrèrent sous les doigts harmonieux du cher défunt, disaient au chef disparu le suprême et poignant adieu...

Le deuil était conduit par les fils et le gendre : MM. Ange Colombani, sous-chef de Bureau à la Préfecture du Rhône, Jules Colombani et Casanova Antoine-François, assistés de tous leurs proches.

A la si affligée veuve Mme Faustine Colombani, épouse incomparable autant que mère exemplaire, — aux chers fils et filles accablés de douleur, nous offrons, du plus profond de notre cœur meurtri, nos plus affectueuses condoléances. — Puissent-elles atténuer la peine immense qui les étreint et nous étreint.

Prions et prions pour le repos de l'âme du cher défunt.

AUGUSTIN POLETTI.

Cour d'Assises

La session d'assises du 3e trimestre s'ouvre aujourd'hui, sous la présidence de M. le conseiller Gavini, assisté de M. le conseiller (Gabrielli et de M. le juge Cristofini, assesseurs.

Elle comprend 10 affaires et durera deux semaines. Les chefs d'accusation comprennent : 1 tentative de parricide, 4 assassinats et 1 tentative de ce crime, 3 meurtres, 2 tentatives et 1 complicité. Les accusés sont au nombre de 12, dont 1 femme : 3 appartiennent à l'arrondissement de Bastia, 4 à celui d'Ajaccio, 3 à celui de Corte, 1 à celui de Calvi, 1 à celui de Sartene.

Audience d'aujourd'hui :

Dias Barthélemy, voiturier, demeurant à Brando, tentative de parricide.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Montera.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 18e fascicule

des Œuvres d'EDMOND ROSTAND.

Les Romanesques

Prix : 0,60. — Franco : 0,70.

L'Amérique Moderne

par JULES HURET

La livraison : 1.50.

Récompenses aux Instituteurs

Les récompenses suivantes ont été attribuées aux instituteurs et institutrices pour services rendus aux cours d'adultes et d'adolescents ou pour participation aux œuvres complémentaires de l'école :

Palmes académiques. — M. Ristercpci François-Antoine, instituteur à Calenzana, est nommé officier d'Académie.

Médaille de vermeil avec prime de 100 francs. — MM. Piani Antoine, instituteur à Ajaccio ; Bonavita Lucien, à Simiane ; Susini Pierre-Jean, à Constantine ; Ferrandi Toussaint, à Akbou ; Mlle Barbetti Marie-Philippe, à La Calle.

Rappel de médaille de vermeil. — M. Zannettacci-Stephanopoli Charles, à Philippeville.

Médaille d'argent avec prime de 75 francs. — MM. Pietri Pierre-Marie, à Tavaco ; Fontana Joseph-Marie, à Pietra-Corbara ; Casalta Pierre-Toussaint, à Berrouaghia ; Sampieri Jules, à Sétif.

Rappel de médaille d'argent. — M. Versini Ignace Toussaint, à Marignana.

Médaille de bronze avec prime de 50 francs. — MM. Mattei Nonce, à Borgo ; Natali Don-Paul, à Portovecchio ; Nivaggioni Augustin, à Ajaccio ; Susini Joseph, à Sotta ; Pruneti Pierre-Dominique, directeur de l'école primaire supérieure de Bourg Saint-Andéol.

Rappel de médaille de bronze. — MM. Vinciguerra Raphael, à Bastia ; Polidori Ange-Toussaint, à Campi ; Quilichini Pierre-Ange, à Sartene.

Don de livres. — Mlle Gozzi Marie, à Vivario ; MM. Frimigacci Théodore, à Partinello ; Campana Antoine, à San Nicolao ; Peretti Michel, à Bonifacio ; Cervoni Paul, à Olmiccia ; Angelini Jean, à Focicchia ; Alfonsi Jean, à Ajaccio ; Giraldi Charles, à Corte ; Arrighi Jean, à Tizi-Ouzou ; Armani Honoré, à Constantine.

Rappel de dons de livres. — MM. Franceschini Philippe, à Corte ; Santarelli Jean, à Velone-Orneto ; Occhiminuti Antoine, à Sartene ; Devillars Charles, à Corte ; Fomaroli Dominique, à Bastia ; Olivieri Jean, à Calvi ; Giannoni Joseph, à Venzani ; Pietri Simon, à Beau-Soleil ; Zannettacci-Stephanopoli Dominique, à Djedjelli.

Médaille de bronze. — Arrighi François-Xavier, sergent au 2e.

Rappel de diplôme. — M. Ciancioni Sampiero, professeur de sténographie, à Marseille ; Cruciani Augustin, professeur de gymnastique au lycée de Saint-Etienne ; Casavarini Pierre, professeur départemental d'agriculture à Perpignan ; Paoli, président de la société d'instruction et d'éducation populaires de Sceaux ; Corteggiani Jean, chef de comptabilité de la Belle-Jardinière à Paris ; Pieri, receveur des postes aux Ouled-Djellal ; Casanova Jean, caporal au 163e ; Colonna François, sergent au 106e.

Lettres de félicitations. — MM. Bianchini Pierre et Grimoni Dominique, rédacteurs à la préfecture, Marseille ; Moracchini Charles-Philippe, percepteur de Laferté-sur-Amance ; Padovani Joseph, à Paris ; Renzi Denis, à Paris.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central
des Agriculteurs de France
42, rue du Louvre, Paris

Cours des graines diverses au 15 juillet

Avoine noire Bretagne	Havre	19.00
Avoine rouge Tunis	Marseille	15.50
Avoine blanche Russe	Marseille	15.50
Maïs jaune Plata	Marseille	
Maïs Cinquantini	Marseille	19.00
Maïs Odessa	Marseille	17.25
Orge de Tunis	Marseille	15.00
Petites fèves livrées et nettoyées	Marseille	25.00
Fèves concassées		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expédition de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0,25 à 0,50 par 100 kilos.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 26 + à 6 heures du soir + 23°. Maxima + 28.5 Minima + 20°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm 2 à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin. Découvert.

l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Charles Favalelli, conseiller-maître à la Cour des Comptes est arrivé par le paquebot de Nice.

Ecole d'hydrographie de Bastia

Les examens d'entrée à l'école auront lieu le 1er août à 8 heures du matin ; les cours pour la préparation au brevet de capitaine au long cours (théorie) couvriront le même jour.

Les candidats devront préalablement se faire inscrire au bureau de l'Inscription maritime.

Avis

M. Louis Marini, qui a habité Paris pendant 35 ans, en qualité de négociant en vins, et qui connaît tout le Commerce de Bercy et des Magasins Généraux, se met à la disposition de Messieurs les Propriétaires de vignobles désireux d'écouler leurs vins à Paris.

Prière de lui adresser des échantillons à Cervione, en ayant soin d'indiquer prix, degrés et quantités disponibles.

Les Annales

En l'honneur d'Albert Ier, les *Annales* publient cette semaine, un numéro belge des plus intéressants, rédigé avec le concours des plus éminents écrivains de Belgique. *Portrait intime* du roi et de la reine, par Emile Verhaeren ; la *Terre Belge*, par Camille Lemonnier ; *Visite à l'Exposition*, par Roland de Marès ; poèmes d'Iwan Gilkin, Valère Gille ; enfin, des impressions de voyage rapportées des pays flamands par Gabriel Hanotaux... Dans ce même numéro, *Un Match de Boxe*, par Paul Bourget ; le *Baptême de la Ville*, par Miguel Zamacoïs ; la Vie féminine d'Yvonne Sarcey, les *Dévots de Molière*, par le Bonhomme Chrysale, etc

En vente partout : 25 centimes.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia), au 1er étage.

Perdu

Il a été perdu une petite vache rousse, race dite de *Fiumorbo*, environ 80 kilos, oreille droite fendue, poils coupés ras à la queue. Disparue depuis 15 jours de Borgo. Prévenir M. Zattara, boucher, Lucciana. Récompense.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

A louer

A louer, à *Venaco*, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Quarciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

SOC ÉTÉ ANONYME
DU CYRNOS-PALACE
(Grand-Hôtel de Bastia)

Tous les actionnaires composant la Société anonyme du Cyrnos-Palace sont priés d'effectuer le versement des deux derniers quarts de leurs actions, avant fin juin courant.

Ce versement sera reçu aux guichets des maisons où leurs actions avaient été souscrites, contre quittance provisoire

Les titres définitifs seront délivrés ultérieurement.

Les souscripteurs nouveaux auront à partir de ce jour à verser l'intégralité des actions qu'ils voudront souscrire.

VIZZAVONA

Cd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUDTZ.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Saison Printemps-Eté 1910

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
VISITEZ LES MAGASINS
Pe ROGIALLI, Tailleur
BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA
GRAND CHOIX D'ÉTOFFES
Françaises et Anglaises
Dernière nouveauté
Drap pure laine garantis

VESTONS DEVANTS INCASSABLES
Coupe inspectable — Façon très soignée
GRAND ASSORTIMENT
DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE
Prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.
Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.

MESDAMES pour DOULEURS, TROUBLES et INDISPOSITIONS de la FEMME
Prenez toutes les PILULES ANTIGLAIREUSES du Dr CORENE LAROCHE
Pharmacien de 1re Classe
G. LAROCHE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00395

FARINOLE

ENCORE LA VENDETTA

Quatrième Victime

DAMIANI LOUIS est lâchement assassiné

Décidément, depuis quelques temps les environs de la commune de Farinole, tiennent le record de la criminalité.

La haine qui divise les familles Deodati et Fratacci, haine qui, depuis trois semaines, s'est attestée par trois crimes et une tentative de meurtre vient de s'affirmer une fois encore dans des circonstances très douloureuses.

Cette fois ci, c'est Damiani Louis, le frère de Théodore, décédé dimanche dernier à l'hôpital de Bastia des suites de ses blessures, qui est immolé par ses ennemis

Ce matin, vers 7 heures, Damiani Louis, prenait le frais sur le pas de sa porte, lorsque, de derrière un rocher, situé à proximité de sa cabane, un coup de feu retentit. Le malheureux s'affaissa, la poitrine frappée d'une balle.

On reste atterré en présence de cette suite ininterrompue de crimes, sans que l'on puisse, une bonne fois pour toutes, enrayer cette déplorable tendance à ne plus respecter la vie du prochain.

Si une brigade de gendarmerie ne suffit pas, qu'on en mette dix, mais que l'on cesse de considérer la destruction des paisibles citoyens comme une chose susceptible de rester toujours impunies.

SAIGON

TRAGIQUE MORT

d'un Général et d'un Médecin-Major

Paris, 17 juillet.

Des télégrammes parvenus aux ministères de la Guerre et des Colonies, annoncent, la mort accidentelle du général de Beylié et du médecin-major Rouffiandis, en garnison à Saigon.

Ces deux officiers faisant une promenade en mer se sont trouvés seuls, sur un petit canot.

Probablement dressés par un courant et peu habiles, l'un et l'autre, à diriger le frêle esquif, la barque a été chavirer et les deux malheureux promeneurs disparurent sous les flots

Cette tragique disparition de deux officiers si universellement estimés dans la colonie a produit une très vive émotion.

PARIS

L'Affaire Rochette

La Commission d'enquête

Paris, 17 juillet.

L'affaire Rochette passionne de plus en plus l'opinion publique, surtout depuis l'importante déposition que M. Yves Durand a faite devant la Commission d'enquête.

On annonce même qu'à la suite des faits révélés par le chef de cabinet de M. Lépine, M. Clémenceau serait entendu par la commission d'enquête à son retour de l'Argentine.

CANDIAC

INAUGURATION DU MONUMENT DE MONTCALM

Nimes, 17 juillet.

A l'occasion de l'inauguration du monument élevé en l'honneur de Montcalm, de brillantes fêtes ont eu lieu, hier et aujourd'hui, à Candiac, près Nimes.

Ce monument, dû au ciseau de l'habile statuaire Morice, a été érigé en face du château de Candiac. C'est là, en effet, que naquit le héros du la défense du Canada, le 29 février 1712.

La cérémonie d'inauguration était présidée par M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique.

Le gouvernement Canadien était représenté à cette belle cérémonie par une importante délégation, à la tête de laquelle figurent MM. Dandurand, ancien président du Sénat ; Charles Marcil, président de la Chambre des Communes ; le docteur Dioens, député ; et Th. Côté, commissaire-adjoint du Canada à l'exposition de Bruxelles.

L'armée française était représentée par le général Andrey, commandant le 15e corps d'armée, et par le général Feyerabend, commandant l'artillerie du 15e corps.

Plusieurs discours ont été prononcés ; celui du Ministre de l'Instruction publique a été chaleureusement applaudit.

« La France, a dit en terminant M. Doumergue, a acquitté désormais une dette de reconnaissance envers un de ses plus glorieux enfants, dont le nom fut synonyme de bravoure, de noblesse et de grandeur d'âme, et qui restera dans l'histoire comme une des gloires les plus belles du XVIIIe siècle. »

Le même monument sera inauguré au Canada dans le courant du mois de septembre prochain.

TOULON

Fin de la Grève des Gaziers

Toulon, 17 juillet.

Les gaziers ont repris aujourd'hui leur travail.

La grève des employés du gaz et de l'électricité, qui durait déjà depuis 15 jours environ, était dès vendredi virtuellement terminée.

Mais des dégâts ayant été commis au cours de cette période d'agitation, le travail de réparation n'avait pas permis la reprise effective des services qui ont lieu ce matin.

EN RUSSIE

Une Patrouille attaquée

Saint Pétersbourg, 17 juillet.

Un télégramme de Lodz annonce qu'une bande armée a attaqué des soldats en patrouille.

La fusillade a été vive de part et d'autre.

Un soldat et deux des agresseurs ont été tués ; trois soldats et cinq agresseurs ont été blessés. Quelques passants ont reçu des blessures légères.

Il y a eu une grande panique.

BUENOS-AYRES

ARRIVÉE
DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 17 juillet.

M. Georges Clémenceau, ancien président du Conseil, a débarqué hier à Buenos-Ayres.

Le sénateur du Var a été enchanté de son voyage à bord du paquebot *Regina Elena*.

M. Clémenceau interviewé
par télégraphie sans fil

Paris, 17 juillet.

Des télégrammes de Buenos-Ayres, annoncent que M. Clémenceau fut interviewé par le journal *La Prensa* au sujet des incidents qui ont surgi autour de l'affaire Rochette.

L'interview eut lieu par télégraphie sans fil.

L'ancien président du Conseil a répondu qu'il n'avait rien à ajouter aux déclarations du Préfet de police.

Guagno-les-Bains

Ouverture de la Saison Thermale

A l'Etablissement Thermal même, chambre et pension, prix : 6 fr. 50 par jour. Arrangements pour famille durant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux rives bâties aux pieds de forêts séculaires, on peut faire une cure d'air, car le trio est entouré des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries. — Promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines indurées*. Bains simples, de vapeur et douches, seulement contiennent des chambres aux balneoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatismes, maladies du système nerveux, scrofule, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (suites de l'Ophtalmie). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

RHUM GRANDS MORNES

MARQUE MONDIALE de *GET Frères* des célèbres inventeurs du *PIPPERMINT*.

Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

Maison fondée en 1796

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé

Des conditions spéciales sont faites aux familles

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Telber, à Granajola (Orezza).

53 — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXI

L'INTERROGATOIRE DE JÉRÔME-RICHELIEU

— La police, dit encore Pipeyrons qui se sentait mal à l'aise, la police pousse qu'il y a eu erreur de personne, et que vous avez pu être frappé pour un autre.

— La police a le droit de penser ce qu'il lui plaît. Cependant, les hommes de la même couleur-vingt-dix ne courent pas les rues, à La Roche-de-Maisse, et j'étais devant ma porte quand le misérable m'est tombé dessus. S'il s'est trompé, il faut avouer qu'il y a mis de la bonne volonté.

Marius s'agitait sur sa chaise.

— Je ne veux pas vous fatiguer, dit-il. Je suis bon heureux...

— Allons, coupa Jérôme. Raviels toi. J'ai à te parler, et je suis plus fort que tu ne penses. Je veux te par er de Marthe, pour la dernière fois.

— Oh ! s'écria Marius, laissons Marthe tranquille ! Vous allez vous agiter et vous faire du mal. C'est un sujet qui nous excite tous les deux ; j'ai regretté d'avoir été violent avec vous la dernière fois que nous en avons parlé, quand j'ai su ce qui vous était arrivé. Nous nous occuperons d'elle un autre jour.

— Non, répondit sévèrement Jérôme, nous nous en occuperons aujourd'hui, maintenant, parce que je le veux. Ecoute-moi bien, Marius : Plus je vais, et plus je suis convaincu que tu ne peux pas être le père de cette jeune fille, et que Mélanie (Dieu lui pardonne ce mensonge), n'en était pas la mère. Attends. Ne m'interromps pas ; tu répondras après, si tu le veux. En conséquence, je la garde, jusqu'à ce que son mari la prenne, ce qui sera bientôt, j'espère. Si tu as des droits à faire valoir marche. D'ailleurs, si l'enfant n'a pas d'état civil ici, elle en a un quelque part, bien que l'on me l'ait toujours caché.

— Et si elle est ta fille, elle ne peut pas se marier sans ton consentement. Fais donc ce que tu pourras ; tu en prévaudras à l'avance ; je résiste.

— Oh ! vous ne résisterez pas longtemps. Il ne faut pas trois mois, pour lever un acte de naissance.

— C'est vrai ; mais un acte de naissance peut être établi en produisant un enfant quelconque. Un faux certificat de sage-femme suffit. Enfin, débrouille-toi. Il me reste à te donner deux ordres.

— Deux ordres ! Vous êtes donc mon chef ?

— Oui ; pour le moment. Et tu sauras bientôt pourquoi. Je t'ordonne d'abord de ne plus jamais remettre les pieds dans cette maison.

— Et puis ?

— Et puis, je te donne huit jours pour avoir quitté La Roche-de-Maisse de façon à ce qu'on ne t'y revoie jamais. C'est tout. Tu peux t'en aller.

Les doigts de Marius se crispaient malgré lui ; ses yeux étaient traversés de lueurs fauves ; il commençait à grincer des dents.

— Il faut que vous ayez un certain aplomb, dit-il d'une voix contenue, pour oser me parler ainsi, à moi, et quand vous ne pouvez pas bouger de votre lit.

Richelieu n'eut pas le temps de répondre ; on avait frappé à la porte. Pipeyrons, qui s'était levé, recula instinctivement jusqu'à la fenêtre.

— Entrez ! dit le scaphandrier.

Et l'infirmière introduisit M. Ségonnot, qui salua correctement :

— Enchanté, M. Richelieu, dit-il, de vous trouver en meilleure santé. Je m'y attendais, d'ailleurs. Quand on ne meurt pas sur le coup, dans des occasions comme celle-ci, on se rétablit généralement assez vite. Je me suis trouvé dans votre cas, Monsieur...

Il aperçut Pipeyrons.

— Ah ! vous êtes là, Monsieur, ajouta-t-il en lui tendant la main. Très heureux de vous voir...

— J'allais partir, balbutia le Méridional.

— Mais non, mais non, restez donc. Vous êtes en famille, et c'est moi qui suis un intrus. Monsieur Richelieu, je ne vous fatiguerai pas longtemps. Quelques questions à peine.

— Asseyez-vous, Monsieur Ségonnot. Reste, Marius. Monsieur, je suis prêt à vous répondre.

— Je vous disais donc, Monsieur, que je me suis trouvé dans le même cas que vous. Oui... en opérant l'arrestation d'un assassin... petit, court, mais râblé, le gaillard... dans votre genre, M. Pipeyrons, quoique la ressemblance ne soit pas très flatteuse pour vous. Il m'a gratifié d'un joli coup de couteau à vivre. Et le plus triste, c'est qu'il a fui, et qu'on n'a jamais remis la main dessus. Eh ! bien, un mois après, j'étais sur pieds, et prêt à recommencer.

« Mais voyons, dit-il ensuite en riant de sa plaisanterie et en tirant son carnet rouge de sa poche, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et je vous fatigue inutilement, Monsieur Richelieu. Vous avez été frappé par un misérable, et nous avons, naturellement, le plus vif désir de le rétablir. Par malheur, les médecins avaient défendu qu'on vous interrogeât de suite, et l'enquête est restée stationnaire jusqu'à présent. L'assassin a dû profiter de ce répit pour fuir, et Dieu sait où nous le retrouverons. Mais c'était l'inévitable. Cher Monsieur Richelieu, je dois vous avouer que les recherches faites après le crime, et en partie par moi-même, n'ont donné aucun résultat. On ne vous connaît pas d'ennemis qui puissent avoir agi par vengeance, et personne n'a intérêt à votre mort. Dans ces conditions, nous avons fini par penser que vous aviez été frappé par erreur. Peut-être nous direz-vous si nous nous sommes trompés ?

Richelieu était resté grave pendant le bavardage du policier. Il dit enfin, lentement :

— Vous vous êtes trompés.

Pipeyrons tressaillit.

— Vous ne croyez pas avoir été frappé par erreur, demanda Ségonnot, surpris.

— Non.

— Quelqu'un avait intérêt à votre mort ?

— Oui.

Richelieu ne regardait en parlant que le ciel de son lit, mais chacun de ses mots tranchait comme une lame, et Marius Pipeyrons, prisonnier sous peine de se compromettre, muet sous peine de s'accuser, avait légèrement pâli. Dans quel piège affreux était-il venu se fourrer lui-même.

— Oh ! oh ! s'écria Ségonnot, ravi, voici qui devient intéressant. Je n'oserais de la justice, nous ne pouvons pas en rester là.

— Interrogez, Monsieur ; je suis fort.

(A Suivre).

Étude de Me LUCIANI

Avoué près le Tribunal Civil de Calvi

VENTE
sur saisie-immobilière

Il sera procédé le vingt-trois août mil neuf cent dix, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Calvi, séant au Palais de Justice à Calvi, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés formant deux lots, savoir :

Premier lot.

Le premier lot se compose d'un sol de maison, escalier et aisances, maison d'habitation comprenant deux grands magasins au rez-de-chaussée, sous-sols avec réservoirs à huile et un premier étage composé d'un corridor, un cabinet d'aisance, une cuisine, une salle à manger, un salon et quatre chambres à coucher avec balcon, pigeonnier, mansardes, sites et dépendances, le tout situé à l'Ile-Rousse, en face de la place Paoli, porté au rôle de la matrice cadastrale de l'Ile-Rousse sous le numéro 240 section B,

Deuxième lot.

Le deuxième lot se compose d'un sol de maison, jardinet avec parterre, et d'une maison d'habitation au lieu dit « Borgo, » commune de Corbara, composée d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages avec mansardes, réservoir, écurie, remise, sites et dépendances de la même, leur et fournil avec cour figurant à la section D, numéros 768, 769, 755, 766, 749, 769 et 768 du plan cadastral de la commune de Corbara.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de M. Philippe Novella, négociant, demeurant et domicilié à Marseille, 29, rue de la République, ayant pour avoué Me Lucchetti, auquel a succédé Me Luciani, demeurant à Calvi, sur le sieur Francini Jean-Baptiste, commerçant, alors demeurant et domicilié à Paris, actuellement à Ile-Rousse, pris en sa qualité d'héritier sous bénéfice d'inventaire de feu son père le sieur Francini Jean, par procès verbal de Ceccaldi, huissier à Ile-Rousse, en date des treize et quatorze octobre mil neuf cent quatre, visé par MM. les Maires de l'Ile-Rousse et de Corbara, enregistré et transcrit après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Calvi, le onze novembre mil neuf cent quatre, volume 19, numéro 18.

La dite adjudication aura lieu, outre les clauses, charges et conditions contenues dans le cahier des charges, sur les mises à prix fixées par le créancier poursuivant ainsi qu'il suit :

Pour le premier lot composé d'un sol de maison, escalier et aisance et maison d'habitation à Ile Rousse, deux cents francs, ci . . . . . 200 fr.

Pour le deuxième lot composé d'un sol de maison, jardinet, maison d'habitation à Corbara, four et chenil, sites et dépendances, deux cents francs, ci. . . . . 200 fr.

Total des mises à prix : quatre cents francs, ci. . . . . 400 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les dits immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, le douze juillet mil neuf cent dix, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : T. LUCIANI.

Enregistré à Calvi, le douze juillet mil neuf cent dix, folio 60, c. 11.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

Signé : R. FERRY.

Pour copie conforme,
T. LUCIANI.

S'adresser pour renseignements en l'étude de Me Luciani, avoué à Calvi.

Bastia, Imp. Ollagnier.

FOX-LAND RHUM

Grande Marque

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche
La première marque du Monde

CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en bâtiment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, *40, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la rédaction de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER
Imp. Ollagnier

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 197 — MARDI 19 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, 27 francs par an.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Élections au Conseil Général
du 24 juillet 1910

1er CANTON. - TERRANOVA ET FURIANI

M. Sébastien de Caraffa
Avocat
Conseiller sortant

2e CANTON. - TERRAVECCHIA

M. Auguste Gaudin
Maire de Bastia
Conseiller sortant

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 12 m. — Coucher, 7 h. 3 m.
Premier quart., le 12 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Vincent de Paul.
Fête de Demain : Saint Jérôme.

18 JUILLET

Vers la Réalisation
DES
RETRAITES OUVRIÈRES

La grande réforme sociale votée par la dernière législature se prépare à entrer dans la voie des réalisations. Dans un an, les Retraites ouvrières et paysannes ne seront plus un mythe ni une promesse : les vieux travailleurs commenceront à en toucher les premiers arrérages.

A l'un des derniers conseils des ministres, M. Viviani et M. Cochery se sont mis d'accord pour fixer à 45 millions une première partie d'annuité afférente aux derniers mois de 1911 et qui serait inscrite au budget de 1911, soit directement, soit comme crédit supplémentaire.

A part cette question pécuniaire, il restait encore à régler toute une organisation matérielle. Une loi qui intéresse quinze millions de travailleurs et qui tablera sur un fonds de roulement de trois ou quatre cents millions ne peut être mise, du jour au lendemain, en état de fonctionner.

Après que le vote définitif en eût été acquis, il a fallu étudier des règlements d'administration publique fixant les détails d'application. A cet effet, une commission extraparlementaire, composée de parlementaires et de fonctionnaires éminents et présidée par le ministre du Travail lui-même, a travaillé sans relâche depuis plusieurs mois. Aujourd'hui, sa tâche est à peu près terminée : les douze règlements prévus par la loi sont prêts ; il ne reste plus qu'à les coordonner en un règlement général auquel la commission va travailler durant les vacances.

Au mois d'octobre de cette année, tout sera en état. Mais il faudra encore que le Conseil d'Etat soit appelé à donner son avis. C'est une formalité qui est toujours très longue : elle le sera certainement pour une loi d'une telle importance. M. Viviani espère, néanmoins, obtenir du Conseil d'Etat, un arrêt approbatif vers le milieu de 1911.

Ce n'est pas tout. A un organe nouveau doit correspondre une fonction nouvelle. Sans exagérer, comme on le fait trop souvent en France, le rôle de la bureaucratie, il était nécessaire de créer un bureau s'occupant spécialement des retraites à l'Administration centrale.

Ce bureau va être créé incessamment. Un crédit de 49.000 francs a déjà été voté par la Chambre pour lui permettre de fonctionner immédiatement. Il sera divisé en deux parties :

1° Un bureau à la Direction de l'Assurance sociale au ministère du Travail, qui sera chargé de centraliser l'action gouvernementale au point de vue législatif en ce qui concerne les retraites.

2° Un *Office des Retraites Ouvrières et Paysannes*, fonctionnant d'une manière autonome et comparable à l'Office de la Mutualité, ou à l'Office des Renseignements Agricoles.

Cet Office préparera l'exécution de la loi, réglera les relations futures entre les pensionnés, les sociétés mutuelles et l'administration : au besoin, il mettra ses services à la disposition des intéressés, il sera, en un mot, l'indispensable conseiller de chacun.

La tâche de cet Office sera lourde ; il devra s'absorber dans les plus minutieux détails. Prenons un exemple ;

La loi des Retraites dit, dans son article 3 :

« Les versements des salariés sont prélevés sur le salaire par l'employeur lors de chaque paye. Chaque assuré reçoit gratuitement une carte personnelle d'identité, ainsi que des cartes annuelles destinées à l'apposition de timbres constatant les versements effectués obligatoirement pour son compte ou facultativement par lui-même.

» Le montant total du prélèvement et de la contribution patronale est représenté par un timbre mobile que l'employeur doit apposer sur la carte de l'assuré.

» ... Les Sociétés de secours mutuels, les Caisses d'épargne ordinaires et les autres caisses prévues à l'article 14 (Caisses de retraites, Sociétés ou Unions de sociétés de secours mutuels, Caisses patronales ou syndicales, Syndicats professionnels, etc., dûment agréés), peuvent se charger de l'encaissement des versements obligatoires ou facultatifs de leurs adhérents.

» Elles peuvent recevoir d'avance les versements obligatoires des assurances, à condition de les inscrire sur leurs cartes avec une mention spéciale,

» Dans ce cas, les employeurs s'acquittent de leurs contributions par l'apposition d'un timbre mobile. »

L'application de ce seul article évoque tout un monde de formalités administratives. Chaque assuré aura une carte d'identité, qui sera conservée en double à l'Office : c'est donc une trentaine de millions de cartes qu'il va falloir faire établir. Chaque versement mensuel sera constaté par un timbre mobile, tant pour l'assureur que pour l'assuré : total, un milliard de timbres, pour une seule année ; etc.

Quant au contrôle des 30.000 sociétés de secours mutuels qui demanderont à participer à l'application de la loi, il ne peut manquer d'être excessivement complexe et délicat.

Enfin, toutes ces difficultés ayant été vaincues, un avis paraîtra, dans quelques mois, informant les intéressés qu'ils peuvent, dès à présent, retirer dans les mairies, leurs cartes individuelles.

Et voilà comment, dès le mois de septembre ou d'octobre 1911, — peut-être avant ! — les travailleurs âgés de 65 ans pourront commencer à toucher, aux caisses de l'Etat, le premier trimestre d'une pension annuelle de 102 francs. — Cette modeste rente sera la bienvenue !

C. DES CORDELIERS.

L'Essentiel en Éducation

Voici notre manière de voir sur cette importante question :

1. On doit, dès la naissance, suggérer à l'enfant les idées, les sentiments, les habitudes qui embellissent la vie.

2. Il importe de combattre avec les armes fournies par la psychologie expérimentale, les vices qui apparaissent de bonne mandise, la colère, l'entêtement, la paresse... De bonnes habitudes seules doivent être contractées. Toute l'éducation est là.

3. Il faut habituer la jeunesse à se discipliner, à se réformer elle-même, pour cela, il faut fortifier la volonté, tremper le caractère, ce qu'on ne fait pas encore régulièrement.

4. On doit habituer l'enfant à être calme, doux, patient, à garder son sang-froid en toute circonstance, à maintenir l'égalité d'humeur. L'égoïsme et la paresse doivent être combattus à outrance.

5. Il faut également habituer l'enfant à une sage philosophie qui aide à supporter les misères de l'existence. On émondera ainsi de son cœur les irréalisables désirs, tous les sentiments bas.

6. Il convient de persuader aux enfants que la vie a du bon : excellent moyen de les encourager dans leurs efforts vers un meilleur avenir.

7. Il faut apprendre aux enfants à réfléchir, à peser le pour et le contre, les exercer à la critique bienveillante et mesurée. Ils éviteront ainsi l'ennui, cette vague, mais réelle et lourde souffrance, châtiment des désœuvrés.

8. L'imagination doit être cultivée avec une extrême prudence. Pas de conceptions chimériques, irréalisables. Arrière les romans passionnels, décevants, qui dégoûtent de la réalité !

9. Il ne faut pas surexciter chez les jeunes personnes une sensibilité déjà souvent maladive. Attention à éviter la névrose aujourd'hui si commune !

Un cœur droit, une raison solide, voilà le nécessaire.

Pour atteindre ce but, il faut :

1. Faire connaître, avec tact et mesure, à la jeunesse, les réalités positives de la vie, les grandes lois scientifiques ;

2. Lire et faire lire aux enfants et aux jeunes gens des ouvrages où sont donnés en exemple des hommes de caractère ;

3. Profiter de toutes les occasions qui se présentent afin de rectifier, de redresser, d'encourager ; au besoin, on pourrait faire naître ces circonstances, si elles étaient rares.

Voilà, amis lecteurs, ce qu'il ne faut pas négliger de faire pour nos enfants, si nous voulons former des esprits solides. C'est beaucoup mieux, croyez-le, que de leur apprendre une foule de connaissances vagues et indigestes, qui leur réservent tant de déceptions dans la vie. A cet effet, nous partageons pleinement l'avis des autorités académiques et autres, qui voient dans la recherche du parchemin une cause de décadence de plus en plus grande pour la prospérités autrefois bien cultivées et très productives ne sont-elles pas aujourd'hui presque abandonnées ?...

Pense-t-on être mieux au dehors que chez soi ? Erreur profonde, à notre avis ! Que la jeunesse corse veuille bien méditer ces quelques lignes qui sont suggérées par l'abandon complet, ou à peu près, de nos campagnes !

FONTANA.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

3. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Les Ouvrières de Paris

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

LE PREMIER BAISER

Ses paupières, rejetées de langueur, s'ouvrent closes... Une béatitude surhumaine allait sur le mari et la femme dans une suprême communion...

Tout à coup, une chose effroyable se produit.

Les yeux de M. de Rouvray se révulsèrent comme s'ils allaient sortir de leurs orbites. Son visage tout entier se contracta en une horrible grimace.

En même temps, son corps se dressait sur le lit, raidissant tous ses membres dans un suprême effort pour réagir contre le mal atroce et inconnu qui l'envahissait.

Soudain, il bondit au milieu de la chambre.

Hagard, une sueur froide au front, il porta la main à sa gorge et arracha d'un geste violent le col de sa chemise de fine batiste, comme si l'air lui manquait subitement pour respirer.

Mais c'est en vain qu'il tenta de lutter.

Il battit l'air de ses deux bras et, poussant un cri rauque, roula au pied de la couche nuptiale, sur le tapis épais, où il se tordit, en proie à de hideuses et irrésistibles convulsions.

Pâle comme une morte, Clotilde, elle aussi, avait poussé un cri d'horreur. Sa main gauche crispée lacérait les dentelles des draps, tandis que, de la droite, elle se frappait la poitrine, comme pour avoir la certitude qu'elle n'était pas la victime de quelque épouvantable cauchemar.

Sur le tapis, M. de Rouvray continuait à se débattre plus effroyablement encore. Ses yeux, de plus en plus dilatés, s'injectaient de sang, et une écume blanchâtre frangeait ses lèvres — ces lèvres qui, quelques secondes auparavant, s'étaient approchées de celles de Clotilde assez près pour que la jeune femme en sentit la flamme l'embraser, tandis qu'elles s'entr'ouvraient pour balbutier les ardentes paroles d'amour.

Affolée par cette affreuse scène, la duchesse s'était précipitée hors du lit, cherchant désespérément une sonnette.

La face turgescente du malheureux décelait des souffrances de damné. Sa tête, ses bras et ses jambes se distordaient, galvanisés par de furieuses et interminables secousses.

Le marquis de Rouvray était en proie à une attaque d'épilepsie.

Enfin, le regard de Clotilde s'arrêta sur un bouton électrique à droite de la cheminée. Elle s'élança de ce côté, et sonna longuement.

Mais les femmes de chambre et les domestiques couchaient dans les communs, loin du corps principal de l'habitation.

Seul, Fulgence, le vieux serviteur qui avait accueilli le jeune ménage avec tant de joie respectueuse, logeait au second étage du château.

Après avoir fermé toutes les portes, il venait seulement de regagner sa chambre pour y prendre les brèves heures de repos qui suffisent à cet âge, lorsque le bruit strident de la sonnette le fit sursauter.

Il descendit le plus vite qu'il put, et ouvrit précipitamment la porte.

— Grand Dieu ! s'écria le vieillard devant l'affreux spectacle, c'est le haut mal !... Comme M. le duc Rodolphe !... Comme son grand-père !

— Secourez-le ! balbutia Clotilde.

— Hélas ! madame, il n'y a rien à faire, répondit Fulgence.

Cependant, il essaya de prodiguer ses soins à M. de Rouvray, qui continuait à pousser des cris inarticulés, et à heurter de sa tête les pieds ferrés du lit de chêne, dans des spasmes désordonnés.

Mais rien ne pouvait limiter la durée de l'accès.

Il n'y avait qu'à entourer le malade de coussins et d'oreillers, pour empêcher qu'il ne se brisât le crâne.

Enfin, la crise s'apaisa, les convulsions devinrent moins terribles.

Bientôt, elles s'espacèrent tout à fait, et une sueur complète leur succéda.

Fulgence, encore très robuste, traîna son maître hors de la chambre.

Dans l'appartement de M. de Rouvray, un lit se dressait, sur lequel il déposa le malheureux qui s'endormit d'un sommeil de plomb.

La duchesse était toujours sur une chaise longue, où elle termina la nuit dans une insensibilité et une inertie qui ressemblaient à un évanouissement.

Au matin, elle fit appeler Fulgence.

— Eh bien ? demanda-t-elle, la gorge serrée par l'angoisse.

— Eh bien ! madame, j'ai veillé toute la nuit M. le duc...

— Et vous avez fait prévenir le médecin... Qu'a-t-il dit ?

— Mon maître m'a défendu de l'envoyer chercher... Vers huit heures, il s'est levé et m'a commandé de l'habiller... J'ai obéi, et il est parti pour Paris.

Clotilde leva la tête avec une surprise terrifiée.

— C'est impossible ! murmura-t-elle.

— M. le duc m'a chargé de prévenir madame la duchesse qu'il ne rentrerait sans doute qu'assez tard dans la soirée.

Le vieillard se retira.

Clotilde passa une journée atroce.

Qu'allait-il advenir d'elle, — et de cet homme ?...

M. le Premier Président Grassi

M. Grassi, premier président honoraire à la Cour d'appel d'Aix, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur ; il était chevalier du fer janvier 1885, et avait reçu cette distinction comme avocat général à la Cour d'Aix, qu'il ne devait plus quitter que pour la retraite, et au sein de laquelle il s'était créé une situation des plus flatteuses.

En reproduisant les lignes que lui consacre le *Petit Marseillais*, nous nous trouvons dispensés de parler de la carrière de ce très digne magistrat. Nous ajouterons que M. le premier président Grassi ayant toujours mené une vie de travailleur, ne pouvait se tenir dans l'oisiveté, malgré la fatale limite d'âge qui l'obligeait à descendre du haut siège qu'il occupait avec tant de distinction.

Mais cette limite d'âge le trouva en pleine possession d'une santé robuste et de toute sa belle intelligence. Cette santé et cette intelligence, il les consacre à la prospérité de son pays en s'occupant avec une activité toute juvénile et inlassable des questions qui intéressent l'avenir agricole de la Corse, comme président du Syndicat agricole de l'île.

En lui adressant nos bien sincères félicitations à l'occasion de sa promotion, nous souhaitons pour notre pays qu'il reste encore longtemps à la tête de notre Syndicat agricole.

Voici l'article du *Petit Marseillais* :

Nous avons appris avec le plus grand plaisir l'élévation au grade d'officier de la Légion d'honneur de notre excellent ami, M. Grassi, premier président honoraire de la cour d'appel d'Aix.

M. Grassi, qui débuta à Draguignan en qualité de substitut, le 27 décembre 1869, fut successivement procureur de la République à Castellane (1871), à Digne (1876) et à Aix (1877). En 1881, il fut nommé avocat général et président de la première chambre à la cour d'appel d'Aix en 1890. Il a pris sa retraite depuis quelques années et a laissé le souvenir d'un magistrat intègre, d'un caractère indépendant, d'un esprit droit et délicat qui ne fut jamais l'objet que de l'approbation de tous, et M. Grassi voudra bien compter nos félicitations parmi les plus sincères qui vont lui être adressées.

On lit également dans le *Petit Niçois* :

Nous avons appris avec plaisir que M. Grassi, premier président honoraire de la Cour d'appel d'Aix, était promu officier de la Légion d'honneur. M. Grassi est un de nos hôtes fidèles, qui vient chaque hiver chez son gendre, M. le lieutenant-colonel Giacobbi, commandant le groupe des bataillons de forteresse.

Les nombreux amis que le nouveau légionnaire compte dans notre ville seront heureux d'apprendre la distinction flatteuse dont il vient d'être l'objet.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 juillet 1910.

La liquidation de quinzaine a été des plus faciles et les bonnes dispositions précédentes se sont accentuées dans de notables proportions. La Rente Française progresse à 97.70. Sauf l'Extérieure et le Portugais, les Fonds Etrangers finissent en nouvelle avance, principalement le Turc à 95.15 et la Serbe à 87.15. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais passe à 1.420. La Comptoir National d'Escompte se tient à 810 et la Société Générale à 733. Excellente allure des actions du Crédit Foncier à 810. La Banque de Moscou gagne près de 40 frs à 815.

Les Valeurs industrielles et de transports suivent la tendance générale. Sous 7.425. Le compartiment russe s'inscrit en sensible plus-value. Titres cuprifères en vive amélioration. Rio à 640 contre 1.614.

Fermeté de la Banque Minière à 58.50. La production a passé de 2.816.882 piastres en 1905 à 6.127.014 p. en 1909. Au groupe pétrolifère, Salt Creek se négocie à 292 ; la Caisse des Redevances progresse à 280. ex-coupon de 4.25. La Caspara Estates consolide sa reprise précédente à 80 frs.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 26e semaine de 1910, fr. 1.401.794 contre fr. : 915.339 pour la période correspondante de 1909. Ces recettes comprennent celles de la ligne Jardin Botanico.

Nos Chemins de Fer restent fermes.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 juillet, à 8 heures 1/2

Marchons au pas,	Siguard.
Gillette de Narbonne,	Audran.
Venez'a,	Desormes.
Faust,	Gounod.
Under Woord,	Roques.

Le Chef de Musique, LAUBUS

Retraite en Musique

Itinéraire du 19 juillet

Place Saint-Nicolas. — Rue Abbatucci. — Bd Paoli. — Avenue Carnot. — Place de la Gare. — Rue de l'Opéra. — Bd du Palais. — Demi-tour au Palais de Justice. — Bd Paoli. — Rue St-Roch. — Rentrée.

Cour d'Assises

Audience du 18 juillet 1910

Présidence de M. Gavini, *conseiller*

Tentative de parricide

La session d'assises du 2e trimestre a été présidée de M. le conseiller Gavini, assisté de M. le conseiller Gabrielli et de M. le juge Cristofini.

Le crime que le jury a à apprécier est de ceux qui se voient très rarement dans notre pays où le culte du foyer est demeuré sacré. Barthélemy Dias est accusé, obéissant à un une question de vil intérêt, d'avoir blessé d'un coup de pistolet son père, vieillard septuagénaire.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Dias Barthélemy, voiturier, demeurant à Erbalunga, hameau de Brando, avait, depuis quelque temps, de mauvais rapports avec son père Dias Michel, auquel il reprochait de ne pas vouloir lui donner sa part dans la succession de sa mère. Il avait même proféré à diverses reprises des menaces de mort contre lui, et manifesté l'intention d'attenter à la vie de son père et de sa sœur Elise qui vivait dans la maison paternelle.

Le 10 avril 1910, Dias se rendit d'Erbalunga à Castello, au domicile de son père qu'il trouva chez lui, vers quatre heures du soir, en compagnie de ses deux filles, du gendre, le notaire Suzzoni, et du cocher Gabrielleschi ; Dias consentit à prendre un verre de vin et but avec son père, mais il ne prit aucune part à la conversation. Au moment où les époux Suzzoni se disposaient à rentrer à Erbalunga, ils demandèrent à Dias s'il voulait partir avec eux, mais il répondit qu'il tenait à causer avec son père ; celui-ci, lui fit observer qu'il pouvait parler librement puisqu'on était en famille. Dias se leva aussitôt et alla sur le palier, puis, sortant un revolver de sa poche, il fit feu sur son père à un mètre de distance.

Dias Michel fut atteint à l'angle externe et supérieur de l'omoplate droite, mais le projectile, arrêté par la crête osseuse de l'omoplate, ricocha après avoir produit une contusion de la peau et sortit à 7 centimètres en arrière.

Immédiatement désarmé par son beau-frère Suzzoni et par Gabrielleschi avant qu'il eut pu de nouveau faire usage de son arme, Dias quitta la maison. Il essaya quelques instants après de se donner la mort à l'aide d'une ficelle qu'il avait enroulée autour du cou.

Arrêté aussitôt par la gendarmerie, il fut trouvé nanti d'un couteau de cuisine et d'un flacon ayant contenu du poison.

Il prétend avoir agi dans un moment d'égarement en entendant son père le repousser de chez lui, en lui faisant comprendre que sa maison était à Erbalunga. Il ajoute qu'il était d'ailleurs dans un complet état d'ivresse.

M. Mancini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me H. de Montera est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Je reconnais avoir tiré sur mon père, déclare Barthélemy Dias. J'étais ivre, je ne savais pas ce que je faisais. Et puis, j'attribue de mon père, qui m'avait entièrement sacrifié dans la famille, avait contribué à égarer mon esprit. Je regrette l'acte que j'ai commis.

Les Témoins

Le premier témoin appelé à la barre est M. Dias Michel, 71 ans, père de l'accusé.

Me de Montera Byacinthe et s'oppose à ce qu'il soit entendu sous la foi du serment étant donné les liens qui l'unissent à l'accusé.

M. le Président fait droit aux conclusions de Me de Montera et ordonne que le témoin ne prêtera pas serment et ne sera entendu qu'à titre de simple renseignement.

Le 10 avril dernier déclare M. Dias, vers 4 heures du soir, mon fils Barthélemy est arrivé à la maison. Il a passé une demi-heure avec moi puis il m'a dit qu'il voulait me parler en secret, je lui ai répondu qu'il pouvait parler même en présence des autres membres de la famille qui étaient présents. Il s'est alors levé, et passé dans le vestibule, puis il est revenu sur ses pas, et, arrivé à un mètre de moi, il a sorti un revolver et m'a tiré tiré un coup. A la vue du revolver, je me suis effacé à gauche et j'ai été atteint par le projectile derrière l'épaule droite. La balle est allée frapper dans la cloison de la chambre. Mon gendre qui était présent, ainsi que M. Gabrielleschi l'ont aussitôt saisi et désarmé, sans cela il aurait certainement riposté. Mon fils m'a battu plusieurs fois. Il y a quelque temps, il m'a cassé la tête avec son fouet. En une autre circonstance il m'a menacé du revolver. Pourtant, il n'a pas à se plaindre de moi.

— Père, dit à ce moment l'accusé, si je vous ai offensé, pardonnez-moi.

— Dieu te pardonnera, s'il le veut, répond le vieillard, mais moi je ne t'ai rien fait, m'en as trop fait.

On entend ensuite Mme Suzzoni et Mme Burgomani, sœurs de l'accusé, ainsi que M. Suzzoni, beau-frère de celui-ci, mais sans leur faire prêter serment, Me de Montera s'y opposant. Ils confirment en tous points la déposition de Michel Dias qui est également confirmée par MM. Gabrielleschi et Locciardi Jean-Jacques, présents à la scène du meurtre.

Carbuccia Pascal. — Le 10 avril, vers 4 heures du soir, je me promenais sur la place du hameau de Castello où j'ai appris que Dias Barthélemy se disputait avec son père. Je suis accouru aussitôt vers la maison Dias et j'ai vu Barthélemy fuyant sur la route. Puis je suis rentré chez le père Dias où le gendre de celui-ci, M. Suzzoni, m'a appris que Dias Barthélemy venait de blesser son père d'un coup de revolver et m'a demandé d'aller chercher la gendarmerie.

Valery Pierre. — Après l'attentat, j'ai trouvé sur la route Barthélemy Dias en train de s'étrangler avec une ficelle. Je suis allé à son secours et je l'ai sauvé.

On entend ensuite les témoins à décharge. Ce sont MM. Filippi Jean-Baptiste, de Lavasina, Filippi, loueur de voitures à Bastia, Agazzi, voiturier à Pontacone et Casanova, restaurateur à Bastia. Tous disent que l'accusé était un bon travailleur, mais il avait la fâcheuse habitude de s'enivrer et quand il avait bu il ne s'avait plus ce qu'il faisait.

Incident

M. H. de Montera dépose des conclusions tendant au renvoi de l'affaire, afin que l'accusé soit visité par trois docteurs chargés de déterminer son degré de responsabilité.

M. Mancini, substitut du Procureur Général, s'oppose énergiquement au renvoi et la Cour ordonne qu'il sera passé outre aux débats.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur Général, prononce un réquisitoire énergique. C'est un crime abominable que MM. les Jurés ont à réprimer. Avec un sang froid révoltant Dias a voulu donner la mort à son père, vieillard septuagénaire, dont il devait respecter les cheveux blancs.

Vainement l'accusé s'efforce-t-il de faire croire qu'il a tenté de se peindre après le crime. C'est une odieuse comédie qu'il a jouée. L'éminent organe du Ministère public fait en terminant appel à la sévérité du Jury.

Plaidoirie

Me de Montera présente la défense de Dias. L'éloquent maître fait connaître que son client a été dans la famille l'enfant sacrifié. Tandis que ses sœurs recevaient une éducation des mieux comprises et une dot, on ne l'envoya même pas en classe. On en fesait un simple cocher.

Me de Montera soutient que son client a agi sous l'empire de l'ivresse, et dans une émoyvante péroraison, le brillant défenseur adjure le jury de rendre Barthélemy Dias à sa femme et à sa fille dont il est l'unique soutien.

Me de Montera fait poser au jury la question de provocation.

M. le Président fait également poser la question subsidiaire de coups et blessures volontaires.

LE VERDICT

Reconnu coupable de coups et blessures volontaires sur son père, Dias Barthélemy est condamné à un an de prison.

Audience d'aujourd'hui :

Panero Marc-Michel, Comiani Joseph, Arcadi Baptiste, demeurant à Ajaccio, tentative de meurtre et complicité.

Ministère public, M. Angeli, avocat général. Défenseurs, Me de Montera, de Caraffa et Bronzini.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 19e fascicule
des Œuvres d'EDMOND ROSTAND,

L'AIGLON

Dans ce fascicule nous commençons la publication de L'AIGLON, un des plus éclatants chefs-d'œuvre d'EDMOND ROSTAND, illustré de plus de 150 compositions inédites, en couleurs et en noir, dans le texte et hors texte, par les artistes éminents dont nous donnons plus haut la liste. Tous ces admirables artistes, si aimés du public, se sont surpassés eux-mêmes dans cette suite de planches : l'illustration de L'AIGLON sera digne des grands vers héroïques et émouvants du poète.

Prix : 0,60. — Franco : 0,70.

Le numéro du 15 juillet de *FEMINA*, en vente à la librairie du *Petit Bastiais*

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22 ; à midi 26 + 4 6 heures du soir + 23° Maxima + 28°5 Minima + 20°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Médaille du Travail

La médaille d'honneur des employés a été décernée à M. Jean Sbolli, le très sympathique coiffeur du salon André Poggi.

Nous la félicitons sincèrement de cette distinction qui va à un très habile ouvrier, et, disons-le sans la moindre intention de froisser aucun membre de l'honorable corporation des coiffeurs bastiais, le moins « raseur » de tous ses camarades.

Ecole de Santé

Candidats à l'école du service de santé militaire de Lyon, déclarés admissibles au 1er degré, à la suite du concours de 1909, et n'ayant pas refait les compositions en 1910, MM. Serabia et Paoli.

Candidats déclarés admissibles au 1er degré à la suite du concours de 1910, MM. Arrighi et Gialiasi.

Médaille des Postes

La médaille d'honneur des postes en argent a été attribuée à M. Simonetti Paul, surveillant à Bône, 20 ans de services, titulaire de la médaille de bronze depuis le 29 décembre 1903 ; — et la médaille de bronze à MM. Padovani Antoine, facteur des postes à la recette principale de Paris, 35 ans de services ; Poggionovo François, facteur des postes à la recette principale de Paris, 35 ans de services.

Ponton-vespasienne

Il existe sur le Vieux Port, à l'endroit où l'on retire les barques sur la grève, une vieille carcasse de ponton qui achève tranquillement de pourrir.

Ceci n'a rien d'exceptionnel, mais ce qui n'est guère propre, c'est que cette antique carcasse devienne le dépotoir de tous les gens pressés.

On ne peut pas dire qu'il n'est pas bien gardé le vieux ponton : les sentinelles ne manquent pas autour de lui, mais les voisins s'en plaignent et attendent impatiemment que l'on mette un terme à ce peu odorant état de choses.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, 4, *boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Pochard peu commode

Il avait fêté la dive bouteille, mais à un point tel que, auprès de lui, la Pologne tout entière était sobre

Le petit vin clairet de Pistranera juint à l'agréable coup de sirocco que nous traversions dimanche avaient fait leur œuvre.

Qu'advint-il au cours de la sinuguante promenade de Pistranera à Toga, nul ne peut le dire, ce qu'il y a de certain, c'est que devant la Tour de Corsi le peu commode pochard tira un couteau de sa poche et se mit à poursuivre les braves copains de rencontre avec lesquels il avait fait connaissance inter pocula.

L'on arriva ainsi place Saint-Nicolas, deux agents se trouvaient là comme par hasard, et coffrèrent le rond pochard devenu subitement pointu.

La pâle noce avait produit sur lui un désastreux résultat, il avait totalement oublié son nom ; ses amis d'occasion l'ignorant, comme de juste.

Hier matin, une faible lueur revint à son cerveau, et malgré sa gueule de bois, il put articuler d'une voix pâteuse son nom imprononçable la veille, c'est le nommé A. C., sujet sarde.

C'est égal, je m'étais toujours laissé dire que le vin déliait la langue, coupait les jambes et débarbait l'estomac, mais provoquer l'amnésie jusqu'à en oublier son propre nom, c'est bien nouveau.

ETAT CIVIL

Mariage.

Defendini Marc-Joseph, facteur des postes, et Santelli Marie-Dominique, ménagère.

Fontana Ange-Marie, facteur des postes, et Casanova Marie Pierrette, tailleuse.

Naissances.

Sanguinetti Marie-Anna. — Gandolfi Catherine.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

LA SURDITÉ EST VAINCUE

VIENT DE PARAITRE le journal "La Médecine des Sens" qui publie une étude approfondie sur une nouvelle découverte qui guérit radicalement la surdité, les bourdonnements d'oreilles et la chute des polypes. Il envoie un exemplaire gratuit à toute personne qui en fait la demande.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00397

BOURSE DE PARIS

	16 juillet	18 juillet
Rente 3 0/0 ancien	97.65	97.57
Rente 3 0/0 amortie	98.25	98.50

ex coupon

LES FORÊTS DE LA CORSE

Coupes de bois

Paris, 18 juillet.

Les ventes des coupes de bois des forêts nationales de la Corse auront lieu aux dates ci après :

le 31 août, à Calvi ;
le 1er septembre, à Corte
le 10 septembre, à Ajaccio.
le 12 septembre, à Sartene.

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 18 juillet.

M. Joseph Antoni, officier d'administration en congé à Bastia, est lassé au Ministère des Colonies.

PARIS

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de ballottage

Paris, 18 juillet.

Les électeurs de la deuxième circonscription du XVe arrondissement Paris étaient appelés hier à élire député, en remplacement de M. Javelier, soc'aliste unifié, décédé quelques jours après les dernières élections législatives.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 17 606
Votants : 11 989

Ont obtenu :

M. d'Aramon, libéral,	6.542 voix
M. de Pressensé, s. u.	5 030
Voix diverses,	417

M. d'Aramon a été élu.

∴

Au premier tour de scrutin les six étaient ainsi répartis :

M. de Pressensé,	4.815 voix
M. d'Aramon,	4.072
M. Chérioux, r. s.	3 460
Voix diverses,	346

Lors du renouvellement de mai 1910, M. Chauvière javait été réélu par 3 151 voix contre 4 609, à M. Chérioux et 4.051 à M. d'Aramon.

Nouvelles Universitaires

L'AFFAIRE GUSTAVE TÉRY

Jugement confirmé

Paris, 18 juillet.

Aujourd'hui est revenu devant le Conseil de l'Université l'appel introduit par M. Gustave Téry, contre le jugement rendu par le conseil Académique, prononçant son exclusion de l'Université.

Dans son arrêt de ce jour le conseil supérieur de l'Université, retenant les griefs de la première juridiction, a purement et simplement confirmé le jugement du Conseil Académique de Lille.

Les Morts du Jour

Le Colonel Kriéger

Paris, 18 juillet.

On annonce la mort de M. Krieger, ancien lieutenant-colonel au 163e rég. d'infanterie.

BUENOS-AYRES

L'Affaire Rochette

INTERVIEW
DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 18 juillet.

Interviewé par un journal de Buenos-Ayres au sujet des derniers incidents qui ont marqué l'affaire Rochette et sur le rôle qu'on lui attribue, M. Clémenceau a fait cette déclaration :

« Jamais je n'ai prévenu qui que se soit au Parlement. Quant à Rochette, je n'ai jamais vu un mot sur son affaire ; jamais je n'ai eu une communication quelconque, à son sujet, avec le Parquet ni avec qui que ce soit.

« Cependant, ayant été averti que certaines pressions étaient exercées pour enrayer l'action du Parquet au sujet de Rochette, j'ai dit à M. Lepine de suivre strictement les ordres qui lui venaient du Parquet sans s'arrêter à aucune considération.

« Mon but était de ne pas permettre à certaines influences de s'exercer en faveur d'intérêts privés au détriment des intérêts publics.

Chez les Cheminots

Grève Générale imminente

Paris, 18 juillet.

Au cours d'une réunion tenue à la Bourse du Travail, le Conseil d'Administration du syndicat des chemins de fer a donné mandat au comité de la grève de choisir le jour et le moment qu'il jugera propice à l'abandon en masse du Travail.

La déclaration de la grève générale paraît ainsi imminente.

AU MAROC

Le Rappel du Général Moinier

Officiellement démenti

Paris, 18 juillet.

Les journaux avaient annoncé, ces jours derniers, que le général Moinier, commandant le corps expéditionnaire, serait rappelé du Maroc et affecté à l'Etat-major général de l'armée.

Cette nouvelle est officiellement démentie par le ministère de la Guerre.

TOUL

La Fièvre Typhoïde au 160e d'Infanterie

Toul, 18 juillet.

Le bruit court avec persistance qu'une grave épidemie de fièvre typhoïde sévirait parmi les soldats du 160e d'infanterie.

Certains journaux prétendent que trois militaires seraient morts et qu'il y aurait 30 malades à l'infirmerie du corps.

La nouvelle mérite confirmation.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

Guagno-les-Bains

Ouverture de la Saison Thermale

A l'Etablissement Thermal même, chambre et pension, prix : 6 fr. 50 par jour. Arrangements pour famille ayant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux côtés bâtie aux pieds de forêts séculaires, on peut faire une cure d'air, car la brise est saturée des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale le ou même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries. — Promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salinas iodurées* Bains simples, de vapeur et douches, séparés contenant des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatismes, maladies du système nerveux, anémie, blessures arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (sources dell'Oseble). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et absorbante à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Bains Thermaux à Guagno-les-Bains.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres pour mobilier
Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

CAFÉ DES GOURMETS

Boulevard Paoli, 23

UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

à partir de 4 heures
GLACES

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes ou sèches fines ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine-Claudes) vertes pour confiserie avec queue et Lupins.

Tuilerie et Briqueterie MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressée

Briques à plancher pour fers à I

Cairous et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

FOUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories,
Tôle, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins : BASTIA, 2, Avenue Carnot, de vente : COURT, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés par la Cie de Chemins de fer Corse

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXI

INTERROGATOIRE DE JÉRÔME RICHELIEU

— Mais, poursuivit le policier, procédons par ordre. Ainsi, Monsieur Richelieu, vous prétendez une personne qui ressent contre vous ce qu'on est convenu d'appeler une inimitié ?

— Oui.

— Et vous croyez cette personne capable de commettre un crime pour assouvir sa haine ?

— Oui.

— Vos paroles sont graves, Monsieur, fit remarquer Ségonnot, qui ne manquait jamais une occasion de s'écarter de son but ; elles constituent des accusations formelles...

— Je le sais, Monsieur, répondit Richelieu, qui s'impatientait un peu. Mais j'ai bien réfléchi aux conséquences de mes actes, et je vous dirai que j'ai l'habitude de parler à la légère.

Le visage de Pipeyrons se décomposait.

— Vous croyez donc, Monsieur, poursuivit le policier, avoir été frappé par cette personne qui vous en veut à mort ?

— Oui, affirma Richelieu.

— Vous paraissez en être certain ?

— J'en suis certain.

— Pourriez-vous le prouver ?

— Oui.

Pipeyrons se leva et se remit. Ségonnot tout absorbé par l'intérêt de son interrogatoire, ne remarqua pas ce mouvement, ni le teint du commissaire, qui était devenu verdâtre. Il ne sentait perdu, et se demandait s'il allait se laisser arrêter, ou faire résistance. Sa main tâtait instinctivement son couteau dans sa poche.

— Il ne vous reste plus, M. Richelieu, dit Ségonnot, grave à son tour, qu'à nommer celui que vous accusez.

Le blessé resta quelques instants les yeux clos, puis il dit :

— Non.

Pipeyrons eut un regard de démence.

— Comment s'écria Ségonnot, vous refusez d'accuser ce misérable ?

— Oui.

— Mais pourquoi ? Grand Dieu ! Pourquoi ?

— J'ai mes raisons. Ai-je le droit de ne pas porter plainte ?

— Certainement, mais ..

— Ai-je le droit de choisir mon temps s'il me plaît de le faire ?

— Oui, mais...

— J'attendrai. Et vous attendrez aussi. Au revoir, M. Ségonnot ; je suis las.

L'agent de la Sûreté se jeta presque à genoux devant le lit.

— L'intérêt de la justice, balbutia-t-il ; l'intérêt de la justice !..

Richelieu le congédia d'un signe. Il sortit, penaud, mais non sans avoir tendu la main à Pipeyrons, qui ne la vit pas. Le scaphandrier et son ex-beau-frère demeurèrent seuls.

— Eh bien, qu'attends-tu pour t'en aller aussi ? demanda Jérôme. *I* en ai dit assez, je suppose, pour que tu comprennes la nécessité de m'obéir ?

Marius ne répondit pas ; il avait les yeux révoltés par la rage, et ses lèvres se retroussaient sur ses dents comme celles d'un fauve prêt à mordre. Il fit deux pas vers la porte, mais ces deux pas le rapprochaient aussi du lit. D'un geste prompt comme la pensée il saisit un oreiller qui traînait au pied, et l'éleva au-dessus de sa tête. Au moment de l'abaisser, cependant, il recula ; il avait un canon de revolver dans la figure.

— Allons ! lui dit Richelieu, tu es devisé, pour cette fois. Lâche cet oreiller, et disparais. Tu m'as cru trop bête, gargon. Je sais de ceux qu'on ne peut frapper que par derrière, en traître. Tu m'aurais étouffé, n'est-ce pas, puis tu aurais crié : Au secours ! dans la maison ! Et Ségonnot aurait passé pour m'avoir fait parler trop longtemps ? Faudra trouver quelque chose de meilleur. Allons, file !

Marius Pipeyrons sortit de la chambre, grondant, et sous la voûte de l'arme. Il descendit l'escalier sans rencontrer personne, et s'élança sur le quai. Il avait l'âme emplie de la plus ignoble haine, et toutes sortes de projets sanglants tourmentaient dans son esprit.

CHAPITRE XXII

RÈGLEMENT DE COMPTES

Marius Pipeyrons courut, sans même s'en apercevoir, jusqu'au bout du quai du havre aux bateaux, c'est-à-dire jusqu'à la naissance du brise-lames. Il avait des blasphèmes plein la bouche, et la cervelle emplie de projets de meurtre. La fureur qui le possédait le rendait fou ; il n'y voyait pas clair, et aurait en ce moment tué un homme pour le simple plaisir de calmer ses nerfs exaspérés. Il était profondément humilié, aussi. Lui, qui avait la prétention de commander aux événements, et de faire peur à ses semblables, venait de se laisser vaincre par un agonisant, au moment même où il voulait l'achever. En plus, il avait été devisé de fond en comble, alors qu'il se croyait seul avec le mystère de ses plans criminels. Il continua de longer le bord de la falaise, allant vers le nord, et se trouva bientôt seul sur la grève, en face de la rappe latine de l'Ouest. L'après-midi s'avançait. Dans une heure le soleil, dont le disque s'élargissait déjà, plongeait derrière l'horizon liquide. La tiédeur d'une jolie journée de mars était déjà remplacée par une assez désagréable fraîcheur.

Mais le nommeur n'en sentait rien. Son existence en mer l'avait aguerri, d'abord, et il était à présent si préoccupé qu'il ne remarquait plus rien, et que le monde entier tenait dans sa tête. Sa course l'avait un peu calmé, et ce qui lui apparaissait surtout, c'était son danger personnel, qui paraissait grandir autour de lui d'heure en heure. Marius ne se dissimulait pas qu'il avait été maladroit, sinon maladroit, dans ses dernières entreprises, et que la moindre indiscrétion de la part de gens trop informés pouvait l'envoyer du jour au lendemain sur un banc d'accusation. Le journaliste avait assisté à la scène du passage à niveau, et ne cachait pas ce qu'il en pensait. Il n'en avait rien dit à personne, pour des raisons de lui connues, sans doute, mais rien ne garantissait l'éternité de sa discrétion. Et une fois contraint de se justifier sur ce point, une fois sorti de la catégorie des honnêtes gens pour entrer dans celle des gens soupçonnables, Dino sait où Marius Pipeyrons serait conduit ! Et Jérôme Richelieu n'en doutait. Lui aussi, avait vu, avant de tomber, avant de perdre connaissance, la figure de son assassin. Il était en mesure de formuler une accusation précise.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastien, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche
La première marque du Monde

CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T et I de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire:
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
Prise aux repas
DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiations, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Varicocèle, Paralysie, etc.
300 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON DE 80 %. — AMÉLIORATION TRÈS NOTABLE DE 15 %.
Pour recevoir consultation gratuite sans pli ni frais écrire avec grands détails au Docteur Médecin Naturaliste, 5, Avenue Niel, 17e Arrt. PARIS

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai employé cette eau et l'EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ecsémat, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une justice que je me plais à lui rendre.
Docteur CAPELLE — Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue de Sta, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR DIFFÉRENTIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jours.
France : 50 cent. — Abonnement d'un an : 5 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 62, rue St-Lazare, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURCAUD, Pharmacien, à Perpignan
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Pedevant à l'Ile-Rousse, Sorgiola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour UN ABONNEMENT D'ESSAI de 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER
Bastia Imprimerie

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 198 — MERCREDI 20 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3e m.	6 mois	1 an
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Élections au Conseil Général
du 24 juillet 1910

1er CANTON. - TERRANOVA ET FURIANI

M. Sébastien de Caraffa
Avocat
Conseiller sortant

2e CANTON. - TERRAVECCHIA

M. Auguste Gaudin
Maire de Bastia
Conseiller sortant

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, à h. 12 m. — Coucher, 7 h. 2 m.
Dernier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Jérôme.
Fête de Demain : Sainte Prassede.

19 JUILLET

LES PRODUITS DE LA CORSE ET LES TARIFS

Depuis de longues années, les chemins de fer français négligeaient d'appliquer à certains produits de la Corse des tarifs qu'ils consentaient à des denrées analogues provenant de l'Algérie ou de Tunisie. Il y avait là un fait anormal dont souffrait profondément notre grande île méditerranéenne. Aussi, quand se fut constitué, sous les auspices du *Journal*, l'*Union générale des Corses et des Amis de la Corse*, l'un des premiers but qu'elle se proposa fut d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette fâcheuse situation économique afin d'en obtenir réparation. M. Millerand, ministre des Travaux publics, à qui lui furent soumises les doléances des producteurs corses, se fit leur interprète auprès des grandes compagnies. Les Corses liront avec intérêt la lettre suivante que le ministre vient de faire adresser au président de l'*Union générale des Corses*, lettre par laquelle il l'informe du succès de son intervention.

Monsieur,

Vous m'avez écrit pour me signaler les difficultés qu'éprouve la Corse à envoyer ses produits en France, des deniers notamment, en égard à l'élévation des tarifs de chemins de fer qui leur sont applicables et qui sont généralement supérieurs à ceux appliqués aux produits similaires en provenance de l'Algérie.

La Compagnie du P.-L.-M., dont l'attention a été tout particulièrement appelée sur cette demande, a fait observer que les produits qui donnent lieu à un trafic appréciable avec la Corse, bénéficient sur son réseau, tant à l'importation qu'à l'exportation, des mêmes tarifs que les produits d'origine algérienne ou destinés à l'Algérie.

Ainsi, le tarif P. V. 906 prévoit des prix réduits pour les vins importés de la Corse, comme pour les vins algériens et tunisiens, et le tarif P. V. 226 accorde aux fûts vides en retour, à destination de la Corse, les mêmes avantages qu'aux fûts vides renvoyés en Algérie ou en Tunisie. En outre, la Compagnie du P.-L.-M. a proposé récemment d'étendre à Bastia, Calvi, l'Ile-Rousse et Propriano, les prix par bordelaises et sixains qui figurent au dit tarif 226, pour les alcools, vinaigres, vins expédiés au départ d'Ajaccio, et l'application de cette mesure vient d'être autorisée par mon administration.

Quant aux légumes provenant de la Corse, ils acquittent sur le réseau du P.-L.-M. les mêmes taxes de transport que celles appliquées en vertu des tarifs 214 et 314 aux envois effectués des ports algériens ou tunisiens.

La Compagnie du P.-L.-M. a ajouté que si les autres produits agricoles ne bénéficient pas, au départ de la Corse, de prix spéciaux analogues à ceux qui leur sont appliqués au départ de l'Algérie et de la Tunisie en vertu des tarifs P. V. 903, 216 et 220, n'est que, jusqu'ici, ils ont fait l'objet d'échanges peu importants avec le continent ; mais elle a déclaré qu'elle était toute disposée à accorder des abaissements à ceux des produits précités pour lesquels la mesure présenterait un réel intérêt.

Il appartient donc aux intéressés d'indiquer quelles sont les marchandises dont le trafic serait susceptible de se développer s'il était créé en leur faveur de nouveaux tarifs directs entre la Corse et la France, et je ne pourrais intervenir à nouveau auprès de la Compagnie que s'il m'était fourni des renseignements précis à ce sujet.

Recevez, Monsieur, etc.

La parole est donc désormais aux producteurs de la grande île. C'est à eux qu'il appartient de donner sur l'abaissement souhaitable des tarifs tous les renseignements nécessaires à l'*Union générale des Corses et des Amis de la Corse* qui leur a obtenu déjà des promesses formelles.

(*Le Journal*).

Causerie de la Semaine
par Cousine LOUISE

Salade Mensk. — Bœuf en boulettes. — Carottes frites. — Un traitement pour les vieux arbres. — Pâte pour les fourneaux. — Encaustique pour les meubles. — Un remède pour les enfants.

La salade possède le rare privilège de rallier tous les suffrages, et soit qu'elle complète le repas, soit qu'on la serve en hors-d'œuvre, elle a toujours de nombreux partisans. Celle dont je vais vous donner la recette constitue presque un plat de résistance, et il faudra la faire copieuse, car... on y reviendra.

Coupez en tranches minces du museau de bœuf, préparez des filets de harengs, échalotes et cornes en quartiers, des pommes de terre et des betteraves cuites à l'eau. Ecalez des œufs durs et coupez-les en tranches.

Dressez tous ces éléments dans un saladier et assaisonnez de sel, poivre, moutarde, huile et vinaigre, en quantité suffisante pour donner un goût très relevé.

Cette salade très excitante aura réveillé les appétits les plus endormis, et vous voici dans l'obligation de servir à vos convives un plat copieux qui calme leur faim ainsi aiguisée.

Mais nous sommes en famille et vous seriez heureuse d'avoir un mets pas trop compliqué et pas trop coûteux. Peut-être vais-je vous donner satisfaction.

Hachez, comme pour un pâté, une livre de bœuf bien maigre et pétrissez-la avec une farce composée de deux œufs, de la mie de pain, de persil, sel et poivre. Laissez reposer une heure ou deux. Au bout de ce temps, faites avec votre hachis de petites boulettes grosses comme des mandarines. Quand elles sont prêtes, jetez-les dans une casserole contenant un litre de bouillon en pleine ébullition. Faites cuire vingt minutes, retirez-les avec l'écumoire et déposez-les sur une purée ou un ragoût de légumes que vous avez préparé, selon les ressources du moment. En hiver, purée de céleri, de pommes de terre, de pois cassés, etc. En été, ragoût de petits pois, julienne de légumes verts, etc., etc.

Comme légume, voilà une recette aussi simple qu'inconnue. Après les avoir grattées, coupez en rondelles quatre ou cinq grosses carottes. Faites-les frire tout simplement comme des pommes de terre. Salez avec du gros sel, servez brûlant. Je suis sûre que vous ignoriez cette façon exquise de traiter les carottes et que plus d'une fois vous en useres.

A nouveau, cette semaine, mes chers lecteurs, j'ai eu une pensée pour vous : c'est en lisant une revue agricole où il était question du rajeunissement des arbres fruitiers. Et en terminant ma lecture, je regrettais amèrement que le procédé qu'on leur applique ne puisse aussi s'adapter à nous, pauvres humains, qui ne pouvons changer d'enveloppe et ainsi revenir comme à nos vingt ans !

Vous voilà tout intrigué, n'est-ce pas, et à point pour écouter ma petite histoire ?

Lord M. avait dans un jardin de vieux pommiers qui ne produisaient plus de fruits. Il se désolait à la pensée de voir arbres de terre et des betteraves cuites à l'eau. Ecalez des œufs durs et coupez-les en tranches.

Dressez tous ces éléments dans un saladier et assaisonnez de sel, poivre, moutarde, huile et vinaigre, en quantité suffisante pour donner un goût très relevé.

Cette salade très excitante aura réveillé les appétits les plus endormis, et vous voici dans l'obligation de servir à vos convives un plat copieux qui calme leur faim ainsi aiguisée.

Mais nous sommes en famille et vous seriez heureuse d'avoir un mets pas trop compliqué et pas trop coûteux. Peut-être vais-je vous donner satisfaction.

Hachez, comme pour un pâté, une livre de bœuf bien maigre et pétrissez-la avec une farce composée de deux œufs, de la mie de pain, de persil, sel et poivre. Laissez reposer une heure ou deux. Au bout de ce temps, faites avec votre hachis de petites boulettes grosses comme des mandarines. Quand elles sont prêtes, jetez-les dans une casserole contenant un litre de bouillon en pleine ébullition. Faites cuire vingt minutes, retirez-les avec l'écumoire et déposez-les sur une purée ou un ragoût de légumes que vous avez préparé, selon les ressources du moment. En hiver, purée de céleri, de pommes de terre, de pois cassés, etc. En été, ragoût de petits pois, julienne de légumes verts, etc., etc.

Comme légume, voilà une recette aussi simple qu'inconnue. Après les avoir grattées, coupez en rondelles quatre ou cinq grosses carottes. Faites-les frire tout simplement comme des pommes de terre. Salez avec du gros sel, servez brûlant. Je suis sûre que vous ignoriez cette façon exquise de traiter les carottes et que plus d'une fois vous en useres.

A nouveau, cette semaine, mes chers lecteurs, j'ai eu une pensée pour vous : c'est en lisant une revue agricole où il était question du rajeunissement des arbres fruitiers. Et en terminant ma lecture, je regrettais amèrement que le procédé qu'on leur applique ne puisse aussi s'adapter à nous, pauvres humains, qui ne pouvons changer d'enveloppe et ainsi revenir comme à nos vingt ans !

Vous voilà tout intrigué, n'est-ce pas, et à point pour écouter ma petite histoire ?

Lord M. avait dans un jardin de vieux pommiers qui ne produisaient plus de fruits. Il se désolait à la pensée de voir arbres pendant tant d'années la parure et la richesse de son verger. Il eut un hiver une idée lumineuse.

Il prit de la chaux vive et en appliqua une *forte couche* de plusieurs centimètres d'épaisseur sur ses vieux arbres, il détruisit ainsi les insectes et de plus la vieille écorce tomba faisant place à une nouvelle. L'année suivante la plupart de ses pauvres malades avaient repris une telle vigueur qu'il ne fut plus question de les abattre. Je vous donne la recette pour ce qu'elle vaut, vous laissant le soin de tenter l'expérience. Mais en tous cas le procédé connu et pratiqué un peu partout et qui consiste en un simple badigeonnage n'est pas celui que je préconise aujourd'hui ; je le répète, dans le traitement dont je vous parle ici, il faut appliquer une couche de plusieurs centimètres.

Et vous, chères cousines, qui avez le portefeuille de... l'intérieur, quelle recette vous donner pour vous aider dans votre administration.

Voulez-vous cette formule d'une pâte employée par les ménagères belges et flamandes pour l'entretien de leurs poêles et fourneaux :

Mine de plomb, 400 gr. ; essence de térébenthine, 125 gr. ; eau pure, 125 gr. ; sucre, 25 gr.

On met une première couche à la brosse pour noircir, et une seconde pour obtenir le brillant qui est très beau.

Vous savez du reste que les femmes du Nord ont une réputation de propreté extrême, et se renseigner près d'elles, c'est aller à la bonne source.

C'est aussi de l'une d'elles que je tiens cette formule d'une encaustique ne craignant pas l'eau et qui fait merveille pour les buffets, crédences, chaises, tables en noyer, en chêne ou tout autre bois ciré.

Prenez 250 grammes de gomme-laque blonde et faites-la dissoudre dans un litre d'alcool non dénaturé en remuant de temps en temps pour empêcher le dépôt. Il faut compter vingt-quatre heures pour que le mélange soit parfait, car en aucun cas il ne devra être mis sur le feu, on pourra le mettre au soleil.

Pour l'employer, on passe sur le bois un chiffon de flanelle qui en est imprégné, mais il est inutile de frotter ; si les substances employées sont bonnes, le mélange doit sécher et briller immédiatement.

Surtout, n'utilisez pas cette encaustique pour les parquets, elle est trop glissante.

Un petit mot aux mamans qui ont des bébés prématurés un peu chétifs ou rachitiques.

Voici une émulsion qu'ils prendront sans difficulté :

Huile de ricin, 30 gr. ; sirop d'orgeat, 30 gr. ; sirop de gomme, 30 gr ; eau de menthe, 10 gr. ; eau distillée, 50 gr.

Mêlez ces diverses substances en les ajoutant les unes après les autres et sans cesser d'agiter fortement, en commençant par les sirops, puis l'huile, la menthe et enfin l'eau distillée.

Et vous seriez bien attrapés si bébé en redemandait !

Cousine LOUISE.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

LES OUVRIÈRES DE PARIS
par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

I

LE PREMIER BAISER

Elle se mettait le cerveau à la torture, ayant tour à tour mille hypothèses, que toutes venaient aussitôt détruire.

Restée au fond de son appartement, elle prit un frugal repas apporté par Fulgence, à qui aux gens de service que la jeune dame était souffrante et ne voulait voir personne.

Vers dix heures, brisée par tant d'émotions, elle se mit au lit après avoir fermé au verrou toutes les portes qui donnaient accès chez elle.

Bientôt, elle s'engourdit lentement dans un lourd sommeil, à travers lequel, vers deux heures, elle crut entendre le roulement d'une voiture grinçant sur le sable, devant la porte.

Le lendemain matin, M. de Rouvray faisait demander par Fulgence à la duchesse si elle pouvait le recevoir.

Quelques instants plus tard, il était en face d'elle.

— Madame, commença-t-il d'une voix brisée, les yeux attachés sur le tapis, comme s'il ne pouvait se résoudre à les lever en présence de celle envers laquelle il se sentait si coupable, il n'existe pas de mots qui puissent vous dépeindre ma honte et mon désespoir !

Profondément émue, elle ne répondit pas.

Il poursuivit, d'une voix plus altérée encore :

— Je comprends toute l'antipathie, toute l'horreur que je dois vous inspirer, et c'est là, croyez-le bien, que réside ma plus cruelle souffrance, car toute ma vie dépend de l'arrêt que vous allez prononcer !

Sans mot dire, elle baissa la tête.

Il comprit.

La douleur qui se lut sur ses traits fut poignante.

Pourtant, faisant appel à toute sa dignité de race, il se redressa.

— Ainsi, reprit-il, c'est fini, et voici notre bonheur à jamais détruit !

Le regard ordinairement si doux de Clotilde eut un éclair.

Frissonnant, mais très ferme, elle aurait s'écria :

— Ce dont mon cœur est le plus profondément ulcéré, monsieur, ce qu'il ne vous pardonnera jamais, c'est d'avoir gardé le silence... C'est le plus odieux des vols que vous avez commis en ne parlant pas !...

Il eut un geste de protestation indignée :

— Que dites-vous, madame ! .. Si je vous comprends bien, vous supposez que j'ai pu vous tromper d'une façon aussi infâme et... que je vous aurais attirée dans une sorte de guet-apens conjugal ?... que j'aurais commis, moi, le duc de Rouvray, une indigne, une monstrueuse lâcheté ?...

Elle le regarda, interdite.

Que signifiait cette tentative de justification ?...

Est-ce que Clotilde, épouvantée, n'avait pas vu se dérouler tout l'épouvantable drame ?...

Fulgence, en cherchant à soulager son maître, n'avait-il pas laissé échapper le nom de l'incurable maladie ?

Pierre de Rouvray poursuivit d'un ton qui ne pouvait laisser aucun doute sur sa sincérité :

— Je sais ce que mon serviteur vous a dit... Que mon sieul avait été la victime ou même mal que moi ! Mais cette révélation qu'on vous a faite, jamais personne, jusqu'à cet affreux jour, ne me l'avait laissé soupçonner. Mon père, n'en ayant rencontré, en voyant chez moi aucun symptôme de ce mal affreux, l'avait-il cru à jamais éteint ?... Je l'ignore, mais sur ma vie, sur l'honneur de mon nom, devant Dieu qui m'entend, je vous jure, madame, que jusqu'à cette nuit sinistre, je n'avais rien ressenti, je ne soupçonnais rien !

Une stupéfaction brilla dans le regard de Clotilde.

— Serait-ce vrai ? prononça-t-elle. Est-il possible que jamais on n'ait remarqué chez vous aucun désordre précurseur de ce fléau ?

— Jamais ! C'est comme un coup de foudre qui m'a terrassé !

La jeune femme garda le silence. Elle songeait...

Ainsi, il semblait tout avoir, cet homme qui se tenait devant elle, courbé sous l'humiliation la plus déchirante : la fortune, le rang, la situation !... C'était un de ces privilégiés auxquels les jaloux reprochent de détenir à eux seuls une surabondance des biens de ce monde... A quoi tous ces faux bonheurs lui servaient-ils ?...

Enfin, les lèvres de Clotilde s'entr'ouvrirent :

— Monsieur, répondit-elle péniblement, j'éprouve pour vous une compassion profonde, mais vous ne pouvez exiger de ma part un mensonge qui serait pire que la mort... Tout, vous le comprendrez, doit être fini entre nous !...

— Avant d'avoir commencé ! murmura-t-il avec une amertume désolée.

— Il le faut !

— Qu'exigez-vous donc ? Le divorce ?...

Avec une âpreté sombre, martelant ses mots, tout en cherchant à refouler les larmes de douleur qui gonflaient son cœur, il continua :

— Comment l'obtiendrez-vous ? En proclamant à la face de tous le malheur dont je suis atteint ?... En trahissant ce secret que je ne connaissais pas moi-même il y a quelques heures ?...

— Il y a d'autres moyens ! Vous m'aiderez, s'il le faut, à les employer.

Pierre de Rouvray secoua la tête, et sourdement répondit :

— Non !

Elle eut un geste de surprise, presque d'indignation.

— Ah ! cela vous étonne, je le vois !... Vous êtes toute prête à penser que c'est une infamie que je veux commettre ?... Mais, plutôt que de vous perdre, je suis prêt à tout braver, même votre colère, même votre haine !

(A Suivre).

Les Élections Départementales
du 24 juillet 1910

Corte

M. Pierre-Joseph Mignucci, entrepositaire des Poudres et Tabacs de la régie, a posé sa candidature aux élections du conseil général.

Le conseiller sortant, M. Antoine Lorenzi, sollicite le renouvellement de son mandat.

Sermano

M. Gabrielli, sénateur, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Il a pour concurrent M. le docteur Zuccarelli, de Corte.

Pero-Casevecchie

M. Gu'li Joseph, négociant à Pero-Casevecchie, conseiller municipal, pose sa candidature républicaine au Conseil d'arrondissement.

Saint-Laurent

M. Orsini, maire de Carticasi, est candidat au conseil d'arrondissement dans ce canton.

Jusqu'ici on ne lui connaît pas de concurrent.

San-Nicolao

M. Volutini, conseiller d'arrondissement sortant, maintient sa candidature.

M. Volutini a pour concurrent M. Bonaccorsi.

Ecole d'Agriculture de la Corse

A la suite du concours d'admission dont les épreuves ont été subies à Ajaccio, le 16 juillet courant, ont été reçus MM. Marcelli, Risterucci, Gallotti, Marchetti, Balesirini, Capilali, Amadora, Sampieri, Profizi, Giuliani et Simoni.

Les cinq premiers ont été proposés comme boursiers du département et les six suivants comme boursiers de l'Etat.

Sont sortis munis du Certificat d'instruction délivré par M. le Ministre de l'Agriculture, les élèves de 2e année dont les noms suivent : MM. Foata, Santucci, Cristini, Malaspina, Moracchini, Nicoli, Carboni, Alessandri, Colleltioni, Giovannelli et As-

Une médaille de vermeil, une médaille d'argent et une médaille de bronze ont été décernées par le Ministre à MM. Foata, Santucci et Cristini, classés respectivement premier, second et troisième.

MUSIQUE

La grande revue artistique *Musica* publie dans son dernier numéro avec un commentaire flatteur une sonate signée Augustin Lazarotti.

Nul doute que cette agréable composition du classicisme le plus pur, aux motifs frais et gracieux, ne rencontre parmi les innombrables lecteurs de *Musica* une faveur très vive.

Notre concitoyen et ami n'en est pas d'ailleurs à ses débuts de compositeur. L'année dernière, une autre de ses œuvres, une délicate « Berceuse Corse, » éditée chez Lemoine à Paris, n'avait point passé inaperçue des curieux de nouveautés musicales.

Nous sommes particulièrement heureux de voir le succès de M. A. Lazarotti consacré dans une publication aussi considérable que *Musica*.

Et nous adressons tous nos compliments à ce vrai artiste, trop modeste sans doute — mais indiscutablement talentueux.

F.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMO. — Le 13 juillet ont eu lieu dans cette commune les obsèques de M. Giudicelli Vincent, tué mâtre torpilleur, décédé le 3 à l'hôpital de Saint-Mandrier.

La cérémonie funèbre a été des plus imposantes et a vivement impressionné la nombreuse assistance.

Un magnifique catafalque s'élevait au milieu de la nef de l'église paroissiale d'Olmo et portait, suspendues sur ses quatre faces, les superbes couronnes offertes au défunt par la famille, par ses camarades, par le personnel des torpilleurs, par ses concitoyens demeurant à Toulon, etc., et une riche gerbe offerte par le Commandant et les officiers du *Jules Ferry*, ses supérieurs. Sous ce catafalque était placé le cercueil renfermant les restes mortels de l'infortuné Vincent Giudicelli.

Une foule énorme accourue de tous côtés assistait, émue et recueillie, à la messe de *Requiem* célébrée par M. l'abbé Gabrielli, curé de la paroisse, assisté de MM. Mattei et Luciani, curés de Monte et de Carcheto-Monte.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre sous-officiers revêtus de leur uniforme. Le deuil était conduit par MM. Valicioni Jean Baptiste, ancien maire d'Olmo, oncle du défunt ; Giudicelli Vincent et Paoli-Antoine, abbé Bartoli, ses cousins-germains ; Père Donat Agostini, son neveu, et plusieurs autres cousins et neveux.

A la sortie de l'église, M. Mattei, instituteur en retraite, a retracé en termes élevés et émus, la vie toute de labeur et de sacrifice de l'infortuné marin enlevé prématurément à l'affection des siens, après vingt-deux ans de services, presque à la veille de prendre sa retraite. Il n'était âgé que de 39 ans.

Sa mort met en deuil les familles Giudicelli d'Olmo, de Bastia et de Filetto-Monte ; Vallicioni de feu Léandre, Bartoli, Agostini, Mariotti et Falcucci d'Olmo, Consalvi de Vescovato, Vallecalle de Bastia, Mattei et Micaelli de Feriaja-Monte, auxquelles nous offrons nos condoléances émues, particulièrement à M. Giudicelli Charles-Antoine, propriétaire, à Mme Giudicelli Thérèse, petite-fille du chirurgien-major Cristiani, père et mère du regretté Vincent Giudicelli ; à son frère, Giudicelli Charles, entrepreneur à Toulon, et à ses sœurs, tous si cruellement frappés dans leurs plus tendres affections par la disparition de leur bien-aimé fils et frère.

Retraite aux flambeaux

M. le Maire a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés, que si des manifestations ou des chants contraires à l'armée venaient à se reproduire, lors de l'exécution des retraites en musique, l'autorité militaire se verrait dans la nécessité de les supprimer.

Il regretterait que par le fait de quelques rares personnes, mal intentionnées, la population toute entière pût être privée d'une distraction qui semble être dans ses goûts.

Le Maire, A. GAUDIN.

AU PALAIS

Tous les membres de notre Cour d'Appel se sont réunis, ce matin, au grand complet, dans la Salle des Abeilles, sous la présidence de M. le Premier Président Levie-Ramolino, pour recevoir le serment de M. Panzani, procureur de la République, à Béziers, récemment nommé Conseiller à la Cour d'Appel de Bastia, en remplacement de M. Louis Adriani, élu député, et procéder à son installation.

A 8 heures précises, la Cour en robe rouge fait son entrée dans la fameuse Salle des Abeilles réservée aux audiences solennelles.

M. le Premier Président déclare la séance ouverte, puis une délégation composée de MM. Angeli, avocat général, et Aubert, conseiller, introduit M. Panzani qui prend place dans un fauteuil en face de la Cour.

Sur les réquisitions de M. le Procureur général, la Cour reçoit le serment professionnel de M. Panzani, le déclare installé dans ses fonctions et l'invite à prendre place sur le siège qui lui est réservé.

Nous souhaitons la bienvenue à M. le conseiller Panzani qui nous arrive précédé de la réputation d'un magistrat intègre et de grand talent.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 juillet 1910.

Les affaires ont été réduites au minimum aujourd'hui, mais la bonne tenue des cours ne se dément pas. Notre 3 0/0 est calme à 97 65. Les Fonds Etrangers sont très fermes comme le Turc et le Serbe ou en avance comme l'Extérieure et les diverses séries russes. Les Etablissements de Crédit réalisent de nouveaux progrès : Crédit Lyonnais 1.495, Comptoir National d'Escompte 843, Société Générale 733. L'action du Crédit Foncier de France est activement traitée à 805.

C'est la Banque de Rome (Banco di Roma) qui est chargée de recevoir les souscriptions aux obligations de 500 frs à 0/0 or en hypothèque de la Mexican Union Railway. Ces titres rapportent net 30 frs et sont gagés par les deux concessions dont la Cie est propriétaire et sur tous ses biens présents et futurs, elles sont offertes à 465 frs.

Les Valeurs industrielles ou de traction n'enregistrent que des fluctuations peu importantes. Sont 5.435. Léger tassement des charbonnages russes. Titres cuprifères fermes dans leur cours de la veille.

Parmi les valeurs pétrolifères, sa Caisse des Redevances est en baisse à 280 ; sur l'augmentation de ses dividendes mensuels, de ses réserves, de l'extraction et des cours du pétrole, Salt Creek s'inscrit à 292 ; le puits foré sur le centre du Dôme touchera le French Well vers la fin du mois.

L'obligation Cherryvale Oklahoman est bien tenue à 442. On peut tabler pour les 98 premiers kil. du réseau Caney-Viola sur une recette nette de 961.000 frs alors que le service de la dette obligataire n'exige que 629.000 frs.

Grands Chemins Français calmes et fermes.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Cour d'Assises

Audience du 19 juillet 1910

Présidence de M. Gavini, conseiller

Tentative de meurtre et complicité

Messieurs les Jurés ont aujourd'hui à s'occuper d'une affaire qui s'est déroulée le 10 janvier dernier, à 7 heures du soir, dans les rues d'Ajaccio, et au cours de laquelle un jeune homme, Borgomano Jean, a été frappé par derrière par une balle de revolver qui, étant allée se loger dans la moëlle épinière, a provoqué la paralysie des membres inférieurs.

Cette rixe amène sur la sellette trois individus : Panero Marc-Michel, Ucciani Joseph et Arcadi Pierre-Baptiste.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 9 janvier 1910, vers 8 heures du soir, à Ajaccio, Panero Marc, en compagnie de Leca César et de Giannotti Antoine, se rendit au bar Paoli, rue Roi de Rome, où se trouvaient déjà d'autres jeunes gens auxquels il avait donné rendez-vous, ainsi que le nommé Arcadi Baptiste avec lequel il avait eu une altercation violente quelques jours auparavant. Arcadi était en compagnie de Subrini Antoine et d'autres. A un moment donné, Arcadi et Panero sortirent de l'établissement Paoli et échangèrent des propos menaçants au sujet d'une canne « nerf de bœuf, » dont Panero reprochait à Arcadi de s'être muni. Arcadi prétend même qu'au cours de cette discussion Panero lui aurait porté deux soufflets. Quoiqu'il en soit tous deux ne tardèrent pas à rentrer dans la buvette. Arcadi régla ses consommations et partit presqu'aussitôt avec son camarade Subrini et d'autres, et alla faire connaître ce qui venait de se passer à son cousin germain Ucciani Joseph qui se trouvait, à ce moment là, dans une buvette de la rue Fesch, dite bar Bertucci, en compagnie d'autres camarades, parmi lesquels les frères Borgomano et Donati Donat.

Panero et ses amis avaient eux-mêmes quitté peu après le bar Paoli et s'étaient rendus au bar Ornano, à la citadelle. Ils y étaient depuis une demi-heure environ, lorsqu'Arcadi ouvrit la porte de cet établissement et invita Panero à sortir. Panero déféra à cette injonction et se trouva en présence d'Arcadi et d'Ucciani suivis de près par d'autres jeunes gens. Une discussion s'engagea aussitôt au cours de laquelle Panero donna un soufflet à Arcadi, et reçut avec une certaine violence Ucciani, qui avait pris fait et cause pour son parent. Ucciani sortit un revolver et fit feu à trois reprises différentes sur Panero qui ne fut pas atteint. Au bruit des détonations, les groupes qui s'étaient formés se dispersèrent en fuyant, à l'exception d'un individu qui demeura un moment indécis, puis s'élança le bras tendu dans la rue des Fossés et fit feu deux fois consécutivement sur ceux qui fuyaient. C'était un individu de taille élancée et paraissant habillé de gris, qui a été formellement reconnu pour être Panero Marc, au cours d'une confrontation judiciaire avec le brigadier Giraud Laurent qui fit sur-le-champ partie du corps de garde de service à la porte de la citadelle. Les affirmations catégoriques du soldat Giraud ne paraissent pas pouvoir être détruites par les résultats obtenus le 15 mai 1910, au cours d'une contre épreuve, et sont d'ailleurs corroborés par les déclarations du témoin Donati Donat qui fit d'inutiles efforts pour retenir Panero, au moment où celui-ci se lançait à la poursuite des fuyards. L'un des coups de feu tirés par Panero avait atteint Borgomano Jean, à trois centimètres de la colonne vertébrale, fracturé la onzième vertèbre dorsale et lésé la moëlle épinière.

Ces lésions médullaires avaient dès le début complètement paralysé la vessie, l'intestin et les membres inférieurs qui avaient perdus toute puissance fonctionnelle. Aux dates des 11 et 23 mars, l'homme de l'art constatant la présence sur les jambes de larges plaies gangréneuses, considérait la guérison comme irréalisable. Néanmoins, le 3 mai suivant, une amélioration relative paraissant s'être produite dans l'état général du blessé qui restera néanmoins infirme et incapable de se livrer à un travail quelconque.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Mes de Caraffa, de Montera et Bronzini prennent place à la barre.

Interrogatoire d'Arcadi

Au mois de décembre dernier, je dansais dans la buvette Poli avec Antolfi Pierre. Notre couple heurta celui formé par Gini et Picquet. Il y eut une légère altercation. Une heure après, Gini qui avait quitté la buvette y revint, et m'invita à sortir. J'acceptais à son désir. Dans la rue, je me trouvais en présence de Panero qui, sans mot dire, me donna un soufflet. Je voulus riposter, on nous sépara. Panero avait un revolver, dont on l'empêcha de faire usage.

Le 9 janvier, vers 9 heures, j'étais dans la buvette Poli. Panero, mes amis et moi-même nous y étions sans intention que j'avais porté dans la journée un nerf de bœuf. Peu après, on m'avertit que Panero voulait me faire un mauvais parti. Je me rendis alors dans un autre bar appelé mon cousin Ucciani, ami de Panero, qui me dit : Attends, je vais arranger l'affaire. Nous nous mîmes à la recherche de Panero, que nous trouvâmes au bar Ornano. Je le priai de sortir. Il sortit, en effet, mais une fois dans la rue, il m'appliqua un si violent soufflet, que je fus renversé. Mon cousin Ucciani ayant voulu intervenir, Panero le saisit par la veste. Ucciani tira alors deux coups de revolver qui n'ont atteint personne. J'ai fui aussitôt,

Interrogatoire d'Ucciani

J'étais au bar Bertucchini train de danser, quand mon cousin germain Arcadi vint me dire en pleurant que Panero, qui l'avait battu, voulait lui faire un mauvais coup. Etant ami de Panero, je voulus arranger cette affaire. J'allais à la recherche de celui-ci avec Arcadi. Nous le trouvâmes au bar Ornano. Appelé par Arcadi, Panero sortit et, dès qu'il nous aperçut, renversa d'un soufflet mon cousin, puis me saisit par la veste. Alors, uniquement pour l'effrayer, et pour le déterminer à être plus prudent, j'ai tiré deux coups de revolver qui n'ont atteint personne, car je n'avais visé personne. Aussitôt après j'ai pris la fuite.

Interrogatoire de Panero

Dans la soirée du 9 janvier, vers 7 heures, je me trouvais au bar Poli avec quelques amis ; à un moment donné, étant sorti pour satisfaire un besoin naturel, j'ai vu Arcadi, avec lequel j'avais eu, quelque temps auparavant, une discussion et qui, dans la journée, s'était armé, à mon intention, d'un nerf de bœuf. Je suis de nouveau rentré dans le bar, suivi par Arcadi et plusieurs de ses amis. Peu après, mes camarades et moi, quittions le bar Poli pour aller dans la buvette Ornano. Arcadi vient m'y retrouver m'invitant à sortir.

Je déférais à son désir. Une fois dans la rue, je fus entouré par une bande d'individus, parmi lesquels, je reconnus Arcadi et les frères Ucciani. Je donnais un soufflet à Arcadi, mais Ucciani tira sur moi trois coups de revolver sans m'atteindre. Au troisième coup j'ai pris la fuite. Je n'ai pas vu le blessé Borgomano.

Les Témoins

Le premier témoin entendu est M. le docteur Vincenti. — L'infortunée victime Borgomano a été frappée par derrière par un projectil d'arme à feu qui s'est logé dans la colonne vertébrale. Borgomano n'est pas mort, mais il ne vaut guère mieux. Il est paralysé et tous ses membres sont atrophiés.

Subrini Antoine. — Le 9 janvier j'étais avec Arcadi au débit Poli. A un moment donné est entré Panero. Panero et Arcadi qui étaient sortis, rentrèrent et Arcadi me dit : « Vous allez chercher mon cousin » Nous allons à un bar voisin où Arcadi dit à Ucciani que Panero voulait lui faire un mauvais parti. Ucciani sortit avec nous, et comme Panero n'était plus au bar Poli nous allâmes le trouver au bar Ornano.

Appelé par Arcadi, Panero sortit et porta à Arcadi un coup sur le visage avec le canon d'un revolver, puis il saisit Ucciani par la veste. Celui ci tira deux coups de revolver. J'ai pris la fuite aussitôt, et en fuyant j'ai entendu un troisième coup de feu. Je n'ai pas vu le blessé Borgomano.

Leca César. — J'étais avec Panero dans la buvette Poli. Là se trouvaient Arcadi et Subri. Arcadi et Panero sortirent, puis revinrent en colère. Arcadi, qui avait un nerf de bœuf quitta bientôt l'établissement avec Subrini. J'allais au bar Ornano avec Panero. Un moment après, Arcadi y est rentré en disant à Panero : « Sors un moment, j'ai besoin de te causer. » Panero est sorti, mais des coups, tirés par Ucciani, ont aussitôt retenti. Je suis sorti du bar et j'ai fui. En fuyant j'ai encore entendu deux ou trois coups de feu.

L'audience est ensuite levée et renvoyée en continuation à demain à midi et demie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22·8 à midi 26 · + à 6 heures du soir + 21· Maxima + 27·. Minima + 19 6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, qq. nuages.

l'après-midi, id.

Baccalauréat

Sont admissibles aux épreuves orales du baccalauréat, devant la faculté d'Aix : latin-grec, MM. Isnardi, Stefani ; — latin-langues vivantes, MM. Antomarchi, Luciani, Giacomoni, Mlle Anciani ; — latin-sciences, MM. Casarini, Carboni.

Exercice Militaire

Un exercice avec cartouches à blanc sera exécuté dans les environs de Pietranera et Bastia, dans la matinée du jeudi, 21 courant.

Epuration

Nous avons signalé en son temps les évolutions de deux tourterelles de trottoirs, les nommées Marie Rossi et Honorine Giorgi, dont les allures de vulgaires pierreuses étaient un objet à la fois de scandale et de risée pour la population.

M. Glabèke, notre actif commissaire intérimaire, a fini par en avoir assez et a fait mettre les deux dévergondées à la disposition du Parquet, sous l'inculpation de vagabondage.

Opérant une descente dans les garnis louches, M. Glabèke a également procédé à l'arrestation d'une autre horizontale, la nommée Desnet Antoinette, condamnée par le Tribunal de Marseille, à 40 jours de prison pour infraction à la loi sur la police des mœurs.

Au Cinéma Edison

Les programmes se renouvellent sans cesse et toujours le public afflue.

La coquette salle de la rue Miot fait toujours chambre complète et les spectateurs quittent à regret un spectacle aussi attrayant.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Livourne.

— Vap. « Iberia, » cap. Lallèvre, venant de Marseille.

— Vap. ital. « Lombardo, » venant de Porto-Torrès.

Sorties :

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Marseille.

— Vap. italien « Lombardo » parti pour Livourne.

Cours de vacances

(Août et septembre) Préparation aux examens (Brevets, Certificat d'Etudes) et aux concours des administrations.

Répétitions : Mathématiques, Lettres, Langues vivantes.

Se faire inscrire ou s'adresser avant le 1er août, 1, Place Saint-Nicolas, ou au bureau du journal.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demandez prix-courant
(Voir l'annonce à la 4e page)

LE DRAME DE FARINOLE

Malgré le mutisme voulu, systématique, du cabinet d'instruction à l'égard du *Petit Bastiais* nous avons pu nous procurer les renseignements les plus complets au sujet du crime odieux qui vient, encore une fois, d'ensanglanter le petit village de Farinole.

Voici dans quelles circonstances exactes le malheureux Damiani a trouvé la mort.

La femme de la victime se trouvait à l'intérieur de sa maison vaquant à ses occupations lorsqu'une voisine rentra chez elle pour l'aider à pétrir son pain.

Les deux ménagères montèrent à l'étage supérieur, l'infortuné Damiani les suivit et s'installa sur la terrasse située au dernier étage de sa maison.

Ce dernier attendait un de ses amis qui devait arriver de Saint-Florent et était tourné dans cette direction.

A ce moment, sa femme, de la fenêtre de l'étage inférieur, constata que les frères Fratacci Saint-Jean-Baptiste et Fratacci Ange-Marie, tous deux de Farinole étaient postés, armés chacun d'un fusil, à cent mètres de la maison, entre deux châtaigniers formant fourche. Subitement effrayée elle cria à son mari « attention ! » Elle n'avait pas fini de parler qu'une double détonation retentissait et le malheureux Damiani, atteint par une balle au côté gauche du cœur, tombait, assis dans une grande corbeille placée derrière lui.

La mort a été instantanée.

Les frères Fratacci Saint-Jean-Baptiste et Fratacci Ange-Marie sont inculpés de ce crime, mais naturellement, ils tiennent le maquis et l'on doute fort que de sitôt on puisse leur mettre la main au collet.

Ainsi, la sinistre besogne s'accomplit ! Les frères Fratacci, que leur mère — rappelant sur certains points l'Andromaque de Saint-Saens — a fait venir exprès d'Amérique pour les jeter dans le crime, continuent leurs sanglants exploits se moquant de la justice, bravant les gendarmes et répandant la terreur dans les environs de Farinole.

Il y a mieux : Les témoins cités à l'instruction n'ont pas le courage de se rendre à Bastia, craignant de rencontrer sur leur route les bandits sanguinaires. Et nous n'ignorons pas que les premiers témoins entendus par les autorités judiciaires au cours de leur descente sur les lieux, ont fait des déclarations positives qu'ils démentent à l'heure actuelle, la crainte les empêchant de dire la vérité.

En présence d'un semblable état de choses, on se demande ce que devient, depuis quelque temps, en Corse, le respect de la vie d'autrui ; on se demande également, si la sécurité des paisibles citoyens n'est autre chose qu'un mot vain et creux.

Il ne faut pas songer, avec les moyens dont on dispose, à mettre les Fratacci en état d'arrestation ; l'unique brigade de gendarmerie, en résidence à Saint-Florent, se trouve à 15 kilomètres du théâtre des exploits des deux bandits. Aussi dire que d'agents de l'autorité, il n'en existe point ; la meilleure preuve en est que l'assassinat de l'infortuné [illegible] a été commis quelques minutes seulement après que deux gendarmes, allant en correspondance, avaient passé par là.

L'opinion publique est très impressionnée par cette série de crimes qui, depuis quelque temps, et à peu d'intervalle les uns des autres, ensanglantent le pays. Elle se pose, non sans raison, cette question, que nous posons nous-mêmes, et que nous croyons devoir poser à Monsieur Qui de Droit : Quand et comment cela finira-t-il ?

JÉROME POGGI.

ETAT CIVIL

Mariage.

Castellani Louis, garçon d'hôtel, et Natali Marie-Annonciade, ménagère.

Naissance.

Benigni Lucie-Alexia.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes ou sèches fines ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine Claudes) vertes pour confiserie avec queue et Lupins.

Nouvelle Société Navale
de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

AVIS DE DÉCÈS

(SAINT-ANDRÉ-DE-COTONE)

M. François Ricci, professeur au lycée de Fort-de-France (Martinique), et ses filles ;

M. et Mme Guerrieri, née Ricci, et leurs enfants, à Cambia ;

M. et Mme Marcantoni, née Ricci, et leurs enfants, à Saint-André-de-Cotone ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE FÉLICITE RICCI
Née POMPEI

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Saint-André-de-Cotone, le 18 juillet.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Installation à Ga
JEAN CINI
EX-OUVRIER DU GAZ
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation minime

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00399

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.57 — 97.50
de 3 0/0 amortis. . 98.50 — 98.25
ex-coupon

18 juillet — 19 juillet

NOUVELLES JUDICIAIRES

Justice de Paix

Paris, 19 juillet.

M. Mariani est nommé juge suppléant de la justice de paix du canton de Moroncglia, en remplacement de M. Girolami, démissionnaire.

Nouvelles Militaires

Service de Santé

Paris, 19 juillet.

M. Paoli, médecin militaire auxiliaire au 163e régiment d'infanterie, passe au cadre de réserve, et est affecté au 109e régiment d'infanterie, pour assurer le service médical au fort Saint-Menge.

La Grève des Cheminots

DERNIERS PRÉPARATIFS

Paris, 19 juillet.

Le mouvement de grève se dessine d'une façon très nette, toutes les dispositions sont prises par le Syndicat de la grève pour arrêter, au premier signal, la marche de tous les trains.

Des automobiles et des cyclistes auront la mission de porter la nouvelle dans tous les réseaux, ainsi que les ordres de l'arrêt du travail qui seront mis immédiatement à exécution.

D'autre part, les Compagnies de chemin de fer prennent, elles aussi, leurs précautions pour que le service n'ait pas trop à souffrir de la grève qui s'annonce comme inévitable.

Incitation à l'insubordination
aux soldats du Génie

A la gare Saint-Lazare, on a saisi tout un stock de manifestes, ayant pour titre : « Aux soldats du Génie, » excitant ces militaires à l'insubordination.

Le Syndicat de la Grève adjure les soldats de refuser formellement le service, en cas de grève générale des employés des chemins de fer.

Le Ministre de la Guerre a ordonné une enquête.

Les Morts du Jour

Le peintre Ankes

Paris, 19 juillet.

On annonce que le peintre de genre et d'histoire, Albert Ankes, est mort à Anet, canton de Berne, son village natal.

Les Vacances du Président de la République

Paris, 19 juillet.

Le Président de la République est parti aujourd'hui pour Rambouillet, où il compte s'installer jusqu'au mois d'octobre.

LA MISSION ANGLAISE CHEZ M. BRIAND

Paris, 19 juillet.

Conformément aux lois du protocole international, une ambassade extraordinaire anglaise a été envoyée auprès du Président de la République, pour la notification de l'avènement de Georges V, au trône d'Angleterre.

Après l'accomplissement de sa mission auprès du Président de la République, l'ambassade extraordinaire anglaise a rendu visite à M. Briand, Président du Conseil.

Ce dernier offrait aujourd'hui, en l'honneur des membres de la mission, un grand déjeuner auquel était invité tout le corps diplomatique.

AU MAROC

AGITATION DES BERABERS

Paris, 19 juillet.

Des télégrammes de Tanger annoncent que dans le but d'arrêter la marche de la colonne française sur la Moulaya, les Béraberes s'organisent aux environs de Taza.

Il paraît avéré qu'une mehalla importante est en formation dans les plaines du Tafilalet.

Les indigènes font annoncer par des criées, que l'on ait à rompre, pendant dix jours, toutes relations commerciales avec la frontière algérienne.

EN HONGRIE

LES DRAMES DE LA MISÈRE à Budapest

Cinq enfants égorgés

SUICIDE D'UN FACTEUR

Sa femme devient folle

Budapest, 19 juillet.

Un drame de la misère vient de se produire dans la capitale de la Hongrie.

M. Molnar, facteur des postes, désespéré de ne pouvoir, avec ses maigres appointements, subvenir aux besoins de sa famille, vient de commettre un crime horrible.

Profitant de l'absence de sa femme, le désespéré égorgea ses cinq enfants, puis, revoyant son arme contre lui-même, il se porta un coup de couteau au cœur qui détermina une blessure très grave.

Lorsque sa femme revint du travail, elle fut tellement impressionnée par l'horrible spectacle qu'elle avait sous les yeux, qu'elle fut subitement frappée de folie.

La malheureuse a été conduite à l'hôpital.

Quant au père, assassin par misère, il a été conduit à l'infirmerie du Dépôt.

AUX ÉTATS-UNIS

Une Trombe dans le Kentucky

Dix millions de dégâts

Paris, 19 juillet.

Des télégrammes de New-York annoncent qu'une trombe, tombée dans l'Etat de Kentucky, a causé pour dix millions de dégâts, par suite de la destruction de bestiaux et de la dévastation des récoltes.

OBEZZA-LES-EAUX
Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Toller, à Granajola (Corse).

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvre, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas et n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
DANESI Fils
16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. DANESI a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de Montres et Pendules (*mouvements les plus compliqués*).

M. DANESI, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE DE 1er CHOIX

MESDAMES

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA

OXY ÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Pour faire de bons placements
il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, *rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à Paris pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour. France : 20 cent. — Abonnement d'un An : 4 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue Bilaret, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser sans les Contrefaçons. Exiger la signature ci-contre
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Songiolis, Cours Napoléon, à Ajaccio.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain, Paris
PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI de 3 mois
Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Jean Ollagnier

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 199 — JEUDI 21 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Élections au Conseil Général
du 24 juillet 1910

1er CANTON. - TERRANOVA ET FURIANI

M. Sébastien de Caraffa
Avocat
Conseiller sortant

2e CANTON. - TERRAVECCHIA

M. Auguste Gaudin
Maire de Bastia
Conseiller sortant

UN CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, à h. 13 m. — Coucher, 7 h. 2 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Prassede.
Fête de Demain : Sainte Marie Madeleine.

20 JUILLET

LA RÉFORME DES JUSTICES DE PAIX

Les parlementaires sont en vacances. Mais avant de se séparer, ils ont soumis à l'étude des Commissions, qui poursuivent leurs travaux, un certain nombre de projets importants, pour la plupart d'origine gouvernementale, parmi lesquels il faut placer la réforme des Justices de Paix.

C'est M. Barthou, ministre de la Justice, qui a pris l'initiative de cette réforme. A la vérité, elle était dans l'air depuis longtemps ; nombreux furent les hommes politiques, les magistrats, et surtout les justiciables, qui n'ont cessé de la réclamer.

« La justice de paix, a dit l'ancien ministre du Commerce, M. Cruppi, doit être la pierre angulaire de la réforme judiciaire. » Qu'est-ce donc, en effet, que le Juge de Paix ? C'est, parmi les représentants non élus du pouvoir, celui qui se mêle le plus intimement au peuple, celui dont la mission de conciliateur, de pacificateur, est la plus belle, la plus féconde qui soit. Il importe donc au plus haut point que ce magistrat de paix soit irréprochable, qu'il exerce son sacerdoce en toute indépendance, comme aussi en toute compétence.

Or, il est apparu que, pour en arriver là, une triple réforme était indispensable :

1° Exiger des juges de paix des garanties de compétence ;

2° Etendre le champ de leur juridiction ;

3° Les incorporer dans la hiérarchie judiciaire et leur donner, à leur tour, des garanties d'avancement.

Rien ne dit, dans l'organisation actuelle, que le juge de paix doit connaître la loi : cela paraît une gageure, mais c'est ainsi. En 1790, au moment de la fondation, Thouret le définissait simplement : « Le juge de paix est un homme probe et de bonnes mœurs. »

Il est évident que dans la société actuelle, avec nos mœurs, avec notre besoin d'une justice qui ne soit plus seulement de simple équité, mais qui encore s'appuie sur des règles, des lois précises, cette conception du juge de paix n'est plus la vraie. Nous avons fait du chemin depuis le temps où, selon le bon La Fontaine, le rôle du juge de paix se bornait à renvoyer les plaideurs dos à dos : aujourd'hui, on ne se contente plus d'une justice aussi sommaire.

D'ailleurs, le rôle du juge de paix s'est agrandi. Toutes les lois sociales, politiques ou administratives votées dans les dernières législatures ont eu pour conséquence de conférer de nouvelles et importantes attributions aux magistrats cantonaux. Lorsque l'Etat prend à sa charge un service public, lorsqu'il se reconnaît un devoir de solidarité, lorsqu'une loi quelconque intervient, c'est généralement le juge de paix qui a la confiance du législateur.

On est obligé d'admettre que le recrutement actuel des juges de paix ne les prépare guère à ces fonctions. Quelques-uns ont, il est vrai, des diplômes, des titres ; mais combien d'autres entrent au prétoire par la porte à côté ! Ont droit d'être nommés : des conseillers généraux, des maires, des adjoints ayant exercé ces fonctions électives pendant dix ans ; beaucoup d'entre eux ignorent le premier mot de notre droit civil. On a vu donner la toge à d'anciens gendarmes, à des officiers en retraite, à d'anciens pharmaciens..., tous de braves gens, sans doute, et dont les intentions étaient excellentes. Mais, hélas, cela ne suffit pas toujours !

Il est permis de se demander, en outre, si certains juges de paix, qui ont conquis leur situation en se consacrant à la politique militante, présentent bien toutes les garanties d'indépendance désirables. On cite notamment certain suppléant de juge de paix, dans l'Ille-et-Vilaine, qui est, en même temps, gérant d'un journal, et qui, grâce à cette double situation, condamne à tour de bras les gérants de journaux du parti adverse, tandis que lui-même est inattaquable pour délits de presse : l'article 479 du Code d'Instruction criminelle interdit, en effet, toute poursuite contre un magistrat, même pour un délit commis en dehors de ses fonctions !

Une telle situation est intolérable.

Déjà, lors de la discussion du dernier budget, M. Barthou avait signalé au Parlement les vices de l'organisation actuelle, et il avait exposé sa volonté d'y mettre fin. La Chambre avait unanimement approuvé ses déclarations.

Le projet de loi qui vient d'être déposé n'est que la conséquence de cette promesse. M. Barthou propose l'institution d'un examen professionnel auquel seront soumis tous les candidats aux fonctions de juge de paix, exception faite seulement pour les magistrats et les personnes qui, à raison de leurs titres ou de leurs fonctions, peuvent être nommés directement dans la magistrature.

Les juges de paix ayant ainsi des capacités plus grandes, il devient logique de leur donner une extension de compétence. La justice cantonale pourrait, sans inconvénient, avoir dans ses attributions le jugement des différends jusqu'à 1.500 francs, la juridiction des petits litiges commerciaux dévolus aux tribunaux de commerce, et, en matière pénale, certaines contraventions de peu d'importance, surtout celles émanant de jeunes délinquants. Un délit de chasse ou de pêche ne serait-il pas aussi bien jugé et puni par le juge de paix que par le tribunal correctionnel ? Il serait nécessaire aussi d'étendre la compétence des juges de paix aux petits partages et aux licitations.

En compensation de ce surcroît de besogne, le ministre de la Justice, dans son projet de loi, donne aux juges cantonaux les avantages matériels qu'ils réclament depuis si longtemps : un avancement régulier, une situation indépendante.

Nul, à l'heure actuelle, parmi les magistrats cantonaux, n'est sûr d'avancer : il en résulte l'inquiétude, le découragement, et aussi le triomphe de l'intrigue, de la courtisanerie, des faveurs et des recommandations.

Les juges de paix ont droit, comme tous les fonctionnaires, à un statut professionnel. M. Barthou veut le leur donner. Ils bénéficieront de garanties analogues à celles qui ont été conférées, il y a quelques années, aux autres magistrats ; en outre, des commissions de classement seront organisées, à l'effet d'établir un tableau d'avancement.

Ce projet constitue une amélioration considérable pour la justice cantonale. C'est une première étape vers la réforme judiciaire qui donnera satisfaction à la fois aux juges de paix et aux justiciables. Le Parlement sera bien avisé en la réalisant dès la rentrée d'octobre.

J. SOLEIL.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

MANŒUVRES D'AUTOMNE

Les manœuvres d'automne en Corse se dérouleront cette année dans la région comprise entre San-Lorenzo, Alti, Sermano, Piedicorte, Pancheraccia, Tallone et Pianello.

En dehors des journées de marches de concentration et de dislocation, ces manœuvres dureront du 3 au 8 septembre inclus avec repos le 6. Elles se diviseront en deux périodes comprenant :

La 1re, les journées des 3, 4 et 5 septembre.

La 2e, les journées des 7 et 8 septembre.

Dans la 1re période, deux partis nord seront organisés ils seront opposés à deux autres partis sud.

Un 1er parti nord, commandé par le chef d'escadron Boivin, sera opposé à un parti sud commandé par le lieutenant-colonel Cainet, et un second parti nord, commandé par le capitaine commandant la compagnie de Sartene, sera opposé à un second parti sud commandé par le commandant Olivaint.

Dans la 2e période, il ne subsistera plus que deux partis opposés, commandés l'un par le lieutenant-colonel Rémusat, l'autre par le colonel Brundsaux.

Le Général Gouverneur prendra la direction générale des manœuvres.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

5 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

I

LE PREMIER BAISER

Elle hésita, comme s'il confessait un crime, il poursuivit :

— Je ne sais qu'une chose... c'est que je vous aime passionnément, que je vous ai obtenue et que je ferai tout pour vous garder !

Les sourcils froncés, les yeux dans les yeux de feu, elle répondit avec hauteur :

— Je cherche, en tout ceci, ce que devient votre honneur et votre loyauté !... Ne vous orient-ils pas l'horreur de ma situation ?... Et ne comprenez-vous pas l'épouvante et la répulsion contre lesquelles je n'aurai jamais la force de réagir ?...

Le duc de Rouvray chancela comme s'il allait tomber ; mais il se maîtrisa, et, les dents serrées :

— Si, Clotilde ! Je vous comprends... Aussi n'est-ce pas par la crainte que je prétends agir sur vous !... Ecoutez-moi !

— Parlez.

— Vous le savez, pour rester auprès de vous après notre mariage, j'avais refusé le poste éminent qui m'était offert : celui d'ambassadeur à Washington... Ce matin, j'ai passé au quai d'Orsay, et j'ai vu le ministre... Ma nomination est signée... La voici.

Elle eut un geste vague, indiquant qu'elle ne comprenait pas en quoi cette résolution pouvait influer sur ses desseins.

Il poursuivit :

— Pas plus aujourd'hui qu'hier, je ne vous oblige à venir avec moi en Amérique... Au contraire, je tiens à ce que vous restiez en France. Si vous le voulez bien, vous habiterez mon château de Kerneven, en Bretagne ; il est moins vaste que celui-ci, et vous apprécierez sa situation exquise dans la verdure et sur la mer, au bord de l'adorable baie de la Forêt. Toutes mes mesures seront prises pour que nous vivions là d'une manière conforme à votre fortune et à votre rang.

— Et vous, monsieur ?

— Moi, madame, je vous demande une année ! Douze mois de répit. Douze mois de grâce !... Le pays où je m'exile est riche en hommes de science, en praticiens hardis et novateurs. Je vais chercher auprès d'eux la guérison. Si je l'obtiens complète, définitive, ne laissant planer sur l'avenir aucun doute, aucun nuage, je reviendrai, et je vous supplierai alors à genoux de prendre de nouveau dans la vôtre la main qui s'en éloigne aujourd'hui...

Deux larmes qui brillaient dans les yeux du duc roulèrent lentement sur son visage.

Clotilde les vit, et une profonde douleur emplit son âme devant tant d'amour et de désespoir immérités.

M. de Rouvray continua d'une voix altérée :

— Vous ne m'avez pas demandé, duchesse, ce qu'il adviendrait au cas — trop probable, hélas ! — où, d'ici un an, je ne guérirais pas !..

— Dites ! murmura-t-elle faiblement.

— Alors, madame, reprit le gentilhomme avec un amer sourire, j'exaucerai vos désirs, et vous serez libre...

Sur cette affirmation, Pierre de Rouvray s'inclina profondément devant sa femme et se retira.

Huit jours après, il quittait la France, et Mme de Rouvray, fidèle au pacte conclu avec son mari, faisait son entrée au château de Kerneven.

II

SE MARIER ET VIEUX...

Il y avait trois mois que la jeune femme avait élu domicile au bord de l'Océan.

Tout d'abord, elle voulut se cloîtrer dans sa solitude, pensant que sa douleur serait moins amère si personne n'en était témoin.

Mais, en dépit de la beauté des sites qui l'entouraient, malgré le charme pénétrant de l'antique et coquette demeure, — un bijou de l'architecture du XVIe siècle, — Clotilde se sentait peu à peu dévorée par la tristesse et par l'ennui.

Ainsi, à dix-neuf ans, elle n'était ni mariée ni veuve, et la société ne voulait plus qu'elle fût une jeune fille.

Elle essaya de régler son existence, de travailler, de faire de la musique, de lire, de se promener à cheval... Mais ces distractions ne trompaient pas le vide des interminables journées.

Un jour, dans la bibliothèque du château, elle découvrit toute une collection de livres de médecine reliés aux armes et au chiffre d'Antoine de Rouvray, le père de son mari.

Elle devina le but qu'avait poursuivi son beau-père en s'enfonçant dans ces études arides et, à son tour, avec une curiosité avide, elle dévora les épais volumes, en dépit de leur technologie barbare, cherchant passionnément, dans cet amas de bouquins, tout ce qui avait rapport à la terrible maladie qui avait causé son malheur.

Les avis des savants semblaient unanimes. *Le mal d'Hercule*, affirmaient Hippocrate et Celse, le *mal sacré*, déclaraient Bouchut, Tissot et Brown-Séquard, aussi bien que le pathologiste allemand Nimeyer et l'alchimiste Eliphas Lévi, étaient parmi les infirmités que la science humaine, malgré tous ses efforts, ne parvient pas à guérir.

A mesure que la jeune femme s'enfonçait plus avant dans ces désespérants ouvrages, une compassion la prenait pour le malheureux dont elle voyait la vie et le bonheur irrémédiablement brisés.

Et le plaignait cet homme au cœur si haut placé qui n'avait touché de la main la félicité terrestre que pour s'en voir plus cruellement déposséder.

Quelques semaines s'écoulèrent pendant lesquelles les beautés grandioses du pays d'Armor opérèrent, sur l'esprit de la pauvre femme, une transformation salutaire.

Peu à peu, sans presque qu'elle s'en rendît compte, son âme de vingt ans se prit à s'ouvrir à quelque mystérieux et inconscient espoir.

(A Suivre).

Les Impôts en 1911

Le contingent, en principal, des contributions directes pour l'exercice 1911 est ainsi fixé dans le département de la Corse :

Foncière, propriétés non bâties	142.095
Personnelle-mobilière . .	223.408
Portes et fenêtres . . .	76.168
Total . . .	441.731

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 juillet, à 8 heures 1/2

Bourg-Achard,	Allier.
Mireille,	Gounod.
Santiago,	Corbin.
La Reine Fiammette,	Leroux.
Smartouse, .	Popy.

Le Chef de Musique, LAURUS.

Les Élections Départementales

du 24 juillet 1910

BASTIA

Bureaux de Vote

Nous, Préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'honneur,

Arrêtons :

Art. Ier. — La Ville de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote, établis :

Le Ier, au Palais de Justice (salle du Tribunal de Commerce).

Le 2e, à la Mairie.

Art. II. — Voteront au Ier bureau tous les électeurs de la section de Bastia-Terranova. Au 2e bureau tous les électeurs du canton de Bastia-Terravecchia, et du hameau de Cardo.

Fait à Ajaccio, le 16 Juillet 1910

Cartes électorales

Les cartes électorales devant servir aux élections du Conseil général des cantons de Terravecchia et Terranova seront distribuées jeudi, vendredi et samedi, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, aux heures de bureau.

Elles seront également distribuées, dimanche, 24 juillet, jour des élections, pendant toute la durée du scrutin, aux abords des salles de vote.

Portovecchio

M. le docteur Balesi, député, conseiller général sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

M. le docteur Balesi n'a pas de concurrent.

Omessa

M. Colonna Toussaint, retraité des chemins de fer départementaux, a posé sa candidature pour le Conseil général.

Calacuccia

M. Acquaviva, avocat à Corte, est candidat au Conseil général dans le canton de Calacuccia.

— M. Santini Don-Romain, également candidat, a adressé aux électeurs de ce canton la circulaire suivante :

Mes Chers Concitoyens,

Permettez-moi, en vaillant républicain, de solliciter vos suffrages aux élections du 24 juillet.

Si je suis élu, je serai auprès des membres de l'assemblée départementale le fidèle interprète de vos nombreux besoins.

J'ose espérer que le parti républicain ainsi que tous mes parents et amis marcheront en rangs serrés pour le triomphe de la République, comme au scrutin du 24 avril.

Vive la République ! Vive les Nodins de la commune de Corscia.

SANTINI DON-ROMAIN

Corscia, 18 juillet 1910.

Calenzana

L'élection au conseil d'arrondissement, est cette année, extrêmement intéressante.

Trois candidats se trouvent en présence :

M. Dominique Villanova, indépendant, conseiller sortant, ancien maire de Calenzana, beau-frère de feu le docteur Cruciani, conseiller général et maire de Calenzana.

M. Capifali, receveur des postes et télégraphes à Calenzana, patronné par M. Antoine Fabiani, conseiller général.

M. Michel Tarquiny, instituteur au Collège de Calvi, patronné par M. Xavier Marini, ancien conseiller général, juge suppléant au tribunal de première instance de Calvi.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LINGUIZZETTA. — Nous avons appris avec le plus grand plaisir le prochain mariage de notre excellent ami, M. Paul Strabioni, rectier à Pietra di Verde, avec Mlle Adeline Stefani, la charmante fille du très regretté maire de Linguizzetta et de Madame née Orsini.

Nous adressons aux sympathiques fiancés ainsi qu'à leurs familles nos bien vives félicitations.

VESCOVATO. — Une foule de parents et amis venus de tous les points de la Casinca et des cantons voisins se pressait hier, nombreuse et sympathique, dans l'église paroissiale de notre coquette petite ville de Vescovato, ornée comme aux plus grands jours de fête. On y célébrait le mariage de M. Jean-Charles Consalvi, fonctionnaire colonial, fils de M. et de Mme Ange-Joseph Consalvi, les négociants si avantageusement connus dans tout le canton, avec Mlle Françoise Flori, fille des feus Flori Antoine et Pisella Maria.

La mariée gracieusement habillée a été conduite à l'autel par M. Flori François, adjudant au 104e régiment d'infanterie à Paris, son oncle.

M. l'abbé Giamarchi, notre vénéré et cher pasteur, a donné la bénédiction nuptiale. Il nous a été donné de goûter une de ces allocutions touchantes dont il a le secret et qui a vivement ému tous les assistants. Comme toujours, c'était la voix du cœur qui parlait en lui, et l'on aime bien entendre la voix du cœur, en de pareilles circonstances.

Les témoins du marié étaient : M. Orsini Jean, propriétaire, et Mme Trojani Antoinette ; ceux de la mariée étaient : M. Flori François et Mme Flori Angèle.

La quête a été faite par M. Comparetti, officier de réserve, et Mme Trojani.

L'imposant cortège, où l'on a pu admirer tout un flot de toilettes charmantes dans leur simplicité villageoise, était d'un coup d'œil ravissant.

La cérémonie terminée et après que les époux eurent reçu les multiples félicitations de tous, l'on s'est rendu chez M. et Mme Consalvi, où un repas d'honneur fut servi aux invités.

Dans la soirée, les époux sont partis en voyage de noces.

Nous sommes heureux, en cette occasion, d'offrir à leurs parents respectifs, l'hommage de notre profonde estime et nous prions les nouveaux mariés de vouloir bien agréer le vœux ardents que nous faisons pour leur bonheur.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 21 juillet, à 8 h. 1/2

Marche Parisienne,	Ganne.
L'Etoile du Nord, fant.,	Meyerbeer.
Polonaise,	Bidegain.
Lucie de Lammermoor, fant.,	Donizetti.
Lori, polka,	Magnan.

Le Chef de Musique, TIBERI

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 juillet 1910.

La première séance de la semaine a été un peu moins satisfaisante et l'ensemble de la cote est plutôt hésitant. Notre 3 0/0 perd 5 centimes à 97 60. Les Fonds Etrangers se tassent : Extérieure 94 60, Serbe 87.17, Turc 93.05, Russe 1909, 102. Les Etablissements de Crédit au contraire restent très fermement tenus. Le Crédit Foncier est à 840 ; le marché de ses obligations Foncières et Communales toujours animé par les achats réguliers du portefeuille, montre une allure remarquable. Le Crédit Lyonnais se consolide à 1.424. Le Comptoir National d'Escompte cote 843, et la Société Générale 733.

Sans varie peu à 5.430. Les Valeurs de transports sont lourdes. Charbonnages russes calmes. Titres cuprifères en réaction : Rio 1.632.

Au compartiment Banque, la Caisse des Rodevances est ferme à 280.

Les Mines du Semnon s'échangent à 141.

Les obligations 5 0/0 de la Cie Générale de Rio de Janeiro accentuent leur avance à 449 50. L'actif hypothéqué en faveur du présent emprunt va se trouver encore augmenté par les améliorations projetées.

Pendant le mois de juin 1910, les importations du Port de Para ont atteint francs 10.537.000 contre fr. : 6 380 000 en juin 1909, les exportations fr. 16 209,000 contre fr. 8.778.100 ; le revenu douanier fr. : 6.220 000 contre fr. : 3.509.000 ; les 2 0/0 or garantis par le Gouvernement Fédéral fr. : 274.340 contre fr. : 200 970.

Nos chemins de fer sont faibles sur de nouvelles menaces de grève.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 19e fascicule

des Œuvres d'EDMOND ROSTAND,

L'AIGLON

Dans ce fascicule nous commençons la publication de L'AIGLON, un des plus éclatants chefs-d'œuvre d'EDMOND ROSTAND, illustré de plus de 150 compositions inédites, en couleurs et en noir, dans le texte et hors texte, par les artistes éminents dont nous donnons plus haut la liste. Tous ces admirables artistes, si aimés du public, se sont surpassés eux-mêmes dans cette suite de planches : l'illustration de L'AIGLON sera digne des grands vers héroïques et émouvants du poète.

Prix : 0,60. — Franco : 0,70.

Le numéro du 15 juillet de *FEMINA*, en vente à la librairie du *Petit Bastiais*

Cour d'Assises

Audience de 20 juillet 1910

Présidence de M. Gavini, conseiller

Tentative de meurtre et complicité

L'audience est ouverte à 1 heure.

Les Témoins

L'audition des témoins continue.

Giraud Laurent, soldat au 173e de ligne en garnison à Ajaccio. — Dans la soirée du 1er janvier dernier, j'étais de planton à la caserne d'Ajaccio. Vers 9 heures j'entends le soldat Santoni frapper à la porte, j'ouvre, et au même instant j'entends trois coups tirés devant le bar Ornano, situé près de là. Je sors, je fais quelques pas dans la direction de l'endroit où avait retenti les coups. Je vois alors un groupe de jeunes gens prendre la fuite et un individu les poursuivre le revolver au poing, tirant sur eux des coups de revolver. Cet homme était Panero.

Ornano Noël. — Le 10 janvier, vers 7 heures, Panero et plusieurs de ses amis étaient dans mon bar. A un moment donné Arcadi y vient lui même. Il invite Panero à sortir. Celui-ci accède à son désir. Mais à peine a-t-il franchi le seuil de la porte que plusieurs détonations ont retenti. J'ignore quel était l'auteur de ces coups de feu.

Luciani Martin qui se trouvait au bar Ornano confirme la précédente déclaration.

Pedinelli Bertone. — Le 10 janvier, vers 7 heures du soir, j'accompagnais mon frère utérin, Borgomano Jean, qui se rendait à une buvette de la haute ville. A un moment donné nous traversions la rue Roi de Rome, quand nous entendîmes deux coups. Nous vîmes alors plusieurs jeunes gens parmi lesquels Luciani et Arcadi venant de la rue Spinola et fuyant dans la direction de la place du Diamant. « Sauvons-nous, me dit mon frère, car nous pourrions recevoir une balle. » Nous prenions par la rue des fossés. Lorsque nous arrivâmes à l'angle de l'Evêché, plusieurs détonations retentissent, et j'entendis des balles siffler à mes oreilles. « Faites attention, cria mon frère à ceux qui tiraient, vous vous trompez. » Effrayé, je continuai à fuir. Je rentrai chez mes parents. Une heure après, ne voyant pas venir mon frère, je sortis pour me mettre à sa recherche, et j'appris qu'il avait été transporté au poste de police grièvement blessé.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, demande la condamnation des trois accusés. MM. les jurés ont à réprimer une des nombreuses rixes qui ensanglantent depuis quelque temps la ville d'Ajaccio. Dans cette rixe, chacun des accusés a joué un rôle dont la justice a le devoir de leur demander compte. Luciani et Arcadi ont voulu donner la mort à Panero. Celui-ci a bien été grièvement Borgomano. MM. les jurés infligeront à chacun d'eux la peine qu'ils méritent.

Les Plaidoiries

Me Bronzini défend Arcadi. On se demande pourquoi ce malheureux a été renvoyé aux assises. Il se serait rendu complice de la tentative de meurtre perpétrée sur Panero. Comment, puisqu'il n'avait pas d'armes puisqu'il n'est pas établi qu'il ait conseillé cet attentat ? Son acquittement s'impose.

Me de Montera présente la défense d'Ucciani. Sans doute, Ucciani reconnaît avoir tiré deux coups de feu dans la direction de Panero. Mais uniquement pour l'intimider. S'il avait voulu l'atteindre, il aurait pu le faire sans difficulté, étant donnée la faible distance qui le séparait de son adversaire. D'ailleurs, Ucciani n'était-il pas en cas de légitime défense, puisque Panero reconnaît avoir, dans la nuit, tenté de le brûler vers Ucciani et qu'au bout de ce bras, d'après un témoin, se trouvait un revolver. MM. les jurés n'hésiteront pas à rendre Ucciani à la liberté.

Me de Cavalla plaide pour Panero, dont la culpabilité n'a pas été démontrée et qui, dans toute cette affaire, n'a été qu'une victime. Le soldat Girard prétend l'avoir vu poursuivant, le revolver au poing, un groupe de jeunes gens. Mais ce témoin peut et doit se tromper, car la nuit était sombre et ne permettait pas de distinguer d'une façon parfaite un individu placé à 30 ou 40 mètres de distance. MM. les jurés n'hésiteront pas à proclamer l'innocence de Panero.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant négatif, les trois accusés sont acquittés.

Audience d'aujourd'hui :

Marinaccio Jean-Pasquin, porcher, demeurant à Murato, tentative d'assassinat.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Farinole.

AUGMENTATION DU REVENU

La Compagnie LE PHÉNIX (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) est fréquemment désignée par les Tribunaux et Cours d'appel pour la constitution de rentes viagères. La Compagnie LE PHÉNIX paie, chaque année, plus de 18 millions à plus de dix-neuf mille rentiers. Renseignements gratuits et confidentiels au siège social, 33, rue Lafayette, Paris, et chez les agents généraux.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° à midi 27 + à 6 heures du soir + 24° Maxima + 27°. Minima + 19.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 760 mm. Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, N. O.

Etat du ciel : le matin, découvert.

L'après-midi, id.

Ecole normale

Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admissibles au concours de l'école normale supérieure et des bourses de licence, section des lettres : Allemand, M. Santelli, de l'Académie de Paris ; Italien, MM. Camegli, de l'Académie de Paris, et Istria, de l'Académie de Lyon.

Récompenses honorifiques

Des médailles et des diplômes d'honneur ont été accordés pour leurs longs et dévoués services à MM. Pozzo di Borgo Charles, receveur sédentaire de 4e classe des contributions diverses en Algérie, 21 ans de services ; et Stefani Léonard, gardien ordinaire à la prison d'Oran.

Arrosez s. v. p.

Les habitants du Nouveau-Port se plaignent qu'on ne fasse jamais arroser la rue de ce nom.

Le charroi continuel soulève des nuages de poussière qui, joints à la chaleur caniculaire, sont loin d'être agréables aux habitants du quartier.

Pourquoi n'arrose-t-on pas ?

Assistance publique

Sont titularisés et portés à la 4e classe de leur grade, MM. les commis d'inspection de l'Assistance publique Grimaldi, dans le Nord, et Padovani, dans la Loire.

Baccalauréat

Sont admissibles aux épreuves orales du baccalauréat, 2e partie, philosophie : MM. Paoli, Acquaviva, Battestini, Castelli, Novella, Colonna, Giacomoni, Paoli, Rossi.

Décoration coloniale

M. Mattei, sergent au bureau de recrutement de la Seine est nommé chevalier de l'ordre du Dragon de l'Annam.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les mardis, toute la journée des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais.* (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Exercice Militaire

Un exercice avec cartouches à blanc sera exécuté dans les environs de Pietranera et Bastia, dans la matinée du jeudi, 21 courant.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle vaccinera tous les jours, pendant ce mois de *Juin*.

A louer

A louer, à *Venaco*, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

ETAT CIVIL

Naissance.

Ramazzotti Jean-Michel.

Décès.

Mamberti César, marin, 71 ans, de Bastia.

Gilormini Paul, 33 mois, de Bastia.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes ou sèches fines ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine Claudes) vertes pour confiserie avec queues et Lupins.

Saison Printemps-Été 1910

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

VISITEZ LES MAGASINS

P. ROGIALLI. Tailleur

BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA

GRAND CHOIX D'ÉTOFFES

Françaises et Anglaises

Dernière nouveauté

Draps pure laine garantis

VESTONS DEVANTS INCASSABLES

Coupe impeccable — Façon très soignée

GRAND ASSORTIMENT

DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE

Prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs. Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00401

BOURSE DE PARIS

	19 juillet — 20 juillet
Rentes de 3 0/0 ancien .	97.50 — 97.27
de 3 0/0 amortis. .	96.25 — 9[illegible]

ex coupon

LE TEMPS

Orages et Dégâts

Paris, 20 juillet.

Un orage d'une extrême violence s'est abattu sur Paris.

Dans les départements, de tous côtés, on signale des dégâts, très considérables, causés par les orages.

CALAIS

L'ÉPAVE du « Pluviôse »

Calais, 20 juillet.

Ce matin est arrivé de Cherbourg le remorqueur *Buffle*, que le préfet maritime a envoyé à Calais pour conduire à Cherbourg le submersible *Pluviôse* aux fins de réparations.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 juillet.

L'obligation portant le numéro 206.725 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Les obligations portant les numéros 235.049 et 744 068 sont remboursables chacune à *cinquante mille francs*

SAIGON

Le corps du général de Beylié

Paris, 20 juillet.

Des télégrammes de Saigon annoncent que le corps du général de Beylié a été retrouvé près de l'endroit du naufrage.

On se souvient que le commandant de la 3e brigade des troupes de l'Indo Chine a, le 17 juillet dernier, trouvé, en compagnie du médecin major Rouffandis, une mort tragique dans les rapides du Mé Kong.

La chaloupe des Messageries Fluviales Lagrandière, à bord de laquelle les deux infortunés officiers avaient pris place, a coulé, à trois heures en aval de Louang-Prabang.

C'est à ce point que le corps du général de Beylié a été retrouvé

Le corps du général de Beylié sera ramené en France, et inhumé à Grenoble, où habite son frère, M. Jules de Beylié, ancien président du tribunal de commerce de cette ville.

AU VATICAN

A la Mémoire de Léon XIII

Rome, 20 juillet.

Aujourd'hui a été célébré à Saint-Pierre de Rome un service funèbre pour le septième anniversaire de la mort de Léon XIII.

Cette cérémonie avait revêtu une solennité inaccoutumée.

Tous les cardinaux et prélats, ayant rang dans les chapelles papales, avaient répondu à « l'intimation » qui leur avait été faite d'assister à cette cérémonie commémorative.

A ce sujet on a remarqué que depuis 1909 il n'est mort aucun cardinal, alors que la moyenne était de six par an.

On annonce que dans quelques semaines, Pie X fera transporter les restes de son prédécesseur dans le mausolée qui lui a été construit à Saint-Jean de Latran.

L'Affaire Rochette

Nouvelle Interview DE M. CLÉMENCEAU

Buenos-Ayres, 20 juillet.

Interviewé par le rédacteur d'un journal local sur l'affaire Rochette, et le rôle que lui attribuent certains journaux de Paris, M. Clémenceau a fait cette réponse :

« Lorsque j'invitais M. Lépine à exécuter strictement les ordres qui lui étaient donnés par le Parquet, le Préfet de police me répondit que le Parquet ne pouvait prendre aucune décision, car il n'existait aucune plainte contre le banquier Rochette, et sans plainte, le Parquet est absolument désarmé.

» D'autre part, le bruit courait que les plaignants étaient intimidés par le Gouvernement ou qu'ils subissaient diverses influences.

— A votre avis Rochette est-il coupable, si je alors demandé à M. Lépine ; la réponse de ce dernier fut négative, il ajouta même que Rochette faisait courir un réel danger à la petite épargne.

» Je répliquais alors que si des plaignants existaient réellement, on ne devait pas tolérer que la moindre intimidation puisse être exercée contre eux ; devaient au contraire se manifester sans crainte

» Je proteste contre l'accusation portée contre moi d'avoir mis un nom en avant. Nous n'avons, au cours de notre entretien, fait allusion à aucun plaignant, nous n'avons pas non plus examiné si une plainte quelconque pouvait avoir des fondements attendu, que, pas plus M. Lépine que moi, ne pouvions envisager l'idée qu'il pouvait exister des procédés entachés d'irrégularités. »

La Défense de M. Pichereau

Paris, 20 juillet.

L'Humanité publie aujourd'hui une lettre adressée à M. Jaurès par M. Pichereau dans laquelle celui-ci présente sa défense et proteste contre les assertions le concernant contenues dans les déclarations faites par M. Yves Durand devant la Commission d'enquête.

On se souvient, que le chef de cabinet de M. Lépine a dénoncé, au cours de sa déposition devant le Conseil d'enquête, l'attitude équivoque de Pichereau dans l'affaire Rochette, attitude qui se manifesta par la plainte qu'il adressa au Parquet et qui fut le point de départ de toute l'affaire.

Dans sa lettre à l'*Humanité*, M. Pichereau demande très énergiquement à être entendu par la Commission d'enquête à laquelle, dit-il, il fera des révélations de la plus haute importance.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Angelini Joseph et leurs enfants ; M. et Mme Angelini Damien et leur fille ; Mme veuve Angelini Antoinette ; Mme Lucien Lorrain, née Angelini, institutrice à Mascara, M. Lucien Lorrain, commis de commune mixte, à Mascara ; M. et Mme Agostini Martin et leurs enfants, de Marseille ;

Les familles Angelini, Franceschi, Cazzoli, Vinciguerra, Albertini, Armani, Arriotti, de Bastia ; les familles Angelini, Franceschi, Mattei, Albertini, Santucci, Pierroni, Antomarchi, Sammarcelli, Fiaschi, Babalini, de Loreto de Casinca ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme VEUVE ANGELINI MARIE-TOUSSAINTE

Née FRANCESCHI

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante germaine, parente et alliée, décédée à Mascara, le 25 juin 1910, à l'âge de 76 ans.

L'enterrement aura lieu à Bastia, jeudi 21 du courant, à 9 heures du matin.

On se réunira à l'un des hangars Fraissinet.

Nouvelle Société Navale *de l'Ouest*

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris ses entreprises de travaux.

Comme auparavant, il sera à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

Tuilerie et Briquetterie

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à planchers pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,30 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de **Carreaux** entièrement comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories,

Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot, de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie de Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

65. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit

par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXII

RÈGLEMENT DE COMPTES

Il avait même ramassé, prétendait-il, une preuve à mettre à l'appui de son accusation. Quelle preuve ?

Le misérable ne se rappelait pas avoir laissé traîner quoique ce fût derrière lui. D'ailleurs tout ce qu'il était pas vrai, cette histoire, pour être la vieux n'avait-il cherché qu'à l'effrayer. Mais est-ce qu'on sait jamais ? On a vu condamner des gens parce qu'ils avaient posé la trace de leur pied dans la terre molle au pied d'un mur. Et le scaphandrier avait l'air de parler très sérieusement, quand il disait : « Je te donne huit jours pour disparaître ; on je l'accuse ». Il avait répondu avec grande fermeté au policier, quand celui-ci l'avait interrogé au sujet de son assassin.... Au fait, pourquoi ce vieux-là pas dénoncé tout de suite ? Pourquoi chercher, sans vains résultats. Certaines catégories de sentiments ne pouvaient pas entrer dans son âme. Que Richelieu eût agi ainsi par respect pour la mémoire de sa sœur, et pour éviter une grosse douleur à Geneviève, était au-dessus de ce qu'il pouvait concevoir. Il ne voyait que le fait brutal : huit jours, puis l'accusation.

Le problème était donc pour lui celui-ci : faire en moins de huit jours ce qui restait à faire ; l'exécuter sans attirer sur soi le soupçon, s'il était possible, se dédouaner, aller habiter ailleurs sous un autre nom, par précaution, en cas de découvertes ultérieures. Marius Pipeyrous était décidé à ne pas reprendre la mer ; un sommelier des Messageries Maritimes serait trop aisé à retrouver, s'il se produisait quelqu'accident. Il revint sur ses pas, regagna l'entrée du chemin creux, traversa le passage à niveau, et finit par échouer au « Marsouin Couronné », qui était quelque chose comme son quartier général. Il y dîna copieusement, encore, et se mit à fumer des pipes devant le comptoir, en écoutant le bavardage des matelots qui emplissaient la salle.

Il parlait très peu lui-même, de crainte de laisser échapper un mot compromettant, ou traîtreusement l'état sinistre de son esprit.

Vers neuf heures, il sortit, et remonta la route dans la direction du château. Mais il enfila un sentier, sur sa gauche, avant d'arriver au mur d'enceinte du parc, et le suivit jusqu'à l'arrière d'une ferme isolée, et dont les fenêtres avaient vue sur la falaise. Il grimpa une échelle, et pénétra dans un grenier à foin, où il se coucha. Il s'endormit bientôt, mais d'un sommeil fiévreux et excessivement léger, que le moindre bruit interrompt. Il entendit toutes les sonneries à l'horloge de l'église, jusqu'à la demie après onze heures. Il se leva, alors, chassa les dernières ombres de sommeil qui pesaient sur son esprit, et se dirigea vers le mur d'enceinte du parc, qu'il franchit sans difficulté. Le scaphandrier s'engagea alors sous les premières feuilles vert-tendre, et se trouva bientôt en face de l'édifice où les Fleury-Flayouc dormaient leur sommeil glacé. Il s'assit sur un tertre d'herbe, à l'abri d'un buisson de lilas. La jeune verdure frissonnait autour de lui, et les rayons de la lune argentaient par instants la masse sombre de la tour à demi-ruinée, érigée devant lui.

Les minutes passaient pour Marius Pipeyrous aussi lentement que si c'eussent été des heures ; il s'agitait sur son siège, étendait brusquement ses jambes pour les ramener ensuite au-dessous de lui. Il se leva, enfin, et finit par se promener lentement dans la grande cuvette garnonnée au centre de laquelle il était placée la tour. Ses yeux fouillaient sans discontinuer la nuit, et il finit par apercevoir une silhouette qui se mouvait avec précaution, évitant la clarté lunaire, et se tenant autant que possible dans l'ombre des murailles et des arbres. Marius Pipeyrous gagna un deux bonds l'abri d'un buisson. Il entendit bientôt auprès de lui un bruit qui n'était pas le frisson des feuilles nouvelles nées, mais le froissement d'une jupe de soie dans l'herbe. La silhouette s'arrêta, respirant pesamment, et pour mieux voir, souleva un coin du châle qui lui recouvrait la figure. C'était Mme de Noirétable. Le sommelier se montra.

— Ah ! vous êtes ici ! dit-elle d'une voix étouffée.

— Oui, répondit Marius, de son ton goguenard. Et ce qui vaut mieux, c'est que vous y êtes aussi. Vous avez l'argent ?

— Oui. Dix mille francs en billets de banque.

— Faites-les moi voir.

La dame hésita.

— Et ce que nous ne pouvons pas être espionnés, ici ? dit-elle, nerveuse. J'ai pris pour venir autant de précautions que je l'ai pu, naturellement, mais nous avons à nous défier du garde-chasse. C'est un homme qui fait du zèle, et qui est debout toute la nuit.

— Bon. Nous allons entrer sous les arbres. Mais je veux voir les billets ici, pendant qu'il fait clair.

Mme de Noirétable ouvrit un paquet d'où elle tira une liasse, réduite à un petit volume. Elle la déplia, et montra dix coupures de mille francs, qu'elle retenait par un coin. Les yeux de Marius s'allumèrent ; il n'avait peut-être jamais vu autant d'argent à la fois.

— Bon ! dit-il encore. Retirons-nous d'ici.

Il entraîna la sœur du général au plus profond de l'ombre qui régnait sous la futaie ; elle pouvait à peine distinguer sa forme ramassée et massive. Elle avait peur.

— Vous n'allez pas m'assassiner, au moins ? dit-elle tremblante.

— Ah ! vous êtes ici ! dit-elle d'une voix étouffée.

— Oui, répondit Marius, de son ton goguenard. Et ce qui vaut mieux, c'est que vous y êtes aussi. Vous avez l'argent ?

— Oui. Dix mille francs en billets de banque.

— Faites-les moi voir.

La dame hésita.

— Et ce que nous ne pouvons pas être espionnés, ici ? dit-elle, nerveuse. J'ai pris pour venir autant de précautions que je l'ai pu, naturellement, mais nous avons à nous défier du garde-chasse. C'est un homme qui fait du zèle, et qui est debout toute la nuit.

— Bon. Nous allons entrer sous les arbres. Mais je veux voir les billets ici, pendant qu'il fait clair.

Mme de Noirétable ouvrit un paquet d'où elle tira une liasse, réduite à un petit volume. Elle la déplia, et montra dix coupures de mille francs, qu'elle retenait par un coin. Les yeux de Marius s'allumèrent ; il n'avait peut-être jamais vu autant d'argent à la fois.

— Bon ! dit-il encore. Retirons-nous d'ici.

Il entraîna la sœur du général au plus profond de l'ombre qui régnait sous la futaie ; elle pouvait à peine distinguer sa forme ramassée et massive. Elle avait peur.

— Vous n'allez pas m'assassiner, au moins ? dit-elle tremblante.

— Ah ! vous êtes ici ! dit-elle d'une voix étouffée.

— Oui, répondit Marius, de son ton goguenard. Et ce qui vaut mieux, c'est que vous y êtes aussi. Vous avez l'argent ?

— Oui. Dix mille francs en billets de banque.

— Faites-les moi voir.

La dame hésita.

— Et ce que nous ne pouvons pas être espionnés, ici ? dit-elle, nerveuse. J'ai pris pour venir autant de précautions que je l'ai pu, naturellement, mais nous avons à nous défier du garde-chasse. C'est un homme qui fait du zèle, et qui est debout toute la nuit.

— Bon. Nous allons entrer sous les arbres. Mais je veux voir les billets ici, pendant qu'il fait clair.

Mme de Noirétable ouvrit un paquet d'où elle tira une liasse, réduite à un petit volume. Elle la déplia, et montra dix coupures de mille francs, qu'elle retenait par un coin. Les yeux de Marius s'allumèrent ; il n'avait peut-être jamais vu autant d'argent à la fois.

— Bon ! dit-il encore. Retirons-nous d'ici.

Il entraîna la sœur du général au plus profond de l'ombre qui régnait sous la futaie ; elle pouvait à peine distinguer sa forme ramassée et massive. Elle avait peur.

— Vous n'allez pas m'assassiner, au moins ? dit-elle tremblante.

— Ah ! vous êtes ici ! dit-elle d'une voix étouffée.

— Oui, répondit Marius, de son ton goguenard. Et ce qui vaut mieux, c'est que vous y êtes aussi. Vous avez l'argent ?

— Oui. Dix mille francs en billets de banque.

— Faites-les moi voir.

La dame hésita.

— Et ce que nous ne pouvons pas être espionnés, ici ? dit-elle, nerveuse. J'ai pris pour venir autant de précautions que je l'ai pu, naturellement, mais nous avons à nous défier du garde-chasse. C'est un homme qui fait du zèle, et qui est debout toute la nuit.

— Bon. Nous allons entrer sous les arbres. Mais je veux voir les billets ici, pendant qu'il fait clair.

Mme de Noirétable ouvrit un paquet d'où elle tira une liasse, réduite à un petit volume. Elle la déplia, et montra dix coupures de mille francs, qu'elle retenait par un coin. Les yeux de Marius s'allumèrent ; il n'avait peut-être jamais vu autant d'argent à la fois.

[A. Suiera].

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

GRAND BAR SOAVI
Cours Sébastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la Revue de la Bourse et de la Banque, 40, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous en féliciterez ensuite de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — Abonnement : 5 francs par an. Etranger : 10 francs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux cuits avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique rigoureusement tenue à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

Maux de Dents
guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger le véritable produit
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ratelli à Corte, Pedovani à l'Ile-Rousse, Sorgiolo, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
Le Directeur-gérant
J. B. GIULIANI.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 200 — VENDREDI 22 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un numéro 0,10 en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

Elections au Conseil Général du 24 juillet 1910

1er CANTON. - TERRAVECCHIA ET FURIANI

M. Sébastien de Caraffa
Avocat
Conseiller sortant

2e CANTON. - TERRAVECCHIA

M. Auguste Gaudin
Maire de Bastia
Conseiller sortant

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, à h. 14 m. — Coucher, 7 h. 1 m.
Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Marie Madeleine
Fête de Demain : Saint Apollinaire.

21 JUILLET

A MESSIEURS LES DÉPUTÉS SORTIS

Le premier juin 1910 restera une date mémorable dans l'histoire de la République Démocratique et Sociale !

Jamais un Parlement français ne subit autant de modifications que celui qui succède à la Législature défunte !

On y compte plus de deux cents nouveaux élus et le nombre des « députés sortis » de l'ancienne Chambre a dépassé toutes les prévisions, tous les pronostics, élucubrés en pareil cas.

Que va nous réserver ce balayage dernier cri ? Que va-t-il sortir de ce Parlement, remis à neuf, en grande partie ? Quelle ligne de conduite suivra-t-il ? Quelle ère nouvelle va-t-il nous donner ?

Pour nous prononcer ultérieurement sur ce point, il conviendra d'attendre quelques semaines. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà en espérer beaucoup et, si nous nous basons sur les statistiques publiées à ce sujet par le Ministère de l'Intérieur, nous pouvons envisager l'avenir sous des couleurs plus riantes, sous un jour plus clair. Nous compterons enfin sur la fermeté et la haute valeur du citoyen Briand pour donner au pays ce qu'il vient de lui demander nettement aux élections législatives d'avril, c'est-à-dire une politique de liberté, de sages réformes sociales et démocratiques et d'apaisement.

Quoi que puisse prétendre ceux qui ont été au pouvoir pendant près de dix ans, ceux qui laissent aujourd'hui derrière eux une hécatombe sensationnelle de *Blackboules*, il y a quelque chose de changé sous la coupole du Palais-Bourbon.

Les excès sans nombre, commis sous le règne du Bloc, les faveurs et les emplois, les douces et grasses sinécures distribuées au petit bonheur, en dépit des règlements administratifs établis, aux privilégiés ayant reçu l'apostille réglementaire des Trois Points ; la marche rapide vers l'inconnu et la démagogie, s'accélérant chaque jour davantage ; la gabegie et l'incurie même, pénétrant lentement partout ; les pluies de rubans rouges, violets, jaunes, verts, tombant sur les uns, jamais sur les autres, plus méritants souvent, mais, hélas ! peu fidèles adeptes du sans-gêne, de l'ignorance et du désordre, tout cela a provoqué cette volte-face rapide du Bon-Sens populaire.

D'un bout de la France à l'autre, ce fut un cri unanime : — « Assez ! Nous en avons assez ! Allez-vous-en ! ! »

Ils sont partis, par centaines ! Les chefs les plus en renom de ce Bloc désagrégé qui, mieux conduit, eut pu faire tant de belles choses, ont mordu la poussière.

Les autres, plus connus au Parlement par leur aphonie complète que par leur talent oratoire, mais fidèles lieutenants des premiers, n'en sont pas encore revenus !!!

Pont-être, en consolerez-vous — ô Blackboulés d'hier, simples citoyens d'aujourd'hui — que vos chers électeurs n'ont pas su vous comprendre ; qu'ils furent aveugles, sourds ou dépourvus d'intelligence ; qu'ils ont eu tort, grand tort, de se laisser prendre aux belles paroles, aux belles promesses de vos vainqueurs !

Ah ! Messieurs, ne croyez pas cela, car vous aussi vous leur aviez promis beaucoup, beaucoup trop même. Que leur avez-vous donné ? Rien ! ou si peu, si peu qu'il vaut mieux ne pas en parler.

Alors, comme entre deux maux, dit le proverbe, il faut savoir choisir le moindre, vos électeurs ont cherché ailleurs celui qui jusqu'alors avait été laissé de côté. Et vous pouvez être persuadés — ô pauvres incompris du Suffrage Universel, — que ces « maux » là seront qu' « bien » et nous tairons de bonne et saine besogne.

Nous avons recours à eux ! Nous les supplions de réparer ce Bloc désagrégé, brunant sur sa base d'argile fondillée de toute part. Nous leur demandons de le reconstruire et ils le feront, je vous assure.

Avec un maître comme Briand et des contre-maîtres comme Millerand, Pichon et autres, ils remplaceront ce socle d'argile par un autre de bronze ! Alors vous les verrez à l'œuvre. Adieu fauteuils de velours verts, réservés à ceux qui n'avaient droit qu'à la vulgaire et rugueuse planche de sapin... Oui, adieu tout cela... Le coup de hasi va venir... A chacun selon ses œuvres...

... Ah ! j'oubliais pour finir.

Ne croyez pas non plus que vos « Vainqueurs » sont les élus de la Réaction... Si vous aviez cette pensée, ce serait considérer la République aux mains des défenseurs du trône et de l'autel.

Heureusement, nous ne reverrons plus de ces mauvais jours que votre politique de discorde et d'oppression eut fait revivre fatalement un jour ou l'autre.

Car nous en avons assez de ces querelles sourdes et intestines de ville à ville, de canton à canton. Nous en avons assez de ces « mangeurs de curés à toute sauce ». Nous avons dressé des lois contre la Réaction. Appliquons les. Faisons-les respecter. Soyons ferme dans leur exécution. Mais, de grâce, ne perdons plus un temps précieux à ces jeux d'enfants en bas âge !

Allons, Messieurs les Vainqueurs, à l'œuvre ! Taillez-nous de bonne et salutaire besogne. Elus de la Démocratie, répandez la Justice pour tous. Eloignez les côteries, les délations jésuitiques .. Assurez l'existence du petit, protégez-le contre l'égoïsme et la rapacité de certains dirigeants lorsque son gagne-pain sera en jeu. Récompensez le citoyen qui donnera des fils à votre France, soutenez-le, défendez le. Semez partout ce bon grain de liberté, de justice, d'équité sur le sol fécond de notre République Française.

Songez enfin à vos aïeux de 89 qui proclamèrent hautement l'abolition des privilèges et n'hésitez pas à vous refuser énergiquement à toute spoliation honteuse, à tout t'affo avilissant.

Alors, mais seulement alors, vous aurez fait votre devoir, tout votre devoir. Semez, semez ce grain qui lèvera aux quatre coins de la France. La récolte sera bonne et profitable. Elle consolidera votre prestige et votre force... Songez au Peuple avant vous.. Ou vous aimera, on sera fier de vous, ô Vainqueurs du Bon Sens et de la Raison, car vous aurez redoré, de l'or le plus éclatant et le plus pur, la fière devise de notre République Démocratique et Sociale :

« Liberté, Egalité, Fraternité ».

Versailles, 2 juin 1910.

HENRY MICHAUT

Propos d'actualité

Empoisonneuses

Le procès de Marie Bouretto, d'une psychologie si déconcertante, a remis les empoisonneuses à l'ordre du jour. On peut le rapprocher de celui de Jeanne Gilbert dénoué en février 1909, sans qu'on ait pu exactement se fixer sur les mobiles qui déterminèrent la criminelle dans l'œuvre de mort poursuivie sur cinq personnes. Ce n'était pas l'amour, ce n'était pas l'intérêt. Etait-ce le désir de jouer un rôle et l'atroce joie de faire souffrir ?

Un criminaliste distingué, le docteur Serge Paul, s'étant livré à une étude documentaire sur les crimes d'empoisonnement, en a tiré des remarques générales fort intéressantes. D'abord il démontre, d'après les chiffres d'une statistique qui a porté sur près d'un siècle, que le poison est, par excellence, l'arme criminelle de la femme : on trouve, en effet, sept fois plus de femmes que d'hommes accusés ou convaincus d'empoisonnement. L'empoisonnement est un crime préparé froidement et qui, avant d'être perpétré, dure des mois, des années ; il n'y a que les femmes pour nourrir si longtemps au fond de leur âme une telle passion. L'homme tue vite, à la hâte, pour assouvir une vengeance, se débarrasser d'un rival, servir un intérêt. Il use de sa force. La femme utilise sa ruse, son goût de dissimulation.

La même statistique nous rassure en établissant que le crime d'empoisonnement est en décroissance marquée depuis quelques années. De 1825 à 1900, on a compté 2.164 crimes de ce genre, et c'est dans l'année 1840 qu'ils furent les plus nombreux. Sans doute faut-il attribuer aux progrès de la médecine légale et de la science toxicologique cet arrêt dans le développement d'un crime qui, bien souvent, s'abritait derrière une impunité relative.

Le docteur Serge Paul a fait cette autre remarque importante, que l'empoisonnement est trois fois plus rare dans les villes que parmi la population paysanne et surtout montagnarde. Peut-être, dans les villages reculés, a-t-on conservé du moyen-âge et du 17e siècle cette attirance des pratiques de sorcellerie d'un usage si répandu à ces différentes époques ? Quoi qu'il en soit, c'est dans les départements des Hautes et des Basses-Alpes que le nombre des crimes par le poison est le plus grand, tandis que c'est dans les Alpes-Maritimes qu'il serait le plus faible. Dans la Seine, la proportion serait aussi comparativement presque nulle.

Existe-t-il sur ces sortes de crimes une influence du climat, du milieu ? Si l'on en croit le grand médecin légiste lyonnais, le docteur Lacassagne, qui a établi un calendrier criminel, c'est dans le mois de mai que se commet le plus d'empoisonnements volontaires. Mystérieuse influence du printemps qui apporte un renouveau de troubles dans la constitution physique et morale de la femme hystérique !

L.-D. ARNOTTO.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Gazeau

Ceux qui assistaient à la dernière audience de la chambre correctionnelle de notre Cour, se sont crus certainement transportés à plusieurs siècles en arrière, à l'époque lointaine où les cavaliers servants mettaient leur épée au service des opprimés et allaient

---

6 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

II

UN MARIAGE DE VEUVE...

Un soir, après une promenade à cheval, se rentrant au château à l'heure féerique où le soleil semble s'enfoncer dans la mer qu'il ensanglante, Mme de Rouvray eut un mouvement de surprise.

Au sortir d'un chemin creux, elle se trouvait en face d'un jeune homme, qui s'était arrêté en la voyant et saluait respectueusement.

— Monsieur de Langeville ? fit-elle, étonnée... Vous ici ?

— Oui, madame... Oui, madame, répondit-il en s'inclinant.

Philippe de Langeville avait vingt quatre ans et paraissait un peu grave pour son âge. Son regard était presque toujours songeur, triste même, mais la droiture et la loyauté y brillaient, et quand, par exception, le jeune homme se livrait ou devenait communicatif, un sourire de franchise et de tendresse illuminait ses traits.

Très jeune, Langeville était entré dans la diplomatie, et il travaillait sous les ordres du duc de Rouvray, qui prisait très haut son intelligence et son caractère, lorsque brusquement le jeune homme avait sollicité et obtenu un long congé.

Quand ses amis parisiens de lui dans le monde, ils laissaient discrètement entrevoir que la raison de cette retraite prématurée était un violent chagrin d'amour.

Philippe avait, paraît-il, aimé une femme qui s'était mariée avec un autre homme, et il s'était enfui pour ne pas voir se célébrer cette union qui lui broyait le cœur.

Un soir, dans une fête, quelques jours avant son mariage, Clotilde avait entendu plusieurs de ses compagnes raconter cette récente histoire, et s'évertuer à chercher qu'elle en pouvait être l'héroïne.

En rentrant chez elle, dans la voiture, à côté de sa mère, la jeune fille s'était surprise à repenser au jeune diplomate, et brusquement une rougeur lui était montée au visage, que l'obscurité empêcha Mme d'Ambleuse de remarquer.

Clotilde se demandait si, par hasard, elle ne serait pas celle inconnue pour laquelle M. de Langeville s'était volontairement exilé du monde.

Et voilà que, tout à coup, en se retrouvant au détour de ce chemin solitaire en face du jeune homme, elle venait de se poser une seconde fois la même question.

Un trouble profond envahissait Mme de Rouvray. Le visage de Philippe, au contraire, semblait rayonner. C'était comme si une apparition inespérée venait de chasser subitement les noirs soucis qui le hantaient.

La conversation s'engagea cordiale de part et d'autre, et cependant quelque peu contrainte. Chacun voulait donner le change à l'autre sur ses propres pensées.

Philippe de Langeville était installé dans un petit castel qu'il possédait aux environs de Rosporden, à quelques kilomètres du château de Kerneven.

Il passait son temps à chasser au milieu des bruyères et des ajoncs, et quand la journée était trop mauvaise, il restait au fond de son petit manoir, occupé à lire ou à peindre.

Est-ce le hasard qui provoqua entre eux une nouvelle rencontre ?... Toujours est-il que deux jours plus tard, le jeune homme et la jeune femme se retrouvèrent, par une coïncidence étrange, au coucher du soleil, à l'extrémité de la pointe du Beg-Meil, au pied du gigantesque menhir qui veille, comme une immense sentinelle de pierre, à l'entrée de la baie.

Ils se rappelèrent comme ils s'étaient connus.

Clotilde d'Ambleuse était en pension à Ville-d'Avray, avec la sœur de Philippe.

Deux fois par an, la directrice donnait une fête qui se terminait par un petit bal où les parents des élèves étaient invités.

— Nous ne dansions pas souvent ensemble ! dit Clotilde avec une pointe de gaîté un peu forcée.

Il lui répondit respectueusement que ses souvenirs la trahissaient. Il se flattait d'avoir plus de mémoire. A la dernière fête, à la Sainte-Catherine, n'avait-il pas eu le plaisir de danser deux fois avec elle : un quadrille et un boston ?

— Est-ce bien exact ? demanda-t-elle avec la malice ordinaire aux femmes, même les plus honnêtes... Et ne me préfériez-vous pas quelques-unes de mes compagnes ?... Tenez ! mon amie intime, Sidonie Bourgueil, par exemple ?

— Je ne me souviens pas, répondit Philippe.

— Ah ! oui, j'oubliais, monsieur de Langeville pourrait la jeune femme avec une coquetterie presque inconsciente, qu'on affirme que vous avez — ou que vous avez — une idole au cœur !

— C'est vrai, fit-il simplement.

Pourquoi, en entendant ces mots, Clotilde sentit-elle monter à ses joues la même bouffée de rougeur qui les avait envahies, quelques mois plus tôt, lorsqu'elle revenait, avec sa mère, de ce bal où pour la première fois on avait parlé devant elle du « grand amour de Philippe de Langeville ?... »

La jeune femme s'ennuyait trop au fond de son désert pour ne pas accueillir avec joie le compagnon de promenades que l'occasion lui offrait.

Peu à peu, Clotilde et Philippe prirent l'habitude de se revoir deux ou trois fois par semaine.

Ils faisaient ensemble de longues excursions à pied, à cheval ou en voiture.

Ils visitèrent ainsi Pont-Aven et ses sentiers fleuris, l'admirable baie d'Audierne et la tragique pointe de Penmar'ch.

Le soir, quand elle rentrait dans son château désert, une tristesse profonde envahissait le cœur de Clotilde.

Sa pensée s'en allait, par delà les mers, vers le maître de ce logis sombre, où s'étiolaient si mélancoliquement ses vingt ans.

Un an !... Il avait demandé un an !

Mais quel résultat ce délai pouvait-il avoir ?... En quoi était-il de nature à changer l'inévitable dénouement !

[A Suivre].

combattre pour la dame de leur pensée : on avait l'illusion d'entendre raconter un des romans fantastiques de l'auteur des Trois Mousquetaires.

M. Jules Muzzi et son frère, riches propriétaires de la commune de Zonza, vivaient dans l'indivision. Ce dernier, déjà veuf, vint à mourir en laissant deux jeunes filles, Rose et Philoménie, qu'il confiait aux bons soins de son frère, leur tuteur.

Jules Muzzi n'était guère pressé de donner à ses pupilles l'héritage de leur père. Il préférait l'indivision. Cependant cela ne pouvait durer. Comment s'arranger pour que la fortune restât intégralement dans la famille.

Jules Muzzi avait un fils. Il le flanqua à l'idée de ses nièces. Rose. Mais celle-ci en aimait un autre. On voulut lui forcer la main. Elle ne se laissa pas faire.

Le jour des noces, tandis que l'on attendait les époux pour la cérémonie, on fut surpris de ne point voir paraître la mariée. Celle-ci s'était fait enlever par l'élu de son cœur.

Jules Muzzi ne se découragea pas. Il dit à son fils : « Rien n'est perdu. L'aînée nous échappe, tu épouseras la cadette, Philoménie. » Philoménie protesta. Elle n'avait pour son cousin aucune sympathie, et son cœur était pris par un autre. Elle n'jura son futur de renoncer à son mariage. Mais Jules Muzzi était inflexible. Elle voulut alors se sauver par un pieux mensonge : « J'ai appartenu à un autre, dit-elle, à son oncle, et vous ne voudriez pas donner à votre fils une femme outragée. » « Cela n'a guère d'importance, répondit Jules Muzzi, le passé ne compte pas, le mariage efface tout. » Et le mariage se fit. Mais ce fut un mariage blanc.

Le soir des noces, l'époux ne voulant à aucun prix infliger à sa femme un contact qui lui répugnait, s'enfuit par la croisée. Quant à la femme, elle ne tardait pas à s'évader pour se réfugier chez celui qu'elle aimait, Giudicelli Antoine-Jacques.

Celui-ci reçut la jeune fille les bras ouverts, et l'installa chez lui, heureux de posséder enfin celle qui depuis si longtemps faisait l'objet de son désir. Mais, à vrai dire, il n'est pas été fâché d'avoir également sa fortune. Or, Jules Muzzi ne voulut rien donner.

On organisa alors une expédition en règle, afin de s'emparer par la violence, des biens de Philoménie Muzzi. Et l'on vit Giudicelli Don Jacques, frère de Giudicelli Antoine-Marc, et Canioni Xavier, leur oncle, équipés comme des guerriers, aller à la tête d'une bande armée, trouver les bergers de Jules Muzzi, qui gardaient d'immenses troupeaux de bœufs, et les obliger à en céder sur le champ la moitié.

Les auteurs de cette expédition ainsi que leurs complices, Giudicelli Antoine-Marc et Philoménie Muzzi, furent déférés au tribunal correctionnel de Sartène, sous l'inculpation de vol. Tous furent condamnés. Le tribunal infligea à Don-Jacques, 8 mois de prison ; Giudicelli Antoine-Marc fut condamné à 3 mois de la même peine. Quant à Canioni Xavier et Philoménie Muzzi, ils eurent aussi 3 mois de prison, mais avec sursis. D'autres condamnations furent prononcées contre tous ceux qui les accompagnaient.

Les prévenus ont fait appel. Jeune, frêle et jolie, Philoménie Muzzi, qui est vêtue avec élégance, fait simplement le récit de ses mésaventures.

La Cour, après avoir entendu le rapport de M. le conseiller Gabrielli, le réquisitoire de M. Angeli, avocat général, et la plaidoirie de Me Moretti, a confirmé la peine de 8 mois de prison prononcé contre Giudicelli Don-Jacques en lui accordant, toutefois, le bénéfice de la loi de sursis. Tous les autres prévenus ont été renvoyés des fins de poursuites.

Andreani Roch, de Zilia, avait invité à dîner son parent Andreani Jean-Baptiste. Il fut fait honneur au repas. On mangea fort bien, on but beaucoup mieux. A tel point, qu'au dessert, les esprits s'étaient quelque peu surchauffés. « Te souviens-tu, dit Jean-Baptiste à Roch, du jour où tu me menaças d'un revolver. — Tu es un menteur, un faux et un cochon d'Inde, répliqua Roch. » A cette avalanche d'injures, Jean Baptiste répliqua par une distribution de coups de poing qui mirent en marmelade le nez de Roch. Celui-ci porta alors à son adversaire un coup de couteau qui le blessa légèrement au ventre.

Le tribunal de Calvi avait condamné Andreani Jean-Baptiste à 6 jours de prison et Andreani Roch, à 20 jours de la même peine.

La Cour a réduit à 16 francs d'amende la peine de 6 jours de prison prononcée contre Jean-Baptiste, et porté à un mois celle de 20 jours, prononcée contre Roch.

Me de Rocters plaidait pour Andreani Jean-Baptiste, et Me Giacomoni, pour Andreani Roch.

Rapporteur : M. le conseiller Pinel.

MM. Roger et Dauhon, propriétaires de l'immense domaine du Migliacciaro, avaient fait condamner par le tribunal de Corte, divers bergers qui prétendaient avoir des droits sur le dit domaine, y installaient leur troupeau.

La Cour, sur la demande de Me de Caraffa, avocat des prévenus, a renvoyé l'affaire pour permettre aux parties en cause de combiner un arrangement.

Me Moretti représentait la partie civile.

Rapporteur : M. le conseiller Pinel.

M. Angeli, avocat général, occupait le siège du Ministère public.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

BASTIA

Bureaux de Vote

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur,

Arrêtons :

Art. Ier. — La Ville de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote, établis :

Le Ier, au Palais de Justice (salle du Tribunal de Commerce).

Le 2e, à la Mairie,

Art. II. — Voteront au Ier bureau tous les électeurs de la section de Bastia-Terranova. Au 2e bureau tous les électeurs du canton de Bastia-Terravecchia, et du hameau de Cardo.

Fait à Ajaccio, le 16 Juillet 1910

Cartes électorales

Les cartes électorales devant servir aux élections du Conseil général des cantons de Terravecchia et Terranova seront distribuées vendredi et samedi, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, aux heures de bureau.

Elles seront également distribuées, dimanche, 24 juillet, jour des élections, pendant toute la durée du scrutin, aux abords des salles de vote.

Ajaccio

On annonce la candidature au Conseil général de M. Giovannai, maire d'Alata.

Bocognano

M. Jérôme Poggioli, avocat à la Cour d'appel de Paris, a retiré sa candidature et engagé ses amis à soutenir M. Muracciali, conseiller général sortant, contre M. François Mariaggi.

Sari d'Orcino

M. le professeur Italiani, conseiller général sortant, a deux concurrents : M. Perotti, maire de Sari d'Orcino, et M. François Colonna, conseiller municipal d'Ambiegna.

Zicavo

M. le docteur Bartoli, conseiller général sortant, ne sollicite plus le renouvellement de son mandat. M. Henri Abbatucci, qui avait posé sa candidature, il y a déjà plusieurs semaines, se trouvant malade sur le continent, ne peut se rendre à Zicavo. Son frère, M. Charles Abbatucci, se présente à sa place contre M. l'avocat Leonetti.

Serra de Scopamene

M. Valère Mariani, conseiller d'arrondissement sortant, se représente. Deux autres candidatures sont annoncées dans ce canton, celles de MM. Quilichini Donat, adjoint au maire de Sorbollano, et Dominique Millelire, marchand boucher à Sotta.

San-Martino-di-Lota

M. Figarella Erasme, candidat au Conseil d'arrondissement, adresse aux électeurs de ce canton la circulaire suivante :

Mes Chers Compatriotes,

Si je viens, pour la première fois, solliciter vos libres suffrages, ce n'est pas par ambition personnelle, mais simplement parce que j'estime que le canton a besoin pour le représenter, d'un homme libre de ses actes et absolument indépendant.

Aux élections d'avril dernier, le canton a prouvé surabondamment qu'il veut suivre une voie tout à fait libre, voie de progrès social et nettement républicaine.

Eh bien, c'est cette politique qu'il faut continuer, mais pour cela, il faudra que celui que votre volonté appellera à vous représenter au Conseil d'arrondissement puisse le faire.

Allié donc aux unions libres et choisissez parmi les candidats, celui que vous jugerez digne de vous représenter et de suivre la voie que vous avez tracée au 24 avril, et j'espère que le 24 juillet en sera la consécration.

Vive la République démocratique et sociale ! Vive le canton de San-Martino-di-Lota.

FIGARELLA ERASME,
Candidat au Conseil d'arrondissement.

Ajaccio

Bureaux de Vote

Nous, Préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Arrêtons:

Art. 1er — La Ville d'Ajaccio est divisée en vue des dites élections en trois bureaux *Au vote établis : le 1er à l'Hôtel* de-Ville (salle des mariages), le 2e au théâtre (rez-de-chaussée), le 3e à Mezzavia (salle d'école).

Art. 2 — Voteront au 1er bureau tous les électeurs de la lettre A à la lettre L inclusivement ; au 2e bureau tous les électeurs de la lettre M à la lettre Z ; au 3e bureau tous les électeurs de Mezzavia et Aequalonga.

Fait à Ajaccio, le 16 Juillet 1910.

Cour d'Assises

Audience du 21 juillet 1910

Présidence de M. Gavini, conseiller

Tentative d'assassinat

Marinacce Jean-Pasquin est accusé d'avoir, le 25 janvier 1910, tenté de donner volontairement la mort au nommé Olmeta Pierre-Mathieu, dans les circonstances suivantes :

Acte d'accusation

Le 24 janvier 1910, vers quatre heures du soir, Marinacce Jacques, âgé de 78 ans, porcher à Murato, rentrait dans cette commune avec son troupeau de porcs, lorsqu'il rencontra dans l'intérieur du village un groupe de personnes parmi lesquelles se trouvait Olmeta Pierre-Mathieu. Celui-ci l'arrêta au passage et lui fit connaître qu'il était très mécontent de son fils Marinacce Jean-Pasquin. Il reprochait à ce dernier d'avoir conduit son beau-frère Bragoni François à Bastia sous un prétexte quelconque et d'avoir pesé sur lui pour le déterminer à voter contre la liste des candidats patronnée par le maire aux élections municipales complémentaires qui avaient eu lieu la veille à Murato. L'altercation devint très vive ; Olmeta, voulant éloigner son interlocuteur, le repoussa avec la main. Marinacce tomba contre le talus de la route et se fit une blessure sans gravité à la tête. Informé de ce qui venait de se passer, Marinacce Jean-Pasquin accourut sur les lieux, un couteau à la main, et aurait fait un mauvais parti à Olmeta, si les personnes présentes ne s'étaient interposées et n'avaient réussi à le désarmer et à le reconduire chez lui. Cet incident pouvait être considéré comme terminé, d'autant plus que la gendarmerie sur la plainte du blessé avait immédiatement procédé à une enquête. Le lendemain, cependant, Marinacce Jean-Pasquin quittait le village, armé d'un fusil et décidé à venger son père. Il alla se poster au lieu dit : « Bellepudine, » sur le bord de la route vicinale N° 3, à peu près à égale distance des communes de Rutali et de Murato, par où Olmeta, qui s'était également absenté dans la matinée, devait inévitablement revenir pour amener son troupeau à la porcherie. Vers trois heures du soir, Olmeta arrivait en effet à cet endroit accompagné de sa femme. Il venait de se baisser pour ramasser deux petits gorets, qui suivaient péniblement le troupeau, lorsqu'un coup de feu retentit à ses côtés. Il avait été atteint à la partie moyenne de la face externe du bras gauche par deux projectiles de gros calibre qui sortaient par un orifice commun à la face antero-interne du bras après avoir fracassé l'humerus. Sa femme le croyant mort en le voyant tomber courut affolée dans la direction de Murato pour prévenir ses parents. Olmeta put toutefois se relever et alla faire panser ses blessures à Rutali, chez la dame Marmorelli Pratino-Marie. Malgré les soins qui lui ont été donnés à l'Hôpital civil de Bastia, il est resté définitivement frappé d'une impotence absolue du membre blessé qui, débridé, pend inerte le long du corps, les deux fragments de l'os ne s'étant pas réunis. Marinacce Jean-Pasquin s'est constitué prisonnier et a été écroué le 2 février suivant.

Il prétend avoir agi en état de légitime défense et n'avoir fait usage de son fusil qu'au moment où sa victime, qui lui faisait face, venait de sortir un pistolet de la poche et se disposait à l'armer.

Ce système de défense, contredit par la victime et la femme Olmeta, est également en désaccord avec les constatations matérielles, desquelles il résulte que le coup de feu a été tiré de derrière en avant et de gauche à droite

Interrogatoire

L'accusé dit : je n'ai tiré sur Olmeta qu'au moment où celui-ci me couchait en joue. Je me suis simplement défendu. D'ailleurs la victime qui était un homme violent avait la veille cruellement battu mon père.

Les Témoins

Olmeta Pierre-Mathieu. — Je revenais de Rutali pour me rendre à Murato en compagnie de ma femme. Nous conduisions un troupeau de cochons. Arrivés au lieu dit Bellepudine, j'ai été atteint au bras gauche par un coup d'arme à feu. Je n'ai vu personne, mais ma femme a parfaitement reconnu Marinacce qui, posté derrière un chataigner, tirait sur moi.

Olmeta Marie, née Bresoni, femme d'Olmeta Pierre Mathieu, confirme les déclarations de ce dernier.

Après cette déposition Me Giacomoni se constitue partie civile au nom de la victime, puis l'audition des témoins continue.

Moratti Antoine Jacques. — Déclare qu'un jour ayant entendu du bruit il se mit au balcon pour se rendre compte de ce qui se passait. J'entendis alors ma fille s'écrier : « Pauvre Jacques, pauvre vieux ! » Elle faisait ainsi allusion au père de l'accusé que Olmeta Pierre-Mathieu venait de battre.

Moratti Marius. — La veille du crime, j'ai vu tomber le vieux Marinacce. Je l'ai aidé à se relever et je l'ai conduit chez Moratti Maxime.

Moratti Paul-François. — La veille du crime j'ai assisté à l'altercation entre Olmeta Pierre-Mathieu et Marinacce Jacques, père de l'accusé. Celui-ci, poussé par Olmeta, tomba à terre et se blessa.

La Partie Civile

M. Giacomoni met Messieurs les jurés en garde contre les conséquences d'un verdict d'impunité.

Une série de drame sanglant se déroule à l'heure actuelle à Farinole.

Un crime impuni a été la seule cause de tous ces forfaits. Si l'on veut abolir la vendetta, il faut que les victimes trouvent des juges, pour punir ceux qui les ont frappés.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, demande aux jurés de punir sévèrement un crime sans excuse, c'est avec préméditation, que l'accusé Marinacce, posté derrière un arbre, a voulu donner la mort à sa victime. L'éminent organe du Ministère public conclut, en terminant Messieurs les jurés à une répression énergique.

Plaidoirie

Me Farinole prend la défense de Marinacce. La scène du crime n'a eu que deux témoins. La victime et sa femme. Est-ce sur leurs déclarations particulièrement intéressées que Messieurs les jurés, fonderont leur conviction. Le système de l'accusé est autrement vraisemblable. Messieurs les jurés n'hésiteront pas à l'accueillir.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre, Marinacce est condamné à 5 ans de réclusion, 10 ans d'interdiction de séjour et 500 fr. de dommages-intérêts envers le blessé.

Audience d'aujourd'hui :

Galloni Jean-Marc, propriétaire, demeurant à Zuani, tentative de meurtre et port d'arme prohibée.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Moretti.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes ou sèches fines ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine Claudes) vertes pour confiserie avec queue et Lupins.

CINÉMA-EDISON

Ce soir vendredi :

Grande soirée de Gala

EN CHINE — SHANG-HAI

Superbe Cinématographie prise sur le vrai

Les Galons du Brigadier

Film d'art — Comédie dramatique de Brada

Fritt et Flock (Détectives)

Grande Cinématographie du plus haut comique

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° à midi 28° + à 6 heures du soir + 23° Maxima + 29°. Minima + 20°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm ; à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Lycée de Bastia

La distribution des prix aux élèves du lycée de Bastia aura lieu le jeudi 28 juillet, à huit heures du matin, sous la présidence de M. le procureur général Jacomet.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Santoni, agrégé d'histoire.

Nouvelles coloniales

M. Tessarech, sous-ingénieur des ponts et chaussées de 2e classe en Indo-Chine, est élevé à la 1re classe ; — M. Poggi Pascalis, conducteur de 3e classe, est élevé à la 2e.

Examens de Droit

Ont satisfait avec succès aux examens de droit devant la faculté d'Aix : 1re année 1re partie, M. Pomonti ; 2e année 1re partie, M. Colombani ; Llomos, 1re partie, M. Orenga.

Beaux-Arts

Mlle Madeleine Puccio a remporté le 2e prix, ronde-bosse, à l'école des beaux-arts de Marseille.

Obsèques

Le rapide de la Compagnie Fraissinet a ramené jeudi matin la dépouille mortelle de Mme veuve Marie-Toussainte Angelini, née Franceschi, décédée le mois dernier, à l'âge de soixante-seize ans, à Mavara, où elle se trouvait auprès de sa fille Mme Lucien Lorrain, institutrice dans cette ville.

Après l'arrivée du paquebot, le cercueil a été descendu dans l'un des hangars de la Compagnie, transformée en chapelle ardente.

Le cortège est parti à neuf heures des quais et s'est dirigé vers l'église Saint-Jean-Baptiste où a été donnée l'absoute.

L'inhumation a eu lieu au cimetière dans le caveau de la famille.

Nous adressons nos bien vives condoléances à MM. Joseph et Damien Angelini, aux familles Angelini, Lorrain, Agostini et Franceschi.

Troupes coloniales

M. le médecin aide-major de 1re classe Griscelli, du 1er colonial, à Cherbourg, passe au 21e, à Paris.

M. Antoni, officier d'administration de 2e classe, des magasiniers, du port de Toulon, est affecté au ministère des colonies.

Ponts et Chaussées

M. Corticchiato, commis principal des ponts et chaussées à Marseille, est élevé de la 2e à la 1re classe.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, toute la journée des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, 4, *boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia, au 1er étage.

Faculté de droit

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune ami Louis Bartolomei a été reçu à la licence en droit devant la Faculté de Paris.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Au Cinéma Edison

Pour l'hebdomadaire soirée de gala au Cinéma Edison, la direction a élaboré pour ce soir un programme de nature à satisfaire les plus difficiles.

Nul doute que l'on ne se rende en foule à la coquette salle de la rue Miot. On ne le regrettera pas.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, venant de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Marseille.

— Vap. ital. « Adriatico, » venant de Livourne.

Sorties :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, parti pour Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Livourne.

— Vap. ital. « Adriatico, » parti pour Porto-Torres.

— Brick-goélette français « Carolus, » cap. Ghirardi, parti de Saint-Raphaël.

— Brick-goélette franç. « Comète, » cap. Lanata, parti pour St-Raphaël.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Elle accouchera tous les jours, pendant le mois de Juin.

Cours de vacances

(Août et septembre) : Préparation aux examens (Brevets, Certificat d'Etudes) et aux concours des administrations.

Répétitions : Mathématiques, Lettres, Langues vivantes.

Se faire inscrire ou s'adresser avant le 1er août, 1, Place Saint-Nicolas, ou au bureau du journal.

ETAT CIVIL

Mariages.

Bernardini Hilaire, cordonnier, et Campana Rosalie, tailleuse.

Bellegarde Joseph-Dominique-Damien, agriculteur, et Costa Joséphine, ménagère.

Naissances.

Santini Pierre. — Mattei Jeanne-Françoise-Anne-Marie. — Mannoni Marguerite.

Décès.

Ogliastro Jacques, vigneron, 75 ans, de Bastia.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
23, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 23 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

VIZZAVONA

1er HOTEL, MONTE D'ORO ET DE LA FORÊT

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de pins.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDIL

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00403

BOURSE DE PARIS

30 juillet — 21 juillet

Rentes de 3 0/0 anciens . 97.37 97.20

— de 3 0/0 amortis . 98.20 — 98.05

ex coupon

PRUNELLI-DI-FIUMORBO

La Candidature FÉLIX DECORI *DÉMENTIE*

Prunelli di-Fiumorbo, 21 juillet.

Nous recevons de M. Orsini la dépêche suivante :

« Prière démentir bruits candidature Félix Decori à Prunelli que des personnes en mal de combinaisons ont mis en circulation et trop complaisamment publiés par *Bastia-Journal*.

» Je défie qui que ce soit de prouver que Decori ait jamais songé à poser sa candidature comme conseiller général dans le canton de Prunelli di Fiumorbo. »

» Signé : ORSINI »

AJACCIO

Adhésions au Programme du Syndicat d'Initiative

Ajaccio, 21 juillet.

Ont adhéré au programme du Syndicat d'Initiative les candidats au Conseil général dont les noms suivent :

MM. Mariaggi et Muracciali, candidats dans le canton de Bocognano ; Folacci et Gistucci, dans le canton de Bastelica ; Leonetti, dans le canton de Zicavo ; Giocanti, dans le canton de Muro ; Italiani, dans le canton de Sari d'Orcino ; Maestrati, dans le canton de Levie ; Salvini, dans le canton d'Ile-Rousse ; Balisoni, dans le canton d'Olmeto, et Lorenzi, à Corte.

A la Faculté de Médecine

Succès aux examens

Marseille, 21 juillet.

M. Louis Bourgeois, étudiant en médecine à la Faculté de Marseille, vient de subir, avec succès, devant cette Faculté, les examens de dissection et d'anatomie.

Le Jury a décerné au candidat la mention *Bien*.

CASABLANCA

RIXE SANGLANTE *entre* la police Espagnole et Française

Un caporal espagnol tué

Paris, 21 juillet.

Des télégrammes de Casablanca, parvenus au ministère, annoncent qu'une rixe des plus regrettables s'est produite dans les rues de Casablanca entre des soldats espagnols et français, chargés de la police de la ville.

Pour un motif futile, deux groupes de soldats des deux nations se prirent de querelle. Les esprits s'échauffèrent, des mots on en vint aux coups, et des deux côtés les armes entrèrent en jeu.

L'échauffourée dura longtemps et ne prit fin que grâce à l'intervention des patrouilles françaises et espagnoles qui séparèrent à grand peine les combattants.

Un caporal espagnol a été tué, plusieurs soldats sont blessés.

Eaux et Forêts

Médaille d'honneur

Paris, 21 juillet.

Le Ministre de l'Agriculture a décerné la médaille d'honneur à M. Albertini, garde domanial, à Albertacce, attaché à la maison forestière de Popsja.

Gardes Communaux

MM. Casanova Luca et Pautinelli sont nommés gardes communaux des Eaux et Forêts.

La Grève des Cheminots

Le 5e Génie mobilisé

Versailles, 21 juillet.

La grève générale des cheminots s'annonce de plus en plus imminente.

En prévision de l'abandon du travail par les ouvriers syndiqués, le gouvernement prend des mesures pour parer sur le champ à toutes les éventualités.

C'est ainsi que le 5e régiment de génie, en garnison dans notre ville, a reçu des instructions, en cas d'une mobilisation prochaine.

Les soldats mécaniciens sont exercés à la manœuvre des trains.

LE SÉNATEUR PRADAL *VICTIME* d'un accident d'automobile

Paris, 21 juillet.

Des télégrammes de Privas annoncent, qu'au cours d'une tournée électorale, M. Pradal, sénateur de l'Ardèche, a été victime d'un accident d'automobile.

La voiture du sénateur marchait à une vive allure lorsque, à un virage de la route, la voiture fit panache et se renversa sur ceux qui la montaient.

Le sénateur Pradal a été tué net ; ceux qui l'accompagnaient ont été plus ou moins grièvement blessés.

Le sénateur Pradal avait été élu député en 1879 et faisait partie de la Haute Assemblée depuis le 25 janvier 1885.

Sud-Oranais

Départ du 1er Etranger

Sidi-Bel-Abbès, 21 juillet.

En raison des événements qui se déroulent actuellement dans les plaines du Tafilalet un bataillon du 1er Etranger, en garnison dans notre ville, a reçu l'ordre de partir pour Oudja.

Ces troupes iront renforcer la colonne qui opère actuellement contre les Berabers, dont une rebella est en formation aux environs de Taza.

L'Affaire Rochette

M. CLÉMENCEAU devant la Commission d'enquête

Paris, 21 juillet.

L'Echo de Paris annonce que M. Jaurès a reçu une lettre de M. Clémenceau, relativement aux derniers incidents qui ont marqué l'affaire Rochette.

L'ancien président du Conseil fait savoir qu'à son retour en France, qui aura lieu le 30 août prochain, il se présentera de sa propre volonté, devant la commission d'enquête nommée par la Chambre.

M. Clémenceau déclare qu'il fournira à cette assemblée toutes les explications nécessaires et qu'il justifiera le rôle qu'il a joué.

Interview de M. PREVET

La démarche de M. Yves Durand confirmée

Interviewé par un rédacteur de l'*Humanité*, M. Prévet a formellement confirmé ses premières déclarations.

Il déclara très péremptoirement que M. Yves Durand, chef de Cabinet de M. Lépine, vint chez lui et lui déclara qu'il avait reçu du Préfet de police l'ordre formel de trouver, dans la journée, quelqu'un qui porterait plainte contre Rochette.

LE TEMPS

EN ALLEMAGNE

La foudre fait douze victimes

Paris, 21 juillet.

Des télégrammes de Berlin annoncent que de violents orages sévissent dans la région environnante.

Les campagnes sont dévastées.

La foudre est tombée en différents endroits, notamment à Kolbitzwitz, où douze ouvriers ont été tués par la décharge électrique.

EN ANGLETERRE

La Grève des Chemins de fer

10.000 grévistes

Londres, 21 juillet.

Le mouvement gréviste qui, depuis deux jours avait commencé parmi le personnel du *North-Eastern-Railway*, va s'accentuant de plus en plus.

Aujourd'hui seulement dix mille employés ont abandonné le travail.

Le trafic du *North Eastern-Railway* est en grande partie paralysé.

MODERN CORDONNERIE

HAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, Bastia.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

RHUM GRANDS MORNES

MARQUE MONDIALE de *GET Frères* des célèbres inventeurs du *PIPPERMINT*.

Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

Maison fondée en 1796

***Dépôt spécial* des Eaux Minérales Naturelles de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse**

BASTIA, 10, *rue Napoléon*

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Reines de Sels, Bicarbonate, Césium, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative tranquille bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza)

LA GUERISON DES MALADIES de POITRINE et des Voies respiratoires

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina **MATTEI**

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule **L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 201 — SAMEDI 23 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	6 »	11 »	22 »

Union postale, 20 autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00404

Élections au Conseil Général

du 24 juillet 1910

1er CANTON. - TERRANOVA ET FURIANI

M. Sébastien de Caraffa
Avocat
Conseiller sortant

2e CANTON. - TERRAVECCHIA

M. Auguste Gaudin
Maire de Bastia
Conseiller sortant

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 15 m. — Coucher, 7 h. 0 m.
Dernier quart., le 26 — Nouv. Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Saint Apollinaire.
Fête de Demain : Sainte Cristine.

22 JUILLET

NOTRE MARINE MARCHANDE

Les statistiques du commerce de la France font ressortir que notre marine marchande traverse, à l'heure actuelle, une période de prospérité sans précédent.

Pendant les six premiers mois de 1910, les importations ont augmenté de 119 millions et les exportations de 186 millions par rapport à la même période de 1909, soit, au total, une augmentation de plus de 300 millions, et plus d'un demi milliard pour l'année, si cette activité se prolonge.

Ceci permet, pour l'avenir, les plus belles espérances. Malheureusement ce regain d'activité vient trop tard : nous aurons de la peine à regagner le terrain perdu.

Par suite d'une mauvaise organisation administrative, la marine de la France n'a pu que difficilement lutter, au cours des cinquante dernières années, contre la concurrence étrangère. Elle est tombée du deuxième au cinquième rang, et les efforts qui ont été faits, bien que partiellement couronnés de succès, sont loin d'avoir produit les résultats qu'on en attendait.

Il résulte des rapports de nos consuls que dans les ports de Gand, Anvers, Rotterdam, Brême, Hambourg, Saint-Pétersbourg, Koenigsberg, Riga, Newcastle, Lisbonne, Gênes, Trieste, Venise, Valparaiso, les navires anglais ont transporté, en 1906 : 35.743.000 tonnes de marchandises, les navires allemands 17.886.000 tonnes, et les navires français seulement deux millions de tonnes de marchandises.

Nous sommes à côté de Lisbonne, de Trieste, de Venise, et les Allemands en sont éloignés ; cependant, ils ont transporté dans ces trois ports près de deux millions de tonnes par an, et nous 520.000 tonnes seulement.

D'où vient le mal et comment le faire disparaître ?

Dans tous les milieux compétents, on est unanime à reconnaître que le mal est d'ordre administratif. Dernièrement encore, le Comité de la Ligue Maritime française aboutissait aux conclusions suivantes :

« ... Estimant que l'une des causes principales de l'affaiblissement de notre marine marchande réside dans la dispersion des services qui la concernent, entre un trop grand nombre de départements ministériels, juge que la concentration de ces divers services est une mesure de première urgence ;

» Considérant qu'il y aurait lieu également d'étudier la solution de la très importante question de l'autonomie de certains ports ;

» Décide d'appeler l'attention de M. le Président du Conseil sur ces deux questions. »

De cette réforme découle toutes les autres. A la suite d'une enquête effectuée, il y a deux ans, en Angleterre et en Allemagne, le gouvernement a été amené à reconnaître à son tour, que ces deux grands pays ont sur nous une écrasante supériorité dans le commerce naval, parce que les pouvoirs locaux des ports ont à peu près la maîtrise complète de l'administration, de la préparation et de l'exécution des travaux d'extension et d'amélioration.

Chez nous, au contraire, l'abus des formalités, la dispersion des compétences retardent tout. Un maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Chardon, a présenté d'une façon pittoresque le tableau de ces formalités sans nombre, dont quelques-unes sont aussi longues qu'inutiles. Voici comment s'exprime M. Chardon :

« L'ingénieur ordinaire dresse un avant-projet, le soumet à l'ingénieur en chef, qui l'envoie au ministre avec un rapport ;

» Cet avant-projet est soumis au Conseil général des ponts et chaussées : rapports, examens, discussions, procès verbaux, avis ;

» Intervention de l'administration centrale : examen, rapport, décision du ministre choisissant l'une des solutions et invitant les ingénieurs à soumettre l'avant-projet choisi à une enquête d'utilité publique ;

» Renvoi de l'affaire dans le département, transmission au préfet, examen dans les bureaux de la préfecture, arrêté préfectoral ordonnant une enquête de vingt jours ; affichage et publication dans les communes intéressées ; ouverture du registre d'enquête ;

» Réunion de la Commission d'enquête. Comparution des ingénieurs : rapport, discussion, avis, procès-verbaux ;

» Consultation de la Chambre de commerce, rapport, discussion, etc. ;

» Etablissement du projet définitif avec devis et plans à l'appui. Nouveau rapport de l'ingénieur ordinaire pour raconter par le menu tout ce qui s'est passé jusque-là ;

» Rapport complémentaire de l'ingénieur en chef. Transmission aux bureaux de la préfecture dont l'incompétence est notoire en pareille matière. Avis du Préfet. Transmission au ministère des Travaux publics ;

» Renvoi au Conseil général des ponts et chaussées. Rapport nouveau. Résumé de l'affaire. Discussion, avis, procès-verbaux ;

» Examen dans le bureau de l'administration centrale ; envoi au Conseil d'Etat avec une lettre du ministre qui est un nouveau rapport sur l'affaire ;

» Examen de la section des travaux publics au Conseil d'Etat. Rapport, discussion. Retour au ministère des Travaux publics ;

» Signature du décret par le ministre, puis par le ministre des Finances, s'il y a vote de fonds, puis par le Président de la République ;

» Insertion au *Journal Officiel* ;

» Retransmission aux préfets et aux ingénieurs... »

Ouf ! Alors, seulement, on peut commencer la réparation ou l'amélioration qui aurait dû être terminée depuis deux ou trois ans au moins.

Le vice d'une pareille organisation saute aux yeux. Nous nous sommes attardés, et nous avons laissé nos concurrents créer un outillage puissant qui nous fait défaut. C'est à peine si quelques améliorations ont été réalisées à Cherbourg, Brest, Le Havre ; d'autres vont l'être à Bordeaux ; mais tout cela est insuffisant : voilà la véritable cause de l'affaiblissement de notre marine marchande.

Il faut agrandir, approfondir nos grands ports, les pourvoir de l'outillage le plus moderne et le plus perfectionné. Des nations comme les Etats-Unis, le Brésil, qui comptaient à peine il y a un siècle ; une nation comme l'Allemagne, qui ne possède ni nos facilités ni une situation géographique favorable comme la nôtre ; un petit peuple comme la Belgique ont bien su créer cet outillage indispensable aux échanges internationaux. Comment hésiterons-nous, avec nos capitaux, à nous engager dans cette voie féconde.

Il faudra aussi créer de grandes voies navigables qui amèneront aux ports les marchandises : le canal latéral à la Loire, de Bâle à Nantes, le canal latéral au Rhône, du lac de Constance à Marseille ; le canal de jonction de Bordeaux à Montluçon.

L'œuvre est considérable, mais le résultat est certain. Il est temps de l'entreprendre.

HENRI BRUNOST.

L'ŒUVRE DE COPPOLANI

A la dernière séance de la Société de Géographie, tenue sous la présidence de S. A. le prince Roland Bonaparte, le colonel Gouraud, chef de la colonne de l'Adrar, a fait l'historique de l'expédition.

Après avoir parlé de l'Adrar, il exposa l'objet de l'expédition et fit ressortir l'œuvre accomplie par M. Coppolani.

Nous lui laissons la parole :

Pourquoi sommes-nous allés en Mauritanie ? Pendant longtemps on s'était contenté de payer aux rois maures, pour qu'ils nous laissent tranquilles, des sortes de rentes sous le nom de coutumes. Ces roitelets étaient d'ailleurs parfaitement impuissants à faire observer les traités qu'ils passaient avec nos administrateurs, car ces populations sont les plus indépendantes et les plus individualistes qui soient On avait dû cependant se résigner à cette politique, parce que tous nos moyens étaient engagés dans le haut fleuve à la conquête du Soudan. Mais en 1902, lorsque M. le gouverneur général Roume, pour faire cesser l'état de barbare anarchie qui sévissait sur la rive droite du Sénégal, reprit le plan élaboré dans la commission interministérielle nommée par Waldeck-Rousseau, sous la présidence de M. Revoil, il se proposa de faire pénétrer l'influence française dans les pays maures et il décida de confier cette mission à un homme tout indiqué par ses travaux antérieurs, M. Coppolani. M. Coppolani, en effet, avait été chargé d'une mission au Soudan français ; il s'était distingué par des travaux des plus remarquables sur les confréries musulmanes.

L'œuvre de Coppolani. — Il réussit à se concilier une partie de la population : les marabouts. Car les tribus maures se divisent en deux grandes catégories : les tribus maraboutiques et les tribus guerrières. Les premières n'acquittent uniquement ni n'élèvent et ne portent aucune arme : elles sont, peut-on dire, taillables et corvéables à merci à la douleur.

Un soir qu'elle rentrait à Kerneven après deux jours d'absence pour aller embrasser sa fille, Mme de Rouvray trouva, sur la table de chêne du grand vestibule, une dépêche.

Elle était datée du Havre et ne contenait que quelques mots :

« Je suis arrivé et serai demain auprès de vous.

» PIERRE. »

Clotilde passa une nuit d'angoisse. Le matin du troisième arrivé.

La jeune femme, de plus en plus émue, était assise dans le petit salon qui précédait sa chambre, regardant anxieusement la pendule.

La porte s'ouvrit.

Pierre de Rouvray entra.

Clotilde poussa un cri de surprise.

Ce n'était pas l'homme qu'elle avait quitté, l'homme qu'elle attendait, qui reparaissait devant elle.

Le duc avait singulièrement vieilli.

En le regardant, étonné et bien pris sous son *suit* de lainage foncé, à la boutonnière duquel la rosette de la Légion d'honneur piquait sa tache rouge, on devinait en lui la musculature exercée et débarrassée de toute graisse superflue, qu'un athlétisme raisonné donne à certains spécimens choisis de la race anglo-saxonne.

---

1. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

II

SI MARIÉE ET VEUVE...

Ainsi, dans quelques mois, elle serait libre !...

Le divorce dénouerait cette chaîne douloureuse, et elle se retrouverait bientôt veuve — veuve d'un époux vivant, veuve sans avoir été mariée — et songeant à se faire une vie nouvelle.

Alors, son imagination s'emballait dans ses rêves.

Il n'était elle vraiment qu'aimait Philippe de Langerolle ?... Pourquoi ne deviendrait-il pas son mari ?...

Et le songe de Clotilde s'achevait en un baiser sur ce mot auquel son esprit, chaque jour de plus en plus naïf, s'arrêtait avec une complaisance charmée !

— Pont-Aven !

Un après-midi, comme ils exploraient les rochers de Penmar'ch, une violente tempête les surprit, et ils n'eurent que le temps de se réfugier en toute hâte dans une anfractuosité de la falaise.

Seuls, loin du monde qu'ils oubliaient, l'irrésistible élan qui gonflait leurs deux âmes fut plus fort que tous les raisonnements...

Et tandis que l'ouragan rugissait dans sa grandiose horreur, les cœurs de Philippe et de Clotilde, réunis en un délire d'inexprimable félicité, se fondirent soudain en un seul.

Ce fut là, au milieu de la tempête qui faisait rage, en face du splendide spectacle des éléments déchaînés, que Mme de Rouvray connut enfin l'inoubliable extase du premier baiser...

Après la révélation du divin secret d'amour, Clotilde, retrouvant subitement toute sa raison, demeura épouvantée.

Quelques tragiques péripéties qui eussent accompagné son union, comment avait-elle pu oublier qu'elle était mariée ? ... Comment avait-elle pu commettre une pareille faute ?...

Philippe de Langerolle aimait cette maîtresse dont il avait désespéré de faire sa femme, et cherchait à étouffer les remords qu'elle ressentait, sous l'ardeur de sa passion.

Clotilde s'était bien gardée de trahir, vis à vis de son amant, le secret de son mari.

Pourtant, elle avait révélé à Philippe qu'une circonstance sur laquelle elle ne pouvait s'expliquer lui permettrait sans doute d'appartenir un jour tout entière, et à la face de tous, à celui qu'elle aimait.

Les semaines s'écoulèrent ainsi, lorsqu'un jour, au petit rendez-vous de chasse perdu au milieu des bois où les amants se retrouvaient, la châtelaine de Kerneven fit à M. de Langerolle une révélation inattendue.

Dans quelques mois, elle allait être mère.

Maintenant, après les mille précautions pourquoi le monde ne soupçonnait rien de leur liaison, il restait à trouver les moyens de cacher cette grossesse.

La jeune femme connut les mensonges, les ruses et tous les pitoyables expédients auxquels les épouses coupables sont contraintes de recourir pour dissimuler la vérité...

Lorsque le terme approcha, Mme de Rouvray, sous prétexte d'aller prendre les eaux dans une petite station thermale de l'Auvergne, se rendit mystérieusement dans un village des environs de Paris, où elle mit au monde une petite fille.

A quelque distance habitait une ancienne femme de chambre de sa famille, en qui Clotilde pouvait avoir toute confiance, mariée à un jardinier-horticulteur, qui vivait assez fructueusement de son métier.

C'est à elle que Mme de Rouvray confia son enfant.

Il était facile, par le chemin de fer, de venir voir la mignonne, jusqu'au jour prochain, sans doute, où, grâce à un dernier et indispensable subterfuge, Clotilde, remariée à l'homme de son choix, pourrait déclarer hautement comme étant l'enfant du péché.

Après cette terrible secousse, un calme relatif se rétablit dans la vie de la duchesse de Rouvray.

L'année fixée par son mari comme le terme de ses épreuves était révolue.

Clotilde n'avait eu aucune nouvelle directe de l'exilé, et rien n'était jusqu'alors parvenu à Kerneven qui annonçât son prochain retour.

Plus de cinq mois s'écoulèrent encore.

Malgré son amour pour Philippe, Clotilde ne pouvait s'empêcher de plaindre le mal heureux, victime de cette néfaste hérédité.

Le bonheur qu'il avait cru atteindre n'était-il pas irrémédiablement écroulé ?...

La jeune femme, elle, allait réaliser le sien, plus doux, plus cher à son cœur que celui-là même qu'elle avait entrevu : et une pitié lui venait, plus profonde maintenant qu'elle allait être heureuse, pour le pauvre malade, à jamais voué à l'isolement et

es par les tribus guerrières. Les guerriers, au contraire, ont constamment leur carabine et leur poignard à la main. Autrefois, avant les guerres, ils faisaient un peu de commerce et des caravanes ; mais depuis, ils ne laissent toujours sur un pillage. Il est facile de comprendre que le sort des tribus marabouques était misérable, car elles n'ont à attendre aucune pitié des tribus guerrières. En réalité, ces Maures pacifiques résistaient quelquefois à entraîner une partie des troupeaux qui leur ont été volés, en poursuivant, pendant des mois et des mois, les guerriers, de leurs lamentations. Il arrive parfois un jour où ceux-ci ayant fait un bon butin consentent à leur rendre une petite partie de ce qu'ils ont pris.

M. Coppolani rencontra de très grandes difficultés. Pour se rendre compte de ce qu'était l'état social de ces populations, il me suffira de vous indiquer que dans la famille de Mohammed el Habib, chef du pays Trarza, du temps du général Faidherbe, sur vingt et un fils qu'il a laissés, dix-sept sont morts assassinés.

Cependant, avec l'appui des tribus maraboutiques et de certaines tribus guerrières que ce politique avait réussi à gagner, Coppolani avait pu pacifier peu à peu le Trarza en 1903, le Brakna en 1904 et le Tagant en 1906, il marchait sur l'Adrar, car dès le début il avait aperçu clairement la nécessité d'occuper ce pays, lorsqu'il fut tué dans une attaque de son camp le 12 mai 1905. Il fut tué à l'instigation d'un marabout, le fameux cheikh Ma el Alain, fils d'un marabout célèbre du Sahel soudanais qui, comme tous les marabouts, cherchait un pays à exploiter. Un de ses frères, le cheikh Saad Bou, s'est établi dans la Mauritanie du Sud et il compte beaucoup d'adeptes au Sénégal. Ma el Alain, après avoir séjourné dans l'Adrar, s'était installé à Smara, sur les confins du Maroc ; craignant la marche de Coppolani, il le fit assassiner par quelques hommes fanatisés qu'il lança à l'attaque de son camp.

Cet hommage était bien dû à la mémoire de ce brave pionnier auquel la France doit toute cette belle et importante région de la Mauritanie.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

BASTIA

Bureaux de Vote

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur,

Arrêtons :

Art. 1er. — La Ville de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote, établis :

Le 1er, au Palais de Justice (salle du Tribunal de Commerce).

Le 2e, à la Mairie,

Art. II. — Voteront au 1er bureau tous les électeurs de la section de Bastia-Terranova. Au 2e bureau tous les électeurs du canton de Bastia-Terravecchia, et du hameau de Cardo.

Fait à Ajaccio, le 16 Juillet 1910

Cartes électorales

Les cartes électorales devant servir aux élections du Conseil général des cantons de Terravecchia et Terranova seront distribuées samedi, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, aux heures de bureau.

Elles seront également distribuées, dimanche, 24 juillet, jour des élections, pendant toute la durée du scrutin, aux abords des salles de vote.

Sartène

M. Paul Cerroti, candidat ouvrier, conseiller d'arrondissement sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

Il a pour concurrent M. Adolphe d'Ortoli, se disant candidat philantrope.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 juillet 1910.

La séance d'hier à New-York a été mauvaise et les premiers cours de Londres sont faibles. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que notre marché ait conservé une physionomie empreinte de lourdeur. La Rente Française est en nouveau recul à 97.50. Les Fonds Etrangers sont également mois bien tenus : Extérieure à 94.60, le Turc à 94.95, le Serbe à 87.47. Les séries russes présentées, le 4 1/2 0/0 1909 fait 98.80 ex-coupon. Les Etablissements de Crédit n'enregistrent que des variations peu importantes : le Crédit Foncier reste ferme à 810, le Crédit Lyonnais s'est traité à 1.422, le Comptoir National d'Escompte à 819 et la Société Générale à 732.

La souscription aux 302.400 obligations à 0/0 du 500 frs du Chemin de Fer du Velga-Dongoulma aura lieu le 21 juillet à la Banque Privée Lyon-Marseille. Le prix d'émission est de 452 frs 50 dont 100 frs en souscrivant. On sait que ces titres qui rapportent 20 frs nets sont garantis, capital et intérêts, par le Gouvernement Russe.

Le Suez s'avance à 3.460. Les Valeurs de traction restent hésitantes. Le Compartiment russe témoigne d'une grande fermeté. Titres cuprifères, d'abord en reprise, puis suivant dans les cours de la veille : Rio 1.633.

Les valeurs de pétrole sont bien tenues. L'action de la Société Néerlandaise des Pétroles de Salt Créek est recherchée à 292.

La Batopilas Mining est activement traitée à 51.50.

On recherche à 441 l'obligation 5 0/0 Cherrivale Oklahoma, coupon de juillet détaché.

La baisse s'accentue sur les actions de nos Grands Chemins Français. Lyon 1.275, Nord 1.670.

Cour d'Assises

Audience du 22 juillet 1910

Présidence de M. Gavini, conseiller

Tentative de meurtre et port d'arme prohibé

Giabicani Jean-Marc est un ancien commissaire de police qui a mal tourné.

Il a subi déjà quelques condamnations. On l'accuse aujourd'hui d'avoir, le 26 mai 1909, à Zuani, tenté de donner la mort à l'huissier Giacobbi en tirant sur lui un coup de revolver.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits.

Acte d'accusation

Giabicani Jean-Marc-Louis-Napoléon dit Don-Louis, propriétaire à Zuani, soutenait, devant le tribunal civil de Corte, un procès en nullité de testament contre sa tante germaine Grimaldi Virginie, veuve Mariani Luigi, demeurant à Tallone.

Le 26 mai 1909 vers 7 heures et demie du soir, celle-ci revenait de Corte à Piedicorte, où elle était amenée par le sieur Casanova Cyrus, propriétaire à Pancheraccia qui lui, avait offert l'hospitalité et chez lequel elle devait se rendre le même soir. Ayant appris cependant, que depuis la veille Giabicani se trouvait également à Piedicorte et avait manifesté l'intention d'avoir une explication avec elle, la veuve Mariani, qui connaissait les exigences et la violence du caractère de son neveu, hésita à entreprendre le voyage de Pancheraccia. Elle finit cependant par céder aux instances de Casanova, après avoir obtenu que l'huissier de Piedicorte, Giacobbi Don-Pierre, l'accompagnerait au moins jusqu'au village de Pietrasereno. C'est ainsi que vers 8 heures du soir, elle partit en compagnie de Casanova Cyrus, de l'huissier Giacobbi et de Lepidi Pierre-Paul, Mariani Pierre-Toussaint, Celeri Noël et Ruggeri Raphaël. Ils étaient parvenus à une soixantaine de mètres de distance du village, lorsque l'un d'eux s'écria : « Maintenant nous l'avons ». C'était Giabicani qui rejoignait le groupe et déclarait qu'il voulait immédiatement parler à sa tante. L'huissier Giacobbi le pria de différer cet entretien. Giabicani passa devant lui pour se rapprocher de sa tante. Giacobbi l'engagea de nouveau en termes polis et modérés à ne pas impressionner davantage sa tante. Giabicani reçula d'un pas vers le fossé et fit feu, puis s'adressant aux personnes présentes, il déclara : « Que personne ne s'avance, car il m'en reste encore 1 » Giacobbi avait été atteint en pleine poitrine par une balle blindée de revolver du calibre de 7 à 8 millimètres. Le projectile pénétrant au niveau du deuxième espace intercostal droit à hauteur de l'extrémité supérieure du sternum a vraisemblablement déchiré la plèvre, lésé le lobe supérieur du poumon droit et suivant une direction nettement horizontale de gauche à droite, était allé se loger dans la masse musculaire du bras droit à la face postéro-supérieure, dans la région du muscle deltoïde où il a été retrouvé, cette blessure qui aurait pu entraîner une mort foudroyante a occasionné une incapacité de travail de 34 jours. La victime put néanmoins regagner son domicile avec l'aide de Celeri Noël. Giabicani prit immédiatement la fuite et se réfugia d'abord à Piétrasereno où il déclara qu'il avait tué l'huissier en pleine poitrine. Il n'a été arrêté que le 9 février 1910 à Tallone dans une bruyère de la localité où il fut trouvé nanti d'un pistolet.

Déféré dès le 4 novembre 1909 devant le tribunal correctionnel de Corte, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires et de port d'arme prohibée, il fut condamné par défaut à cinq ans de prison et 16 francs d'amende et à 5 années d'interdiction de séjour.

Sur opposition, il comparut devant la même juridiction le 4 mars 1910 et souleva l'exception d'incompétence qui fut rejetée ; cette exception fut néanmoins accueillie en appel par la Cour de Bastia suivant arrêt du 13 avril 1910.

Le 9 juin 1910, la Cour de Bastia régulant de juges, a renvoyé l'affaire devant la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Bastia.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Moretti est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé, qui a été jadis dans la police, se défend avec la plus grande habileté. Il expose qu'ayant rencontré sa tante en compagnie de l'huissier Giacobbi, il voulut aller à elle. Mais l'huissier l'en empêcha fi s'avança pour lui barrer la route. Comme il insistait pour voir sa tante, l'huissier le poussa si violemment qu'il fut renversé. Alors, voyant rouge et craignant pour ses jours, il tira sur lui un coup de revolver.

Les Témoins

Giacobbi Don-Pierre, huissier à Venaco. — Mme Grimaldi, tante de l'accusé, contre lequel elle avait plaidé et dont elle redoutait les menaces, me pria de l'accompagner. Chemin faisant nous rencontrâmes Giabicani qui s'avança vers elle ; je m'interposai, mais Giabicani tira sur moi un coup de pistolet. Je pardonne à Giabicani et je ne demande pas mieux qu'il soit acquitté.

Lepidi Paul. — J'accompagnais Mme Grimaldi avec l'huissier Giacobbi. A un moment donné nous rencontrâmes Giabicani qui se dirigea vers sa tante pour lui parler. L'huissier intervint, voulut empêcher Giabicani d'arriver jusqu'à sa tante. Mais comme Giabicani insistait, l'huissier le saisit, le renversa et lui tordit le bras. Giabicani tira sur lui un coup de pistolet.

Les autres témoins confirment les précédentes déclarations.

Réquisitoire

M. Angeli convie le jury à faire œuvre de justice, en dépit du pardon généreux de l'huissier Giacobbi. Si la victime pardonne, la justice elle ne pardonne pas et elle a le devoir de demander à Giabicani un compte sévère de sa conduite.

Plaidoirie

Me Moretti prend ensuite la parole. Il discute avec son habileté habituelle toutes les charges qui pèsent sur Giabicani et établit qu'au moment où celui-ci a fait usage de son pistolet il croyait sa vie menacée. En tous cas l'huissier Giacobbi a pardonné. MM. les Jurés ne voudront pas être plus royalistes que le roi.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant négatif Giabicani est acquitté.

Audience d'aujourd'hui :

Bonchetti Jean-César, demeurant à Bastia, meurtre.

Ministère public. M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me de Montera et Lucca.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CAMBIA. — Par décision du 24 Juin 1910 le Conseil d'Etat a confirmé l'arrêté du Conseil de Préfecture du 21 octobre 1909 qui a annulé les élections municipales de la commune de Cambia du 19 septembre 1909.

VESCOVATO. — Toute la population de Vescovato et de nombreux parents venus de hier les villages environnants, suivaient tous le cercueil de Mlle Faustine Saliotti, dont la mort a excité de vifs regrets parmi tous ceux qui la connaissaient, et qui avaient ainsi pu apprécier les belles qualités qui la distinguaient.

En adressant toutes nos condoléances à Mme Eugène Saliotti née Poli, et à sa famille, nous sommes les interprètes de la douleur des habitants de Vescovato et de la Casinca.

CASTINETA. — Par arrêté de M. le Préfet en date du 30 juin, M. Santini Charles-Mathieu a été nommé membre du bureau d'assistance de Castineta, en remplacement de M. Ambroise Jean Baptiste, décédé.

CASTELLARE DI MERCURIO. — Par arrêté en date du 1er juillet, M. Giudicelli Paul-Frédéric de Castellare de Mercurio a été nommé garde champêtre de 3e classe à Marseille.

LORIANI. — Par décision du 24 juin 1910, le conseil d'Etat a rejeté le pourvoi formé par le sieur Vincentini Don-Joseph, contre l'arrêté du Conseil de Préfecture du 17 novembre 1909 qui a annulé son élection comme adjoint spécial de la section de Loriani et San-Quilico (commune de Cambia).

ALERIA. — Le préfet de la Corse a été informé qu'une somme de 6,000 francs, provenant des fonds du Pari mutuel, est mise à la disposition de la commune d'Aleria, pour la construction d'une fontaine.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Bourses des Ecoles Normales

Résultats définitifs par ordre de mérite :

(GARÇONS)

Luccioni. — Giovannoni. — Barsugni. — Vincignerra. — Tomasini. — Dominici. — Carli. — Natali — Macchini. — Comiti. — Mary. — Catani. — Bianchini.

Nous adressons à M. Luccioni, qui est classé avec le numéro 1, nos sincères félicitations.

(FILLES)

Sont admissibles aux épreuves orales :

Mlles : Alessandri Marie-Rose. — Amoni. — Bernardini. — Civoni. — Carroni. — Colonna. — Comparetti. — Costa. — Damiani — Fabiani. — Fieschi. — Gavarini. — Nicolai. — Orsini. — Ottavy. — Padovani. — de Peretti Paulina. — Pietri. — Sammarcelli. — Santoni Marie-Julie. — Sonni. — Vecchioni. — Zannettini.

Accident

Le nommé Toussaint Pantalacci, charretier, traversait l'autre jour le boulevard Roi Jérôme, en conduisant une charrette chargée.

Un arroseur public s'amusa à asperger au passage les jambes du cheval qui s'emballa.

Pantalacci tomba et une des roues de la charrette lui passa sur le corps.

Le malheureux a le bras droit cassé et une jambe contusionnée ; il est également blessé à la tête.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Lanfranchi, il a été reconduit à son domicile.

Sauvetage

Hier, à cinq heures du soir, le jeune Farnacoare Raphaël, âgé de 6 ans, qui se baignait au-dessous de la place Abbatucci, perdit pied, et comme il ne savait pas nager, il se serait infailliblement noyé sans l'intervention du nommé Galvia Laurent, 26 ans, maçon, qui s'est jeté à l'eau tout habillé et a été assez heureux pour ramener le jeune imprudent sain et sauf.

Etat-Civil

NAISSANCES

Serpaggi Paul. — Serpaggi Maximin.

DÉCÈS

Fieschi Antoine-Pierre, 58 ans, employé de commerce.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 24 juillet, à 8 h. 1/2

Les Chevau-légers, p. p.	Wettge.
Les Cloches de Corneville,	Planquette.
La Caravane,	Blokberger.
Aida, fant.,	Verdi.
Souvenir de Cadix, valse,	Schwartz.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21. à midi 28° + à 6 heures du soir + 23. Maxima + 29°. Minima + 20°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 766 mm. Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, découvert, l'après-midi, id.

Nouvelles judiciaires

M. Coggia, juge suppléant rétribué au tribunal de 1re instance de Saint-Pons, est appelé aux mêmes fonctions au siège de Bastia.

Baccalauréat

M. Berlandi a été reçu aux examens de la 1re partie du baccalauréat secondaire latin-sciences devant la faculté de Lyon.

Lycée de Bastia

La distribution des prix aux élèves du lycée de Bastia aura lieu le jeudi 28 juillet, à huit heures du matin, sous la présidence de M. le procureur général Jacomet.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Ambrosi, agrégé d'histoire.

Les Disparus

Le Ministre de la Marine a requis le procureur général près la Cour d'Aix de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des chauffeurs Ginli Dominique-Joseph-Archange, Grimaldi Joseph-Marie, Padovani Pierre-Antoine et Rossi Jean-Flore, du vapeur *Général Chanzy*, perdu corps et biens.

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau d'Ornano, du port de Brest, est désigné pour la flottille de torpilleurs de Bizerte.

Accident

Un télégramme, émanant de M. le docteur Alessandrini, de Canari, parvenait hier à l'Assistance Publique, priant les brancardiers de se rendre à Sisco pour y chercher un blessé.

On partit et l'on ramena, en effet, le nommé Fondanci, charretier au service du docteur Alessandrini, qui s'était laissé choir sous sa charrette.

La victime de cet accident avait une jambe cassée.

Admis d'urgence à l'Hôpital Civil, il a reçu les soins empressés de M. le docteur Ramaroni, le distingué directeur de cet établissement.

Décoration coloniale

M. Martinelli, garden de batterie à Casablanca, est nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile Noire.

Entôlage

Il allait, insouciant et léger, guettant une aventure facile et une femme bien accueillante. Il la trouva là où nichent, dans notre ville, les débitantes d'amour tarifié.

Il leva, le nommé L. Noël, de Talasani, une accorte donzelle, la nommée Vincensini Angèle, dont les vingt-deux printemps agrémentent les quarante-cinq hivers de son amoureux occasionnel.

Jolons au voile..... Mais ce qu'il importe de savoir c'est que, au cours de son amoureuse conversation, le Don Juan de rencontre fut positivement entôlé.

Revenu à un plus juste examen de... ses poches, il constata, non sans une âpre stupéfaction, qu'il avait été soulagé de trois beaux louis, les seuls, du reste, qu'il eût en sa possession.

Furieux, comme l'on pense, il s'adressa à M. Glabelée, commissaire de police, qui procéda à l'arrestation de la trop habile hétaïre. Admirablement « cuisinée, elle fit des « aveux complets, et médite maintenant sur la symbolique « paille humide », des inconvénients qui peuvent résulter d'une exploration trop approfondie dans les poches bien garnies des barbons enflammés

CINEMA-EDISON

Ce soir Samedi :

EN CHINE - SHANG-HAI

Superbe Cinématographie prise sur le vrai

Les Galons du Brigadier

Film d'art — Comédie dramatique de Brada

Fritt et Flock (Détectives)

Grande Cinématographie

du plus haut comique

PRIX DES PLACES ORDINAIRES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00405

BOURSE DE PARIS

21 juillet — 22 juillet

Rente 3 0/0 ancien . 97.20 — 97.27

Rente amortie . 96.05 — 96.20

ex coupon

RÉUNION DU COMITÉ RÉPUBLICAIN

On décide l'abstention

Ajaccio, 22 juillet.

Le comité Républicain d'Ajaccio s'est réuni ce soir à neuf heures, sous la présidence de M. Folacci, dans l'une des salles du Vieux Rectorat, en vue de déterminer l'attitude à observer pendant les élections de dimanche.

Trois cents personnes étaient présentes.

Après un discours de M. Antoine Marcaggi le comité républicain a voté un ordre du jour décidant l'abstention.

AJACCIO

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

Ajaccio, 22 juillet.

Ce soir, à 7 heures, les pêcheurs montant la barque *Sainte Claire*, patron Alfonsi, ont découvert à Campo di Loro, sur la plage du Ricanto, le cadavre du nommé Chipponi Napoléon qui s'était noyé le 3 juillet dernier.

Le corps du malheureux était encore enroulé dans son filet de pêche ; les poissons s'étaient attaqué à la figure et à la poitrine du noyé.

Le cadavre est dans un triste état. La famille est sur les lieux.

PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Installation du Conseil Municipal

Vifs Incidents

Prunelli di-Fiumorbo, 22 juillet.

L'installation du nouveau Conseil municipal a donné lieu à de nombreux incidents.

Nous pouvons affirmer que c'est grâce au sang-froid et à l'esprit de conciliation du maréchal des logis chef de gendarmerie Cabury, récemment décoré de la médaille militaire, que nous n'avons pas eu à déplorer un drame sanglant.

Voici les faits :

Cette installation devait avoir lieu le 17 juillet, à une heure de l'après-midi.

Or, le 15, l'adjoint au maire avait convoqué pour le lendemain 16, à une heure de l'après-midi, les membres du Conseil municipal.

Au jour dit et à l'heure indiquée l'adjoint en question parut sur le seuil de la porte de la mairie, un papier à la main. Il se disposait, sans doute, à faire l'appel des conseillers qui devaient un à un pénétrer dans la salle des délibérations.

Sur la place de la mairie, tous les partisans de l'adjoint étaient réunis en nombre par hasard, attendant les événements.

Au moment où l'adjoint au maire se montra sur le seuil de la maison communale, une partie des gens qui se trouvaient sur la place pénétrèrent dans une maison voisine et en revinrent, quelques instants après, tous porteurs d'armes, qu'ils braquèrent sur ceux — leurs adversaires politiques — qui étaient disséminés non loin de la mairie, surveillant les alliés et venus.

Quelques minutes deux groupes armés se trouvaient en présence l'un de l'autre et une catastrophe allait fatalement se produire.

La situation était des plus critiques. Le premier coup de feu, partant de l'un ou de l'autre groupe aurait amené une décharge générale.

L'adjoint le comprit et s'abstint prudemment de commencer l'appel.

D'un autre côté, le maréchal des logis chef de gendarmerie Cabury, s'interposa et, grâce à son sang-froid et à ses paroles conciliantes, réussit à éviter une effusion de sang.

Pour le moment tout rentra dans l'ordre.

Le 17, des hommes armés arrivèrent en nombre de toutes les communes du canton.

Ce jour-là, M. le Sous Préfet de Corte arrivait lui-même sur les lieux pour procéder à l'installation du Conseil municipal, mais en présence de la surexcitation des deux partis en présence, il décida de renvoyer cette installation à une autre date.

Jeudi dernier, une cinquantaine de gendarmes étaient réunis à Prunelli et vendredi matin, un Commissaire spécial, envoyé d'Ajaccio par M. le Préfet de la Corse, procédait à l'installation du nouveau Conseil municipal.

Enfin, grâce aux mesures prises, tout se passa dans un ordre parfait.

Nouvelles Maritimes

Promotions

Paris, 22 juillet.

M. le capitaine de vaisseau Soëricu est promu au grade de contre-amiral.

M. le lieutenant de vaisseau d'Adémar de Grateac est promu au grade de capitaine de frégate.

M. l'enseigne de vaisseau Benoit est promu au grade de lieutenant de vaisseau.

Les mécaniciens en chef Borgèr et Bouchard sont promus au grade de mécanicien inspecteur de 2e classe.

Les mécaniciens principaux de 1re classe Degay, Totot et Tanguy sont promus au grade de mécanicien en chef.

Les mécaniciens principaux de 2e classe Mandin, Lerisage, Bressange et Gabriel sont promus au grade de mécanicien principal de 1re classe.

Les mécaniciens principaux de 3e classe Perrier, Jordana, Lamorte et Baudoin sont promus au grade de mécanicien principal de 2e classe.

TOULON

100 cas d'empoisonnement à bord d'un cuirassé

Toulon, 22 juillet.

Toute la population toulonnaise est émue par un grave cas d'empoisonnement qui s'est produit à bord du cuirassé *Amiral Duperré-Thomars*, actuellement sur notre rade.

Une centaine de matelots de l'équipage se sont subitement sentis indisposés et les médecins du bord, ayant diagnostiqué un commencement d'intoxication, ont ordonné le transfert des malades à l'Hôpital de Saint-Mandrier.

On ignore, quant à présent, les causes de cet empoisonnement collectif.

Le Préfet maritime a ouvert immédiatement une enquête pour établir les responsabilités.

AU TRANSVAAL

Accident dans une Mine

15 morts — 100 blessés

Paris, 22 juillet.

Des télégrammes de Johannesburg annoncent que, au cours du travail dans la mine de Simmer, une caisse de gélatine prit feu.

L'incendie se communiqua rapidement aux galeries boisées de la mine où se trouvaient une centaine de mineurs.

Quinze d'entre eux sont morts.

On compte environ une centaine de blessés.

SAINT-ÉTIENNE

LA GRÈVE DES MINEURS

Saint-Etienne, 22 juillet.

Depuis quelque temps les mineurs s'agitaient et laissaient entrevoir une grève probable à très bref délai.

Les délégués des mineurs et les conseils d'administration des mines n'ayant pu trouver un terrain d'entente, le comité fédéral des mineurs a décidé que la grève générale éclaterait lundi matin.

NEW-YORK

MORTEL ACCIDENT de Tir

10 morts — 7 blessés

Paris, 22 juillet.

On annonce de New-York qu'un cours d'exercices de tir au canon, exécutés au fort Monroe, la culasse d'un canon a sauté.

Dix artilleurs ont été tués par les éclats de l'acier.

Sept autres sont blessés.

Cet accident a produit une vive émotion dans les milieux militaires.

Formidables Incendies

Plusieurs villes détruites

Paris, 22 juillet.

Des télégrammes de New-York signalent que des formidables incendies se sont déclarés dans les forêts de Wisconsin.

Plusieurs ville sont devenues la proie des flammes.

Les dégâts sont incalculables et l'on ne peut encore évaluer le nombre des victimes.

Les populations sont affolées.

Les détails manquent.

SARDAIGNE

Formidable Explosion DE DYNAMITE

Cagliari, 22 juillet.

Un terrible accident qui aurait pu avoir d'effroyables conséquences, a terrorisé la population de Cagliari.

Un magasin, renfermant plusieurs quintaux de dynamite, a fait soudainement explosion.

Par un hasard providentiel, il n'y a aucune victime à déplorer.

Seuls deux chevaux ont été trouvés morts.

On ignore quant à présent les causes de l'accident.

Les autorités judiciaires procèdent à une enquête pour établir les responsabilités.

Tirages financiers

Ville de Paris, 1892

Paris, 22 juillet.

L'obligation portant le numéro 466.738 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 185.046 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

TOURS

Une Erreur Judiciaire

Brière serait innocent

Aveux tardifs du coupable

Tours, 21 juillet.

Une révélation, qui est un véritable coup de foudre, vient d'être faite à la gendarmerie de Tours.

Tout le monde a encore présent à la mémoire la condamnation de Brière à la peine de mort, peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, comme coupable d'avoir tué ses cinq enfants.

Brière, qui est mort au bagne, avait toujours protesté de son innocence.

Les événements présents paraissent vouloir appuyer les dires du forçat décédé.

En effet, aujourd'hui un cheminau, nommé Bourreau s'est présenté à la caserne de gendarmerie et a fait la déclaration suivante :

« Je suis bien l'auteur du crime pour lequel Brière, qui mourut au bagne fut condamné, à la peine de mort.

« J'ai tué les enfants.

« J'ai frappé le père.

« J'ai jeté le couteau dans le fumier et ai laissé dans la grange le sac qu'on y a trouvé. »

Le cheminau a été maintenu en état d'arrestation et le Parquet a ouvert une enquête sur ces déclarations qui constituent le fait nouveau nécessaire à la révision de tout procès criminel.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Jean Bartoli née Maudhs,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils

EMILE

âgé de 16 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, 23 du courant à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Spinola N° 3.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes ou sèches dures ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine Claudes) vertes pour confiserie avec queue et Lapins.

Nouvelle Société Navale *de l'Ouest*

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés

par la Cie de Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douanes, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

VIZZAVONA

Cte HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

LA CONSTIPATION

DÉTRUIT LA SANTÉ.

La constipation vous empoisonne le sang et affaiblit l'organisme tout entier. Ne la négligez pas ! Prenez plutôt la Tisane Américaine des Shakers. Ce précieux remède vous régularisera le fonctionnement des intestins, purifiera le sang et vous maintiendra en bonne santé, comme aucun autre médicament ne pourrait le faire. Essayez-le !

La Tisane AMÉRICAINE DES SHAKERS

GUÉRIT LA CONSTIPATION ET PURIFIE L'ORGANISME

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc.,etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

POUR FAIRE PONDRE LES PUULES
sans interruption
2.500 OEUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
Ferme-Comptoir Agricultural à PREMONT (Haute-Saône)

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE 5 fr. par an.
bulletin mensuel 16 pages, deux sorties, renseignements utiles, avisés, défense et initiative du commerce, vies intéressant pour consommateurs. Demander spécimen et prospectus
Fr. MAESTRACCI
ADMIS AU JOURNAL OFFICIEL
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
et dans tous les bureaux de poste.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS LE NOUVEL OFFICIEL DE CORSE
L'INDICATEUR 40 Cts
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
France : 40 cent. — Abonnement d'un An : 4 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue Blanche, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires de A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Bonifacio, Corte, Calvi, Ajaccio, Propriano, Sartène, Porto-Vecchio, Ile-Rousse, Bastelica, Cours Napoléon, à Ajaccio.

BON pour un abonnement d'essai de 3 mois à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Magnier

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 202 — DIMANCHE 24 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers. 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNIONS POSTALES : un an 30 francs ; six mois 16 francs ; trois mois 8 francs.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Élections au Conseil Général
du 24 juillet 1910

1er CANTON. - TERRANOVA ET FURIANI

M. Sébastien de Caraffa
Avocat
Conseiller sortant

2e CANTON. - TERRAVECCHIA

M. Auguste Gaudin
Maire de Bastia
Conseiller sortant

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 16 m. — Coucher, 6 h. 39 m.
Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Cristine.
Fête de Demain : Saint Jacob, ap.

23 JUILLET

MON ONCLE DÉSINCARNÉ

CONTE DU DIMANCHE

— M. Coquebin, s'il vous plaît ? demanda avec une politesse exquise, le bohème Annibal Turlurette en entrebâillant la porte de la loge.

— Au *sixième* au-dessus de l'entresol, répondit la concierge sans lever les yeux, absorbée qu'elle était par la lecture d'un roman de M. Xavier de Montépin.

Turlurette referma la porte et se mit en devoir de gravir les trois cents marches qui le séparaient de son ami Coquebin ; enfin, l'honnête jeune homme s'arrêta devant une porte sur laquelle on pouvait lire :

CASIMIR COQUEBIN
Poète
FAIT DES QUATRAINS SUR COMMANDE
Fournisseur du Savon des Gogos
et du Chocolat Machinski
Prix Modérés

Après s'être un instant reposé, afin de reprendre haleine, Turlurette envoya quelques vigoureux coups de pied dans la porte, puis, d'une voix de stentor :

— Allô ! Allô ! m'entends-tu là Coquebin ?

Un sourd grognement sortit de derrière la porte, le bohème réitéra son manège, puis, expliqua :

— Allô ! Allô ! C'est moi, Turlurette !

Ce nom magique fit sans doute l'effet du « Sésame, ouvre-toi ! » d'*Ali-Baba*, car, presque aussitôt la porte s'entrebâilla, et la figure ahurie d'un gros garçon, apparut.

— Ah ! c'est toi, Turlurette ! Es-tu seul ?

— Certes ! Pourquoi ?

— Parce que je suis en caleçon.

— Ah ! Je comprends, tu faisais ta toilette !

— Ce n'est pas cela, je dormais.

— Comment ! tu dormais ! à six heures du soir !

— Hélas ! Oui. . mais, entre donc ; je vais te conter ça.

Turlurette ne se fit pas prier, il entra et se laissa tomber sur la malle vétuste qui servait à son ami Coquebin de siège, de table, de bureau et de bibliothèque.

Coquebin s'était, de nouveau, glissé sous les draps ; Turlurette, après avoir allumé sa pipe, questionna :

— Voyons ! me diras-tu pourquoi je te trouves au lit à pareille heure ? Serais-tu malade ?

— Hélas non ?

— Comment, hélas ?

— Parbleu ! si j'étais malade, je ne souffrirais pas tant.

— Je ne comprends pas...

— Eh ! oui, je ne souffrirais pas tant de la faim.

— Ce n'est que cela ?

— Tu trouves que ce n'est pas assez ! Je voudrais bien t'y voir toi : je n'ai mangé que deux saucisses depuis trois jours !

— Et c'est pour cela que tu restes couché ?

— Justement ! qui dort, dîne.

— Tu me parais assez ferré sur les proverbes ; en connais-tu un autre qui dit :

« La fortune vient quelquefois en dormant ».

— Je le connais ; mais il est faux comme une tiare.

— Eh bien ! pas du tout... Je t'apporte la fortune.

Coquebin fit un bond dans son lit, il toisa du regard son ami Turlurette, lequel était dans une tenue qui ne respirait pas précisément l'aisance.

— Toi ! fit-il, tu m'apportes la fortune ? il me semble pourtant que tu en as aussi besoin que moi.

— Davantage peut-être, mais, cette fortune que nous ne tenons pas encore, nous pouvons l'avoir ce soir, si tu veux !

— Comment, si je veux !...

Dans son enthousiasme, Coquebin était sauté à bas de son lit, et enfilait son pantalon avec un empressement qui faisait bien présager de sa bonne volonté.

Turlurette reprit :

— Sais-tu ce que c'est que le magnétisme ?

— Mais... oui... c'est l'art de faire des *magnières*...

— Pas du tout ! Le magnétisme est l'art d'endormir les gens pour les faire causer.

Coquebin roula de gros yeux :

— Comprends-pas ! Quand on dort... on cause pas, mon'sieur !

— Voyons ! tu sais bien au moins ce que c'est que le spiritisme ?

— Parbleu ! c'est l'art de boire des *spiritueux*.

— Idiot !... Le spiritisme c'est la science d'évoquer les morts.

Coquebin frissonna :

— Ah ! mais, tu sais, mon'sieur ! moi, j'marche pas... j'aime mieux évoquer les vivants.

Turlurette haussa les épaules :

— Décidément, tu es un imbécile ! il ne s'agit pas de cela ; il s'agit d'un tour — d'un bon tour — à jouer à ma tante Pringard.

— A ta tante ?... Quel rapport ça a-t-il ?

— Tu vas voir ; ma tante Pringard est une personne très riche et très pieuse qui s'occupe beaucoup de spiritisme et ne fait jamais rien sans consulter l'esprit du défunt son époux, Polycarpe Pringard ; or, le médium qui servait d'intermédiaire entre elle et mon oncle désincarné, est actuellement en voyage ; ma tante en est tellement privée qu'elle m'a promis cent sous si je lui découvrais un bon médium.

— Cent sous ? répéta Coquebin pâle d'émotion.

— Oui, cent sous ! et ce n'est rien si j'ose dire...

— Tu trouves, toi, mon'sieur !

— Non, ce n'est rien en comparaison de la somme que l'affaire peut nous rapporter, si nous sommes habiles.

— De quoi s'agit-il ?

— Voilà ! ma tante Pringard a mille francs d'économies, elle veut les placer...

— C'est une bonne idée, observa Coquebin ; qu'elle nous les prête, nous lui ferons les intérêts en monnaie de singe.

— Il n'y faut pas songer, ma tante est une femme pratique, elle veut des titres.

— Des titres ?... les palmes, peut-être ?

— Mais non, âne bâté, des titres de rentes ! alors... le médium que je vais lui présenter, lui conseillera d'acheter de préférence des valeurs de tout repos : *Les Mines de Chocolat de Pizzy-Pdeille*, par exemple.

— Eh bien, ces valeurs ?

— Ces valeurs, qui ont été émises à cinq cents francs, valent à peu près dix sous actuellement ; j'en achète deux, et demain je les fais offrir à ma tante Pringard par un compère.

— Prends garde à toi ! si le coup n'allait pas réussir.

— Il réussira, grâce au médium.

— Mais, ce médium, il faut le trouver, mon'sieux !

— Eh bien !... j'avais songé à toi.

— A moi !... et tu me donnes ?...

— La moitié de la somme, soit cinq cents francs.

Coquebin se jeta dans les bras de Turlurette :

— Tu es un homme de génie !

Puis, après un instant de silence :

— Mais... qui ira, demain, lui offrir les titres ?

— Toi !

— Elle me reconnaîtra, la tante Pringard.

— Non ! elle est effroyablement myope ; d'ailleurs, pour plus de sûreté, demain tu te débarbouilleras, sûrement que de cette façon, elle ne te reconnaîtra pas.

— Tu crois ?

— Evidemment ! Au surplus, je t'affublerai d'un pardessus noir et d'un chapeau de haute forme, tu seras épatant.

— D'un chapeau de forme ! Tu connais donc des gens chics ?

— Certes ! je suis au mieux avec un fripier ; moyennant cinq sous, il me prêtera tout cela pour une heure.

— C'est merveilleux !

. . . . . .

Le soir même, à huit heures et demie précises, Turlurette frappait à la porte de sa vieille parente.

— Qui est là ? demanda, de l'autre côté, une voix revêche.

— C'est moi, ma tante, moi, votre neveu Annibal.

La brave dame entrebâilla l'huis, mystérieusement ; ainsi qu'il sied à tout spirite qui se respecte, et, d'une voix caverneuse :

— Entrez ! fit-elle.

Turlurette, aussitôt, présenta son compagnon :

— Ma tante Pringard, voici M. le Mage O' Roncop, le plus puissant médium de toute l'Ecosse, il fait parler les morts aussi facilement que je vais, pour trois sous, de la Madeleine à la Bastille.

La tante se tourna vers le mage.

— C'est vrai, Monsieur ?

— Rigoureusement.

— Alors, vous vous faites fort, après que je vous aurai moi-même endormi, de faire parler mon cher défunt par votre bouche ?

— Oui, madame.

La tante Pringard invita les jeunes gens à s'asseoir, puis, les mains étendues, le regard fixe, elle marcha sur Coquebin :

— Dormez ! je le veux.

Coquebin ne se fit pas prier, presque aussitôt, il ferma les yeux et fit entendre un léger ronflement.

— C'est merveilleux ! ne put s'empêcher de remarquer Turlurette.

Mme Pringard, très fière d'elle-même, se tourna vers son neveu :

— Mais, mon ami, c'est toujours ainsi, grâce à mon si puissant fluide.

La voix de Coquebin l'interrompit.

— Je suis là !

La vieille dame pâlit d'émotion :

— C'est toi, Polycarpe ?

— C'est moi, ma chérie.

— Tu te portes bien de l'autre côté ?

— Comme un charme !

— Pourrais-tu me donner un conseil ?

— Certes !

— Voilà t... J'ai mille francs à placer, que me conseilles-tu d'en faire ?

— Prends des actions.

— Oui ! mais lesquelles ? il y a aujourd'hui tant de mauvaises valeurs.

— C'est juste ! j'allais te prodiguer aussi ne t'engagerais-je pas à t'adresser à une banque.

— Cependant...

— Achète des *Mines de Chocolat de Pizzy-Pdeille*.

— Tu crois qu'elle sont bonnes ? ou dis-moi pourtant que les *Sources de Macaroni de l'Hymalaya* étaient préférables à tout.

— C'est faux !

— Où pourrais-je prendre les actions que tu me conseilles !

— Il viendra demain, ici-même, un jeune banquier te les offrir.

— Comment sais-tu cela ?

La voix d'outre-tombe s'enfla, orgueilleusement :

— Je sais tout !

Ma tante Pringard allait continuer son interrogatoire lorsque Coquebin, qui commençait à être inquiet, jugea prudent de se trouver mal.

La bonne dame, maternellement, lui fit respirer des sels et lui dénoua sa cravate, après quoi, Coquebin ayant repris ses sens, elle lui offrit un petit verre de vespetro, liqueur inoffensive qu'elle avait elle-même fabriquée.

. . . . . .

Le lendemain — suivant les prévisions du défunt M. Pringard — un honnête ban-

---

Feuilleton du Petit Bastiais

LES OUVRIÈRES DE PARIS
par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

II

SI MARIÉE SI VEUVE...

Son visage, hâlé par le soleil et la vie au grand air, était devenu plus mâle et respirait un air de force et de santé peu communes.

Seuls, dans cet ensemble de vigueur et de jeunesse, les yeux profonds gardaient un reflet de tristesse qui disait les souffrances passées.

— Madame, fit M. de Rouvray d'une voix pénétrante, j'ai la joie surhumaine et inespérée de vous apprendre que je suis complètement et définitivement guéri.

Pierre de Rouvray fit, en quelques mots, le récit de ses angoisses et de ses efforts.

Toutes les sommités médicales américaines qu'il avait consultées étaient restées, malgré leur science, impuissantes et désarmées devant son cas.

Presque tous ces hommes de haut savoir s'étaient dérobés ou avaient secoué la tête d'un air de doute devant les appels désespérés du malheureux qui implorait vainement la guérison.

Cependant, l'un d'entre eux, le plus éminent professeur de la faculté de Baltimore, auquel l'exilé avait entièrement ouvert son cœur, lui avait fait entrevoir une lueur d'espoir.

Il lui avait parlé d'un de ses confrères, un médecin indien vivant au milieu des montagnes Rocheuses, qui était un homme d'un grand savoir et possédait, affirmait-il, un secret transmis d'âge en âge parmi ceux de sa race, pour vaincre infailliblement le cruel fléau.

Le duc n'avait pas hésité. Il était parti pour ces contrées lointaines et sauvages, et s'était remis entièrement entre les mains du praticien indigène.

Celui-ci, pendant treize mois, l'avait traité héroïquement, opérant sur lui comme sur un véritable Peau-Rouge, le transformant, le métamorphosant, renouvelant son sang, son organisme, et faisant de lui un homme entièrement neuf.

Cette médication intensive pouvait tuer dix fois le malade ; cet empirisme génial l'avait sauvé !

A la fin du traitement, le docteur indien avait soumis son patient à des épreuves conclusantes. Il lui avait fait absorber des décoctions de plantes inconnues en Europe, qui passent, dans son pays, pour provoquer, chez les sujets sains, l'épouvantable maladie qu'il s'efforçait d'extirper.

Aucun symptôme, pas même un étourdissement, ne s'était manifesté chez M. de Rouvray, auquel son médecin triomphant avait délivré une attestation victorieuse.

Il garantissait sur son honneur que jamais le moindre vestige du mal vaincu ne pourrait plus apparaître.

Clotilde regardait le revenant avec une stupeur indicible.

Il continua :

— Si loin de vous, madame — si loin de tout ! — vous pensez que j'ai longuement médité. Malgré ma guérison en quelque sorte providentielle, il m'a semblé que ce qui s'est passé entre nous ne me donnait plus le droit d'exercer sur votre vie l'autorité que mon titre d'époux me confère. J'ai réfléchi, contrairement à ce que je vous disais il y a quinze mois, qu'il ne m'était pas permis de confisquer arbitrairement votre liberté et votre jeunesse... Peut-être serais-je légal ? En tout cas, ce ne serait ni loyal ni juste.

Le cœur de Clotilde battait violemment dans sa poitrine.

Pierre de Rouvray était bien le cœur loyal et l'âme généreuse qu'elle s'était imaginés.

Il poursuivit :

— Je vous disais, lors de notre dernière entrevue, que si le ciel m'envoyait le salut que je n'osais pas entrevoir, je vous aimais trop ardemment pour me résigner à vous perdre... Aujourd'hui, mon amour s'est accru encore de toute la force de ma douleur, mais mes yeux se sont ouverts, ma raison s'est éclairée, et je suis prêt, si vous l'exigez, à vous délier de votre serment.

A mesure qu'il parlait, Pierre Rouvray était devenu très pâle. Chaque parole qu'il prononçait semblait lui coûter un violent effort.

La duchesse ne répondit pas tout de suite. Elle sentait qu'il avait encore quelque chose à lui dire.

En effet, il reprit :

— Vous êtes bien jeune, Clotilde, et vous aviez vingt ans à peine lorsque s'est abattue sur vous, par mon fait sinon par ma faute, la plus cruelle catastrophe qui puisse désoler la vie d'une femme. Depuis, vous êtes restée seule, livrée à vous-même, et, malgré l'honnêteté de votre cœur, exposée à toutes les tentations que favorisait encore l'isolement où j'ai dû vous laisser. La perspective même d'une liberté vraisemblablement prochaine était de nature à dorer pour vous le péril...

Il s'arrêta.

Des gouttes de sueur perlaient à son front ; dans ses yeux scintillait le reflet d'une larme.

Mme de Rouvray était profondément émue. Devant l'adoration de cet homme éminent, distingué, plus séduisant qu'un jeune homme par son attraction personnelle et par les souffrances qu'il avait endurées, elle se sentait pénétrée d'une sympathie et d'un respect irrésistibles.

— Aussi, reprit le duc d'une voix qui tremblait, malgré son empire sur lui-même, je vous le déclare en toute loyauté, si dans ces conditions, votre cœur, trop peu enchaîné encore, s'était détaché de l'homme qui n'avait pas été, qui ne devait plus être votre époux, je ne me sentirais pas la force, je ne me reconnaîtrais pas le droit de vous en faire un crime...

— Vous dites ?... interrompit-elle...

(*A Suivre*).

GRAND BAR SOAVI
Café Express
Chocolat Express

quior venait échanger, contre les mille francs de la brave dame, deux actions des *Mines de Chacolet de Pizzy Pébrille*.

L'histoire ne sait pas si elle en toucha jamais les coupons ; mais, ce que l'auteur sait, c'est que Turlurette et Coquetin firent une petite fête dont Montmartre se souviendra longtemps.

JEAN DE KERLECQ.

LE THÉATRE AU MARCHÉ

Le *Petit Bastiais* a protesté, à maintes reprises, contre le projet de construction d'un théâtre en bois, sur la place Saint-Nicolas.

Le Conseil municipal, dans sa réunion tenue hier soir, a bien voulu prendre en bonne considération la thèse que nous avons soutenue et décidé la construction du dit théâtre sur la place du Marché.

Nous sommes très heureux que notre assemblée municipale, comprenant que la population a besoin de distractions saines, ait autorisé les impresarii à construire au Marché le théâtre-cirque.

Les entrepreneurs paieront à la ville une subvention annuelle de 900 francs pendant deux ans.

Cette solution donne satisfaction à tout le monde, et nous espérons que cette subvention servira à l'embellissement de la place du Marché ainsi que de la place Saint-Nicolas, qu'on avait failli enlaidir.

Tout est bien qui finit bien.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 juillet, à 8 heures 1/2

La Marche de Paris,	Popy.
La Mascotte,	Audran.
Hyménée,	Wesly.
Lackmé,	Delibes.
La Chanson des Nids, (fant. polka pour deux clarinettes),	Faut.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Les Élections Départementales

du 24 juillet 1910

BASTIA

Bureaux de Vote

Nous, Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur,

Arrêtons :

Art. Ier. — La Ville de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote, établis :

Le Ier, au Palais de Justice (salle du Tribunal de Commerce).

Le 2e, à la Mairie.

Art II. — Voteront au Ier bureau tous les électeurs de la section de Bastia-Terranova. Au 2e bureau tous les électeurs du canton de Bastia-Terravecchia, et du hameau de Cardo.

Fait à Ajaccio, le 16 Juillet 1910

Prunelli-di-Fiumorbo

On annonce que M.M. Dan Pierre Casabianca, conseiller général sortant, et le docteur Giudicelli, maire de Solaro, tous deux candidats au Conseil général, viennent de se désister en faveur de M. Albert Gauthier, qui reste ainsi seul candidat.

Cette candidature groupe toutes les forces républicaines et assure l'ouverture d'une ère de paix et de concorde dans ce canton jusqu'à ce jour si troublé.

Conseil d'Arrondissement

Conseillers sortants

Voici la liste des cantons qui sont convoqués aujourd'hui à l'effet d'élire leur conseiller d'arrondissement, avec les noms des conseillers sortants.

Arrondissement d'Ajaccio

Evisa — Alessandri Dominique.
Salice — Filippi.
Sainte-Marie Sicché — Barboni.
Sarrola-Carcopino — Pérès Thomas.
Socia — Leca Dominique.
Vico — Serafini Michel Ange.

Arrondissement de Bastia

Borgo — Ragnanischi Auguste.
Lama — Poletti Don Félix.
Murato — Olmeta Pierre-Louis.
Nonza — Prezioni Pierre.
Oletta — Simon Grecu.
Poro-Casevecchie — Paoli Jean-Antoine.
Porta — Giannoni Louis.
San-Martino — Casanova Toussaint.
San-Nicolao — Vellutini.
Vescovato — Mariani Jean Sébastien.

Arrondissement de Calvi

Belgodere — Mancini Lucien.
Calenzana (1) — Marino Marini, Villanova Dominique.
Olmi-Cappella — Gaffieri Ignace.

Arrondissement de Corte

Castifao — Grimaldi d'Esdra.
Ghisoni — Cervetti Pierre Toussaint.
Moriaglia — Pelidori.
Moita — Gaulfucci.
Piedicorte — Paoli Dominique.
San-Lorenzo — Emanuelli.
Valle d'Alesani — Vincenti Sauveur.
Verzani — Luciardi.

Arrondissement de Sartene

Petreto — Peraldi Jean-Dominique.
Sartene (2) — Susini Paul, Cerotti Paul.
Sainte-Lucie — Ortoli Don-Jacques.
Serra di Scopamene — Mariani Valère.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juillet 1910.

Le marché est encore irrégulier mais plutôt un peu mieux tenu dans son ensemble, sauf en coulisse où les Mines d'or sont faibles en sympathie avec Londres. Notre Rente accentue son mouvement rétrog **rade à** 97 . 0. Au groupe des Fonds Etrangers, l'italien, le Portugais et le Turc restent fermes tandis que l'Extérieure à 94 68, le Serbe à 86.80 et les Emprunts Russes sont plus lourds. Etablissements de Crédit calmes : le Crédit Foncier s'inscrit aux environs de 8 0. Le Crédit Lyonnais fait 1.490, le Comptoir National d'Escompte 842 et la Société Générale 722.

La ligne du Chemin de Fer de la Mexican Union Railway, d'une longueur totale de 145 kil. dessert une des régions les plus riches de l'Etat de Sonora et passe par des centres qui lui assurent et lui assureront un trafic des plus considérables. C'est donc avec raison que le placement des obligations de 500 frs à 6 0/0 or 1re hypothèque de la Mexican Union Railway rencontre un accueil très favorable auprès des capitalistes.

Fermeté du Suez à 4.402. Les Valeurs de traction sont mieux disposées. Tassement des valeurs industrielles et de charbonnages russes. Titres cuprifères en avance : Rio 1.648.

Au comptant en Banque, la Castara Estates est l'objet de négociations suivies à 70 frs.

L'obligation Cherrivale Oklahoma est soutenue à 443. Celle de la Cie Générale de Rio de Janeiro conserve facilement son avance précédente à 449.50.

Légère reprise des actions de nos Grands Chemins Français.

Marches de Reconnaissances

Notre batterie de montagne, commandée par M. le capitaine Goyot, a quitté notre ville hier matin, à la première heure, pour aller faire des marches de reconnaissances annuelles en montagne.

Cette batterie sera de retour dans la garnison le 7 août, après avoir séjourné les 23 et 24 juillet à Murato ; 25, et 26 à Urtaca ; 27 et 28 à Belgodere ; 29 et 30 à Olmi-Cappella ; 31 à Feliceto ; 1er et 2 Calenzana ; 2 à Bonifato ; 3 et 4 à Olmi Cappella ; 5 à Piedigriggio ; et le 6 à Murato.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 24 juillet, à 8 h. 1/2

Les Chevau-légers, p. r.,	Wettge.
Les Cloches de Corneville,	Planquette.
La Caravane,	Blokberger.
Aida, fant.,	Verdi.
Souvenir de Cadix, valse,	Schwartz.

Le Chef de Musique, TIBERI

Cour d'Assises

Audience du 23 juillet 1910

Présidence de M. Gavini, conseiller

Le Drame du Nouveau Port

Meurtre

C'est une affaire de Bastia que MM. les Jurés ont à juger aujourd'hui. Aussi une foule considérable se presse-t-il dans la salle d'assises pour assister aux débats.

César Boschetti, qui comparaît aujourd'hui devant le jury, est un honnête homme. La prévention lui reproche d'avoir donné la mort à un docker du nom de Folacci, comme on va en juger par l'acte d'accusation suivant :

Acte d'accusation

Le 20 juin 1910, vers une heure et demie du soir, Boschetti Jean-César, contre maître docker au service de la Société de Navigation maritime Southwell et Cie de Bastia, procédait sur les quais du Nouveau-Port à l'embauchage des ouvriers nécessaires au déchargement du navire charbonnier *Sybil*.

Un des chefs de cet employé s'étant porté sur un journalier non syndiqué, Boschetti avait annulé ce choix à la suite d'une observation qui lui en avait été faite par le docker Folacci Vincent. Mais comme ce dernier persistait à discuter les embauchages que Boschetti continuait à faire, le contre-maître impatienté le saisit brusquement par la veste et le repoussa en l'invitant de le laisser tranquille et à partir. Folacci furieux s'éloigna dans la direction de la ville en proférant des menaces. Il revint un quart d'heure plus tard, portant à la ceinture de son pantalon un revolver qu'il venait d'acheter chez l'armurier Badaoi, et se dirigea vers le quai d'embarquement où se trouvait Boschetti en passant derrière la voie maritime occupée par des wagons. Quand il fut à une vingtaine de mètres de son adversaire il fit feu sur lui et, continuant à avancer de quelques pas encore, il déchargea un deuxième coup de son arme. Boschetti, qui l'avait vu arriver, avait eu le temps de se garer derrière un wagon et ne fut pas atteint. Prenant aussitôt l'offensive, il contourna la voiture derrière laquelle il s'était abrité et reparut à découvert le revolver à la main. Il marcha sur son adversaire, que le docker Paoloni venait de saisir après l'avoir désarmé et, presqu'à bout portant malgré l'intervention et les protestations des dockers Pucci et Minbeli, il fit feu sur lui à trois reprises.

Mortellement atteint, notamment par un premier projectile qui l'avait frappé à la tempe droite et avait traversé la cavité crânienne, Folacci succomba quelques instants après à l'hôpital civil où il avait été transporté.

Boschetti, qui se laissa immédiatement arrêter sur les lieux mêmes, a prétendu qu'il avait agi en état de légitime défense. Il a été établi, au contraire, par tous les éléments de l'information, qu'il a tiré sur sa victime, après qu'elle avait été désarmée et mise dans l'impossibilité de nuire par son camarade Paoloni.

M. Mancini, substitut du procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Montera et Lucca sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

J'embauchais des ouvriers, dit Boschetti, pour le déchargement du vapeur « Sybil, » quand le docker Folacci me reprocha d'avoir pris un individu non syndiqué. Je renvoyais ce dernier, mais Folacci ayant recommencé ses observations au sujet d'un autre ouvrier embauché par moi, je le priai de me laisser tranquille et le repoussai légèrement avec le bras. Attends-moi, dit Folacci, si tu as du cœur. Il partit, mais revint presque aussitôt armé d'un revolver, dont il tira deux coups dans ma direction. Je me réfugiai derrière un wagon que je contournai. Je vis bientôt Folacci devant moi et, craignant pour ma vie, je tirai sur lui trois coups de revolver qui l'ont mortellement atteint.

Les Témoins

Brancaleoni Antoine. — Le 20 juin dernier, vers une heure et demie, je me trouvais sur le quai du Nouveau-Port. J'ai vu l'embauchage des ouvriers pour le déchargement du vapeur « Sybil » Une discussion s'est élevée entre le contre-maître Boschetti et Folacci, qui prétendait qu'un journalier qui venait d'être embauché, n'était pas syndiqué. Le contre maître Boschetti le renvoya, mais Folacci ayant renouvelé ses observations au sujet d'un autre ouvrier, Boschetti le saisit par la veste et le secoua violemment en disant de lui laisser la paix.

Folacci partit en murmurant des menaces. Il revint peu après armé d'un revolver dont il déchargea deux coups sur Boschetti qui se cacha derrière un wagon. Au même instant, Paoloni se précipita sur Folacci qu'il désarma, mais Boschetti sortant de sa cachette, tira sur Folacci trois coups de revolver. Celui-ci tomba mortellement blessé.

Paoloni. — Folacci ayant reproché au contre maître Boschetti d'embaucher des ouvriers non syndiqués, celui-ci le pria de le laisser tranquille, et même le repoussa. Folacci alla s'armer, puis revint et tira deux coups de revolver sur Boschetti sans l'atteindre. Je désarmais Folacci, mais Boschetti au même instant tira sur lui trois coups de revolver. Folacci tomba pour ne plus se relever.

Colonna Pierre, docker. — Folacci ayant reproché à Boschetti, à deux reprises, d'embaucher des ouvriers non syndiqués, celui-ci le repoussa. Folacci partit menaçant et revint armé d'un revolver dont il déchargea deux coups sur Boschetti. A ce moment je montais à bord et ayant entendu d'autres détonations, je me retournais, je vis alors Boschetti, tirant à bout portant, sur Folacci Pierre.

Pucci Pierre-Louis, beau-frère de la victime. — Mon beau-frère Folacci qui avait eu une discussion avec le contre-maître Boschetti, alla s'armer d'un revolver, puis revint et tira deux coups sur Boschetti. A ce moment des individus désarmèrent Boschetti et le renversèrent. Profitant de ce qu'il était à terre, Boschetti déchargea sur lui trois coups de revolver. Folacci ne se releva plus.

Me de Carulla se constitue partie civile au nom de la famille de la victime.

Gennari. — J'étais présent quand Folacci, revenu de ce que Boschetti était resté quatre fois sans l'embaucher, lui dit : « Si jamais je reviens travailler avec toi, tu peux me couper le cou. »

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, dans un réquisitoire d'une belle élévation, demande au jury de ne pas prononcer l'acquittement de Boschetti. Sans doute, la victime a eu le tort grave de tirer deux coups de feu sur Boschetti et si celui-ci avait riposté aussitôt il eut été en cas de légitime défense, mais Boschetti n'a tiré que plus tard lorsque la victime était désarmée et par conséquent ne menaçait plus son existence. Dans ces conditions la condamnation de Boschetti s'impose.

La Partie Civile

Me de Carulla, avec l'éloquence qu'on lui connait, adjure les jurés de ne point assurer l'impunité à celui qui, prudemment, après avoir déchargé trois coups de feu sur un adversaire désarmé, renversé et, par conséquent, incapable de se défendre.

Les Plaidoiries

Me Lucca, dans une remarquable plaidoirie, démontre que Boschetti a agi pour la défense de sa vie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il ait été poursuivi, puisque en se défendant, il a usé d'un droit.

Me de Montera prend à son tour la défense de Boschetti. Jamais la légitime défense n'a été établie d'une façon plus éclatante dit le brillant défenseur. MM. les Jurés n'hésiteront pas à rendre à sa famille, ou à honnête homme au passé sans tâche, et qui a fait ce que chacun eut fait à sa place.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant négatif, Boschetti est acquitté.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21 à midi 87 — + à 6 heures du soir + 25 : Maxima + 29. Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, N. O.

Etat du ciel : le matin, qq. nuages.

l'après-midi, id.

Examen de droit

Ont été admis devant la Faculté de droit d'Aix : licence 1re année 1re partie, M. Lota François ; MM. Orenga et Pietra.

Beau succès

M. l'abbé Barthélemy Falco vient de terminer brillamment ses études à Rome. Il rentre dans son diocèse avec le diplôme de docteur en philosophie et en théologie.

Nos plus sincères félicitations.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Mezzicouacci, Place du Marché.

Succès

Les deux fils de notre bien regretté concitoyen et ami Antoine Aymo, conducteur des ponts et chaussées, viennent d'obtenir de beaux succès à l'Institution Saint-Louis d'Ajaccio.

L'aîné, Léopold, en sixième, a été cinq fois saumé ; le cadet, Joseph, en huitième, l'a été neuf fois, avec le prix d'excellence et cinq premiers prix.

Décès

M. Jean Bartoli a eu la douleur de perdre son enfant unique, Emile, âgé de seize mois. De nombreux amis se trouvaient réunis, à une heure de relevée, autour du cercueil de ce chérubin, pour marquer leurs sympathies envers M. et Mme Jean Bartoli, née Masala, auxquels nous adressons toutes nos condoléances.

Abandon de charrette

Il faisait chaud, les chevaux étaient tout mouillés, et pour leur donner un peu de fraîcheur le charretier M. I. originaire de Poro-Casevecchie, s'endilait une verte carabinade dans un bistro de la Haute-Ville.

Voyant une charrette ainsi abandonnée et se souvenant fort à propos qu'un arrêté municipal interdit pareille négligence, un agent de police dressa procès-verbal contre le charretier susdit.

Au Cinéma Edison

Le programme toujours attrayant comme chaque soir au public sans cesse renouvelé.

C'est une heure très agréable que l'on passe au Cinéma Edison, et chacun se le dit.

Pigeon-voyageur

Un pigeon-voyageur en partie dépluné portant sur un anneau au pied, l'inscription suivante : « Dendre Ellesse 60 855, » s'est réfugié dans le pigeonnier, appartenant à M. Sylvestre Bossi, négociant à Ville di Pietrabugno, près Bastia, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

Jet d'immondices

Procès-verbal a été dressé contre la nommée A. H., ménagère, rue de l'Opéra, pour avoir, après le passage du tombereau du balayage, déversé sur la chaussée le plein contenu de sa *gaudinette*.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orenga), au 1er étage.

Avis

M. et Mme Paul Pianacci ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'ils prennent la succession de l'hôtel *Christophe Colomb* de Mme veuve Pianacci, décédée.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes en coques fines ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine Claudes) vertes pour confiserie avec queue et Lupins.

AVIS DE DÉCÈS

(CALVI)

Mlle Antoinette Pianacci ; M. et Mme Paul Pianacci ; Mme et M. Joseph Bartoli, chef de bureau à la préfecture de la Seine ; Mme et M Bastelica, percepteur, et leurs enfants ; Mme et M. Manenti, professeur au lycée de Bastia, et leurs enfants ; Mme et M. Valère Bartoli, lieutenant des douanes ; M. Grabossa, percepteur, et sa fille ; Mme Orsoni, directrice d'école, et M. Orsoni, directeur d'école, et leurs enfants ; M. Bernardin Pianacci et ses enfants ; Mme et M. Jean Salini, économe au Collège Fesch ; Mme et M. Salini, capitaine au long-cours, et leurs enfants ; M. Fumaroli, directeur d'école à Bastia, et sa famille ; M. Paul-Arsonide di Barbaraja, négociant, et sa famille ;

Les familles Salini, Orsoni, Mariani, Barrieux, Sozzoni, Antonini ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame

VEUVE BARBERINE PIANACCI

Née BARTOLI

leur mère, belle-mère, sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Calvi, dans la 53e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Nouvelle Société Navale
de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00407

BOURSE DE PARIS

22 juillet — 23 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.27 — 97.40
de 3 0/0 amortis . 98.20 — 98.40
ex coupon

Au « Journal Officiel »

Fonds de Subvention

Paris, 23 juillet.

Le *Journal Officiel* promulgue la loi portant répartition des fonds de subvention destinés à venir en aide aux départements.

La Corse obtient une subvention de 237.800 francs.

Sud-Oranais

ATTAQUE DE DILIGENCE

Deux voyageurs tués

Paris, 23 juillet.

Des télégrammes d'Oran annoncent que le courrier de Bou Denib, à Bou-Anan, qui se fait par diligence, a été attaqué par des indigènes que l'on croit être des Beni-Ounif.

Deux voyageurs ont été tués.

Tous les sacs de dépêches ont disparu.

Des spahis, du bureau arabe de Colomb Bechar, se sont mis à la poursuite des pillards.

TOURS

Une Erreur Judiciaire

Le chemineau Bourreau nie le crime de Corencez

Tours, 23 juillet.

Le chemineau Bourreau qui, hier, était venu se constituer à la gendarmerie en affirmant être l'auteur du crime de Corencez, est revenu aujourd'hui sur ses déclarations.

Maintenant il déclare ne pas avoir assassiné les cinq enfants du forçat décédé Brierre.

En revanche, le chemineau Bourreau a affirmé avoir écrit au juge d'instruction, au sujet de l'affaire... Steinbel.

On se demande où Bourreau veut en arriver, avec toutes ces prétendues révélations sensationnelles.

SAINT-ÉTIENNE

LA GRÈVE DES MINEURS

ATTENTAT

contre un Ingénieur

Saint-Etienne, 23 juillet.

L'agitation qui régnait à Saint-Etienne, à la suite de la mésintelligence existant entre les conseils d'administration des Compagnies minières et les ouvriers mineurs était manifeste jusqu'à ce jour, par des incidents sans gravité.

Juste au moment où la grève paraît être évitée, un fait très regrettable vient de se produire : un attentat contre un ingénieur.

A la suite d'une observation faite par M. Sauvageon, ingénieur à la Compagnie des Mines de Saint-Etienne, un ouvrier mineur prit la chose de très haut, et répondit sur un ton cassant.

M. Sauvageon signifia à l'ouvrier qu'il ne ferait plus partie du personnel ouvrier de la mine, dont il avait la surveillance.

Soudainement furieux, le mineur s'arma d'un couteau et en porta un coup violent à l'ingénieur qui fut grièvement blessé à l'épaule gauche.

Le mineur a été mis en état d'arrestation.

La Grève est évitée

En présence de la menace de grève qui, lundi, allait éclater, le préfet de la Loire, dans un but d'apaisement, a offert de servir d'arbitre entre le Syndicat de la Grève et le conseil d'administration de la Compagnie minière.

Ce haut fonctionnaire a réussi à trouver un terrain d'entente.

Les ouvriers mineurs reçoivent l'augmentation de salaire qu'ils demandaient et la diminution des heures de travail ; mais on leur refusé catégoriquement de sacrifier les deux contre-maîtres dont ils exigeaient le renvoi.

Les mineurs ont accepté.

C'est ainsi que, grâce à l'intervention du Préfet, la grève des mineurs a pu être heureusement évitée.

Cour d'assises de la Drôme

Condamnation à mort DE LAMARQUE

Valence, 23 juillet.

Depuis quatre jours, le procès du dernier survivant de la bande des chauffeurs de la Drôme, se déroule devant la cour d'assises de Valence.

Les sinistres collaborateurs de Lamarque, David, Liotard et Berruyer, ont déjà payé de leur tête, les multiples forfaits dont ils s'étaient rendus coupables.

Lamarque, qui devait malheureusement se faire prendre, à Nîmes, pour un vulgaire vol à l'étalage, les suivra sur l'échafaud.

Le Jury de Valence vient, en effet, de condamner Lamarque à la peine de mort.

En plus des nombreux crimes auxquels il avait participé avec ses trois complices, Lamarque avait à répondre de plusieurs forfaits personnels.

Il a été notamment reconnu coupable d'une tentative d'assassinat commise sur la personne de Hermance Fabre, âgée de 22 ans, le 31 juillet dernier, à Nîmes.

Attentat CONTRE M. MAURA

Le Ministre espagnol blessé légèrement

Barcelone, 23 juillet.

Hier au soir, M. Maura, président du Conseil des ministres, arrivant de Madrid, fut odieusement attenté à la gare de Barcelone.

Au moment où il se disposait à monter en voiture, un individu, du nom de Rosa-Rocca, tira, sur lui, trois coups de revolver.

Le président du Conseil fut atteint par les projectiles au bras et à la jambe. Un de ses amis qui l'accompagnait reçut une balle dans la jambe.

Aussitôt arrêté, le meurtrier fut conduit devant le capitaine général qui, après un premier interrogatoire, a fait conduire Rosa-Rocca en prison.

M. Maura, dont les blessures sont heureusement légères, n'est embarqué aujourd'hui, sans incident, à bord du *Miramar*, à destination de Mayorque.

SAVOIE

VILLAGE détruit par le feu

16 maisons en flammes

Désastre sans précédent

Paris, 23 juillet.

Un épouvantable désastre vient d'anéantir, en grande partie, le village de Montvernier, situé non loin de Saint Jean de Maurienne.

Le feu qui s'était communiqué à la forêt qui entoure Montvernier gagna rapidement le village.

Les pompiers arrivèrent sur les lieux, mais furent impuissants à combattre les progrès, de plus en plus inquiétants de l'incendie.

Seize maisons sont devenues la proie des flammes.

Les récoltes sont, en grande partie, atteintes par le fléau.

Un grand nombre de bestiaux, surpris par l'incendie, sont restés sous les décombres. Ceux qui ont pu se sauver de leurs étables, parcourent, affolés la campagne que l'incendie ne cesse de dévaster.

Un bataillon du 30e d'infanterie a été envoyé sur les lieux pour activer les secours.

C'est un désastre sans précédent.

L'incendie continue.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

Déménagement pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés

par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes d'Alcool de Menthe de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*

HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | BRUXELLES 1905 | MILAN 1906 | LONDRES 1908

EXIGER du RICQLÈS

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris *ses entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia*.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*

Dépôt : Bastia, 16, Rue Fontaine-Neuve, Paris.

Etude de Me H. MILLIE

Avoué à Calvi

Vente sur saisie-immobilière

Il sera procédé le vingt-trois août prochain, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Calvi, au Palais de Justice, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des biens suivants :

Premier lot

Composé du tiers de la maison d'habitation sise à Catteri, appartenant à Allegrini Thomas, composé de deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres au dessus avec grenier correspondant, vacherie, magasins, four, étable ; cet immeuble confronte à maison de la dame Milani, épouse Grisoli, et à celle de la dame Allegrini, épouse Giovannetti.

Deuxième lot.

Composé des biens 1° *Capo*, terre arable, chênes verts, 47 ares, 8 cent., tenant à Allegrini Jean-Dominique, à Salvatori Antoine-Dominique et à voie publique ; 2° *Madria*, terre arable, un hect., 22 ares, 90 cent., tenant à Salducci Angelin et à veuve Salvatori Don-Jean ; 3° *Modrielle*, terre arable, 95 ares, 79 cent., tenant à Salvatori Antoine-Joseph et à voie publique.

Troisième lot.

Composé des biens immeubles : 1° *San Cesaro*, terre arable, 14 ares, 95 cent, tenant à Salvatori Antoine-Dominique et à route nationale ; 2° *Vigna alla Casa*, vigne détruite, amandiers, 20 ares, 40 cent., tenant à Allegrini Jean-Dominique et à ruisseau ; 3° *Chiosello a Canapile Sottano*, figuiers, 20 ares, 80 cent., tenant à Allegrini Jean-Dominique et à Antoine-Gaétan ; 4° *Orto alla Casa*, amandiers, 6 ares, 35 cent., tenant à Franceschini Pierre, à ruisseau et à maison des héritiers de feu Allegrini Charles-François ; 5° *Vigna-al-Poggio*, aujourd'hui détruite, 38 ares, 10 cent., tenant à Allegrini Jean-Dominique.

Quatrième lot.

Sara, terre labourable, oliviers, 1 hect., 99 ares, 55 cent., tenant à veuve Salvatori Don-Jean, à Allegrini Antoine et à ruisseau.

Cinquième lot.

Mausoleo, terre arable, oliviers, amandiers, un hect., 29 ares, 94 centi., tenant à veuve Allegrini Charles-Marie et à Allegrini Pierre-Jean.

Les immeubles ci-dessus décrits, sont situés sur le territoire de Catteri, et imposés pour un revenu de cent vingt-un francs 14 cent.

Sixième lot.

Composé de Gradelle, terre arable, oliviers, amandiers, un hect., trois ares, dix centiares, situé sur le territoire de Sant'-Antonino et imposé pour un revenu de vingt-huit francs 03 centimes.

Les dits biens ont été saisis à la requête du sieur Costa Numa, négociant à l'Ile-Rousse, sur la sieur Allegrini Thomas, propriétaire à Catteri, par procès-verbal de l'huissier Ceccaldi, en date des 25 et 26 janvier 1909, enregistré et transcrit après dénonciation à la partie saisie, au bureau des hypothèques de Calvi, le 18 février suivant, Vol. 20, N° 1.

Le sieur Numa Costa, ayant discontinué les poursuites, le sieur Lucantoni François-Marie, propriétaire à Catteri, ayant pour avoué Me Millie, a été subrogé au dit Numa Costa suivant jugement de défaut du 10 août dernier, enregistré, signifié et devenu définitif.

A la suite d'une demande en reprise d'instance formée à la requête du sieur Lucantoni, le tribunal, par jugement du dix-huit janvier écoulé, a fait droit à sa demande et a fixé la vente des biens saisis à l'audience des criées du premier mars suivant.

Ce jugement ayant été frappé d'appel et confirmé dans toutes ses parties par arrêt de la Cour du 6 juin écoulé, enregistré et signifié, le Tribunal Civil de Calvi, faisant droit aux conclusions du sieur Lucantoni, a de nouveau fixé la vente des dits biens au 23 août prochain, par jugement du 19 juillet courant, enregistré.

La dite adjudication aura lieu sur les mises à prix suivantes :

Pour le 1er lot composé du tiers de la maison, avec magasins, vacherie et four, cinq cents francs, ci . . . . 500 fr.

Pour le 2e lot composé des biens Capo, Madria, Madrielle, trois cents francs, ci 300 fr.

Pour le 3e lot composé de San Cesaro, Vigna alla Casa, Chiosello a Canapile Sottano, Orto alla Casa et Vigna al Poggio, trois cent cinquante francs, ci . . . . 350 fr.

Pour le 4e lot composé de Sara, soixante francs, ci . . 60 fr.

Pour le 5e lot composé de Mausoleo, quatre-vingts francs, ci . . . . . 80 fr.

Pour le 6e lot composé de Gradelle, quatre cents francs, ci . . . . . 400 fr.

Total des mises à prix . . . . 1.690 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C., modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les biens saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant, à Calvi, ce 21 juillet 1910.

H. MILLIE.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

TOURTEAUX SULFURÉS

ENGRAIS COMPLETS pour toutes cultures.
SUPERPHOSPHATES. Matières premières.
Usine LACHEVRE St-Louis, Marseille.
On demande des rep ésentants sérieux.

Savon Le CHAT
Extra
Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr.
par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 ŒUFS
NOTICE gratis et franco

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Poyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les dirages de toutes les valeurs, le prix des dernières coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, *rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant six mois. Vous vous rendrez vraiment compte de la vérité de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

JE DONNE 100.000 fr.
à qui prouvera que la célèbre Eève capillaire du dermatologiste F. OLIVE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur jeunesse primitive.
CHEVEUX Eaux Poudre Nako

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
L. N. MATTEI

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — N° 203 — LUNDI 25 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, un an 26 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 56 m.
Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Saint Jacob, apôtre.
Fête de Demain : Sainte Anne.

21 JUILLET

LA SEMAINE PÊLE-MÊLE

Un Progrès dans la Marine. — Après moi !... — La Guillotine... — A Pékin. — Neuf Minutes de Répit.

Les hygiénistes sont dans la jubilation. On annonce, en effet, que nos marsouins abandonnent de plus en plus l'usage dégoûtant de la chique.

Un fonctionnaire s'est aperçu tout à coup que l'approvisionnement de « tabac à mâcher » dont il avait la garde, et destiné à l'usage exclusif des marins, ne diminuait plus aussi vite qu'il eût été convenable. Il fit un rapport, l'adressa aux bureaux « compétents, » qui, gravement, en délibérèrent.

Depuis cet instant mémorable, la question de la chique est devenue primordiale à la Marine. On ne cause plus que de cela. Que faire ?

Parbleu ! Il n'y avait pas à hésiter ! On fit une enquête, puis une contre-enquête, pour savoir si les marins de Brest et de Cherbourg chiquaient toujours autant ou davantage que ceux de Toulon. Ensuite, la Commission se réunira afin de décider s'il y a lieu d'inviter les marins à chiquer davantage pour épuiser les approvisionnements, ou bien simplement de réduire lesdits approvisionnements. Grave problème !

Comme les traditions s'en vont, tout de même ! Autrefois, il n'était pas rare d'entendre, dans les ports, ces deux mots laconiques autant qu'éloquents : « Après toi ! » — Allez, un matharin, d'un doigt expert, sortait de sa bouche une chique jumelle et bien molle à point, et il la passait à son camarade qui, aussitôt, l'introduisait sous sa langue...

O Poètes, accordez votre lyre, et lamentez-vous !

***

La Chine, elle aussi, est en progrès : elle entre dans la civilisation, et, pour ce faire, elle emprunte à la vieille Europe tout ce qu'il y a de mieux dans ses mœurs, ses institutions, ses machines.

C'est ainsi que le Céleste Empire vient de faire l'achat en France de... — je vous le donne en mille !... — deux guillotines ! Il paraît que la machine à Guillotin est apparue, là-bas, comme le dernier cri du progrès, la merveille des merveilles... Et, du même coup, le gouvernement de Pékin a décidé de faire des économies sur ses bourreaux.

Ne nous hâtons pas trop de rire : la guillotine est sûrement un progrès sur les supplices pratiqués jusqu'ici en Chine. Les Jaunes ont poussé le génie de la torture jusqu'à ses extrêmes limites. On a cité, parmi les supplices les plus « intéressants, » celui des cinq couteaux, quatre couteaux devant couper chacun un bras ou une jambe, et le cinquième finalement percer le cœur.

Il y a aussi la cage garnie de pointes, dans laquelle le condamné agonise lentement, dans l'impossibilité de bouger, de s'asseoir, de dormir. Il y a encore le *goua-pen-tzu*, sortes de baguettes à lanières, avec lesquelles on frappe sur les doigts de pied jusqu'à ce qu'ils soient réduits en bouillie, le supplice des « dix-mille morceaux, » consistant en une mutilation graduelle : un ongle arraché, puis un œil, une phalange, par ci par là un petit bout de peau... jusqu'à ce que mort s'en suive.

La Chine se civilise, vous dis-je. Maintenant, on guillotinera les coupables. Deux montants, un couperet, un panier à son... Ce sera propre et vite fait.

***

Toujours d'après le même principe que le temps c'est de l'argent, nous allons avoir, en France, le plus agréable des surprises. Non pas que M. Deibler ait imaginé un système plus perfectionné... Il s'agit simplement de neuf minutes, neuf minutes de grâce que nous accordent les Astronomes.

Ces messieurs se sont avisés de prétendre qu'il fallait, pour les commodités de leurs calculs, substituer le méridien de Greenwich au méridien de Paris. Or, ce nouveau méridien retardera l'heure de neuf minutes dans toute le France. Bonne aubaine !

Cela se fera, d'ailleurs, sans tambours ni trompettes. Un beau jour, à Midi, on s'apercevra qu'il est midi moins neuf... Juste le temps de se retourner, de rattraper le temps perdu, de signer sa condamnation à mort ou un contrat de mariage, d'acheter un billet de loterie, de gagner le million... Qui sait ?

A. Capello.

Propos d'actualité

Nos Légumes

« Dis-moi quel légume tu manges, je te dirai qui tu es ! »

Le vieil adage pourrait servir d'épigraphe à la brochure qu'un médecin allemand qui trouve que nous ne prenons pas suffisamment garde aux légumes dont nous nous nourrissons, vient de consacrer à une thérapeutique nouvelle qu'il a révélée, sous le nom de « Légumino-thérapie, » en un récent congrès de pathologie générale.

Les légumes, affirme-t-il, ont une influence prononcée sur la santé physique et morale.

C'est un peu dans la théorie physiologique du Russe Alexandre Herzen qui expliquait la différence des races par la différence des cuisines. Et c'est, ma foi ! aussi, poésie en moins, un peu dans celle de notre grand Michelet aux yeux de qui l'âme de la France était faite surtout du bouquet subtil de ses vins généraux.

Cette influence que le savant Tauton attribue au choix de l'alimentation légumineuse peut être judicieusement employée pour guérir nombre de maladies et corriger en même temps maints écarts d'esprit.

Ainsi, il paraît que la pomme de terre développerait les qualités raisonnables, l'équilibre et le calme de la pensée.

Les épinards, qu'on était habitué à ne considérer qu'en tant que hotai hygiénique de l'estomac, pousseraient aux rêves ambitieux et en même temps à [illegible] volonté. Ce serait le légume à recommander aux mousset aux « flasques » que le président Roosevelt a en si sainte horreur.

Les haricots verts et les crosnes du Japon sont des légumes délicats qui inspirent les pensées et les sentiments artistiques.

Quant aux haricots blancs ils conviendraient tout spécialement à tous les travailleurs, travailleurs manuels et travailleurs intellectuels. C'est un aliment réparateur du système nerveux, plus riche et plus tonique que la viande elle-même.

Mais il s'en faut que tous les légumes aient de bienfaisantes vertus.

Il y en a d'abord un, le petit-pois, qui n'est pas sérieux. C'est un légume folichon qui pousse à la frivolité, à la coquetterie, au flirt. Ce devait être l'aliment favori, l'ambroisie-base du « petit dieu malin. »

La lentille favoriserait la gaîté, mais aussi, par la même occasion, l'embonpoint, c'est-à-dire l'empâtement. Le navet, au contraire, pousserait à l'émaciation et aux humeurs noires. De même l'oseille, en dépit de son acidité ; elle provoquerait un sommeil tourmenté de cauchemars pénibles.

Le chou-fleur et surtout la chou de Bruxelles sont particulièrement appréciés des égoïstes.

En revanche, la carotte donne bon caractère : elle est recommandée aux bilieux, aux rageurs, aux maris infortunés. C'est pourquoi, sans doute, elle est si en faveur aux tables d'hôte des stations thermales, telle Vichy.

Vous riez ? Vous doutez ? Et pourquoi donc notre savant n'aurait-il pas raison dans sa raisonnable étude ?

« Tout est dans tout, » dit Gœthe. Qui sait si nos qualités et nos défauts ne remontent pas à notre menu quotidien.

POL HARDUIN.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* [illegible] quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Le Carnet de Route des Automobiles

La Convention diplomatique du 11 octobre dernier, qui a déterminé les règles de la circulation internationale des automobiles, va incessamment entrer en vigueur. On sait qu'aux termes de cette convention chaque voiture automobile doit être pourvue d'un carnet international de route. Les diverses puissances participant à l'accord ayant fait parvenir à Paris, ces jours derniers, les traductions de ce document international, la délivrance du carnet va pouvoir maintenant commencer, par les soins des préfets, dans les départements, et du préfet de police, à Paris. Ceux-ci vont recevoir, dès demain, une circulaire élaborée d'un commun accord par les ministères de l'intérieur et des travaux publics.

Les conditions à remplir pour l'obtention du carnet international de route sont les suivantes.

Pour l'automobile, on devra présenter le récépissé de déclaration (carte grise) sur le vu duquel seront portées au certificat les mentions relatives au véhicule. En outre, le propriétaire sera tenu de faire apposer au préalable sur sa voiture, en plus des plaques actuellement exigées pour la circulation en France :

1° Une plaque faisant connaître la puissance en chevaux-vapeur du moteur ou le nombre et l'alésage des cylindres et le poids à vide de la voiture ;

2° Une marque distinctive du pays d'origine constituée par une plaque ovale blanche de 30 centimètres de largeur sur 18 centimètres de hauteur, portant, pour la

---

66. — Feuilleton du Petit Bastiais

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXII

RÉGLEMENT DE COMPTE

— Je suis un honnête homme, dit-il. L'enfant est ici.

— Ici ! .. Comment, ici ?

— Oui ; ici, à La-Roche-de-Maisse.

— Quelle imprudence !

— Pourquoi donc ? C'était justement ici, tout près du château, que personne n'aurait jamais songé à la chercher, en cas d'accident. Mais ceci n'était pas notre raison principale : nous voulions que l'enfant soit bien soigné et qu'elle ne meure pas, car c'était notre gros atout.

Marius et Mme de Noirétable parlaient toujours à voix sourde, au-dessus des billets de banque que froissaient leurs doigts crispés.

— Oui... oui... dit-elle, mais on aurait pu la soigner tout aussi bien partout ailleurs.

— Peut-être... Cependant, nous avions fait mieux que la confier à une nourrice. Nous l'avons mise dans la propre famille de Mélanie, et elle y est encore. Nous lui avons laissé son nom de baptême, Marthe. On la connaît aujourd'hui sous le nom de Marthe Richelieu. Tout le monde la croit fille du scaphandrier.

Mme de Noirétable chancela. Marius Pieyrons s'aperçut de cette émotion et l'enregistra comme un triomphe personnel.

— Vous ne vous attendiez pas à cette-là ? dit-il farouchement. Et maintenant que je vous l'ai servie, j'ai gagné mon argent.

D'un geste rapide et brutal, il arracha les billets de l'étreinte de la grande dame, qui reprit un peu de sang froid.

— C'est impossible !.. murmura-t-elle. C'est impossible !..

— Impossible ? ricana Marius. Allez-y donc, et regardez-la. Les cheveux bruns : sa mère ; les yeux bleus : son père.

Mme de Noirétable le saisit par le bras.

— C'est vrai ! s'écria-t-elle ; je vous crois, et je vois tout, à présent. Mais vous ferez ce que vous m'avez promis, n'est-ce pas ? Vous m'en débarrasserez ?.. Il faut absolument qu'elle disparaisse. Il le faut.

Marius Pieyrons se dégagea.

— Je ferai ce que j'ai promis, dit-il, bien que je puisse, si je le voulais, tirer mieux de l'affaire en allant trouver d'autres personnes, que vous connaissez bien. André de Maurois, par exemple. Il donnerait peut-être plus de quinze mille francs, lui, pour devenir seul possesseur des biens du général. Et je n'aurais personne à supprimer, pas de risques à courir...

La grande dame s'accrocha de nouveau à son bras.

— Vous ne ferez pas cela, balbutia-t-elle ; vous ne le ferez pas. Je paierai tout ce que vous voudrez ; tout. Ce sera ma ruine, mais tant pis ! Il faut qu'André de Maurois épouse ma fille ; il le faut absolument !

La pauvre femme ne voyait pas à quel degré d'abjection la cupidité la conduisait : elle faisait ses confidences à un Marius Pieyrons. Il se dégagea une fois de plus.

— Tranquillisez-vous, dit-il ; j'ai moi-même un compte à régler avec Jérôme Richelieu. Jamais un homme ne m'a humilié sans le regretter. Bonsoir, Madame, et attendez de mes nouvelles, vous ne les attendrez pas longtemps.

Il tourna sur ses talons, et disparut subitement dans les ténèbres. Mme de Noirétable demeura immobile, perdue dans ses pensées. Une voix humaine l'éveilla soudain :

— Prenez garde où vous marchez, M. Ségonnot.

Des pas d'hommes passèrent, écrasant les branches sèches. La grande âme aperçut, sous un rayon de lune, le grand corps de l'agent de la police secrète, et derrière lui, la carabine à la main, le garde-chasse du château.

CHAPITRE XXIII

INTERVIEW D'UN GARDE-CHASSE

Mme de Noirétable était entièrement agitée par la terreur quand elle s'accroupit, quand elle se laissa tomber sur les mains et sur les genoux, dans l'épaisse couche d'humus qui s'étendait sous les arbres. Toute l'assurance acquise dans un milieu riche et haut placé, l'abandonnait soudain. Elle n'était plus la « noble dame » à qui la terre entière ne semblait mériter que dédains, mais quelque chose de pitoyable et de tremblant ; une créature coupable et obligée à se cacher. Elle frémissait de tout son être, faisait effort pour demeurer entièrement immobile, et osait à peine respirer. Le bruit des branches brisées et de feuilles froissées qui marquait la progrès de la marche des deux hommes continua pendant quelques instants, puis elle entendit de nouveau la voix du garde-chasse. Elle écouta ardemment. Le serviteur du général s'était éloigné, mais dans le silence de la nuit ses paroles étaient encore distinctes.

— Voilà l'endroit où je me tenais, disait-il. Je le reconnais à cause de ce peuplier brisé par la foudre, auquel je m'adossais. J'étais alors en route pour aller visiter la garenne aux lapins où les braconniers font des leurs toutes les nuits. Et ils ne sont pas faciles à pincer, je vous assure. Ils ont des chiens aussi malins que des poiriers, et aussi habiles, que n'importe quel chrétien.

Mme de Noirétable se redressa à demi, et jeta ses regards aux interstices du rideau de feuilles qui l'entourait. M. Ségonnot et le garde s'étaient arrêtés à une trentaine de mètres ; ils étudiaient la large cuvette gazonnée qui entourait le mausolée et la tour.

— Et j'allais poursuivre mon chemin, poursuivit le garde-chasse, quand j'ai vu, à la clarté de la lune, deux formes féminines qui venaient vers moi, tout en paraissant se diriger vers le château. Elles marchaient vite, et gardaient toutes deux la tête basse. L'une d'elles était plus grande que l'autre, et ne paraissait pas marcher absolument droit.

— Quoi ? Voulez-vous me faire comprendre qu'elle était ivre ?

— Non ! non ! Je veux dire qu'elle avait la respiration pénible Quand elle est passée auprès de moi, je l'entendais souffler. Et son pas était inégal, à cause, probablement, du manque d'haleine. Et c'est ce qui m'a fait penser à Mme de Noirétable, qui est ainsi, quand elle a monté un escalier, par exemple.

— Bon ! répondit M. Ségonnot. Mais vous m'avez dit que vous aviez vu le visage de cette personne. Je vais m'assurer que c'était possible. Vous allez courir de l'ombre, et vous arrêter à peu près à l'endroit où elle se trouvait. Je resterai ici, moi, et verrai si l'on peut distinguer le traits de quelqu'un à cette dist ce.

France, la lettre majuscule F en traits noirs de 40 centimètres de hauteur sur 15 millimètres d'épaisseur.

Le ou les conducteurs, qui devront justifier qu'ils ont atteint l'âge de dix huit ans auront également à produire le certificat de capacité sorte rose et une photographie en dehors de celle figurant déjà sur le certificat.

Assemblée Générale
DE L'AMICALE
DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE LA CORSE

L'assemblée générale de l'Amicale des instituteurs et institutrices de la Corse s'est réunie le 16 juillet à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal.

M. Antomarchi, instituteur à Sorbo, a été élu président pour les séances, auxquelles 150 membres environ assistaient.

L'assemblée s'est occupée de renouvellement du conseil d'administration, dont voici les résultats :

Circonscription d'Ajaccio
3 membres à élire

Ont obtenu :

MM. Vadella, de Bastelica,	47 voix élu.
Massoni, d'Ajaccio,	55 voix élu.
Giacomoni, de Bocognano,	63 voix élu.
Calzaroli,	37 voix
Pinelli,	21 voix.

Circonscription de Bastia
2 membres à élire

Ont obtenu :

M. Pietrini,	35 voix élu.
Mlle Poggi,	36 voix élue.
Mme Bocognano,	34 voix.
Mme Benedetti,	33 voix.
M. Antomarchi,	31 voix.

Circonscription de Calvi
4 membres à élire

Ont obtenu :

MM. Rossi, d'Ile Rousse	75 voix élu.
Francescbetti, de Calvi,	58 voix élu.
Orsoni, de Ville	47 voix élu.
Orsoni, d'Urtaca,	38 voix élu.
Luiggi, de Monticello,	36 voix.
Savelli, de Costa,	34 voix.
Sorzoni,	5 voix.

Circonscription de Corte
2 membres à élire

Ont obtenu :

MM. Polidori,	50 voix élu.
Palmesani, de Venaco,	60 voix élu.

Circonscription de Sartene
1 membre à élire

A obtenu :

M. Andreani,	70 voix élu.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection de son bureau.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Président : M. Pietrini.
Secrétaire général : M. Giannardi.
Secrétaire adjoint : M. Antomarchi.
Trésorier : M. Orsoni.
Trésorier adjoint : M. Polidori.

Enfin le soir un banquet de 90 couverts réunissait dans les salons de l'Hôtel Colombani les membres de l'Amicale des instituteurs et institutrices de la Corse.

Un menu exquis, élaboré par le Valet de l'établissement si connu de notre ville, fut favorablement apprécié par les Amicalistes.

Au champagne, le Président a porté un toast à l'Amicale corse et à tous les membres qui la composent.

Les paroles du sympathique président furent fermement applaudies.

Enfin, une sauterie, qui dura jusqu'à une heure avancée de la nuit, a clôturé cette réunion de l'Amicale des instituteurs et institutrices de la Corse qui se sont donnés rendez-vous, l'année prochaine, à Corte.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 juillet 1910.

Exception faite de notre Rente, qui s'alourdit encore à 97.20, le marché témoigne de dispositions satisfaisantes. Les fonds Etrangers ou bien sont fermes comme le Portugais et les Emprunts Russes ou bien sont en avance comme l'Extérieure à 84.85, le Turc à 95.02 et le Serbe à 87 frs. Nos Grandes Institutions de Crédit conservent une excellents allure : Crédit Foncier 800, Crédit Lyonnais à 1 418, Société Générale 832. Le Comptoir National d'Escompte est recherché à 842. Le solde du dividende pour l'exercice 1909 sera payable aux caisses du Comptoir, à partir du 31 juillet à raison de 26 frs par action et 3 frs 40 par part.

La Suez se consolide à 5.465. Les valeurs de transports sont, pour la plupart mieux tenues. Reprise des valeurs industrielles et de charbonnages russes. Les titres aurifères poursuivent leur mouvement de relèvement à Rio 1.686.

Parmi les valeurs pétrolifères Salt Creek est l'objet d'un bon courant de demandes à 223. Les tirages ont été conduits avec une rapidité qui dénote chez les Ingénieurs de la Cie une adresse et une connaissance approfondis des gisements de pétrole du Wyoming.

Les Mines du Semnon sont bien tenues à 48.

Echanges suivis à 198 en action Mines d'Or d'Auvergne.

Nos Chemins de fer s'alourdissent de nouveau.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse
Section de Toulon

Dans sa réunion mensuelle du 17 courant, le conseil d'administration de la section de Toulon, après avoir discuté diverses questions portées à l'ordre du jour, a décidé qu'une grande réunion, exclusivement réservée aux militaires de toutes armes et de tous grades de la garnison, aura lieu incessamment et a, à cet effet, désigné dans son sein une Commission exécutive et préparatoire avec mission d'en arrêter les dispositions.

Le Conseil ose espérer que tous les militaires corses et amis de la Corse, si nombreux, de la garnison de Toulon, se feront un plaisir de venir assister à cette réunion dont le seul but est le relèvement économique et moral de notre belle et fière Cyrnos.

Pour le Conseil :
Le Président, P. SALICETI.

Nécrologie

Madame PIANACCI

Nous venons de recevoir de Calvi la nouvelle de la mort de Mme veuve Pianacci, propriétaire de l'hôtel Christophe Colomb. La disparition de cette femme de bien a vivement affecté tous ceux qui l'ont connue. Universellement estimée et aimée pour ses manières douces et affables, Mme Pianacci laissait aux nombreux touristes français et étrangers qu'elle recevait dans son hôtel une impression de sincère sympathie que le temps et l'éloignement ne parviendront pas à affaiblir. Elle s'est éteinte comme elle a vécu, c'est-à dire doucement, sans secousse. Son éternel sourire ne l'a pas quittée un seul instant. Ses enfants, sa sœur Mme Mancini, son cousin M. Salini, capitaine au long cours, ont recueilli son dernier soupir ou plutôt ses dernières recommandations, car jusqu'à l'heure de la séparation cruelle elle n'a cessé de se préoccuper de tout ce qui touchait aux siens, de ce qui intéressait sa maison si florissante, mais où manqueront désormais sa grâce accueillante, son inaltérable bonne humeur.

La population Calvaise tout entière a accompagné sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

Le deuil était conduit par M. Paul Pianacci, fils de la défunte, M. Orabona, percepteur à Muro, M. Orsoni, directeur d'école, et M. Antoine Salini, capitaine au long cours des marines anglaise et américaine.

On remarquait dans le cortège toutes les notabilités de la ville.

A ses enfants déjà si éprouvés par la mort de leur regretté père, à ses parents, nous offrons ici l'expression de nos condoléances émues et de notre profonde sympathie.

Gazette Ajaccienne
(De notre correspondant particulier)

Grande Course Cycliste

Nous sommes heureux d'être autorisés à annoncer, pour la première quinzaine d'octobre, que, sur l'initiative de M. Léon Serra, dépositaire bien connu des Cycles Pungent à Ajaccio, et avec le concours de l'« Athletic Club Ajaccien », une grande course cycliste départementale sur route sera organisée, pour laquelle la grande marque française offre en premiers prix :

1° une bicyclette Pungent course extra pist.
2° un chronomètre en or.
3° une pouvrière en argent.

Nous sommes d'ores et déjà certains que cette manifestation sportive obtiendra le plus légitime succès, et que bientôt, d'autres prix viendront s'ajouter aux trois superbes lots offerts par la maison Pungent.

Nous ferons connaître sous peu les détails d'organisation de cette course.

Election Maritime

Les membres du Conseil permanent d'arbitrage maritime seront choisis dans chaque arrondissement et quartier maritime, dans une élection qui aura lieu le 31 juillet courant.

A Ajaccio, le scrutin sera ouvert à l'Hôtel-de-Ville, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Cour d'Assises
Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience d'aujourd'hui :

Carrega Jean-François, journalier, demeurant à Propriano, meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Giacomoni.

Pendant les chaleurs
Un danger à éviter

Pendant la période des grandes chaleurs, les troubles de l'appareil digestif constituent un grand danger. Il est absolument indispensable d'avoir un estomac fonctionnant à merveille. Or, il n'y a pas d'époque dans l'année où les troubles de l'appareil digestif soient plus fréquents. A cela il y a plusieurs raisons : en premier lieu il y a l'action de la chaleur sur les aliments, il y a aussi l'abus que l'on fait des boissons fraîches qui débilitent l'estomac, l'ingestion de crudités, de fruits par mûrs. On a facilement la dysenterie et la dysenterie est très dangereuse et chaque été elle fait de nombreuses victimes.

Ceux qui ont un bon estomac n'ont pas la dysenterie. Les Pilules Pink guérissent les mauvais estomacs, stimulent le fonctionnement de tous les organes et donnent des forces.

Observation
sur un cas de gastrite guéri par les Pilules Pink

M. Auguste Fournier, comptable, demeurant à Marseille, 34, rue Sainte Bazile, était atteint de gastrite à allure chronique, avec vomissements alimentaires et crampes d'estomac, affaiblissement tant moral que physique et migraines violentes. Les Pilules Pink ont eu, en peu de temps, raison de ce mauvais cas.

Les digestions sont en peu de temps devenues meilleures et l'état général ne semble pas même avoir été atteint par cette affection. (Communication de M. le Dr Raymond Lucas, 234, Chemin de Toulon, Marseille.)

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gabin, 23, rue Bailli, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

A la Sorbonne

Nous sommes heureux d'annoncer le succès de notre jeune compatriote, M. Colonna-Ristagliani, qui a été reçu bachelier ès-lettres, avec la mention très bien.

Notre jeune ami, qui sort du lycée Louis-le-Grand, se destine à l'Ecole normale supérieure.

Nos meilleurs compliments à son père, notre distingué compatriote M. Colonna-Ristagliani, chef du Bureau à la Cour des Comptes.

Ministère de la Guerre

Les promotions suivantes ont été faites dans le personnel civil de l'administration centrale de la Guerre : Avancement de classe. MM. Canessa, expéditionnaire principal ; Leccia, expéditionnaire de 1re classe : Corazzini et Fabiani, expéditionnaires de 2e classe ; Rossi, commis de comptabilité principal.

En Algérie

M. le docteur Franchi a été élu membre du Conseil général d'Orléansville.

Ecole d'administration

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école d'administration militaire : Andrei, sergent au 46e ; Pancrazi, maréchal des logis au 17e d'artillerie ; Poli, sergent au 45e ; Gianelli, sergent au 91e ; Sebastiani, sergent au 107e ; Santini, sergent au 163e ; Cristiani, sergent au 80e ; Paoli, sergent au 122e.

Examens de Droit

Sont admis devant la faculté de droit d'Aix : 1re année 2e partie, M. Donati ; 2e année 2e partie, M. Venturelli ; licence 2e partie M. Orenga.

Cantiniers

M. Filippi Simon-François, ex-adjudant au 106e, est nommé cantinier au 140e.

Ecoles d'agriculture

MM. Barli et Festa ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission en 1910 aux écoles nationales d'agriculture.

Douanes

Ont été nommés préposés des douanes : MM. Caruggi Félix-Xavier, maréchal des logis au 7e du génie, Moretti Jean-André, brigadier au 6e escadron du train des équipages ; et Profizi Richard, soldat au 8e colonial, à la direction de Charleville.

Postes et Télégraphes

M. Giovannetti, ancien sous-officier, est nommé commis des postes et télégraphes à Toulon.

M. Mondoloni, chargeur sur la ligne du Nord-Ouest, est nommé facteur.

Licence ès-lettres

Nous apprenons avec plaisir que M. Piobbetta a été reçu aux examens de la licence lettres-philosophie, avec félicitations du jury, devant la faculté de Lille.

Marché aux cocons

A Montélimar, on a payé les cocons de 3.25 à 3.40 selon qualité ; dans cette région il y a eu une diminution de plus de 6.000 kilos sur la production de l'année dernière ; à Bagnols, 3.25 à 3.55 ; à Manosque, on n'a pas le quart de la récolte habituelle, les prix sont bas ; à Nyons, 3.20 à 3.65, les faibles 1.25 à 1.50 ; à Bédarides, on a même vendu à 3 francs, et les faibles 0.90.

Institut agronomique

MM. Capifali et Partini ont été admis comme élèves réguliers à l'Institut national agronomique, à la suite du concours de 1910, le premier avec le numéro 25, le second avec le numéro 50.

Service des ports

M. le lieutenant de port Bianchi, à Marseille, est élevé à la 1re classe ; — MM. les maîtres de port Marcelli, à Marseille, et Sisco, à Bastia, sont élevés à la 1re classe.

Cours de vacances

(Août et septembre) Préparation aux examens (Brevets, Certificat d'Etudes et aux concours des administrations.

Répétitions : Mathématiques, Lettres, Langues vivantes.

Se faire inscrire ou s'adresser avant le 1er août, 1, Place Saint-Nicolas, ou au bureau du journal.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orenga), au 1er étage.

Avis

M. et Mme Paul Pianacci ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'ils prennent la succession de l'hôtel *Christophe Colomb* de Mme veuve Pianacci, décédée.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin. S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.
Prix à débattre suivant quantité.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 19e fascicule
des Œuvres d'EDMOND ROSTAND,

L'AIGLON

Dans ce fascicule nous commençons la publication de L'AIGLON, un des plus éclatants chefs-d'œuvre d'EDMOND ROSTAND, illustré de plus de 150 compositions inédites, en couleurs et en noir, dans le texte et hors texte, par les artistes éminents dont nous donnons plus haut la liste. Tous ces admirables artistes, si aimés du public, se sont surpassés eux-mêmes dans cette suite de planches : l'illustration de L'AIGLON sera digne des grands vers héroïques et émouvants du poète.

Prix : 0,60. — Franco : 0,70.

Le numéro du 15 juillet de *FEMINA*, en vente à la librairie du *Petit Bastiais*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui « sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécierà le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et ouvrira les indications demandées.

Saison Printemps-Été 1910

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
VISITEZ LES MAGASINS
P. ROGIALLI, Tailleur
BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA

GRAND CHOIX D'ÉTOFFES
Françaises et Anglaises
Dernière nouveauté
Drap pure laine garantie
VESTONS DEVANTS INCASSABLES
Coupe impeccable — Façon très soignée
GRAND ASSORTIMENT
DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE
Prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.
Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00409

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Conseil Général

Aujourd'hui ont eu lieu les élections pour le renouvellement de la *première série* sortante des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement.

BASTIA

1er CANTON. - TERRANOVA ET FURIANI
Electeurs inscrits : 1.905
Votants : 855
Suffrages exprimés : 850

M. Sébastien de Caraffa, avocat, est réélu par 850 voix.

Dans la commune de Furiani, M. de Caraffa a obtenu 52 voix sur 53 votants.

2e CANTON. - TERRAVECCHIA
Electeurs inscrits : 3.507
Votants : 1.465
Suffrages exprimés : 1 454

M. Gaudin, maire de Bastia, est réélu par 1 454 voix.

Arrondissement de Bastia

Brando

M. Louis Ramelli est réélu par 567 voix, sans concurrent.

Cervione

M. Alexandre Grassi est réélu par 362 voix sans concurrent.

Luri

M. Franceschi est réélu par 531 voix, sans concurrent.

Saint-Florent

M. le docteur Feydal est réélu par 381 voix, sans concurrent.

Rogliano

M. Gaston Fantauzzi, conseiller sortant, est réélu par 509 voix, sans concurrent.

Campile

M. Gavini Antoine, ancien député, conseiller sortant, a obtenu 466 voix.

Manquent les résultats des communes d'Ortiporio et de Pruneli-di-Casacconi.

Campitello

M. l'abbé Santacroce, conseiller sortant, ne sollicitait le renouvellement de son mandat.

Deux candidats étaient en présence.

M. Bagnoli a obtenu	281 voix.
M. Clavatti,	223 id.
Voix diverses,	122 id.

Il y a ballottage

Santo-Pietro-di-Tenda

M. Alessandri, conseiller sortant, est réélu.

Arrondissement d'Ajaccio

Ajaccio

M. Dominique Pogliesi-Conti, député et maire d'Ajaccio, est élu par 1829.

Bocognano

M. Mariaggi, est élu par 586 voix contre 560 à M. Muraccioli, conseiller sortant.

Bastelica

Trois candidats sont en présence :

M. Marietti a obtenu	522 voix.
M. Gistucci,	433 id.

M. le docteur Folacci, conseiller sortant, a obtenu 335.

Il y a ballottage.

Piana

M. Dragacci est élu par 565 voix.

M. Ceccaldi, conseiller sortant, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Sari-d'Orcino

M. Italiani, conseiller sortant, est réélu par 578 voix.

Zicavo

M. Leonetti Jacques est élu par 626 voix.

Arrondissement de Calvi

Calvi

M. Adolphe Landry, député, est élu sans concurrent.

M. Puccinelli, conseiller sortant, n'avait pas posé sa candidature, tenant à patronner celle de l'éminent député de Calvi.

Ile-Rousse

M. Jean Salvini est élu par 979 voix sans concurrent.

Muro

M. Giuliani, maire de Muro, est élu contre le docteur Giocanti, conseiller sortant.

Arrondissement de Corte

Corte

M. Lorenzi Antoine, conseiller sortant, est réélu par 609 voix contre 413 à M. Mignucci.

Pietra-di-Verde

M. Charles Pitti-Ferrandi, avocat, est élu par 403 voix, sans concurrent.

M. le docteur Valentini, conseiller sortant, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Piedicroce

M. le docteur Giocondo Manfredi, conseiller sortant, a été réélu par 485 voix.

Il avait pour concurrent M. Giacinti, de Monacia, qui a obtenu 301 voix.

Sermano

M. Gabrielli, sénateur, est réélu.

Omessa

M. l'avocat Giamarchi est réélu par 389 voix.

Venaco

M. Giacobbi, sénateur, est réélu sans concurrent par 530 voix.

Calacuccia

M. Albertini Quilicus, est réélu par 641 voix.

Pruneli-di-Fiumorbo

M. le docteur Giudicelli, conseiller d'arrondissement, maire de Solaro, est élu.

Arrondissement de Sartene

Bonifacio

M. le docteur Camille de Rocca-Serra, républicain, est élu par 592 voix, sur 598 votants.

M. de Rocca-Serra est le gendre de l'honorable M. Erasme Carrega, conseiller sortant.

Olmeto

M. Toto Balisoni est élu par 558 voix contre M. le président Durazzo, conseiller sortant, qui en a obtenu 555.

Levie

M. le docteur Maestrati, conseiller sortant, est réélu par 728 voix.

Porto-Vecchio

M. le docteur Balesi, député, conseiller sortant, est réélu sans concurrent.

Conseil d'Arrondissement

Arrondissement de Bastia

San-Nicolao

M. Vellutini Camille, républicain, est élu contre M. Bonaccorsi, réactionnaire.

Vescovato

M. Grimaldi Mathieu, candidat républicain est élu par 756 voix.

Il avait pour concurrent M. Mattei, maire de Vescovato, qui en a obtenu 498.

La candidature de M. Grimaldi avait tout l'appui du parti Casabianca.

Borgo

M. Vesperini est élu par 345 voix contre 70 à M. Mattei.

San-Martino-di-Lota

M. Casanova Toussaint, conseiller sortant, ne se représentait pas.

Trois candidats étaient en présence :

M. Vincenti a obtenu	165 voix.
M. Figarella,	96 id.
M. Stefani,	70 id.

Murato

M. Olmeta Pierre-Louis, conseiller sortant, est réélu par 311 voix.

Nonza

M. Preziosi Pierre François, conseiller sortant, est réélu par 339 voix.

Oletta

M. Greco Simon, conseiller sortant, est réélu par 404 voix.

Lama

M. Giodicelli a obtenu 122 voix.
M. Saoli en a obtenu également 122.
Manquent les résultats de la commune d'Urtaca.

Pero-Casevecchie

M. Orsini a obtenu 225 voix.

M. Semidei,	63 id.
M. Franzini,	48 id.

Manquent les résultats de la commune de Poggio-Mezzana.

Arrondissement de Calvi

Belgodere

M. Louis Mancini, maire de Costa, est réélu sans concurrent.

Calenzana

M. Capifali est élu par 749 voix.
M. Villanova, ancien maire, est élu par 698 voix.

Olmi-Cappella

M. Giafferi Ignace François est réélu sans concurrent.

Arrondissement d'Ajaccio

Vico

Trois candidats sont en présence.
Il y a ballottage.

Soccia

Deux candidats sont en présence.
Il y a ballottage.

Sarrola-Carcopino

Deux candidats sont en présence.
Il y a ballottage

Evisa

M. Ceccaldi est élu.

CAMPILE
MORTEL ACCIDENT
Un Sous-Officier tué

Les élections au conseil général ont été marquées par un accident des plus regrettables.

Vers une heure de l'après-midi, dans un café du village, Bartolucci Antoine, âgé de 19 ans, cultivateur, étant pris de boisson, s'amusait avec le sergent Franchi, du 141e d'infanterie, en garnison au fort de la Tête de Chien, près de Nice.

Voulant se livrer à des vivats en l'honneur de M. Gavini, Bertelucci sortit de sa poche un pistolet, qu'il avait chargé, dit-on, seulement avec de la poudre, et fit feu.

Le coup partit dans la direction de l'infortuné sous-officier assis, à la même table que lui.

La bourre atteignit le sergent Franchi et détermina une blessure de 7 à 8 centimètres de diamètre.

Transporté à l'hôpital militaire de Bastia, on fit subir au blessé l'opération de la laparatomie, mais la malheureux Franchi ne survécut pas à sa blessure et mourut en cours d'opération.

Ce douloureux événement a produit dans la commune une vive consternation.

MARSEILLE
UN DRAME
sur la Terrasse d'un Café
Un Homme assassiné

Marseille, 24 juillet

Un drame odieux s'est déroulé sur la terrasse d'un café du Cours Belsunce.

M. Louis Cilia, chef de bureau aux Raffineries de la Méditerranée, était tranquillement assis à une table du café, lorsque, subitement, trois individus survinrent et tirèrent sur le malheureux Cilia trois coups de revolver à bout portant.

L'infortuné tomba frappé de trois balles qui déterminèrent la mort instantanément.

Les nombreux témoins de cette scène n'étaient pas encore revenus de leur stupéfaction que les assassins avaient pris la fuite.

On attribue ce crime à la vengeance.

On se souvient en effet que, il y a quelque temps, la grève avait éclaté parmi les ouvriers raffineurs, et, peut être, cet odieux assassinat n'est que l'épilogue de cette époque troublée.

La police s'est mise à la recherche des audacieux assassins.

MORT
de la Marquise de Villeneuve

Paris, 24 juillet

On annonce la mort de Mme la marquise de Villeneuve née princesse Jeanne Bonaparte.

Elle était la femme de l'ancien député de Calvi et la sœur de S. A. le prince Roland Bonaparte.

La mort de la fille du Prince Pierre Bonaparte fait un grand vide dans les milieux aristocratiques de Paris.

Tuilerie et Briquetterie
MÉCANIQUES
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin
Briques creuses, pleines et pressée
Briques à plancher pour fers à I
Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.
Fabrique de **Carreaux entièrement comprimé**, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
Envoi sur demande d'échantillons et prix
POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories.
Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières
Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence
Magasins et vente : BASTIA, 2, Avenue Carnot. COSTE, Nouvelle Traverse.
Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Nouvelle Société Navale *de l'Ouest*

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
8, Boulevard du Palais, au 1er
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilité. — Bilans

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL
Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

COMMUNE DE FURIANI

ADJUDICATION
de Travaux au Rabais
pour le dimanche 21 août 1910
concernant la construction d'une toiture au lavoir existant

Montant des travaux autorisés . .	1.236 fr. 99
Somme à valoir	113 fr. 01
Total général . .	1 350 fr.

Le montant du cautionnement est fixé à 50 francs.

L'adjudication aura lieu à deux heures de l'après-midi devant une commission composée du Maire, président, de deux conseillers municipaux désignés par le Maire et du receveur municipal, percepteur de Bastia.

Conditions de l'Adjudication

1. — Nul ne sera admis à concourir s'il n'a les qualités requises pour entreprendre les travaux et en garantir le succès. A cet effet, chaque concurrent sera tenu de fournir un certificat de capacité délivré ou visé par un chef de service de travaux publics. Ce certificat devra avoir moins de deux ans de date et sera déposé à la Mairie de Furiani huit jours au moins avant l'adjudication. Les certificats seront retournés avec la mention que les intéressés sont ou non admis à concourir à l'adjudication.

2. — Le soumissionnaire présentera un récépissé constatant le versement provisoire du montant du cautionnement. Ce récépissé sera joint au cert ficat de capacité sous un même cachet ; la soumission sera placée sous un second cachet, et le tout sera renfermé dans une seconde enveloppe portant le nom du concurrent, et la désignation des travaux qu'il entend soumissionner.

3. — Les paquets seront remis cachetés en séance au Président de la Commission. Les rabais exprimés par des fractions de francs ne seront pas admis.

4. — Le montant du cautionnement sera fourni exclusivement en espèces, billets de banque ou en titres de rentes sur l'Etat, au porteur et versé définitivement à la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le jour qui suivra l'adjudication.

5. — Les frais de timbre et d'enregistrement, d'affiches et de publications seront à la charge de l'entrepreneur qui sera d'ailleurs soumis aux clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs de travaux communaux

Les concurrents seront admis à prendre connaissance des plans, devis, détails descriptifs et estimatifs, etc., à la mairie de Furiani.

Le Maire,
A D'ANTONY.

Modèle de Soumission *(sur papier timbré)*

Je soussigné (noms, prénoms et profession), demeurant à ayant pris connaissance du devis approuvé par M. le Préfet de la Corse, le 9 juin 1910, concernant les travaux de construction d'une toiture au lavoir existant à Furiani, m'engage à exécuter les travaux suivant les clauses et conditions énoncées dans le devis, moyennant un rabais de (un, deux, trois, etc., en toutes lettres et non en chiffres) pour cent, sur les travaux à exécuter.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sébastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

ECZEMAS, DARTRES.
Souffrez vous de démangeaisons, avez-vous des croûtes aux endroits qui attirent votre attention de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DU PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres échouent.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'usage de ma jambe que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczéma à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai acheté les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premières pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
JUSTINE MAGNES, à St Julien en Born (Landes).
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 à M. Ernest A. de Pharmacie Dupessier, 57, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10 boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

Installation à Ga
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation moindre

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication trimestrielle renfermant, malgré un prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement ou l'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.
Des tableaux, clairs et ouvrant toutes grandes, donnent pour les horaires à service des Cies de navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers postaux, etc., desservant l'île.
Une CARTE SPÉCIALE dans les différentes couleurs et très abondante fait valoir la situation et la richesse.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est venu combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur, M. A. MARIE, A.E., Rue St-Lazare, Paris.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT,
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P., 9e et 6e M.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. de 4-Septembre

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX, Des PRODUITS, Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un Spécimen : 0 fr. 25

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Ne L. S. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
L. S. MATTEI

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 204 — MARDI 26 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres Départ.	4 »	7 »	12 »

Union postale, se référer aux tarifs de la poste en vigueur.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 18 m. — Coucher, 6 h. 37 m.
Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Anne.
Fête de Demain : Saint Pantaléon.

25 JUILLET

LES ARBRES

On a déteint infatigablement, depuis des siècles, les arbres sans nombre qui parsient la vieille Gaule d'une verte toison. On en a fait des poutres, des solives, des planchers de maisons ; on en a fait des bateaux et des voitures ; on en a fait des galeries de mines et des poteaux de télégraphe. Et puis on les a aussi détruits pour se donner de la place : on les a vendus comme bois de chauffage ; on a arraché du sol leurs profondes racines, et, dans ces lieux où durant tant et tant d'années ils avaient accompli entre l'air et le sol leurs salubres échanges d'éléments, on a bâti des villes ou semé du blé... Ainsi l'homme exagère son droit de modifier les conditions de la nature vivante dans les contrées qu'il habite : il ne veut pas comprendre qu'une vaste forêt d'arbres puissants en tel endroit du monde, est un organisme qui s'est créé là par la force des choses, et qu'on ne supprimera pas impunément.

En vain les poètes, qui, eux, gardent le sens de ces mystérieuses concordances naturelles, crient de leur mieux : « Arrête ! bûcheron ... » La cognée poursuit son œuvre de mort et de ruine. Les arbres centenaires s'abattent l'un après l'autre ; aux arbres nouveaux, l'impatience et la cupidité modernes ne laissent plus le temps de grandir. Un jour viendra, — il est presque déjà venu, — où l'œil du passant qui traversa la France ne rencontrera plus de futaies, et sera trop heureux de se reposer parfois sur de rares et maigres taillis.

Mais les antiques divinités qui de tout temps résidèrent sous la vigoureuse toiture des chênes, des ormes, des érables, — ou qui s'abritèrent à l'ombre des bouleaux, des peupliers, des platanes français, — ne se laissent pas ainsi déloger sans colère, ni sans rancune... Exilées vers des régions plus respectueuses des traditions sylvestres, elles laissent une malédiction sur le sol qui les chasse. Madrid et ses environs, séjour jadis délicieux, éprouvent aujourd'hui l'effet d'une semblable malédiction : trois mois d'hiver, neuf mois d'enfer, — disent les Madrilènes eux-mêmes. Et la France à son tour commence à solder la douloureuse, pour tant d'arbres imprudemment détruits. Les ruisseaux, que les racines ne divisent plus, ne ralentissent plus aux pentes des coteaux, se changent soudain en torrents, forcent les rivières à des débordements impétueux. Les pluies, que ne sollicitent plus l'attrait magique des cimes d'arbres, s'amoncellent dans les nuages, puis crèvent tout d'un coup en déluges. Pour avoir failli aux lois essentielles de la nature, l'homme devient la proie d'une nature sortie de ses lois. Les calculs de son avidité sont démentis rudement ; en une semaine, la Seine débordée fait plus de dégâts que cent ans d'exploitation effrénée de nos vieilles forêts n'ont rapporté de profit...

Il faut que cette leçon formidable serve à notre pays.

Il faut restaurer en France la religion des arbres.

L'arbre est beau.

A la beauté de la mer et de la montagne, seule peut se comparer la beauté de la forêt. Mais je ne sais quoi de plus vivant, de plus proche de l'homme, réside dans la splendeur forestière. Un grand arbre est un être qui respire auprès de nous, et qui, loin d'appauvrir notre air, le purifie. L'architecture des arbres, qui varie sans fin, nous offre des exemples inépuisables de fantaisie décorative : ni la montagne, ni la mer n'atteignent à cette variété... Enfin, tandis que le spectacle des montagnes, comme celui de la mer, est plutôt déconcertant et déséquilibrant par son énormité même, — il s'exhale de la forêt une sensation d'apaisement, de recueillement, de sérénité. L'arbre, c'est à la fois l'ombre et l'abri, et tout cela dans de l'harmonie, dans du pittoresque, dans du mouvement, dans de la couleur... Malheur à qui ne comprend pas la beauté des arbres !... Malheur à qui n'est pas étreint par une tendre émotion en regardant cette admirable chose historique qu'est un vieux chêne de France !... Car l'arbre a encore ceci pour lui, qu'il est, comme nous, successif. Le vieux chêne qui l'a précédé dans le temps, — passant qui le regardes, — donnera son ombre et sa beauté à bien d'autres après toi. Et rien qu'à imaginer l'un après l'autre les états de sa vie d'arbre, depuis le jour où on planta dans le sol la mince baguette de son tronc, jusqu'au jour où ce tronc s'effondrera de vieillesse, ne le sens-tu pas tout accablé d'histoire ?

L'arbre est bienfaisant.

Non pas seulement parce qu'il rend exactement à l'air respirable ce qu'en absorbe l'haleine de l'homme ; non pas seulement parce qu'il fait les climats tempérés, régularise à la fois le vol des nuages et le cours des rivières. Mais, au point de vue même de la cupidité humaine, de ce besoin universel d'extraire du sol le plus de revenu possible, l'arbre est dans la moitié des sols la culture la plus productive. Arbres de vergers, d'abord, qui jamais ne donneront désormais assez de fruits pour l'énorme consommation du monde, redevenu fructivore... Arbres de futaies aussi. La forêt, douce à l'homme, consent à ce que l'homme la mutile et l'exploite, à ce qu'il vive de ses membres taillés, équarris, sciés, convertis en bûches et en fagots... Elle demande seulement que cette exploitation obéisse à la règle ordinaire de toutes les exploitations : qu'elle ne détruise pas le capital pour accroître momentanément le revenu...

Or, en France, depuis des années et des années, les propriétaires de forêts accomplissent sans cesse, et inconsciemment, l'acte de démence qui s'appelle : tuer la poule aux œufs d'or... Il n'est pas de plus riche culture, — qu'on le sache ! — que la culture rationnelle d'une forêt... Dans une partie de la Gascogne, on s'est avisé un beau jour de semer des pins dans des marécages, où fermentaient toutes les fièvres... Les pins sont grands aujourd'hui ; les marécages ont disparu avec la pestilence ; la race des habitants se restaure ; la beauté des bois attire l'étranger qui apporte maintenant l'or des villes dans nos stations des Landes ; et cette contrée, qui jadis était désignée comme celle de la mauvaise terre, a rapporte plus à celui qui la possède que des coteaux de vignobles et des plaines de froment.

L'arbre est bienfaisant d'une autre manière encore. Comme sa culture assainit l'air, elle moralise le cœur des hommes. Elle nous fait vivre en communion étroite, permanente, avec les grandes lois harmonieuses de la nature. Elle nous apprend la patience, la solidarité, l'altruisme... Planter un chêne, c'est faire un acte d'altruisme et de solidarité, car on n'est pas celui qui le plante qui s'assoira sous son ombrage, ni qui nourrira ses agneaux et ses porcs avec les glands tombés des branches...

Quand vous vous abriterez sous un beau châtaignier et que vous en ouvrez les fruits épineux, pensez que celui à qui vous devez l'ombre et le fruit n'est certainement plus vivant à cette heure : ne serez-vous pas quelque reconnaissance pour cet ami inconnu dont l'œuvre anonyme vous donne aujourd'hui du bonheur ?... Ainsi, l'arbre relie le passé à l'avenir, par dessus le présent ; il symbolise la continuité utile de l'effort humain ; il nous discipline aux entreprises de longue haleine et nous accoutume à tenir justement compte de cet inexorable auxiliaire de nos travaux : le Temps.

Il faut protéger les arbres de France.

Justement à cause de sa durée tellement plus longue que la vie humaine, l'arbre n'appartient pas absolument à l'homme qui en est le propriétaire nominal : il fait partie du patrimoine communal. Le groupe social a le droit d'exercer une surveillance sur les propriétaires d'arbres... Dieu sait que je ne recommande guère l'intrusion de l'Etat dans les affaires privées ! Pourtant, si j'étais législateur, je voterais une loi qui interdirait l'abatage fantaisiste des arbres de hautes futaies, et qui contraindrait tout Français, soit à planter au moins deux arbres dans sa vie, soit à payer de quoi les planter.

MARCEL PRÉVOST,
de l'Académie française.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Propos d'actualité

Conscrits illettrés

Chaque année, l'administration de la guerre publie une statistique sur le degré d'instruction des conscrits du contingent. Nous y avons la désagréable surprise de constater combien est grand le nombre des jeunes gens de vingt ans qui avouent ne pas savoir lire, ne pas savoir signer leur nom !

Dans le contingent de 1908, on comptait 9.853 conscrits ne sachant ni lire ni écrire, et 4.175 sachant lire seulement. En 1909, il y a eu 9.529 conscrits ne sachant ni lire ni écrire, et 3.611 ne sachant pas écrire. Autant dire qu'il y a plus de 13.000 conscrits à peu près illettrés.

C'est trop.

9 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS
par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

II

DU MARIER ET VIEUX ..

— Je dis, poursuivit-il en affermissant sa voix, qu'au cas même où, pendant cette cruelle absence, prolongée encore au delà du terme que je vous avais fixé, votre âme se serait ouverte à quelque espérance nouvelle, je ne me révolterais pas non plus. Je ne chercherais même pas à vous arracher le nom de l'homme auquel était réservée l'ineffable joie de faire fleurir en vous une tendresse qui devait vous semblez permise. Non, malgré ma douleur, malgré l'envie que je lui porterais, je n'essaierais pas de tuer ce ravisseur légitime... Mais comme il me serait impossible de vivre séparé de vous, surtout en vous sachant, en vous voyant à un autre, j'ai pris une résolution immuable... Quand je saurai, de votre bouche, que mon affreux pressentiment s'est réalisé, c'est moi qui me tuerai !... En mettant imprudemment une arme, un accident arrive aisément .. C'est ma mort, et non mon consentement, qui vous fera libre...

Les yeux de Pierre de Rouvray s'étaient séchés ; un feu ardent brillait.

Clotilde avait poussé un cri de terreur...

Elle frémissait jusqu'aux plus intimes fibres de son être.

Que devait-elle faire ?...

Allait-elle, d'un mot, condamner à mort cet homme dont le seul crime était de l'adorer jusqu'à l'abnégation la plus héroïque ?..

Elle sondait maintenant la profondeur de l'abîme où elle s'était laissé entraîner, et dont tant de fleurs lui avaient dérobé la vue...

— Et j'ai un amant !... songeait-elle. Et j'ai une fille !... Je ne peux pourtant pas assassiner ce malheureux !

Pierre de Rouvray la regardait avec attendrissement.

— Je comprends, termina-t-il, qu'il vous est cruel de parler... Eh bien ? ne dites pas un mot, mon ange, et si vous êtes demeurée mienne, sans prononcer une parole, sans desserrer les lèvres, mettez simplement votre main dans la mienne, que je vous tende !

Immobile, le regard perdu dans le vide, son cœur haletant d'angoisse de gratitude devant cette nouvelle délicatesse, Mme de Rouvray laissa tomber sa main, blanche comme son visage, dans celle de son mari...

III

ENTRE LES FEUILLES D'UN LIVRE

Huit mois s'étaient écoulés depuis la scène que nous venons de retracer.

Une véritable foule se pressait à la réception qui avait lieu rue de Varennes, à l'hôtel de Rouvray.

Le maître du logis venait, avait on l'accepter le portefeuille des Affaires étrangères dans le cabinet en formation, et tout ses amis — et même ses simples connaissances désireuses de s'livrer à la bienveillance d'une Excellence — s'empressaient de venir féliciter le nouveau chef de notre Foreign Office.

Au milieu du bruit, les deux valets de pied placés à l'entrée du salon d'honneur continuaient à annoncer les visiteurs d'une voix retentissante.

L'un d'eux jeta ces noms :

— M. et Mme de Langeville.

Dans le groupe où elle causait, Clotilde de Rouvray réprima un tressaillement.

Elle rejoignit son mari, au train de recevoir les félicitations des arrivants.

— Assez ! assez ! mon cher Philippe, interrompit avec affabilité Pierre de Rouvray. Du reste, en fait de compliments, c'est moi qui vous en redois... Les ministères passent, mais le bonheur reste !

— C'est vrai ! fit Mme de Rouvray d'une voix où, malgré son empire sur elle-même, perçait une légère altération... Nous avons eu le regret de ne pas assister à votre mariage, puisqu'il a eu lieu pendant notre voyage en Palestine et en Asie Mineure.

— Si on n'y était pas, fit avec enjouement la jolie Mme de Langeville, l'on présent, au moins, y était... Et regarde ! Tu vois qu'il m'a fait plaisir, continua-t-elle en montrant un admirable bracelet de perles noires qui ornait son poignet droit, car je ne manque jamais de le porter. Je ne te reproche que d'avoir fait des folies pour moi.

— Y a-t-il rien de trop beau pour une amie comme vous, chère madame ?... N'êtes-vous pas la compagne d'enfance de ma chère Clotilde ?.. Bien ! tout de même ! qui eût dit que cette délicieuse Sidonie Bourgueil, cette prévenante demoiselle d'honneur qui arrangeait avec tant d'empressement le voile de mariée de ma femme, porterait, moins de deux ans plus tard, le nom d'un des hommes que j'aime le plus ?..

— Vous parlez le voyages tout à l'heure, reprit Sidonie... Voilà de leurs coups !.. On trouve tout, vous voyez, sur les grandes routes... même un mari ! Car vous savez que c'est là que j'ai rencontré le mien...

— Oui !.. reprit Clotilde... Tu nous l'as écrit...

— Excuse-moi de vous laisser un moment, fit en s'inclinant M. de Rouvray, mais j'aperçois le président du conseil qui me cherche... Venez donc, mon cher Philippe ; je vais vous présenter à lui et, après l'entretien qu'il semble désirer avec moi, je vous en demanderai un à mon tour.

— A moi ? fit Langeville étonné. Je suis à vos ordres.

Les deux hommes s'éloignèrent. Clotilde et Sidonie restèrent ensemble.

— Comme c'est beau, cette vieille demeure ! déclara avec conviction cette dernière, s'extasiant devant les admirables meubles de maîtres anciens qui ornaient les murs. Ah ! malgré les prix que les collectionneurs d'aujourd'hui consentent à y mettre, nous n'arriverons jamais à posséder l'équivalent de ces trésors accumulés depuis des siècles !..

Encore un privilège que tu possèdes et que les autres n'ont pas !..

[*A Suivre.*]

Ce sont toujours les départements du Nord et de l'Ouest qui fournissent le plus grand nombre d'illettrés. Le Nord 735, le Morbihan 659, le Finistère 499, le Pas-de-Calais 421. Par contre, c'est dans l'Est, même dans les départements les plus pauvres, que l'on en compte le moins : 9 dans la Haute-Savoie, 13 dans le Doubs, 14 dans le Puy-de-Dôme, 17 dans le Lot, 21 dans le Lot-et-Garonne, 22 dans la Savoie.

En vue d'amoindrir cette plaie de l'ignorance, on étudie au ministère de la guerre le moyen d'appeler sous les drapeaux, au moins un mois avant leurs camarades, les conscrits illettrés. Ceux-ci seraient réunis dans un régiment où des instituteurs leur apprendraient, — autant que cela serait possible en un temps aussi court — à lire et à écrire.

Voilà une excellente mesure, à laquelle les intéressés eux-mêmes, il faut l'espérer, seront les premiers à applaudir.

Combien qui n'ont pas étudié quand c'était l'âge, le regrettent amèrement à vingt ans ! Ils sont honteux de leur ignorance, ils comprennent leur infériorité et n'osent pas l'avouer. Tant qu'ils étaient au pays, ils n'en souffraient pas trop. Mais arrivés au régiment, isolés, « enténébrés, » ne pouvant même pas lire une lettre sans le secours d'un camarade, ils se disent: « Ah ! si j'avais su ! »

Pour ceux-là, avec un peu de bonne volonté, il ne sera peut-être pas encore trop tard. Sans doute, en quelques leçons, ils ne deviendront pas des savants, mais ils apprendront les premiers éléments de leur langue, le b, a, ba, qui leur permettra plus tard, s'ils le veulent, de compléter leurs connaissances.

C'est une bonne action à accomplir. Le régiment, qui est la grande école de la vie, ne sortira pas de son rôle en apprenant d'abord à lire aux petits conscrits.

A. Capello.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 juillet, à 8 heures 1/2

La Marche de Paris,	Popy.
La Mascotte,	Audran.
Hyménée,	Wesly.
Lackmé,	Delibes.
La Chanson des Nids, (fant. polka pour deux clarinettes),	Post.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Retraite en Musique

Itinéraire du 26 juillet

Place Saint-Nicolas. — Rue Sampiero. — Boulevard Paoli. — Rue Miot. — Quai du square Carnot. — Quais de la Santé et de la Marine. — Rue des Terrasses. — Rue Neuve St Jean. — Place de l'Hôtel de Ville. — Rentrée.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ALERIA. — M. R. J., marchand ambulant. Agé de 60 ans, a porté plainte à la gendarmerie d'Aleria, qu'il lui a été dérobé ces jours derniers, à l'étang de la « Badine, » territoire de la commune d'Aleria, une vache et sa génisse, âgée de deux ans.

SOVERIA. — Une somme de 11.200 francs a été accordée à la commune de Soveria, sur les fonds du pari mutuel, pour addution d'eau et construction d'une fontaine.

CASALTA. — M. D. avait remisé son cabriolet dans un hangar appartenant à M. G., de Casalta, puis s'était absenté pour quelques jours.

A son retour, il constata, non sans étonnement, que son véhicule avait disparu du hangar dans lequel il l'avait placé.

Il s'en prit, comme de juste, au propriétaire du hangar qui lui déclara, de même que sa femme, que le dit cabriolet avait été pris par le sieur F., de Silvareccio.

Une enquête est ouverte.

CASABIANDA. — M. Fratoni, commis de l'épicerie agricole à Casabianda, a été élevé à la 3e classe du principalat. — Toutes nos félicitations.

VIVARIO. — C'est malheureusement trop souvent que l'on est appelé à constater avec quel sans gêne, nos bons villageois se font à considérer les propriétés d'autrui comme leurs biens propres.

M. C., boucher à Vivario, possède un petit jardin où se trouve une prise d'eau qui lui sert à arroser ses légumes et à ses assez nombreuses salades.

Or, le nommé F. A., âgé de 16 ans, sous le prétexte fallacieux qu'il avait envie de pêcher des anguilles, ne trouva rien de mieux à faire que d'établir des barrages et de détourner ladite prise d'eau.

Le père du jeune F. A. est poursuivi comme civilement responsable.

BONIFACIO. — Le 9 août prochain aura lieu à l'hôtel de la mairie, à Ajaccio, l'adjudication pour la construction d'une caserne et d'une annexe, à Bonifacio. Les travaux devront être terminés dans sept mois. Le montant de la dépense est évalué à 34.000 francs.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

Sous la rubrique « Elections Départementales », nous avons publié, dans notre numéro du 24 courant, l'information ci-après :

Prunelli-di-Fiumorbo

On annonce que MM. Don-Pierre Casabianca, conseiller général sortant, et le docteur Giudicelli, maire de Solaro, tous deux candidats au Conseil général, viennent de se désister en faveur de M. Albert Gauthier, qui reste ainsi seul candidat.

Cette candidature groupe toutes les forces républicaines, et assure l'ouverture d'une ère de paix et de concorde dans ce canton jusqu'à ce jour si troublé.

En réponse à la note ci-dessus, M. Albert Gautier nous a adressé la lettre suivante :

Corte, le 24 juillet 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

J'ai eu la velléité d'être candidat d'obstruction dans le canton de Prunelli-di-Fiumorbo ; cela aurait pu m'entraîner à devenir conseiller général tampon, mais je vous certifie que je n'ai jamais été candidat de concentration républicaine.

Si le Directeur de *Bastia Journal* auquel je m'adresse par le même courrier, voulait bien me donner le nom de l'auteur du télégramme publié en troisième page dans le numéro de dimanche dernier 17, et si de votre côté vous aviez l'obligeance de me nommer l'auteur de la nouvelle publiée dans votre numéro d'aujourd'hui, je fais la promesse formelle de vous raconter ainsi qu'à votre confrère et dans tous ses détails, la comédie du Fiumorbo (la comédie après les nombreuses tragédies qui ont si souvent ensanglanté ce malheureux canton, voilà, si je ne me trompe, un acheminement vers la pacification que m'a l'air de tant désirer l'auteur de votre entrefilet).

Si, ainsi que je l'espère, vous et le Directeur de *Bastia-Journal* accédez à mes désirs, je suis certain que la curiosité des lecteurs des deux quotidiens de Bastia sera pleinement satisfaite.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de publier cette lettre et d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

A. GAUTIER.

Les renseignements qui nous sont parvenus au sujet de l'élection dans le canton de Prunelli ont été tout le temps contradictoires. Il ne nous restait qu'à les accepter tels quels, sauf aux intéressés à en contester l'exactitude.

C'est ce que fait l'honorable M. Gautier, aussi nous nous empressons d'insérer sa lettre, tout en lui faisant observer qu'il n'a certes pas à se plaindre des termes dans lesquels nous avons annoncé sa candidature.

BOULETIN FINANCIER

Paris, 22 juillet 1910.

La physionomie du marché ne se modifie guère et les affaires sont toujours aussi peu actives. Notre 3 0/0 est en nouveau recul à 97.15 toujours en raison de la menace d'une grève des chemins de fer. Les Canaux ont acheté 48.500 fr. de rente au comptant.

Fonds Etrangers calmes : Extérieure 94-85, Turc 94.35, Portugais 66.60, Russe 1909 99.65. La tendance reste assez soutenue parmi les Etablissements de Crédit. Le Crédit Foncier finit à 803, le Crédit Lyonnais à 1.416, le Comptoir National d'Escompte à 842 et la Société Générale à 736.

Le Suez s'est avancé à 5.470. Les valeurs de traction ne varient guère. Les valeurs industrielles et de charbonnages restent en reprise : Schneider 1.490.

Bien que ne finissant pas au plus haut cours, les titres aurifères gagnent encore du terrain sur une nouvelle hausse du métal à Londres et à New-York : Rio 1.861.

En Banque, les Mines d'Or sont lourdes.

Parmi les valeurs pétrolifères, Salt Créek est l'objet d'un bon courant de demandes à 292.

L'obligation 5 0/0 Cherryvale Oklahoma s'avance à 442.50.

Recettes de la Cie de Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro comprenant celles de la ligne Jardin Botanico, pour la 27e semaine de l'année en cours, fr. 1.130.119 contre fr. 967.980 pour la période correspondante de 1909.

Nos Grands Chemins Français calmes.

Postes et Télégraphes

La Direction des Postes et des Télégraphes de la Corse a l'honneur d'informer le public que par décision de M. le Ministre des Travaux publics, des Postes et Télégraphes, en date du 25 juin dernier, le bureau télégraphique municipal d'Ucciani sera ouvert à l'exploitation à partir du 1er août prochain.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 20e fascicule

des Œuvres d'EDMOND ROSTAND,

L'AIGLON

Dans ce fascicule nous commençons la publication de L'AIGLON, un des plus éclatants chefs-d'œuvre d'EDMOND ROSTAND, illustré de plus de 150 compositions inédites, en couleurs et en noir, dans le texte et hors texte, par les artistes éminents dont nous donnons plus haut la liste. Tous ces admirables artistes, si aimés du public, se sont surpassés eux-mêmes dans cette suite de planches : l'illustration de L'AIGLON sera digne des grands vers héroïques et émouvants du poète.

Prix : 0,60. — Franco : 0,70.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience du 25 juillet 1910

Meurtre

Carrega François est accusé d'avoir, le 24 octobre 1909, à Propriano, donné la mort à Martinetti Pascal-Joseph qui, probablement, avait attenté à sa vie.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Une grave mésintelligence existait entre Carrega François et Martinetti Paul-Joseph, tous deux journaliers à Propriano. La fille de Carrega, Gracieuse, âgée de 19 ans, avait vécu maritalement pendant deux ans avec Martinetti, puis l'avait quitté à la suite des mauvais traitements qu'elle subissait et s'était placée comme nourrice dans la famille Quilichini. Martinetti en montra très irrité de cette situation, et en rendit responsable Carrega auquel il faisait fréquemment à ce sujet des scènes bruyantes.

Le 21 octobre, une altercation particulièrement violente s'était produite entre les deux hommes, et un conflit sanglant ne fut évité que grâce à l'intervention des assistants, notamment les nommés Quilichini Joseph et Mondoloni Antoine. Le 24 octobre, Carrega s'apprêtait à partir pour Petreto-Bicchisano et était armé de son fusil. Martinetti qui l'aperçut de l'intérieur d'un magasin où il se trouvait en ce moment, s'élança vers lui en tenant un revolver à la main. Arrivé à quelques mètres de Carrega, il fut et tomba à terre pendant qu'un coup de son arme partait, sans atteindre d'ailleurs son adversaire. Carrega déchargea alors un premier coup de fusil sur Martinetti qui, pendant qu'il était encore à terre, et un dernier mortellement blessé se réfugia dans le magasin de la veuve Scarpellini Angeline.

Il y était à peine entré que Carrega, l'ayant suivi, faisait feu de nouveau sur lui et le blessait une seconde fois mortellement. L'un des projectiles était entré au-dessous de la clavicule gauche, et était sorti au-dessous de la pointe de l'omoplate gauche après avoir traversé le poumon gauche, suivant une direction de haut en bas et d'avant en arrière. L'autre balle avait pénétré à 15 centimètres au-dessous du creux axillaire gauche, et s'était frayé un orifice de sortie à 12 centimètres au-dessous du sein droit, après avoir traversé le poumon gauche à sa base, le diaphragme et la partie supérieure du foie suivant une direction de gauche à droite légèrement d'arrière en avant et de haut en bas. Le projectile qui avait traversé le corps de la victime quand elle était à l'intérieur du magasin Scarpellini, avait ensuite atteint la nommée Sartori Marie-Jeanne, sœur de la veuve Scarpellini, et, ayant été arrêté par de la monnaie de billon qui se trouvait dans la poche du tablier, avait déterminé une simple ecchymose à hauteur de la cuisse droite.

Carrega a pris immédiatement la fuite et n'a été arrêté que le 13 février 1910. Il soutient qu'il a agi en état de légitime défense. L'information a, au contraire, établi que la victime a essuyé le premier coup de feu, alors qu'elle était à terre, et le deuxième, au moment où, déjà blessée à mort, elle cherchait un refuge dans la maison la plus voisine.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Giacomoni est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Je me promenais tranquillement, dit l'accusé, quand Martinetti sortit, sur mon passage, d'un magasin et tira sur moi un coup de revolver sans m'atteindre. Je m'ostrais par deux coups de feu qui frappèrent mortellement mon agresseur. Martinetti, qui a fait toutes sortes de misères à ma fille, me poursuivait de sa haine. Quelques jours avant le crime, il m'aurait encore menacé de son revolver.

Les Témoins

Sur neuf témoins assignés, deux, Angeli Joseph et Tiacetti Angelin ne comparaissent pas. La Cour les condamne à l'amende, puis on procède à l'audition des sept témoins qui ont répondu à l'appel de leur nom.

Tramoni Pierre-Toussaint. — A vu la victime aggresser Carrega le revolver au poing et faire feu sur lui sans l'atteindre. Carrega a riposté par deux coups de feu qui tous deux ont atteint Martinetti mortellement.

Les autres témoins confirment la précédente déclaration. Quelques uns d'entre eux racontent une scène qui se serait déroulée quelques jours avant le crime et au cours de laquelle Martinetti aurait menacé Carrega du revolver.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, déclare qu'il n'hésite pas à requérir la condamnation de Carrega. Si celui-ci se fut borné à riposter au coup de feu qu'il avait essuyé de la part de Martinetti, on aurait pu, peut-être, plaider en sa faveur un système de légitime défense. Mais Carrega, après avoir d'un premier coup de feu blessé mortellement sa victime, l'a achevée d'un second coup, quand elle était à terre. Ce geste peu courageux doit entraîner une condamnation sévère.

Plaidoirie

Fort habilement, Me Giacomoni présente la défense de son client. Carrega s'abord essuyé le feu de son adversaire. Il n'a fait que riposter. Devait-il se laisser tuer ! C'est à tord que l'on prétend qu'il a achevé sa victime à terre. Au moment où Carrega a tiré sur son agresseur un second coup de feu, celui-ci, quoique blessé, avait le revolver en main et était encore menaçant.

Dans une émouvante péroraison, Me Giacomoni sollicite du jury un verdict d'impunité.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant négatif Carrega est acquitté.

Audience d'aujourd'hui :

Colombani Paul-Joseph, cordonnier, demeurant à Valle d'Orezza, commissaire et complice de ce crime.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs, Me de Carafa et Moretti.

Cette affaire occupera deux audiences.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 23° à midi 21 + 4 6 heures du soir + 22° Maxima + 26°. Minima + 20°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, qq. nuages.

l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Adriani, député de Corte, et M. Arrighi de Casanova, président du Syndicat agricole de Corte, sont arrivés par le train de 2 heures 30.

Baccalauréat

Ont été admis, devant la faculté d'Aix, au baccalauréat de l'enseignement secondaire, 1re partie, langues vivantes, MM. Filippi, Flach, Marchetti ; — 2e partie, philosophie, MM. Giannoni, Paoli.

Examens de Droit

M. Jérôme Bruni a été reçu licencié en droit devant la faculté de Paris, et M. Alphonse Olivieri a subi avec succès les examens de 1re année devant la même faculté.

Dans les fiançailles

Sont nommés receveurs particuliers des finances : à Lesparre, 2e classe, M. de Battesti, receveur à Mauléon, 3e classe ; à Mauléon, 3e classe, M. Leonardi Toussaint-Charles, greffier du tribunal civil de Figeac ; à Barcelonnette, 3e classe, M. Salvadori Jean-François, percepteur à Bourg-de-Vigé, reçu avec le numéro 1 au concours.

Nécrologie

Nous avons la douleur d'apprendre la mort à l'âge de 15 ans, de Mlle Marie Pompeani, fille de M. Pompeani Séraphin, directeur du journal *La Corse*, et de Mme Pompeani, née Zevaco.

Une affluence de parents et d'amis se pressait vendredi dernier, à deux heures de l'après-midi, devant le domicile de notre confrère.

Beaucoup de personnalités, appartenant au monde politique, commercial et de la presse, avaient tenu à exprimer leurs sympathies et leurs sentiments de condoléances à M. et Mme Pompeani.

Qu'on nous permette d'exprimer les nôtres avec la plus grande sincérité.

Médaille militaire

Est inscrit sur le tableau de concours pour la médaille militaire, au titre des expéditions lointaines, l'adjudant Rossi A. Marc-Nicolas, du bataillon de Tombouctou, 16 ans de services, 11 campagnes, 1 blessure, a fait preuve de bravoure et d'énergie, le 29 novembre 1909, au combat d'Acharat, Afrique Occidentale, où, grièvement blessé, il a continué à commander ses hommes jusqu'à ce qu'il perdit connaissance.

Ognons en l'air

Il y avait longtemps que les nommées N. A. et C. E. cherchaient à se mordre, mais soit que l'occasion ne fut pas propice, soit pour toute autre raison, elles se contentaient de se faire des jeux de dogue furieux et elle se montrer les dents.

L'occasion attendue se présenta. La porte d'une épingle à cheveux en simili-écaille, perdue par l'une et retrouvée par l'autre, amena le conflit.

Ce fut plutôt drôle ! Après s'être copieusement dosé toute sortes de noms d'oiseaux, y compris celui de quadrupèdes à bosses, elles s'allongèrent, griffes en avant, l'une sur l'autre.

L'on riait autour d'elles et l'on rêvait encore — car on les laissait tranquillement se crêper royalement les chignons — si la police n'avait mis un terme à cette exhibition tragi-comique, en dressant un procès-verbal pour scandale et injure.

Avis

M. et Mme Paul Pianconi ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'ils prennent la succession de l'hôtel Christophe Colomb de Mme veuve Pianconi, décédée.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Livourne.

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, venant de Marseille.

— Vap. ital. « Adriatico, » venant de Porto-Torrès.

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, venant de Porto-Vecchio.

Sorties :

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Marseille.

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, parti pour Livourne.

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, parti pour Portovecchio.

— Vap. ital. « Adriatico, » parti pour Livourne.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orenga), au 1er étage.

A louer

A louer, à *Venaco*, du 20 juillet à fin septembre, 3 ou 4 pièces meublées.

S'adresser pour renseignements aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

Mariage.

Bouygues Firmin-Auguste-Alexandre, professeur au lycée, et Cuneo Nonciade-Marie.

Naissances.

Pancrazi Antoine.

Décès.

Zannoni Marie, 4 ans, de Bastia.

Arrighi Joseph, 3 ans, de Bastia.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes ou sèches fines ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine Claudes) vertes pour confiserie avec queue et Lapins.

AVIS DE DÉCÈS

La famille Tourné-Lottiera a l'honneur de faire part à ses parents et amis que le cercueil renfermant les restes mortels de

MONSIEUR XAVIER TOURNÉ

Percepteur à Carcassonne

arrivera par le paquebot de la Cie Fraissinet le jeudi 28 juillet.

Les obsèques ayant eu lieu à Carcassonne, il n'y aura aucune cérémonie à Bastia.

A 6 heures et demie le cortège se dirigera directement vers le cimetière où aura lieu l'inhumation.

Nouvelle Société Navale *de l'Ouest*

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

33, *rue de l'Opéra, Bastia*

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

Installation à Ga

JEAN CINI

EX-OUVRIER DE GAZ

Bastia, 13, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire

DU BEC GRANOUX

Eclairage puissant et consommation minime

MESDAMES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00411

BOURSE DE PARIS

	23 juillet	25 juillet
Rentes de 3 0/0 ancien	97.40	97.30
de 3 0/0 amortis	98.15	98.30

Au comptant

Conseil d'Arrondissement

Arrondissement d'Ajaccio

Salicice

M. l'abbé Pinelli est élu.

Sainte-Marie Sicché

M. Barboni est élu.

Arrondissement de Corte

Castifao

M. Grimaldi d'Esdra, est élu par 303 voix.

Ghisoni

M. Natali est élu avec 412 voix.

Morosaglia

M. Morucci Ignace est élu par 456 voix.

Moïta

Trois candidats étaient en présence.

Ont obtenu :

M. de Maïra.	203 voix.
M. Marchetti.	130 id.
Divers.	171 id.

Il y a ballottage.

Piedicorte-di-Gaggio

M. Paoli Dominique, conseiller sortant, est réélu par 375 voix.

Saint-Laurent

M. Luciani est élu par 258 voix.

Valle d'Alesani

M. Orsini est élu avec 297 voix.

Vezzani

M. Vincenti est élu par 409 voix.

Nouvelles Militaires

Infanterie

Paris, 25 juillet.

M. le lieutenant Dupin de Jancarot, du 153e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme.

Artillerie

M. le lieutenant Nisseron, du 7e rég. à pied, est désigné pour Bonifacio.

Cet officier rejoindra sa nouvelle garnison le 1er octobre prochain.

L'Affaire Rochette

Le rôle de M. Clémenceau

Paris, 25 juillet.

Le *Matin* de ce jour publie une réponse de M. Clémenceau à ce journal qui lui avait demandé des explications sur Rochette.

L'ancien président du Conseil, après avoir rappelé les déclarations qu'il a faites dans ces derniers interviews, termine ainsi : « J'ai dit tout ce que je sais. »

D'autre part, M. Clemenceau a fait parvenir au *New-York Herald* un télégramme en date du 11 juillet dans lequel il déclare qu'il n'a jamais eu aucune intervention dans l'affaire Rochette.

« Il s'agissait, dit M. Clémenceau, de défendre le Gouvernement contre le roc, roche qui lui était adressé de vouloir prêter son concours à ceux qui avaient intérêt à arrêter l'action de la justice. »

Conseils Généraux

Paris, 25 juillet

Le scrutin d'hier affirme une fois de plus la victoire des gauches.

Les élections se sont faites régulièrement dans toute la France.

Des désordres graves ne se sont produits qu'à Angers et à Collioure.

Le docteur Montpréfit, député invalidé, candidat au Conseil général, est en ballottage.

Ce brave docteur a été l'objet de manifestations violentes.

A Collioure, le maire, après avoir été frappé et injurié, a dû être dégagé par la force armée.

M. Combes n'a été réélu que par 360 voix seulement.

Parmi les sénateurs battus on signale MM. Riou, Milliard, Bepmale et Ournac.

Parmi les députés battus, il faut noter MM. Amédée Reille, Jean Hennessy et Joly.

Aisne

M. Pascal Ceccaldi, député de la première circonscription de Vervins, est élu conseiller général avec 440 voix de majorité.

AU JAPON

NAUFRAGE D'UN NAVIRE

206 personnes disparues

Tokio, 25 juillet.

Des télégrammes de Tokio annoncent qu'un steamer japonais a coulé la nuit dernière au large de Chindo, en Corée.

Une quarantaine de personnes ont pu être sauvées sur les canots du bord.

Deux-cent six autres ont disparu.

Dès que la nouvelle fut connue à Tokio, un croiseur japonais fut immédiatement envoyé sur les lieux de la catastrophe.

Les détails manquent.

TOURS

Le Drame de Corencez

Bourreau serait alcoolique

Il rétracte ses aveux

Tours, 25 juillet.

Quoique l'émotion provoquée par les aveux du chemineau Bourreau s'amenant d'avoir perpétré la tragédie de Corencez ait été grande, on ne semblait guère prendre ses déclarations au sérieux.

Déjà des contradictions avaient été relevées entre les dires de Bourreau et les faits vérifiés au cours du procès du forçat Bribe.

Néanmoins, une enquête avait été ouverte immédiatement afin de vérifier les assertions du chemineau.

La justice ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait affaire à un déséquilibré, victime de l'alcoolisme.

Aujourd'hui, en effet, Bourreau a formellement déclaré qu'il avait voulu se livrer à une plaisanterie et rétracta les aveux qu'il avait faits au sujet de l'assassinat des cinq enfants du forçat Bribe.

TOULON

Vengeance d'Apache

UN CORSE *grièvement blessé*

Toulon, 25 juillet.

Hier soir, le Quartier réservé, toujours si troublé, a été le théâtre d'un drame sanglant.

Un apache, bien connu sous le nom d'Elzo, a tiré cinq coups de revolver sur le nommé Crecciani, originaire de Calvi, qu'il accusait de lui avoir enlevé sa maîtresse, la fille soumise Necorovi.

L'infortuné Crecciani a été transporté immédiatement à l'hôpital, où son état a été reconnu très grave.

Quant au meurtrier, la police est sur ses traces.

La Fièvre Typhoïde au 111e d'infanterie

Toulon, 25 juillet.

Quelques cas de fièvre typhoïde, heureusement isolé, viennent de se produire au 111e d'infanterie.

Des ordres sévères ont été donnés pour localiser la maladie et l'empêcher de devenir épidémique.

Les chefs de corps ont, d'une façon formelle, défendu que l'on se serve de l'eau distribuée en ville, et de ne consommer que celle préalablement bouillie ou stérilisée contenue dans des bidons *ad hoc*.

On a également prolongé jusqu'à trois heures le repos quotidien des hommes.

EN ESPAGNE

LES GRÈVES

à Bilbao

Madrid, 25 juillet.

De nouvelles troupes, destinées à renforcer la garnison de Bilbao, en vue des grèves persistantes, sont arrivées ce matin.

Le capitaine général, commandant d'armes, les a passées en revue sur le Gran-Via.

Les grévistes restent pacifiques.

Il n'y a, jusqu'à ce jour, eu un fâcheux incident à relater, mais les patrons protestent contre les menaces politiques, dont ils demandent l'expulsion.

M. TROUILLOT *à Pont-le-Saulnier*

Paris, 25 juillet.

M. Trouillot, ministre des Colonies, a assisté aujourd'hui à un banquet donné en son honneur, par le Comité républicain radical.

Le ministre des Colonies, répondant à l'allocution du président, a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge de M. Briand et de sa politique.

Il a dénoncé les intrigues de certains groupes de parlementaires dont l'attitude équivoque dénote plutôt le dépit provoqué par les chutes de leurs ambitions personnelles qu'une véritable ligne de conduite politique.

M. Trouillot a été très applaudi.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés

par la Cie de Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris sa entreprises de travaux.

Comme auparavant, il sera à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fait de son travail et la modération de ses prix, ils seront entièrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, Avenue Carnot, à Bastia.

Dépôt spécial

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS

pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas, guérissant vite.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Lardy*.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à ces égards. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Entrefilets documentés sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la Revue de la Bourse et de la Banque, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal d'essai pendant un mois. Vous vous rendrez vivement compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — Abonnement : 5 francs par an. Etranger : 10 francs.

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermologiste P. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur absence primitive.
Pour toutes explications sur ce fait, écrire à la Méthode, notice avec les plus grands

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sebastiani, Cours Napoléon, à Ajaccio.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cent.
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un an : 6 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de : fr. (Etranger, fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 205
MERCREDI 27 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Ouest.....	20 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres Départ.	23 »	12 »	22 »

Union postale, etc.
On ne répond pas des manuscrits déposés

CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 19 m. — Coucher, 6 h. 66 m.
Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Pantaléon...
Fête de Demain : Saint Nazaire.

26 JUILLET

UN PREMIER ESSAI DE PROPORTIONNELLE

Le vent est à la représentation proportionnelle. Avant que la Chambre ait pu se prononcer sur tel ou tel système, avant même qu'un projet quelconque ait affronté le débat en commission, on a voulu faire un « essai loyal. »

Il a été décidé que cet essai se ferait sur la constitution de la Commission du Suffrage Universel, chargée d'examiner le projet de réforme électorale déposé par le Gouvernement. C'est ce qu'on peut appeler une épreuve avant la lettre.

Cela n'a pas été sans difficulté, ni sans une certaine gaieté dans l'austère hémicycle du Palais-Bourbon. Nous avons assisté à ce spectacle étrange d'un essai de proportionnelle présenté par le partisan le plus farouche du scrutin d'arrondissement, M. J.-L. Breton, et combattu par les amis eux-mêmes de M. Charles Benoist. Ceux-ci craignaient, en effet, qu'un faux départ ne fut funeste à leur thèse.

Cependant, pris dans l'alternative de se déjuger ou de s'avouer vaincus avant le combat, les proportionnalistes se sont décidés à accepter « l'essai » de M. J.-L. Breton, et c'est à la presque unanimité de la Chambre, soit 475 voix contre 16, que ce projet a été voté.

La Commission du Suffrage Universel, composée de quarante-quatre membres, a été donc nommée au scrutin de liste avec représentation proportionnelle, suivant les règles ci-après :

« L'élection se fait en un seul tour de scrutin.

» Une liste est constituée par le groupement des candidats qui, ayant remis une déclaration en ce sens entre les mains du président de la Chambre, se présentent conjointement aux suffrages de leurs collègues.

» Elle ne peut comprendre plus de noms qu'il n'y a de commissaires à élire, mais elle peut comprendre un nombre moindre de noms. Les candidatures isolées sont considérées comme constituant chacune une liste distincte.

» Ne peuvent être enregistrés par le bureau que les noms des candidats dont la signature a été apposée sur la liste.

» Aucun candidat ne peut être inscrit sur deux listes à la fois.

» Vingt-quatre heures avant l'ouverture du scrutin, les listes enregistrées doivent être affichées dans les couloirs de la Chambre.

» Chaque député dispose d'autant de suffrages qu'il y a de membres à élire pour la Commission. Il peut accumuler la totalité ou plusieurs de ses suffrages sur un même nom.

» Les scrutateurs établissent la masse électorale de chaque liste et répartissent les commissaires entre les listes au prorata de leur masse électorale. (La masse électorale de chaque liste est la somme du nombre des suffrages respectivement obtenus par les candidats appartenant à cette liste).

» La répartition des commissaires entre les listes est effectuée par le système dit « quotient, » avec attribution des sièges non répartis aux plus grands restes.

» Dans chaque liste, les sièges sont dévolus aux candidats ayant obtenu le plus de suffrages ; en cas d'égalité de suffrages, au plus âgé.

» S'il arrive qu'un siège revienne à titre égal à plusieurs listes, il est attribué, parmi les candidats en ligne, à celui qui a recueilli le plus de suffrages individuels, et, en cas d'égalité, au plus âgé.

» Les candidats non élus de chaque liste sont classés suppléants, par ordre de leur nombre de voix. En cas de vacance par décès, démission ou toute autre cause, les suppléants seront appelés, suivant le rang de leur inscription, à remplacer les titulaires de la même liste. »

Comme on le voit, c'est la proportionnelle dans toute sa pureté. Avant de fonctionner pour dix millions d'électeurs ayant à élire 597 députés, elle servira à l'élection de 44 commissaires par 597 électeurs.

D'ailleurs, pour que chacun prenne bien la responsabilité de son vote, la Chambre a spécifié que l'élection se ferait au scrutin public. De cette façon, les 319 députés qui ont adhéré au groupe formé par M. Charles Benoist pour la représentation proportionnelle, seront obligés d'affirmer publiquement leur volonté, d'y demeurer ou de s'évader. Les antiproportionnalistes affirment que, sur ce nombre, il y en a au moins la moitié qui feront défection. M. Charles Benoist, au contraire, est sûr de ses troupes, et pour plus de garantie, il en a lu la liste à la tribune.

A vrai dire, il y en a bien une vingtaine qui, dès cette première lecture, ont fait de sérieuses réserves : deux ou trois même se sont récusés, et M. Rauline s'est fâché tout rouge de ce qu'on l'avait inscrit sans son consentement... Tous comptes faits, la Chambre paraît se partager, à l'heure actuelle, en deux groupes absolument équivalents : proportionnalistes et antiproportionnalistes.

On se demande, dans ces conditions, quelles pourront bien être la physionomie et l'orientation de la Commission du Suffrage Universel, entre les mains de laquelle sera le sort de la réforme électorale.

Quoi qu'il en soit, l'expérience méritait d'être faite. Si elle a été votée, ainsi que nous venons de le dire, à la presque unanimité de la Chambre, c'est que chaque camp espère la voir tourner à son avantage. Mais attendons encore quelques jours : il y aura des surprises.

C. des CORDELIERS.

LA CORSE

Le Club Alpin Français (section de la Corse), organise, avec le concours de la Direction centrale, des excursions dans [illegible]

Quatre groupes distincts partiront de Nice le samedi 20 août, le dimanche 21 août et le lundi 22 août.

« Les Voyages modernes, » Société parisienne, qui a son siège 4, avenue de l'Opéra, organise, de son côté, une excursion *en automobile*, qui commencera le 7 septembre pour prendre fin le 19 septembre.

Voici la préface du programme du voyage :

« Surgissant des flots bleus de la Méditerranée, ainsi qu'une corbeille de verdure, la Corse dresse majestueusement vers le ciel la massif de ses monts couronnés de neige. »

De tous les temps, elle fut connue comme une terre de beauté. Les Grecs l'appelaient *Kallisté* (la plus belle). Mais ses richesses naturelles causèrent sa ruine, et les conquérants qui se disputèrent sa possession n'ont laissé subsister, de leur occupation, que des débris informes de citadelles et de tours de défense, sans aucun vestige d'art.

C'est à la nature qu'il faut s'adresser ici pour recevoir l'impression du beau ; mais cette nature est en Corse si prodigue de splendeurs, qu'on ne pense guère à regretter l'absence de monuments et de souvenirs.

Dans quelle région trouver une profusion de merveilles groupées sur un espace si restreint ? En quittant à l'aube Ajaccio, Bastia, Calvi ou Sartène, on peut, dans la même journée, contempler successivement la flore africaine, la flore provençale, la flore tempérée et la flore alpestre. On peut se reposer le matin sous les orangers en fleurs, parmi les cactus luxuriants, et déjeuner au milieu du jour, au seuil du froid, dans un climat de Normandie. On peut aspirer l'arôme pénétrant des maquis, parcourir des gorges sauvages, s'enfoncer sous les dômes de forêts presque inviolées, gravir les sommets de porphyre, et toucher les neiges éternelles... puis, le soir venu, on se retrouve sous un ciel d'Orient, scintillant d'étoiles, dans l'atmosphère d'un climat toujours printanier, tandis que les flots murmurants des golfes frangent de phosphorescences les blocs granitiques du rivage.

Si l'on veut se limiter à faire un séjour à Ajaccio, et à visiter les plus beaux paysages du littoral, tous les mois d'hiver sont bons pour aller en Corse. Mais si l'on désire bien voir et connaître à fond cet admirable pays, on ne pourra [illegible] ses riches grandeurs, c'est à partir du mois d'avril seulement, et jusqu'à la fin d'octobre, qu'il faut se mettre en route, alors que le soleil a rendu tous les cols praticables, et que les marronniers séculaires ont déjà leurs feuilles.

C'est après être allé bien des fois en Corse, après l'avoir parcourue dans tous les sens, en avoir visité les parties les plus pittoresques, que nous avons composé ce programme, qui est la réunion, la synthèse des beautés si variées qu'elle peut offrir aux visiteurs.

Peut-être, en dehors des grandes villes, et surtout d'Ajaccio, où l'on rencontre tout le confort, tout le luxe d'un excellent hôtel de la Côte d'Azur, peut-être trouvera-t-on quelques fois des installations un peu simples, et une cuisine sans grande recherche, quoique saine et abondante ; mais que de compensations sont réservées au touriste ; combien est grand le pittoresque des villages où a lieu l'étape, les uns perchés sur les sommets, d'autres accrochés aux flancs des falaises, ou mollement étendus sur les grèves. Et puis l'accueil est si affable, la réception si cordiale ; on a si bien la sensation d'être en pays ami, que l'on oublie vite la simplicité du gîte et un confortable quelquefois un peu sommaire.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

(Section de Bayonne)

La séance est ouverte à 8 heures du soir, sous la présidence de M. le capitaine en retraite Poldori, président d'honneur de la section. Le président délégué remplace le secrétaire malade. Il est donné lecture des lettres d'excuses des absents ainsi que des lettres d'adhésion de MM. Guichonné et Garat, députés de Bayonne, et Coggia, le sympathique préfet des Basses-Pyrénées. Des applaudissements couvrent la lecture de ces correspondances. Le bureau de l'U. G. est spécialement chargé de transmettre à ces Messieurs les remerciements de tous les compatriotes.

Divers vœux ayant trait au relèvement

67. — Feuilleton du *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXIII
INTERVIEW D'UN GARDE-CHASSE

— J'ai très bonne vue, M. Ségonnot.
— Moi aussi, ne vous inquiétez pas.

Le garde chasse sortit du couvert des arbres, et s'avança vers le mausolée. Mlle de Noirétable était restée de ce côté. Il y avait pour elle quelque chose d'angoissant dans l'expérience que faisaient en ce moment les deux hommes, et qui pouvait conduire à une indication, à un danger pour elle, à la découverte, peut-être, du secret si jalousement gardé pendant plus de vingt années. Le garde-chasse s'arrêta sous les rayons de la lune, à mi-distance entre le mausolée et la lisière des arbres, et étant son chapeau, se retourna vers Ségonnot. Mme de Noirétable était plus éloignée de lui que l'agent de la sûreté, et cependant, sous la lumière bleu d'acier de l'astre des nuits, elle reconnaissait avec netteté le détail de ses traits. Ségonnot hocha gravement la tête, pour signifier que l'expérience avait réussi, et rejoignit le garde-chasse dans la lumière. La femme qui les surveillait tous deux avec anxiété se releva d'un effort, et courut, en faisant le moins de bruit possible, jusqu'à la bordure du bois. Elle voulait, si c'était possible, entendre ce qui se disait encore.

— Oui... admit Ségonnot, jusque là la chose me paraît faisable. Mais vous m'avez dit que... que cette femme était entièrement enveloppée. Comment avez-vous fait pour voir sa figure ?

— Oh ! très facilement. Il faisait froid, elle a voulu s'envelopper plus étroitement.

Elle a soulevé son châle pour le rejeter sur son cou et sur son visage. L'autre femme, celle de votre photographie, l'a aidée dans cette opération, et pendant un instant je les ai bien vues toutes deux. L'une avait la figure très ronde, avec le nez court et des lèvres qui avançaient comme faire pour la moue.

— Pourriez-vous, demanda Ségonnot, me dire la couleur de ses cheveux ?

— Non. Elle avait une sorte de petit châle sur la tête. Mais ce qui m'a surtout frappé, c'est l'allure de la plus grande des deux femmes, qui ressemblait d'une façon surprenante à celle de Mme de Noirétable.

— Bon ! dit encore Ségonnot. Je vous remercie de ces renseignements. Ils nous conduiront peut-être quelque chose. Comme peut-être ils ne mèneront à rien du tout. En tout cas, comme Mme de Noirétable ne serait peut-être pas très satisfaite de savoir que cette femme lui ressemble, je vous conseille de ne pas trop parler de cette affaire. Il est suffisant que je la connaisse, et je regretterais de vous attirer des désagréments.

— Merci pour le conseil, répondit le garde-chasse, qui avait paru momentanément inquiet. Y a-t-il encore quelque chose que vous désiriez savoir ?

— Je ne pense pas, dit l'agent après avoir réfléchi. Et cependant, si. Pourquoi n'avez-vous pas suivi ces deux femmes ?

L'autre hésita.

— Dame ! dit-il enfin, sur le moment, M. Ségonnot, je croyais voir Mme de Noirétable en personne, et j'ai pensé que ce que j'avais de mieux à faire était d'aller m'occuper de mes lapins.

— Sans doute... sans doute, répondit Ségonnot, bien que ce soit regrettable pour moi. Mais je sais de votre aveu ; il n'y avait rien à faire. Quel chemin ont-elles pris ?

Le garde-chasse indiqua l'allée qui conduisait au château.

— C'est bien ce que je pensais, dit l'agent, nous repartons ?

Il se mit en marche dans la direction de la futaie. S'il avait continué dans ce sens, il rejoignait directement Mme de Noirétable. Mais son interlocuteur le rappela.

— Par ici, M. Ségonnot. Je connais un chemin plus court.

La sœur du général, qui avait cru défaillir de peur, respira. Elle n'osa cependant pas remuer tant que les deux hommes furent en vue. Elle se glissa, quand ils eurent disparu, hors de la futaie, et en laissant cent détours prudents, rentra au château.

CHAPITRE XXIV
EST-CE UNE SIMPLE COINCIDENCE ?

— En vérité, monsieur, je suis comme vous, disait Maroeline, ex-nourrice de Suzanne, et à présent femme de charge de château, les affaires criminelles ont toujours eu le don de me passionner. Et je comprends qu'elles vous intéressent encore davantage, vous qui êtes journaliste. Oh ! je vous assure que je ne passe jamais une ligne, quand il s'agit du procès d'un grand assassin.

René Lavardac sourit.

— Je le comprends, dit-il, bien que je commence à être moi-même un peu blasé. Ainsi, c'est dans cette chambre que la malheureuse créature a été trouvée morte.

Marcoline ouvrit plus grande la porte de cette chambre, la traversa, et s'en fut ouvrir la fenêtre et les volets. La pièce s'emplit de lumière ; elle donnait sur la cour centrale du château, et faisait partie d'une rangée de chambres de domestiques à peine plus grandes que des cellules monastiques. On y trouvait juste la place d'un petit lit, d'une table à toilette et d'une chaise. Quelques patères accrochées au mur complétaient l'ameublement. Le plancher, en bois blanc, apparaissait bruni par l'âge. Le logis était propre, mais il était aussi lugubre et désolé. Marcoline, avec son air de gaîté, et le luxe relatif de ses vêtements, y détonnait.

— Oui, monsieur, répondit-elle, c'est ici. Endroit bien triste et bien sot pour y mourir, n'est-ce pas ? Mais Mme de Noirétable est assez rarement ici et Mélanie n'avait pas de chambre à elle d'ailleurs, monsieur, si elle en avait eu une, elle n'aurait rien fait pour la rendre plus confortable ou pour l'orner de bibelots personnels, comme nous faisons toutes. Ce sentiment lui manquait ; elle n'appréciait de l'existence que les choses pratiques.

Le correspondant de guerre examinait la serrure de la porte.

Il n'y a pas de clef ? demanda-t-il.

Marcoline secoua la tête.

— Non, répondit-elle. L'habitude, au château, est que les domestiques n'aient pas leurs portes fermées. C'est moi qui garde toutes les clefs de cet étage. En ce qui concerne cette chambre, elle a été close pendant quelque temps après le meurtre, mais je l'ai rouverte parce que sa vue m'impressionnait, et parce que les serviteurs sont tous plus ou moins superstitieux. J'en ferai une chambre de débarras, car personne ne se souciera d'y dormir.

(*A Suivre.*)

économique de la Corse sont mis en discussion. Tous les camarades sont d'accord pour reconnaître qu'une action énergique est nécessaire. L'assemblée invite le comité de l'U. G. à Paris, à faire toutes démarches utiles pour que le projet concernant la Corse soit déposé au plus tôt. Les députés de l'île sont particulièrement priés d'insister auprès des ministres compétents et au besoin d'exiger que satisfaction soit enfin accordée aux malheureux habitants de l'île de beauté.

Des félicitations et des remerciements sont votés à Jacques Dhur, le sympathique et désintéressé rédacteur du *Journal*. On vote également des remerciements à la presse régionale pour le concours dévoué qu'elle apporte à l'œuvre de régénération.

Sur la proposition de plusieurs membres, il est décidé que le groupe tiendra deux assemblées par an : l'une en juin, l'autre en décembre. Il ne sera plus adressé de lettres individuelles. Les sociétaires seront tenus au courant par la voie de la presse. Au cas où une assemblée supplémentaire serait jugée utile, tous les sociétaires seraient avisés individuellement.

re. L'actif de la section au 19 juin est de 101 fr. 05. Ceux des sociétaires qui n'auraient pas effectué leurs cotisations sont priés d'en hâter l'envoi. Au 15 juillet il sera fait traite sur eux.

Le président constate, en terminant, le peu d'empressement de certains membres à se rendre aux réunions et dont l'ironie dissimule mal le désir de nous voir échouer dans la tâche entreprise. Il fait un vibrant appel à toutes les bonnes volontés et adresse à nos frères Corses l'expression sincère de toutes nos sympathies.

Ordre du Jour :

Les Corses et Amis de la Corse réunis le 19 juin salle de la Brasserie, étroitement unis dans une même pensée pour le salut, prient les membres du bureau de l'U. G. de renouveler leurs démarches auprès des pouvoirs publics afin de hâter le dépôt du projet concernant les mesures à prendre pour venir en aide à leurs compatriotes de l'île ;

Invitent les députés Corses à insister et au besoin à exiger des pouvoirs publics que satisfaction soit enfin accordée aux malheureux habitants de l'île de misère et se séparent aux cris de : Vive la Corse !

Vive Bayonne ! Vive la France !

Le Président, PINDORI — *Le Secrétaire*, GIUDICELLI.

Le Trésorier, MORACCHINI.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ALBERTACCE. — La médaille d'honneur des préposés des eaux et forêts est décernée à M. Albertini Marcel, garde domanial à Albertacce-Popaja, 30 ans de services forestiers.

COTONE. — Une des familles les plus marquantes du canton de Cervione vient d'être douloureusement atteinte par la mort de Mme veuve Félicité Ricci, née Pompei, décédée à Saint-André de Cotone.

Mme Ricci a été entourée jusqu'à son dernier soupir par les soins prévenants de ses filles qui se sont efforcées par leur dévouement d'adoucir le plus possible les derniers moments de leur excellente mère.

Une foule nombreuse venue de tous les points du canton et de San Nicolao assistait aux obsèques. Un beau catafalque avait été dressé au milieu de l'église de Saint André qui s'est trouvé trop petite pour contenir toute l'assistance.

M. le Curé de Saint-André, assisté de plusieurs prêtres des environs, a donné l'absoute.

Nous adressons à M. le professeur François Ricci, aux familles Guerrieri et Marcantoni, l'expression de nos bien vives condoléances.

LES OBSÈQUES DU SERGENT FRANCHI

Hier matin, à 5 heures 30, a eu lieu la levée du corps du sergent Franchi Blaise, du 141e d'infanterie, qui, étant en permission à Campile, a trouvé la mort dimanche dernier dans les circonstances que nous avons relatées.

Le cortège s'est formé devant l'hôpital militaire et s'est dirigé vers la gare, où le cercueil a été déposé dans un wagon spécial qui le transportera à Campile.

Les honneurs militaires ont été rendus à l'infortunée victime de nos mœurs électorales, par un piquet du 163e, en armes.

Dans le cortège, qui, malgré l'heure matinale, était assez important, on remarquait une délégation des sous-officiers de la garnison.

Plusieurs belles couronnes, offertes par les parents et amis, couvraient le cercueil de ce brave sous-officier, enlevé [illegible] à nos affections.

A son père, qui conduisait le deuil, et à tous ses parents nous adressons nos bien vives condoléances.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, *conseiller*

Audience du 26 juillet 1910

Assassinat et complicité de ce crime

On avait organisé une grande manifestation à Valle d'Orezza pour fêter l'élection de la municipalité. Soudain, des fenêtres de la maison habitée par l'accusé Columbani, adversaire du maire, des coups de feu retentissaient, et un jeune homme du nom de Montineri tombait le crâne fracassé.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le dimanche 13 septembre 1908, jour de la fête patronale, avant lieu à Valle d'Orezza, l'installation de la nouvelle municipalité et l'élection du maire. A cette occasion, divers habitants des communes voisines se trouvaient à Valle, et Mantineri César, originaire de Monacia, y arrivait également vers trois heures du soir. Avec d'autres jeunes gens de Monacia, il se trouva mêlé aux réjouissances organisées par les adhérents du maire.

Vers cinq heures, les manifestants, quittant la maison du maire, furent invités à se rendre au hameau de Poggio, dans celle de Gudicelli Jean-Thomas, cousin du maire. En sortant de chez Gudicelli, Mari Jean-Paul pria ses amis de s'arrêter également dans sa demeure qui se trouve à peu de distance de celle de Gudicelli. Pour répondre à cette nouvelle invitation, les manifestants étaient obligés de passer devant la maison de Colombani Paul-Joseph, adversaire de la municipalité, dont la maison est proche de celle de Mari, et qui se tenait depuis un moment devant la porte de son habitation. Le groupe s'avançant vers lui, Colombani rentra précipitamment dans sa demeure et se montra à une fenêtre du rez-de-chaussée, tenant un fusil à la main, le dirigeant vers le groupe, pendant que sa femme faisait d'inutiles efforts pour le calmer et le retenir, et s'écriant : « Je fais feu sur celui qui avance d'un seul pas. »

Aperçu, les manifestants se dispersaient, pendant que Colombani Joseph-Louis dit André, fils de Paul-Joseph, qui jouait aux cartes sur la place voisine, accourait précipitamment vers sa demeure, et après avoir vainement demandé au fusil à la veuve Giudicelli, criait à son père : « Fais feu de là, moi je ferai feu d'ici. » Sieuzan Jean Thomas et Giudicelli Ernest ainsi que Pietri François-Marie l'engageaient au passage à calmer plutôt son père à qui on ne voulait aucun mal, mais Colombani André continua son chemin, arriva devant sa demeure et apercevant son père lui dit : « Si tu ne veux tirer toi-même, donne-moi le fusil, car je veux les exterminer. »

Pendant ce temps Martinori César suivi de Casinori Jacques-Philippe et Pietri Pierre, également de Monacia, contournaient les maisons de Alfonsi Don-Pierre et Cherardi François-Jean, situées en face de la maison Colombani, et tous trois essayèrent ainsi de rejoindre le chemin qui ramène à Monacia sans passer devant la maison Colombani.

Mantineri continua sa course pendant que Casinori et Pietri débouchaient sur la place de la maison Cherardi et s'arrêtaient derrière un mur de bois. Ils virent alors rentrer le fils Colombani qui se tenait par à reparaître avec son père à une fenêtre du premier étage, s'ouvrant sur la façade principale de la maison au-dessus de la porte d'entrée, et aussitôt Colombani Paul-Joseph fit feu dans la direction de l'endroit où devait se trouver leur camarade Mantineri qu'ils ne pouvaient plus apercevoir. Puis ils virent Colombani André armer brusquement le fusil à son père et faire feu dans la même direction.

Le cadavre de Mantineri fut découvert par Alfonsi Don Joseph dans un petit réduit qui sert de dépôt de bois, au contrebas du sentier qui longe le four devant la fenêtre occupée par les Colombani et à 14 mètres environ de cette fenêtre. Ancune autre détonation d'arme à feu n'avait éclaté à ce moment-là.

La victime avait été frappée à la région occipitale supérieure droite par un projectile de gros calibre qui était sorti dans la région temporale droite en provoquant l'éclatement de la boîte crânienne. Colombani André a été arrêté à son domicile le lendemain même de l'attentat et a contesté contre l'évidence même qu'aucun coup d'arme à feu n'a été tiré de chez lui le jour du crime.

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Mes de Carsilla et Moretti sont au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé Colombani nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés. Il n'a pas tiré. Il n'est pour rien dans la mort de l'infortuné Montineri.

Les Témoins

On entend d'abord les nommés Casimiri et Pietri Pierre qui, au cours de l'instruction, ont affirmé avoir vu le père et le fils Colombani tirer de leur fenêtre un coup de fusil chacun dans la direction de Montineri.

Ces deux témoins déclarent aujourd'hui devant la cour d'assises qu'ils n'ont rien vu.

En présence d'une telle attitude, M. le Président les fait mettre immédiatement en état d'arrestation.

Plusieurs autres témoins défilent ensuite devant la cour et déclarent qu'au moment où Montineri a été tué, ils ont vu la fumée produite par les coups de fusil sortir des fenêtres de la maison Colombani.

Après l'audition des témoins, l'audience est renvoyée en continuation à demain à 1 heure.

LE PAIEMENT A DOMICILE DES MANDATS TÉLÉGRAPHIQUES

Un arrêté du ministre des travaux publics, des postes et des télégraphes vient de fixer au 1er août la date d'application de l'article 54 de la loi de finances, concernant le paiement des mandats télégraphiques à domicile.

D'après les dispositions de cet article, les mandats télégraphiques peuvent être payés à domicile, dans les mêmes conditions que les mandats-cartes, moyennant une taxe de factage de 10 centimes.

Cette taxe est perçue sur l'expéditeur, lorsque la demande de paiement à domicile est formulée au départ, et sur le destinataire lorsque la demande de paiement à domicile émane de celui-ci.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 juillet 1910.

Malgré la pénurie des affaires, les dispositions du marché ont été très satisfaisantes aujourd'hui. La Rente Française se relève à 97.35. Les Fonds Etrangers sont fermes aux environs de leurs cours de la veille : les Emprunts Russes témoignent d'une grande activité. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier se consolide à 8 0/0, le Crédit Lyonnais reprend à 1 410. Le Comptoir National d'Escompte est soutenu à 844 et la Société Générale à 732.

Les valeurs industrielles et de transports n'enregistrent que des fluctuations insignifiantes. Il en est de même des valeurs russes et des titres cupriféres : Rio 1.657.

Dans le compartiment minier, les Mines du Semaon se négocient à 148. La Salopiane est ferme à 51 frs.

Pétrole de Sali Créek bien tenues à 292. La Cie reçoit confirmation des nouvelles concernant les travaux de forage du puits principal.

L'action Castara Estates cote 63 frs. La production moyenne de caoutchouc représentera pour la Société dans un avenir prochain une recette de trois millions si les cours du Para restent au-dessus de 10 sh.

On demande à 449 l'obligation de la Cie Générale de Rio Janeiro. Grâce à un pourvoi : raffinerie de Rio, qui est l'unique usine moderne de ce genre au Brésil, est en jouissance d'un véritable monopole de fait.

Nos chemins de fer finissent en plus-value.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

Le 20e fascicule

De l'Œuvre d'EDMOND ROSTAND.

L'AIGLON

Dans ce fascicule nous commençons la publication de L'AIGLON, un des plus éclatants chefs-d'œuvre d'EDMOND ROSTAND, illustré de plus de 150 compositions inédites, en couleurs et en noir, dans le texte et hors texte, par les artistes éminents dont nous donnons plus haut la liste. Tous ces admirables artistes, si aimés du public, se sont surpassés eux-mêmes dans cette suite de planches : l'illustration de L'AIGLON sera digne des grands vers héroïques et émouvants du poète.

Prix : 0,60. — Franco : 0,70.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 juillet.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 23. à midi 21 + à 6 heures du soir + 22° Maxima + 26°. Minima + 20°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, cq. nuages.

l'après-midi, id.

Arts et Métiers

M. Massoni Antoine, élève de l'Ecole des Arts et Métiers, a été définitivement reçu au concours du certificat d'études primaires supérieures.

M. Marchetti a été admis à subir les épreuves orales du concours d'entrée à l'école d'arts et métiers d'Aix.

Baccalauréat

Ont été admis au grade devant la faculté d'Aix : Philosophie, 2e partie, MM. Battestini, assez bien. Acquaviva ; — 1re partie, latin-langues, MM. Antomarchi, assez bien, Luciani.

Postes et Télégraphes

C'est avec plaisir que nous avons appris que M. Edouard Filippi vient d'être reçu dans les 2 premiers à l'examen de commis des postes et télégraphes au Cochinchine.

Nos sincères félicitations au jeune lauréat et à sa famille.

— M. Luca Simon, rédacteur à Rouen, est nommé receveur de bureau composé de 3e classe, à Ventot.

Tableau d'avancement

M. Bolelli, capitaine d'infanterie, hors cadres, missions, est inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de chef de bataillon, pour services rendus à la police marocaine des ports.

Epilepsie dangereuse

Toutes les personnes qui se trouvaient hier, à 2 heures, sur la place Saint-Nicolas, furent mises en émoi par un douloureux incident qui se produisit au débarcadère Carnot.

La jeune F..., âgée de 24 ans, qui se trouvait à l'escalier du débarcadère, fut prise d'une crise d'épilepsie, maladie dont il souffre depuis son âge et tomba à la mer.

Les nommés Tuore Jean, docker, âgé de 21 ans, Lucchini Antoine et Fattori Antoine se précipitèrent, et au prix de grands efforts parvinrent à tirer F. de sa fâcheuse posture.

Ils le portèrent sur le débarcadère, et avec un réel dévouement, lui donnèrent les premiers soins et le ramenèrent à la vie.

Mais le patient n'était pas plus tôt revenu à lui, qu'échappant des mains de ses sauveteurs, il tenta de se jeter une seconde fois à la mer.

Il fut heureusement retenu, et l'assistance publique arrivant sur les lieux, F. fut ramené au local de cette société hospitalière.

Nous avons vu à l'œuvre les dévoués membres de l'Assistance publique, et sommes heureux de leur adresser nos plus chaleureuses félicitations pour la rapidité ainsi que la sûreté de main qu'ils ont mis à effectuer ce service.

Examens de Droit

Ont été admis devant la faculté d'Aix : 2e année 2e partie, M. Angeli ; licence 2e partie, M. Pietri ; 1re année 1re partie, MM. Capifali, Santelli, Laurenti.

A la Gare

La police a dressé procès-verbal contre les nommés M. I., S. A., commissionnaires qui, à l'arrivée du train d'Ajaccio, s'étaient précipités pour enlever leurs bagages aux voyageurs, en bousculant ceux ci et les personnes qui attendaient l'arrivée du train.

Il faudrait pourtant que l'on mette ordre une fois pour toutes à ces procédés scandaleux.

Ecole d'administration

Le sergent Guidoni, du 4e rég. d'inf. coloniale, a été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école d'administration militaire.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, 4, *boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia), au 1er étage.

Avis

M. et Mme Paul Pianacci ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'ils prennent la succession de l'hôtel *Christophe Colomb* de Mme veuve Pianacci, décédée.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier*, ancienne élève interne de la *Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page)

ETAT CIVIL

Mariage.

Chavanne Antoine-Eugène, industriel, et Santi Marie.

Naissance.

Israël Victoria. — Battesti Jean-Pierre. — Pietri Antoine Marie.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes ou sèches fines ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine Claudes) vertes pour confiserie avec queue et Lupins.

VIZZAVONA

Gde HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00413

BASTIA LA NUIT

Incendie à la Rue Favalelli

Vers minuit et demie, la rue Favalelli était mise en émoi par le cri de : Au feu !

M. Perotti, habitant le 4e étage du numéro 2 de la dite rue, s'étant mis à sa fenêtre, constata, le premier, qu'une lueur d'incendie lui provenait de sa propre cour attenante à l'épicerie Giacometti.

Il donna l'alarme. Les habitants des maisons environnantes se sont rendus sur les lieux et attaquèrent l'incendie pendant qu'un citoyen de bonne volonté a fait prévenir le poste de police.

On fit la chaîne, qui allait de la cour incendiée à la fontaine, en passant par l'épicerie Giacometti, et l'on put, au bout d'une heure d'efforts, se rendre maître du feu.

Les dégâts sont insignifiants.

VALLE D'ALESANI

Tentative de Meurtre A PERELLI

Valle d'Alesani, 26 juillet.

Le nommé Bolacci Antoine-Philippe a tiré trois coups de revolver sur le sieur Gherardi Ernest.

Ce malheureux a été atteint au bras et sous l'omoplate gauche ; cette dernière blessure présente une certaine gravité.

Le meurtrier a pris la faite.

Conseil Général

L'élection d'Olmeto

Ajaccio, 26 juillet.

M. le président Durazzo, candidat au Conseil général dans le canton d'Olmeto, a été proclamé élu par le bureau central avec 7 voix de majorité.

Nominations dans les Finances

Paris, 26 juillet.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui les nominations suivantes :

M. Orsini, percepteur de 3e classe en résidence à Prunelli-di-Fiumorbo, est élevé à la 2e classe de son emploi.

M. Pyro, ex-adjudant au 163e régiment d'infanterie, est nommé receveur buraliste à Saint-Victoret.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 26 juillet.

Le colonel d'infanterie Rabier est promu au grade de général de brigade, et nommé au commandement de la neuvième brigade d'infanterie.

AU JAPON

LA PERTE D'UN NAVIRE

Paris, 26 juillet.

Dans nos télégrammes d'hier nous avions la perte d'un paquebot japonais qui avait coulé en vue des côtes Coréennes.

Les premières dépêches annonçaient que 66 passagers avaient pu être sauvés et que 206 avaient disparu.

On annonce aujourd'hui que le chiffre des passagers ayant échappé au naufrage est de 182 au lieu de 66.

BOURSE DE PARIS

25 juillet — 26 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.30 — 97.15

de 3 0/0 amortis. . 98.15 — 98.15

ex-coupon

PARIS

Augmentation du prix du Pain

Paris, 26 juillet.

Certains journaux annoncent que par suite de la mauvaise récolte du blé, le prix du pain ne tardera pas être augmenté.

La nouvelle mérite confirmation.

NEW YORK

Exploit d'Anarchistes

Paris, 26 juillet.

On annonce de New-York que le maire de Ridgeway a été victime d'un attentat anarchiste perpétré dans des conditions peu banales.

Une bombe avait été placée sous le lit dudit maire, et c'est pendant que celui-ci dormait profondément que l'engin meurtrier fit explosion.

La victime de ce lâche attentat a été tuée sur le coup.

L'Affaire Rochette

La Commission d'enquête

Paris, 26 juillet.

Les travaux de la commission d'enquête, nommée par la Chambre pour faire la lumière sur les incidents qui ont marqué l'affaire Rochette, sont poussés activement.

Dans sa séance d'aujourd'hui, la commission entendit MM. Lépine, préfet de police, Berr, juge d'instruction, et Fabre, procureur général.

Déposition de M. Lépine

M. Lépine dépose longuement.

Il fit l'exposé de la situation de la Société Rochette, en fit connaître le fonctionnement, et, en présence des combinaisons équivoques de Rochette, rappela la filière qui avait été suivie pour arriver à la mise en état d'arrestation du banquier.

Le Préfet de police exposa longuement le rôle qu'il avait joué dans l'affaire.

L'arrestation de Rochette n'était possible que si le parquet de la Seine en décidait ainsi, et ce n'est que lorsque l'ordre formel du Parquet lui parvint, qu'il procéda à l'arrestation du Directeur du Crédit Minier.

M. Lépine ne cache pas qu'il amena le sieur Pichereau, actionnaire de la Société, à déposer une plainte contre Rochette, mais ajoute qu'il n'exerça sur lui aucune influence, inutile, du reste, Pichereau disant tout disposé à entrer dans cette voie.

Après avoir exposé son rôle, le Préfet de police détermina celui de son chef de cabinet.

M. Lépine couvrit absolument son subordonné.

Il reconnut que M. Yves Durand avait bien commis quelques irrégularités qu'il qualifia de « véniellos ».

Il protesta vivement contre les accusations que certaine presse fait retomber sur M. Yves Durand et déclara que ce dernier était toujours resté étranger aux choses louches.

M. Jaurès, qui est président de la commission d'enquête, insista vivement pour que le Préfet de police découvrit M. Clémenceau.

Il voulait amener M. Lépine à affirmer que l'ancien Président du Conseil lui avait formellement intimé l'ordre de trouver quelqu'un qui, en adressant au Parquet une plainte contre M. Rochette, eut provoqué l'arrestation du financier.

Malgré les efforts du leader socialiste M. Lépine refusa absolument de suivre ce dernier sur ce terrain, et couvrit son ancien chef comme il venait de le faire pour son subordonné.

En présence de cette attitude, la commission décida de surseoir à l'audition du Préfet de police jusqu'au retour de M. Clémenceau de la République Argentine.

Déposition de M. Berr

La Commission d'enquête entend ensuite M. Berr, juge d'instruction.

Mais ce magistrat se retranche derrière le secret professionnel et refuse absolument de parler.

La Commission prend acte du fait.

Déposition de M. Fabre

M. le Procureur général est ensuite entendu.

Il déclare ignorer les manigances de la préfecture de police et les compromissions qui ont pu se produire dans l'affaire Rochette.

« Néanmoins, ajoute ce haut magistrat, l'attitude du Parquet a été absolument correcte et rigoureusement légale. »

MARSEILLE

VIOLENT INCENDIE

Un Hangar de marchandises DÉTRUIT

Plusieurs millions de dégâts

Marseille, 26 juillet.

Toute la population de Marseille était mise en émoi par un terrible incendie qui s'est déclaré, sur les quais d'Arenc, dans le hangar de la Chambre de commerce.

Cet incendie est dû à la fermentation du coprah.

Immédiatement prévenus, les pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre et les pompes à vapeur, mises en batterie, attaquèrent vigoureusement le foyer de l'incendie que la soudaine introduction de l'air avait considérablement activé.

Les vapeurs ancrés dans les divers bassins et dont le voisinage de l'incendie était pour eux un danger permanent, levèrent leurs ancres et allèrent s'abriter dans un autre bassin.

Tous les efforts des pompiers devaient être inutiles, le hangar devint tout entier la proie des flammes.

On eut même toutes les peines du monde à préserver les bâtiments voisins.

Il n'y a pas à déplorer d'accidents de personnes, mais les dégâts sont énormes.

On les évalue à plusieurs millions de francs.

AUX ÉTATS-UNIS

NOMBREUSES VICTIMES de la Chaleur

Paris, 26 juillet.

Des télégrammes de New-York annoncent que la chaleur, réellement extraordinaire qui sévit actuellement aux Etats-Unis, a fait de nombreuses victimes.

On parle, en effet, de 12 morts à New-York, 6 à Pittsburg, 4 à Philadelphie, 2 à Boston et 2 à Baltimore.

Hôtel Incendié

Nombreuses Victimes

Paris, 26 juillet.

Un incendie s'est déclaré cette nuit dans un hôtel, à Bâle.

Malgré la rapidité des secours, la bâtisse toute entière est devenue la proie des flammes.

Trois personnes sont restées ensevelies sous les décombres

Quinze autres, que le danger affolait, se sont plus ou moins grièvement blessées en voulant fuir l'incendie.

AVIS DE DÉCÈS

M. Finidori Jean-Paul, receveur des postes et télégraphes, à Petreto-Bicchisano, et ses deux fils Pierre et Désiré ; M. Croce Antoine-Pierre, propriétaire, et Mme Croce, née Ronoli, et leur fils ; Mme Jean-Baptiste Pensa, née Croce, M. Jean-Baptiste Pensa, et leurs enfants ; M. et Mme Ange Ronoli, et leurs fils, à Marseille ; M. Andreani Michel et ses enfants, à Marseille ; Mme Ottaviani née Ronoli, et M. Ottaviani, capitaine de gendarmerie maritime en retraite, à Toulon ; Mme et M. Torre, chef de la caisse d'épargne, à Paris ; Familles Torre et Simoni, de Sorio ; Alessandri, à Murato ; Franceschi Joseph-Antoine, à Bastia ; Cicurno et Montalti, à Marseille ; Mme veuve Rosalie Finidori et ses enfants, à Figari ; M. Paul-Marie Finidori et sa famille, à Figari ; MM. Gaspard et Paul-Noël Finidori et leurs familles, à Figari ; M. Tomasi et sa famille, à Caldarello ; M. Lanfranchi, pharmacien, et sa famille, à Figari ; M. Cantara et sa famille, à Figari ; M. Giuseppi, instituteur, et sa famille, à Figari ; M. et Mme Barthélemy Simoni, à Figari ; M. Leonetti, ingénieur, et sa famille, à Sartene.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME FÉLICIE FINIDORI

Née CROCE

leur épouse, mère, fille, sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Livourne, le 23 juillet, à l'âge de 37 ans.

L'enterrement aura lieu à Bastia, jeudi 28 juillet, à 10 heures très précises du matin.

On se réunira à l'oratoire Saint Charles (Petit Lycée).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille Tourné-Lottero a l'honneur de faire part à ses parents et amis que le cercueil renfermant les restes mortels de

MONSIEUR XAVIER TOURNÉ

Percepteur à Carcassonne

arrivera par le paquebot de la Cie Fraissinet le jeudi 28 juillet.

Les obsèques ayant eu lieu à Carcassonne, il n'y aura aucune cérémonie à Bastia.

A 6 heures et demie le cortège se dirigera directement vers le cimetière où aura lieu l'inhumation.

Nouvelle Société Navale *de l'Ouest*

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

Tuilerie et Briqueterie MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressée

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de **Carreaux émaillés** comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et *aciers* de toutes catégories.

Tuyaux, Plomb, Tuyaux, Goudrons

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot. de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

SERVICE DE VAPEURS ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL

BASTIA

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PALOMBI, 2, rue [illegible] Bastia.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch
BASTIA
OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche
La première marque du Monde
CAFÉ EXPRESS
GRAND SUCCÈS

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les événements et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la Revue de la Bourse et de la Banque, 49, rue de la Victoire, Paris, de nous envoyer gratuitement le Journal d'Essai pendant un mois. Vous nous rendrez aussitôt compte de la valeur de ses informations et de la valeur de ses conseils. — Abonnement : 5 francs par an. Etranger : 10 francs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
35, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseilles
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils modores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maux de Dents guéris radicalement par Goulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Moltalti à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cours du palais, à Ajaccio.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 fct.
QUI INDIQUE TOUT POUR LE VOYAGEUR
Edition périodique absolument locale à 10 cent.
Franco : 50 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAIT LE 1er ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. ORLANDINI.
Imp. Olagnier.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 206 — JEUDI 28 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Voir divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE : un an 30 fr. — Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits envoyés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 19 m. — Coucher, 6 h. 56 m.
Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Saint Pantaléon.
Fête de Demain : Saint Nazaire.

27 JUILLET

PAS DE GRÈVE de Cheminots

La menace angoissante de grève générale des chemins de fer, qui était suspendue sur nos têtes, paraît devoir s'éloigner.

Les cheminots céderont-ils aux conseils de la raison et de la sagesse? Cela semble aujourd'hui certain, — momentanément du moins ; et chaque jour de gagné est un pas de plus vers la conciliation et la détente.

D'abord, en y réfléchissant bien, on arrive fatalement à cette conclusion qu'une grève de cheminots, — j'entends une grève sérieuse et unanime, faite dans le but d'aboutir à quelque chose — est impossible.

Impossible, à cause de l'insuffisance des mobiles. Que demandent, en effet, les cheminots ? Le relèvement des salaires. C'est une revendication qui est commune à tous les fonctionnaires, à tous les employés, à quelque corporation qu'ils appartiennent. Partout, les mêmes causes ont produit les mêmes effets : c'est la hausse du prix de la vie, c'est la cherté des loyers ; or, une situation générale amènera forcément des mesures générales, dont les cheminots bénéficieront comme les autres ; en tout cas, il ne gagneraient rien à vouloir provoquer, par la violence, une mesure spéciale en leur faveur.

Les cheminots demandent aussi la journée de travail moins longue, l'effet rétroactif de la loi sur les retraites pour les mécaniciens et chauffeurs, l'extension du bénéfice de cette loi aux agents des réseaux secondaires... Tout cela est à l'étude.

Aux termes de la loi de 1909, les compagnies de chemins de fer devaient, avant le 1er juillet 1910, soumettre au ministre des Travaux publics différents projets de réorganisation de leur personnel. Les compagnies, se conformant à la loi, ont saisi M. Millerand d'un ensemble de mesures dont elles comptent faire bénéficier leurs agents. La solution est donc une question de semaines.

Grève impossible encore, à cause du manque d'unanimité des agents. Du côté des syndicalistes et des violents, on prêche la grève immédiate, agrémentée du sabotage des machines. Mais ceux qui réfléchissent comprennent quel épouvantable crime ils commettraient ainsi, et quelle responsabilité ils encourraient si des catastrophes venaient à se produire!

Les agents nouveaux venus dans les Compagnies, n'ayant encore que peu d'annuités pour la retraite, paraissent assez convaincus que la grève sera pour eux un mouvement libérateur et rémunérateur ; par contre, presque tous les mécaniciens et agents ayant dix ans et plus de services et des droits à la retraite, font la sourde oreille. En somme, le plus grand nombre ne tient pas à la grève et reste sur l'expectative : on a peur de tout perdre en voulant trop gagner. Voilà la note juste.

En troisième lieu, impossible est la grève des cheminots, à cause du peu de sympathie qu'elle provoque dans le public. Or, provoquer un mouvement d'opinion favorable est la première condition de réussite. Que l'on se souvienne de l'échec lamentable de la grève des postiers !

Si les meneurs n'étaient pas aveuglés par la passion, ils auraient pu déjà se rendre compte du manque d'enthousiasme du public pour une grève des transports, s'ouvrant juste en période de vacances, au moment où chacun songe à effectuer l'annuel voyage de repos et d'agrément dans les villégiatures estivales, à la campagne ou à la mer.

Impossible enfin, impossible surtout est la grève des cheminots, à cause des conséquences irréparables qu'elle entraînerait.

Que les chemins de fer s'arrêtent, et c'est la vie nationale brutalement interrompue ; plus de commerce, plus d'industrie, plus d'approvisionnements, plus de services postaux... Combien de ruines, combien de misères ne seraient-elles pas précipitées ?

Nous croyons avoir suffisamment démontré l'inanité des craintes de grève immédiate et générale des agents des chemins de fer.

Mais il reste la menace pour l'avenir. Les cheminots l'ont formulée en un ordre du jour par lequel ils remettent plein pouvoir au comité de grève pour décréter la grève générale au moment qu'il jugera opportun, « en vue de relever l'injure morale que comporte le refus dédaigneux des Compagnies de discuter avec le Syndicat. »

En est-il encore qui se laissent prendre à ce « bluff ? » On ne fait pas une grève de cette envergure, une grève qui équivaudrait à une révolution, à un désastre national, pour une question d'amour-propre de syndicat. Ce serait trop bête.

D'ailleurs, le reproche ne porte pas. Les Compagnies, il est vrai, ont refusé d'entrer en pourparlers avec le Syndicat général ; mais elles ont ajouté que ce refus ne comportait aucun désaisissement ; elles veulent seulement conserver leur autonomie pour discuter séparément des conditions de travail qui sont particulières à chacune d'elles. Au surplus, les projets des Compagnies concernant le personnel sont légalement transmis au ministère des Travaux publics, qui s'est empressé de les communiquer aux associations des agents des chemins de fer, pour qu'ils les examinent et donnent leur avis. Que veulent-ils de plus ?

Le gouvernement, dans cette affaire, a tenu le rôle qui lui incombait : rôle d'arbitre et de conciliateur. Il est entendu que, pour cette fois, la grève générale est écartée, du moins ajournée ; mais il importe dès maintenant de se mettre en garde pour l'avenir contre un retour offensif de la violence ; et ce but ne peut être atteint que par l'organisation immédiate de l'arbitrage obligatoire, pour les conflits intéressant l'un quelconque des grands services publics qui sont indispensables à la vie nationale: voies ferrées, transports maritimes, postes et télégraphes, etc.

Il n'est pas admissible que l'on soit demain encore à la merci d'un mouvement de révolte, d'un mécontentement d'agents qui, pour un oui ou pour un non, jettent le manche après la cognée et menacent de tout casser.

Il appartient au Gouvernement, voire même au Parlement, d'instituer, au plus tôt, une Commission d'arbitrage composée de représentants des deux parties, d'hommes d'une compétence reconnue, d'une impartialité au-dessus de tout soupçon. Cela serait une sorte de Conférence de La Haye, chargée de maintenir la paix entre travailleurs et dirigeants, entre les agents et les Compagnies ou l'Etat. Les arbitres auraient à juger souverainement toutes les fois que l'intérêt public serait menacé par un conflit du travail, et les intéressés s'engageraient par avance à respecter leur décision ; au besoin, ils y seraient contraints par une loi.

Si les fonctionnaires ou agents d'un service public n'ont pas, ne peuvent pas avoir le droit de grève, ils doivent posséder, en revanche, le droit absolu à l'arbitrage. C'est une garantie élémentaire que le législateur doit leur donner, et ce sera, en même temps, le moyen le plus efficace et le plus sûr d'éviter la terrible éventualité d'un coup de force, comme la grève des chemins de fer.

C. des CORDELIERS.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 juillet, à 8 heures 1/2

Marchons au pas,	Signard.
Gillette de Narbonne,	Audran.
Venez'a,	Desormes.
Faust,	Gounod.
Under Woord,	Rogues.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Propos d'actualité

L'Abus du Sport

Le sport est nécessaire au développement intégral de l'individu, car une culture physique rationnelle influe non seulement sur la formation harmonieuse et robuste du corps, mais encore sur celle de la volonté et même de l'intelligence qui s'accommode mal de l'atrophie physiologique : mens sana in corpore sano.

Malheureusement, au lieu de rester le moyen d'acquérir une meilleure santé, de retremper les énergies vitales, de se maintenir en belle humeur, d'exercer sa volonté à vaincre des obstacles, le sport est devenu un but en lui-même. Ainsi, pour d'aucuns, la bicyclette et l'automobile ne sont plus des instruments commodes de locomotion, mais des machines à créer le vertige de la vitesse ; de même, dans les jeux sportifs, semble se développer outre mesure le goût de l'acrobatie ou de l'athlétisme, et l'on voit se multiplier de jour en jour les professionnels. Or, s'il en est parmi eux de tout à fait dignes d'admiration, tels les aviateurs, parce que l'aviation n'est pas seulement un sport, mais une conquête essentielle de l'homme sur les éléments et parce que sa pratique comporte une belle part d'héroïsme, d'autres, comme les lutteurs, les boxeurs, les coureurs de pistes, ne devraient pas mériter l'intérêt excessif et croissant que le public leur prodigue. Une bonne partie de l'attention est ainsi détournée des choses de l'esprit, pourtant un peu plus nobles tout de même, car ce sont elles, et non la puissance physique, qui nous font des hommes.

Pratique exagérée de l'exercice musculaire et travail intellectuel ne peuvent aller de pair. Dans certains établissements d'instruction, notamment dans les lycées où le sport s'est développé d'une façon intense, on a constaté une baisse sensible dans la valeur intellectuelle moyenne des élèves. Que voulez-vous ? Si le plus clair du temps est pris pour les sports, il n'en reste guère pour l'étude. Et puis, au point de vue psychologique, il arrive que l'exercice physique poussé jusqu'à la fatigue développe dans l'organisme de véritables poisons qui,

---

10 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

III

ENTRE LES FEUILLES D'UN LIVRE

Les deux amies étaient arrivées dans une vaste bibliothèque, dont les murs étaient revêtus d'une boiserie Louis XV en chêne naturel, délicatement fouillé, une véritable merveille d'élégance et de goût.

— Oh ! l'admirable cabinet de travail ! s'écria Sidonie... Dire que c'est ici, désormais, que s'affermira la paix de l'Europe.

Elle s'était approché du bureau, un superbe meuble du temps de Louis XV, qui se dressait devant la cheminée ; et sa main distraite y avait pris un volume dont les tranches aux teintes estompées et les plats quelque peu décolorés décelaient le fréquent usage. Elle l'ouvrit à la première page :

— *Les Essais de Michel Montaigne*... fit-elle avec une légère nuance de raillerie dans la voix. On dit que c'est le livre des sages !

— C'est l'ouvrage favori de mon mari, répondit Mme de Rouvray... son auteur de chevet. Chaque soir, avant de se coucher, il en lit une page.

— Dans la vie on a toujours besoin d'un peu de philosophie, reprit Sidonie... Car enfin, au milieu de toutes nos joies, il en est une qui nous manque, à toi comme à moi... Oui, ma chère, même à toi, la plus fortunée des mortelles !

Clotilde réprima un mouvement de gêne. Les yeux fixés sur ceux de la duchesse, Mme de Langeville modula un long soupir :

— Il nous manque un enfant...

Le visage de Clotilde, qui, depuis un instant, avait pâli, devint plus pâle encore. L'entrée d'un valet de pied interrompit la comtesse.

— Je te demande pardon, fit la duchesse, mais on me cherche, je crois.

Mme de Rouvray s'approcha du valet, et ne put voir, en s'éloignant, le coup d'œil indéfinissable que, changeant subitement d'expression, attachait sur elle son amie de couvent. C'était le même regard implacable et chargé d'une haine farouche qui avait brillé dans les yeux fauves de Sidonie Bourgueil, près de deux ans auparavant, au moment où l'évêque bénissait, devant l'autel de Saint-Thomas-d'Aquin, l'union de Clotilde et du duc de Rouvray. En même temps, sans perdre de vue son amie, Mme de Langeville, debout devant le bureau, entr'ouvrait avec dextérité le volume de Montaigne et, à la place marquée par le signet, glissait entre ses pages un petit papier qu'elle venait de retirer furtivement de sa poche... Lorsque Clotilde se retourna, Mme de Langeville, à l'autre bout de la pièce, semblait absorbée par l'examen d'un superbe portrait d'homme de Largillière.

— Je veux te rendre à tes invités, reprit-elle avec une modulation de voix câline. Ils me reprocheraient de les priver de toi plus longtemps !... Mais je suis heureuse d'avoir pu te dire une fois de plus toute la tendresse que n'a cessé de te garder mon cœur !

A peine les deux femmes avaient-elles quitté le cabinet de travail que M. de Rouvray y pénétra, suivi de Philippe.

— Asseyez-vous, mon cher ami, dit le diplomate d'un air affable, après avoir refermé la porte derrière eux... Prenez un cigare dans cette boîte... Nous sommes ici dans mon domaine, et personne ne nous dérangera... au moins pendant cinq minutes.

Langeville obéit au désir de son ancien chef. Quand le havane que celui-ci lui tendait fut allumé, et que le jeune homme fut confortablement installé dans une des larges bergères Louis XIV, placées de chaque côté de la cheminée, son interlocuteur poursuivit :

— Savez-vous bien, mon cher Philippe, que voici des éternités que je ne vous ai vu ?

— En effet... Près de deux ans !

— Exactement. C'est quelques mois avant mon mariage, auquel vous n'assistiez pas, que vous avez demandé un congé au ministère. Vous avez été nommé secrétaire à notre légation de Stockholm au moment de mon retour d'Amérique, et comme moi-même à cette époque j'ai voyagé pendant près de six mois, je n'ai pas plus que vous pu vous serrer la main à la sacristie, au moment où vous avez initié l'exemple de votre vieux chef en épousant Mlle Bourgueil.

— Croyez, reprit Philippe, dissimulant dessus mieux la gêne quelconque qu'il ressentait à cordialité du duc, que j'ai profondément regretté de ne pas vous savoir là.

— Et moi donc !... Mais on n'est pas pour remuer ces souvenirs, si intéressants soient-ils, que je vous prends votre temps ! Voyons ! mon cher ami... quelles sont vos intentions pour l'avenir ?

— Mais... fit Langeville, dont la contrainte augmentait, je ne sais pas encore... Je ne suis pas fixé...

— Alors, je vais droit au fait. Pourquoi ne reviendriez-vous pas avec moi ?

— Avec vous ?...

— Sans doute !... Si votre sympathie pour moi est restée la même que la mienne à votre égard, pourquoi ne redeviendriez-vous pas mon collaborateur ?... Je n'ai pas encore choisi mon chef de cabinet... Voulez-vous en poste, mon ami ?...

Le cœur de Philippe de Langeville battait violemment. La bonté de M. de Rouvray le touchait profondément. Si cet homme d'élite se doutait du prix dont cet ami, pour lequel il éprouvait un attachement presque paternel, avait payé son affection, quel chagrin, quelle désillusion ne l'accableraient pas ?... Un douloureux soupir s'échappa de la poitrine du jeune diplomate.

— Mon cher monsieur de Rouvray, dit le mari de Sidonie Bourgueil avec effort, je ne sais comment vous remercier de l'honneur que vous voulez bien me réserver... Malheureusement, et à mon grand regret, si touché que je sois d'une démonstration aussi flatteuse, il ne m'est pas possible de l'accepter.

— Comment ! fit le duc avec surprise, vous refusez ? Est-ce par modestie ? En ce cas, laissez-moi vous dire que je me connais en hommes... Si je vous ai choisi, c'est que je suis certain que vous serez à la hauteur de ma confiance !

— Non, monsieur... Votre sympathie pour moi vous égare... Je peux avoir quelques qualités, mais dans une position aussi en vue, je ne me sentirais pas à mon aise, je vous assure... On s'étonnerait de me voir, moi presque inconnu, choisi pour occuper un emploi aussi important...

— Ces raisons, je vous le répète, ne sauraient me toucher !... Pour légumer, de votre part, un pareil refus, il doit y en avoir d'autres que vous ne me dites pas... Des motifs plus directs... plus personnels peut-être...

agissant sur le système nerveux, et notamment sur le cerveau, rendent son fonctionnement paresseux. D'ailleurs, il y a bien d'autres désordres organiques non moins graves causés par un tel abus. L'hypertrophie du cœur est un des plus fréquents ; la hernie, la tuberculose sont communes chez les athlètes et les coureurs de pistes.

En matière de sport, comme en toute autre, la sagesse est dans la modération. Aussi, à nos jeunes gens soucieux de l'apport pratiqué rationnellement, toujours en plein air, en choisissant les exercices favorables au développement de tous les organes et de l'appareil respiratoire en particulier, plutôt que celui de tel ou tel muscle, et en bannissant ce souci du record qui tend à créer chez eux une âme de cheval de course.

L.-D. ARNOTTO.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Postes et Télégraphes

Le public est informé que le service postal, télégraphique et téléphonique fonctionnera à partir du 1er août prochain, à l'Hôtel des Postes, boulevard Paoli, 37.

La recette auxiliaire située place Saint-Nicolas, est également transférée à partir de la même date, 10, boulevard du Palais.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience du 27 juillet 1910

Assassinat et complicité de ce crime

L'audience est ouverte à 1 heure.

Les témoins Casimiri et Pietri Pierre arrêtés hier, pour faux témoignage, sont ramenés devant la Cour. Ils avouent avoir fait des déclarations inexactes à l'audience d'hier et avoir dit, au contraire, la vérité devant le juge d'instruction de Corte.

Dans ces conditions, M. le Président, après les avoir sérieusement admonestés, les fait remettre en liberté.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, prononce un réquisitoire des plus sévères. Il démontre que les coups meurtriers sont partis de la fenêtre de la maison Colombani et que l'un d'eux a été tiré par l'accusé.

Les Plaidoiries

Tour à tour, Me de Caraffa et Moretti présentent la défense de Colombani. Ils relèvent les contradictions nombreuses des témoins à charge et établissent, étant donné le siège de la blessure rapportée par Montineri, qu'il n'est pas possible qu'il ait été frappé par un coup de feu parti des fenêtres de la maison Colombani.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant négatif, Colombani est acquitté.

Audience d'aujourd'hui :

Perfettini Marie-Françoise, bergère, demeurant à Poggio-di-Venaco, assassinat.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Montera.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 juillet 1910.

Assez bien disposé au début, malgré le calme des affaires et les nouvelles peu satisfaisantes des places étrangères, notre marché s'alourdit en séance et clôture, d'une façon presque générale, au dessous des limites de samedi. Le 3 0/0 Français perd 5 centimes à 97.22. Les Fonds Etrangers sont diversement traités : le Serbe passe à 86.82 et le Russe 1909 à 99.70, tandis que l'Extérieure revient à 94.90. Turc calme à 95 frs. Nos Grandes Institutions de Crédit conservent une excellente allure ; le Crédit Foncier s'est négocié à 811, le Crédit Lyonnais à 1 420, le Comptoir National d'Escompte à 842 et la Société Générale à 734.

Le Suez se consolide à 5.675.

Les valeurs de transports sont indécises. Lourdeur des Charbonnages Russes : Sosnowice 1.465. Les valeurs minières se présentent sans grands changements. Les titres coprifères sont en nouveau recul : Rio 1.646.

Les Mines d'Or ne se relèvent pas.

Au groupe pétrolifère, la Cie Néerlandaise des Pétroles de Salt Créek est demandée à 292.

Nos chemins de Fer témoignent de tendances assez satisfaisantes.

Les Elections Départementales

du 24 juillet 1910

Arrondissement de Sartene

Canton de Levie

	Maestrati	Giacomoni
Carbini	60	0
Figari	132	40
Levie	320	6
San-Gavino-di-Carbini	125	0
Zonza	91	30
	733	76

Le docteur Maestrati, conseiller sortant, est réélu avec 657 voix de majorité.

Manque le résultat de la 3e commune de Saint-Lucie-de-Portovecchio, section de la commune de Zonza.

Dans cette section les adversaires de M. le docteur Maestrati, sans provocation aucune, après avoir prémédité leur acte, ont pénétré dans la salle de vote, revolver au poing, se sont emparés de l'urne qu'ils ont détruite, ainsi que de l'écharpe du président du bureau électoral.

A Sainte-Lucie-de-Portovecchio 130 électeurs environ devaient prendre part au vote ; l'absence du procès-verbal de cette section ne pouvant changer le résultat, M. le docteur Maestrati a été proclamé élu à 657 voix de majorité par le bureau central.

Arrondissement de Corte

Canton de Venaco

	Giacomi
Casanova	34
Gatti-di-Vivario	106
Muracciole	99
Poggio-di-Venaco	24
Riventosa	45
St-Pierre-de-Venaco	64
Venaco	284
	666

M. le sénateur Giacobbi, conseiller sortant, est réélu.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Gazeau

Une bonne dame de la Haute-Ville avait en réserve dans sa cuisine une jarre remplie d'huile. L'ayant un soir laissée imprudemment découverte, elle constata le lendemain que sept rats d'une belle taille s'y étaient noyés.

« Pouah ! dit-elle, je ne garderai d'y goûter à l'avenir ! Perdre une si belle quantité d'huile, est cependant chose un dernier point désagréable. Si je la vendais au bon public bastiais ? » Elle s'entendit en effet, avec trois revendeuses qui parcoururent la ville en tous les sens, vendirent l'huile dans les meilleures conditions, mais gardèrent par devers elles le produit de la vente sans en donner un centime à la propriétaire. Celle-ci vexée de ce procédé plutôt indélicat porta plainte et les trois revendeuses furent poursuivies pour abus de confiance. Elles payèrent alors le prix de l'huile à la propriétaire. Mais trop tard, car le tribunal les condamna tout de même à 16 francs d'amende.

Un beau jour vers midi, la dame Maria s'en allait jeter à l'égout le contenu d'un vase de nuit, lorsque, à sa grande surprise, elle se bouchant fortement les narines. Vous répandez une véritable infection. N'avez-vous point de honte. Vous êtes une malpropre. — Sachez, répartit aussitôt Mme Maria, que ton visage est moins propre que mon..... » Non, le respect que j'ai toujours professé pour mes lectrices m'interdit de rapporter intégralement cette phrase impertinente. Mais Mme Maria y ajouta un geste que j'éprouve quelques difficultés à décrire. Elle retourna gentiment ses jupes jusqu'à la ceinture, regarda son intérieure trice, puis exécutant une gracieuse pirouette, fit une révérence de l'autre côté : « Oh ! le vilain spectacle, s'écria la voisine indignée. Il n'y a guère qu'une personne, dont le fils est aux galères, pour commettre un geste aussi malhonnête ! » Elle n'avait pas achevé la phrase que Mme Maria, armée d'un petit pinceau, l'avait rejointe et lui administrait une solennelle correction qui l'obligeait à garder le lit pendant quelques jours.

Tout cela valut à Mme Maria 12 jours de prison avec sursis.

Défenseur : Me de Caraffa.

C'est ensuite un petit drame passionnel que le tribunal a à juger.

Elisabeth B., qui compte 25 printemps, voyait volontiers son cousin-germain qui, lui, n'en comptait que 19. Celui-ci, lui rendait bien la sympathie qu'elle avait pour lui. Si bien qu'un jour Elisabeth se trouva sur le point de devenir mère : « Tu m'as compromise, épouse-moi, dit-elle, à son cousin. » Mais celui-ci ne voulut rien entendre.

Un beau matin, Elisabeth, qui tenait un revolver dissimulé sous son tablier, accostait son séducteur sur la place publique de Furiani et faisait feu sur lui, presque à bout portant. François B., ne fut pas atteint.

Le tribunal a condamné Elisabeth B., à 3 mois de prison avec application de la loi de sursis.

Défenseur : Me H. de Montera.

Madame M., et son fils se présentaient un jour à la bijouterie Mattei, aujourd'hui dirigée par Mlle Campodonico « Je voudrais, dit Madame M., acheter une alliance pour ma fille, qui va se marier ». Aussitôt, Mlle Campodonico lui présenta un vaste écrin rempli de bagues. Mme M., en essaya plusieurs, n'en acheta pas et se disposait à se retirer, quand Mlle Campodonico s'aperçut que trois alliances manquaient : « Vous m'avez pris deux bagues, s'écria Mlle Campodonico. — Quel toupet, s'écria Mme M., si vous répétez ces propos, je vous poursuis pour diffamation ». Mlle Campodonico envoya quérir la police qui retrouva les bagues en la saccoche de Mme M.

Celle-ci, ainsi que son fils, venaient répondre devant le tribunal du délit de vol. Le fils, contre lequel on ne relevait aucune charge, a été acquitté. Mais Madame M., fut condamnée à 6 mois de prison avec sursis.

Défenseur : Me Moretti.

Le nommé Tomasini, de Venzolasca, qui, armé d'un fusil, a menacé M. Parsi, est condamné à 3 mois de prison avec sursis.

Défenseur : Me Vittini.

M. Giuntini et M. Palmieri sont marchands de drap. Palmieri, installé sur la porte de son magasin, vante sa marchandise et attire ainsi beaucoup de clients. Fureur de Giuntini qui, un jour, saisit Palmieri par la veste en lui disant : « Je te prie de ne plus appeler de clients à l'avenir. »

Condamné par M. le Juge de Paix à 4 fr. 50 d'amende et à 10 francs de dommages-intérêts envers Palmieri, qui s'était constitué partie civile, Giuntini a fait appel.

Le tribunal a changé l'amende de 4 fr. 50 prononcée par le juge de paix en une amende équivalent à deux journées de travail. Il a maintenu les 10 fr. de dommages-intérêts, que Giuntini doit payer à Palmieri.

Me de Monti-Rossi défendait Giuntini. Me de Monters représentait la partie civile.

Le sieur Rotili, opposant à un jugement de défaut, fait présenter par Me de Mari, son conseil, un certificat médical, constatant qu'il est dans l'impossibilité de venir à l'audience. L'affaire est renvoyée au mois d'août.

Mme Scotti se plaint d'avoir été battue par la demoiselle Tardagi que le tribunal condamne à 15 jours de prison avec sursis et accorde 5 fr. à titre de dommages-intérêts, à Mme Scotti, partie civile.

Me Tomasi défendait la prévenue.

Me de Caraffa représentait la partie civile.

Le maire de Murato était poursuivi devant le tribunal correctionnel à la requête d'une partie civile qui lui reprochait quelques irrégularités à l'occasion des dernières élections municipales.

Le Ministère public avait étendu ses poursuites à tous les membres du bureau.

Le maire aussi bien que les membres du bureau ont été renvoyés des fins de poursuite.

Défenseurs : MMes de Caraffa, Vittini et Giacomoni.

MMes de Montera et Farinole représentaient les parties civiles.

CORTE

ARRESTATION D'UN ESCROC

et de sa complice

En vertu d'un mandat d'amener du juge d'instruction de Carpentras, la gendarmerie de Corte a procédé mardi à l'arrestation du nommé Augier Paul, comptable à Carpentras, sous l'inculpation d'escroquerie.

La gendarmerie procéda en même temps à l'arrestation de sa maîtresse, la fille soumise Furgier Marguerite, âgée de 23 ans, surnommée « La Margot, » prévenue de complicité d'escroquerie.

Conduits au parquet de M. le Procureur de la République de Corte, Augier fut trouvé porteur de trois obligations communales 1879 et d'une somme de 1800 francs en or et billets de banque.

La fille Furgier n'avait aucune valeur sur elle.

Les deux prévenus ont été conduits sous bonne escorte à Bastia, et écroués à la maison d'arrêt pour être transférés à Carpentras par le courrier d'aujourd'hui.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLETTA. — Un vol avec effraction a été commis au préjudice de Mme A. R., cabaretière, à Oletta.

En ouvrant son cabaret, hier matin, Mme A. R. constata qu'un volet de sa porte avait été décroché, puis, en cassant une vitre, les cambrioleurs avaient pu ouvrir la porte à l'intérieur, et avaient ainsi pénétré dans l'établissement.

Le produit du vol, comprenant du linge et des marchandises, s'élève environ à 2.000 francs.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

L'élection de Bocognano

Malgré que M. Muraccioli ait été battu à l'élection de dimanche, par 66 voix, il s'est proclamé élu contre M. Mariaggi.

Ce dernier est fermement décidé à poursuivre les membres du bureau de vote.

On s'entretient beaucoup dans notre ville des incidents de cette élection.

Accident

Le nommé Donzella Antoine, 50 ans, ouvrier, qui voulait traverser, hier matin, l'avenue du Premier Consul, alla buter contre l'automobile de Sartene qui montait à petite allure, agitant le timbre avertisseur.

Donzella fut renversé par le véhicule. Il a été blessé à la bouche et au nez, et ressent de fortes douleurs à la jambe droite. Il a été soigné à la pharmacie Garpain.

Ajoutons que la responsabilité du mécanicien ne peut être mise en cause. Il a tout fait pour empêcher l'accident.

Bourses des Ecoles Normales

(FILLES)

Résultats définitifs par ordre de mérite : Mlles : Costa. — Padovani. — Comparetti. — Ciffoni. — Damiani. — Santoni. — Alessandri. — Nicolai. — Fiechi. — Garvarini. — Vecchioni. — Amoni. — Finelli. — Bernardini.

Liste supplémentaire

Pietri. — Zanetti. — Cervoni.

Nous adressons toutes nos félicitations à Mlle Comparetti, une très jeune et jolie ajaccienne, d'une intelligence remarquable, qui a été reçue avec le numéro 3.

Ecole de Médecine

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que M. Battistini Etienne, étudiant de 3e année, à l'Ecole de Médecine de Marseille, a été reçu avec la mention bien, aux trois examens de Physiologie, d'Histologie et de Biologie. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations, ainsi qu'à ses heureux parents.

Au mois d'avril dernier, notre jeune ami a été reçu, également avec la mention bien, à l'examen d'Anatomie et de dissection. F. P.

Assistance aux vieillards

Le paiement du trimestre échu aux vieillards assistés de notre ville aura lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 28 juillet, à 8 h. 1/2

Berliner Luft, p. r.,	Linck.
Fra Diavolo, fant.,	Auber.
The British Patrol,	Asch.
Barbier de Séville, cavatine,	Rossini.
La Veuve Joyeuse, valse,	Lehar.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juillet.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21 à midi 32 + à 6 heures du soir + 22 Maxima + 36°. Minima + 20°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, qq. nuages.

l'après-midi, id.

Nouvelles judiciaires

M. Foglierini Pierre-François est nommé suppléant du juge de paix du canton de Fours, Nièvre.

Exercice Militaire

M. le Maire a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés, qu'un exercice avec cartouches à blanc sera exécuté dans les environs d'Acquatta, Mismo et Bastia, dans la matinée du vendredi, 29 courant.

Examens du P. C. N.

Notre jeune compatriote M. Lucciardi Pierre-Jean, de Santo-Pietro-di-Tenda, vient de subir avec succès l'examen du P. C. N., devant la faculté des sciences de Paris.

Le jeune Lucciardi est un ancien élève du lycée de Bastia, qu'il a quitté l'année dernière, après avoir brillamment enlevé le prix d'honneur de Philosophie.

Nos plus sincères félicitations au jeune lauréat, et nos meilleurs compliments à son excellent père, le sympathique et zélé instituteur de l'école du Boulevard de Cardo.

Porte-veine et contravention

Il est des fétichistes qui prétendent que le port d'un petit cochon en argent pendu à une chaîne de montre est un porte-veine ; d'autres, attribuent les mêmes propriétés à la réception, sur la tête, de quelque chose, pas très propre, lancée d'un quatrième étage.

Point ne fut, hier, l'avis des dames M. F. et M. C., la mère et la fille, toutes deux couturières.

La femme G. C., ménagère, âgée de 40 ans, eut l'inadvertance de déverser de sa fenêtre et sur la tête d'icelles le contenu d'une caisse d'ordures.

Après s'être secouées comme des caniches mouillés et avoir lancé à la ménagère imprudente quelques épithètes adéquates à l'injure reçue, elles portèrent plainte à la police qui a dressé procès-verbal contre la peu gênée dame G. C.

L'amant tape fort

Une de nos plus agréables filles soumises, la jadis belle A. F., âgée de 32 ans, vint, hier, toute pleureuse, narrer aux agents de police, légèrement goguenards, que son amant, le sieur B. A., l'avait battue comme plâtre.

La rue du Colle, le colombier valorisant où nichent toutes ces pigeons en a mal de dispenser, en avait vu de belles ce jour-là.

Sans doute, parce que la réconciliation n'en est que plus agréable, les deux amants se prirent de querelle. Des mots on en vint aux coups, — aux gros mots les grands remèdes. — B. A. empoigna dur et ferme, et comme si ses deux poings n'étaient pas suffisants, il saisit d'une main une chaise et de l'autre un manche à balai et : « Vas-y donc, c'est pas ton père ! »

L'amoureuse bâtarde trouva que le procédé dépassait toutes les limites même celles de... l'alphonsisme, et déposa une plainte contre son vigoureux et fol amant.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais* (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

ETAT CIVIL

Naissances.

Monti Pierre-Paul.

AVIS DE DÉCÈS

M. Finidori Jean-Paul, receveur des postes et télégraphes, à Petreto-Bicchisano, et ses deux fils Pierre et Désiré ; M. Croce Antoine-Pierre, propriétaire, et Mme Croce, née Rocoli, et leur fils ; Mme Jean-Baptiste Pensa, née Croce, M. Jean-Baptiste Pensa et leurs enfants ; M. et Mme Angé Rocoli, et leurs fils, à Marseille ; M. Andreani Michel et ses enfants, à Marseille ; Mme Ottaviani née Rocoli, et M. Ottaviani, capitaine de gendarmerie maritime en retraite, à Toulon ; Mme et M. Torre, chef de la caisse d'épargne, à Paris ; Familles Torre et Simoni, de Sorio ; Alessandri, à Murato ; Francesch Joseph-Antoine, à Bastia ; Cucurno et Montali, à Marseille ; Mme veuve Rosalie Finidori et ses enfants, à Figari ; M. Paul-Marie Finidori et sa famille, à Figari ; MM. Gaspard et Paul-Noël Finidori et leurs familles, à Figari ; M. Tomasi et sa famille, à Calzarello ; M. Lanfranchi, pharmacien, et sa famille, à Figari ; M. Cantara et sa famille, à Figari ; M. Giuseppi, instituteur, et sa famille, à Figari ; M. et Mme Barthélemy Simoni, à Figari ; M. Leonetti, ingénieur, et sa famille, à Sartene.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME FÉLICIE FINIDORI

Née CROCE

leur épouse, mère, fille, sœur, tante, nièce et cousine, décédée à Livourne, le 23 juillet, à l'âge de 37 ans.

L'enterrement aura lieu à Bastia, jeudi 28 juillet, à 10 heures très précises du matin.

On se réunira à l'oratoire Saint Charles (Petit Lycée).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS IMPORTANT

La Maison Joseph OLIVIERI, place du Marché aux Poissons, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il est de leur intérêt de la consulter avant de vendre leurs produits : Amandes vertes ou sèches fines ou dures, Noisettes fraîches, Prunes (Reine Claudes) vertes pour confiserie avec queue et Lupins.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le vapeur *Saint-Marc* arrivera à Bastia le 28 juillet et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

MESDAMES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00415

BOURSE DE PARIS

26 juillet — 27 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.15 — 97.35

de 3 0/0 amortis. . 98.15 — 98.15

ex-coup n

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

Paris, 27 juillet.

M. Favé, professeur au lycée de Bastia, est maintenu dans ses fonctions pour l'année scolaire 1910-1911.

M. Caillat, professeur au lycée de Bastia, est maintenu dans ses fonctions pour l'année scolaire 1910-1911.

M. Hinnecker, professeur au lycée de Bastia, est nommé, à titre provisoire, chargé de cours de mathématiques au lycée d'Evreux.

M. Richard, professeur au lycée de Bastia, est nommé, à titre provisoire, professeur d'histoire au lycée de Bourg.

M. Chauvet, professeur d'anglais au lycée de Bastia, est maintenu au dit lycée.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 27 juillet.

Le Journal officiel publie aujourd'hui les nominations et mutations suivantes intéressant la 15e légion :

Le maréchal des logis Dufau, de Bastia, est nommé maréchal des logis chef à Bonifacio.

Le brigadier Poulet, de Pori, est nommé maréchal des logis à Levie.

Le brigadier Dumerc, de Vico, est nommé maréchal des logis à Sorcia.

Le brigadier Brouzi, de Sartene, est nommé maréchal des logis à San Gavino-di-Tenda.

Le brigadier Bargé-Andreu, d'Ajaccio, est nommé maréchal des logis à Zicavo.

Le brigadier Lefranc, de Sainte Marie-Siché, est nommé maréchal des logis à Petreto-Bicchisano.

Le brigadier Saudin, de Bastia, est nommé maréchal des logis à Calacuccia.

Le gendarme Blanchard, d'Ajaccio, est nommé brigadier à Sartene.

Le gendarme Grasso, de Galeria, est nommé brigadier à Vico.

Le gendarme Linis, de Corte, est nommé brigadier à Bastia.

Le gendarme Jourda, de Propriano, est nommé brigadier à Sainte-Marie-Siché.

Le maréchal des logis-chef Ciccolini passe de Bonifacio à Vescovato.

Le maréchal des logis Giston, passe de San Gavino di Tenda à Bastia.

Le maréchal des logis Michel, de Sorcia, passe à la Garde républicaine.

ENGAGEMENT à la Frontière Tunisienne

Comt at nople, 27 juillet.

Le gouverneur de Tripoli a télégraphié à Constantinople, qu'un engagement eut lieu à la frontière tunisienne, entre les troupes françaises et des bandes de Bédouins non musulmans.

Les détails manquent.

Concours

Paris, 27 juillet.

M. Ordioni Toussaint s'est classé premier au concours de rédacteur des services civils de l'Indo-Chine.

TRIBUNAL DE LA SEINE

Condamnation du banquier Rochette

Paris, 27 juillet.

La dixième chambre correctionnelle a prononcé aujourd'hui son jugement sur l'affaire Rochette.

Voici les condamnations :

Rochette est condamné à 2 années d'emprisonnement sans sursis, et à 300 francs d'amende pour escroquerie ;

Lecacheux, à 4 mois d'emprisonnement, et à 300 francs d'amende pour complicité d'escroquerie ;

Crève cœur et Mayer, chacun à 5 000 francs d'amende ;

Capdeville à 2 000 francs d'amende, tous trois pour infraction à la loi sur les Sociétés.

On se souvient que c'est, précisément, au cours d'une des nombreuses audiences, où fut débattue l'affaire Rochette, que l'avocat de ce dernier quitta la barre, attitude qui motiva la nomination de la Commission parlementaire d'enquête chargée de faire la lumière sur l'arrestation du Financier.

BUENOS-AYRES

Première Conférence DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 27 juillet.

Des télégrammes de Buenos Ayres rendent compte de la première conférence faite par M. Clémenceau.

La grande salle du « Théâtre Argentina, » avait été littéralement envahie par toute la haute société de Buenos-Ayres.

Le succès remporté par l'ancien Président du Conseil fut un véritable triomphe.

EN ESPAGNE

ANNIVERSAIRE DES TROUBLES DE JUILLET

Barcelone, 27 juillet.

Les autorités de Barcelone redoutaient des désordres à l'occasion de l'anniversaire des troubles de juillet 4909.

Depuis quelque temps, en effet, une certaine agitation régnait dans les milieux socialistes, et de sérieuses mesures d'ordre avaient été prises pour éviter des manifestations qui n'auraient pas manqué de dégénérer en bagarres sanglantes.

Toutes les troupes de la garnison, renforcées même de contingents arrivés des villes voisines, avaient été réparties sur divers points de Barcelone et étaient prêtes à partir au premier signal.

Dans la Catalogne toute entière, des sérieuses précautions avaient été prises.

Les craintes du Gouvernement ne se justifièrent pas heureusement.

L'ordre ne fut nullement troublé.

La ville et la province restèrent dans le plus grand calme, pendant toute la journée de ce jour.

TRIBUNAL DE LA SEINE

L'Affaire Rochette

A la Commission d'enquête

Audition de M. Pichereau

Paris, 27 juillet.

La Commission d'enquête nommée pour instruire l'affaire Rochette, s'est réunie à nouveau aujourd'hui.

Sur la proposition de M. Jaurès, président de la Commission, une lettre fut adressée à M. Barthou, ministre de la Justice, demandant à ce que des perquisitions soient opérées chez certains coulissiers, dont les noms ont été mis en avant dans cette affaire, et dont les opérations financières ont paru équivoques.

Puis la Commission d'enquête procède à l'audition de M. Pichereau.

M. Pichereau est l'auteur de la plainte qui amena l'arrestation du Directeur du Crédit Minier ; M. Pichereau, le plaignant à qui on avait forcé la main pour qu'il adressa la fameuse plainte, point de départ du scandale.

Sa déposition fut un véritable coup de théâtre.

L'auteur de la plainte en escroquerie contre Rochette, explique comment il fut mandé à la Préfecture, où M. Lépine le « cuisina » très habilement.

Rhloui de savoir qu'un des vice-présidents du Sénat était compromis dans l'affaire, il consentit, pour devenir célèbre, à déposer une plainte contre Rochette.

COUP DE THÉATRE

Au grand étonnement des membres de la Commission d'enquête, Pichereau termine sa déposition, écrasante pour la Préfecture de police, en déclarant que pour lui récompenser de la plainte que l'on exigea de lui, il toucha une somme de vingt cinq mille francs.

Confrontation de Pichereau et de Gaudrion

Pour contrôler les affirmations de Pichereau, on le confronta avec le banquier Gaudrion.

Après avoir répété tous les faits déjà connus, le banquier Gaudrion déclare avoir versé à Pichereau la somme de 25.000 francs pour le rémunérer de son geste sauveur, en portant plainte contre Rochette.

En présence d'une pareille déclaration, la Commission convoqua pour demain M. Yves Durand, chef de cabinet de M. Lépine, afin d'être confronté avec Pichereau et le banquier Gaudrion.

Les révélations qui ont été faites aujourd hui, au cours de la séance de la Commission d'enquête, ont produit à Paris une profonde impression.

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires ainsi que les personnes ayant à construire ou *réparer* des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris sa *entreprises de travaux.*

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande entre autre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

Guagno-les-Bains

Ouverture de la Saison Thermale

A l'Etablissement Thermal même, chambre et pension, prix : 6 f. 50 par jour. Arrangements pour famille fixant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Deux écoles bâties aux frais de forêts communales, on peut faire une cure d'air, car le frère est autorisé des arrêtés de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps!

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries. — Promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *salifo sulfatées indurées*, Bains simples, de vapeur et douches, sexuelles combinant des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors suitable après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatismes, maladies du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (sources dell'Occhio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et admirable à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

GRAND BAR SOAVI

Café Express

Chocolat Expresso

TOURTEAUX SULFURÉS

ENGRAIS COMPLETS pour toutes cultures.
SUPERPHOSPHATES. Matières premières.
Usine LACHEVRE, St-Louis, Marseille.
On demande des représentants sérieux.

Manufacture de Toile et Linge de table

Fabrique de lingerie fine à la main

Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

Les envois sont faits franco

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous nous rendrez aisément compte de la vérité de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 FRANCS par an. ETRANGER : 10 francs.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les N°. 3 et 4° N°.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 22 francs
ADEL. GOUBAUD, éditeur, 2, r. du 4-Septembre

FOX-LAND RHUM

Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux de poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Bandes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie.

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

1 flacon 1.50

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ristelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiole, Cours Napoléon, à Ajaccio.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch

BASTIA

OXYGÉNÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

La première marque du Monde

CAFÉ EXPRESS

GRAND SUCCÈS

Cedratine

LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

Le Directeur-gérant
L. N. MATTEI

Imp. Olagnier

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
POUR BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 207 — VENDREDI 29 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	24 »

Union postale, les autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00416

BIBLIOTHÈQUE A. LANFRANCHI

LA DISTRIBUTION DES PRIX
DU LYCÉE

A huit heures précises, l'excellente musique du 163e joue la *Marseillaise* ; M. le procureur général Jacomet, en robe rouge et en hermine, fait son entrée suivi des autorités militaires et civiles et des fonctionnaires du lycée ; il prend place au fauteuil de la présidence.

M. le Procureur général donne aussitôt la parole à M. Ambrosi, professeur agrégé d'histoire, qui s'exprime en ces termes :

Mes chers Amis,

Je dois à un usage que beaucoup de gens critiquent mais auquel personne n'ose renoncer le privilège de venir vous ennuyer pendant quelques minutes encore privilège que je n'ai pas sollicité et que vous voudrez bien ne pas m'envier. Après avoir persécuté plusieurs d'entre vous pendant une grande partie de cette année scolaire, il me faut empiéter sur vos heures de liberté et, comme jaloux du plaisir que vous allez savourer, vous dire : « Attendez un peu. » Eh ! bien, rassurez-vous ; par hasard, je serai bref. Accordez-moi seulement le temps d'exercer sur vos parents une petite vengeance qui vous vaudra plus tard quelques profits ; laissez-moi profiter de leur présence sur les bancs d'une école en plein air et réditer à leur intention une de ces leçons de géographie auxquelles je vous vis souvent en cachette bailler.

Mesdames, Messieurs,

De quel sujet banal voulez-vous, en effet, qu'un professeur de géographie vous entretienne ? Un discours de distribution de prix doit-il inévitablement ressasser sur un mode solennel des phrases toujours les mêmes ? Me faudra-t-il encore répéter à de malheureux élèves des conseils mille fois entendus et jamais écoutés ? J'ai pensé que mieux valait rompre avec un usage plusieurs fois séculaire et profiter de la circonstance unique qui vous assemble ici pour faire œuvre de pédagogue et de propagandiste.

Avant tout, laissez-moi vous livrer une confidence, et n'en soyez point émus. Je suis amoureux... de mon pays. J'aime la Corse ; je la trouve incomparablement belle. Si grande est ma passion que j'en parle à tout venant et ne puis résister à cette tentation de vous parler encore d'elle. Bien plus : je voudrais vous en rendre très épris aussi, et, cela fait, vous entendre manifester votre foi avec toute l'ardeur de jeunes néophytes. Certes, je sais bien que beaucoup d'entre vous l'aiment déjà. Je n'en suis pas jaloux ; plus nombreux nous serons à l'entourer de soins, plus je me sentirai joyeux. Mais je préférerais vous savoir incrédules et par suite désireux de connaître davantage l'objet de notre passion commune. Combien de ses habitants peuvent se vanter d'avoir vu les mille coins grandioses que renferme notre île, tandis qu'ils en parlent avec abondance ?

Elle forme cependant une synthèse des phénomènes géographiques que la nature a dispersés sur la terre et que nous n'irons admirer très loin, à grands frais.

Ici, permettez moi une courte réminiscence. Jadis un des plus sages empereurs romains, — il s'appelait Hadrien, dit on — après avoir visité le monde, voulut en grouper les merveilles tout près de sa capitale. Il fit construire cette villa de Tibur, où se coudoyaient, dans un éclectisme savant, les monuments les plus célèbres de l'antiquité. Pourquoi le Créateur n'aurait-il pas fait de même ? S'il est vrai, d'après une légende, qu'après avoir achevé d'édifier l'univers, il ait jeté les matériaux superflus dans ce pays chilien qui est une des régions les plus chaotiques du globe, il n'est pas moins certain qu'il ait voulu faire de notre Corse sa villa de Tibur. Peut-être même le paradis où notre aïeule Eve croquait si gentiment les excellentes pommes, ce paradis dont quelques savants moroses se fatiguent à chercher la place, était tout simplement la belle île de Cyrnos. — Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, et la Corse, à tout prendre, vaut bien la Mésopotamie.

J'ai souvent, au cours de mes promenades dans l'en deçà ou l'au-delà des monts, découvert certains coins où, si j'avais été Adam, j'aurais aimé à vivre. Invitez-moi ; visitez notre île. Peut-être ne rencontrerez-vous pas le jardin de notre premier père, mais vous y trouverez une source infinie de joies personnelles et vous contribuerez à l'instruction des enfants que vous. C'est alors que les vacances seront agréables à nos élèves, profitables à leurs parents. Vous, Messieurs, donnerez à vos fils la distraction et le plaisir qu'ils sont en droit d'attendre comme récompense de leurs lauriers. En échange, ils vous rendront une partie de la science qu'ils auront acquise au lycée. — On a souvent besoin d'un plus petit que soi. — Cette collaboration aura, sans nul doute, les meilleurs résultats.

L'enseignement de notre université sera continué pour le plus grand profit des papas et des mamans (ce dont mes collègues et moi seront toujours flattés) et nos leçons recevront ainsi la suite naturelle qu'elles comportent.

Quelle terre, en effet, pourrait offrir plus belles promenades aux touristes, paysages plus variés à nos sens qui s'émoussent ? Quelle contrée serait plus riche en ruines historiques, en souvenirs, en légendes. Qui que vous soyez, historien ou géographe — (et vous êtes certainement l'un ou l'autre, Messieurs), curieux ou savants — (c'est assurément votre lot, Mesdames), vous serez satisfait.

Grimper tout simplement jusqu'au col de Teghime, au milieu des fleurs les plus diverses et les plus odorantes, et redescendre jusqu'à Saint-Florent. Vous y trouverez à la fois un enseignement et le charme le plus exquis : la route ressemble d'abord, à s'y méprendre, à celle si vantée de la Corniche aux environs de Nice, avec une végétation que le moins laborieux de mes élèves qualifierait sans hésiter de méditerranéenne ; du col, vous aurez le plus séduisant panorama sur la mer de Toscane, le Nebbio neigeux ou la Balagne, notre Touraine. Aucun passage des Alpes, croyez-en mon expérience, ne l'emporte en beauté sur celui-là, et si vous redescendez de l'autre côté, dans un giravolte fantastique, vers les couches redressées du terrain tertiaire de Patrimonio, dira le même élève, vous traverserez une région de la Grèce qui rappelle au voyageur la vallée de l'Eurotas, près de Lacédémone, avec ses lauriers-roses, ses roches brûlées et sa mer bleue. Vous remplacerez ainsi un voyage de quinze jours par une excursion de six heures.

Peut-être est-ce là son défaut et préférez-vous franchir de plus grandes distances. Faites le tour du Cap, passez par les grottes calcaires de Brando, les oliviers séculaires de Sisco, les villas richissimes de nos Américains, les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix tours génoises ; arrêtez-vous dans le jardin de Luri où ce triste personnage qu'était Sénèque se plaignait de l'exil, et allez vous asseoir au bas de cette tour dont la durée m'étonne. Vous constaterez tout à la fois que le précepteur de Néron avait le caractère mal fait et qu'il ignorait sa chance d'habiter un si joli pays. Vous aurez fait une magnifique randonnée de trois jours à travers les schistes lustrés connus de nos élèves et observé une variété de paysages qui fera de vous tous des géographes amateurs.

Etes-vous insatiables, et dois-je continuer ? Prenez les sentiers battus par les touristes étrangers qui souvent ne savent que lire leur guide et très mal voir. Refaites après eux la promenade classique de quatre à cinq jours par Calacuccia, Evisa, Piana. Vous y aurez la plus grande impression d'écrasement qui soit et vos yeux éblouis se fermeront de dédain, quand vous retournerez à la résidence quotidienne. Vous y verrez l'entaille gigantesque et digne du Rhin Suisse, que le Golo mugissant s'est creusé pendant les siècles à travers les roches de porphyre. Vous demeurerez bouche-bée devant les formes sculpturales et grotesques des rochers qui surplombent les fameuses Scale et que criblent des milliers de cavités : érosion éolienne et fluviale, vous dira votre enfant, et si cette érudition vous fait rougir d'orgueil, vous l'en récompenserez par le récit de la légende de Santa-Regina. Vous lui conterez, en franchissant le pont du Diable, comment il fut construit par Méphistophélès en échange de l'âme de cette vierge rusée qui eut au moment décisif s'échapper des griffes. Vous entendrez les clameurs, les hurlements du Golo au fond du précipice, et si quelqu'un d'entre vous, musicien qui s'ignore, écoute sa chanson, il y découvrira des notes wagnériennes. Ne vous arrêtez pas ; allez déboucher dans ce cirque de Calacuccia, dans ce cirque d'érosion glaciaire, dont les Romains auraient fait un immense Hippodrome avec les pentes du Cinto comme gradins, mais où les Corses n'ont installé qu'un modeste champ de foire. Vous monterez jusqu'au col de Vergio, à travers une forêt que la Suisse nous envie, et vous vous en irez, trop vite à votre gré, par le chaos infernal de la Spelunca (Chili, où es-tu ?) jusqu'au site le plus illustre au dire des guides, le golfe de Porto et les Calanques.

Le golfe est un bijou, c'est entendu : nous avons là un joyau rare enchassé dans cette guirlande de perles qu'on appelle les baies de la côte occidentale depuis Calvi jusqu'à Ajaccio, et que bien peu d'entre vous ont dû visiter. Ce coin seul suffirait à illustrer la Corse. Porto est une dentelle émaillée de grenats et de rubis dont les couleurs sont le reflet du granit et du porphyre Quiconque l'a vu au soleil couchant ne peut que trouver banale la célèbre Côte d'Azur. Pour les Calanques, à n'en pas douter, elles valent leur réputation ; un poète en a fait l'entassement de Pélion sur Ossa ; mon élève, plus savant que poète, y verra l'action du vent qui désagrège le granit et le transforme en arène. Pour moi, qui ne suis ni l'un ni l'autre, je les compare plus modestement au Champ de bataille sur lequel gisent les ossements mêlés des Titans foudroyés par Jupiter et j'avoue n'avoir jamais rien vu de plus beau.

Est-ce à dire que la Corse étale ici sa plus grande merveille ? Je me garde d'un pareil blasphème. Ce n'est là qu'une forme de sa beauté et je connais cent autres promenades capables d'éveiller en vous des sensations nouvelles. Arrêtez-vous une fois à l'entrée du tunnel dit de Vizzavona ; quittez le chemin de fer trop commode, et avec vos seuls moyens, franchissez le col qui joint les deux parcs de l'en deçà et de l'au-delà. Vous aurez l'impression d'une Corse différente de celle de Porto, mais aussi attrayante. Sur ce plateau qui domine l'île entière, entre la cime blanche du mont d'Oro et les pentes plus vertes du Renoso, vous passerez une journée délicieuse et embaumée : délicieuse pour les gourmands — (n'en soyez point fâchés, ce n'est pas un défaut) — qui goûteront la truite savoureuse du torrent ou la perdrix rouge des fourrés et cueilleront à même les fraises parfumées du bois ; embaumée par le cyclamen, fleur favorite de Georges Sand, ou par le térébinthe qui grise plus que l'alcool. Vous y vivrez des heures bien douces sur l'he be odorante, parmi le susurrement des ruisselets et à l'ombre des grands laricios. S'il avait connu ce coin-là je gage qu'Alphonse Daudet aurait inspiré au roi-prince un nouvel petit conte le désir de s'y faire ermite et d'oublier à tout jamais ses chers administrés. Vous qui n'êtes pas ce personnage, vous gagnerez Bocognano et dissipant votre ivresse vous écouterez vos enfants et noterez la différence de paysage que le climat imprime aux deux versants.

Hélas ! Pour moi aussi, il faut que cet enivrement cesse. Je lis dans vos regards un peu de lassitude et j'oublie ma promesse du début. Il m'en coûte de renoncer au plaisir d'évoquer les mille aspects de la nature corse. Je ne vous demande plus en grâce que de me suivre une dernière fois de Ponte-Leccia à Folelli. Vous aurez dans l'ascension une vue unique sur des montagnes aux tons divers, sur des Alpes de fantasmagorie, telles que le Rotondo bleu, l'Arco jaune et le Cinto blanc. Vous traver-

---

68. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille DU SCAPHANDRIER

Roman inédit

par PIERRE LI GUET

CHAPITRE XXIV

EST-CE UNE SIMPLE COINCIDENCE ?

— Vous aurez parfaitement raison, dit le journaliste, distrait. Et il se rendit à la croisée. Il lui suffit d'un coup d'œil pour se rendre compte qu'elle était complètement inaccessible à quiqu'un placé dans la cour. Il jeta un dernier coup d'œil circulaire à la chambre, et en sortit pour en examiner le palier. Celui-ci était net, irréprochable, bas de plafond, et éclairé par des tabatières découpées dans le toit.

— N'y a-t-il pas d'autre chemin pour arriver ici ? demanda-t-il en désignant un escalier placé en angle, et qui plongeait vers les étages inférieurs.

— Non, monsieur, il n'y en a pas d'autre répondit Marceline en fermant derrière elle la porte de la chambre du crime.

Lavardan traversa le palier.

— Où cet escalier va-t-il ? poursuivit-il en montrant l'entrée d'un couloir étroit et sombre.

— C'est un corridor sans issue, monsieur, et qui n'est garni que de placards. Nous ne nous en servons jamais, bien qu'ils soient assez grands pour qu'on y place un lit. Mais les rayons en empêcheraient ; et d'ailleurs il n'y a pas de fenêtres.

Le journaliste s'engagea dans cette sorte d'impasse, ouvrit la porte du premier placard, et regarda dedans. Mais, en se penchant pour mieux pénétrer les ténèbres, il perdit l'équilibre, et trébucha. Le plancher de l'armoire était en contre-bas de celui du couloir, et il ne s'en était pas aperçu.

— Oh ! s'écria Marceline en s'élançant vers lui. Vous êtes-vous fait mal, monsieur ?

Lavardan la rassura. Il s'était retenu contre un des rayons qui faisaient face à la porte, et n'était pas tombé. Il rentra dans le corridor. Et bien que la lumière y fût encore assez confuse, ses mains attirèrent son attention : elles étaient souillées d'une épaisse poussière noire. Il tira son mouchoir pour l'essuyer, mais s'arrêta subitement en considérant les marques que le bout de ses doigts avait déjà faites sur le blanc. Il se prit la lèvre inférieure entre les dents, mouvement qu'il faisait d'instinct en réfléchissant profondément, et regarda de nouveau le placard. Marceline se confondait en excuses.

— Véritablement, monsieur, je suis désolée. Mais personne n'entre jamais là-dedans, d'un bout de l'année à l'autre. Et il est inévitable qu'il se trouve des coins abandonnés comme celui-ci, dans une demeure aussi énorme que la nôtre.

— Sans doute, madame ; sans doute, approuvait le correspondant de guerre. Cependant, si vous n'avez plus rien d'intéressant à me montrer, je ne serais pas fâché de me débarrasser de cette poussière. Je vais descendre chez moi, si vous le permettez.

Et il descendit, mais non sans avoir généreusement récompensé Marceline pour le service qu'elle lui avait rendu en le pilotant dans les parages élevés du château. Une fois dans sa chambre, cependant, Lavardac ne sembla pas particulièrement anxieux de faire redescendre nettes ses mains souillées. Tout au contraire, il prit dans sa valise un mouchoir en fine toile blanche, et imprima le bout de ses doigts sur la surface immaculée. Puis il se saisit d'une lampe, et examina longuement les empreintes. Il paraissait excessivement absorbé. Il se lava enfin les mains dans une cuvette d'eau froide. Puis il retira la bougie du chandelier qui se trouvait sur sa table de nuit, et la mit dans sa poche. Il jeta un rapide coup d'œil dans les couloirs, et remonta vers le dernier étage de la maison, où se trouvaient les chambres des domestiques. Il entra dans le corridor sombre, et deux secondes après, se trouvait enfermé dans le placard où il avait fait choir, quelques instants auparavant.

Il frotta une allumette, et mit le feu à la mèche de sa bougie. Puis il examina ce qui l'entourait. Il était dans une sorte de réduit clos, où il pouvait se tenir debout, et même évoluer, sans toucher à la cloison, ni aux rayons qui en garnissaient le fond. Ces rayons étaient forts, et couverts d'une épaisse couche de poussière. Le journaliste retrouva sans difficultés les marques qu'il venait d'y faire avec ses doigts. Sur le rayon immédiatement inférieur, la lueur de sa bougie lui montra des traces à peu près semblables. Mais celles-ci n'étaient pas absolument fraîches. Une couche de poudre grise, fort mince à la vérité, avait eu le temps de les recouvrir. René Lavardac les étudia pendant quelques instants, et ses yeux brillèrent. Il secoua la tête ensuite comme s'il était sûr d'un doute soudain.

— Ce peut n'être qu'une coïncidence, murmurait-il. Mais le meurtrier peut aussi s'être caché ici, et avoir manqué la marche comme je l'ai fait moi-même. Il peut s'être accroché à une planche comme moi, et avoir laissé dans la poussière une empreinte bien compromettante, puisque le service anthropométrique la retient comme un signe infaillible d'identité. Mais ceci peut encore démontrer seulement le passage d'une personne absolument innocente : une servante nouvelle et curieuse, par exemple.

Il secoua la tête, mit le pied sur la marche, et fit un mouvement comme pour souffler sa bougie.

— Et cependant, poursuivit-il, les marques que je viens de faire sur mon mouchoir — grises, inégales, poudreuses — sont bien semblables à celles qu'on a trouvées sur l'oreiller de Mlle Pipeyrous.

Il s'interrompit soudain. La porte avait une serrure, et cette serrure avait son relief à l'intérieur du placard. Autour d'elle, sur la peinture verte, et remarquablement nettes, se trouvaient d'autres empreintes de doigts. Le correspondant de guerre les examina. Puis il ouvrit la porte, et en étudia l'intérieur. Il ne portait encore souillure. Lavardac rentra. Les marques avaient été faites, évidemment, par quelqu'un qui avait voulu saisir la serrure et tenir la porte immobile. Il y avait même eu pression, et les dessins particuliers à chaque individu que forme notre épiderme, au bout des doigts, étaient remarquablement reproduits. René Lavardac étudia ces dessins pendant plus de cinq minutes. Il souffla sa bougie, et revint à sa chambre. Il s'empara d'une pile de journaux qui encombraient un fauteuil et se mit à les feuilleter. Bientôt, il poussait un cri de satisfaction. Une de ces feuilles portait des photogravures, des empreintes de doigts insérées dans un article intitulé :

LE CRIME DE LA ROCHE-DE-MAISSE

L'innocence du Mari est établie. — Les marques de l'oreiller et celles de ses doigts sont ressemblantes.

serez le village historique de Morosaglia où naquit et vécut Pasqual Paoli, le grand homme de la Corse ... avec Napoléon Ier, et vous contemplerez cette Terre des Communes où fut enfantée cette grande dame la Liberté, il y a quelque mille ans, alors que les peuples de l'Europe ne bégayaient à peine le nom. Vous rougirez de l'état de délabrement dans lequel nous tenons la maison du héros, et franchissant le col de Prato, un Tughème plus grandiose encore, vous descendrez la rampe qui conduit à Orezza, à travers un parc de châtaigniers, les plus beaux et les plus nourrissants qui soient.

Aucun paysage n'est plus frais, aucune contrée n'est plus heureuse. Aucune station estivale ne serait plus agréable à fréquenter si les vandales continentaux n'avaient passé par là et abusé de notre pauvreté. Vous y verrez l'effroyable calamité abattue sur notre châtaigneraie. Vous maudirez cet amour du lucre qui dévaste la plus glorieuse des forêts et vous répéterez avec Ronsard :

Peuples vraiment ingrats qui n'ont nous reconnaissance
Les bienfaits reçus de vous ; peuples vraiment [grossiers,
De massacrer ainsi leurs pères nourriciers.
Si on peut un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de fers, de fers, de morts et de détresses
Mettez-un, marchant, pour tuer nos déesses ?

Plus loin, vous regretterez que l'indifférence administrative ait fait du couvent de Piedicroce, non un monument historique, mais une caserne pour gendarmes et une écurie pour leurs chevaux, et après avoir bu, dans la pève d'Orezza, de cette eau de Jouvence dont Méphistophélès dut verser un verre à Faust, vous vous enfuirez tout honteux de l'abandon où se trouve cette fontaine quasi miraculeuse à laquelle il ne manque que l'affection du service des Ponts et Chaussées. Vous aurez en effet à gagner la voie ferrée par une route de 22 kilomètres, dite carrossable, et qui vous fera songer au Calvaire. Tout le long d'une rivière laborieuse, tantôt large, tantôt étroite, vous serez cahotés par la voiture postale, comme Régulus dans son tonneau, et vous comprendrez pourquoi les médecins hésitent à envoyer par là leurs malades. Vous arriverez moulus à Folelli et, quittant une route dont les Patagons ne voudraient pas, vous tomberez dans le royaume de la fièvre. A la hâte vous jetterez les yeux sur ces 150.000 hectares de limon qui pourraient être une mine d'or, et l'admiration faisant place à la stupeur, vous aurez deviné la nécessité d'un remède et le motif des réclamations insulaires.

[illegible] vous, avec vos enfants, quelques-unes des mille promenades instructives et captivantes que réserve la Corse à ceux qui les méritent. Vous aurez contracté ce goût de la nature qui seul peut rendre la géographie attrayante, mais que l'organisation des études hélas ! m'empêche de leur donner. Vous vous direz avec raison qu'il faut faciliter l'œuvre de propagande touristique et agricole, entreprise par quelques hommes courageux, et sans vouloir industrialiser les beautés de notre île, vous aurez l'orgueil de faire mieux admirer par plus de visiteurs cette terre si belle où beaucoup d'entre nous sont nés et que vous aurez appris à connaître un peu par ces élèves.

Et maintenant j'arrête mon discours si peu académique. Donnez-lui pour titre, s'il vous plaît : « Conseils d'un géographe aux parents de ses élèves, » et suivez ses conseils. Ils n'ont, vous le voyez, aucune prétention oratoire ou poétique, et vous m'excuserez de n'avoir pas su flatter vos oreilles. Hélas ! La géographie n'est qu'un faible auxiliaire du développement économique d'un pays. Je m'excuse de n'avoir pas su en faire la sœur des neuf muses. Je m'en consolerais si j'avais obtenu ces quelques résultats : d'aider les artisans qui travaillent à tirer notre Corse de l'oubli, d'inspirer à ceux qui m'entendent le désir de la mieux connaître, et de procurer à mes élèves (je le leur dois bien en cette fin d'année) quelques promenades agréables.

Le discours de M. Ambrosi est très chaleureusement applaudi.

M. le procureur général Jacomet prend à son tour la parole.

Le beau discours du haut dépositaire de la Justice en Corse a été haché à maintes reprises par des applaudissements nourris et prolongés.

La distribution des prix a ensuite commencé.

M. Farsat, professeur d'Allemand, donne lecture du Palmarès.

Prix d'honneur

Prix de l'Association des anciens élèves du collège et du lycée de Bastia, M. Pouzevera François, de Bastia, interne, élève de Mathématiques.

Prix offert par M. Jacomet, procureur général, président de la distribution des prix, M. Leschi Louis, de Bastia, externe, élève de Première A.

Philosophie. — Dissertation française : 1er prix, M. Mounet Pierre, de Castres, externe ; 2e prix, M. Rutali Laurent, de Toulon, externe.

Première A. B. C. — Composition française : 1er prix, M. Leschi Louis ; 2e prix, M. Petri-Guasco Jean, de Bastia, externe.

La Section Bastiaise de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme a décerné à l'élève Campocasso Paul, de Philosophie, un prix spécial pour le zèle qu'il a déployé dans la propagande antialcoolique.

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu les félicitations du Conseil de discipline méritées dans les trois trimestres :

Leschi Louis, de Première A.
Barat Pierre, de Seconde A.
Lorenzi Maurice, de Seconde A.
Nicoli Jean-Baptiste, de Seconde B.
Sammarcelli Simon, de Seconde C.
Colombani Louis, de Seconde D 2.
Martelli Henri, de Seconde D. 2.
Ricci Jean, de Troisième A.
Girolami Toussaint, de Troisième B 2.
Mattioli Martin, de Quatrième B 1.
Battestini Pierre, de Cinquième A.
Marinetti Joseph, de Cinquième B 2.
Modori Léandre, de Cinquième B 2.
Paolini Christophe, de Cinquième B 2.
Damiani Léon, de Six ème A.
Costantini Toussaint, de Sixième B 1.

LE PALMARÈS

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations. L'élève qui a obtenu le prix d'excellence est inscrit le premier.

Mathématiques. — Ponzevera François, 8 fois nommé, Mannoni Vincent, 3, Salicetti Jean-Baptiste, 3, Casabianca Henri, 2, Ferbrandini Martin, 2.

Philosophie. — Mounet Pierre 5, Rutali Laurent 4, Salvetti Joseph 4, Bruni Charles 4, Pinelli Joseph 3.

Première C. — Leschi Louis 10, Leca Antoine 6, Petri-Guasco Jean 5, Garidolli Pierre 6, Gazeau André 5.

Première D 1. — (Le prix d'excellence n'a pas été décerné). Bouchacourt Paul 4, Guerrini Ignace 3, Piccinini Nonce.

Première C D 1. — (Pas de prix d'excellence). Barghola Joseph, Giordani François, Anfreani Charles 2, Modena André 4, Scoffoni Laurent 5.

Première D 2. — Tafani Jacques 6, Pomonti Etienne 3, Mattei Georges 5.

Seconde A. B. C. — Deux prix d'excellence : internes, Lorenzi Maurice 11 ; externes, Barat Pierre 11, Nicoli François 10, Sammarcelli Simon 7, Carli Jean 5, Bartoli Jean-Baptiste 4, Casanova Joseph 3.

Seconde D 1. — Renucci Paul 5, Demartini Paul 7, Renucci Paul 6, Cardussi Edouard 1, Santelli Toussaint 3.

Seconde D 2. — Deux prix d'excellence : internes, Colombani Louis 12 ; externes, Martelli Louis 7, Dompietrini Pascal 7, Renucci Baptiste 7, Carli Roch 8, Renucci Gaëtan 5.

Troisième A. — Ricci Jean 9, Zuccarelli Joseph 9, Agostini Maurice 8, Gregory Tony 8, Barat Henri 7, Falcucci Clément 4, Piras Ambroise 3, Graziani Juste 3.

Troisième B 1. — Ducrenay Alfred 10, Albertini Pierre 9, Abbati Mathieu 6, Righetti Auguste 4.

Troisième B 2. — Girolami Toussaint 14, Leccia Gratien 10, Baldocchi Charles 9, Lorchi Pierre 5.

Quatrième A. — Paolini Pierre 8, Regnessi Paul 5, Gandolfi Louis 5, Matteï Alexandre 4, Mariani Pierre 4, Angeli Constantin 3.

Quatrième B 1. — Matteoli Martin 10, Drago Ange 7, Thiers Vincent 4, Coccola Jean 4, Varsi Jean 3

Quatrième B 2. — Vincensini Paul 10, Branca Dominique 8, Canonlieri Charles 7, Rogneni Dominique 5, Tavera Maurice 5, Negroni Antoine 4, Luccierdi Sébastien 3.

Cinquième A. — Battestini Pierre 7, Albertini Barthélemy 6, Petrignani Louis 3, Hugues Pierre 3, Massiani Laurent 3.

Cinquième B 1. — Marinetti Joseph 11, Jobin Léopold 9, Timotei Damien 10, Giocondi Placide 4, Bartoli Charles 6, Perelli Toussaint 4, Lazzotti Sébastien 3, Ambrosini François 3, Accelli François 4

Cinquième B 2. — Modori Léandre 7, Paolini Christophe 9, Guerrini Jean-Jules 6, Rocchi Hyacinthe 4, Orsini Hilaire 4, Martelli Joseph 4, Nobili Pierre 3, Mastracci Dominique 4, Friquet Raoul 3.

Sixième A. — Deux prix d'excellence : internes, Veffutini Charles 9 ; externes, Leandri Lucien 8, Dominici Léon 8, Petrignani Roger 7, Benoit Jean 7, Albertini Jean Baptiste 4, Orsini Albert 5, Angeli Octavien 4, Ogliastri Louis 4, Spas Elsewin 6, Fontalon Paul 6, Sacripanti Fernand 3, Campana Henri 3.

Sixième B 1. — Costantini Toussaint 10, Pandolfi Romilare 8, Sabbatucci Napoléon 9, Emmanuelli Guillaume 6, Fantozzi Joseph 6.

Sixième B 2. — Liberati Paul 7, Vincenti Benoit 5, Giorgi Jacques 5, Anziani Jean 3, Antonelli Louis 3.

Septième A. — Pascal Félix 10, Barat Paul 7, Fancelli Roland 7, Garel Edmond 3, Nativel Octave 4, Battesti Antoine 4, Gandolfi Paul 4

Septième B. — Donati Philippe 6, Marchal Emile 7, Ortoli Paul 6, Giocondi Jacques 4, Stefani Alexandre 3, Creisson Henri 3, Colombani Damien 4.

Huitième. — Locantoni Fernand 7, Lavaggi Albert 6, Lanata Antoine 5, Chipponi Paul 5, Saliceti André 4, Lutin Albert 5, Bonavita François 3, Giovannoni Jean 3, Pancrazi Mathieu 3, Orsini Léon 3.

Division préparatoire, 2e année. — Marriotti Philippe 10, Quilio Antoine 9, Regnessi Henri 7, Giovannoni Dominique 7, Quilio Fernand 6, Angelini Bernard 4, Sbragia Fortuné 4, Faggianelli Jacques 4, Leandri Jules 5.

1re année. — Chiarisoli Pierre 9, Agostini Angelo 10, Manconi Noël 7, Antonelli Charles 6, Ricalens Roger 6, Cavalli René 4, Poggiale Maurice 3.

Enfantine A, 1re section. — Franzini Antoine-Louis 10, Fiorelli René 8, Balbi Antoine 5, Alloeli Armand 5, Sbragia Philippe 4.

2e section. — Pericchi Mathieu 8, Orsatti Camille 4, Michel Denis 4, Maurel Paul 3, Castoriano Raphaël 3, Duver ay René 4, Santucci Dominique 3, Raffalli Joseph 3.

Enfantine B, 1re section. — Dottrain Pierre 9, Canazzi Pierre 8, Dominoni Hector 8, Campocasso Léon 8, Profizi Louis 5, Clément Lucien 6, Bonavita Marcel 4, Raffalli Jacques 4.

2e section. — Biancarelli François 10, Sbragia Fernand 9, Franzini Ange-François 9, Dragoni Paul 5, Oghastri André 4, Paoli Eugène 5, Parodi Dominique 3, Limarola Joseph 3, Terramorsa Luc 3, Carbuccia Guillaume 6, Casanova François 5.

Beaucoup de dames en fraîches toilettes assistaient à cette belle cérémonie, qui a pris fin vers 10 heures

Postes et Télégraphes

Le public est informé que le service postal, télégraphique et téléphonique fonctionnera à partir du 1er août prochain, à l'Hôtel des Postes, boulevard Paoli, 37.

La recette auxiliaire située place Saint-Nicolas, est également transférée à partir de la même date, 10, boulevard du Palais.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience du 28 juillet 1910

DRAME PASSIONNEL

Assassinat

Une demoiselle, de Poggio de Venaco, âgée de 29 ans et répondant au nom de Perfettini Marie-Françoise, entretenait des relations intimes avec un adjudant d'infanterie de marine en retraite, Carlotti Henri, âgé de 47 ans, marié et père de quatre enfants. Elle voulut déterminer celui-ci à divorcer et à abandonner sa famille pour l'épouser. Carlotti lui accorda quelques satisfactions, introduisant même une instance en séparation avec sa femme, mais il n'eut pas le courage d'aller jusqu'au bout et d'abandonner sa compagne. Perfettini Marie-Françoise le tua alors d'un coup de revolver par derrière.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Perfettini Marie-Françoise, âgée de 29 ans, bergère, demeurant à Poggio-di-Venaco, avait depuis plusieurs années déjà noué des relations intimes avec Carlotti Charles-Marie, âgé de 47 ans, adjudant en retraite, bien que celui-ci fut marié et père de famille. Cette situation engendrait de fréquentes disputes entre Perfettini Marie-Françoise et Guglielmi Marie-Jérômine, femme légitime de Carlotti. En 1906, Marie-Françoise Perfettini fut même poursuivie devant le Tribunal Correctionnel de Corte et condamnée à 15 jours de prison avec sursis pour voies de fait exercées contre la dame Carlotti. Le ménage Carlotti avait sujet de contre-coup de cette situation et en 1907 une instance en séparation de corps avait même été engagée par le mari contre la femme. Cette instance avait néanmoins été abandonnée par le mari, et avec le temps une certaine détente avait paru se produire dans les relations conjugales, bien que Carlotti Charles Marie prit encore ses repas du soir chez sa vieille mère, la veuve Anna Carlotti. Le 29 mars 1910, vers 7 heures 1/2 du soir, Carlotti, qui était rentré le matin de Verzani, regagnait tranquillement son domicile, après avoir dîné comme d'habitude chez sa mère. Quand il passait dans la ruelle qui relie la place Saint-Roch au quartier de la Piazza, il entendit marcher derrière lui à pas pressés, et immédiatement une personne qui venait presque de le rejoindre, déchargeait sur lui à bout portant et par derrière un coup d'arme à feu. Blessé, Carlotti se retournait vivement et frappait avec sa canne la personne qui avait fait feu et qui se sauvait aussitôt. Carlotti s'affaissait ensuite, mais réussissait à se relever et se traînait péniblement vers sa demeure, qui est contigue à la maison habitée par la famille Pulicani. En entendant ses gémissements, Pulicani Jean, sa mère et sa sœur accoururent à son secours et l'aidèrent à pénétrer chez lui. Il avait été atteint à la région dorsale gauche, à 3 centimètres au-dessous de l'omoplate, par un projectile de revolver du calibre de huit millimètres qui avait perforé le poumon gauche suivant une direction oblique, de bas en haut et d'arrière en avant, et était ressorti à la région antéro-supérieure gauche de la poitrine à 4 centimètres au-dessus du mamelon gauche. Il succombait le lendemain 30 mars vers 2 heures de l'après-midi.

Avant de mourir il désignait à ses parents et ensuite à la justice, la femme Perfettini, comme l'auteur de l'attentat dont il avait été victime. Perfettini Marie-Françoise avait immédiatement pris la fuite et ne s'est constituée prisonnière que le lendemain de l'attentat, vers trois heures du soir, à la gendarmerie de Corte. Sa présence avait été remarquée dans la soirée du 29, vers 5 heures du soir, aux abords de la maison de sa grand'mère, sur le chemin que devait suivre Carlotti pour rentrer chez lui. Elle déclare avoir fait feu sur Carlotti, parce que celui ci après lui avoir promis de ne séparer de sa femme pour l'épouser, ne tenait pas ses promesses. Décidée à se venger elle avait, dès le 25 mars, fait l'acquisition d'un revolver chez un armurier de Corte et le 29 au soir elle était venue l'attendre au passage, l'avait suivi à la faveur de l'obscurité et avait fait feu sur lui par derrière, à 3 ou 4 mètres de distance seulement. Elle ajoute qu'elle n'avait pas l'intention de le tuer mais seulement de le blesser.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me H. de Montera prend place à la barre,

Interrogatoire

L'adjudant Carlotti, dit l'accusée, m'avait promis de divorcer avec sa femme, car j'étais depuis quelque temps sa maîtresse. Il n'a pas tenu sa promesse, je l'ai tué.

Les Témoins

Carlotti Marie, veuve de la victime. — Depuis quelque temps, je remarquais que Mlle Perfettini Marie-Françoise recherchait mon mari et je ne tardais pas à me convaincre qu'elle était sa maîtresse. Une nuit, en effet, je l'ai surprise dans les bras de mon mari. Mlle Perfettini avait pris un grand ascendant sur mon mari qui tremblait devant elle. Elle l'obligea à entamer contre moi une instance en séparation de corps qu'il ne put continuer parce qu'il n'avait pour l'obtenir aucun motif et parce qu'en réalité il ne voulait pas se séparer de moi. La maîtresse de mon mari me narguait toutes les fois qu'elle me rencontrait. Elle m'insultait, me disait : « Prépare tes vêtements de deuil, ton mari est à moi, tu n'en jouiras pas ici-bas, tu en jouiras dans la tombe. » Un jour, elle m'assaillit et me battit cruellement. Elle a été pour ce fait condamnée à 15 jours de prison par le tribunal de Corte. En une autre circonstance elle appela mon mari devant moi et lui demanda de mourir chez elle. Je m'y opposais. « Il mourra, » dit elle, et aussitôt il mouta en tremblant. Dans la soirée du 29 mars dernier, on transporta chez moi mon mari ensanglanté. Il avait la poitrine traversée d'une balle et s'affaissa en disant : « C'est cette folle femme qui m'a tué. » Il ne tarjait pas à rendre le dernier soupir. Mon mari a donné beaucoup d'argent à cette femme.

Carlotti Charlotte, sœur de la victime. — Mon pauvre frère était traqué par l'accusée qui disait un jour : « Je veux lui envoyer une balle juste à l'endroit où il porte la décoration. » Elle a tenu sa promesse.

Après ce témoignage, Mme Marietti se constitue partie civile au procès au nom de la femme de la victime, puis l'audition des témoins continue.

Pulicani Jean-Baptiste, agent de la sûreté à Marseille. — J'étais en congé à Venaco, j'occupe une maison voisine de celle de la victime. Dans la soirée du 29 mars, je dînais quand j'entendis un coup d'arme à feu suivi de gémissements, j'accourais et je vis Carlotti Henri mortellement blessé. Je l'aidais à monter chez lui où il ne tarda pas à expirer.

Mme et Mlle Polidori confirment la précédente déclaration.

Qualardi Adolphe, armurier, à Corte. — Quelques jours avant le crime, l'accusée vint dans mon magasin acheter un revolver. Elle voulut une arme perfectionné et me demanda de lui en apprendre le mouvement. J'accédais à son désir, ne me doutant pas du crime qu'elle allait commettre.

Colonna Charles, écolier, neveu de la victime. — Le trouble régnait dans le ménage de mon oncle à cause de la demoiselle Perfettini. Quand on le transporta chez lui blessé, je me rendis à son chevet, il me dit que c'était Perfettini Marie-Françoise qui avait tiré sur lui par derrière.

Ottaviani Lilline. — Un jour Mlle Perfettini montra à la femme de la victime des prunes en disant : « Regarde, c'est ton mari qui me les a données, il me donne bien autre chose et me passe aussi 50 francs par mois.

La Partie Civile

Me Moretti demande justice au nom de la famille de la victime. U « mégère avait séduit Carlotti Henri qui dans ses mains n'était qu'un instrument. Elle voulait l'arracher à sa femme, à ses enfants, et comme elle n'a pu le faire, elle l'a tué lâchement par derrière.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, fait appel à toute la sévérité du jury. Le crime commis par la demoiselle Perfettini est simplement odieux. Il a été commis avec un terrible sang-froid. On se demande comment une femme a pu commettre si tranquillement un méfait abominable dont les plus grands criminels seraient incapables

Plaidoirie

Me de Montera chargé de la défense de l'accusée répond au ministère public et à la partie civile. La conduite de la victime fut indigne. Cet homme, marié, père de famille n'a pas craint pour arriver à posséder la femme qu'il convoitait, d'introduire la désolation et la honte dans une famille honorable. Il a trouvé le cœur d'une jeune fille dont la conduite était jusqu'à ce jour inattaquable. Celle ci affolée, a vu rouge et son bras s'est armé.

Dans une émouvante péroraison, Me de Montera sollicite du jury un verdict de pitié.

LE VERDICT

Sur la demande de Me de Montera, M. le Président pose au jury la question de provocation.

Reconnue coupable de meurtre provoqué, Perfettini Marie-Françoise est condamnée à 5 ans de prison.

Audience d'aujourd'hui :

Robecci Joseph, charretier, demeurant à Ile Rousse, assassinat.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Montera.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VENZOLASCA. — Le Tribunal correctionnel de Bastia avait infligé dans une de ses dernières audiences, 3 mois de prison et 16 francs d'amende, avec application de la loi de sursis au nommé T.

Il rentrait à Venzolasca, accompagné de B. F., cultivateur, et de P. J.-B., lorsque, à la suite d'une altercation un peu vive, P. J. B. menaça B. F. de son revolver.

Plainte a été portée à la gendarmerie.

CORTE. — Vers quatre heures et demie du matin deux groupes de jeunes gens se livraient, sur le cours Paoli, à une manifestation aussi intempestive que bruyante.

Chacun des deux groupes poussait des vivats en l'honneur de la personnalité politique, qui était l'objet de sa prédilection et, naturellement, on en vint aux mains.

Au cours de la rixe, le nommé C. cordonnier, assène sur la tête de C... plusieurs coups de nerf de bœuf qui déterminèrent quelques blessures heureusement légères.

VIVARIO. — La gendarmerie a opéré la saisie d'une roulette clandestine qu'exploitaient dans les villages environnant Corte les nommés C. A., mercier et M. A., arrobate forain.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 28 juillet.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 23 à midi 24° + à 6 heures du soir + 22° Maxima + 26°. Minima + 20°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, qq. nuages.
l'après-midi, id.

Au départ

M. Adriani, député de Corte, et Mme Louis Adriani sont partis pour Corte par le train de 3 heures 40.

Marine

Le paiement des délégations du 2e trimestre 1910 aura lieu à Bastia, au bureau de l'Inscription Maritime, le 30 du courant.

Les Bibois à Bastia

Par suite des difficultés éprouvées à trouver un paquebot, l'excursion des Bibois à Bastia, primitivement fixée au dimanche 31 courant, est renvoyée à une date ultérieure.

Détournement de majeure

Ils sont trois printemps, Lui, deux de plus, et l'amour chantait dans leurs cœurs... Ils se le disent. Partisans du mariage de pure inclination, l'infiniment charmante Mlle T. et l'artiste P. S. jugeant inutile de fouler les tapis de la mairie, s'unirent librement, à la face du ciel... comme au bon vieux temps.

Jusqu'ici rien d'extraordinaire. Mais voilà-t-il pas que le père de la jeune M., vannier de son état, s'avisa de vouloir empêcher les deux amoureux de... danser en rond.

Animé d'un légitime courroux il s'en vint trouver son gendre de la main gauche et, *coram populo*, lui octroya une maîtresse volée — sans jeu de mot — de bois vert.

La foule s'amassa, la police survint et conduisit les deux tendres amants et le père frappeur au commissariat où ce dernier déclara, sur un ton de malédiction, que le jeune S. avait « détourné » sa fille... majeure.

Celle-ci se cabra et affirma à la barbe soyeuse de M. Glabèke que si elle avait fait la coiffure, c'était bien de sa propre volonté, et qu'elle était prête à recommencer plutôt deux fois qu'une.

C'était clair ! M. Glabèke était fixé — nous aussi — il renvoya S. avec son ardente maîtresse et le père d'icelle avec un procès-verbal.

Service vapeurs A. C. Southwell

Le vapeur anglais *Raven*, capitaine Smith, venant de Civita-Vecchia, est reparti à destination de Londres via Naples.

Exercice Militaire

M. le Maire a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés, qu'un exercice avec cartouches à blanc sera exécuté dans les environs d'Acquatta, Miomo et Bastia, dans la matinée du vendredi, 29 courant.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, toute la journée des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au fonds des magasins Orengo), au 1er étage.

Cours de vacances

(Août et septembre) : Préparation aux examens (Brevets, Certificat d'Etudes) et aux concours des administrations.

Répétitions : Mathématiques, Lettres, Langues vivantes.

Se faire inscrire ou s'adresser avant le 1er août, 1, Place Saint-Nicolas, ou au bureau du journal.

ETAT CIVIL

Mariage.

Dulesi Antoine, négociant, et Moretti Marie-Pierrette, commerçante.

Naissance.

Luigi Anna.

BASTIA LA NUIT
DISPUTE SANGLANTE
entre Beaux-Frères

Hier au soir, à neuf heures, une scène de famille, qui a eu des conséquences regrettables, s'est produite au numéro 3 de la rue Saint-Erasme.

C'est là qu'habitent ensemble les nommés Chiappe Joseph, âgé de 35 ans, exerçant la profession de docker, et son beau-frère Martelli Jacques, journalier, également âgé de 35 ans.

Pendant le repas, les deux beaux-frères, — copieusement avinés, paraît-il, — se prirent de querelle à propos de travail, se reprochant mutuellement de ne s'occuper que le moins possible et de n'apporter au fond commun que de maigres salaires.

La discussion s'envenima au point que Martelli voulut mettre son beau-frère à la porte et, fatalement, on en vint aux coups.

Chiappe frappa son beau-frère au bras gauche et à l'index de la main droite avec une longue aiguille de matelassier.

Martelli s'arma alors d'un petit couteau, à peine long de 7 centimètres et dont la pointe est même cassée, et en frappa Chiappe Joseph au bas ventre.

La blessure, qui aurait été peu dangereuse si le coup avait été porté à un autre endroit, paraît offrir certain caractère de gravité ; quelques millimètres d'intestin sortaient, en effet, des lèvres de la blessure.

Malgré son état, Chiappe se rendit en toute hâte au commissariat de police et porta plainte à M. Glabèke, commissaire central intérimaire. Celui-ci fit immédiatement procéder à l'arrestation de Martelli Jacques, et fit conduire le blessé chez M. le docteur Orsini qui, après un premier pansement, ordonna le transfert du blessé à l'hôpital civil, où il fut admis d'urgence.

Comme toujours, l'Assistance publique, que l'on trouve constamment prête à se dévouer, effectua ce service.

Les agents de la Sûreté Poggi Roch et Leoni, conduits par M. l'inspecteur Caneri, appréhendèrent Chiappe, qui n'avait pas bougé de chez lui, et le conduisirent devant M. Glabèke.

Notre actif commissaire central intérimaire procéda immédiatement à l'interrogatoire de l'inculpé qui, après s'être quelque peu fait tirer l'oreille, finit par avouer qu'il avait effectivement porté à son beau-frère le coup de canif qui l'a conduit à l'hôpital, mais après que celui-ci l'eut frappé de sa longue aiguille de matelassier.

Chiappe a été maintenu en état d'arrestation et sera déféré au Parquet.

Quant à la victime, son état paraît grave, et peut-être devra-t-on pratiquer l'opération de la laparatomie.

Jacques Poggi.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

27 juillet — 28 juillet
Rentes de 3 0/0 ancien . 97.35 — 97.27
» de 3 0/0 amortis. . 96.15 — 96 90
ex-coup n

Nouvelles Universitaires

Paris, 28 juillet.

M. Jérôme Casabianca, sous-économe au lycée de Bastia, est nommé aux mêmes fonctions au lycée de Marseille.

M. Antoine Casabianca, délégué aux écritures au lycée de Saint-Etienne, est nommé aux mêmes fonctions au lycée de Bastia.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 28 juillet.

M. Martin, sous-officier de gendarmerie, de la 15e légion ter, est sorti avec le numéro 8 de l'école des sous-officiers de gendarmerie.

Nominations

DOUANES

Paris, 28 juillet.

M. Luca, soldat au 163e d'infanterie, est nommé préposé des douanes à la direction de Charleville.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes et télégraphes :

à Ajaccio, M. Grassi, ex-adjudant au 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

à Ghisonaccia, M. Arrighi ex-soldat au 22e colonial.

à Castifao, M. Battesti, ex-soldat au 173e d'infanterie.

à Zicavo, M. Pinzuti ex soldat au 163e d'infanterie.

Révocation

A l'unanimité, le conseil de discipline a prononcé, pour faits d'ordre purement administratif, la révocation du postier Qailici.

MARSEILLE
Violent Incendie
A LA
Société des Raffineries de Soufre du Midi

Marseille, 28 juillet.

Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré dans le matinée, à l'usine des Raffineries de soufre du Midi, située au Canoet, banlieue de Marseille.

Le vaste établissement est rapidement devenu la proie des flammes, malgré la rapide organisation des secours.

Prévenus par téléphone, les pompiers de la mairie, sous les ordres du commandant Quenis, arrivèrent les premiers et stoquèrent vigoureusement le feu.

Mais en dépit de la promptitude des secours et de l'intelligence, avec laquelle, dès le début, ils avaient été organisés, les flammes gagnèrent du terrain et l'on finit par se convaincre qu'il fallait renoncer à sauver l'usine de l'incendie qui la dévorait.

Ce devait être la part du feu.

Bien plus, les progrès de l'incendie menaçaient les maisons environnantes qui durent être évacuées.

Les dégâts, qui sont considérables, sont couverts par des compagnies d'assurance.

LE SOLDAT GRABY
ne sera pas fusillé

Clémence Présidentielle

Paris, 28 juillet.

Le soldat Graby ne sera pas fusillé !

Le Président de la République a signé aujourd'hui la grâce de l'assassin de Mme Gouin.

Protestation des Partisans de Liabeuf

Dès que la nouvelle de la commutation de peine du soldat Graby fut connue, les jurassiens qui s'étaient faits les défenseurs de Liabeuf crièrent à l'injustice.

Ces organes hurlent contre le geste de clémence en faveur du soldat assassin, qu'ils jugent moins intéressant que Liabeuf.

AUTOUR DE LA Condamnation du banquier Rochette

Paris, 28 juillet.

Interviewé par un rédacteur du « Journal » sur ce qu'il pensait de sa condamnation, le financier Rochette fit cette réponse :

« La dixième chambre du Tribunal correctionnel vient de me condamner à deux ans de prison sans sursis.

» J'aurais préféré le maximum de la peine.

» Cela aurait été beaucoup plus logique, beaucoup plus net.

» Si je suis coupable, je le suis tout à fait, ou pas du tout.

» L'appel devra être fait sans retard.

» Devant la Cour d'appel tout sera à recommencer, et j'aurais pour moi le bénéfice de la lumière faite avec éclat et qui passera au travers des fenêtres du Palais de Justice.

» Les premiers juges se sont trompés : les seconds rectifieront cette grave erreur. »

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés par la Cie de Chemins de fer Départementaux
Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des Eaux de Vichy et Vals).
Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.
Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.
Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.
Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

Tuilerie et Briquetterie
MÉCANIQUES
USINES À FRANCARDO
F. CHARDON et Cie
Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin
Briques creuses, pleines et pressées
Briques à plancher pour fers à I
Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,33, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques
Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, unis et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
Envoi sur demande d'échantillons et prix
FOUR À CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE
SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et ciers de toutes catégories,
Tuiles, Plomb, Tuyaux, Gueillières
Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence
Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot.
Bureau de vente : Corte, Nouvelle Traverse.
Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

VIZZAVONA
Cte HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE
se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.
Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUDTZ.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon
Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Estomac de fête, intestins, foie, etc.
Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.
Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*

CAFÉ DES GOURMETS
Boulevard Paoli, 23
UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA
OREZZA-LES-BAINS
Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre
Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.
Des conditions spéciales sont faites aux familles.
Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.
S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza).

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina **MATTEI**

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — N° 208 — SAMEDI 30 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00418

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	30 fr.	16 fr.	8 fr.	Union postale, un autre pays
Autre Départ.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 22 m. — Coucher, 6 h. 53 m.
Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Marthe.
Fête de Demain : Saint Abdon.

29 JUILLET

LES RÉSULTATS

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Plus que pour les élections législatives, il est difficile de dégager la physionomie politique des élections cantonales. La raison en est que l'énorme quantité des professions de foi ne sont pas toujeuilles et compulsées avec le même soin ; en outre, beaucoup de candidats s'attachent plutôt à un programme de réformes locales, qu'à faire œuvre de parti.

Nous pouvons cependant d'ores et déjà faire une première constatation sur les chiffres des scrutins proclamés : c'est que, dans les assemblées cantonales, ce sont les partis de milieu qui triomphent, tandis que les extrêmes droite ou gauche sont réduites à leur plus simple expression.

Au renouvellement partiel du 24 uillet, cette particularité s'est encore accentuée. Il y avait 1.446 sièges à pourvoir ; 1.281 ont été proclamés, les autres sont en ballottage. Or, sur ces 1281 conseillers, 1.157 font partie des divers groupes républicains susceptibles d'adhérer à la concentration préconisée par le gouvernement, c'est-à-dire les progressistes, les républicains de gauche, les radicaux et radicaux-socialistes et les républicains socialistes.

A côté de cette énorme majorité, nous trouvons deux fractions d'opposition presque négligeables : à droite 190 conservateurs et nationalistes, à gauche 41 socialistes unifiés ou révolutionnaires.

Ces chiffres apparaîtront comme particulièrement satisfaisants, si l'on songe que les Conseils généraux, pour des raisons locales sans doute, sont demeurés longtemps des assemblées essentiellement réactionnaires, les derniers refuges des adversaires de la République. Ils comptent maintenant à peine 14 °/0 de membres appartenant au parti conservateur.

Peu à peu, les dernières bastilles de la réaction s'effritent, et la République gagne de proche en proche, jusqu'aux villages les plus reculés des campagnes.

Sans doute, les 1.157 nouveaux élus que nous venons de classer sous l'étiquette républicaine, ne sont pas tous également dévoués à la République, ils ne s'en font pas une conception identique, ils diffèrent d'opinion sur les moyens de la réaliser ; mais l'essentiel est qu'ils ne soient pas des ennemis irréductibles les uns des autres. Ils peuvent s'entendre, ils s'entendront effectivement pour gérer dans le sens le plus démocratique, les finances départementales, pour défendre les intérêts économiques et sociaux de la région.

Les Conseils généraux ne doivent pas faire de politique, a-t-on dit. C'est une affirmation tendancieuse. Comme toutes les assemblées élues, les conseillers généraux ont des attributions politiques : il importe donc qu'ils soient dévoués aux institutions républicaines. Ceci dit, l'essentiel est qu'ils ne soient pas avant tout des politiciens, mais seulement des administrateurs ordonnés et avisés. A ce double point de vue, les élections cantonales du 24 juillet marquent certainement un pas de plus dans la voie du progrès.

Avant de terminer ce rapide aperçu, nous ne pouvons passer sous silence le fait qui avait préoccupé beaucoup l'opinion durant ces dernières semaines. On avait laissé entendre, en certains milieux politiques, que le parti socialiste unifié, fort des quelques gains qu'il vient de faire à la Chambre, allait se tailler une large place dans les assemblées départementales.

Ceux qui avaient lancé ce vœu doivent aujourd'hui déchanter : leur espoir est complètement déçu : les statistiques annoncent en tout 41 socialistes unifiés ou révolutionnaires, avec un gain de 17 ou 18 sièges, sur un total de 1.281 élus : c'est une proportion insignifiante.

Nous ajouterons enfin, que le scrutin du 24 juillet n'a amené l'échec d'aucune personnalité en vue ; presque tous les parlementaires, tous les hommes marquants qui se représentaient aux suffrages de leurs concitoyens ont été réélus. La très petite quantité de ballottages qui vont se dénouer dimanche ne saurient rien changer à ces résultats très satisfaisants dans leur ensemble.

Les Conseils généraux qui viennent d'être complétés ont une tâche particulièrement importante à remplir ; il leur appartiendra, par leur sagesse et leur initiative, de préparer la voie à la grande réforme de décentralisation administrative qui doit être présentée à la Chambre par le gouvernement, à la rentrée d'octobre. Nous allons, d'ailleurs, les voir à l'œuvre à l'occasion de leur première session — la grande session d'août — qui va s'ouvrir incessamment.

C. DES CORDELIERS

Propos d'actualité

Contre les Apaches

La criminalité augmente, c'est un fait. Il est effrayant de constater le nombre d'attentats et de crimes qui sont commis journellement dans les grandes villes, par de jeunes galopins chez lesquels le vice n'attend pas le nombre des années.

L'opinion publique s'est émue, et l'un de nos confrères, l'Eclair, vient d'ouvrir une enquête sur le point de savoir s'il ne conviendrait pas d'autoriser les honnêtes gens à porter sur eux une arme défensive.

Disons tout de suite que le plus grand nombre des avis sont affirmatifs. On croit communément que si chacun avait dans sa poche une arme homicide, les crimes seraient moins nombreux.

Voilà une erreur contre laquelle il est bon de mettre le public en garde. Je pense, au contraire, que plus il y aura de revolvers dans la circulation, et plus il y aura ainsi de chances de recevoir des balles dans la peau. C'est logique.

Les apaches, dit-on, nous attaquent sans que nous puissions nous défendre. C'est quelquefois vrai, malheureusement. Mais, dans la vie, l'on n'a pas toujours affaire qu'à des apaches. Il existe plus qu'on ne croit de braves gens dont la moindre défaut est d'avoir la main prompte. Pour un oui, pour un non, ils cognent ; et s'ils ont, par hasard, comme on dit, un verre dans le nez, oh ! alors...

Mettez un revolver chargé dans la poche de ces gens-là, il y a cent contre un à parier qu'ils en feront usage à la première occasion, dans une discussion futile, fut-ce à propos de bottes. De sang-froid, ils n'auraient pas fait de mal à une mouche ; sous le coup de la colère, de la surexcitation, ils commettront un crime dont ils regretteront ensuite toute leur vie. Il n'en aurait pas été ainsi s'ils n'avaient pas eu sous la main le fatal instrument de mort.

Conclusion : ne portez jamais un revolver, sauf dans les cas absolument exceptionnels où vous courez réellement un danger.

Est-ce à dire qu'il faille se laisser décimer par les escarpes ? Ah ! non ! D'abord, il faut modifier la jurisprudence actuelle. Les textes stipulent que, pour être prohibés, les revolvers et pistolets doivent avoir moins de 15 millimètres. En conséquence, messieurs les apaches, qui n'y regardent pas de si près, portent volontiers des armes de gros calibre, qui « descendent » mieux leur homme. Quant aux honnêtes gens, ils doivent se contenter d'armes simulacres, qui risquent bien davantage de leur éclater dans la main que d'atteindre un agresseur.

Il y a quelque chose de mieux à faire. On interdit aux pharmaciens de vendre à n'importe qui, sans ordonnance, du vitriol ou de l'arsenic ; pourquoi n'interdirait-on pas aussi aux armuriers de vendre des revolvers et couteaux à cran d'arrêt à tout venant, sans exiger une garantie d'honorabilité ?

Au lieu d'armer les passants, désarmons les apaches ; c'est le meilleur moyen d'éviter bien des crimes.

A. Capello.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

UN DRAME

au Quartier Réservé

Rivalité d'Apaches

Décidément les apaches ont juré de s'exterminer mutuellement pour donner moins de travail à la police. Encore hier soir l'un d'entre eux a été la victime d'un individu du même acabit.

C'est toujours le même thème banal : décor, le quartier réservé ; protagonistes, apaches ; motif, rivalité de métier (si l'on peut dire que d'être souteneur, c'est exercer un métier) ; dénouement, le revolver parle.

Il était près de 6 heures du soir, malgré que cela soit dimanche, le quartier réservé était assez somnolent ; tout-à-coup, plusieurs détonations successives retentirent [illegible] des armes de gros calibre, qui « descendent » mieux leur homme. Quant aux honnêtes gens, ils doivent se contenter d'armes simulacres, qui risquent bien davantage de leur éclater dans la main que d'atteindre un agresseur.

Le sous-inspecteur de police Mistre et l'agent Agostini qui étaient de ronde, se transportèrent aussitôt de ce côté.

Ils ne virent absolument rien. Quelques filles soumises leur dirent vaguement qu'un jeune homme venait d'être blessé de cinq coups de revolver et qu'il avait pris en courant la direction du cours Lafayette.

Les policiers suivirent sa trace et le trouvèrent à la pharmacie Triaire où on était en train de le panser. C'est un nommé Cruciani Jean-Marie, âgé de 21 ans, originaire de Calvi.

Vu son état très grave, le sous inspecteur Mistre fit transporter le blessé à l'hôpital civil, dans une voiture de place qui fut réquisitionnée.

Cruciani fut reçu à l'établissement hospitalier de la rue Chalucet par le docteur Portay, médecin résident. Le praticien exami-

---

11 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

III

ENTRE LES FEUILLES D'UN LIVRE

Philippe sentit une rougeur lui monter au front. Sa résistance aux désirs de M. de Rouvray n'allait-elle pas mettre un soupçon au cœur de celui-ci ?..

— Vous avez raison... dit-il d'une voix ferme... La vérité, la voici : depuis longtemps déjà, j'ai pris le parti de donner ma démission.

— Vous ?.. avec la carrière brillante, qui s'ouvre sous vos pas ?.. Mais c'est de la folie !

— C'est un engagement que j'ai pris au moment de me marier... Vous n'ignorez pas que M. Bourgueil, mon beau-père, possède à Reims une des plus importantes exploitations vinicoles de la Champagne... Il a le désir de se retirer, ou, tout au moins, et je lui ai promis, en donnant ma fille, de partager un fardeau qui pèse depuis trop longtemps sur ses épaules.

— S'il en est ainsi, mon cher ami, je n'ai pas le droit d'insister... Qu'il soit fait selon les désirs de M. Bourgueil ! Je souhaite vivement que vous rencontriez, dans la voie où vous vous lancez, toutes les satisfactions que mon amitié se réservait de vous assurer... Mais si, par hasard, les événements ne justifiaient pas vos espérances, songez que vous aurez toujours en moi un ami, heureux de vous prêter appui et de vous être utile !

Comme pour clore l'entretien, M. de Rouvray tendit la main à son ancien collaborateur, qui ne put maîtriser un frémissement sous cette loyale et cordiale étreinte.

— Au revoir donc, Philippe ! dit le ministre, attribuant ce trouble passager à l'émotion que leur conversation devait avoir causée au jeune homme... Et surtout, soyez heureux... Il n'y aura pas de meilleure manière de me prouver que c'est vous qui avez raison contre moi.

Avec un geste affectueux, le diplomate s'éloigna dans la direction d'un cercle de politiciens où sa venue fut accueillie par des exclamations flatteuses et d'empressées congratulations. Langeville était resté seul à la place où son interlocuteur l'avait laissé. Par à partir que celui-ci venait de ouvrir, il aperçut, au bout de quelques instants, Mme de Rouvray qui, du regard, semblait chercher quelqu'un.

— Enfin, c'est vous ! dit Clotilde. J'avais vu mon mari s'enfermer avec vous et, malgré moi, j'étais anxieuse... Que vous a-t-il dit ?..

— Il m'a offert de me prendre pour chef de cabinet.

— Vous ?.. Avec lui... Si près de moi... Si près de nous... murmura-t-elle avec agitation.

— Soyez tranquille, Clotilde !.. Moi non plus, je n'aurais pu supporter une telle souffrance... J'ai décliné l'offre qui m'était faite !

Les yeux de Mme de Rouvray se tournèrent vers Philippe avec une expression de reconnaissance attendrie.

— Merci, mon ami, d'avoir fait pour moi ce sacrifice !

— J'en ai fait d'autres ! songera-t-il amèrement.

— Il le fallait !.. murmura-t-elle d'une voix tremblante... Vous savez si j'étais sincère en croyant pouvoir un jour devenir votre femme... La vie ne l'a pas voulu, mais je vous jure que si elle nous a séparés pour toujours, votre abnégation m'a touchée jusqu'au plus profond de mon âme !

— J'ai toujours cru en vous, Clotilde, et aussi fermement le jour où vous m'avez promis d'être mienne qu'à l'heure où vous êtes venue me dire qu'il me fallait renoncer à nos rêves... Malgré le déchirement de mon âme, je vous ai obéi et, vous voyez, je vous obéis encore !

— Merci, Philippe !.. Vous êtes le plus généreux des hommes !

— Non contents d'exiger de moi la renoncement au bonheur divin que je croyais tenir, vous avez voulu que le sacrifice fût plus absolu encore... Vous m'avez ordonné de me marier !..

— C'était pour que votre blessure se cicatrisât plus vite, Philippe !.. Je n'ai pas voulu que votre avenir fût à jamais brisé !.. J'ai bien fait... Votre femme est charmante, elle doit vous adorer... vous l'aimerez aussi, si ce n'est déjà fait !

— Aime-t-on jamais une autre femme quand on a cru vous posséder ?..

Deux larmes étaient montées aux yeux du jeune homme.

— Mon ami, supplia Mme de Rouvray, voulez-vous donc me faire repentir d'avoir avec vous cet entretien ?

— Non ! non ! Si-il avec véhémence, ce moment de faiblesse est passé !.. Mais, Clotilde, puisque j'ai ce soir le bonheur inespéré de pouvoir m'entretenir un instant avec vous, laissez-moi aborder un autre sujet.

— Lequel ?

— Si sérieux, mon amie, vous me savez gré d'avoir broyé dans mon cœur, de m'être courbé docilement devant votre volonté, n'estimez-vous pas que mes souffrances méritent enfin une récompense ?..

Mme de Rouvray garda le silence.

— Vous m'avez compris, n'est-ce pas ?.. Vuyons, Clotilde ! .. Il est un petit être sur la terre vers lequel toute ma chair, toute mon âme sont attirés ! .. Songez que vous ne m'avez pas même permis d'effleurer son front de mes lèvres ! C'est un supplice par trop cruel, voyez-vous ! Je vous en conjure, laissez-moi voir mon enfant !

Mme de Rouvray secoua la tête.

— Songez aux catastrophes auxquelles une imprudence nous exposerait !..

— Je réprimerai, s'il le faut, l'ardeur de ma tendresse... Je vous promets que nul ne se doutera, quand j'embrasserai ma fille, que c'est son père qui vient de la serrer dans ses bras !

— Si vous saviez combien je me défie de moi-même lorsque moi-même je vais la voir !.. On ne soupçonne pas, à Paris, de quelles embûches invisibles on est entouré !.. Des yeux que l'on ne connaît pas vous guettent à chaque détour de rue... J'ai un mari, Philippe, et vous avez une femme !..

— Les soins que vous prenez pour éviter tous les curieux, je les prendrai aussi... Pensez donc que, depuis qu'elle est née, je n'ai jamais vu notre mignonne !.. Je ne vous demande que de l'embrasser une fois... Rien qu'une fois !.. Mais, au moins, je garderai de cette fugitive caresse un souvenir ineffaçable que j'emporterai au plus profond de mon cœur, et qui m'aidera à supporter mes malheurs !

Clotilde se sentait à nouveau prête à résister.

na le blessé qui n'avait pas encore desserré les dents et qui semblait une loque.

Cruciani portait quatre blessures provenant d'une arme à feu, deux à la poitrine et deux autres au dos.

Le docteur Portay ne pensait pas qu'on l'interrogerait.

Il était assez difficile de savoir les causes de ce drame rapide et mystérieux et comment il s'était exactement déroulé.

Dès que nous apprîmes l'affaire, nous nous rendîmes au Quartier Réservé pour nous livrer à une enquête personnelle. Cela ne fut pas chose facile, car chaque fois qu'il se passe une scène de ce genre au Chapeau-Rouge, personne ne sait rien, personne n'a rien vu, personne n'a rien entendu.

Pourtant, nous fûmes assez heureux d'avoir quelques maigres renseignements et de connaître l'auteur probable du meurtre.

Cruciani Jean était, depuis quelque temps l'amant d'une fille soumise, Nimoroni Louise, âgée de 17 ans, demeurant place Maurique n° 2. Il avait évincé dans le cœur de la belle, un nommé Jean E..., âgé de 18 ans, vaguement forgeron. Celui-ci avait voué une haine mortelle à son heureux rival. Il jura de se venger.

Hier, d'après les on-dit que nous avons recueillis, E... s'était quelque peu grisé, alla attendre, place Maurique, la sortie de Cruciani du logis de son ancienne maîtresse. Lorsque le Corse arriva au milieu de la place, le pseudo forgeron se porta vivement vers lui. Une violente discussion s'éleva entre les deux jeunes gens. Tout à coup, E... sortit un revolver de la poche de son pantalon et fit feu à cinq reprises sur son adversaire.

Son coup fait E... s'empressa de prendre la fuite, tandis que sa victime se mit à courir en poussant des cris, vers le cours Lafayette et la pharmacie Trisire. Nos lecteurs savent le reste.

L'enquête sur cette affaire qui nous paraît assez louche, assez mystérieuse, sera continuée par M. Chevalier, commissaire de police du 1er arrondissement.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

(Le Petit Var).

Postes et Télégraphes

Le public est informé que le service postal, télégraphique et téléphonique fonctionnera à partir du 1er août prochain, à l'Hôtel des Postes, boulevard Paoli, 37.

La recette auxiliaire située place Saint-Nicolas, est également transférée à partir de la même date, 10, boulevard du Palais.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINT PIERRE DE VENACO. — Le nommé B. M. rencontrant M. R. A. sur la traverse du village, lui lit : « Bonjour. »

Il n'obtint aucune réponse et se fâcha tout rouge.

Une discussion survint qui dégénéra en dispute. R. A. porta à B. M. un coup de couteau à l'épaule gauche.

B. M. tira, à son tour, un revolver de sa poche et tit feu sur M. R. A. qui, frappé en pleine poitrine, tomba comme une masse.

La mort avait été instantanée.

La gendarmerie a mis M. B. en état d'arrestation.

SAINTE-LUCIE-DE-MORIANI. — M. Grimaldi Charles-Dominique est nommé débitant de tabacs de la régie à Ste-Lucie-de-Moriani.

PRUNELLI-DE-FIUMORBO. — Encore une scène de mœurs électorales ne manquant pas de saveur.

Le 24 juillet à 2 heures du soir le nommé M. J.-B. a pénétré dans la salle de vote et, profitant du moment où M. M... A., président du collège électoral, était absent, a enfoncé l'urne d'un coup de poing.

A son tour, M. A... J.-B., assesseur au bureau de vote, s'empara de l'écharpe municipale, la macula, puis donna un second coup à l'urne, ce qui acheva de la casser.

Sur réquisition du président du bureau la gendarmerie a dressé procès-verbal.

ZICAVO. — Le 25 juillet, vers 2 heures du soir, à Zicavo, le nommé Santoni Pascal, de Palneca, a été blessé par un des coups de feu, tirés en signe d'allégresse, à l'occasion de l'élection du conseiller général.

Atteint à la naissance de la cuisse droite, (face interne), Santoni a été transporté à Palneca, où il y est décédé ce matin à 3 heures.

L'auteur du coup de feu est resté inconnu ; la gendarmerie procède à une enquête. Les autorités judiciaires ont été prévenues.

OLMETA-DE-TUDA. — A la suite d'une querelle des plus futiles survenue *inter pocula* C. A. a été frappé d'un coup de couteau par le nommé S. D.

Ce dernier a été arrêté.

La blessure, quoique assez grave, ne met pas en danger les jours de la victime.

CHIATRA. — Le nommé R. C. chantait devant la maison de M. V... A... des chansons locales dans lesquelles une personnalité politique y était qualifiée de façon méprisante.

V. A... pria le chanteur mal inspiré d'aller chanter plus loin ; pour toute réponse R. C. tira sur V. A. un coup de pistolet qui ne l'atteignit pas, mais passa assez près de lui, puisque la victime de cette tentative criminelle eut le devant de sa chemise brûlé par la déflagration de la poudre.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience du 29 juillet 1910

Assassinat

Robecchi Joseph, sujet italien, est accusé d'avoir, dans la journée du 20 décembre dernier, donné la mort à Salducci Dominique, dans une rue de l'Ile-Rousse.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 23 décembre 1909, vers trois heures du soir, à Ile-Rousse, Robecchi Joseph, Salducci Dominique et Nicolai Jacques, ouvriers au service de M. Lanata, négociant, étaient occupés au déchargement d'un fourgon contenant des briques. — A un moment donné une brique tomba aux pieds de Salducci qui balayait l'emplacement où ces matériaux étaient déposés. Pensant qu'elle avait été lancée volontairement, Salducci dit à ses camarades : « Vous savez bien que vous avez toujours été battus ! » Robecchi répondit : « Est-ce à moi que tu t'adresse ? » Presque aussitôt un corps à corps s'engageait et Salducci était terrassé par Robecchi qui lui serrait vivement la gorge et lui portait de nombreux coups de poings. Robecchi rapportait lui-même de la lutte une blessure à la figure qui paraissait provenir d'un coup de pierre.

Sur l'intervention de Nicolai cette scène prit fin, et pendant que Robecchi se dirigeait vers la fontaine voisine, le patron renvoya Salducci chez lui afin d'éviter toute nouvelle discussion.

Après avoir lavé sa blessure, Robecchi revint à son travail et en compagnie de Nicolai termina le déchargement de la charrette, puis il s'éloigna dans la direction de la Place Paoli.

Vers quatre heures il reprit un magasin Lanata et demanda : « Où est le rouge ? » désignant Salducci par son sobriquet. Le commis Léoni Antoine, le voyant surexcité, s'approcha de lui, bumecta légèrement sa blessure et lui conseilla de se calmer. Il se jeta aussitôt à ses genoux et s'écria : « Je jure que Salducci ne travaillera pas demain chez vous ! » Il continua ses recherches demandant à diverses personnes si on avait vu Salducci et vers 5 heures du soir il alla frapper à la porte de Salducci lui-même, dont le logement se trouve à proximité du sien dans la rue du Milieu. Salducci Pauline, femme de la victime, lui fit connaître que son mari n'était pas encore rentré. Il redescendit alors dans la rue et rencontra Salducci qui rentrait. Il le saisit aussitôt à la gorge et lui porta un violent coup de couteau sous les yeux même de la femme Salducci qui a suivi les péripéties de cette scène.

Salducci s'était affaissé en s'écriant : « Assassin ! tu m'as tué ! » Conduit d'abord à la pharmacie Padovani, puis à son domicile il expirait en arrivant et sans avoir prononcé aucune autre parole. Atteint à la partie supérieure thoracique, en avant de l'épaule gauche, il avait eu le poumon gauche perforé par la lame du couteau qui avait pénétré tout entière et s'était arrêté au cœur.

Robecchi, arrêté le soir même à son domicile, soutient n'avoir frappé Salducci au cours de la première scène qu'après avoir essuyé de sa part un coup de pierre à la figure et ajoute qu'il n'a porté à sa victime un coup de couteau mortel qu'après avoir été assailli par elle et frappé de différents coups de couteau qui ont laissé sur diverses parties du corps des traces immédiatement constatées.

Cette version est complètement détruite par le récit fait par la veuve Salducci, laquelle affirme que son mari n'a exercé aucune violence sur son agresseur.

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Monti-Rossi est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé reconnaît d'avoir donné la mort à Salducci, à l'aide d'un coup de couteau, mais pour repousser l'agression de celui-ci, qui lui avait tout d'abord porté sept coups de couteau.

Les Témoins

Mariotti Aristide. — Je me trouvais dans l'épicerie de Simongiovanni, quand soudain, mon attention a été attirée par cette exclamation prononcée par Salducci : « Assassin tu m'as tué ». J'accourus aussitôt, et je vis Robecchi debout, la chemise ensanglantée. Il était lardé de coups de couteaux. Je n'ai pas vu Salducci, qu'on avait transporté à la pharmacie.

Lanata Edouard. — En entendant la discussion qui s'est élevée entre la victime et l'accusé, je me suis rendu aussitôt, auprès d'eux, et les ai séparés. Renvoyant la victime dans mon jardin, j'ai dit à l'accusé d'aller laver le sang qui coulait d'une blessure qu'il avait reçu au visage. J'ai d'excellents renseignements à fournir sur le compte de la victime qui avait été à mon service.

Lanata Antoine. — Je me trouvais, vers 3 heures et demie, dans mon magasin, lorsque j'ai vu y pénétrer l'accusé qui, en me voyant, se jeta à genou en criant : « Je vous jure que Salducci ne travaillera pas chez vous demain ».

Salducci Pauline, veuve de la victime. — Le 23 décembre, vers 5 heures, j'étais chez moi, quand j'entendis frapper à la porte, une personne que je reconnus, c'était l'accusé qui criait : « Ouvrez, par la madona, où est le rouge. » Je lui répondis que mon mari n'était pas là, et constatant l'état exaspéré de l'accusé, je suis montée aussitôt à la fenêtre, et j'ai vu mon mari assailli par l'accusé qui le frappait avec un couteau qu'il avait à la main. L'accusé s'est à mon avis blessé lui même, car mon mari n'avait pas de couteau.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du Procureur général, requiert une peine sévère contre Robecchi qui, dit il, s'est rendu coupable d'un crime atroce, qu'il a d'ailleurs prémédité.

Plaidoirie

Fort éloquemment Me de Monti-Rossi, présente la défense de Robecchi qui, assailli, lardé de sept coups de couteau, a, à son tour, frappé pour se défendre.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre provoqué, Robecchi est condamné à cinq ans de prison et à 10 ans d'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui :

Ulysse Jean-Mathieu, cultivateur, demeurant à Appricciani, tentative de meurtre.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me de Carulla et de Corsi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 juillet 1910.

La faiblesse persistante de New-York continue à exercer une influence déprimante sur notre place et la séance d'aujourd'hui a été marquée par une baisse générale des cours. La Rente Française perd encore 5 centimes à 97.17. Fonds Etrangers en réaction : l'Extérieure à 94.65, le Turc à 94.87, le Serbe à 86.54. Les Emprunts Russes sont faibles : à 1/2 1909 à 99.50. Les Etablissements du Crédit se représentent en moins value mais peu importante. Le Crédit Foncier s'inscrit à 8 1, le Crédit Lyonnais à 1.417, et le Comptoir National d'Escompte à 845. La Société Générale reste ferme à 732 ; son bilan au 30 juin fait ressortir au total des opérations sociales un important accroissement d'environ 58 millions. Les bénéfices nets du mois se sont élevés à 1.279 984 fr. 03 soit pour le premier semestre de l'année en cours, 7.654 707 fr. 25 contre 6.236.329 fr. 69 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dans le compartiment industriel, le Suez se tasse à 5.440. Les valeurs de traction et d'électricité sont indécises. Charbonnages russes en réaction sensible, principalement la Sosnowice qui fléchit à 1.438 contre 1.465. Les titres cuprifères sont en nouvelle baisse : Rio 1.639.

En Banque, les Mines d'Or confirment nos prévisions, accentuent leur mouvement et rétrogradent.

Au comptant la Castaro Estates reste en bonne tendance à 63 frs.

L'obligation Chemyvale (6 shouna a des demandes suivies à 442.50 ; la première tranche d'obligations de dix millions correspond à une section de 38 kil. entre Caney to Visita.

Chemins Français calmes.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Le Préfet de la Corse

M. Fabre, préfet de la Corse, est parti hier, pour Vizzavona, où il compte passer quelques jours de congé.

Challange Cagninacci

Nous sommes heureux d'annoncer que M. H. Cagninacci, la distingué conseiller général de San Martino di-Lota, vient de fonder un Challenge sportif qui sera réservé aux Sociétés de la Corse.

Un merveilleux bronze artistique « Le Défi » sera attribué au club vainqueur, qui le gardera pendant un an. Il deviendra la propriété définitive du Club qui l'aura gagné pendant trois années successives.

Le « Challenge Cagninacci, » est organisé pour la première année par l' « Athlétic Club Ajaccien, » et aura lieu à Ajaccio, le dimanche 4 septembre 1910.

Voici les épreuves qu'il comporte :

Course à pieds : 100, 400, 800, 1.500 et 5 000 mètres ;

Saut en hauteur et saut en longueur, avec et sans élan ;

Saut à la perche ;

Lancement du poids et du disque.

Des prix spéciaux, dont la liste sera publiée ultérieurement, seront attribués aux gagnants de chaque épreuve.

Demander règlements et conditions d'engagement : à M. le Secrétaire de l'A. C. A., 2, rue de la Préfecture, à Ajaccio.

Assistance aux Vieillards

Ainsi que nous l'avons annoncé, la distribution des mandats aux assistés est commencée depuis ce matin, à l'Hôtel-de-Ville, (salle des mariages).

Vol

Un vol d'une assez grande importance a été commis hier ; il ne nous est pas possible de donner des renseignements exacts à ce sujet, pour ne pas gêner les efforts de la police, qui espère arrêter dans la journée les auteurs de ce vol audacieux.

Nous donnerons demain de nouveaux détails.

Sténographie

Voici les résultats des épreuves générales de l'Institut sténographique de France (section de calligraphie), que M. Hugon, professeur de sténographie au cours municipal et aux cours secondaires, a fait subir, le 21 mai dernier, à ses élèves :

MM. Pietri Jean, mention très bien.
Peretti Bernard, —
Leccia Antoine, —
Santucci Charles, mention assez bien.
Mlles Allegrini Félicité, mention très bien.
Toscani Maria, —
A. Sarini, —
Jérômine Bosc, —
Giocanti Mattea, —
Ottavi Jeanne, —
Pauline Livy, —
Natali Joséphe, —
Orsini Liline, —
Moneta Toussainte, mention bien.
Ottavi Xavière, —
Anna Casanavite, —
Alfonsi Joanne, —
Susini Catherine, —
Susini Santa, —
Ettori Jeanne, mention assez bien.

Nous adressons à M. Hugon nos vives félicitations pour les beaux résultats qu'il a obtenus, et nos meilleurs compliments à ses élèves.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 31 juillet, à 8 h. 1/2

Marche italienne, — Rousseau.
Les Saltimbanques, fant., — Ganne.
Une Soirée près du lac, fant., — Leroux.
La Traviata, fant., — Verdi.
Elle et Lui, polka, — Strobl.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Etat-Civil

NAISSANCES

Cerboi Emile-Gaspard. — Canale Marie-Yvonne. — Poggi François.

DÉCÈS

Gaso Jean-Antoine, 1 an.
Renucci Antoine, 7 ans.

DÉCOUVERTE D'UN PENDU

Depuis quelque temps déjà, les personnes habitant les environs du domaine de Petra-Rossa, propriété de M. le baron Galeazzini, étaient incommodés par des odeurs nauséabondes dont ils ne pouvaient parvenir à déterminer la provenance.

Hier matin un berger, bien plus frappé par cette odeur insolite se dirigea vers l'endroit d'où elle paraissait provenir et, au dessus même de la rivière qui coule non loin de la dite propriété, se trouva en présence d'un horrible spectacle.

Pendu à une branche d'arbre, au moyen d'une ceinture rouge, un cadavre se balançait, terrifiant. Le visage du malheureux était absolument à l'état de squelette, rendant l'identification impossible, et, détail bizarre, la peau de la main gauche était déchirée de telle sorte qu'elle produisait l'impression d'un gant à moitié mis.

Le désespéré portait le costume de paysan corse dans lequel on ne trouva aucun papier permettant l'identification.

Effrayé, comme bien l'on pense, le berger, qui avait découvert le pendu, s'en vint, tout courant, rendre compte de sa lugubre trouvaille à M. Glabéke, commissaire de police, qui se rendit immédiatement sur les lieux en compagnie de M. le docteur Zuccarelli, médecin légiste.

Après examen du cadavre, M. Zuccarelli conclut que la mort remontait à 20 ou 25 jours. Ceci expliquerait la nature des mauvaises odeurs que les habitants des maisonnettes voisines percevaient depuis quelques temps.

On cherche à savoir quel est ce désespéré de la vie et quel peut être le mobile qui l'a poussé à sa fatale détermination.

Le malheureux sera dépendu aujourd'hui en présence du Commissaire de police.

J. P.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21 à midi 25° + 4 6 heures du soir + 23° Maxima + 29°. Minima + 20°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert
l'après-midi, quelques nuages.

Nouvelles militaires

M. Alfonsi, adjudant d'administration de 3e classe à la direction du génie d'Alger, est élevé à la 2e classe.

Le maréchal des logis Fratacci, du 28e d'artillerie, est admis à prendre part aux épreuves orales d'admission à l'école d'administration militaire, service de l'artillerie, emploi de comptable.

Obsèques

La dépouille mortelle de M. Xavier Tourné, ancien sous-préfet de Calvi, parquée à Carcassonne, ramenée par le paquebot postal de la Cie Fraissinet, a été descendue à quai peu après l'accostage, et placée sur le corbillard.

La famille était représentée par MM. Renucci, Valery et Samuel.

Un grand nombre de parents et d'amis se trouvaient sur les quais et ont accompagné le cercueil jusqu'au cimetière, où se trouve le caveau de la famille Lottero, toutes les cérémonies ayant eu lieu à Carcassonne.

Nous renouvelons à Mme Tourné-Lottero et à ses enfants, à Mme Lottero, à M. Renucci et à leur famille, toutes nos condoléances.

Médaille du Travail

La médaille d'honneur des employés a été décernée à MM. Fossati François, surveiller ajusteur à la Cie des chemins de fer, à Alger ; Spinelli Benjamin Pierre, homme de peine dans la maison Marest, à Alger ; Angeli Jean, chef d'équipe aux chemins de fer algériens, à Kroubi ; Bozzi Jean-Simon, employé à la Cie de Bône-Guelma ; Costarini Philippe, mécanicien à la même Cie ; Costa Antoine, nettoyeur à la même Cie ; Nardi Jean-André, caissier au Crédit Foncier, à Bône ; Paoli Pierre, chef de district aux chemins de fer algériens ; Piras Antoine, chef d'équipe à la Cie Bône-Guelma ; Poli Pascal-Antoine, brigadier-poseur aux chemins de fer algériens ; Santamaria Dominique, caissier à la Cie des transports maritimes, à Philippeville ;

Viscara Jean, employé au P. L. M., à Philippeville ; Dobernardi Etienne, chef de train aux chemins de fer algériens ; Fattacciali Jules, chef de gare à Rivoli ; Bernardi Marius-Emile, commis principal au P. L. M., à Mengeron ; Martini Emile-Toussaint, brigadier-poseur à la gare de Sollies-Pariède ; Andreani Jean, homme d'équipe au P. L. M., à Marseille ; Giustiniani Etienne-Marie, conducteur à la Cie transatlantique, à Marseille.

Ecole d'hydrographie de Bastia

Les examens d'entrée à l'école auront lieu le 1er août à 8 heures du matin ; les cours pour la préparation au brevet de capitaine au long cours (théorie) ouvriront le même jour.

Les candidats devront préalablement se faire inscrire au bureau de l'inscription maritime.

Sur le pré

Deux coqs vivaient en paix
Une poule survint....

grassouillette, dans tout l'éclat de sa trentaine blonde, les yeux longs comme ça et coquette à damner Torquémada lui, même.

Toutes les séductions de la dame V. I. devaient produire leur effet sur l'esprit des deux jeunes snobs M. J. et L. P. connus l'un et l'autre pour leurs bonnes fortunes, que, d'un commun accord, ils oubliaient pour, uniquement, se consacrer au culte de leur idole.

La femme du monde — car elle en est — ne découragea ni l'un ni l'autre, tant et si bien que nos deux enflammés se battirent pour ses beaux yeux, rompirent des lances — pardon leurs cannes — et en seraient encore à se chipotter, si un représentant de la loi n'avait fort à propos mis le hola.

Amour ! amour ! quand tu nous tiens !

Pilules Suisses

Aux changements de saison, *dépurez votre sang* avec les Pilules Suisses, meilleur dépuratif. 1 fr. 50 la boîte franco. Glassel, ph., 28, r. Grammont Paris.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux
Joseph LUCCHETTI
livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant
(Voir l'annonce à la 4e page)

Au Port

Entrées :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, venant de Livourne.
— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Marseille.
— Vap. italien « Principe Amedeo, » venant de Livourne.

Sorties :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, parti pour Marseille.
— Vap. « Golo, » cap. Carriès, parti pour Livourne.
— Vap. ital. « Principe Amedeo, » parti pour Porto-Torrès.

ETAT CIVIL

Naissance.

Rossini Jean-Rémi.

Décès.

Silfredi Antoine, cultivateur, 76 ans, de Fetoste.
Peine Jean-Baptiste, 40 mois, de Bastia.
Casalta Séverin, comptable, 27 ans, de Corte.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00419

BOURSE DE PARIS

	28 juillet	29 juillet
Rentes de 3 0/0 ancien	97 27	97.25
— de 3 0/0 amortis.	96.90	96 95

au comptant

Conseil Général

L'élection d'Olmeto

Nous recevons de M. Toto Balisoni le télégramme suivant :

Olmeto, 25 juillet.

« J'ai été régulièrement proclamé élu conseiller général par le président du bureau central siégeant à Olmeto.

« BALISONI. »

CERVIONE

ACCIDENT MORTEL

Cervione, 29 juillet.

Un déplorable accident, qui a eu des suites mortelles, a mis aujourd'hui en deuil, la ville de Cervione.

Hier au soir, au moment de se coucher, M. Mannoni Nicolas enlevait le pistolet automatique qu'il portait dans sa poche, et, fatalement inspiré, en fit jouer la batterie.

Une détonation retentit, et Mme Catherine Mannoni, qui se trouvait dans la chambre avec son mari, reçut une balle au bas-ventre.

On se précipita, mais, en dépit des soins désespérés dont elle fut l'objet, l'infortunée victime ne devait pas survivre longtemps à sa blessure.

Elle expira, en effet, aujourd'hui, vers deux heures, sans avoir repris connaissance.

Ce malheureux événement a produit à Cervione, où la famille Mannoni est universellement estimée, une consternation générale.

Concours d'agrégation

Paris, 29 juillet.

M. Crucioni Franklin, ancien premier prix au concours général, a été déclaré admissible au concours d'agrégation ès-lettres.

Les Morts du Jour

M. Jean-Pierre Morati

Paris, 29 juillet.

On annonce la mort de M. Jean-Pierre Morati, conseiller général de Borgo.

La personnalité de M. Jean-Pierre Morati est très connue en Corse, où elle a joué un rôle considérable.

MARSEILLE

ÉCOLE DE MÉDECINE

Paris, 29 juillet.

Par décision ministérielle, le département de la Corse est classé dans la circonscription de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille.

En vertu de cette décision le stage exigé pour les aspirants au diplôme de pharmacien peut être accompli à cette école.

Faculté de Droit

Paris, 29 juillet.

M. Antoine Nicolai, rédacteur à *Paris-Journal*, vient de subir avec succès, ses examens de deuxième année de droit, devant la Faculté de Paris.

La Situation Agricole EN FRANCE

PERTES ÉNORMES

Paris, 29 juillet.

Le *Matin* publie aujourd'hui, sous la signature de M. Berthault, professeur à l'école de Grignon, un article fort documenté sur la situation agricole dans toute la France.

Selon les calculs de l'éminent spécialiste il faut prévoir qu'un déchet d'un cinquième sera constaté sur la totalité des récoltes de l'année et M. Berthault ajoute que ce déchet inévitable représente la somme énorme de deux milliards.

L'impression produite par cet article a été profonde en France.

ENTREVUE de deux Empereurs

Paris, 29 juillet.

Des télégrammes de Vienne annoncent que les journaux répandent le bruit qu'une rencontre entre l'Empereur François-Joseph et le Tsar, aurait lieu très prochainement.

L'Affaire Rochette

La Commission d'enquête

Paris, 29 juillet.

Dans sa séance d'aujourd'hui, la Commission d'enquête recueillit la déclaration de M. Prevet, ancien sénateur, président du Conseil d'administration du *Petit-Journal*.

Déposition de M. Prevet

M. Prevet dépose en ces termes :

« Je me suis borné dans toute cette affaire à un rôle absolument défensif, qui a consisté à préserver nos actionnaires des entreprises de Rochette.

« Quant aux démarches que l'on prétend que j'ai faites auprès de M. Clémenceau, elles n'existent pas ; jamais je n'ai vu l'ancien président du Conseil au sujet de l'affaire Rochette.

« Je suis tout simplement surpris que la Préfecture de Police ait attendu aussi longtemps pour agir contre l'ancien directeur du Crédit minier. »

Confrontation

La Commission d'enquête procède à une confrontation entre MM. Quentin, Lirand et Gaston Dreyfus, mais malgré tous ses efforts, il est impossible aux commissaires enquêteurs de faire jaillir la vérité sur cette mystérieuse affaire.

L'absence de M. Clémenceau paralysent tous ses efforts, la Commission d'enquête s'ajourne au six octobre pour entendre l'ancien président du Conseil à son retour de la République Argentine.

EN ANGLETERRE

Le Dentiste assassin RETROUVÉ

Paris, 29 juillet.

Grâce à l'habileté de la police anglaise on avait acquis la certitude que le chirurgien-dentiste Crippen et miss Londre avaient pris passage le 20 juillet à bord du vapeur *Montrose*, à destination de Québec.

Le doute n'est plus permis aujourd'hui.

Un radiotélégramme, parvenue à Montreal, donne en effet la nouvelle que le dentiste assassin sera cueilli à son débarquement à Québec, par le commissaire de police Dew, qui arrivera dans cette ville, à bord du vapeur *Laurentic*, vingt-quatre heures avant le *Montrose*.

EN SUISSE

La Conquête de l'air

UN RECORD DE HAUTEUR

Genève, 29 juillet.

Trois aviateurs Suisses ont accompli aujourd'hui, en aéroplane, une magnifique performance et battu tous les records en hauteur connus à ce jour.

Partis des environs de Lecco, station sur le Lac Côme, ils contournèrent par deux fois le Pic des Trois-Seigneurs passant ainsi à une altitude de 2 584 mètres.

Ils atterrirent sans incident au val di Bianbini où de nombreux saisonniers, témoins de leur splendide exploit, firent aux trois aviateurs une ovation enthousiaste.

OREZZA-LES-EAUX

Hôtel de Granajola
VILLA MANFREDI
Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tellier, à Granajola (Orezza)

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gantoise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Vescani.

Joindre un timbre pour la réponse.

MESDAMES

AVIS DE DÉCÈS

M. Vincent Marie Pieri, percepteur à Cambia, Mme Assomption Pieri et leurs enfants ; Mme Madeleine Pieri, M. Philippe Pieri et leurs enfants ; Mme veuve Marie Marchetti, née Pieri ; M. et Mme Xavier Costantini ; Mlles Léonie et Cécile Costantini ; M. Pierre Pieri, curé doyen de Santo-Pietro-di-Tenda ; M. et Mme Toussaint Poretti et leurs enfants ; Mme et M. Charles Martelli, docteur en médecine, et leur fille ; M. et Mme Jean-Pierre Martelli et leurs enfants ; Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR CHARLES PIERI

Curé doyen d'Isolaccio de Pinmorbo

leur frère, beau frère, oncle et cousin, décédé à Pietranera, dans sa 72e année.

L'enterrement aura lieu à Ghisoni, lelundi 1er août.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

MODERN CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais. BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

DIDOT-BOTTIN

Les insertions, modifications et souscriptions pour l'annuaire *Didot-Bottin* 1911 sont reçues aux bureaux
FRANÇOIS MAESTRACCI
Agent, Agent pour la Corse
2, *rue Neuve Saint-Roch*
et 12, rue Napoléon

Demander aux mêmes bureaux les prospectus avantageux d'Assurances-Vie.

Mutuelle Phocéenne

DÉMÉNAGEMENTS
POUR TOUS LES PAYS
DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.

Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.

Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Renner, en tous dessins.

Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés *à des prix défiant toute concurrence*

N. B. — La Maison fournit gratuitement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

Manufacture de Toile et Linge de table

Fabrique de lingerie fine à la main

Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.

Les envois sont faits franco

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté. °

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

JE DONNE 100.000fr.

Chauves! à qui prouvera que la célèbre Eève capillaire du dermologiste P. OLIVE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans tous les cas primitifs.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie,

Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani, Rue Neuve Saint-Roch

BASTIA

OXYGÉNÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

La première marque du Monde

CAFÉ EXPRESS

GRAND SUCCÈS

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, *rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez exactement compte de la rédaction de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN. ETRANGER : 10 FRANCS.

N'ALLEZ PAS EN CORSE

SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cent.

A. CLAVEL, 42, rue St-Lazare, PARIS.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire

LA VIE A LA CAMPAGNE

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX } de la
Des PRODUITS } Campagne
Des PLAISIRS }

En Vente Partout

et chez HACHETTE *et Cie, PARIS*

Envoi d'un Fascicule : 1 fr. 25

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

CHEVEUX SAUVÉS PAR LE **Hahn**

Maux de Dents guéris radicalement par Boulottes Dentaires

DE A. FOURCAUD, Pharmacien, à PORTOMOS

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ruffinelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scagliola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

Ets Directeur-gérant
L. L. MATTEI
à Bastia (Corse)

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 209 — DIMANCHE 31 JUILLET 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres Départ.	23 »	12 »	24 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

00420

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 22 m. — Coucher, 6 h. 53 m.

Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4.

Fête d'Aujourd'hui : Saint Abdon.

Fête de Demain : Saint Ignace.

30 JUILLET

LA CABINE DES SIRÈNES

CONTE DU DIMANCHE

Au Capitaine Carrier,
Commandant *Le Golo*.

— Tenez, c'est là que je me suis marié !

Nous étions installés l'autre semaine sur la terrasse du bar de la plage de Bastia, lorsque René X..., comme s'il sortait brusquement d'un rêve, prononça cette phrase inattendue. Il s'était tout à coup penché en dehors de la balustrade extérieure de l'accueillante bicoque en planches, et le bras droit tendu, il me montrait de l'index une cabine à l'ombre de laquelle émergeaient deux jolies têtes brunes, aux cheveux savamment arrangés, encerclés de rubans bleus.

Devant mon air quelque peu étonné, René n'avait alors, et sur le ton de la confidence qui semblait le dégager d'un poids trop lourd, d'une voix sourde, il me narra sa pénible histoire tout d'une traite.

— Le deuil que je garderai éternellement en mon souvenir, reprit-il, est un mélange bizarre fait de haine farouche et de regrets amers. C'est tour à tour de la douleur et de la révolte. Vous allez tout connaître : mon mariage date d'une dizaine d'années, mon voyage est récent.

— Bien des gens ignorent l'un, tandis que lui ne connaît l'autre, mon secret, celui que je vais vous livrer.

Ayant dit ces derniers mots d'un accent étrange, et après s'être accoudé à la table, le front entièrement caché dans sa main gauche, l'œil vif soudain, il continua nerveusement :

— L'idylle fut charmante et romanesque en tous points. Je puis dire que j'ai goûté à l'incomparable bonheur pendant quelques années. Maintenant que je n'aimerai jamais plus rien au monde, ayant même pris l'humanité en grippe, je me moque de l'existence. Advienne que pourra, ça m'est égal ! Je ne veux être au courant de rien, ni m'occuper de quoi que ce soit, jusqu'à en ignorer les heures, les jours et les mois. Je compte bien que cette indifférence m'aidera dans ma résolution fatale, lorsqu'une trop grande lassitude de moi-même me reprochera d'être encore de ce monde.

Flâneur matinal par tempérament, j'avais pris l'habitude, à la période caniculaire, de venir me baigner là, à l'aube naissante, afin de profiter de la fraîcheur du matin et la solitude de la plage. Mon grand plaisir c'était d'assister au lever du soleil et jouir de toute sa magnificence. La gamme exquise des tons qu'empreint le levant, depuis le rouge feu, jusqu'à l'or jaune et le lapis-lazuli, et ces fresques magnifiques dont se pare l'horizon, donnant l'impression de panneaux admirables placés à l'entrée de quelque paradis, réjouissaient mes yeux, transportaient mon âme.

C'était de la rêverie intense qu'il me fallait vivre ! Et sur les flots limpides, où venaient se poser galment, comme de tendres caresses, les premiers rayons solaires, j'exerçais mes talents de nageur avec l'insouciance de ma jeunesse éprise des beautés réelles de la nature.

Au fond de moi-même, lorsque je me donnais la peine d'y descendre quelques secondes, le soir à l'extrémité de la jetée du Nouveau-Port, en allant respirer la brise du large, je me trouvais heureux ainsi. Mais il m'arrivait parfois de réfléchir sur la longueur des journées inoccupées et dont je déteslais la monotonie déprimante. Ma modeste fortune me permettait bien de goûter sans trop de remords à la douceur de ces heures tranquilles et semblables entre elles. Toutefois l'idée d'une randonnée profitable me hantait souvent. En d'autres termes, il m'était pénible de rester inactif, de passer mon temps le plus précieux dans la répugnante oisiveté, si chère cependant à un grand nombre de citoyens de notre littoral.

Vous avez dû remarquer tout à l'heure les deux jeunes filles assises devant la cabine que je vous ai montrée. Celle que j'épousai avait ces cheveux là, ce teint, cette même grâce prenante. La cabine, complice de tout ce qui fut mon bonheur et mon malheur, était exactement bâtie sur le même emplacement. Vous voyez bien qu'elle méritait le nom dont je l'avais baptisée. D'autres sirènes y sont venues, ça ne pouvait pas manquer.

A trois ou quatre reprises différentes, en quittant la plage, j'avais pu observer que deux ravissantes créatures partageaient ce même abri, devant lequel je ne pouvais pas traverser sans une pointe d'émotion. Je les aimais fort un matin : elles me surprirent en train de calligraphier à la craie, sur la porte, le nom que je destinais à leur cabine. M'étant sauvé à toutes jambes, j'entendis que l'une d'elles m'avait crié en riant aux éclats : « Faites-nous des vers ! »

Au lieu de tapiner la muse, ainsi qu'on me l'avait demandé par pure raillerie sans doute, je me contentai d'y glisser une lettre d'excuses dès le lendemain, mais personne ne vint la chercher.

Le jour suivant, rivé à mon poste d'observation, je vis l'une d'elles qui se hâtait vers la *Cabine des Sirènes* d'où sa silhouette ne tarda pas à se profiler en costume de bain, un peignoir sur les épaules. Un regard circulaire fouilla la rive, le papier fut agité dans ma direction, puis déchiré en menus morceaux qu'une légère brise emporta sur les flots endormis, tels de légers papillons blancs.

Tout en nageant, je m'étais sensiblement rapproché d'elle pour mieux l'admirer et griser mes yeux de sa jolitesse. Mais à l'instant où je me disposais à m'éloigner, la jeune fille poussa un petit cri de frayeur. Je me précipitai à son secours et pus la ramener dans sa cabine. La servante qui l'accompagnait se chargea de la frictionner, pendant que je m'échappais un instant pour aller m'habiller.

Comme je revenais me rendre compte de son état, je l'aperçus étendue mollement sur un rocking-chair me souriant de façon adorable. Elle avait été simplement victime de sa témérité et la peur, seule cause de son effroi, tôt dissipé du reste, favorisa mes plus chers désirs...

Elle s'appelait *Bianca* !...

Sa reconnaissance pour moi grandit chaque jour davantage d'une manière touchante. Bientôt, devant la mer immense qui semblait les écouter en retenant son souffle, nos deux cœurs attendris se firent l'aveu d'un amour profond.

L'inévitable advint par la suite. A cette même place, nous échangeâmes les plus folles promesses.

Les susceptibilités à ménager n'étaient pas nombreuses, parce que privés de famille. Nous convînmes donc de nous marier en ne prévenant personne et filer sur l'archipel des Antilles, sans plus tarder. Dans l'une de ces nombreuses îles où mien parent y tentait de faire fortune, ce qui pouvait mon ambition à le rejoindre, afin de seconder ses efforts. Et ce fut le paquebot en partance pour Marseille, qui berça sans grande tendresse notre première nuit de noces, avec son éternel roulis, appel puissant à la réalité quant aux fragilités de ce monde.

Là-bas, en peu d'années, la fortune vint à nous pour ajouter à la douceur de nos caresses toujours nouvelles, que nos lèvres avides buvaient aux sources abondantes de l'ivresse infinie...

La continuité du bonheur est, hélas ! semblable à la durée de la vie humaine, ce qui est rationnel en somme. La mort implacable nous happe à l'improviste, de même que le moindre vent contraire fait chavirer la barque de nos joies au sein de l'amertume.

Bianca, lasse, tendait à devenir parjure à nos serments. Des lettres coupables, oubliées au fond d'un coffret à bijoux laissé ouvert par mégarde, attestaient ses desseins, sa future trahison.

« *Bianca* à un autre ? Oh ! non jamais, jamais ! m'écriai-je dans ma démence ».

Je séchai vite mes larmes et me tus. Mais ma résolution fut prise aussitôt. Le prétexte d'un voyage en Corse extrêmement urgent décida ma femme à m'accompagner. Deux mois après, à cette même époque, nous débarquions à Ba-tia. Le cœur ravagé par la souffrance, je sentais que ma pauvre tête subissait les assauts atroces de la folie intermittente. Des bains me furent ordonnés. *Bianca* paraissait indifférente.

La dernière semaine de juillet avait été particulièrement chaude, cette année. Je me souviens que les nuits étouffantes m'obligeaient à me lever de très bonne heure, avant le jour, et j'en profitais pour aller me plonger dans l'eau tiède de la Méditerranée.

Bianca, ayant été incommodée par la forte chaleur d'une nuit brûlante, tint à me suivre ce matin-là. Nous nagions côte à côte sans échanger un mot, et son joli corps souple me frôlait par moment. Un choc plus violent que les autres fit passer en nous être le frisson des jours d'extase.

Néanmoins, mon cœur meurtri arma mon bras d'un geste impulsif : *Bianca* coula à pic...

LUCIEN FALCUCCI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 31 juillet, à 8 heures 1/2

Le Cimbre,	Signard.
Le Voyage en Chine,	Buzin.
M'aimez-vous,	P. Rades.
Ballet de Faust,	Gounod.
La jambe en bois,	Spencer.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Propos d'actualité

La Farce du Cheminau

Ce n'est qu'une fausse alerte ; quelque chose comme une fausse erreur judiciaire. Mais le cas mérite tout de même d'être signalé.

Un cheminau, nommé Bourreau, las d'une vie sans relief, résolut de se tailler une curieuse réclame, et en même temps, de jouer un bon tour à la justice de son pays, à laquelle il devait une revanche puisqu'il avait déjà subi une douzaine de condamnations.

Etre condamné pour vagabondage, voire même pour vol de poulets, cela parut à Bourreau insuffisant pour parvenir à la célébrité ; ce qu'il lui fallait c'était la guillotine.

Pour en arriver là, il ne trouva rien de mieux que de s'accuser d'un crime, et pendant qu'il y était il choisit le plus abominable. Il avait entendu dire sur le trimard, qu'un nommé Brierre avait assassiné, il y a une dizaine d'années, ses cinq enfants et qu'il avait été condamné au bagne à perpétuité, malgré ses protestations d'innocence.

— Voilà bien mon affaire ! pensa Bourreau. Et tout de go, il s'en fut à la gendarmerie la plus proche, où il fit un récit circonstancié de « son forfait ».

« Un soir, dit-il, j'entrai à Corancez dans la cour d'une ferme et je demandai à coucher. Je fus reçu par cinq enfants dont l'un me dit que le père était absent. Je me rendis compte, en effet, qu'il n'y avait pas d'homme dans la maison. Les enfants me donnèrent un morceau de pain et me firent coucher dans la grange.

« Une heure après je me levai. Dans la maison, je trouvai un couteau de cuisine et une hachette. Les enfants dormaient. Alors, je les frappai un à un, dans leur lit, avec le couteau et la hachette... A ce moment le père arriva ; je lui portai un coup de couteau dans le dos et je m'enfuis. Je jetai le couteau dans le fumier et je donnai un coup de pied pour le recouvrir.

Depuis ce temps, le remords me poursuit et je viens me constituer prisonnier.

Ce n'était pas mal imaginé. Le plus troublant était que ce récit coïncidait à peu près avec la réalité des faits

60. — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille DU SCAPHANDRIER

Roman inédit

par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXIV

EST-CE UNE SIMPLE COÏNCIDENCE ?

Le correspondant de guerre découpa la gravure, et la colla sur une feuille de papier blanc. Puis, il remonta, toujours armé de sa bougie. Il rentra dans le placard, et referma ; il posa sa lumière sur un des rayons, et appliqua une seconde feuille de papier sur les marques de la porte. Il avait pris la précaution de l'humecter. Alors, il la frotta légèrement avec une gomme à effacer le crayon. Le dessin qu'il releva ainsi était la reproduction exacte de celui qu'avait publié son journal. Le visage de René Lavardac était très grave quand il se retira définitivement. L'expérience qu'il venait de faire n'établissait sans doute pas la lumière complète, mais elle faisait certainement cesser l'obscurité dans laquelle on s'était jusque-là obstiné, relativement au meurtre de Mélanie Pipeyroles.

CHAPITRE XXV

DEUX FLÈCHES

— Peut-on me donner un instant ?

Le général s'arrêta d'écrire, et leva les yeux. Mme de Noirétable était entrée sans bruit dans son bureau.

— Certainement, ma chère amie, je suis tout à ta disposition.

Il posa sa plume sur le rutelier de cuivre de son encrier, et attendit. Mme de Noirétable s'assit.

— Je désirerais te demander, dit-elle, si tu comptes rester longtemps à La Roche-de-Maisse ?

Le général lissa pendant quelques instants la pointe de sa barbe ; la soudaineté de la question le surprenait un peu.

— Ma chère Valérie, dit-il enfin, tu me vois assez embarrassé pour te répondre. J'ai commencé un travail de mise au ordre de mes notes, avec l'intention d'écrire plus tard, mais le plaisir de créer une œuvre nouvelle m'a entraîné, et je me suis mis à écrire. C'est sans importance, dirais-tu, puisque je serai probablement le seul à jamais connaître mes manuscrits, mais encore faut il s'occuper, dans l'existence. Tu sais que le château n'est pas ma résidence préférée, à cause des souvenirs sinistres que j'y rencontre à chaque pas, mais j'y fais venir mes collections, des « spécimens » qu'il me faut connaître à chaque minute.

J'y resterai donc jusqu'à ce que le travail commencé soit achevé, c'est-à-dire plusieurs mois, sans doute.

Le général regarda le visage de sa sœur ; la noble dame n'avait pas l'air absolument enchantée.

— Je ne voudrais cependant pas, ajouta-t-il, que tu te crusses obligée de séjourner à La Roche parce que j'y suis, par extraordinaire. Je comprends fort bien, au contraire, que tu t'y trouves privée de ta compagnie habituelle, et que tu préfères Paris. Au surplus, je ne crois pas que cette malheureuse affaire de la femme de chambre arrive jamais à un dénouement pratique. Je soupçonne la police, et M. Ségonnet en particulier, de n'avoir encore découvert aucune indication utile. Dans ces conditions, je ne vois pas pourquoi tu te contrarierais ici, et la vie te paraît plus agréable ailleurs. Et tu n'as pas à te préoccuper de moi ; Marceline ne me laissera pas mourir de faim.

— Et M. Lavardac ? demanda Mme de Noirétable.

Le général qui connaissait le peu de sympathie de sa sœur pour le journaliste, eut peine à réprimer un sourire.

— Je crois, dit-il, que René a commencé aussi le château d'un volume. Mais celui-ci sera publié et très lu, j'en ai la conviction. C'est la réunion de ses correspondances de guerre, avec des notes et ses préfaces. Il y a donc des chances pour qu'il demeure avec moi. A moins, toutefois, que ton départ et celui de Suzanne viennent à modifier sa façon de voir sur ce point.

Mme de Fleury-Flayose souriait toujours ; les sourcils de sa sœur s'étaient froncés.

— Je préférerais qu'il n'en fût rien, dit-elle. Suzanne n'a eu que trop d'occasions, déjà, de se trouver avec ce monsieur. Et tu dois savoir, bien que rien d'officiel n'ait été dit encore, qu'elle est à peu près fiancée avec son cousin.

— Non, je n'en savais rien, répondit le général, tranquillement. Au surplus, ma chère Valérie, marie ta fille comme tu l'entendras. Si j'en avais une, et que René Lavardac me la demandât, je la lui donnerais sans hésiter, parce que c'est un homme digne de l'amour et du respect d'une femme. Mais André est un brave garçon, lui-même, et je voudrais avoir un fils qui lui ressemblât. Au résumé, si Suzanne m'appartenait, je la laisserais parfaitement libre de son choix.

Mme de Noirétable avait eu un sourire dédaigneux et sombre en même temps. Le général le remarqua.

— Mais, poursuivit-il, trêve à ces considérations, qui n'ont pour le moment rien de pratique. Je reste donc à la Roche, et j'y garderai Lavardac, s'il le veut. Mais considère-toi comme complètement libre de regagner Paris, ou toute autre résidence de ton choix.

— C'est ce que je ferai probablement, pour plusieurs raisons, répondit Mme de Noirétable.

— J'aurai regret de te quitter, mais nous nous reverrons prochainement, je pense. Mon intention n'est pas, en effet, de me refuser un jour ou deux de repos, de temps en temps, que j'irai passer à Paris, surtout si René refuse de tenir compagnie.

— Je ne sais pas exactement quand je repartirai, répondit Mme de Noirétable, mais il est probable que ce sera sous peu de jours. La Roche-de-Maisse, et surtout cette interminable enquête poignée tout si René refuse de me tenir compagnie.

Son frère s'était levé pour lui ouvrir la porte. Il la regarda de plus près en passant auprès d'elle ; il remarqua qu'elle avait les traits tirés

— En effet, dit il, tu n'as pas très bonne mine. Mais quelques jours de Paris... Ah ! mondaines ! qui ne pouvez pas vous passer de votre pavé de bois ! Et pour, je comprends que cette déplorable affaire l'ait désagréablement impressionnée.

— C'est vrai, j'en ai été affectée plus que je ne saurais dire. Au revoir ; voici l'après-midi qui passe ; je te laisse à ton travail.

Elle quitta le bureau, et gagna l'escalier qui conduisait à sa chambre, au premier étage. Au pied, elle rencontra sa fille, en amazone, et remarquant le vieux chant breton que nous avons entendu sur ses lèvres une fois déjà, le jour où elle rencontrait au château René Lavardac.

— Allons-nous, pensa Mme de Noirétable, je vais l'obliger l'envoie de chanter.

Pendant trois jours, les pandores tourangeaux furent sur les dents. On Boucla Bourreau à double tour, on avertit le juge d'instruction, on fit une enquête, on interrogea les uns et les autres, une douzaine de journalistes se transportèrent sur les lieux, et, en des articles pathétiques, on évoqua « l'atroce supplice du malheureux Brierre, mort au bagne, pour n'avoir pu faire éclater son innocence ! »

Pendant ce temps là, Bourreau se faisait une pinte de bon sang, mangeant à sa faim et dormant tout son saoul sous le toit hospitalier de la prison. Mais il n'est si belle comédie qui dure : il a bien fallu à la fin avouer la supercherie : Bourreau s'était tout simplement payé la tête de la gendarmerie ; le drame tourne en vaudeville.

Au fond cela vaut mieux ainsi. Et, tout de même, on ne peut s'empêcher de se dire, avec un frisson : S'il avait dit vrai pourtant ! »

Et combien la loi inflexible du châtiment apparaît fragile, en présence de tels faits !

A. Capello.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Cour d'Assises

Présidence de M. Gavini, conseiller

Audience du 30 juillet 1910

Tentative de meurtre

Une courte affaire clot la session. Elle concerne le nommé Ulysse d'Appricciani.

Les faits qui lui sont imputés sont ainsi retenus par l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Le 3 novembre 1909, vers 4 heures du soir, à Appricciani, hameau de Vico, diverses personnes de cette localité, parmi lesquelles Caru Jean-Baptiste, Alfonsi Ours-Pierre, Leca Jean-Baptiste, Poli François-Marie, Colonna Paul-Antoine et Colonna Jean-Baptiste,se trouvaient réunies dans le débit de boissons de Piedinovi Jean-Toussaint et y prenaient des consommations. Ulysse Jean-Baptiste se tenait sur le seuil de la porte d'entrée, quand survint Ulysse Jean-André qui se disposait à pénétrer à l'intérieur du débit. Ulysse Jean-Baptiste, connaissant les mauvaises relations que Jean-André entretenait avec Piedinovi, lui dit : « N'entre pas, évite des discussions ! » Mais Ulysse Jean-André répondit : « J'entrerai, car le débit n'appartient plus à Jean-Toussaint. »

Il pénétra aussitôt, et demanda où était Pierre Leca, le nouveau propriétaire de la buvette. « Pierre est à Ajaccio, » répondit son frère Leca Jean-Baptiste. » Alors, sers-moi une absinthe pure, » répliqua Jean André. Puis ajouta : « Ce débit est-il à toi ? » « Non, » répondit Jean-Baptiste, « il est à moi, » s'exclama Piedinovi Jean-Toussaint. Ulysse Jean-André ne répondit pas, mais aperçevant Poli François Marie assis à la même table qu Piedinovi, il lui dit : « Viens donc boire avec moi. Je suis ton parent. « Piedinovi répliqua : « Il est aussi le mien, et du reste, quand une personne est à la table d'une autre, on ne l'engage pas à la quitter ! » Voyant que les choses prenaient une mauvaise tournure, Leca Jean-Baptiste dit à Jean-André : « Viens avec moi, j'ai deux mots à te dire ! » Comme il refusa, tout le monde fut debout, et Caru Jean-Baptiste s'écria en levant un bâton : « Va-t-en ! Nous sommes chez nous. Il est temps que cela finisse ! » Entre temps, Piedinovi s'était également rapproché de Jean-André. Celui-ci lui porta un coup de couteau au bas ventre, puis portant un revolver de sa poche, il fit feu sur Caru, et se tournant encore vers Piedinovi, il pressa la détente.

Alfonsi Ours-Pierre qui se trouvait à côté de Piedinovi fut atteint. Alors Jean-André prit la fuite, poursuivi par Piedinovi qui tira sur lui deux ou trois coups de revolver, auxquels le fugitif riposta par deux autres coups. Leca Jean-Baptiste portait secours à Caru qui s'était affaissé sur le seuil de la porte,à moins de dix pas du débit. Ulysse Jean-Mathieu, frère de Jean-André, se montra alors sur la route à peu de distance de la buvette et tenant un fusil dirigé vers cet établissement. Leca lui cria : « Il n'y a pas assez de cadavres, tire donc ! » Comme excité par ces paroles, Mathieu fit feu vers lui, et le projectile alla frapper le mur du débit, à 40 centimètres au-dessus du sol, et à 25 centimètres de l'angle de la porte d'entrée. Il s'apprêtait à faire de nouveau usage de son arme, quand arriva Ulysse Martin qui le désarma.

Piedinovi avait rapporté une blessure contigüe à l'aine droite, produite par un instrument piquant et tranchant, qui avait lésé le nerf fémoral. Il en est résulté une diminution très nette de la sensibilité dans la région artéro externe de la cuisse droite, entraînant une incapacité de travail permanente et partielle. Alfonsi avait été atteint dans la région lombaire gauche, à cinq travers de doigt de la colonne vertébrale par un projectile du calibre de 5 millimètres environ de diamètre, qui avait pénétré dans la cage thoracique, lésé les vaisseaux pulmonaires et produit une hémorragie interne qui avait occasionné la mort. Ulysse Jean-André s'est immédiatement soustrait aux recherches de la justice. Ulysse Jean-Mathieu, arrêté dans sa demeure le lendemain du crime, a prétendu qu'ayant entendu diverses détonations, et ayant vu son frère poursuivi par Piedinovi armé d'un revolver, il s'était muni d'un fusil et précipité à son secours. Il ajoute que son parent Ulysse Pierre l'avait suivi et rejoint, puis désarmé avant qu'il eut fait un usage quelconque de son fusil, dont les deux canons avaient été immédiatement déchargés en l'air par le dit Ulysse.

Cette version,corroborée par les déclarations d'Ulysse Pierre, est détruite par les affirmations contraires de Leca Jean-Baptiste et Piedinovi Toussaint, ainsi que par les déclarations désintéressées des nommées Martinelli Catherine et Ulysse Jeanne qui précisent les circonstances du fait.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Mes de Caraffa et de Corsi sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire

L'accusé nie les faits qui lui sont reprochés ; il n'a rien à se reprocher. Il n'a attenté à la vie de personne.

Les Témoins

Trois témoins seulement sont entendus. Ils confirment les déclarations qu'ils ont faites devant le Juge d'instruction d'Ajaccio, dépositions qui n'ont d'ailleurs aucune importance.

Réquisitoire

M. Angeli demande la condamnation d'Ulysse qui n'a pas hésité à commettre un crime pour secourir son frère, malfaiteur dangereux.

Les Plaidoiries

Me de Corsi développe le système de l'accusé qui n'aurait se reprocher. Les faits relatés par l'accusation seraient-ils vrai qu'on ne saurait punir Ulysse coupable d'avoir défendu son frère.

Me de Caraffa prend enfin la parole et plaide à fond le procès. Il discute toutes les charges de la prévention et établit d'une façon incontestable qu'on ne saurait retenir la culpabilité d'Ulysse qui,innocent des faits qui lui sont reprochés, n'a été que trop longtemps détenu.

LE VERDICT

Le verdict du jury étant négatif, Ulysse est acquitté.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 juillet 1910.

Malgré les nouvelles toujours défavorables de New-York, la tendance générale de notre place a été un peu plus satisfaisante aujourd'huiet nous avons à enregistrer une légère amélioration des cours dans la plupart des compartiments. La Rente Française reprend à 97.25. Sauf le Turc indécis à 94.80, les Fonds Etrangers gagnent une légère fraction. L'Extérieure finit à 94.90, le Serbe à 86.65 et le Russe 1909 à 99.50. Au groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais se raffermit à 1.418. Le Comptoir National d'Escompte se traite à 843 et la Société Générale à 739.L'action du Crédit Foncier de France montre une remarquable fermeté aux environs de 8 0.

Les affaires ont été peu actives sur les valeurs industrielles et de tradition. Sous 3.450. Les Charbonnages russes restent discutés. Somowine à 1.435. Les titres aurifères calmes. Le métal a encore enregistré hier à Londres et à New-York un nouveau recul : Rio 1.630.

En Banque, le compartiment minier est mieux tenu. L'action des Mines du Semnon a des demandes à 142.

Les Pétroles de Salt Créek s'inscrivent à 292. La Cie aura mis un mois pour forer son puits principal à environ 500 pieds tandis que les Cies voisines ont mis plus de deux mois pour forer à même profondeur.

Fermeté à 449.50 de l'obligation Cie Générale de Rio de Janeiro.

Grands Chemins Français irréguliers.

Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia

Séance du 2 août 1910

I. — Réclamation Poggi contre l'état de malpropreté dans lequel se trouveraient les cales sèches (Nord et Sud) du Vieux-Port.

II. — Communications du Président.

III. — Affaires diverses.

Nécrologie

Mme Finidori-Croce

Après avoir lutté longtemps contre un mal bien cruel, Mme Félicie Finidori née Croce s'était décidée à recourir à la science des premiers chirurgiens de la Toscane. Elle était partie pleine de confiance et d'espoir. Hélas ! elle ne devait plus revoir les êtres aimés auxquels elle avait dit : au revoir.

Elle n'avait que trente-sept ans, et vivait heureuse, entourée de l'affection de son époux, le sympathique receveur des postes et télégraphes de Petreto-Bicchisano, de deux gentils garçonnets, d'un père et d'une mère qui ne voyaient que par ses yeux. La Parque inexorable a,du même coup, brisé tant de cœurs, et jeté la désolation dans un foyer si tendrement uni.

Le cercueil de Mme Finidori est arrivé mercredi soir, par le paquebot de Livourne, et a été transporté à l'oratoire Saint Charles, dont la défunte avait été cœur-prieure.

Jeudi matin, à dix heures, les parents et les amis se réunissaient dans cet oratoire. Le cercueil a été dirigé vers l'église Sainte Marie où a été donnée l'absoute.

Le deuil était conduit par M. le receveur Finidori et ses fils, MM. Antoine-Pierre Croce, Jean-Baptiste Pensa, Rocoli et d'autres parents qu'escortaient de nombreux amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Maire Gaudin ; Tito de Caraffa, premier adjoint ; Augustin Valery, conseiller municipal, et Berthoz, receveur des Postes et Télégraphes.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à M. Finidori et ses fils, à MM. Croce, Pensa, Rocoli et à leur famille nos condoléances les plus émues.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LUMIO. — Le nommé Santelli Antoine croyait qu'il était tout naturel de laisser évoluer son mulet dans l'aire de M. Giudicelli, à Lavatoggio.

Celui-ci, trouvant ce sans-gêne déplacé, s'est plaint à la gendarmerie qui a dressé procès-verbal.

VEZZANI. — M. Giannantoni Pierre-Jean se rendait à Ajaccio, par la route, en compagnie de sa fille, lorsqu'il rencontra le sieur Cassentini Jacques, qui, sans aucun motif, lui porta un coup de couteau à la cuisse.

Cassentini a été arrêté.

LA PORTA. — La gendarmerie a procédé, le 25 juillet, à l'arrestation du nommé V. Benoît, sous le coup d'un extrait de jugement, rendu par le tribunal correctionnel de Bastia, le condamnant à six jours de prison.

OLETTA. — Le sieur C. Ours-François, était sous le coup d'un extrait de jugement de défaut, rendu par le tribunal correctionnel de Bastia, le condamnant à 6 jours de prison.

La gendarmerie l'a délicatement recueilli et transféré à Bastia pour y purger sa peine.

MURO. — Le nommé Giacometti Charles, charretier, âgé de 18 ans, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie pour conduire sa charrette sans lanterne.

Postes et Télégraphes

Le public est informé que le service postal, télégraphique et téléphonique fonctionnera à partir du 1er août prochain, à l'Hôtel des Postes, boulevard Paoli, 37.

La recette auxiliaire située place Saint-Nicolas, est également transférée à partir de la même date, 10, boulevard du Palais.

La cure des Pilules Pink vaut une cure d'air.

Le traitement des Pilules Pink est particulièrement recommandé à ceux qui ne peuvent aller à la mer ou à la campagne, se refaire par une cure d'air. La cure d'air vivifie et purifie le sang. Les Pilules Pink aussi.

La cure d'air rend les forces perdues. Les Pilules Pink aussi.

La cure d'air restaure l'appétit, tonifie les nerfs. Les Pilules Pink aussi.

A défaut de la cure d'air, faites donc la cure des Pilules Pink.

Le résultat sera le même.

Pilules Pink

Une Cour très dangereuse

Plus de deux cents familles sont chaque jour en danger, par la faute d'une tolérance toute spéciale et qui semble une entente tacite entre « M. Qui de Droit » et le ou les locataires imprudents qui se servent de cette cour comme d'un terrain vague. Il est certain que ces gens-là ont le dédain des intérêts d'autrui, même de la vie de ceux qui sont logés dans les huit grands immeubles formant ce vaste carré compris entre la rue de l'Opéra, l'Avenue Carnot et la rue de la Gare. Et pourquoi donc se gêner, puisqu'on laisse faire ?

Dans cette cour, où le moindre vent s'engouffre avec une rare violence, deux meubles ont déjà eu l'honneur des angoisses folles de tout un quartier. Ce qui n'a pas empêché, malgré ces graves avertissements, d'y entasser scandaleusement quantité de vieilles planches, de vieux bancs, de vieilles caisses, des fûts ayant contenu de l'huile, et autres matériaux plus ou moins recommandables.

C'est, en un mot, un véritable arsenal de matières inflammables et que la plus petite étincelle suffirait à transformer en brasier ardent, sans même qu'on puisse songer à préserver aucun des immeubles qui l'entourent. Et, pour comble d'ironie, un hangar en planches donnant également abri à toute sorte de marchandises est là comme pour mieux vous communiquer l'effroi d'une catastrophe imminente.

Mais là ne s'arrête pas l'imprudence : dans cette cour, qui détient le record de la malpropreté et d'où par ces grosses chaleurs se dégage le plus nauséabond des parfums, on y élève de nombreuses poules, il y a un âne très mignon, etc., etc. C'est sans doute pour prouver, une fois de plus, aux habitants des immeubles menacés, que la ville de Bastia est le paradis des microbes et des pestilences.

Malgré les pénibles qu'adressent les locataires à leurs multiples propriétaires, (pensez donc, une quarantaine de ces derniers à attendrir !) la cour des microbes n'en demeure pas moins un danger public. C'est beau le progrès, ô Cursus, mes frères !

Lucien Bosco.

LE BLESSÉ *de la rue Saint-Erasme*

Le docker Chiappe Joseph, victime de la dispute entre beaux-frères, survenue au numéro 3, de la rue Saint-Erasme, est encore dans un état assez grave.

Pour employer des termes techniques, nous dirons que la victime avait eu *l'epiplon* (enveloppe de l'intestin) *recoupé* par la lame du couteau que son beau-frère lui a enfoncée dans le bas-ventre.

La victime a subi hier l'opération de la laparatomie, qui a pleinement réussi. Bien que très fatigué encore, Chiappe, si aucune complication ne survient, devra son salut à la chirurgie moderne.

LE PENDU
DE PIETRA-ROSSA

Hier en présence de M. Glabèke, commissaire central intérimaire, on a procédé à l'inhumation du désespéré de la vie trouvé pendu à un arbre.

Le corps de l'infortuné a été transporté directement au cimetière.

L'identification de l'infortuné est impossible à faire et les circonstances de ce dramatique suicide restent mystérieuses.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Chambre des Notaires

La chambre des notaires de l'arrondissement d'Ajaccio a procédé mercredi au renouvellement de son bureau.

Ont été élus ;

Président : M. Gadde, notaire à Ajaccio.

Syndic : M. Costa, notaire à Pila-Canale.

Secrétaire : M. Casabianca, notaire à Ajaccio.

Rapporteur : M. Cerati, notaire à Guagno.

Trésorier : M. Silvani, notaire à Tavera.

Dans le canton de Salice

Jeudi a eu lieu à Salice la proclamation de l'Abbé Pinelli, élu conseiller d'arrondissement du canton par 25 voix de majorité sur son concurrent, M. Filippi.

Toute la population du canton s'était rendue au chef lieu pour assister à cette proclamation.

Une ovation enthousiaste a été faite à cet excellent prêtre qui jouit de l'estime et de la sympathie de tous ses concitoyens.

Terrible accident

Le jeune Peri Charles, 8 ans, fils d'un boucher de Cours Napoléon, s'est fait une large blessure à l'estomac avec un couteau de la boucherie en voulant couper du pain.

Transporté à l'hôpital, le pauvre enfant a reçu les meilleurs soins ; il est dans un état très grave.

Agression

La nommée Del Murio Marie, âgée de 76 ans, qui prétend avoir été assaillie par plusieurs enfants au moment où elle rentrait chez elle avec un fagot de bois,a crevé l'œil droit au jeune Peri François, 8 ans, demeurant rue du Centre.

Cet enfant a été soigné à la pharmacie Chiaroni et transporté d'urgence à l'hôpital.

Une enquête est ouverte.

Etat-Civil

NAISSANCES

Ambroni Pierre-Jean.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 31 juillet, à 8 h. 1/2

Marche italienne,	Rôssenaz.
Les Saltimbanques, fant.,	Ganne.
Une Soirée près du lac, fant.,	Leroux.
La Traviata, fant.,	Verdi.
Elle et Lui, polka,	Strobl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22 à midi 26 + à 6 heures du soir + 22 Maxima + 29.2. Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 m m à midi, 763 mm.. 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert l'après-midi, qq. nuages.

Retraites dans la Marine

La répartition du complément de pension aux officiers mariniers et assimilés, retraités antérieurement à la loi du 16 janvier 1905, permet de donner les allocations complémentaires ci-après : Premiers maîtres, 88 fr., veuves, 71 fr., maîtres 79 fr., veuves, 53 fr., seconds maîtres, 71 fr., veuves 53 fr.

Mutualité

Mme Luciani Jeanne, trésorière adjointe de la Société scolaire de Saint-André, à Oran, a obtenu une mention honorable pour services rendus à la Mutualité.

Examens de Droit

M. Giacinti a été reçu aux examens de licence en droit, 1re année 2e partie, devant la faculté d'Aix.

Nouvelles judiciaires

M. Patrimonio, suppléant rétribué du juge de paix de Méléa, est nommé juge de paix à Biskra, 4e classe.

Félicitations

Une lettre de félicitations est accordée à M. le docteur Brunati, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales : services exceptionnels rendus comme médecin de l'hôpital français de Harrar,qu'il a fondé, et dans lequel il a été victime d'un grave accident en soignant les malades.

Nouvelles militaires

M. Raffalli, officier d'administration de 2e classe, employé à l'état-major de la subdivision de Digne, est désigné pour le bureau de recrutement de Toulon.

M. le chef de bataillon Ristori, du 2e colonial, passe au 2e tirailleurs sénégalais.

Recettes buralistes

Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe. MM. Orsoni, ex-maréchal des logis au 3e rég. de chasseurs d'Afrique, à Lavau ; Benedetti, adjudant au 150e, à Catillon ; Corfiorti, sergent-major surveillant au pénitencier d'Albertville, à Vitteaux ; Santucci, adjudant au 40e, à Saint-Clair-sur-Epte.

Pharmacie de garde aujourd'hui :

M. Morucci, boulevard Paoli, 22.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIER! donnera, tous les *mardis*, (toute la *journée*) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orenga), au 1er étage.

Service vapeurs A. C. Southwell

Arrivée. — Vap. allemand *Carrara*, capitaine Karl, venant de Livourne.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier*, ancienne élève interne de la *Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Querciolo par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

A louer

Un appartement de 8 pièces, rue de l'Opéra.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux du Petit Bastiais.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00421

BOURSE DE PARIS

	29 juillet	30 juillet
Rentes de 3 0/0 anciennes	97.25	97.32
Rentes 3 0/0 amortis.	96 95	97 05

au comptant

Nouvelles Militaires

Une Mission Italienne à Saumur

Paris, 30 juillet.

Une mission italienne, ayant à sa tête le général *Crepi*, est arrivée ce matin à Saumur, venant de Turin.

Cette mission restera jusqu'au 3 août à l'Ecole de cavalerie; elle assistera aux examens de sortie des élèves officiers.

A PARIS

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Paris, 30 juillet.

L'état de la princesse Hassan-Rassem-Bey, qui fut victime, avant-hier, d'un accident d'automobile, inspire des inquiétudes de plus en plus graves.

La jeune princesse, qui a été retirée de dessous les roues du taxi-auto qui lui a passé sur le corps, est encore sans connaissance.

Elle a plusieurs côtes enfoncées et on désespère de la sauver.

EN ANGLETERRE

Le Dentiste assassin

L'arrivée à Montréal

Paris, 30 juillet.

Des télégrammes de Londres annoncent que l'inspecteur Dew, chargé d'arrêter le docteur Crippen, a débarqué à Pathenpoint.

Le vapeur *Montrose* à bord duquel le dentiste assassin est étroitement gardé à vue dans une cabine et séparé de miss Le Nève, est attendu demain à Montréal.

Les deux complices seront mis en état d'arrestation par les agents de la police canadienne.

Après que l'inspecteur Dew aura établi leur identité, les prisonniers seront transférés sur le territoire canadien et extradés suivant la procédure habituelle.

AU MINISTÈRE des Affaires Etrangères

GRAND DÉJEUNER

en l'honneur

du Président de la République ARGENTINE

Paris, 30 juillet.

M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères, a donné aujourd'hui un grand déjeuner, au ministère, en l'honneur du Maréchal Sanza Penza, le nouveau Président de la République Argentine et de Mme Sanza Penza.

Parmi les invités fort nombreux du ministre des Affaires étrangères : on notait la présence de M. Alevera, secrétaire de la légation de la République Argentine à Rome qui accompagne le Président Sanza Pena en qualité de secrétaire ; Mme et M. Bo ch ; le conseil général de l'Argentine à Paris, M. Zerulli, chargé d'affaires de la République Argentine à Paris ; le capitaine de Brancion, attaché à la personne du Président Sanza Pena pendant son séjour à Paris.

Assistaient également à ce déjeuner diverses personnalités du monde politique, diplomatique et militaire.

Le Président de la République argentine et le Ministre des Affaires étrangères prononcèrent des toasts très cordiaux dans lesquels s'affirmèrent de plus en plus solides les liens d'amitié existant entre les deux Républiques.

Les Morts du Jour

M. Sauton

Paris, 30 juillet.

On annonce la mort de M. Sauton, conseiller et ancien président du conseil municipal de Paris, décédé après une courte maladie.

M. Sauton, qui était une des personnalités édilitaires les plus favorablement connues et appréciées, se doublait d'un homme de lettres très délicat et très apprécié.

AU BRÉSIL

LE MARÉCHAL HERMES *proclamé* Président de la République

Paris, 30 juillet.

Des télégrammes de Rio-de Janeiro annoncent que le Congrès des Parlements Brésiliens s'est réuni aujourd'hui à Rio-de Janeiro pour procéder à l'élection du Président de la République du Brésil.

Le maréchal Hermes Fonseca, ayant réuni la grande majorité des suffrages, fut proclamé Président de la République.

LE SOLDAT GRABY devant le Conseil de Guerre

L'entérinement des lettres de grâce

Paris, 30 juillet.

Le soldat Graby a été extrait ce matin de la prison du quartier de cavalerie, où il avait été transféré en vue de son exécution possible, pour être conduit devant les juges composant le premier conseil de guerre de Paris.

Après l'interrogatoire d'identité de condamné, le président de 1er conseil de guerre a donné lecture à l'assassin de la veuve Gouin, du décret présidentiel lui faisant grâce de la peine de mort et commuant sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

La lecture du décret terminée, le président du conseil de guerre a engagé le condamné à se montrer digne de la mesure de haute clémence dont il venait d'être l'objet de la part du Chef de l'Etat et à racheter par sa conduite l'odieux de fait dont il s'était rendu coupable.

Le conseil décide ensuite que Graby subira lui-même la peine de la dégradation militaire.

La parade d'exécution aura lieu à Vincennes.

ETAT CIVIL

Mariages.

Grisoni François, employé, et Guarelli Marie-Rose, tailleuse.

Biancarelli Pierre, employé de commerce, et Rossi Jeanne Augustine, ménagère.

Décès.

Tomasi Antoine, 3 ans, de Bastia.

Lusinchi Joseph, cordonnier, 93 ans, de Bastia.

Tuilerie et Briqueterie MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressée

Briques à planchers pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES FERS et ciers de toutes catégories, Tuy. Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot. de vente : Corte, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Agence Bastiaise DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie de Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy* et *Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à me à transporter

OREZZA-LES-BAINS

Hôtel de Granajola

VILLA MANFREDI

Ouvert jusqu'au 1er octobre

Cet hôtel, entièrement remis à neuf, est confortablement aménagé.

Des conditions spéciales sont faites aux familles.

Cet hôtel se recommande en outre par son excellente cuisine.

S'adresser pour renseignements à M. Adolphe Tollini, à Granajola (Orezza).

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris *ses entreprises de travaux.*

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes d'Alcool de Menthe de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique, il *assainit l'eau* et *préserve de la Cholérine, des épidémies.*

HORS CONCOURS PARIS 1900 GRAND PRIX | LONDRES 1908 | MILAN 1906 | BORDEAUX 1907

EXIGER du RICQLÈS

SERVICE DE VAPEURS ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL

BASTIA

MESDAMES SOIGNEZ VOS DOULEURS, TROUBLES ou INDISPOSITIONS INTIMES par les véritables Injections du Docteur PRÉLOCHINE LACROIX G.-L. LACROIX, Successeur LILLE

MELROSE RÉGÉNÉRATEUR Revoit des CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre promptement et sûrement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

TOURTEAUX SULFURÉS
ENGRAIS COMPLETS pour toutes cultures.
SUPERPHOSPHATES. Matières premières.
Usine LACHEVRE, St-Louis, Marseille.
On demande des représentants sérieux.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciments. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Savon Le CHAT
Extra
Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 1re, 2e et 4e N°s.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOURAUD, Editeur, 3, rue des 4-Septembre

QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des autres
Le spécialiste de l'admirable solution ci-contre n'a pu trouver mieux que tous les arguments,
... Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement d'une plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux, le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Depenier je résolus de l'essayer. J'ai suivi très régulièrement le traitement et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.
Prosper QUESNEL, 55, rue Léon-Maître, Petit-Quevilly (France.)
Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres, eczémas doivent employer l'EAU PRÉCIEUSE qui leur assurera la guérison. Le vrai ament est simple et peu coûteux, se trouve dans les bonnes pharmacies.
Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRÉCIEUSE.
Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DEPENIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

Journal Financier Français
Bulletin de la Bourse
Publié par Léon Vitrac, directeur du Crédit Français
16, Place du Havre, 16
PARIS
ORDRES DE BOURSE
Paiement gratuit de Coupons
CONTENTIEUX

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, rue de la Victoire, Paris, de nous envoyer gratuitement, en journal à l'essai pendant un mois. Vous nous rendrez seulement compte de la vérité de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 FRANC.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
DE A. FOURCAUD, Pharmacien, à Périgueux.
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Reffetti à Corte, Pedoval à l'Ile-Rousse, Scopigliola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 210
LUNDI 1er AOUT 1910
00422

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
Union postale, ou autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Les Services Maritimes Postaux de la Corse

La perspective de voir, à bref délai, deux fois par semaine, dans nos ports, des paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes, n'a pu que causer à nos compatriotes une grande satisfaction, qui n'aura pas été d'une longue durée.

Le Directeur de cette Compagnie n'a pas, en effet, confirmé la nouvelle publiée par le *Petit Bastiais* du 18 juillet, et a déclaré qu'il n'a pas été question d'établir une escale en Corse. Il a ajouté que, malgré son désir, de voir notre île mieux desservie, la Compagnie des Messageries Maritimes ne pourrait y organiser un service quelconque.

Nous voilà fixés à cet égard.

Est-ce à dire que nous devons renoncer à l'espoir que les paquebots à destination du bassin oriental de la Méditerranée et de l'Extrême-Orient feront escale en Corse ?

Certes non : ces escales font partie du programme de l'extension de nos services maritimes et nous devons en poursuivre plus que jamais l'organisation.

On paraît avoir oublié jusqu'ici que, depuis 1789, la Corse n'est plus une colonie et que la loi du 4 germinal an II, qui lui interdisait tout Commerce avec [illegible] les rapportées.

Notre département doit avoir les mêmes débouchés que les autres départements maritimes français, et c'est paralyser son industrie et son commerce que de limiter ses relations à celles qu'on lui a données avec Marseille.

Nos services maritimes doivent donc être établis pour assurer nos communications non seulement avec le continent, mais aussi avec nos Colonies et les différents états méditerranéens.

Les services entre la Corse et le continent ont été organisés par une convention passée entre l'Etat et une Compagnie marseillaise ; ils laissent beaucoup à désirer et leur amélioration à bref délai s'impose.

Ces services doivent assurer, tout comme les routes nationales et les chemins de fer, nos relations avec les départements voisins et la Capitale. Ils constituent ainsi des communications nationales que l'Etat a le devoir de créer et d'entretenir.

On ne peut les assimiler au cabotage français, lequel n'a d'autre but que le commerce de port à port.

Les relations maritimes de la Corse avec la métropole sont analogues à celles qui sont assurées entre Paris et le département du Finistère, la Corse n'étant que le Finistère Sud de la France. Par suite, les services qui desservent notre île doivent former, en quelque sorte, le prolongement du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, et leur organisation comporte forcément des conditions toutes différentes de celles du cabotage ordinaire qui les régit actuellement.

Que ce cabotage vienne à cesser entre Marseille et Cette, par exemple, l'Etat n'a pas à intervenir ; mais s'il est interrompu entre la France et la Corse, l'Etat a l'impérieux devoir de l'assurer par ses propres moyens.

L'Etat est donc responsable des communications maritimes avec la Corse, et la subvention qu'il accorde à la Compagnie concessionnaire doit se rapporter non seulement au service postal, mais aussi à l'exploitation commerciale.

Il en est ainsi pour les compagnies de chemins de fer auxquelles, en vertu de la loi du 11 juin 1880, l'Etat accorde des subventions pour couvrir les excédents de dépenses d'exploitation et pour l'intérêt du capital de premier établissement.

Aussi, comme associé et créancier de ces compagnies, il vérifie leurs comptes pour connaître exactement leurs frais d'exploitation et homologue leurs tarifs pour qu'ils ne soient pas arbitrairement établis.

L'Etat doit agir de même vis-à-vis de la Compagnie marseillaise qui exploite les services de la Corse. Il doit intervenir pour réaliser la réduction des tarifs actuels et faire assurer les transports dans de meilleures conditions de vitesse, d'aménagement et d'entente avec les compagnies de chemins de fer.

Il est essentiel que nous soyons Tunisie.

Ainsi, la Compagnie Transatlantique et la Compagnie Touache se chargent du transbordement à Marseille des bagages enregistrés à Paris (gare de Lyon), à destination de Tunis et transportés par le train rapide du soir.

Cette entente avec la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, ajoutée à l'installation de cales réfrigérantes à bord des paquebots, à la célérité des transports et à la modération des tarifs, choses inconnues en Corse, a permis à l'Algérie et à la Tunisie de développer considérablement leur commerce des primeurs.

Dans notre île, ce commerce, pas plus que tout autre, ne pourra exister tant que la Compagnie Fraissinet ne sera pas mise en demeure de réaliser les améliorations qui nous sont indispensables.

Il est manifeste que la convention passée par l'Etat avec cette compagnie lèse les intérêts des Corses. Ces derniers ont le droit d'en demander la modification et, si elle n'est pas accordée, ils ont le devoir d'en poursuivre la rescision.

Quant à nos relations avec la Tunisie, l'Algérie et les états voisins, elles comportent une organisation qui est à créer.

Il n'est pas admissible qu'on oblige les Corses à s'embarquer avec leurs marchandises, à Marseille, pour se rendre à Tunis, par exemple, alors que les paquebots qui les transportent, passent à quelques milles de la Corse. Non seulement on nous occasionne ainsi une énorme perte de temps, mais on augmente considérablement nos frais de transport au point de nous interdire toute relation commerciale avec nos colonies méditerranéennes, où les Corses forment cependant une grande partie de la population française.

Il est urgent de porter remède à cet état de choses en organisant des services réguliers entre Nice, la Corse et la Tunisie, avec escales, au retour, à Palerme et à Naples et vice-versa, et entre la Corse, l'Algérie et la Tunisie avec escale à Cagliari.

Déjà, en 1855, l'organisation de ces services avait été proposée par M. Comte Grandchamps, ingénieur des ponts et chaussées, envoyé par le Gouvernement, en Corse, pour y étudier les travaux à y exécuter au point de vue des intérêts français dans la Méditerranée.

Or, nous pouvons affirmer que si cette organisation avait été jugée nécessaire à cette époque, aujourd'hui elle est indispensable au relèvement de l'île. Elle ne peut que mettre un terme à notre isolement et amener dans notre pays un courant de voyageurs qui l'apprécieront et aideront au développement de son commerce et de son industrie.

Aussi nous devons insister pour que cette organisation soit réalisée le plus tôt possible.

Je suis convaincu, d'après ce qui m'a été dit, qu'une compagnie, telle que la Compagnie Transatlantique, serait disposée à s'en charger, si l'Etat voulait bien lui accorder une subvention à déterminer.

Ces nouveaux services relevant du cabotage international, la Compagnie [illegible] cette subvention.

Espérons que la France, qui ne donne pas aux services maritimes de la Corse la moitié de la somme que l'Italie accorde à ceux de la Sardaigne, n'hésitera pas à faire ce léger sacrifice pour nous mettre en relations directes avec nos colonies et les états méditerranéens.

Il devra nous accorder ce même avantage pour la Méditerranée orientale et l'Extrême-Orient, où beaucoup de Corses sont établis.

Tous les paquebots qui desservent ces régions passent devant la Corse pour se rendre à Marseille, c'est le moins qu'on puisse faire que d'imposer à quelques-uns d'entr'eux une escale périodique dans notre île, si non toutes les semaines au moins tous les quinze jours.

Toutes ces revendications au sujet de nos services maritimes ont déjà été exposées, mais il est bon de rappeler que nos Syndicats agricoles et d'initiative, nos Chambres de commerce, nos Conseillers généraux et nos Députés comme nos Sénateurs, doivent redoubler leurs efforts pour faire donner à ces questions la solution que nous réclamons depuis trop longtemps avec une patience sans égale.

Commandant GABRIELLI.

Paris, le 27 juillet 1910.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, à h. 22 m. — Coucher, 6 h. 53 m.
Dernier quart., le 28 — Nouv. Lune, le 4.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Abdon.
Fête de Demain : Saint Ignace.

31 JUILLET

Le Nouvel Hôtel des Postes

Ainsi que nous l'avons annoncé, à partir d'aujourd'hui, les services postaux et télégraphiques sont assurés dans un nouveau local.

Hier tout fonctionnait encore dans l'immeuble de la rue Salvator Viale, aujourd'hui, c'est dans l'ancien Hôtel Valery que le public ira retirer son courrier.

Tout s'est fait sans le moindre dérangement pour le public ; on dirait presque par la baguette magique d'une fée. En l'occurrence, la fée est saires pour effectuer ce transfert sans la moindre gêne pour le public. Mais la fée n'était pas seule, et M. Berthoz avait autour de lui un personnel, sinon nombreux, du moins intelligent, actif et dévoué, dont le concours lui a permis de réaliser, en quelques heures, quelque chose qui paraît irréalisable en si peu de temps. C'est un véritable tour de force accompli par M. Berthoz, ses employés et ses agents, et il est de notre devoir, en relevant le fait, de leur adresser les félicitations et les remerciements auxquels ils ont droit.

Nous profiterons de la circonstance, nous qui nous nous trouvons en contact avec ce personnel, qui le voyons si souvent aux prises avec les difficultés que lui impose le nombre trop restreint d'agents attachés au bureau de notre ville, nous profiterons de cette circonstance, disons-nous, pour rendre une fois de plus un hommage des plus justifiés à l'esprit de discipline et de dévouement professionnel qui anime les collaborateurs de M. Berthoz à tous les degrés, et aussi à cette affabilité qui devient de plus en plus rare chez les fonctionnaires de l'Etat. L'exemple, il est vrai, leur vient d'en haut, car il est difficile de trouver un receveur plus conciliant, plus soucieux d'être agréable au public que M. Berthoz. C'est bien à ses efforts que nous devons l'installation de son service dans ce splendide Hôtel Valery, où tout a été aménagé avec le plus grand soin, de manière à faciliter toutes les opérations à la grande satisfaction de tous.

Il importe maintenant que l'administration supérieure, qui s'est montrée si généreuse pour la location d'un si bel immeuble, augmente le personnel en raison des besoins du service.

La Distribution des Prix du Lycée de Bastia

DISCOURS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL JACOMET

Mesdames, Messieurs,
Mes chers et jeunes amis,

En me levant, j'ai à cœur d'adresser un salut respectueux et mes plus sincères remerciements à M. le Ministre de l'Instruction Publique, qui a bien voulu me désigner pour présider cette belle cérémonie.

C'est pour moi un honneur et surtout un plaisir d'évoquer, à cette place, les souvenirs déjà lointains qui, à travers trois générations, me rattachent à cette grande Université de France dont je suis resté le fils reconnaissant.

Il y a trente-cinq ans, je quittais le Lycée de Toulouse...

Comme aujourd'hui, dans le même décor, dans la même ordonnance des règles traditionnelles, une distribution de prix venait couronner notre dernière année de travail.

Une nouvelle génération de bacheliers, tout fiers des succès de la veille, entrait dans la vie.

En terminant le discours d'usage, notre professeur de philosophie, M. Gabriel Compayré avait dit aux anciens, à ceux qui ne reviendraient plus :

— Allez, mes amis ! soyez des hommes !

Ces brèves paroles, qui semblaient frappées au coin de la sagesse antique, sont restées gravées profondément dans [illegible] reçu pendant huit années.

— Allez ! Soyez des hommes !

Non, jamais plus mâle exhortation n'avait trouvé une application plus appropriée aux inquiétudes de notre histoire.

Le service militaire nous appelait bientôt sous les drapeaux... dans ces temps voisins de la défaite, qui avait meurtri la France et resserré ses frontières.

Mêlés plus tard au mouvement de la vie publique, ceux qui dirigeaient ou suivaient les grandes luttes des partis, se demandaient, non sans angoisse, si la Liberté ne connaîtrait pas, elle aussi, de véritables défaites.

Il n'en fut rien heureusement.

Nos pères ont établi la République sur des bases désormais indestructibles. A côté d'eux, nous fîmes les manœuvres qui apportèrent quelques matériaux pour la consolidation du grand édifice social, où nous nous efforçons de faire pénétrer, chaque jour, plus de lumière, de bien-être et de justice.

Vous avez eu le bonheur, mes chers amis, de naître à la fin d'un siècle qui, en découvrant toujours de plus larges horizons, a assigné un vaste champ à l'activité contemporaine.

Si, après vos devanciers, vous devez faire mieux qu'eux, n'oubliez pas qu'ils vous ont montré la route. Nous avons jalonné, d'une main sûre, tous les points où l'esprit humain marquera encore, avec une nouvelle étape, une nouvelle victoire.

Sous le souffle puissant de la solidarité qui, depuis un quart de siècle, a transformé, en France, la face des choses, de grandes institutions de prévoyance, d'assistance, de réformes sociales restent encore inachevées. Elles sont en pleine crise de maturité ; elles deviendront la réalité de demain.

De belles conquêtes sont bien faites pour tenter l'enthousiasme de cette jeunesse généreuse que la marche du temps et les stimulants d'une éducation nouvelle doivent pousser, de plus en plus, vers l'action, si conforme au tempérament Corse et qui est une qualité essentiellement française.

Fidèle à la consigne qui me fut donnée, il y a 35 ans, j'ose, à mon tour, dire à ceux qui vont quitter définitivement le Lycée :